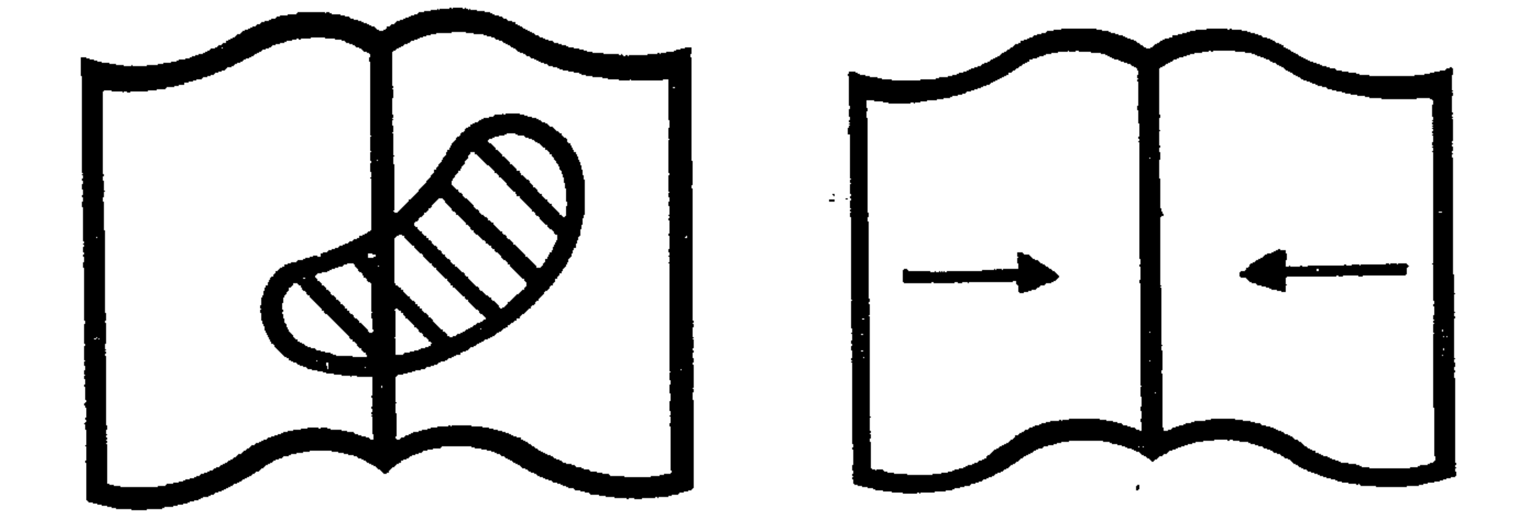


Archives marocaines. Publication de la Mission scientifique du Maroc [...]

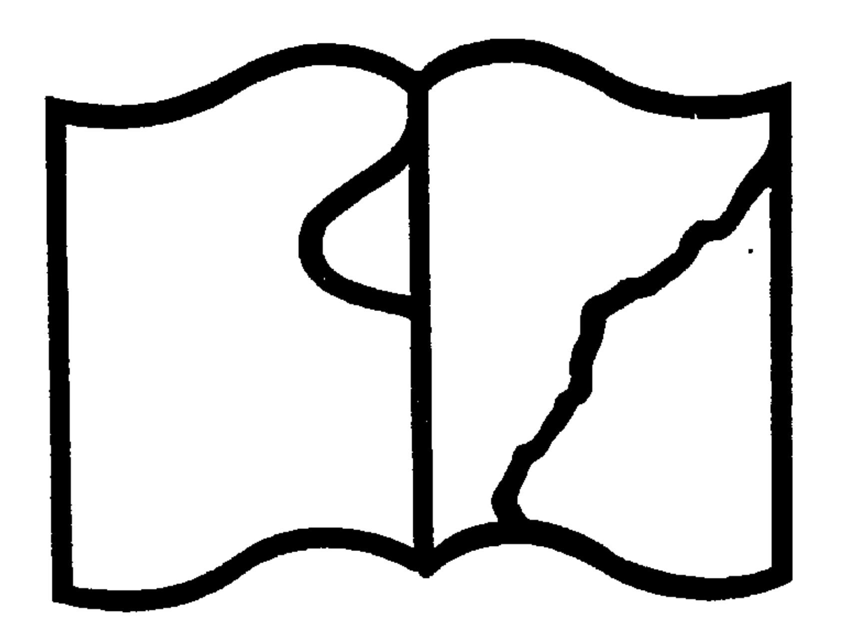


Gallica
BIBLIOTHÈQUE
NUMÉRIQUE



Original illisible

NF Z 43-120-10



Texte détérioré — reliure défectueuse

NF Z 43-120-11

"VALABLE POUR TOUT OU PARTIE
PRODUIT".

Conserver la Couverture

ARCHIVES MAROCAINES

PUBLICATION
DE LA
MISSION SCIENTIFIQUE DU MAROC

VOLUME XVI

AL-FAKHRÎ

HISTOIRE DES DYNASTIES MUSULMANES

depuis la mort de Mahomet jusqu'à la chute du khalifat 'Abbâside de Baghdâdz
(11-656 de l'hégire = 632-1258 de J.-C.)
avec des prolégomènes sur les principes du gouvernement.

PAR

IBN AT-TIQTAQÂ

TRADUIT DE L'ARABE ET ANNOTÉ

PAR

ÉMILE AMAR

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VIe

1910

ARCHIVES MAROCAINES

VOLUME XVI

DU MÊME AUTEUR

La pierre de touche des fétwas de Aḥmad Al-Wanscharîsî. Choix de consultations juridiques des faqîhs du Maghreb, traduites par ÉMILE AMAR, 2 vol. in-8°.

(*Archives marocaines*, volumes XII, XIII.)



ARCHIVES MAROCAINES

PUBLICATION

DE LA

MISSION SCIENTIFIQUE DU MAROC

VOLUME XVI

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, VI[e]

1910

AL-FAKHRÎ

TRADUIT DE L'ARABE ET ANNOTÉ

PAR

ÉMILE AMAR



AL-FAKHRÎ

HISTOIRE DES DYNASTIES MUSULMANES

depuis la mort de Mahomet
jusqu'à la chute du khalifat ʿAbbâsîde de Baghdâdz
(11-656 de l'hégire = 632-1258 de J.-C.)

Avec des prolégomènes sur les principes du gouvernement

PAR

IBN AṬ-ṬIQṬAQÂ

TRADUIT DE L'ARABE ET ANNOTÉ

PAR

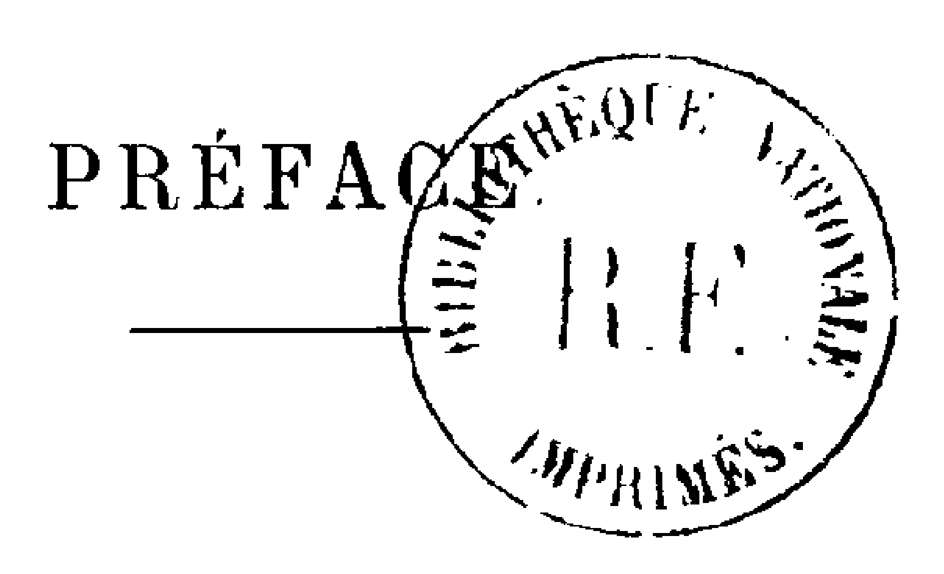
ÉMILE AMAR

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VI°

—

1910

PRÉFACE



*Ce n'est pas le désir d'augmenter, sans profit, la liste des traductions qui m'a poussé à entreprendre celle-ci. L'*Histoire des Dynasties musulmanes, *d'Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ occupe une place à part parmi les ouvrages similaires, grâce aux renseignements que l'auteur a donnés sur les vizirs, et qu'il a puisés dans des ouvrages dont une partie ne nous est guère parvenue. C'est ce qui en fait la principale originalité*[1]. *Pour le reste, je voudrais échapper aux reproches auxquels s'expose souvent le traducteur, toujours enclin à exagérer l'importance de l'œuvre qu'il traduit. A ce point de vue, j'ai cherché, au contraire, en étudiant les sources du* Fakhrî, *à faire le départ entre ce qui est vraiment l'œuvre personnelle d'Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ et ce qu'il a copié* textuellement[2] *d'Ibn al-Athîr ou d'autres ouvrages. Et il y a lieu de croire que ces investigations, poussées plus loin, feraient découvrir les sources, — peu nombreuses je crois, — où l'auteur a puisé les passages que je n'ai pu identifier. Ce ne sera pas un cas isolé, la*

1. Voy. les éloges qui ont été faits du style d'Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ, par AHLWARDT, *Al-Fachrî*, Introduction, p. XXXIV; JULES MOHL, *Vingt-sept ans d'histoire des études orientales*, t. II, p. 326 (*Rapport sur les études orientales*, présenté à la Société Asiatique le 29 juin 1861); BARBIER DE MEYNARD, *Prairies d'or*, t. II, avertissement, p. V; HARTWIG DERENBOURG, *Al-Fakhrî*, Introduction, p. 27; le P. L. CHEIKHO, *S. J.*, *Madjânî-l-adab*, VII, p. 12.

2. La plupart des passages copiés textuellement ont été identifiés et indiqués en note.

plupart des historiens postérieurs à Ṭabarî n'ayant fait que se copier les uns les autres; mais Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ y perdra peut-être la réputation d' « écrivain éloquent », d' « écrivain original »[1], *dont il jouit depuis si longtemps en Europe. Son récit, dont on a vanté si souvent le style, apparaît dès maintenant comme une mosaïque, dont les différents fragments ont été empruntés à des auteurs auxquels Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ a fait allusion dans sa préface, mais qu'il n'a pas toujours cités.*

Ce résumé de l'histoire des dynasties musulmanes a eu, comme on le sait, une fortune prodigieuse, depuis qu'en 1806 Silvestre de Sacy lui a donné, pour la première fois, droit de cité dans l'enseignement de l'arabe. Non seulement, tout auteur de chrestomathie arabe se croyait obligé d'y insérer, en bonne place, un extrait[2] *du* Fakhrî, *mais les tentatives de traduction partielle ou intégrale n'ont pas manqué. S. de Sacy*[3], *Amable Jourdain*[4], *Hartwig Derenbourg*[5], *Cherbonneau*[6], *Jules Gantin*[7], *pour ne citer que les morts, ont*

1. Voy. page I, note 1.
2. En dehors des extraits, dont on trouvera la liste ci-après, l'ouvrage a été édité en entier, à trois reprises, par Ahlwardt, Hartwig Derenbourg et la *Société Égyptienne pour l'impression des ouvrages arabes*. Voy. plus loin la *Bibliographie*.
3. Voyez plus loin la *Bibliographie*.
4. *Id.*
5. M. Hartwig Derenbourg avait formé le projet d'une traduction française intégrale du *Fakhrî* et l'avait annoncé en 1885 (Voy. *Chrestomathie élémentaire de l'arabe littéral*, 1re édition, par H. Derenbourg et J. Spiro, p. VIII). En 1892, lors de la 2e édition de cette *Chrestomathie* (p. VIII), il disait « préparer une édition nouvelle du texte et une traduction française ». Enfin, en 1895, lors de l'apparition de l'édition du texte arabe, M. H. Derenbourg écrivait : « Voici le texte qui paraît: quant au projet de traduction, il est abandonné en ce qui me concerne. » Cf. H. Derenbourg, *Al-Fakhrî*, Introduction, p. 39, note 4.
6. Voy. plus loin la *Bibliographie*.
7. Renseignement verbal.

fait au Fakhrî *les honneurs d'une traduction partielle ou d'un projet de traduction complète.*

La belle ordonnance du plan, plus encore que la valeur réelle de l'ouvrage, les détails sur le vizirat, enfin la commodité d'un résumé qui n'omet rien d'essentiel, sont peut-être les principales raisons de ce succès, qu'un siècle d'existence ne semble pas avoir épuisé.

Dans cette traduction intégrale du Fakhrî, *j'ai tenu compte et cherché à tirer profit des travaux de mes devanciers. Les trois fragments qui ont été traduits en français, — les seuls qui existent à ma connaissance, — sont dus à S. de Sacy, à Jourdain et à Cherbonneau. J'ai pensé qu'il eût été téméraire de ma part de porter une main sacrilège sur la belle traduction du premier fragment, due à notre grand Sacy. Je ne me suis permis d'y toucher que pour la mettre en harmonie avec le reste de l'ouvrage, et dans les cas, peu nombreux, où j'ai osé me séparer de l'opinion de ce patriarche de l'orientalisme. On en trouvera les raisons dans les notes qui accompagnent cette partie de l'ouvrage.*

Le court fragment traduit par Amable Jourdain[1] *ne m'a rien fourni d'utile.*

Quant aux trois chapitres dus à la plume de Cherbonneau, ils laissent beaucoup à désirer. En maint passage, on pourrait qualifier la traduction de fantaisiste. Il me répugnait de relever systématiquement à chaque pas les nombreuses inadvertances du traducteur; quelques-unes seulement ont été indiquées dans les notes.

L'édition qui a servi de base à la présente traduction est celle de M. Hartwig Derenbourg[2], *qui a réa-*

1. Dans les *Fundgruben des Orients*, Wien, 1809-1816, t. V, pp. 28-40.
2. Voyez plus loin la *Bibliographie*.

lisé, comme on le sait, un incontestable progrès sur celle de l'éminent orientaliste M. Ahlwardt[1]. *Mais, au crible de la traduction, le texte le mieux imprimé révèle la moindre inadvertance et met en lumière toutes les difficultés de la constitution d'un texte d'après un seul manuscrit, fût-il aussi parfait que celui du* Fakhrî.

J'ai dû dans ces cas, assez nombreux, recourir à mon tour au manuscrit unique[2] *pour retrouver la bonne leçon, ou rectifier la lecture, ou rétablir le passage omis.*

Dans quelques autres cas, moins nombreux, mais plus difficiles, il a fallu prendre parti contre le manuscrit lui-même. Les raisons et les autorités ont été alors indiquées dans les notes. Enfin les errata *placés en tête de la traduction donnent la liste complète de ces petites modifications. Une main plus experte en aurait peut-être découvert un plus grand nombre, mais le traducteur serait suffisamment récompensé de ses efforts, si son travail pouvait contribuer à fixer avec plus de précision un texte, qui a déjà eu l'honneur de trois éditions dans trois pays différents*[3].

*
* *

Pour faciliter l'utilisation de cette traduction, on y a joint, en dehors de la Table des Matières, *les instru-*

1. Voy.. plus loin la *Bibliographie.*
2. Fonds arabe de la *Bibliothèque Nationale*, n° 2441.
3. Cette notoriété n'a pas empêché un auteur d'écrire tout dernièrement qu'El Fakhri est un célèbre historien qui *vivait sous les Abbasides, au deuxième siècle de l'Hégire.* Voy. J. Cattan, Traduction de l'*Histoire de la civilisation musulmane* de Georgi Zaidân, in *Revue Tunisienne*, n° 68 (mars 1908), p. 107, note 10.

ments de travail suivants : 1° un index général alphabétique et analytique des noms propres et des choses ; 2° une table des mots arabes qui ont donné lieu à une explication spéciale dans les notes; 3° une table des ouvrages cités dans les notes; 4° un erratum *du texte arabe.*

INTRODUCTION

Cette introduction eut été beaucoup plus longue, si deux éminents arabisants, ceux-là mêmes qui ont publié le texte arabe, MM. Ahlwardt et Hartwig Derenbourg, n'avaient pas déjà épuisé le sujet, chacun à son tour, dans deux magistrales introductions, placées par eux au seuil de leurs éditions du *Fakhrî*. J'avais même conçu le projet de reproduire ici purement et simplement l'*Introduction* de M. Derenbourg. Mais les renseignements sur l'auteur que M. Ahlwardt a, depuis, publiés dans son « Catalogue des Manuscrits arabes de Berlin[1], » les réflexions que m'a suggérées l'étude du *Fakhrî* et qui modifient un peu le point de vue auquel on s'est toujours placé pour juger cette œuvre, les idées de son auteur et son style, enfin la découverte d'un manuscrit persan, qui paraît être la traduction libre du *Fakhrî* : telles sont les raisons qui m'ont décidé à reprendre pour mon compte ce travail, pour en avoir seul la responsabilité. A la vérité, il y avait peu de chose à glaner après ces deux savants, et je ne pouvais espérer faire de grandes découvertes après eux. Mais j'ai tâché de bannir de cette introduction tout ce qui est hypothèse sur la vie de l'auteur ou sur le caractère de son ouvrage, ne

1. W. Ahlwardt, *Verzeichniss der arabischen Handschriften der Königlichen Bibliothek zu Berlin*, IX (1897), p. 26. C'est avec une sincère émotion que je lis dans un ouvrage posthume de M. Derenbourg (*Vie d''Oumâra du Yémen*, p. 379) une note où il me signalait l'existence des renseignements nouveaux trouvés par M. Ahlwardt : « Je saisis l'occasion de les signaler aux admirateurs de cette piquante *Histoire du khalifat et du vizirat* et au traducteur présumé, M. Émile Amar. »

retenant que ce qui paraît définitivement acquis ou s'appuie sur des données fournies par l'ouvrage lui-même.

Nous ne dirons rien de l'histoire du manuscrit unique[1], déjà faite, à trois reprises, par Sacy[2], Ahlwardt[3] et Derenbourg[4]. Nous étudierons seulement la vie de l'auteur, les caractères de son œuvre, et nous terminerons par la bibliographie. Pour cette dernière partie, je reproduirai, dans un autre ordre et en la complétant, la liste donnée par M. Hartwig Derenbourg[5].

*
* *

L'AUTEUR

C'est M. Ahlwardt qui a identifié notre auteur et publié une notice sur son père le surintendant des 'Alîdes, le *naqîb an-nouqabâ* Tâdj ad-Dîn 'Alî ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ. C'est encore lui qui a trouvé et publié d'autres extraits d'un manuscrit arabe de Berlin, qui nous fournissent quelques renseignements nouveaux sur l'auteur.

Les sources d'informations sur la vie d'Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ sont peu nombreuses. On n'a eu jusqu'ici que son propre livre et une notice sur ses ascendants contenue dans un

1. L'accession du petit manuscrit incomplet découvert par M. DERENBOURG n'a pas modifié sensiblement la constitution du texte. Au moment de mettre sous presse, j'ai eu connaissance de l'existence d'un troisième manuscrit du *Fakhrî*, qui proviendrait de la collection de l'ex-sultan de Turquie, 'Abdu-l-Ḥamîd. Un examen sommaire de ce manuscrit, à la librairie Welter, m'a donné la conviction que je me trouvais en présence d'une copie sans aucune valeur, exécutée d'après l'édition de M. Ahlwardt.

2. *Chrestomathie arabe*, 2e édition, I, p. 30 et suiv.

3. ELFACHRI, *Geschichte der islamischen Reiche vom Anfang bis zum Ende des Chalifates*, Introduction, p. 13 et suiv.

4. AL-FAKHRÎ, Introduction, p. 29 et suiv.

5. *Idem*, p. 35 et suiv.

ouvrage sur la généalogie des 'Alîdes [1]. Depuis 1897, nous avons les renseignements que M. Ahlwardt a trouvés dans le manuscrit arabe 9403 de la Bibliothèque de Berlin [2], et qu'il a publiés dans son catalogue de cette Bibliothèque. C'est d'après ces documents que l'on peut établir le nom exact de notre auteur.

D'après les frontispices des deux manuscrits [3] du *Fakhrî*, le *laqab* ou surnom honorifique de notre auteur serait *Ṣafî ad-Dîn*. Mais dans le manuscrit 9403 [4] de Berlin, dont M. Ahlwardt a extrait le passage relatif à notre auteur, celui-ci est appelé *Djalâl ad-Dîn* et non *Ṣafî ad-Dîn*. Cette divergence sur le *laqab* n'a rien d'étonnant; sans être très fréquente, la coexistence de deux *laqab* différents pour une même personne paraît établie par des exemples assez nombreux. En plus du *laqab*, le manuscrit de Berlin [5] nous fait connaître pour la première fois la *kounya* ou surnom patronymique de notre auteur : c'est *Aboû Dja'far*. Enfin ce même manuscrit, en donnant la généalogie de notre auteur, y introduit deux générations de plus et quelques modifications dans les noms de ses ancêtres. Voici son arbre généalogique jusqu'au khalife 'Alî : *Djalâl ad-Dîn Aboû Dja'far Mouḥammad*, fils de Tâdj ad-Dîn Aboû-l-Ḥasan *'Alî*, fils de Chams ad-Dîn *'Alî*, fils de Ḥasan, fils de Ramaḍân, fils d''Alî, fils d''Abd Allâh, fils de *Ḥamza*, fils de Moufridj, fils de Moûsâ, fils d''Alî, fils de *Qâsim ar-Ra'îs*, fils de Mouḥammad, fils de *Qâsim ar-Rassî*, fils d'Ibrâhîm Ṭabâṭabâ, fils d'Ismâ'îl ad-Dîbâdj, fils d'Ibrâhîm al-Ghamr, fils de Ḥasan, fils de Ḥasan, fils d''Alî le khalife.

1. Djamâl ad-Dîn Aḥmad ibn 'Inaba, *'Oumdat aṭ-ṭâlib fi nasab âl Abî Ṭâlib*, manuscrit 2021 du fonds arabe de la Bibliothèque nationale.
2. W. Ahlwardt, *Verzeichniss der arabischen Handschriften*, XI (1897), p. 26.
3. Manuscrits 2441 et 2442 de la Bibliothèque nationale.
4. Folio 25^{b}.
5. *Ibidem*.

1. **'ALÎ** (le khalife).

2. Ḥasan — Ḥosain

3. Ḥasan

4. Ibrâhîm al-Ghamr

5. Ismâ'îl ad-Dîbâdj

6. Ibrâhîm Ṭabâṭabâ

7. Qâsim ar-Rassî

8. Mouḥammad

9. Qâsim ar-Ra'îs

10. 'Alî

11. Moûsâ

12. Moufridj

13. Ḥamza

14. 'Abd Allâh

15. 'Alî

16. Ramaḍân

17. Ḥasan

18. 'Alî (Chams ad-Dîn)

19. 'Alî (Tâdj ad-Dîn)

20. (*Ṣafî ad-Dîn*) *Djalâl ad-Dîn Aboû Dja'far Mouḥammad.*

AUTEUR DU FAKHRÎ.

Comme on le voit par le tableau généalogique ci-dessus, notre auteur descend du khalife 'Alî par la branche de Ḥasan, et il est à la vingtième génération de ce khalife. D'après Ibn 'Inaba[1], il n'y aurait au total que dix-huit

1. *Ms.* cité ci-dessus, f° 108 r°. Cf. H. DERENBOURG, *Al-Fakhrî*, Introduction, p. 3.

générations depuis notre Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ jusqu'au khalife 'Alî. Mais il y a lieu de croire que la généalogie que nous avons donnée d'après le *manuscrit* 9403 de Berlin est plus exacte, car, à partir de *Qâsim ar-Ra'îs*, c'est-à-dire à partir de la neuvième génération, Ibn 'Inaba ne suit plus les ramifications de cette famille, et se borne à mentionner, parmi les illustres descendants de Qâsim ar-Ra'îs, la famille de *Ramaḍân* dont l'auteur du *Fakhrî* est issu [1].

Les deux généalogies diffèrent donc sur deux points :

1° Ibn 'Inaba compte, au total, dix-huit générations depuis le khalife 'Alî jusqu'à notre auteur, au lieu des vingt que nous avons adoptées d'après le manuscrit de Berlin. Il omet les numéros 13 et 17 du tableau généalogique ci-dessus;

2° D'après ce même Ibn 'Inaba, le grand-père de notre auteur se nommerait *Mouḥammad* [2], tandis que, d'après le manuscrit de Berlin [3], il s'appellerait *'Alî*, comme son propre fils, le père de notre auteur.

Quoi qu'il en soit, les ancêtres d'Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ furent tous des hommes connus, sur lesquels nous avons des renseignements soit dans les ouvrages consacrés aux généalogies des 'Alîdes, soit dans les ouvrages historiques.

Notre auteur est issu de la famille de Ramaḍân, le seizième ancêtre depuis 'Alî. Cette famille, qui habitait d'abord Wâsiṭ, se transporta [4], à une époque qu'on ne peut préciser, à Ḥilla, c'est-à-dire tout près de Baghdâdz. Le surnom d'Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ, sur lequel on a formé toutes sortes d'hypothèses [5], et qui devint partie intégrante du nom de

1. *Ms.* cité f° 108 r°.
2. *Ibidem.*
3. Folio 25b; AHLWARDT, *Verzeichniss*, IX, p. 26.
4. Ms. arabe 9403 de Berlin, f° 25, v°. Cf. AHLWARDT, *Verzeichniss*, IX, p. 26.
5. Cf AHLWARDT, *Elfachri*, pp. XXII-XXIV; H. DERENBOURG, *Al-Fakhrî*, Introduction, p. 4.

la famille, ne semble pas remonter au delà de la troisième génération, c'est-à-dire du grand-père de notre auteur. Nous savons déjà que le nom de ce grand-père [1] est l'objet d'une divergence entre les deux manuscrits que nous avons utilisés pour cette notice : *Mouḥammad* d'après le manuscrit [2] de Paris, *'Alî* d'après le manuscrit [3] de Berlin. Quoi qu'il en soit, ce grand-père dont le surnom honorifique, *laqab,* était *Chams ad-Dîn* et qui jouissait d'une grande réputation de piété et de modestie [4], fut surnommé *Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ,* à cause de sa mère qui était de la famille de *Ṭiqṭaqâ*; c'est elle qui transmit ce nom à ses descendants [5]. Cette explication de l'origine de ce surnom donné à la famille d'Ibn Ṭabâṭabâ paraît vraisemblable.

Le père de notre auteur, le nommé Tâdj ad-Dîn 'Alî, fut un personnage marquant, occupa les hautes fonctions d'intendant des 'Alides, à Ḥilla, puis à Koûfa, et enfin celles de surintendant des 'Alides à Baghdâdz; il mourut assassiné en 1281, sous l'intigation d''Aṭâ Mâlik al-Djouwainî, ministre des Finances d'Abâqâ, fils d'Hoûlâgoû [6]. Nous ne reviendrons pas ici sur l'anecdote que MM. Ahlwardt et Derenbourg ont publiée et traduite d'après le manuscrit 2021 de Paris [7], et qui montre le surintendant Tâdj ad-Dîn profitant d'une année de sécheresse pour vendre très cher les denrées qu'il avait dans ses magasins et arriver ainsi à une très grande fortune.

Tâdj ad-Dîn 'Alî était marié à une femme de Qâm [8]; c'est de cette union que naquit l'auteur du *Fakhrî*, Djalâl ad-Dîn Aboû Dja'far Mouḥammad. Nous avons peu de

1. N° 18 du tableau généalogique.
2. N° 2021, f° 108 r°.
3. N° 9403, f° 25 v°.
4. *Ibid.*
5. وبها عرف البيت; *ibidem.*
6. Ms. arabe 2021 de Paris, f° 108.
7. *Ibidem.*
8. Ahlwardt, *Verzeichniss*, IX, p. 26.

renseignements sur ce dernier, en dehors de ce qu'il nous a laissé lui-même dans son livre. L'auteur du manuscrit arabe n° 9403 de Berlin [1] nous dit seulement qu'il était marié à une Persane du Khorâsân, et qu'il eut d'elle un fils appelé 'Alî aṣ-ṣaghîr.

Nous ne savons rien sur la jeunesse d'Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ, né vers 1262 [2], c'est-à-dire vingt ans environ avant l'assassinat de son père. On a conclu [3] de l'inscription conservée au frontispice du manuscrit arabe 2442 [4] de la Bibliothèque nationale, qu'Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ avait fini par reconquérir tous les biens qui avaient été confisqués à son père et par être nommé *surintendant* des 'Alîdes (*naqîb an-nouqabâ*) à Baghdâdz. Cela est possible, même vraisemblable, mais ne résulte pas nécessairement du texte invoqué. Ce texte emploie, il est vrai, le titre de *naqîb an-nouqabâ* (surintendant), généralement réservé au grand *naqîb* de Baghdâdz, mais c'est probablement une épithète due seulement au copiste, car le manuscrit 9403 de Berlin [5] nous dit qu'Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ succéda à son père, Tâdj ad-Dîn, comme *intendant* des 'Alîdes à Ḥilla et aux Machâhid [6].

Nous passons également sur les prétendues [7] relations d'Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ avec le *ṣâḥib* 'Aṭâ Mâlik, qui ne paraissent pas suffisamment établies malgré les quelques indices qui ont été relevés par M. Ahlwardt [8]. Tant qu'on n'aura pas trouvé dans quelque manuscrit une biographie de notre auteur, il est difficile de tracer avec précision les

1. Ahlwardt, *Verzeichniss*, IX, p. 26.
2. H. Derenbourg, *op. cit.*, p. 7.
3. *Idem*, p. 9.
4. F° 1 r°.
5. *Loc. cit.*
6. تولى النقابة بالحلة و المشاهد بعد ابيه.
7. Ahlwardt, *Elfachri*, pp. xvii-xviii. Cf., en sens contraire, H. Derenbourg, *Al-Fakhrî*, Introduction, p. 7.
8. *Loc. cit.*

grandes lignes d'une vie qui nous échappe presque complètement. La connaissance certaine qu'Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ avait de la langue persane [1], son mariage avec une Persane du Khorâsân [2], les observations personnelles qu'il donne sur les Persans [3], tout cela pourrait faire supposer qu'il avait passé une partie de sa vie en Perse, peut-être toute son adolescence. Mais ce n'est là qu'une hypothèse.

On a conclu [4] aussi de certains passages [5] de son livre, que notre auteur s'était rendu, antérieurement à 1301, date de la composition de son livre, à Irbil, à Baṣra, à Koûfa, et probablement à Ispahân. C'est possible, mais les passages invoqués ne le prouvent pas. Tout ce qu'on peut affirmer avec certitude, c'est qu'Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ a été, en 1297, à Marâgha, où il visita le tombeau de Moustarchid, dont il admira la belle coupole [6], et qu'il entreprit, en 1301, un voyage vers Tabrîz, au cours duquel il dut s'arrêter, par suite du mauvais temps, à Mossoul, où il composa son livre, comme nous le dirons plus loin [7].

Le cercle des relations d'Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ paraît assez étendu, malgré le petit nombre des personnes qu'il a citées, surtout dans la partie anecdotique de son ouvrage. Ce sont, pour la plupart, des hommes importants et bien placés pour le renseigner.

Malheureusement, nous ne pouvons tirer de là aucun indice sur la date approximative de la mort d'Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ ; son ouvrage étant daté de 1301, il se trouve que

1. Il cite des vers persans, pp. 62 et 439 du texte arabe; *Traduct.*, pp. 74 et 560.
2. Voy. ci-dessus, p. XIII.
3. Voy. traduct., p. 22 : « Les Persans aiment passionnément ce livre (al-Yamînî) et le recherchent avec ardeur. »
4. H. Derenbourg, *Al-Fakhrî*, Introduction, p. 13.
5. Texte arabe, pp. 41-42; 122; 141; 416; traduction, p. 52.
6. Texte arabe, p. 408; traduction, p. 522.
7. Voy. *infrà*, p. XV et texte arabe, p. 8; traduction, p. 8 et suiv.

cette date est postérieure à tout ce que nous pouvons induire des rapprochements des dates de naissance ou de décès de tous les personnages qu'il a cités. C'est pour cette raison que nous ne reproduisons pas ici les passages du *Fakhrî* qui les concerne [1], et qu'on trouvera plus loin dans la traduction.

Tels sont les renseignements, peu nombreux, que nous avons actuellement sur l'auteur. Peut-être trouverons-nous un jour, dans quelque manuscrit inédit, une notice qui nous en fera connaître davantage.

*
* *

L'ŒUVRE

L'auteur nous a renseignés lui-même sur son œuvre, sur les raisons qui la lui ont fait entreprendre et sur le plan qu'il s'était proposé de remplir. Nous n'avons aucun autre renseignement que ceux qu'il nous a laissés lui-même.

En l'année 1302, Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ entreprit un voyage vers Tabrîz, la capitale de l'Adzrabâidjân, mais les rigueurs d'un hiver exceptionnel le contraignirent à faire halte à Mossoul [2], où il ne comptait pas s'arrêter. Il ne nous a pas dit, dans son récit, quel avait été son point de départ. On a conjecturé [3] « qu'il habitait Baghdâdz ». La vérité est que nous n'avons pas de données précises sur ce point. Et si l'on peut hasarder une conjecture, c'est que notre auteur habitait vraisemblablement *Ḥilla*, où il fut,

1. Ces passages ont été analysés par M. H. Derenbourg dans son *Introduction au Fakhrî*, pp. 10-13.
2. Voy. la traduction,, p. 8.
3. Hartwig Derenbourg, *Introduction*, p. 1 *in fine*.

après son père Tâdj ad-Dîn ʿAlî, intendant (*naqîb*) des ʿAlîdes[1].

Quoi qu'il en soit, notre auteur fut obligé de « séjourner à Mossoul le temps nécessaire pour que le froid diminuât », sauf à continuer ensuite sa route vers Tabrîz.

C'est là, à Mossoul, qu'il entendit parler des qualités éminentes du seigneur de cette ville, « le maître obéi, le roi auguste, le plus excellent et le plus grand parmi les rois, le plus noble et le plus longanime des juges »[2], le principicule Fakhr ad-Dîn ʿÎsâ, fils d'Ibrâhîm, qui gouvernait Mossoul, avec le titre de roi, *malik*, au nom du souverain mogol Arghoûn[3]. Fakhr ad-Dîn, de son côté, apprit la présence à Mossoul de cet hôte de marque et le fit mander auprès de lui[4]. Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ fut charmé de l'accueil que lui fit le prince, et, pour lui témoigner sa gratitude et son attachement, il résolut d'employer son séjour forcé à Mossoul à la composition d'un livre d'histoire, pour l'offrir en hommage à son protecteur[5].

Telle est la genèse de la conception de ce livre. Je ne m'étendrai pas sur le plan adopté par l'auteur, qui l'a expliqué lui-même en tête de son livre et qu'il a réellement suivi, comme on peut le voir dans cette traduction. « J'ai[6] divisé mon ouvrage, dit-il, en deux sections. Dans la première, j'ai traité de la conduite des sultans et des procédés de la politique royale, des qualités par lesquelles le souverain se distingue des sujets, de celles qu'il doit posséder et des vices dont il doit être dépourvu ; j'ai parlé également de ses devoirs envers ses sujets et des

1. Voy. ci-dessus, p. XIII.
2. Traduct., p. 8.
3. DE HAMMER, *Geschichte der Ilchane*, I, 343, 347 (DERENBOURG, *ibid.*, pp. 17-18).
4. Traduct., p. 15.
5. *Id.*, p. 16.
6. *Id.*, p. 17.

devoirs de ses sujets envers lui. J'ai orné mon discours sur ce sujet en l'incrustant de versets du Qoran et de paroles authentiques (*ḥadîths*) du Prophète, d'anecdotes piquantes et de vers agréables.

« La seconde section suit, dynastie par dynastie, l'histoire des empires les plus fameux, dont l'autorité a été universellement reconnue et dont les beautés ont atteint la perfection. J'ai commencé par la dynastie des quatre premiers khalifes : Aboû Bakr, 'Omar, 'Othmân et 'Alî (qu'Allâh soit satisfait d'eux !) en observant l'ordre où ils se sont succédé. Puis j'ai passé à la dynastie qui reçut l'empire de leurs mains, et qui est la dynastie des Oumayyades, puis à la dynastie qui succéda à ceux-ci, celle des 'Abbâsîdes. J'ai exposé ensuite l'histoire des dynasties qui régnèrent concurremment avec les dynasties principales, comme celles des Boûyîdes, des Saldjoûqîdes, des Fâṭimîdes d'Égypte, le tout succinctement, car ce sont des dynasties qui ont existé concurremment avec les 'Abbâsîdes, mais dont l'autorité ne fut pas généralement reconnue. Dynastie par dynastie, je parlerai d'une manière générale de la vue d'ensemble qui est résultée dans mon esprit de la lecture des biographies et des annales. Je dirai quel fut leur commencement et quelle fut leur fin, et j'ajouterai un certain nombre de renseignements suffisants sur les belles qualités des rois de ces dynasties et sur les histoires de leurs sultans. Et si quelque renseignement les concernant échappe à mon esprit et que j'aie besoin de l'insérer, ou un vers remarquable, ou un verset du Qoran, ou une tradition (*ḥadîth*) du Prophète, je le puiserai dans ses sources les plus sûres. Puis, en mentionnant les dynasties l'une après l'autre, je parlerai d'abord des généralités qui les concernent ; ensuite, je passerai en revue, l'un après l'autre, leurs rois, en parlant des batailles célèbres et des événements mémorables qui ont eu lieu sous son règne. Puis, à la fin du règne de ce

prince, je mentionnerai ses vizirs, l'un après l'autre, ainsi que les anecdotes curieuses qui les concernent. Après avoir épuisé l'histoire du prince et de ses vizirs, j'aborde le prince suivant et je raconte les événements qui eurent lieu sous son règne, de même que les biographies de ses vizirs et ainsi de suite jusqu'à la fin de la dynastie ʿabbâsîde. »

Ce cadre, Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ l'a effectivement rempli, mais d'une manière inégale, suivant les sources dont il pouvait disposer. Dans la première partie [1], réservée à l'étude « de la conduite des sultans et des procédés de la politique royale » [2], l'auteur n'aborde nullement les problèmes de la politique et n'expose aucune théorie personnelle sur la transmission du pouvoir, ou sur la forme du gouvernement. Il nous dit lui-même qu'il ne s'était pas proposé d'étudier ces questions dans son livre : « Parler de l'origine de la royauté et de sa véritable nature, de sa division en maîtrises religieuses et temporelles, comme le khalifat, le sultanat, l'émirat et la wilâyat, dire ce qui dans tout cela a été réglé conformément à la loi divine et ce qui ne l'a pas été, exposer les systèmes divers soutenus par les penseurs au sujet de l'*imâmat* (la souveraineté), tel n'est pas le but de ce livre qui n'a pas été écrit pour ces investigations ; il n'a été composé qu'en vue des principes de la politique et des règles de conduite dont on tire profit dans les événements qui se produisent et dans les conflits qui surviennent, dans la manière de gouverner, dans l'organisation défensive du royaume, dans l'amélioration des mœurs et de la conduite [3]. »

Son sujet étant ainsi délimité, Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ se place, pour résoudre ces questions, à un seul point de vue : le

1. Traduct., p. 24 et suiv.
2. *Id.*, p. 17.
3. *Id.*, pp. 24-25.

souverain. Tout dépend des qualités, bonnes ou mauvaises, du prince. Il établit, par des citations de paroles authentiques (ḥadîths) du Prophète et par des exemples, que les sujets suivent généralement, en tous points, la manière d'être de leur souverain. « C'est ainsi que lorsque le roi aime une chose, les gens aiment cette même chose ; ce qu'il hait, ils se prennent à le haïr ; lorsqu'il s'adonne à quelque chose, ils s'y adonnent de même, soit naturellement, soit qu'ils y plient leur naturel pour gagner les bonnes grâces du souverain [1]. » Et là-dessus, Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ cite comme exemple le changement profond qui se produisit dans les mœurs et dans la civilisation des pays autrefois soumis au khalifat, du jour où ils tombèrent au pouvoir des Mogols [2]. C'est la justification du dicton populaire : « Les hommes suivent la religion [3] de leurs princes. »

Et du moment que tout dépend du prince, c'est à lui qu'Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ consacre la première partie de son ouvrage, en énumérant les qualités qu'il doit avoir, les défauts dont il doit être exempt, les droits et les devoirs qu'il a envers ses sujets, enfin les particularités qui le distinguent du commun des hommes.

Parmi les qualités « qu'il est désirable de rencontrer chez un roi [4] », Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ cite, en les commentant, les suivantes : l'intelligence, la justice, l'instruction, au sujet de laquelle il fait un curieux parallèle [5] entre les souverains musulmans, perses et mogols, montrant les points de vue différents auxquels les souverains de ces dynasties se sont placés pour cultiver certaines sciences à l'exclusion d'autres. Il exige encore du prince la crainte de

1. Traduct., p. 41.
2. *Id.*, p. 42.
3. Ou la conduite; voy. trad., p. 41.
4. Traduct., p. 25 et suiv.
5. *Id.*, p. 28.

Dieu [1], l'indulgence [2], la générosité [3], la dignité [4], la sagesse politique [5], la fidélité aux engagements [6].

A ces dix qualités, l'auteur oppose [7] les défauts dont un grand roi doit être exempt, et montre, par des exemples et des anecdotes piquantes, les inconvénients qui peuvent en résulter aussi bien pour le roi que pour les sujets. Au nombre de ces défauts, il range : la colère [8], la précipitation [9], l'inquiétude et l'ennui [10].

Le roi, qui mérite le titre de « grand roi » parce qu'il réunit les qualités énumérées ci-dessus et est exempt des défauts que leur oppose notre auteur, a des droits sur ses sujets et peut les contraindre à les respecter. Le roi peut exiger, en premier lieu, *l'obéissance* [11], qui est « le principe sur lequel repose le bon ordre dans les affaires de l'État, celui grâce auquel le roi peut protéger le faible contre le fort et rendre une égale justice distributive ». L'auteur profite de cette occasion pour faire un grand éloge de la dynastie des Mogols, qui rencontra, « de la part de ses armées et de ses sujets, une obéissance telle qu'aucune dynastie au monde n'en a joui » [12]. Et Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ de passer en revue toutes les dynasties musulmanes qu'il compare l'une après l'autre à celle des Mogols, toujours à l'avantage de cette dernière. Ces appréciations, sur ce point, ne manquent généralement ni de justesse ni d'impartialité.

Enfin le roi a encore droit aux hommages, aux bons conseils et à la discrétion de ses sujets [13].

1. Traduct., p. 29.
2. *Idem*, p. 30.
3. *Idem*, p. 35.
4. *Idem*, p. 36.
5. *Idem*, p. 37.
6. *Idem*, p. 37.
7. *Idem*, p. 42 et suiv.
8. *Idem*, p. 42.
9. *Idem*, p. 43.
10. *Idem*, p. 43.
11. *Idem*, p. 43.
12. *Idem*, p. 44.
13. *Idem*, p. 55.

Les devoirs du roi envers ses sujets sont naturellement la contre-partie de ses droits sur eux. Il doit notamment protéger et défendre le royaume aussi bien contre l'étranger que contre ceux qui en troubleraient l'ordre à l'intérieur [1]; faire preuve de patience et de douceur envers les sujets en faute [2]; « tenir la balance égale dans ses jugements entre le plus humble et le plus élevé »; être reconnaissant envers Dieu et le louer de ses faveurs; distribuer honneurs et largesses aux hommes éminents; éviter la fréquentation des « gens vils du bas peuple » [3], la société des femmes.

Ayant ainsi défini les droits et les devoirs du prince, Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ passe ensuite à la conduite qu'il doit tenir envers ses sujets, autrement dit à la politique gouvernementale. Ici également, il ne faudrait pas s'attendre à rencontrer des vues profondes sur la politique, ni une discussion théorique sur les principes du gouvernement. C'est encore du prince que dépend la marche, plus ou moins bonne, des affaires publiques; et c'est pourquoi, le comparant à un médecin [4], Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ exige que le prince connaisse le tempérament de son peuple, voire même de chaque classe du peuple, afin de la traiter suivant son tempérament. L'auteur reconnaît, il est vrai, que c'est là une tâche difficile et que « ce savoir exige de la finesse d'esprit, de la justesse dans le discernement, la pureté du cœur, une perspicacité achevée et une attention d'esprit parfaite. Car combien les naturels sont difficiles à distinguer; et les tempéraments et les caractères, quelle peine pour les démêler [5]! »

L'auteur est aussi partisan de la peine de mort [6], mais

1. Trad., p. 55.
2. *Idem*, p. 56.
3. *Idem*, pp. 58-59.
4. *Idem*, p. 67.
5. *Idem.*, p. 68.
6. *Idem.*

dans la limite du strict nécessaire et à la condition d'éviter les raffinements et les mutilations inutiles.

Enfin, Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ termine cette première partie de son ouvrage en recommandant au prince la résolution, la générosité et beaucoup d'autres qualités louables, et en illustrant le tout par des exemples et des anecdotes choisies *ad hoc*.

Si les idées générales manquent dans cette partie de l'ouvrage, qui eut pu être plus philosophique, plus théorique, du moins sa lecture est-elle agréable, son style simple, mais non sans élégance, son plan bien ordonné. Et, d'ailleurs, on ne peut tenir rigueur à notre auteur de ce que les vues philosophiques soient absentes de son ouvrage, car, à l'exception de l'illustre Ibn Khaldoûn, chez quel historien arabe trouve-t-on ce qu'on appelle la philosophie de l'histoire ?

Cette première partie du *Fakhrî* est-elle personnelle à Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ ? On n'oserait pas l'affirmer, si l'on songeait aux nombreux passages que l'auteur a empruntés en silence à d'autres dans la seconde partie de son livre. Dans tous les cas, s'il y a plagiat, nous ne connaissons pas l'original et, jusqu'à plus ample informé, on peut attribuer à Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ la paternité de cette première section.

Il n'en est pas de même de la deuxième section [1], qui forme la principale partie de l'ouvrage : celle-ci est, croyons-nous, formée de passages empruntés à différents auteurs, tantôt textuellement, tantôt en abrégé quand l'étendue de l'original n'en permettait pas la reproduction intégrale. Dans cette partie, il n'y a, à vrai dire, de personnel à notre auteur que les transitions et, comme dans la première partie, la disposition matérielle du plan. Nous connaissons déjà ce plan, qui consiste à parler de chaque khalife, de sa conduite, des événements les plus impor-

1. Trad., p. 118 et suiv.

tants de son règne, de sa mort, et enfin de ses vizirs dans l'ordre où ils se sont succédé. Ici, notre auteur me semble avoir pris surtout pour guide Ibn al-Athîr, en retournant, pour ainsi dire, le plan de cet historien. On sait qu'Ibn al-Athîr a rangé son vaste *Kâmil* d'après l'ordre chronologique, c'est-à-dire qu'il en a fait de véritables annales. En ce qui concerne les khalifes, il donne la biographie de chacun d'eux sous la dernière année de son règne, c'est-à-dire celle de son abdication ou déposition ou celle de sa mort. Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ, avons-nous dit, a retourné ce plan : il a commencé par où finissait Ibn al-Athîr ; il est allé puiser chez cet historien, à la fin du règne de chaque khalife, la biographie de celui-ci, pour le mettre comme introduction à son règne dans son propre ouvrage ; puis, revenant sur ses pas, il choisissait dans Ibn al-Athîr les faits les plus importants qui ont illustré ce règne et en reproduisait le récit, généralement abrégé, qu'il faisait suivre de l'indication de la date du décès de ce khalife. Telle est, invariablement, la méthode qu'il a suivie. Mais il ne s'est pas borné à prendre comme guide Ibn al-Athîr; il l'a généralement copié textuellement pour la biographie des princes, et abrégé, tout en conservant la majeure partie de ses expressions, pour les événements politiques.

On aurait pu être tenté, en comparant les deux textes, de croire qu'Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ a suivi le récit de Ṭabarî pour la période qui va jusqu'à la fin du troisième siècle de l'Hégire. Mais nous ne pensons pas qu'il ait utilisé l'ouvrage de Ṭabarî ; quant à la ressemblance qu'on relève entre les deux récits, elle tient à ce fait qu'Ibn al-Athîr, que nous croyons avoir servi de modèle au *Fakhrî*, a lui-même copié Ṭabarî, pour les trois premiers siècles de l'Hégire. A partir de cette époque, l'identité des récits d'Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ et d'Ibn al-Athîr est indéniable. Nous avons généralement indiqué, dans notre traduction, les passages qui nous ont paru copiés textuellement du *Kâmil at-tawârîkh.*

Il y a aussi de grandes présomptions de croire que l'*Histoire moyenne* ou les *Annales* de Mas'oûdî figuraient au nombre des ouvrages qui ont été mis à contribution par Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ. Ces ouvrages ne sont pas mentionnés une seule fois dans le *Fakhrî*; néanmoins l'auteur a dû leur faire des emprunts, comme cela ressort d'un passage que j'ai relevé dans cette traduction. Le récit de la déposition du khalife Qâhir[1] est absolument identique à celui qu'on trouve chez Dzahabî, dans son *Ta'rîkh al-islâm*[2]. Or cet auteur dit [3] qu'il a emprunté textuellement son récit à Mas'oûdî, sans nommer l'ouvrage. Ce ne peut être aux *Prairies d'or*, qui ne contiennent rien de pareil. L'extrait a donc été emprunté aux *Annales*, ou à l'*Histoire moyenne*.

En dehors de ces deux ouvrages d'Ibn al-Athîr et de Mas'oûdî, l'auteur a pu en utiliser d'autres ; cela est même sûr, puisqu'il nous dit lui-même [4] avoir étudié les biographies et les chroniques et y avoir recouru, toutes les fois que sa mémoire le trahissait. Néanmoins, pour ce qui concerne l'histoire proprement dite des khalifes, je crois qu'il a fait surtout des emprunts à Ibn al-Athîr[5].

A côté de cet auteur, qui fut son principal guide, Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ a utilisé certainement des ouvrages spéciaux sur les vizirs. On sait que c'est principalement grâce aux détails qu'il a donnés sur ces hauts fonctionnaires, qu'Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ occupe une place honorable parmi les historiens. Ceux-ci ne donnent généralement que bien peu de renseignements sur les vizirs, qui se trouvent, pour ainsi dire, écrasés par le voisinage de la personnalité plus marquante du khalife. Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ a renversé les rôles :

1. Trad., p. 478.
2. *Manuscrit arabe de Paris*, n° 1580, f° 104 *recto*.
3. *Idem*.
4. *Idem*, p. 17 et suiv.
5. Cet auteur est cité expressément, pp. 112, 362 et 456.

chez lui, ce sont plutôt les khalifes qui sont éclipsés par leurs vizirs. Pour cette partie de son livre, notre auteur a utilisé deux ouvrages spéciaux, dont l'un ne nous est pas parvenu, et dont l'autre existe incomplet, en deux exemplaires, manuscrits, à Paris [1] et à Gotha [2]. Le premier est l'histoire de Ṣoûlî [3] sur les vizirs, qu'Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ a dû principalement goûter et apprécier, cet auteur étant chî'ite comme lui [4]. Le deuxième ouvrage est celui de Hilâl aṣ-Ṣâbî' [5], beaucoup moins étendu que l'autre mais que notre auteur a connu certainement [6]. Il a été publié par M. H.-F. Amedroz [7]. On peut encore conjecturer qu'Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ a utilisé tel ou tel ouvrage, mais nous n'en avons pas d'indices certains, et dans le doute il vaut peut-être mieux s'en tenir à ce qui paraît établi.

Pour terminer cet aperçu sur les sources du *Fakhrî*, on doit encore citer les renseignements personnels qu'Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ a recueillis auprès de certains de ses amis, dont il nous a donné les noms. C'est surtout la partie anecdotique de son livre qui a gagné en originalité à cette source d'informations.

Si l'on veut maintenant déterminer les caractères de l'ouvrage, il est aisé de reconnaître que nous nous trouvons en présence d'un résumé d'histoire, fait d'après de bons auteurs, notamment Ibn al-Athîr, pour la partie con-

1. Ms. arabe n° 5901. Cf. *Catalogue des Manuscrits arabes de la collection Schefer*, par Hartwig Derenbourg, p. 16.
2. W. Pertsch, *Die arabischen Handschriften*, III, p. 336.
3. Sur l'auteur voy. Brockelmann, *Geschichte der arabischen Litteratur*, I, 143.
4. Ṣoûlî est cité expressément : pp. 249, 308, 447, 458 et 463 de cette traduction.
5. Sur cet auteur et son œuvre, voy. Brockelmann, *Geschichte der arabischen Litteratur*, pp. 323-324. Ṣâbî' juge très sévèrement son devancier Ṣoûlî. Voy. l'introduction de son histoire des vizirs de Mouqtadir. *Manuscrit arabe* de Paris, n° 5901, f° 2 *recto*.
6. Ṣâbî' est cité page 101.
7. H.-F. Amedroz, *The historical remains of Hilâl al-Sâbi*, first part of his *Kitab al-Wuzara* (Gotha, ms. 1756) and fragment of his History 389-393 a. H. (B. M. ms. ad. 19360) Leyde, 1904.

cernant les khalifes, Ṣoûlî et Ṣâbî' pour la partie relative aux vizirs.

C'est, en outre, une histoire anecdotique, d'une composition hâtive, bien ordonnée quant au plan, mal proportionnée quant au récit. De tendance nettement chî'ite, cette œuvre ne manque cependant pas d'impartialité. On a peut-être un peu exagéré le parti pris de l'auteur contre les khalifes 'abbâsîdes. La plupart de ses appréciations, bonnes ou mauvaises, sont copiées textuellement d'Ibn al-Athîr[1]. D'autres attestent une certaine pénétration d'esprit et un esprit philosophique, si j'ose dire, qui manque généralement aux auteurs arabes[2].

Enfin le style est ce qu'est, en général, le style arabe, si l'on peut dire qu'il y en a un. On a beaucoup vanté le style d'Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ[3]; mais il est bien difficile de juger sur ce point un auteur dont le récit est formé de morceaux empruntés textuellement à des devanciers, à moins qu'on ne veuille le juger sur les quelques anecdotes qu'il a rapportées et où il a tenu lui-même un rôle. Ce serait peut-être insuffisant. En tout cas, Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ n'y gagnera pas beaucoup, et son meilleur titre sera toujours d'être une des principales sources de l'histoire des vizirs.

Je ne terminerai pas cet aperçu sans signaler l'existence d'un manuscrit persan qui paraît contenir une traduction libre et fortement remaniée du *Fakhrî*. Ce manuscrit provient de la collection Schefer et était coté 1552 dans le catalogue provisoire que M. Blochet a dressé de cette collection[4]. Il est rangé aujourd'hui, dans le nouveau classement, sous le n° 1054 du Supplément persan

1. Voy. notamment p. 336 du texte arabe; traduction, p. 426.
2. Voy., par exemple, la traduction, p. 119 et sq. (appréciation de la dynastie des quatre khalifes orthodoxes); p. 283, etc.
3. Voy. ci-dessus la Préface, p. I, note 1.
4. Blochet (E.), *Catalogue de la collection de manuscrits orientaux arabes, persans et turcs, formée par M. Charles Schefer et acquise par l'État* (Paris, 1900), n° 1552 de la partie persane.

de la Bibliothèque Nationale. Son titre est كتاب تجارب السلف « L'expérience des anciens », qui rappelle d'assez près le كتاب تجارب الامم « L'expérience des peuples », d'Ibn Miskawaihi, en cours de publication par les soins de M. le Prince de Teano[1].

Voici la description du manuscrit persan empruntée au catalogue provisoire de M. Blochet : « Histoire très détaillée de Mahomet et du Khalifat jusqu'aux conquêtes d'Hoûlâgoû, par Hindoushâh b. Sindjar b. ʿAbd Allâh el-Sahibî el-Kiranî. L'auteur nous apprend dans sa préface qu'il a composé cet ouvrage pour un souverain nommé Nasret ed-Dîn Ahmed, fils de l'atâbek Yoûsouf Shâh, fils de l'atâbek Hezarap, aux environs de l'année 730 de l'Hégire (= 1329 de J.-C.), ms. daté de 1304 (= 1886), 154 f., 22/14, nestaʿlik persan. » Dans le tome II du *Catalogue des manuscrits persans de la Bibliothèque Nationale*, actuellement sous presse, M. E. Blochet a discuté ce point d'histoire littéraire, ainsi qu'il a bien voulu m'en faire part[2]. Je laisse à mon éminent confrère le plaisir et le soin de communiquer la primeur de sa trouvaille à ceux qu'elle peut intéresser, et je ne voudrais pas d'ailleurs empiéter sur un terrain où il a, depuis longtemps déjà, concentré ses efforts. Je citerai seulement quelques lignes de la lettre qu'il a bien voulu m'adresser à ce sujet : « Dans la traduction persane du *Fakhrî*, traduction d'ailleurs fortement remaniée, le *Fakhrî* est intitulé d'une façon très explicite :

منية الفضلاء فى تواريخ الخلفآء والوزرآء

1. *The Tajârib al-Umam, or History of Ibn Miskawayh* (Abû ʿAli *Ahmad ibn Muḥammad*) *ob. A. H.* 421, reproduced in fac-simile from the Ms. at Constantinople in the Ayâ Sûfiyya Library, with a Preface and Summary by Leone Caetani, Principe di Teano. Volume I, to A. H. 37 (= Ṭabari, I, 3300). — Leyden, E. J. Brill; London, Luzac and Cº, 1909, pet. in-8, L-631 pages (Publication du *Gibb Memorial*, vol. VII, 1).
2. Par lettre datée du 16 mai 1910.

et le nom de l'auteur est donné sous la forme de Safi ed-Dîn Mohammed ibn Ali el-Alévi. D'un autre côté, le titre du manuscrit de Paris est certain. »

Comme on le voit, il s'agirait d'une traduction fortement remaniée. D'ailleurs le fait que l'auteur a donné aussi l'histoire de Mahomet, montre qu'il n'a pas suivi exactement le plan d'Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ. Mais laissons à M. Blochet le soin de nous renseigner d'une façon précise sur ce point d'histoire littéraire, qu'il a étudié d'une manière spéciale.

BIBLIOGRAPHIE

ÉDITIONS COMPLÈTES DU TEXTE ARABE

1860. — W. Ahlwardt : *Elfachri. Geschichte der islamischen Reiche vom Anfang bis zum Ende des Chalifates,* von Ibn eththiqtaqa. Arabisch. Herausgegeben von W. Ahlwardt. Gotha, 1860, in-8, LXVI et 390 pages de texte arabe.

1895. — H. Derenbourg : *Al-Fakhrî. Histoire du khalifat et du vizirat, depuis leurs origines jusqu'à la chute du khalifat 'abbâssîde de Baghdâdh* (11-656 de l'Hégire = 632-1258 de notre ère), *avec des* prolégomènes sur *les principes du gouvernement,* par Ibn Aṭ-Ṭikṭakâ. Nouvelle édition du texte arabe, par Hartwig Derenbourg. Paris, 1895, in-8. Forme le fascicule 105 de la Bibliothèque de l'École pratique des Hautes Études (section des sciences historiques et philologiques).

1900. — Société égyptienne pour l'impression des ouvrages arabes : *Al-Fakhrî.* (C'est une reproduction de l'édition de M. Derenbourg, moins l'introduction.)

EXTRAITS DU TEXTE ARABE

1823. — G. W. Freytag : *Lokmanî Fabulæ et plura loca ex codicibus partem historicis selecta,* Bonnæ, 1823, in-8, pp. 23-33.
(Cet extrait correspond aux pages 118 à 136 de notre traduction.)

1828. — D. R. Henzius : *Fragmenta arabica,* Petropoli, 1828, in-8, pp. 1-104.
(Cet extrait correspond aux pages 118 à 165 de notre traduction.)

1832. — A. Boldyref : *Chrestomathie arabe,* Moscou, 1832, in-8,

pp. 22-70. Reproduit d'après la *Chrestomathie arabe* de S. DE SACY.
(Cet extrait correspond aux pages 325-362 et 571-579 de notre traduction.)

1834. — G. W. FREYTAG : *Chrestomathia arabica grammatica historica*, Bonnæ, 1834, in-8, pp. 84-96.
(Cet extrait correspond aux pages 24 à 43 de notre traduction.)

1834. — J. HUMBERT : *Arabica Chrestomatia facilior*, Parisiis, 1834, in-8, pp. 88-101, 253-260. Reproduit d'après la *Chrestomathie arabe* de S. DE SACY.
(Cet extrait correspond aux pages 331-341 et 350-363 de notre traduction.)

1870. — W. WRIGHT : *An Arabic Reading Book*, I, London, 1870, in-8, pp. 64-67. Publié d'après SACY et AHLWARDT.
(Cet extrait correspond aux pages 349 à 360 de notre traduction.)

1882. — BOLLIG : *Brevis Chrestomathia arabica in usum scholarum*, Roma, 1882, pp. 77-82. Reproduit d'après la *Chrestomathie arabe* de S. DE SACY.
(Cet extrait correspond aux pages 347-351 et 352-355 de notre traduction.)

1883. — Les PP. J.-B. BELOT et A. RODET S. J. : *Noukhab al-Moulaḥ, Chrestomathie arabe*, Beyrouth, 1883-1884, in-8, I, II, pp. 50-76. Reproduit d'après SACY et AHLWARDT.
(Cet extrait correspond aux pages 327-362 et 571-579 de notre traduction.)

1883-1884. — Le P. L. CHEIKHO S. J. : *Madjânî-l-adab*, Beyrouth, 1883-1884, 6 vol. petit in-8. (Les extraits donnés ici l'ont été d'après l'édition Ahlwardt. Ce sont généralement des extraits de quelques lignes ; on en trouvera l'énumération à la table des matières des *Madjânî*, sous les mots الفخري et ابن الطقطقى.)

1885. — HARTWIG DERENBOURG et JEAN SPIRO : *Chrestomathie élémentaire de l'arabe littéral*, Paris, 1885, in-12, pp. 12-13 (1re et 2e édition).
(Traduction, pp. 169-170.)

EXTRAITS ACCOMPAGNÉS D'UNE TRADUCTION FRANÇAISE

1806. — Silvestre de Sacy : *Chrestomathie arabe*, Paris, 1806, 3 vol. in-8, I, texte, pp. 2-73. Traduction française, pp. 1-66, 404-410.
(Ces extraits correspondent aux pages 327-363, 571-579 et 43-53 de notre traduction). — La deuxième édition de la *Chrestomathie* (1826) donne les mêmes extraits ; I, texte, pp. 2-49, et traduction française, pp. 1-92.

1816. — Amable Jourdain : *Extrait de l'Histoire des Dynasties attribuée à Fakhr eddin Razy*, dans les *Fundgruben des Orients*, Wien, 1809-1818, 6 vol. in-fol., V, pp. 28-40.
(Cet extrait correspond aux pages 220-243 de notre traduction.)

1846. — Cherbonneau : *Histoire des khalifes 'abbâsides Al-Amin et Al-Mâmoun*, par Mohammed ben-Ali-ben Thabathéba, connu sous le nom d'Ibn Thafthafa, traduite en français et précédée d'une critique historique, dans le *Journal asiatique* de Paris, 1846, I, pp. 297-359.
(Cet extrait correspond aux pp. 362-398 de notre traduction.)

1846. — Le même : *Histoire du khalife 'abbâside Al-Mo'tassem*, dans le *Journal asiatique*, 1846, II, pp. 316-338.
(Cet extrait correspond aux pages 398-410 de notre traduction.)

1847. — Le même : *Histoire des khalifes Al-Ouâciq, Al-Moutawakkel et Al-Mountasir*, dans le *Journal asiatique* de 1847, I, pp. 134-147.
(Cet extrait correspond aux pages 410-417 de notre traduction.)

DIVERS

1895. — Hartwig Derenbourg : *Introduction au Fakhrî d'Ibn Aṭ-Ṭiqṭaḳâ*. (Extrait de l'édition complète du texte arabe.)

1906. — Le même : *Un passage tronqué du Fakhrî sur Aboû 'Abd Allâh Al-Barîdî, vizir d'Ar-Râḍî Billâh et d'Al-Mouttaqî Lillâh*, dans les *Orientalische Studien Theodor Nöldeke, zum siebzigsten geburtstag* (2 mars 1906). Zwei Bande I, pp. 193-196.

TABLE DES OUVRAGES CITÉS

ABOÛ CHÂMA, *Kitâb ar-raudatain fi akhbâr ad-daulatain* (Histoire de Noûr ad-Dîn et de Saladin), Le Caire, 1287 (1870-1871), 2 tomes en un vol. in-4.

ABOÛ HILÂL AL 'ASKARÎ, *Kitâb al-awâ'il* (le Livre des premiers). Manuscrit n° 5908 du fonds arabe de la Bibliothèque Nationale.

ABOÛ-L-FARADJ AL-ISPAHÂNÎ, *Kitâb al-aghânî*, éd. de Boulâq, 20 vol. in-4° ; 21e vol. edited by Rudolph E. Brünnow.

ABOÛ-L-FIDÂ, *Annales Moslemici*, éd. Reiske-Adler, Hafniæ, 1789-1794, 5 vol. in-4.

LE MÊME, *Géographie*, texte arabe, éd. Reinaud-de Slane, Paris, 1840, in-4 ; traduction française Reinaud-Stanislas Guyard, Paris, 1848-1883, 2 vol. in-4.

ABOÛ-L-MAHÂSIN IBN TAGHRÎ-BARDÎ, *Al-Manhal aṣ-ṣâfî wal-moustaufî ba'd al-wâfî ;* manuscrits arabes nos 2068-2073 de la Bibliothèque Nationale.

LE MÊME, *An-Noudjoûm az-zâhira fi mouloûk Miṣr wal-Qâhira*, éd. Juynboll-Matthes, 4 vol. pet. in-4.

BALÂDZOURÎ, *Fotoûh al-Bouldân*, éd. De Goeje, Leyde, 1866, in-4.

BARBIER DE MEYNARD, *Dictionnaire géographique, historique et littéraire de la Perse et des contrées adjacentes* (extrait du *Mou'djam* de Yâqoût), Paris, 1861.

LE MÊME, *Notice sur Mouslim ibn al-Walîd*, dans les *Actes du Congrès Internat. des Orientalistes*, Paris, 1897, 3e section, pp. 1-21 ; il en existe un tirage à part.

LE MÊME, *Notice sur Mohammed Cheibânî, jurisconsulte hanéfite du huitième siècle*, tirage à part du *J. A. P.*, 1852.

LE MÊME, Voy. Mas'oûdî.

BERCHEM (MAX VAN), *La Propriété territoriale et l'impôt foncier sous les premiers califes;* étude sur l'impôt du Kharâdj, 1886, in-8 (75 p.).

BERGER (PHILIPPE), *Histoire de l'écriture dans l'antiquité*, 2e édition, 1891. Paris.

BOKHÂRÎ, *Les Traditions islamiques*, traduction française, 3 vol. in-8 parus. Les deux premiers par MM. Houdas et Marçais, le troisième par M. Houdas. Paris, E. Leroux, 1903-1908.

BROCKELMANN (CARL), *Geschichte der arabischen Litteratur*, Weimar, 1898, Berlin, 1902, 2 vol. in-8.

BUNZ (HUGO), *Kitâb itti'âẓ al-ḥunafâ bi akhbâr al-a'immâ al-khulafâ* (Fatimidengeschichte) von al-Maqrîzi. Tubingen, 1909.

BURCKHARDT, *Voyage en Arabie*, trad. J. B. B., Eyriès, Paris, 3 vol., 1835.

CARRA DE VAUX (BARON), *Le Livre de l'avertissement et de la révision de Mas'oûdî*. Paris, Leroux, 1896.

CASANOVA (PAUL), *Note sur un manuscrit de la secte des Assassins*. J. A. P., 1898, pp. 151 et suiv.

LE MÊME, *Les derniers Fatimides*, dans les *Mémoires publiés par les membres de la Mission archéologique française au Caire*, t. VI, pp. 415-445.

CHABOT (J.-B.), *Vie de Mar Jabalaha*. Paris, Leroux, 1895, in-8.

CHEIKHO (le P. LOUIS), *'Ilm al-adab* (en arabe), Beyrouth, 1886.

CLERMONT-GANNEAU (CH.), *Recueil d'Archéologie Orientale*. 8 vol. in-8, 1888-1908, Paris, Leroux.

DEFRÉMERY (CH.), *Histoire des Ismaéliens et nouvelles recherches sur les Ismaéliens*, Paris, 1855, in-8.

LE MÊME, *Mémoire sur les Émirs el-Oméra*, dans les *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, II, pp. 114 et suiv.

DEGUIGNES, *Histoire générale des Huns*, Paris, 1756-1758, 5 vol.

DERENBOURG (HARTWIG), *Vie d'Ousâma ibn Mounḳidh*, Paris, 1886-1889, 2 vol. (Leroux).

DIEULAFOY (MARCEL), *La Perse, la Chaldée et la Susiane*. Paris, 1886.

DJOURDJÂNÎ, *Ta'rifât, Definitiones viri meritissimi Seyyid Schérîf*

Ali ben Mohammed Dschordschâni, éd. Gustavus Flügel. Lipsiæ, 1845, in-8.

DOUTTÉ (EDMOND), *Magie et Religion dans l'Afrique du Nord*. Paris, 1909, in-8.

DOZY (R.), *Supplément aux dictionnaires arabes*, Leyde, 1881, 2 vol.

LE MÊME, *Dictionnaire détaillé des noms des vêtements chez les Arabes*. Amsterdam, 1845.

DESVERGERS (NOEL), *L'Arabie*. Paris, 1847 (Collect. de *l'Univers Pittoresque*).

DZAHABÎ (CHAMS AD-DÎN ADZ-), *Ta'rikh al-islâm*, manuscrit n° 1580 du fonds arabe de la Bibliothèque Nationale (années 300-350 H.).

EUTYCHUS, *Annales*, éd. Pococke, Oxoniæ, 1658, in-4.

FRAENKEL (SIGISMUND), *Die aramaïschen Fremdwörter im arabischen*, Leyde, 1886, in-8.

FRANCK (ADOLPHE), *La Kabbale*, 2e édition, Paris, 1889.

FREYTAG (G.), *Arabum Proverbia*, Bonne, 1838, 1843, 3 vol. in-8.

GIRARD (P.-F.), *Manuel de droit romain*, 4e éd., Paris, 1906.

GOEJE (M. J. De), *Mémoire sur les Carmates du Bahrain et sur les Fâtimides*, 2e éd. Leyde, 1886.

GOLDZIHER (IGNACE), *Beïtrage zur Litteraturgeschichte der 'Sî'a*, Wien, 1874, in-8.

LE MÊME, *Materialen zur Kenntiss der Almohadenbewegung* (Z. D. M. G., XLI, p. 123).

GUYARD (STANISLAS), *Fragments relatifs à la doctrine des Ismaélis*, textes publiés avec traduction. Paris, 1874.

HAMMER-PURGSTALL, *Litteraturgeschichte der Araber*, Wien, 1850-1856, 7 vol.

HARÎRÎ, *Séances*, 2e édit., Reinaud et Derenbourg.

HOUDAS, *L'Islamisme*, nouvelle édit., Paris, 1908.

LE MÊME, *Vie de Djalâl ed-Dîn Mankobirti* (texte et traduction), 2 vol. (t. IX, X, 3e série des *Publications de l'École des Langues Orientales vivantes*).

HUART (CL.), *Litterature arabe*. Paris, 1902.

LE MÊME, *Les Zindiqs en droit musulman*, dans les *Actes du XIe Congrès international des Orientalistes*. Paris. 1897, 3e section.

IBN ABD RABBIHI, *Al-'Iqd al-farîd*, éd. du Caire 1293 (1876), 3 vol.

IBN AL-ATHÎR, *Kâmil* (Chronicon), éd. Tornberg. Leyde, 1851-1876, 14 vol. in-8.

IBN BATOÛTAH, *Voyages*, texte arabe et trad. par C. Défrémery et le docteur B. R. Sanguinetti. Paris, 1874-1879, 4 vol.

IBN CHÂKIR AL-KOUTOUBÎ, *Fawât al-Wafayât*, 2 vol. in-8, Boulâq, 1283 (1866).

IBN DOURAID, *Genealogisches Etymologisches Handbuch*, éd. Wüstenfeld, Göttingen, 1854.

IBN HAUQAL, *Al-Masâlik wal-mamâlik*. Leyde, 1873 (vol. II de la Bibl. Géogr. arab., éd. De Goeje).

IBN HICHÂM, *Sîrat* (Vie de Mahomet), éd. F. Wüstenfeld, Göttingen, 1859-1860.

IBN KHALDOÛN, *Prolégomènes*, trad. française par le baron de Slane. Paris, 1863-1868, 3 vol.

IBN KHALLIKÂN, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, Göttingen, 1835-1843.

LE MÊME, *traduct. anglaise*, *Biographical Dictionary*, translated from the Arabic by Baron Mac Guckin de Slane, Paris-London, 1843-1871, 4 vol.

IBN KHORDÂDBEH, *Le Livre des Routes et des Provinces*, publié, trad. et annoté par C. Barbier de Meynard, Paris, 1865.

LE MÊME, éd. et trad. De Goeje, Leyde, 1889.

IBN AN-NADJDJÂR (MOUHIBB AD-DÎN), *Dzail Ta'rîkh Baghdâdz*, manuscrits nos 2130-2131 du fonds arabe de la Bibliothèque Nationale.

IBN AL-QIFTÎ, *Ta'rîkh al-houkamâ*, éd. Müller-Lippert. Leipzig, 1903.

IBN QOTAIBA, *Kitâb al-Ma'ârif*, éd. Wüstenfeld. Göttingen, 1850.

LE MÊME, *Liber poesis et poetarum*, éd. De Goeje, Leyde, 1904.

IN WÂSIL AL-HAMAWÎ (DJAMÂL AD-DÎN), *Moufarridj al-kouroûb*, ms. arabe, no 1703 de la Bibliothèque Nationale.

JOURDAIN (AMABLE), *Fundgruben des Orients*, t. V, pp. 28-40.

Journal asiatique de Paris.

KELLER (HANS), *Das kitâb Baghdâdz von Abû-l-Faḍl Aḥmad ibn Abi Tâhir Ṭaifûr*. Leipzig, 1899.

KHALÎL IBN AIBAK AṢ-ṢAFADÎ, *Al-Wâfî bil-wafayât*. Manuscrits, nos 2062-2066 du fonds arabe de la Bibliothèque Nationale.

KHAṬÎB AL-BAGHDÂDZÎ (AL-), *Ta'rikh Baghdâdz*. Manuscrits, nos 2028-2029 du fonds arabe de la Bibliothèque Nationale. L'*Introduction topographique* de cet ouvrage a été publiée et traduite en français par G. Salmon. Paris, 1904.

Kitâb al-aghânî. V. Aboù-l-Faradj al-Ispahânî.

KREMER (ALFRED VON), *Culturgeschichte des Orients unter den Chalifen*. Wien, 1875-1877, 2 vol.

LANE (W.), *Manners and customs of the Modern Egyptians*, 3e éd. London, 1842, 2 vol.

LANE-POOLE (STANLEY), *The Mohammadan Dynasties*. London, 1894.

LECLERC (L.), *Histoire de la médecine arabe*, Paris, 1876, 2 vol.

LE STRANGE (GUY), *Mesopotamia and Baghdâd*, dans le *Journ. of the Royal Asiatic Society* (January, April and October 1895).

LISÂN AL-'ARAB, *Dictionnaire arabe*, par Djamâl ad-Dîn Mouḥammad ibn Moukarram. Le Caire, 1300-1308, 20 vol.

MAIDÂNÎ, *Madjma' al-amthâl*, 2 vol. pet. in-fol., Boulâq, 1284 (1867).

MAQRÎZÎ, *Itti'âz al-ḥunafa*. V. Bunz (Hugo).

LE MÊME, *Khiṭaṭ*. Le Caire, 1270, 2 vol.

MARÂṢID AL IṬṬILÂ' ou *Lexicon Geographicum, cui titulus est : « Marâṣid al-iṭṭilâ' »*, éd. T. G. J. Juynboll. Leyde, 1862-1864, 6 vol.

MAS'OÛDÎ, *Les Prairies d'or*, éd. et trad. C. Barbier de Meynard. Paris, 1861-1877, 9 vol. Voyez aussi Carra de Vaux.

MASPÉRO, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*. 3 vol., Paris, 1895-1899.

MASSIGNON (LOUIS), *La passion d'Al-Ḥallâdj et l'ordre des Ḥallâdjiyya*, dans les *Mélanges Derenbourg*, Paris, 1909, p. 311.

MÂWARDÎ, *Al-Aḥkâm as-Soulṭâniyya*, trad. par le comte Léon Ostrorog (3 fascicules parus). Paris, Leroux.

MÉLANGES DERENBOURG, *Recueil de travaux d'érudition*. Paris, Leroux, 1909.

MOUBARRAD, *Kâmil*, éd. W. Wright. Leipzig, 1864-1874.

MOUHÎT AL-MOUHÎ., *Dictionnaire arabe* (en arabe), par Boutrous al-Boustânî, 2 vol. in-8. Beyrouth, 1286 (1870).

MOURADJEA D'OHSSON, *Histoire des Mongols*. Amsterdam, 1852, in-8.

NÂBIGHA ADZ-DZOBYÂNÎ, *Diwân*, éd. et trad. H. Derenbourg. Paris, 1869.

NAWAWÎ, *Isâba (The Biographical Dictionary of illustrious Men by ... an-Nawawî)*, éd. by F. Wüstenfeld. Göttingen, 1842-1847.

NICHOLSON (JOHN), *An Account of the establishment of the Fatimite Dynastie in Afric*. Tubingen and Bristol, 1840.

NIEBUHR, *Voyage en Arabie*, trad. française, 1780, 2 vol.

Notice et extraits des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Paris, 1787-1905, 39 vol.

PERCEVAL (CAUSSIN DE), *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'Islamisme, pendant l'époque de Mahomet, et jusqu'à la réduction de toutes les tribus sous la loi musulmane*. Paris, 1847-1848, 3 vol.

PÉRIER (J.-B.), *Vie d'Al-Hadjdjâdj ibn Yoûsouf*, d'après les sources arabes. Paris, 1904.

QÂLÎ (AL-), *Amâlî*, éd. Boulâq, 1324.

QASTALLÂNÎ (AL-), *Commentaire sur le Sahîh de Bokhârî*. Boulâq, 1276 (1860), 4 vol.

QUATREMÈRE (ÉTIENNE), *Histoire des Sultans Mamloûks de l'Égypte*, etc. Paris, 1840-1845, 2 vol. in-4.

LE MÊME, *Histoire des Mongols de la Perse*. Paris, 1836.
— *Mémoire sur les Nabatéens*. Paris, 1835.

SACY (SILVESTRE DE), *Chrestomathie arabe*, 2e édit., Paris, 1826, 3 vol. in-8.
— *Anthologie grammaticale arabe*, Paris, 1829, in-8.
— *Grammaire arabe*, 2e éd. Paris, 1831, 2 vol. in-8.
— *Exposé de la religion des Druzes*. Paris, 1838, 2 vol. in-8.
— *Recherches sur l'initiation à la secte des Ismaéliens*. Paris, 1824.

ṢÂFADÎ. Voy. Khalîl ibn Aibak, etc.

SAINT-MARTIN (DE), *Recherches sur la Mésène et la Characène*. Paris, 1838.

SALMON. Voy. Khaṭîb al-Baghdâdzî (al).

SCHEFER (CH.), *Relations des Musulmans avec la Chine*, dans le recueil dit *Centenaire de l'École des Langues Orientales vivantes*, in-fol., Paris, 1895, pp. 1-43.

SLANE (MAC GUCKIN DE), *Notice sur Codâma et ses écrits*, tirage à part du *J. A. P.* (XX, 1862, p. 163 et sq.).

SOYOÛṬÎ, *Loubb al-Loubâb*, éd. Weijers-Veth. Leyde, 1840.
— *Kitâb al-wasâ'il ilâ ma'rifat al-awâ'il*, manuscrit nº 659⁶ du fonds arabe de la Bibliothèque Nationale.

STRECK (MAX), *Die alte Landschaft Babylonien nach den arab. Geographen*, Leide, 1900.

ṬABARÎ, *Annales, cum aliis edidit M. J. De Goeje*. Leyde, 1879-1901.

TÂDJ AL-'AROÛS, *Dictionnaire arabe* (en arabe), par Az-Zabîdî. 10 vol., Boulâq.

TEANO (LEONE CAETANI, principe di), *Annali dell' islâm*, années 1 à 12 de l'Hégire. Rome, 3 vol., 1905-1907.

THA'ÂLIBÎ, *Laṭâ'if al-ma'ârif*, éd. P. de Jong, Leyde, 1867, in-8.

WANSCHARÎSÎ (AḤMAD AL-), *La Pierre de touche des fétwas*. Choix de consultations juridiques des faqîhs du Maghreb, traduites et analysées par Émile Amar. Paris, 1908-1909, 2 vol. in-8.

WEIL (G.), *Geschichte der Chalifen*. Mannheim, 1846-1851, 3 vol.

WELLHAUSEN, *Die religiös-politischen Oppositionsparteien im alten Islam*. Berlin, 1901.

WÜSTENFELD (FERDINAND), *Register zu den Genealogischen Tabellen der Arabischen Stämme und Familien*. Göttingen, 1853.

LE MÊME, *Die Akademien der Araber und ihre Lehrer*. Göttingen, 1837.
— *Geschichte der Fatimiden-Chalifen*. Göttingen.

YÂQOÛT, *Mou'djam* (*Geographisches Wörterbuch*). Leipzig, 1866-1873, 5 vol. in-8.

TABLE DES ADDITIONS ET CORRECTIONS AU TEXTE ARABE

(ÉDITION H. DERENBOURG [1])

Page	ligne	*lisez :*	*au lieu de :*
18	4	ناسٌ	النّاسُ
23	9	المَلِك	المُلّك
24	7	جَعَلَنى	خَلَقَنى
28	4	حُسّاده	خُسّاده
—	—	رحل	فرحل
29	11	تَتَضَمَّن	يَتَضمّن
32	2 (en note)	وقع	رُفِعَ
38	8	طاعةٌ	طاعةً
50	2	مُقَدَّم	متقدم
65	2	والمثانى	المثانى
71	10	تأتّى الخيرُ	تأتّى الخيرِ

1. Cette table ne contient pas l'erratum donné par M. Derenbourg dans son édition du *Fakhrî*.

Page	ligne	*lisez :*	*au lieu de :*
71	11	تأتّى الشَّرّ	تأتِّى الشِّرّ
77	7	الرجُلُ	الرجلَ
104	4	سَجاح	سِجاح
138	8	حَيَاتُهُ	حِباءَهُ
—	—	عذيرَك	عذيرُك
148	8	خَيلٌ	خَيّلٌ
151	14	طلاقتُه	صلاقته
157	11	مرتَجِل	مرتَحَل
162	4	تلك	ذلك
—	—	الخُدّرىّ	الخُدَرى
177	1	الهَلوك	الهُلوك
—	14	شعف	سعف
—	—	فتبرَدَ	فتبرُدُ
196	6	وقصدوا	وفصدوا
201	11	الحد	الجد
203	14	غاظ	غاض
211	13	الغِطاءُ	الغَطاءُ

Page	ligne	*lisez :*	*au lieu de :*
229	3	تَقدم	تُقدم
234	8	يُنفُضه	ينقضه
240	13	زِنا	زَنا
244	4	المُقَنَّع	المُقْنَع
252	7	التخليد	التجليد
—	—	المطّبِق	المطّبَق
255	4	فَأَمَرَ	فأمْر
259	2	مُفَكّرًا	مُنكّرًا
260	3	فَاسْتَعِن	فاستغن
275	6	يَجلُو	تَجلُو
—	—	حَجّوا	تَمحُو
—	—	ثلاثةُ	ثلاثةَ
280	9	مِنْهُ	مائة
288	7	ajouter وركب جعفر بن يحيى الى الصيد وجعل etc.	
298	2	فخرجا	فخرج
312	10	الاف	الف

Page	ligne	*lisez :*	*au lieu de :*
316	10	ثمانٍ وثلاثون	ثمانى عشرة
324	12	مِن حديدٍ ومسامِيرُهُ	مِن حديدِه ومسامِيرِه
340	5	حصر	حضر
—	8	فأخرجوا	فاحرجوا
346	16	عَرّوة	عَرّوةُ
355	6	الكرخى	بالكرخى
356	11	سيّداً	سيدُ
362		بمَحضر	بمحضِر
366	3	جعلوك عنده	جعلوه عندك
372	12	الكَلُوّذَانى	الكَلُوذَانى
373	8	عَجَز	عجُز
379	8	وقت	وفت
382	16	عَجَز	عجُز
383	2	—	—
—	7	اميرُ	اميرَ
384	2	حسن ثابت	حسن بن ثابت
401	dernière	تُمكّنِي	تَمَكَّنِي
403	11	للظلم	للطلم

Page	ligne	*lisez :*	*au lieu de :*
410	9	لِلْقِصَّةِ	الْقِصَّةَ
414	dernière	بِمَسَبَّةٍ	بِمَسَبَّهِ
420	4	فَتَفَرَّدَ	فَيَفَرَّدَ
421	11	الْفَرَسَ	الْفُرْسَ
—	13	وأَخْلَصَ	وأَخْلَصَ
423	14	ajouter الثانية	
427	12	تُراجِعُ	تَراجَعَ
441	12	حَرِدٍ	حَرِدَ

TABLE DES MOTS ARABES

QUI ONT DONNÉ LIEU A UNE EXPLICATION SPÉCIALE DANS LES NOTES

HISTOIRE DES DYNASTIES MUSULMANES

Au nom d'Allâh le Clément, le Miséricordieux !

[1] Louange à Allâh qui produit les causes, qui ouvre largement les portes, qui décrète les événements, qui règle la série des temps, qui existe nécessairement, qui crée les nobles caractères et est l'auteur des actes généreux, qui répand abondamment l'intelligence et qui donne toute chose !

Je reconnais qu'il est Celui qui possède le monde existant, le tenant asservi à sa grandeur. Je témoigne qu'il est le Créateur et que l'invisible[2] n'est pas voilé pour sa sagesse. Je me réfugie dans la majesté de sa Toute-Puissance pour qu'il m'épargne la honte du voile[3]; dans son abondante générosité, pour qu'il ne me demande pas

1. Cette doxologie est toute empreinte de mysticisme et rappelle d'assez près certains passages du *Zohar*, telle que la *Petiḥa d'Eliahou*, مسبب الاسباب (qui produit les causes) répond à סבת הסבות du *Zohar* مفتح الابواب (qui ouvre largement les portes) à פותח שערים du *Rituel Juif* (Prière du soir). Les analogies sont faciles à établir au cours de tout ce passage. Cf. Adolphe Franck, *La Cabbale*, p. 170 et *passim*.

2. Ce terme est emprunté à la langue qoranique. Cf. Qoran, X, 21 et *passim*. Djourdjâni, dans ses *Ta'rîfât*, et d'autres lexicographes arabes donnent diverses définitions de ce terme, en se plaçant à différents points de vue. Il résulte de la plupart de ces définitions que ce mot s'applique à tout ce qui ne tombe pas sous le sens de la vue, c'est-à-dire à tout ce qui est invisible.

3. C'est le voile ou la cloison qui, au Paradis, sépare les bienheureux des réprouvés. Qoran, VII, 44 et *passim*. Dans la théologie musulmane, le voile, *ḥidjâb*, حجاب, s'entend du fait de mourir dans l'infidélité, c'est-à-dire avant d'avoir embrassé l'Islamisme. On rapporte, à ce sujet, un *ḥadîth* du Prophète, transmis par Aboû Dzarr, d'après lequel Mahomet aurait dit : « Certes Allâh pardonne à son serviteur, tant que le voile n'est pas

un compte[1] trop rigoureux, et dans le mystère de sa science, pour qu'il me préserve des châtiments annoncés dans le Livre[2].

Et je prie pour les âmes célestes, rendues exemptes d'impuretés, et pour les corps terrestres que ne ternit aucune souillure. Ce qu'il y a de plus excellent parmi les prières les plus pures, ce qu'il y a de plus parfait dans les bénédictions les plus abondantes, je le réserve particulièrement à celui qui a fait entendre sa voix alors que les langues étaient acérées[3], à celui qui a le mieux indiqué le droit chemin, alors que les âmes étaient tombées dans la grossièreté et les cœurs dans l'endurcissement, à Mouḥammad, le Prophète illettré[4], qui a reçu les marques de l'assistance divine[5] et les confirmations de la Toute-Puissance.

Je distingue aussi dans mes prières les saints membres de sa famille et ses pieux compagnons, qui avaient cru en lui lors de sa mission, qui l'ont aidé alors que tous l'abandonnaient, et je prierai pour eux, tant qu'un homme généreux répandra ses bienfaits, tant qu'un briquet fera jaillir du feu.

Et ensuite, ce qu'il y a de meilleur dans les occupations des plus distingués d'entre les rois, de plus excellent dans
4 leur conduite, après les soins apportés par eux aux affaires du peuple et leur exactitude à assumer les charges du pouvoir dont ils ont reçu sans conteste le dépôt,

tombé. — Et qu'est-ce que le voile, ô Apôtre d'Allâh ? demanda-t-on. — C'est, dit-il, quand l'âme meurt alors qu'elle est infidèle. » Cf. *Mouḥîṭ al-mouḥîṭ*, s. v., et d'autres *ḥadîths* relatifs à ce mot dans le *Tâdj al-'aroûs*, s. v.

1. Cf. Qoran, XIII, 40 et *passim*.

2. Le Qoran.

3. Ces expressions sont empruntées au Qoran, XXXIII, 19.

4. On sait que c'est l'épithète que Mahomet se donne lui-même dans le Qoran ; voy. la sourate VII, versets 156 et 158 et *passim*.

5. Allusion au Qoran, VIII, 64 : « S'ils te trahissent (les infidèles), Allâh te suffira : *C'est lui qui t'a aidé par son assistance.* »

c'est l'étude des sciences et l'ardeur à rechercher [1] les livres émanés des plus nobles esprits. Quant à la supériorité de la science, elle est évidente comme le soleil, elle ne laisse aucune prise au doute ni à l'incertitude.

Parmi les passages de la Révélation relatifs à ce sujet, il y a ces paroles du Très-Haut :

« Seront-ils donc égaux ceux qui savent et ceux qui ne savent pas [2] ? » Et dans les ḥadîths (paroles authentiques de Mahomet) (que les bénédictions d'Allâh et son salut soient sur leur auteur !) il est dit : « Certes, les anges abaissent leurs ailes pour porter celui qui recherche la science. »

Et au sujet du mérite des livres on a dit : « Le livre est le compagnon qui ne trahit pas, qui ne se lasse pas, qui ne te fait pas de reproches quand tu le traîtes durement et qui ne divulgue pas ton secret. » Mouhallab [3] a dit à ses fils : « O mes fils, lorsque vous vous arrêterez dans les marchés, ne vous arrêtez que devant les marchands d'armes ou les marchands de livres. »

Lorsque Fatḥ [4] fils de Khâqân, siégeant en présence du

1. C'est pour éviter la répétition du mot *étudier*, que nous avons traduit اقبل par rechercher.

2. Qoran, XXXIX, 12.

3. Aboû Sa'îd Mouhallab, fils d'Aboû Ṣoufra, gouverneur du Khorâsân en 79 de l'Hégire (= 698 de J.-C.), mort en Dzoû-l-ḥidjdja de l'année 83 (26 décembre 702-24 janvier 703) selon la meilleure opinion, fameux par son intelligence et surtout par les recommandations qu'il fit à ses enfants sur son lit de mort. Cf. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, Index, p. 199 ; Ibn Khallikân, *Wafâyât al-a'yân*, 764 ; J.-B. Périer, *Vie d'Al-Ḥadjdjâdj ibn Yousouf*, p. 24 et *passim* ; Moubarrad, *Al-Kâmil*, p. 617 ; Ibn Qoutaiba, *Ma'ârif*, p. 202. *Kitâb al-Aghânî*, Index, p. 657.

4. Il existe deux personnages portant ce nom. L'un est un célèbre écrivain arabe d'Espagne, auteur du *Maṭmaḥ* et de *Qalâ'id al-tqyân*, deux anthologies littéraires très renommées. Cet auteur est mort assassiné à *Marrâkouch* (Merrakech), au Maroc, en 529 (= 1134). Voy. Brockelmann, *Gesch. der arab., Litt.*, I, 339 ; Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 536 ; Cl. Huart, *Hist. de la Litt. arabe*, p. 203 ; de Hammer-Purgstall, *Litt. Gesch. der Araber*, VI, 443, 682. Sur le deuxième dont il est ici question, voy. plus loin la traduction correspondante à la page 326 du texte arabe.

khalife Moutawakkil[1], désirait se lever pour aller au bassin des ablutions, il tirait de la tige de sa botte un petit volume et ne cessait de le parcourir à l'aller et au retour. Une fois de retour auprès de sa Majesté le khalife, Fatḥ remettait le livre dans la tige de sa botte.

Un khalife envoya chercher un savant pour passer la soirée à causer avec lui. Lorsque le serviteur du khalife arriva auprès du savant, il le trouva assis entouré de livres qu'il consultait. Le serviteur lui dit : « L'Émir des Croyants te demande. » Le savant répondit : « Dis-lui qu'il y a chez moi une société de sages avec qui je m'entretiens. Dès que j'en aurai fini avec eux, je me présenterai devant lui. » De retour auprès du khalife, le serviteur lui fit part de cette réponse : « Malheur à toi ! s'écria le khalife, quels sont donc ces sages qui étaient chez lui ? — Par Allâh, ô Émir des Croyants, répondit le serviteur, il n'y avait personne chez lui. » Le khalife reprit : « Fais-le donc comparaître sur l'heure dans quelque état qu'il se trouve. » Lorsque le savant fut en présence du khalife, celui-ci lui dit : « Quels sont donc ces sages qui se trouvaient chez toi ? » Il répondit :

O Émir des Croyants,

Nous avons des compagnons dont la conversation ne nous lasse jamais, qui ont notre confiance et qui la méritent loin de nous comme près de nous.

Ils nous font acquérir, grâce à leur science, la science du passé et nous donnent bons conseils, bonne éducation, gloire et dignité.

Si tu dis qu'ils sont morts, tu ne te seras pas trompé à leur égard, et si tu dis qu'ils sont vivants, tu ne seras pas non plus traité de menteur.

Le khalife reconnut alors que le savant faisait par là allusion aux livres, et il ne lui reprocha pas son retard.

1. Voy. plus loin la traduction correspondante aux pages 325 à 327 du texte arabe.

Djâhiẓ[1] a dit : « J'entrai auprès de Mouḥammad fils d'Isḥâq, émir de Baghdâdz à l'époque où il était investi du pouvoir. Il siégeait dans la salle du conseil, et les assistants se tenaient devant lui comme s'ils eussent eu chacun un oiseau sur la tête[2]. « Puis, quelque temps après, j'entrai chez lui; il venait d'être destitué. Il était assis dans sa bibliothèque, ayant autour de lui ses livres, ses cahiers, ses encriers, ses transparents[3]. Jamais je ne l'ai trouvé plus imposant qu'en cette circonstance. »

Moutanabbî[4] a dit :

La place qu'il est le plus honorable d'occuper en ce monde, c'est la selle d'un coursier rapide. Le meilleur compagnon sera à jamais un livre.

La science pare les rois plus encore qu'elle ne pare le 6

1. 'Amr ibn Bahr al-Djâḥiẓ, célèbre polygraphe, mort en 255 de l'Hégire (869 de J.-C.). Voy. la bibliographie dans Brockelmann, *Geschichte der arabischen Litteratur*, I, 153 ; cf. aussi Cl. Huart, *Hist. de la litt. arabe*, p. 212-214 ; de Hammer-Purgstall, IV, 585 ; *Kitâb al-aghânî*, Index, p. 259 ; Ibn Khallikân *Wafayat*, éd. Wüstenfeld, notice 517 ; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, III, 22-25, et VIII, 33-36.

2. Ces expressions, devenues proverbiales, sont empruntées à une tradition (*ḥadîth*) où le Prophète, parlant de la gravité et du calme de ses compagnons (*aṣḥâb*), disait : *Comme si chacun d'eux avait eu un oiseau sur la tête.* Les commentateurs de ce *ḥadîth* ajoutent que les compagnons du Prophète se tenaient ainsi par crainte et déférence envers Mahomet. Quant à l'origine de cette locution, les uns l'expliquent en disant que l'oiseau ne se pose que sur une chose immobile (Cf. *Mouḥîṭ al-mouḥîṭ*, II, 1309), d'autres disent que cette locution vient de ce que le corbeau se pose sur la tête des chameaux et de son bec leur enlève la teigne ; pendant ce temps, la bête ne bouge pas. (Djauharî, apud *Tâdj al-'aroûs*, s. v.). Maidânî, *Proverbes*, éd. du Caire, II, p. 78.

3. Ces transparents sont d'un genre spécial. Ils consistent dans un carton ayant généralement les dimensions du papier employé ; sur ce carton on colle des ficelles fines qui figurent les lignes. Il ne reste plus qu'à appliquer la feuille de papier sur ce carton et à la presser avec la main pour obtenir l'empreinte des fils sur le papier.

4. Ce fameux poète, qui vécut longtemps à la cour du Prince de Hamadzân, Sayf ad-Daula, est trop connu pour qu'il soit besoin de donner ici sa biographie détaillée. Je me borne à donner la date de sa naissance à Koûfa, 905 (de J.-C.) et celle de sa mort, près de Baghdâdz, 965, et je renvoie pour le surplus et pour la bibliographie à Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 86-89 ; de Hammer-Purgstall, *Litteraturgesch. der Araber*, V, 712; VI, 461-779.

vulgaire. Lorsque le roi est savant, le savant devient roi.

Les plus utiles parmi les livres que lisent les rois sont ceux qui embrassent toutes les règles de la conduite des rois, qui contiennent les récits historiques [1] et qui renferment dans leurs plis les curieuses anecdotes et les merveilleux vestiges du passé.

Toutefois, les vizirs détestaient jadis que les rois eussent la moindre notion des biographies et des annales, de peur que les rois ne parvinssent à comprendre certaines choses que les vizirs n'aimaient pas que les rois comprissent.

Mouktafî [2] demanda un jour à son vizir des livres qui le divertissent et dont la lecture lui fît passer le temps. Le vizir ordonna à ses lieutenants de lui procurer ces livres et de les lui soumettre avant de les porter au khalife. Ils réunirent donc quelques livres d'histoire où se trouvaient rapportés quelques-uns des événements du temps passé, guerres faites par les rois, récit de la vie des vizirs, connaissance des artifices employés pour extorquer l'argent des contribuables.

Le vizir, lorsqu'il vit ces livres, dit à ses lieutenants : « Par Allâh, vous êtes, parmi tous les hommes, mes pires ennemis. Je vous ai dit : Procurez-lui des livres qui l'amusent et qui l'absorbent, de manière qu'il ne s'occupe ni de moi, ni d'aucun autre. Et voilà que vous lui avez procuré des livres qui lui feraient connaître les endroits où les vizirs trouvent leur perte, qui lui feraient découvrir les moyens par lesquels on pressure le peuple, et qui le mettraient à même de distinguer la prospérité du pays, de sa ruine. Rendez-les donc, ces livres, et apportez-lui en d'autres, contenant des historiettes qui l'amusent et des poésies qui le mettent en joie. »

De même, il déplaisait fort aux vizirs que les khalifes et

1. Opposés aux romans, comme ceux d'Antar et autres.
2. Khalife 'abbâsîde. Voy. plus loin la traduction correspondante aux pages 350 et suivantes du texte arabe.

les rois eussent quelque compréhension et quelque connaissance des affaires.

A la mort de Mouktafî, son vizir se proposa de faire proclamer khalife ʿAbd Allâh fils de Mouʿtazz [1], qui avait des talents, de l'intelligence, le goût de s'instruire. Mais un des secrétaires les plus avisés du vizir prit celui-ci à part et lui dit : « O vizir, ce dessein que tu as de faire pro- 7
clamer khalife Ibn al-Mouʿtazz ne vaut rien. — Comment cela ? dit le vizir. » Le secrétaire reprit : « Quel besoin as-tu de faire asseoir sur le trône du khalifat un homme qui sait ce que c'est qu'une coudée, une balance et qui connaît les prix des denrées, qui s'entend aux affaires et sait distinguer le mal du bien, qui connaît ta maison, ton jardin, ton domaine ? Le meilleur avis est que tu fasses asseoir sur le trône un tout jeune garçon, en sorte qu'il portera le titre de khalife, tandis que tu le seras en réalité. Tu feras son éducation jusqu'à sa majorité, et à ce moment-là il reconnaîtra qu'il te doit son éducation, et toi, pendant le temps qu'aura duré sa minorité, tu auras eu tout loisir d'arranger tes affaires. »

Le vizir remercia son secrétaire de ses bons avis et abandonna ʿAbd Allâh fils de Mouʿtazz au profit de Mouqtadir [2], alors âgé de treize ans.

Dans les réunions intimes de Badr ad-Dîn Lou'lou' [3] (qu'Allâh l'ait en miséricorde !), maître de Mossoul, ce qui faisait surtout l'objet de la conversation, c'était la récitation de vers badins et d'historiettes divertissantes. Mais, dès le commencement du mois de Ramaḍân, on apportait

1. Voy. plus loin la traduction correspondante aux pages 359 et suiv. du texte arabe.

2. Voy. sur ce prince ʿabbâside, plus loin, la traduction correspondante aux pages 352 et suiv. du texte arabe.

3. Prince de *Mossoul* de 631 (= 1233) à 657 (= 1259). Cf. Stanley Lane-Poole, *The Mohammadan Dynasties*, 163-164. Aboû-l-Maḥâsin (*Al-Manhal aṣ-ṣâfî*, manuscrit arabe de Paris, n° 2072, 57 r° et v°) donne une intéressante notice sur ce prince.

à Badr ad-Dîn des ouvrages historiques et biographiques, et Zain ad-Dîn le secrétaire et Izz ad-Dîn le traditionniste prenaient place auprès de lui pour lui lire les événements de l'Univers.

Ce que je viens d'avancer là m'amène à exposer le fait suivant : Lorsque le décret du destin m'eut imposé de faire halte à Mossoul la Bossue [1], je m'y arrêtai sans que je me fusse exposé ni à ses averses ni à ses pluies fines[2]. J'y étais entré suivant cette parole du Tout-Puissant [3] (gloire à Celui qui l'a dite !) : « *Et il entra dans la ville dans un moment d'inattention de ses habitants.* »

J'avais formé l'intention de séjourner à Mossoul le temps nécessaire pour que le froid diminuât, pour que mon manteau me pesât, et ensuite de me diriger de là vers Tebrîz.
8 Une fois installé à Mossoul, il me revint de nombreux et divers côtés et de différentes personnes qui ne s'étaient pas concertées pour cela combien était éminent le mérite de son illustre possesseur, le maître obéi, le roi auguste, le plus excellent et le plus grand parmi les rois, le plus noble et le plus longanime des juges, FAKHR AL-MILLA WAD DÎN [4]. Allâh l'a gratifié de qualités telles que si le temps les possédait, aucun homme bien né n'aurait sujet de se plaindre de ses vicissitudes, et personne n'en éprouverait plus de dommage[5] ; et si elles appartenaient à la mer, son eau ne serait plus ni salée ni saumâtre [6], et le navigateur n'en craindrait plus les flots ; et si les lunes les avaient

1. Sur cette épithète, voy. les références données par M. Hartwig Derenbourg dans son *Introduction à l'édit. arabe*, p. 2, note 5.

2. C'est-à-dire sans un dessein préconçu de sa part, mais involontairement et fortuitement. C'est une locution proverbiale. M. DERENBOURG, *loc. cit.*, traduit : « *sans y être atteint* ni par les averses, ni par les pluies fines. »

3. Qoran, XXVIII, 14, où il est question de Moïse, lors de son entrée dans la capitale de Pharaon : voyez l'*Introduction*, de M. DERENBOURG, p. 2, note 6.

4. Voy. HARTWIG DERENBOURG, *Introduction à l'édition arabe*, p. 18.

5. Qoran, XXX, 32 ; XXXIX, 11 et 50.

6. Allusion au Qoran, LVI, 69 ; aussi XXV, 55 ; XXXV, 13.

conquises, le dernier jour du mois ne les atteindrait jamais.

[C'est Fakhr-ad-Dîn] 'ÎSÂ qui a fait revivre les vertus mortes[1], et déployé le rouleau des actions généreuses, qui a rendu achalandé le marché des nobles actions à une époque où ce marché était dans le marasme. Il a érigé les piédestaux des bonnes œuvres, alors que leurs bases devenaient trop faibles pour en supporter le poids; il s'est constitué le défenseur des hommes bien nés dans un temps où ils sont moins que peu. Par sa générosité, il a empli leurs mains de bienfaits éclatants comme les taches blanches que le cheval porte au front et aux pieds[2], et il a projeté sur eux une ombre de bonté qui ne se déplace jamais, et les a couverts d'une aile de miséricorde. Jamais il ne se lasse de les combler de ses largesses et de ses dons. Plus il augmente en puissance et en autorité, plus il se montre modeste et doux, et il n'atteint les sommets du pouvoir que pour y planter l'étendard de la générosité. Ce prince c'est Fakhr-ad-Dîn 'Îsâ, fils d'IBRAHÎM : Puisse Allah raffermir sa victoire, ne laisser transgresser ni son interdiction ni son ordre! cet homme qui a fait oublier la réputation des hommes les plus généreux, l'inébranlable fermeté des montagnes et la bravoure des lions :

Il réunit les qualités naturelles du soleil, des vents, des nuages, des mers et des lions !

C'est lui qui est au front de notre siècle une aigrette 9

1. Allusion au miracle accompli par Jésus. L'auteur a joué sur le nom du Prince 'Isâ, qui est le nom de Jésus en arabe.

2. Cette image, pour indiquer la noblesse, l'excellence d'une chose, est assez fréquente chez les auteurs arabes. Zamakhchari, dans sa préface du *Kachchaf*, dit en parlant de Mahomet : الشادخ الغرة الواضح التحجيل. Cf. S. DE SACY, *Anthologie grammaticale*, p. 125, l. 12, de la partie arabe et la note 17 sur ce fragment.

au collier de notre temps une perle dont aucune perle n'approche ici-bas, qui a confirmé ce qu'on raconte des hommes du passé et démontré la véracité de ce qui a été écrit sur les mœurs des premiers ancêtres.

Et cependant Ibn ar-Roûmî [1] a dit :

Je crois que les choses se sont toujours passées telles que nous les voyons, et que ce qu'on raconte de l'ancienne libéralité est sans fondement.

Admettons même qu'il y aurait eu des hommes généreux, ainsi qu'on l'a prétendu, n'y aurait-il donc parmi eux aucun qui ait fait souche ?

Mais si Ibn ar-Roûmî avait connu le seigneur de Mossoul, il aurait certes ajouté foi à ce qu'il avait entendu conter sur les hommes généreux, et la maladie du doute n'aurait pas agité ses flancs.

Cet ARBITRE (Fakhr-ad-Dîn), lorsqu'il fait régner sa noble intelligence et sa pensée fine sur les affaires du gouvernement et sur les choses de la royauté, pour lui les difficultés s'aplanissent, les rochers les plus durs s'amollissent, les secrets se dévoilent, et il devient difficile de répéter avec [le dicton populaire] : *dans les recoins se cachent les secrets*. Chez lui, la vigueur de la justice est entière, ses bases inébranlables. Aussi, que son imposante majesté ne soit pas pour toi un sujet d'inquiétude, car derrière elle se cachent de la bonté pour le faible, de la compassion pour le pauvre et de la consolation pour l'homme brisé par l'infortune.

1. D'origine grecque, Ibn ar-Roûmî, qui fut un poète très goûté, naquit à Baghdâdz en 221 (= 836). Par ses satires, il s'attira l'inimitié de Qâsim, fils d'ʿObaid Allah, le vizir de Mouʿtâḍid (voy. *infra*, la traduction correspondante à la page 350 du texte arabe) et fut empoisonné un jour en présence du vizir lui-même. Voy. la relation de ce fait dans CL. HUART, *Hist. de la Litt. arabe*, p. 83. Pour la bibliographie, voy. BROCKELMANN, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 79-80. Cf. aussi DE HAMMER-PURGSTALL, *Litteraturgesch. der Araber*, IV, 598, 869; VII, 942 ; , IX, 29 ; *Kitâb al-aghânî*, XX, 72.

Il a des habitudes de belle indulgence [1] par lesquelles il captive l'homme libre, et délivre de ses liens l'affligé.

J'assistai un jour à son auguste audience. C'était un jour où la pluie tombait avec violence. Il avait fait consigner sa porte. Mais la pluie redoublant, il dit aux huissiers : « Si quelqu'un se présente à la porte demandant quelque chose, faites-nous connaître sa requête. » Puis il ajouta : « Certes, on ne se présente pas par un temps pareil à moins que ce ne soit pour une chose indispensable, et il ne serait pas permis de renvoyer le solliciteur déçu. »

Par Allâh ! peut-on mettre dans un livre comme celui-ci, qui voudrait être le recueil des plus beaux traits du passé, autre chose que des histoires comme celle que je viens de raconter ?

Quant à l'énergie déployée par le seigneur de Mossoul dans sa politique, elle est énorme, sans jamais se prêter à aucune injustice. Mais ne te laisse pas tromper par sa douceur et par son affabilité souriante, car sous cette bonté se cachent un courage capable de dompter les lions et une énergie redoutable au gouvernant et au gouverné.

Il est la mer ; plonge-toi dans ses flots quand elle est calme
mais tiens-toi sur tes gardes et évite-la lorsqu'elle écume.

Pour la force de pénétration de son esprit et pour sa vigilance, il a ces qualités au même degré qu'a dit Moutanabbî [2] :

A son œil tu reconnais ce qu'il est vraiment ; on croirait que
son œil est enduit du collyre de la pénétration.
Lorsque sa pensée y allume ses feux, j'en tremble pour lui,
car j'ai peur qu'il ne s'enflamme tout entier.

Et pour la puissance de son intelligence instinctive et

1. Allusion au Qoran, XV, 85 : « Et toi, Mahomet ! pardonne d'un *beau pardon.* »
2. Voyez ci-dessus, p. 5, note 4.

de son discernement parfait, je crois que les plus intelligents parmi les rois anciens, s'ils avaient assez vécu pour le voir à l'œuvre, auraient appris à son école comment on gouverne les foules et comment on administre les affaires publiques.

Et pour sa féconde générosité, qui dépasse toutes limites et qui déborde de toutes parts, c'est une mer ; parles-en sans crainte (d'être taxé d'exagération) [1].

Car s'ils vivaient encore, ces hommes dont la générosité est passée en proverbe, et qui sont restés sans rivaux, sans égaux, ils apprendraient de lui les profonds secrets de la générosité et acquerraient, à son exemple, les belles qualités du caractère. Et si j'étais juste, je devrais renon-
11 cer à décrire chez lui cette qualité éminente entre toutes, vu mon impuissance à embrasser l'ensemble de cette description, et à remplir le cadre comme il convient. Mais ce que je dirai du moins, dans la mesure de mon talent et de mes moyens, c'est qu'il a pour ce bas monde le même mépris qu'en ont les saints et qu'il en est détaché autant que les ascètes, au point que si, dans sa générosité, il donnait le monde entier et y ajoutait encore le double, son mépris est tel pour les richesses de ce monde qu'il croirait s'être montré avare. Il donne à la manière de celui qui ne laisse pour lui que la bonne renommée et qui la ressuscite; il épuise ses richesses et il s'acharne à les détruire. C'est d'un tel homme qu'on a dit :

O critique importun, ce n'est pas la libéralité qui me fera

1. C'est une locution proverbiale, que le *Mouḥîṭ al-mouḥîṭ*, I, 370, explique ainsi اى لا اعتراض عليك فى المبالغة « C'est-à-dire, *sans qu'on puisse te taxer d'exagération.* » Cette locution est employée dans un *ḥadîth* (tradition), où Mahomet aurait dit : « Racontez les traditions rapportées sur les enfants d'Israël ; vous ne commettez pas de péché ». حدثوا عن بنى اسرائيل ولا حرج. Voy. le commentaire de ce *ḥadîth* dans le *Tâdj al-'aroûs*, II, 22, et surtout dans le *Lisân al-'arab.*, II, *s. v.* Cf. MAIDÂNÎ, *Proverbes*, éd. du Caire, I, p. 183.

périr, et ce n'est pas l'avarice sordide qui rendra éternelle l'âme qu'elle possède.

Les belles qualités de l'homme de cœur seront encore vantées, alors que ses os seront enfouis dans la terre, alors que leurs débris seront tombés en poussière.

Les nobles préoccupations du prince de Mossoul s'élèvent jusqu'à toucher les cieux et dépasser les Gémeaux; de là sa connaissance intime de la science des astres. Car un tel homme est arrivé à les connaître en s'élevant jusqu'à eux et en les abordant de près, non pas en appelant à son aide les calculs et l'astrolabe. Parvenu à ces hauteurs célestes, les astres des cieux lui ont confié leurs secrets. S'étant élevé à ces sublimes régions il a heurté les sphères célestes, et de l'Orient à l'Occident les sphères célestes lui ont conté leur histoire.

Ses grandes pensées ne connaissent pas de limites ; la moindre d'entre ses pensées est plus vaste que le temps.

Les précieuses richesses qu'il possède ne restent pas entassées dans ses coffres, elles n'ont pas d'autres maisons pour y être gardées que les maisons de ses solliciteurs.

Pour nous, si quelque jour nos dirhems se réunissent, c'est 12
pour se disputer à qui s'envolera le plus tôt vers les chemins des nobles actions.

Le dirhem orné d'empreintes ne se familiarise pas avec notre bourse, il ne fait que passer à côté et s'en va [1].

L'ivresse n'influe pas autrement sur sa générosité que ne le fait le réveil de l'ivresse, lorsqu'il fait pleuvoir les ondées bienfaisantes de sa générosité.

1. Ce vers est cité dans le *Mouḥîṭ al-mouḥîṭ*, II, p. 1176, avec les deux légères variantes suivantes : لا يألف الدرهم المضروب صرتنا لكن يمر عليها و هو منطلق « Le dirhem *frappé* ne se familiarise point avec notre bourse ; mais il passe à côté *en continuant son chemin.* »

Dégrisé, il renouvelle les présents qu'il a faits étant ivre, afin qu'on sache bien que chez lui cette générosité est consciente.

Ainsi, quand il répand ses bienfaits, ce n'est pas de lui qu'un envieux pourrait dire : c'est seulement sous l'empire de la boisson, fille de la vigne, qu'il se montre généreux.

Un des secrets de sa générosité, c'est qu'elle ne dégénère jamais en gaspillage, tout en étant la plus large du monde, car elle se répand sur le terrain le plus excellent et se déploie sur le sol le plus propice. Chaque fois qu'un homme se présente à lui plein d'espérance ou implorant sa charité, il s'empresse de venir à son secours avec la rapidité du torrent courant vers les basses vallées.

S'étant épris des actions généreuses, il en a passionnément aimé la gloire. Qu'ils sont rares les amoureux des actions généreuses !

Il a achalandé le marché de la gloire, alors que le marché de la gloire n'était pas jusque-là compté au nombre des marchés.

Célèbre donc ses bienfaits : ce sont moins des bienfaits que des colliers dignes d'orner les cous des belles.

Et baise le bout de ses doigts, car ce sont moins des doigts que des clefs du bien-être.

Et j'imagine, ô lecteur de ce livre, que tu as taxé
13 d'exagération ce que tu viens d'entendre. Si tu as conçu quelque doute, considère les principaux personnages de ce siècle, tu trouveras qu'ils se disputent pour un atome, tandis que lui ne tient pas compte même d'une perle ; tu trouveras qu'ils sont ardents pour thésauriser, tandis que lui ne recherche avidement que la gloire voyageuse et la renommée ailée ; tu les trouveras comme possédés par l'amour de leurs enfants, alors que lui, c'est l'amour des mendiants et des solliciteurs qui l'absorbe tout entier ; tu trouveras qu'ils se soustraient au paiement des dettes, tandis que lui le regarde comme le plus excellent des profits.

Et regarde encore une fois, tu trouveras que, chez eux, les poèmes composés à leur louange sont dans le marasme, tandis qu'ils sont chez lui d'une bonne vente ; et considère, tu verras que, chez eux, les nobles actions sont figées comme la glace, tandis que chez lui elles coulent à pleins bords. Et regarde sa porte enfin, tu la trouveras peuplée de ceux qui lui apportent le tribut de leurs louanges, encombrée par les lettrés, les poètes, les hommes de grands talents et les hommes d'éloquence :

L'oiseau s'abat partout où il trouve à ramasser des grains ; c'est ainsi que les demeures des hommes généreux sont fréquentées.

Et par Allâh ! il n'y a de vrai monde que le sien, et la véritable vie est celle qu'il mène et dont Allâh l'a gratifié.

La vie, pour l'homme bien né, ne consiste pas à se coucher le soir rassasié à satiété, le corps alourdi par l'embonpoint,
Ni à s'adonner passionnément à l'usage du vin et à l'amour des gazelles du harem[1].
La vraie vie, pour l'homme bien né, consiste à abaisser ses ennemis et à prêter main-forte à son client,
De manière à devenir à la fois un objet de crainte et d'espérance, à faire remarquer sa fortune et son luxe,
Et à appliquer son activité soit aux belles-lettres, soit au commandement[2].

Mais reprenons le fil de notre récit et achevons notre 14
discours. Les destins combinèrent donc qu'on prononçât mon nom en sa présence et qu'on lui donnât quelques détails à mon sujet. Ce qu'on lui dit de ma personne fit entrevoir à la clairvoyance de son esprit et à la justesse

1. Littéralement : *les gazelles du rideau*. Chez les Arabes, comme on le sait, les femmes ne se montrent pas et se tiennent dans la partie arrière de la tente, dissimulées derrière un *rideau*, qui partage ainsi la tente en deux pièces.
2. A devenir soit *kâlib*, soit *émir*.

de sa conception la réalité de ma situation avant que nous nous fussions rencontrés. Il donna l'ordre que je fusse introduit auprès de lui pour lui offrir mes hommages. Lorsque je me présentai, la perfection de son attitude me remplit d'admiration, en même temps que sa beauté physique et sa noble conduite [1] dont j'étais témoin me charmèrent.

Ce que je lui récitai d'abord, ce furent ces vers de Moutanabbî :

Jusqu'au moment où mon désir me conduisit à lui, sa réputation n'avait pas cessé de m'accompagner dans toutes mes étapes.

Avant de le rencontrer, je croyais exagérés les récits qui couraient. Mais, après notre première entrevue, la renommée me parut inférieure à la réalité.

Puis il me prodigua sans cesse des bienfaits par lesquels il implanta dans mon cœur un grand amour pour lui et dont il recueillit louanges et gloire. Aussi ai-je pris la résolution de servir son auguste personne en composant ce livre pour lui tenir lieu de memento [2] et pour qu'il constitue un souvenir de moi chez lui, de manière à ce qu'il pense à moi lorsque je me serai éloigné de sa haute seigneurie et que j'aurai quitté son vaste pays.

Dans ce livre j'ai parlé des vicissitudes des dynasties et

1. وحسن سيرته. M. H. Derenbourg traduit : par *la grâce de sa démarche*. Voy. l'*Introduction à l'édit. arabe*, p. 3, ligne 8.

2. Le mot تذكرة est employé deux fois dans ce passage, et j'ai cru devoir le traduire, dans le premier endroit, par *memento*, ce qui est un terme très fréquent pour désigner les manuels dans la littérature arabe. Voy. plus de 30 ouvrages ainsi dénommés dans Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.*, Index, pp. 611-612. M. H. Derenbourg traduit ce mot par « souvenir » dans les deux passages (*Introduct.*, p. 13). Je me suis permis de ne pas suivre l'avis d'un tel maître parce qu'Ibn aṭ-Tiqṭaqâ dit expressément (p. 19 du texte arabe) qu'il destine ce livre au Seigneur de Mossoul pour qu'il lui serve de *memento* : تذكر به مالانسته الاشغال.

des choses concernant la royauté; j'y ai mentionné ce qui m'a semblé curieux et intéressant dans la vie des grands 15
princes, et ce qui m'a paru extraordinaire[1] dans les biographies des khalifes et des vizirs.

J'ai disposé mon livre en deux sections. Dans la première j'ai traité de la conduite des sultans et des procédés de la politique royale, des qualités par lesquelles le souverain se distingue des sujets, de celles qu'il doit posséder, et des vices dont il doit être dépourvu ; j'ai parlé également de ses devoirs envers ses sujets, et des devoirs de ses sujets envers lui. J'ai orné mon discours sur ce sujet en l'incrustant de versets du Qoran et de paroles authentiques (ḥadîths) du Prophète, d'anecdotes piquantes et de vers agréables.

La seconde section suit, dynastie par dynastie, l'histoire des empires les plus fameux, dont l'autorité a été universellement reconnue et dont les beautés ont atteint la perfection. J'ai commencé par la dynastie des quatre premiers khalifes : Aboû Bakr, 'Omar, 'Othmân et 'Alî (qu'Allâh soit satisfait d'eux)[2], en observant l'ordre où ils se sont succédé. Puis j'ai passé à la dynastie qui reçut l'empire de leurs mains et qui est la dynastie des Oumayyades, puis à la dynastie qui succéda à ceux-ci, celle des 'Abbâsîdes. J'ai exposé ensuite l'histoire des dynasties qui régnèrent concurremment avec les dynasties principales comme celle des Bouyîdes, des Saldjoûqîdes, des Fâṭimîdes d'Égypte, le tout succinctement, car ce sont des dynasties qui ont existé concurremment avec les 'Abbâsîdes, mais dont l'autorité ne fut pas généralement reconnue. Dynastie par dynastie, je parlerai d'une manière générale de la vue
d'ensemble qui est résultée dans mon esprit de la lecture 16
des biographies et des annales. Je dirai quel fut leur

1. Il vaut mieux, je crois, adopter la leçon du manuscrit A استغربته.

2. On les appelle الراشدون, les orthodoxes. Voy. plus loin, p. 119 et sq.

commencement et quelle fut leur fin, et j'ajouterai un certain nombre de renseignements[1] suffisants sur les belles qualités des rois de ces dynasties et les histoires de leurs sultans. Et si quelque renseignement les concernant échappe à mon esprit et que j'aie besoin de l'insérer, ou un vers remarquable, ou un verset du Qoran, ou un ḥadîth (tradition) du Prophète, je le puiserai dans ses sources les plus sûres. Puis, en mentionnant les dynasties l'une après l'autre, je parlerai d'abord des généralités qui les concernent. Ensuite je passerai en revue, l'un après l'autre, leurs rois, en parlant des batailles célèbres et des événements mémorables qui ont eu lieu sous son règne. Puis, à la fin du règne de ce prince, je mentionnerai ses vizirs l'un après l'autre, ainsi que les anecdotes curieuses qui les concernent. Après avoir épuisé l'histoire du prince et de ses vizirs, j'aborderai le prince suivant et je raconterai les événements qui eurent lieu sous son règne de même que les biographies de ses vizirs, et ainsi de suite jusqu'à la fin de la dynastie ʿabbâsîde.

Dans cet ouvrage, je me suis imposé deux obligations : l'une de ne pencher que du côté de la vérité, de ne rien prononcer qui ne soit l'expression de l'équité, de repousser la tyrannie de la passion, de m'affranchir de l'influence du milieu où j'ai grandi ou fait mon éducation, et de me considérer comme n'ayant aucune parenté avec ceux qui m'entourent, comme un étranger parmi eux.

L'autre, d'énoncer mes pensées au moyen d'expressions claires à la portée des intelligences, afin que chacun puisse en tirer profit, évitant les termes très difficiles par lesquels on cherche à montrer qu'on est disert et à prou-
17 ver son éloquence. Souvent j'ai vu les auteurs de livres

1. J'adopte la leçon du manuscrit A طرفا qui est une expression consacrée. M. H. Derenbourg a préféré corriger en ظرفا. Voy. l'édition arabe Derenbourg, p. 16, l. 1.

atteints de la manie de faire montre de beau style et d'éloquence. Et par suite, ce qu'ils voulaient dire restait caché, et ce qu'ils voulaient faire entendre demeurait impénétrable, en sorte que l'utilité de leurs livres se trouvait diminuée.

Parmi ces ouvrages est *le Canon de la médecine* qui a pour auteur Aboû 'Alî Housain ibn Sînâ[1], de Boukhârâ. En effet, il a bourré son livre d'expressions obscures et de locutions difficiles à comprendre. Aussi a-t-il manqué le but qu'il se proposait : composer un livre utile ; et c'est pourquoi on voit la masse des médecins délaisser le livre d'Ibn Sînâ pour l'ouvrage intitulé *Al-Malakî*[2] dont le style est facile et l'exposition intelligible.

Quant à mon livre[3], il est indispensable à quiconque gouverne les foules et manie les affaires publiques. Si les hommes l'acueillaient avec équité, ils ordonneraient à leurs enfants de l'apprendre par cœur et d'en méditer les idées après qu'ils les eussent eux-mêmes méditées. Car l'homme mûr ne peut pas plus s'en passer que le jeune homme ; le roi dont l'autorité s'étend au loin en a autant besoin que le roi

1. C'est le fameux médecin, connu en Occident sous le nom d'Avicenne, l'auteur du *Canon*. Né en 370 (= 980), il étudia la philosophie et la médecine à Boukhârâ, devint même ministre du prince Bouyide de Hamadzân, Chams ad-Daula, et mourut dans cette ville en 428 (= 1037). Voy. de nombreuses références biographiques, ainsi que la bibliographie dans BROCKELMANN, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 452 ; CL. HUART, *Hist. de la Litt. arabe*, p. 283 et suiv. ; DE HAMMER-PURGSTALL, *Litteraturgesch. der Araber*, V, 368.

2. Cf. HARTWIG DERENBOURG, *Al-Fakhrî*, Introduction au texte arabe, p. 21. Toutefois ce passage appelle quelque précision. M. Derenbourg, qui a traduit le passage ci-dessus dans son *Introduction* à l'édition arabe, *loc. cit.*, fait dire à l'auteur « que les pères devraient faire apprendre par cœur à leurs enfants le traité de médecine *Al-Malakî*, comme plus utile à leur éducation que les poésies réunies dans la *Ḥamâsa* d'Aboû Tammâm, que les *Séances* de Badî' az-Zamân al-Hamadzânî, que celle d'Ibn al-Ḥarîrî. » Quand on lit attentivement le texte arabe, on s'aperçoit que, loin de faire de la réclame pour *Al-Malakî*, Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ fait l'éloge de son propre ouvrage et c'est bien son livre que les pères devraient faire apprendre par cœur à leurs enfants et qu'il met au-dessus des *Séances* de Ḥarîrî et de toutes les autres productions littéraires qu'il cite. Voy. le texte arabe, p. 17.

3. Voy. la note 2 ci-dessus.

d'une seule ville. Les détenteurs de la souveraineté en ont autant besoin que les hommes de lettres. En effet, l'homme qui se destine à s'entretenir avec les rois, à devenir leur compagnon et leur familier, a besoin de plus de choses que n'en contient ce livre, aussi ne peut-il négliger de savoir, au moins, ce qu'il contient.

D'ailleurs, ce livre, si on le considère avec équité, paraîtra plus utile que la *Ḥamâsa*[1] pour laquelle le public s'est passionné et qu'on fait apprendre par cœur aux enfants. En effet, pour la *Ḥamâsa*, tout le profit qu'on en tire, c'est d'inspirer l'amour de la bravoure, de l'hospitalité et d'un petit nombre de qualités morales dont il est parlé au chapitre intitulé *bâb-al-adab* « chapitre de la culture de l'esprit », enfin la pratique des différents genres de poésies. Mais du livre que voici, on peut tirer, outre les avan-
18 tages que je viens de mentionner, les principes de la politique et les moyens du gouvernement. Il contient donc tout ce qui est dans la *Ḥamâsa*, tandis qu'on ne trouve pas dans la *Ḥamâsa* bien des choses qu'il contient. Il procure à l'intelligence, de la force, à l'esprit, de l'acuité, à la vue intérieure des choses, de la lumière. Il est pour l'esprit pénétrant ce qu'est une excellente pierre à aiguiser pour l'acier.

Il est encore plus utile que les *Séances*[2] dont on est si

1. Il y a deux ouvrages qui portent ce titre et qui ont pour auteurs, l'un *Aboû Tammâm aṭ-Ṭâ'î*, l'autre *al-Bouḥtourî*. Celui dont il est question au texte et qui est d'ailleurs le plus célèbre, est le recueil d'Aboû Tammâm. La *Ḥamâsa* est un recueil de poésies et de notices sur les poètes de l'ancienne époque arabe. Son nom lui vient de ce que cet ouvrage s'ouvre par un chapitre contenant des poésies qui célèbrent la *bravoure* (en arabe *ḥamâsa*). Sur Aboû Tammâm, voy. plus loin la traduction correspondante à la page 318 du texte arabe. Sur al-Bouḥtourî (né en 820, mort en 897), voy. BROCKELMANN, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 80; CL. HUART, *Hist. de la Litt. arabe*, pp. 83-84 ; DE HAMMER-PURGSTALL, *Litteraturgesch. der Araber*, IV, 610; *Kitâb al-aghânî*, XVIII, 167-175.

2. Il s'agit ici des *Séances* de Ḥarîrî, qui jouissaient à cette époque, comme aujourd'hui d'ailleurs, d'une très grande vogue, qui se justifie à certains points de vue. On sait que ces *Séances* ont été traduites en allemand et en anglais et, partiellement, en français. Sur l'auteur Qâsim fils d''Alî al-Ḥarîrî, né à Baṣra, en 446 (=1054), mort en 516 (= 1122), voy.

entiché et qu'on désire tant apprendre par cœur. Tout le profit, en effet, qu'on tire des *Séances*, c'est de s'exercer à la rédaction et de prendre connaissance des différents genres de poésie et de prose. Je reconnais, il est vrai, qu'elles contiennent aussi des sentences morales, des ruses et des leçons d'expérience, mais elles sont de celles qui rapetissent le caractère, puisque tout cela est bâti sur la mendicité, la gueuserie et les ruses coupables pour obtenir quelque chose d'infime, de misérable. Si donc les *Séances*, à un certain point de vue, sont utiles, d'un autre côté elles sont nuisibles, et un certain nombre de personnes se sont aperçues de ce côté faible des *Séances* de Ḥarîrî et de Badî'az-Zamân al-Hamadzânî[1]. Aussi les uns se sont-ils retournés vers le *Nahdj al-balâgha*[2] (La voie de l'éloquence) qui renferme des paroles de l'Émir des Croyants 'Alî, fils d'Aboû Ṭâlib (sur lui soit le salut). C'est en effet le livre où l'on peut apprendre les sages maximes, les saintes exhortations, les sermons, la foi en un Dieu unique, la bravoure, la continence, l'élévation des sentiments; ses moindres mérites sont la clarté du style et l'éloquence.

BROCKELMANN, *Gesch. der arab. Litter.*, I, 276-278; CL. HUART, *Hist. de la Litt. arabe*, 135-136; DE HAMMER-PURGSTALL, *Litteraturgesch. der Araber*, VII, 1316. Voy. aussi *infra*, la traduction correspondante à la page 404 du texte arabe.

1. Ce célèbre auteur, dont le nom est Aḥmad fils de Ḥousain, a servi, comme on le sait, de modèle à Ḥarîrî, qui l'a d'ailleurs surpassé. Hamadzânî mourut à l'âge de 40 ans environ, en 398 (= 1007). Voy. la bibliographie dans BROCKELMANN, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 93-95; CL. HUART, *Hist. de la Litt. arabe*, 133, 134; DE HAMMER-PURGSTALL, *Litteraturgesch. der Araber*, V, 543.

2. Le recueil de sentences et de maximes morales, qui constitue le *Nahdj al-balâgha*, est un apocryphe attribué au khalife 'Alî par ses descendants. Il a été édité au Caire, avec un commentaire très étendu de 'Abd al-Ḥamîd, fils d'Aboû-l-Ḥadîd al-Madâ'inî, mort en 655 (= 1257). Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ fait mention de ce commentaire dans la dernière partie de son livre (voy. la traduction correspondante à la page 456 du texte arabe). Sur le *Nahdj al-balâgha* et son commentateur, voy. BROCKELMANN, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 249, 282, 405; DERENBOURG, *Introduct. à l'édition arabe*, p. 21, note 3. Voy. enfin la note sur le commentateur, plus loin dans le passage de la traduction correspondant à la page 456 du texte arabe.

D'autres[1] ont adopté aussi le livre intitulé *Al-Yamînî*[2] par Al-'Outbî[3]. C'est un livre que son auteur a composé pour Yamîn ad-Daula Maḥmoûd[4] fils de Soubouktéguîn et qui comprend les biographies d'un certain nombre de rois qui ont régné dans les régions orientales. Il s'y est exprimé dans un style d'une grande clarté, et cet auteur, s'il n'est pas un sorcier, est du moins un habile écrivain. Les Per-
49 sans aiment passionnément ce livre et le recherchent avec ardeur. Et, par ma vie, c'est un livre qui contient en effet de jolies maximes et des biographies pleines d'originalité, outre ce qu'il renferme de différents genres d'éloquence et de diverses sortes de beau langage.

Mais peut-être se trouvera-t-il quelqu'un pour dire de moi : Il a exagéré la description trop élogieuse de son livre et il a fourré dans sa besace ce qu'il a voulu[5]. Or, l'homme est toujours aveugle sur les défauts de son enfant et de sa poésie[6]. Si mon critique se laisse aller à quelque doute, qu'il considère les livres composés sur cette même matière, peut-être n'en trouvera-t-il pas un qui réponde mieux que le mien aux intentions de son auteur.

Quant au Seigneur de Mossoul (puisse Allâh rendre sa victoire éclatante et réjouir son cœur par le bonheur durable !), Allâh, en lui donnant une intelligence puissante et une supériorité éclatante, l'a dispensé d'avoir recours

1. Il vaut mieux lire ناس, indéterminé, comme cela se trouve dans le manuscrit. L'édition arabe a rejeté cette leçon, qui cependant me paraît être la bonne.

2-3. Aboû Naṣr Mouḥammad Al-'Outbî mourut en 427 (= 1036). Cf. Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 314 ; Cl. Huart, *Hist. de la Litt. arabe*, pp. 188-189 ; de Hammer-Purgstall, *Litteraturgesch. der Araber*, III, 717, 920 ; IV, 428, 582 ; V, 523. Son ouvrage *Al-Yamînî* a été traduit en persan et en anglais. Voy. une notice sur cet ouvrage par M. Th. Nöldeke, *Ueber das Kitâb Yamînî*, S. B. W. V, 1857, t. XXIII, pp. 15 et suiv.

4. Sultan Ghaznéwîde de l'Afghanistân et du Pandjab, le 7e de cette dynastie. Il régna de 388 (= 998) à 421 (= 1930). Cf. Stanley Lane-Poole, *The Mohammadan Dynasties*, p. 289 ; Ibn Khallik^n, *Wafayât al-a'yân*, éd. Wüstenfeld, notice 723. Voy. Hartwig Derenbourg, *Al-Fakhrî*, Introduct. à l'édit. arabe, p. 20, note 2 ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, IX, 92 et suiv.

5-6. Locutions proverbiales.

aussi bien à mon livre qu'aux autres ouvrages analogues; mais parfois ses nobles préoccupations peuvent le fatiguer et lui faire oublier ce qu'il savait. Alors, s'il repose son noble esprit en jetant les yeux sur ce livre, il repoussera ainsi la lassitude, et se remettra en mémoire ce que lui avaient fait oublier les affaires.

Et je demande à la bonté d'Allâh de ne pas refuser à ce livre deux avantages : l'un, qui me concerne, c'est qu'il recueille l'approbation du Prince afin que j'échappe au risque[1] de la honte; l'autre, qui concerne le Prince, est qu'Allâh ne le prive pas de tirer profit de mon livre dans ses paroles et dans ses actes. Certes Allâh est le maître de toute faveur et le dispensateur de tout bienfait.

1. Le terme est emprunté à la langue juridique. Cela s'entend, par exemple, de la responsabilité du vendeur, dans le cas où l'acheteur est évincé de l'objet qu'il a acheté. On dit, dans ce cas, que l'acheteur *recourt en éviction*, يرجع بالدرك contre le vendeur, car celui-ci est responsable, garant العهدة عليه.

SECTION PREMIÈRE

QUI TRAITE DES AFFAIRES DES SULTANS ET DE LA POLITIQUE DES ROIS

Parler de l'origine de la royauté et de sa véritable nature, de sa division en maîtrises religieuses et temporelles comme le khalifat, le sultanat, l'émirat et la wilâyat, dire ce qui dans tout cela a été réglé conformément à la loi divine et ce qui ne l'a pas été, exposer les systèmes divers soutenus par les penseurs[1] au sujet de l'*imâmat* (la souveraineté), tel n'est pas le but de ce livre qui n'a pas été écrit pour ces investigations; il n'a été composé qu'en vue des principes de la politique et des règles de conduite dont on tire profit dans les événements qui se produisent et dans les conflits qui surviennent, dans la manière de gouverner

1. Nous ne trouvons pas d'autre mot pour rendre en français le sens de اصحاب الآراء. On appelait ainsi les docteurs qui abusaient de la déduction par analogie; on les opposait ainsi aux اصحاب السنّة, qui, eux, appuient toujours leur raisonnement sur le Qoran et les traditions. Le chef de la première école fut Aboû Ḥanîfa, et l'on sait que la doctrine juridique de ce savant se distingue par une grande largeur dans les idées et est traversée par un large souffle de tolérance. La seconde école se recommande des noms de Châfi'î, de Mâlik et d'Aḥmad fils de Ḥanbal. Voy. *les Prolégomènes* d'Ibn Khaldoûn, trad. de Slane, III, 2 et suiv.; Ibn Kkallikân, trad. par le même, I, 272. Cf. la définition du *Mouḥîṭ al-mouḥîṭ*, I, 739, *s. v.* et l'article de Dozy, *Supplément aux Diction. arabes*, I, 497.

les sujets, dans l'organisation défensive du royaume, dans l'amélioration des mœurs et de la conduite.

La première chose à dire, c'est que le roi éminent est celui qui, réunissant certaines qualités, est exempt de certaines autres.

Les qualités qu'il est désirable de trouver en lui sont :

1° L'*intelligence*, qui est le principe même de ces qualités et la plus excellente d'entre elles ; c'est par l'intelligence qu'on mène les empires, voire même les religions. Et la description que nous en faisons là suffit ;

2° La *justice*, grâce à laquelle on rend les finances prospères, les contrées florissantes, les hommes meilleurs. 21

Lorsque le sultan Hoûlâgoû[1] conquit Baghdâdz en l'an 656 (1258), il ordonna que les 'Oulémas fussent consultés sur ce point : Lequel des deux a plus de mérite, du sultan infidèle juste ou du sultan musulman oppresseur ? Il réunit ensuite pour cela les 'Oulémas à l'université Moustanṣiriyya[2] ; mais lorsqu'ils prirent connaissance de la *fétwa* (consultation juridique), ils hésitèrent à répondre. Or, Raḍî ad-Dîn 'Alî fils de Ṭâwoûs était présent à cette séance et il était respecté et vénéré. Lorsqu'il vit l'hésitation des 'Oulémas, il saisit la *fétwa* et y apposa sa signature en donnant la préférence à l'infidèle juste sur le musulman oppresseur. Les autres apposèrent alors leurs signatures à la suite de Raḍî ad-Dîn.

1. Voy. plus loin la traduction correspondante aux pages 449 et suiv. du texte arabe.

2. Cette fameuse université a été fondée par le khalife dont elle porte le nom, Moustanṣir billâh (623-640). Voy. plus loin la traduction correspondante aux pages 445 et suiv. du texte arabe. Elle a été construite à Baghdâdz, à l'extrémité du *Marché du Mardi* (Soûq at-Thoulâthâ). Les quatre rites orthodoxes y avaient chacun un pavillon séparé, comprenant une mosquée et une grande classe. Le voyageur *Ibn Baṭoûṭa* nous en a laissé une description détaillée dans la relation de ses voyages. De même, NIEBUHR, *Voyages en Arabie*, t. II, p. 241, qui a copié l'inscription commémorative de la fondation de cette université. Cf. aussi F. WÜSTENFELD, *Die Academien der Araber*, pp. IV et 29 ; J. DIEULAFOY, *la Perse, la Chaldée et la Susiane*, p. 605. Aujourd'hui la *Moustanṣiriyya* sert d'entrepôt à la douane de Baghdâdz.

3° La *science*, qui est le fruit de l'intelligence. C'est par elle que le roi voit clair dans ce qu'il doit rechercher ou éviter, qu'il se garantit contre les faux pas dans ses décisions et ses arrêts. C'est la science qui aux yeux du peuple comme aux yeux des grands fait la parure du roi, c'est par elle qu'il arrive à être compté au nombre des rois éminents.

Un sage a dit : « Le roi dépourvu de science est comme l'éléphant en rut, qui ne passe devant aucune chose sans la fouler aux pieds et l'abîmer. Il n'a, pour le maîtriser, ni la voix intérieure de l'intelligence, ni le frein de la science. Et sache que ce qu'on entend par la science, chez les rois, ce n'est pas la conception des questions compliquées, ni la connaissance approfondie des sciences, ni l'absorption dans leur poursuite. Mou'âwiya [1] a dit : « Que c'est vilain pour un roi de chercher à se rendre trop savant dans une seule science ! » Ce qu'on demande au roi, en fait de sciences, c'est qu'il ne soit familier avec elles que dans une mesure qui lui permette d'engager avec les savants des conversations qui amènent la solution des difficultés présentes. Il
22 n'est pas nécessaire pour cela d'entrer dans de minutieux détails. »

Mouayyad ad-Dîn Mouḥammad fils d'al-'Alqamî [2] vizir de Mousta'ṣim — ce fut le dernier vizir de la dynastie 'abbâside — engageait avec tout savant qui entrait chez lui une conversation en tout digne d'un homme intelligent, sensé et instruit. Il ne possédait pourtant pas les sciences à un degré éminent et n'en avait pas une très grande pratique.

Badr ad-Dîn Lou'lou' [3] prince de Mossoul, grâce à sa fré-

1. Sur ce khalife, voy. plus loin la traduction correspondante aux pages 143 et suiv. du texte arabe.
2. Sur ce vizir, voy. plus loin la traduction correspondante aux pages 455 et suiv. du texte arabe.
3. Voy. ci-dessus, p. 7, note 3.

quentation assidue des gens du mérite le plus éminent et à la manière dont il se plongeait dans les vers et dans les histoires, trouvait de belles idées et pénétrait les questions les plus délicates, bien qu'il fût complètement illettré, ne sachant ni lire ni écrire.

'Izz ad-Dîn 'Abd al-'Aziz, fils de Dja'far an-Nîsâboûrî[1] (de Nîsâboûr) (Dieu l'ait en sa miséricorde !) grâce à l'habitude qu'il avait de faire sa société de gens de mérite, et grâce aux fréquents rapports que ceux-ci entretenaient avec lui, avait acquis une subtilité d'esprit qui lui permettait de découvrir de belles idées et de résoudre les énigmes compliquées plus vite que ces personnes elles-mêmes. Il n'avait pourtant pas la moindre instruction et malgré cela les gens le prenaient pour un homme supérieur. Son manque d'instruction demeura dissimulé même au Maître du diwân 'Alâ' ad-Dîn[2]. En effet, Ibn al-Kaboûch, le poète de Baṣra composa deux vers au sujet du ṣâḥib[3] 'Alâ' ad-Dîn, deux vers qu'il attribua à 'Abd al-'Azîz ; les voici :

O 'Aṭâ Mâlik, tes dons égalent le royaume d'Égypte et un des serviteurs de ta cour est Al-'Azîz[4].

Tu rétribues tout pécheur par le pardon, et c'est à tes pareils qu'il sied de récompenser ou de pardonner.

'Abd al-'Azîz récita ces deux vers en présence du

1. Je n'ai trouvé aucun renseignement sur ce personnage.

2. 'Alâ' ad-Dîn 'Aṭâ' Mâlik, fils de Bahâ-ad-Dîn Mouḥammad, fils de Mouḥammad al-Djouwainî, fut employé dans l'administration sous les premiers princes Ilkhânides, devint chef de cette administration, puis gouverneur des provinces du Khoûzistân et de l''Irâq, dont Baghdâdz était la capitale. Il est l'auteur de l'histoire intitulée : *Djihân Kouchây* (Annales du conquérant du monde). Voy. sur ce personnage, Ibn Châkir al-Koutoubî, *Fawât al-wafayât*, II, 35 ; Ch. Schefer, *Relations des Musulmans avec les Chinois*, dans le recueil intitulé : *Centenaire de l'École des Langues, O. V.*, p. 12 ; Hartwig Derenbourg, *Introduct. à l'édit. arabe*, p. 57.

3. Voyez sur ce mot, presque synonyme de vizir, Dozy, *Supplément aux Dict. arabes*, I, 812, *s. v.*

4. Allusion à Al-'Azîz, nom sous lequel on désignait le maître de l'Égypte. C'est ainsi du moins que je comprends ce vers.

23 ṣâḥib ʿAlâʾ ad-Dîn et s'en prétendit l'auteur. La vérité demeura cachée au ṣâḥib. Je ne sais duquel des deux je dois le plus m'étonner, du ṣâḥib pour la manière dont il resta ignorant de ce qu'était au vrai ʿAbd al-ʿAzîz, bien qu'il en eût pendant de longues années fait son compagnon en voyage comme en résidence, dans les entretiens sérieux comme dans les badinages, ou de ʿAbd al-ʿAzîz lui-même, comment il a pu se plaire à une pareille vilenie, et comment il a eu l'audace de se rendre coupable de pareille chose à l'égard du ṣâḥib, sans appréhender que celui-ci, s'en apercevant, eût cette manière d'agir en profond mépris.

Les sciences que cultivent les rois diffèrent suivant leurs diverses manières de voir. Ainsi, pour les rois des Perses, ce qui constituait leurs sciences c'étaient les sages maximes, les préceptes moraux, les belles lettres, l'histoire, la géométrie et les sciences analogues. Pour les souverains musulmans, leurs sciences de prédilection furent les sciences philologiques, telles que la syntaxe grammaticale, la lexicographie, la poésie, l'histoire, à tel point que le barbarisme était à leurs yeux un des défauts les plus laids chez un roi [1], et que chez eux on devait souvent l'élévation de son rang au récit qu'on avait fait d'une seule anecdote, ou à un seul vers qu'on avait récité, voire même à l'heureux emploi d'une seule expression.

Sous la dynastie des Mogols, au contraire, toutes ces sciences furent délaissées et d'autres y furent en vogue, telles que *la science des finances*[2] *et de la comptabilité* pour l'établissement du budget, et la supputation des recettes et

1. Je lis الملك, « le roi ».

2. Dozy, qui a connu ce passage du *Fakhrî*, le cite dans son *Supplément aux Dict. arabes*, I, 706, *s. v.*; mais il n'était pas bien sûr du sens qu'il faut lui attribuer. Le sens du mot a été précisé par Fleischer dans ses *Studien über Dozy's Supplement*. Le même terme est employé, avec le même sens, dans Aboû Châma, *Kitâb ar-rauḍatain*, édit. du Caire, I, p. 174, ligne 29.

des dépenses de l'Empire, *la médecine* pour préserver les corps et les tempéraments, *l'astronomie* qui apprend à choisir les conjonctures favorables. Les autres sciences et les autres branches de la littérature y étaient délaissées, et je ne les ai vues en vogue qu'à Mossoul, sous le règne de ce Prince dont j'ai parlé plus haut. Puisse Allâh étendre au loin son ombre protectrice et publier ses mérites !

4° La *crainte d'Allâh* le Très-Haut. Cette vertu est le 24
principe de tout bien et la clef de toute bénédiction. En effet, quand le roi craint Allâh, les serviteurs d'Allâh n'ont pas à craindre le roi.

On a rapporté que l'Émir des Croyants ʿAlî (que le salut soit sur lui !) ayant appelé de sa propre voix un de ses esclaves, celui-ci ne lui répondit pas. Plusieurs fois il l'appela sans qu'il lui répondît. Un homme entra alors auprès d'ʿAlî et lui dit : « Émir des Croyants, ce serviteur que tu appelles est debout à la porte, il entend ta voix et ne te répond pas. » Lorsque l'esclave se présenta devant ʿAlî, celui-ci lui dit : « N'as-tu pas entendu ma voix ? — Sans doute. — Qu'est-ce donc qui t'a empêché de me répondre ? — Je sentais n'avoir pas à craindre une punition de ta part, répondit le serviteur. — Gloire à Allâh ! s'écria alors ʿAlî, qui m'a fait[1] du nombre des hommes dont ses créatures ne redoutent pas la colère. »

Et qu'elle est belle encore cette parole d'Aboû Nouwâs[2] à Hâroûn ar-Rachîd :

D'abord je te craignais, puis j'ai repris confiance en songeant à la crainte que tu as d'Allâh.

1. La leçon du ms. A, جعلني est préférable.

2. Ce poète, qui a chanté le vin et l'amour, est trop connu pour qu'il soit besoin d'en donner ici une notice. Je me borne à indiquer la date de sa naissance en Susiane, 756, et celle de sa mort, vers 810. Voy. sur ce poète et pour la bibliographie : Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 75 et suiv. ; Cl. Huart, *Hist. de la Litt. arabe*, pp. 70-72 ; de Hammer-Purgstall, *Litteraturgesch. der Araber*, III, 579 ; *Kitâb al-aghânî*, Index, pp. 678-679.

Hâroûn ar-Rachîd ne craignait pas Allâh[1] ; la manière dont, sans qu'ils fussent coupables d'aucun crime, il traita les plus illustres fils de la famille d''Alî (sur lui soit le salut !), eux qui étaient les propres enfants de la fille de son Prophète, montre qu'il ne craignait pas Allâh le Très-Haut; mais Aboû Nouwâs, en disant ce qu'il dit là, agit suivant l'habitude des poètes.

5° Le *pardon des fautes et le noble oubli des faux pas.* Cette qualité est la plus grande des vertus, et c'est par elle qu'on gagne les cœurs et qu'on se concilie les esprits.

Parmi ce qui dans la Révélation exhorte à cette vertu
25 est cette parole du Très-Haut : « Qu'ils pardonnent et qu'ils usent de clémence ! N'êtes-vous pas désireux qu'Allâh vous pardonne[2] ? »

Ma'moûn était longanime et savait noblement pardonner. Il était connu comme tel. Di'bil[3], le poète, l'attaqua dans un grand nombre de vers satiriques, parmi lesquels sont ceux-ci :

Je suis de ceux dont les épées ont tué ton frère[4] et t'ont donné la gloire de t'asseoir sur un trône.

Ceux qui ont publié ton nom après qu'il a été longtemps obscur, et t'ont tiré de l'abîme le plus profond[5].

1. Ici éclate le chi'itisme outré de l'auteur.
2. Qoran, XXIV, 22.
3. *Di' bil* fils d''Alî Al-Khozâ'î était un poète de Baghdâdz, qui se fit une réputation par ses mordantes épigrammes. Il était partisan des descendants d''Alî. Né à Koûfa ou à Qarqîsiya (Circesium) en 148 (= 765), il mourut, après de nombreuses pérégrinations en Babylonie, en 246 (= 860). Voy. la bibliographie dans Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 78-79 ; Cl. Huart, *Hist. de la Littérat. ar.*, pp. 78-79 ; de Hammer-Purgstall, *Litteraturgesch. der Araber*, IV, 538 ; *Kitâb al-aghânî*, XVIII, 29-61. Enfin une notice sur ce poète est donnée par Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit arabe de Paris, n° 2064, f° 52 v° et par Ibn Qotaiba, *Liber poesis et poetarum*, éd. de Goeje, p. 539 et sq.
4. Allusion au meurtre du khalife Mouḥammad al-Amîn, frère consanguin de Ma'moûn. Voy. *infra*, la traduction correspondante aux pages 291 et suivantes.
5. Ces vers sont donnés également par le *Kitâb al-aghânî*, XVIII, p. 34, et par Ibn Qotaiba, *Liber poesis et poetarum*, éd. de Goeje, p. 540 (le premier vers seulement).

Lorsque ces paroles parvinrent à Ma'moûn, il se contenta de dire : « Qu'Allâh le combatte ! Qu'il est menteur ! Quand donc aurais-je été obscur, moi qui ai grandi dans le sein du khalifat, moi qui ai été nourri de son lait ! » Et lorsqu'il apprit que Di'bil l'avait satirisé, il dit : « Celui qui a eu l'audace d'attaquer dans ses satires mon vizir Aboû 'Abbâd[1], comment n'oserait-il pas m'attaquer[2] ! »

Ces paroles, prises à la lettre, ne paraissent pas justes, elles ont besoin d'une interprétation, car elles sont le contraire de ce qui est habituel. En effet, c'était au vizir qu'il convenait de dire : « Celui qui a osé lancer des satires contre le khalife, comment n'oserait-il pas s'attaquer à moi. » Mais Ma'moûn a voulu dire ceci : « Comment celui qui a osé attaquer Aboû 'Abbâd, malgré son caractère emporté, sa violence et sa promptitude à punir (et Aboû 'Abbâd était tel, en effet), comment n'oserait-il pas s'attaquer à moi, sachant ma douceur et mon indulgence. » 26

Et, si je ne craignais d'être trop long, je mentionnerais ici une quantité de rois qui se sont montrés longanimes ; mais cette section n'est pas destinée aux anecdotes[3] ; il s'en trouvera sur ce sujet, s'il plaît à Allâh, dans la seconde section, de quoi satisfaire le lecteur.

Néanmoins il en est qui pensent que savoir garder la rancune est une qualité louable chez un roi.

Bouzourdjmihr[4] a dit : « Il faut que le roi soit plus rancunier qu'un chameau. » Et moi je lui chercherai querelle au sujet de cette parole et je dirai : Comment

1. Sur ce vizir, voy. *infra*, la traduction correspondante aux pages 313 et suiv. du texte arabe.

2. Cette même anecdote est racontée une deuxième fois, à l'occasion du khalifat de Ma'moûn, p. 313 du texte arabe.

3. Littéralement « à la conversation de nuit ».

4. C'est un des sages de la Perse. Voy. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, II, 206 et suiv. ; 224 et suiv. On sait que le fameux Aboû Mouslim, le chef de la propagande 'abbâside, prétendait descendre de Bouzourdjmihr. Cf. plus loin la traduction correspondante aux pages 186 et suiv. du texte arabe ; Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 382.

peut-on dire cela ? étant donné que, lorsque le roi est rancunier, ses bonnes intentions envers ses sujets s'altèrent; il en vient à les haïr, à ne leur plus porter assez d'intérêt ni de pitié. Et lorsque ceux-ci s'en aperçoivent, leurs sentiments à l'égard de leur roi changent et leurs cœurs deviennent mauvais. Or, le souverain peut-il exécuter celles des affaires importantes de son empire qu'il se propose, peut-il parvenir à accomplir ses desseins tels qu'il les conçoit, si les cœurs de ses sujets ne sont plus purs ? Et quelle sagesse est-ce là ? Et y a-t-il là autre chose que le trouble apporté à la vie du roi, la haine inspirée à ses sujets pour lui, et un motif de lui aliéner leurs cœurs. Le poète des Arabes a dit :

Je ne leur porte plus mon ancienne haine. Ce n'est pas à un chef de tribu qu'il sied de garder la rancune.

Et cela d'autant plus que les hommes sont conformés naturellement pour le péché, pétris de l'abandon aux appétits naturels. Combien sont nombreux les motifs qu'ils fournissent de les haïr ! Il faudra donc que le roi
27 passe toute sa vie, dans son irritation et sa haine contre eux, à s'imposer des soucis qui gâtent ses plaisirs et qui le préoccupent au détriment de beaucoup des affaires les plus importantes de son royaume. Et que de fois nous avons vu le peuple ou l'armée se précipiter sur leurs rois, leur arracher le manteau du royaume, voire même le manteau de la vie !

Commence, en effet, par 'Omar fils d'al-Khaṭṭâb, sur qui Aboû Lou'lou'a[1], esclave de Moughîra[2], fils de Chou'ba,

1. Voy. plus loin la traduction correspondante à la page 134 du texte arabe.

2. Ce *compagnon* du Prophète joua un rôle très actif dans toutes les affaires qui marquèrent le début de l'Islamisme. Il fut secrétaire de Mahomet, mais sa conduite ne parut pas toujours irréprochable. Il était né vers l'année 614 de J.-C. Il fut aussi gouverneur de Koûfa, sous le règne de Mou'âwiya. Cf. DE SACY, *Chrestomathie arabe*, II, 448, note 39 ; *Kitâb al-*

s'était élancé pour ensuite le tuer. Prends, en second lieu, 'Othmân fils d''Affân (Allâh l'ait en sa grâce !) et considère comme de tous côtés ses sujets se réunirent contre lui, le tinrent quelques jours assiégé dans sa propre maison, puis, pénétrant jusqu'à lui, le tuèrent, pendant qu'il avait le Qoran sur les genoux[1], au point que des gouttes de son sang tombèrent sur le Saint Livre[2]. En troisième lieu, considère 'Alî fils d'Aboû Ṭâlib (que le salut soit sur lui !), qu'Abd ar-Raḥmân fils de Mouldjam (qu'Allâh le maudisse !) frappa à Koûfa de son épée sur le sommet de la tête et qu'il tua. Ibn Mouldjam était un khârédjite[3].

Il en était ainsi aux tout premiers temps de l'Islamisme, alors que les hommes étaient vraiment des hommes, alors que la religion était bien une religion. Mais passe en revue, maintenant, les dynasties l'une après l'autre et les diverses époques jusque sous le milieu de la dynastie des 'Abbâsîdes, puis considère, depuis le règne de Moutawakkil[4] jusqu'à celui de Mouqtafî[5], ce qui advint successivement à chacun des khalifes en fait de meurtre, destitution, pillage, tout cela causé par l'indisposition des esprits de

aghânî, XVI, 2-3. Il mourut, dit-on, à Koûfa en l'année 50 (= 670), sous le règne de Mou'âwiya. Pour les détails de sa biographie, voy. *Kitâb al-aghânî*, XXI, 282-286, et Index, pp. 643-644; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 191 et suiv. et aussi l'Index, p. 199; Sacy, *Chrestom. arabe*, III, 59, note 75; Caussin de Perceval, *Essai*, II, 153 et suiv.; III, 179 et suiv.; Prince de Teano, *Annali del Islâm*, Index, p. 1387.

1. Littéralement dans son giron.

2. Voy. plus loin, la traduction correspondante aux pages 134 à 138 du texte arabe.

3. Sur le meurtre du khalife 'Alî et son assassin, Ibn Mouldjam, voy. plus loin la traduction correspondante aux pages 138 à 142 du texte arabe. — Les *khârédjites* étaient, à l'origine, une secte de séparatistes, qui se rendirent redoutables au premier siècle de l'Hégire. Le khalife 'Alî détruisit leur puissance militaire à la bataille de Nahrawân, en l'an 38. Plus tard, on donna ce nom à tous les rebelles en général. Cf. Wellhausen, *Die religiös-politischen oppositions-partein*, p. 1-99.

4. Voy. plus loin la traduction correspondante aux pages 325 à 329 du texte arabe.

5. Voy. plus loin la traduction correspondante aux pages 350 et suiv. du texte arabe.

son armée et de ses sujets; celui-ci a eu les yeux crevés,
28 celui-là fut assassiné, tel autre fut chassé du trône.

Promène ensuite tes regards sur les deux dynasties Bouyide[1] et Saldjoûqide[2], tu verras sur ce chapitre des choses étonnantes, puis ramène tes yeux sur Oung khân[3], roi des Turcs, et considère comment, lorsque ses sentiments changèrent à l'égard de Djenguiz khân, et qu'il se prit à le haïr pour des choses que les envieux[4] de Djenguiz lui avaient exposées, il voulut le faire périr. Djenguiz, informé par les pages, déguerpit[5] cette nuit-là même. Puis il leva des troupes et, les ayant rassemblées, attaqua Oung khân, le fit périr et s'empara de ses royaumes. Tu reconnaîtras par tout cela que la haine est une des choses les plus funestes pour un roi, et que ce qui lui convient le mieux, c'est l'indulgence, la clémence, le pardon et l'oubli volontaire des injures. Et quelles sont belles les paroles de celui qui a dit :

Prends des hommes ce qui est facile; laisses-en ce qui est difficile.

Car les hommes sont de verre qui se brise si tu ne les manies pas avec précaution.

Un poète a pourtant fait l'éloge de la haine, et jamais on n'a entendu dire qu'aucun autre ait chanté les louanges de la haine. Il a dit :

La haine n'est pas chez l'homme bien né autre chose que la sœur jumelle de la reconnaissance; les qualités morales sont, en effet, parentes les unes des autres.

1. Voy. plus loin, la traduction correspondante aux pages 376 à 380 du texte arabe.

2. Voy. plus loin, la traduction correspondante aux pages 392 à 394 du texte arabe.

3. Voy. le passage de *Maqrîzî* cité par DE SACY, dans sa *Chresthomathie arabe*, II, 160, et ABOÛ-L-FARADJ, *Hist. des dynasties*, éd. Pocok, pp. 427 et seq.

4. Lire : حسادة sans point sur le *ḥâ*.

5. J'adopte la leçon du manuscrit A, sans ف avant le verbe رحل.

Là où tu vois de la haine contre le coupable d'un méfait, tu y verras de la reconnaissance pour les bienfaits passés.

Lorsque la terre produit la récolte de la semence que tu y as déposée, tu ne peux lui demander davantage.

Ce sont des paroles auxquelles il ne faut pas s'arrêter, et si quelqu'un s'y arrête, que ce ne soit pas le roi. Car le roi est celui des humains qui a le plus besoin de se concilier les esprits et de se bien disposer les cœurs.

6° *La générosité* est encore une des vertus qu'on aime à 29
trouver chez le roi. C'est principalement cette vertu qui gagne les cœurs, provoque le monde à donner de sages conseils et fait acquérir les services des hommes illustres. Le poète a dit :

Lorsque le roi n'aime pas à donner, laisse-le, car son empire est sur son déclin [1].

Et parmi ce qui nous a été transmis des paroles authentiques du Prophète (que les bénédictions d'Allâh soient sur leur auteur !), on trouve cette sentence : « Pardonnez sa faute à l'homme généreux, car Allâh lui prend la main chaque fois qu'il trébuche, et lui ouvre les portes du bonheur toutes les fois qu'il tombe dans la pauvreté. » Et 'Alî (sur lui soit le salut !) a dit : « La générosité est la gardienne des bonnes réputations. »

Et sache que la biographie de personne ne renferme [2] des traits de générosité comparables à ceux qui ont été rapportés au sujet de Qân al-'Âdil, qui est le même que

1. Ce vers est d'Aboû-l-Fatḥ al-Boustî. Je le trouve dans l'ouvrage du P. Cheikho, intitulé علم الادب, p. 118 (Beyrouth, 1886). Sur le poète, voyez plus loin la traduction correspondante à la page 61, en note.

2. Il vaut mieux lire تتضمن. Le manuscrit A n'a pas de points diacritiques sur le premier *tâ*. Ce n'est peut-être pas un oubli, car on trouve souvent dans les manuscrits arabes le *tâ* de la cinquième forme des verbes complètement omis ou écrit, mais sans point diacritique.

Oktâï [1], fils de Djenguiz khân. Car il a éclipsé la réputation [2] de tous les rois les plus généreux.

Ce sont des vertus [3] qui rompent les coutures des récits que vous avez rapiécés touchant la munificence de Ka'b [4] et la générosité de Ḥâtim [5].

Une coïncidence des plus heureuses, c'est que Qân a vécu au siècle de Moustanṣir [6] billâh, qui était plus généreux que le vent ; mais qu'était cette générosité com-
30 parée à celle de Qân ! Et d'ailleurs, où Moustanṣir eût-il trouvé des richesses suffisantes pour faire des largesses aussi grandes que celles de Qân !

7° Parmi ces qualités qui conviennent au roi, on doit compter encore l'art de se faire à la fois craindre et respecter. C'est par là que l'ordre est maintenu dans le royaume et qu'il est défendu contre les convoitises ambitieuses des sujets. Les rois, jadis, pour maintenir la crainte et le respect dus à leurs personnes, allaient jusqu'à faire attacher auprès d'eux des lions, des éléphants et des panthères. Ils faisaient aussi sonner des trompettes de la plus forte taille,

1. Ou Ogotâi, grand khân mogol qui régna de 624 (= 1227) à 639 (= 1241). Cf. STANLEY LANE-POOLE, *The Mohammadan Dynasties*, p. 215.

2. Litt. « il couvrit de poussière la face des rois... »

3. Jeux de mots sur مناقب qui, en même temps que *vertus*, signifie : *instruments de vétérinaire pour percer*. Dans ce cas, le singulier est منقب, ou منقبة.

4. Les Arabes qui portent ce nom sont très nombreux. Je ne sais pas auquel d'entre eux le poète fait ici allusion. Cf. *Kitâb al-aghânî*, Index, pp. 569-571.

5. Il s'agit de Ḥâtim aṭ-Ṭâ'i, célèbre par sa générosité. Les anecdotes sur ce fameux Arabe abondent dans tous les ouvrages historiques et dans les anthologies poétiques. Voy. notamment : *Kitâb al-aghânî*, XVI, 96-110, et Index, p. 278 ; DE HAMMER-PURGSTALL, *Litt. gesch. der Araber*, I, 173 ; CAUSSIN DE PERCEVAL, *Essai*, II, 607-627. (D'après ce dernier auteur, Ḥâtim serait mort en 618 ou en 610 de J.-C.) ; PRINCE DE TEANO, *Annali del Islâm*, t. I, Introduction, § 138 ; MAS'OÛDÎ, *Prairies d'or*, III, 327-331 ; IBN QOTAIBA, *Liber poesis et poetarum*, 123-130 ; C. BROCKELMANN, *Gesch. der arabisch. litt.*, I, 26-27 ; CL. HUART, *Hist. de la Litt. arabe*, pp. 22-23.

6. Voy. sur ce khalife 'abbâside, plus loin, la traduction correspondante aux pages 445 et suiv. du texte arabe.

telles que la trompette de la charge, battre des tambours et des cymbales, enfin dresser des étendards et flotter des drapeaux sur leurs têtes, tout cela pour imprimer la crainte dans les cœurs des sujets et maintenir le respect de l'autorité dans le royaume.

Lorsque 'Aḍoud ad-Daula[1] s'asseyait sur son trône, on amenait des lions, des éléphants et des panthères enchaînés et on les plaçait tout autour de son prétoire. Il voulait par là inspirer la crainte aux gens et leur faire peur.

8° Une autre des qualités royales, c'est encore la *politique*. C'est le capital du roi. C'est sur elle qu'il faut compter pour empêcher que le sang coule, pour faire respecter les biens d'autrui[2], pour préserver les bonnes mœurs, pour éviter les conflits, pour dompter les mauvais sujets et les gens de désordre, enfin pour empêcher les exactions réciproques qui aboutissent toujours à la guerre civile et au désordre.

9° Nous citerons encore la fidélité à remplir ses engagements. Allâh (que sa Majesté soit exaltée !) a dit[3] : « Remplissez fidèlement les engagements ; certes un engagement est chose exigible. » Cette fidélité est essentielle pour tranquilliser les cœurs et porter le calme de la sécurité dans les âmes. Elle assure au prince la confiance des sujets, soit que quelqu'un en proie à la crainte lui vienne demander grâce, soit qu'on se propose de conclure avec lui une alliance.

Le roi doit encore chercher à se rendre compte des
situations les plus obscures du royaume et des plus menues 31

1. 'Aḍoud ad-Daula Fannâkhousrau, fils de Bouayh, le célèbre sultan Bouyide de la province du Fars. Il était surnommé aussi Tâdj al-milla (Le diadème de la religion). C'est le premier sultan Bouyide dont le nom fut proclamé sur les chaires de Baghdâdz, pendant le prône du vendredi. Il mourut en 372 (= 982), après un règne de quarante ans environ. Cf. Stanley Lane-Poole, *The Mohammadan Dynasties*, p. 141 ; Ibn Khallikân, *Wafayât al-a'yân*, éd. Wüstenfeld, notice 543.

2. Autrement dit: pour obtenir le respect de la propriété.

3. Qoran, XVII, 36.

affaires des sujets. Il doit rétribuer et l'homme bienfaisant suivant le bien qu'il fait et le méchant suivant le mal qu'il fait. Le roi Ardéchîr [1] était arrivé à pouvoir dire à qui il voulait, parmi les plus illustres comme les plus humbles de ses sujets : « Il t'est arrivé hier telle et telle chose. » A tel point qu'on se disait : « Ardéchîr est visité par un ange du ciel, qui le met au courant des choses. » Mais il ne devait cela qu'à sa vigilance et à son habitude de tout considérer attentivement.

Cela fait dix qualités parmi les bonnes qualités. L'homme en qui elles se rencontrent est digne du pouvoir suprême. Et si les penseurs [2] et les sectaires voyaient les choses comme il faut les voir, et laissaient de côté la passion, ces conditions seraient seules prises en considération pour mériter l'imâmat (la souveraineté) [3]. Toute autre qualité serait sans utilité.

Bouzourdjmihr a dit : « Il faut que le roi soit comme la terre dans l'art de cacher son secret et de patienter ; comme le feu à l'égard des fauteurs de trouble ; comme l'eau, pour la douceur, avec ceux qui sont doux envers

1. Il s'agit ici d'Ardéchîr, fils de Bâbek, le premier roi sassanide, que les Arabes comptent parmi les sages. Les écrivains lui attribuent une foule de maximes, comme à Alexandre, comme à Abrawîz (Cosroës Parwiz) et à d'autres personnages plus ou moins légendaires. Voy. un résumé du règne de ce prince dans Mas'oûdî, *les Prairies d'or*, II, 148 et suiv. ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, I, 208 et suiv. ; Nöldeke, *Geschichte der Perser und Araber*, p. 16 et suiv.

2. Voy. sur ce terme, ci-dessus, p. 24, note 1.

3. Le manuscrit A (folio 19 v°) porte en marge de la main de l'auteur et non du copiste (comp. cette addition avec la note finale qui termine la fin du ms. et qui est un autographe avéré), l'addition suivante : « Il faut y ajouter les deux conditions essentielles requises pour cela et qui sont : *la qualité de Musulman* et *l'origine qoreichite* ; mais celui qui serait visé spécialement par un texte, ne rentre pas dans cette définition. » Ce texte appelle quelques observations. Tout d'abord, je lis وقع النص, tandis que l'édition imprimée porte رفع. Le manuscrit ne porte pas de points diacritiques, mais la première lettre a bien plus l'apparence d'un *wâw* (و) que d'un *râ* (ر), ensuite la boucle de la deuxième lettre est un

lui. Il doit avoir l'oreille plus fine que le cheval, le regard plus perçant que l'aigle de mer ; il doit savoir s'orienter mieux que l'oiseau *qaṭa* [1] ; il lui faut être plus prudent que le corbeau, plus brave que le lion, plus robuste et plus prompt à s'élancer que le guépard. Il convient au roi de ne pas se fier à sa seule manière de voir, mais de consulter, dans les cas difficiles, les gens de mérite, 32
ceux que leur intelligence distingue et tout homme dans lequel il découvrira de la sagacité, de l'intelligence, un bon jugement, un discernement sûr et la science des affaires. Il ne faut pas que le prestige de la royauté l'empêche de traiter familièrement la personne à laquelle il demande conseil, de la mettre à son aise et de gagner son cœur, en sorte qu'elle le conseille en toute sincérité. En effet, ce n'est pas sous l'empire de la contrainte que quelqu'un conseille sincèrement ; ce n'est qu'en faisant appel à sa bonne volonté qu'il donne un conseil sincère. » Qu'elle est belle cette parole que le poète a dite à ce propos :

On me traite avec mépris, on me tient à l'écart et puis on vient me demander de donner sincèrement mon avis : mais qui

peu plus haute que les autres lettres et rappelle plutôt le *qâf* (ق) que le *fâ* (ف). En second lieu, dans le passage incriminé, رفع على ne serait pas correct, tandis que وقع على s'accorderait fort bien avec le sens général de la phrase, et est d'ailleurs tout à fait arabe. Sur les qualités requises pour être khalife, voy. MAWARDÎ, *Al-Aḥkâm aṣ-ṣoulthaniya*, trad. par M. le comte Léon Ostrorog, fascicule II, p. 102-106. J'ajoute que par les mots : « *Celui qui serait visé spécialement par un texte* » l'auteur fait allusion aux quatre khalifes orthodoxes, qui ont fait l'objet de nombreux ḥadiths.

1. Cet oiseau a été ainsi nommé parce que son cri ressemble au mot *qaṭâ*. La plupart des passages des auteurs arabes sur cet oiseau, ont été réunis par S. DE SACY, dans une magnifique note de sa *Chrestomathie arabe*, II, p. 369 et suiv. Plusieurs proverbes ont pris naissance chez les Arabes, eu égard à certaines qualités de cet oiseau. On dit : *plus véridique qu'un qaṭâ*, parce que le cri de cet oiseau n'est autre que son nom. On dit encore : *plus prompt que ne l'est un qaṭâ* à dire *qaṭâ*. Voy. DE SACY, *op. cit.*, III, 508 ; MAIDÂNÎ, *Proverbes*, p. 361.

donc donnerait ses conseils, alors qu'on prétend les lui arracher de force ?

Allâh (qu'il soit exalté !) a dit : « Et consulte-les dans l'occurrence[1]. » Et l'Apôtre d'Allâh consultait toujours ses compagnons. Lors de la bataille de Badr[2], le Prophète sortit de Médine à la tête d'une troupe de Musulmans. Lorsqu'ils arrivèrent à Badr, ils firent halte dans un lieu privé d'eau. Un des compagnons du Prophète s'avança alors vers lui, et lui dit : « O Apôtre d'Allâh, est-ce sur l'ordre d'Allâh que tu campes ici ou est-ce de ton propre mouvement ? — C'est de moi-même, dit le Prophète. — O Apôtre d'Allâh, reprit le compagnon, le mieux c'est de te remettre en marche et d'aller camper tout près de l'eau, en sorte qu'elle soit à notre portée. Alors nous ne craindrons pas la soif, et quand viendront les païens ils ne trouveront pas d'eau, ce qui nous constituera un avantage sur eux. — Tu as raison », dit l'Apôtre d'Allâh, et, donnant ensuite l'ordre de se mettre en marche, il alla camper près de l'eau.

Les théologiens dogmatiques sont en désaccord sur le
33 commandement qu'Allâh le Très-Haut aurait donné à son apôtre de demander conseil, malgré l'aide et l'assistance[3] qu'il lui donnait. Il y a sur ce point quatre interprétations. La première, c'est que le Prophète aurait reçu l'ordre de consulter les compagnons (*aṣ-ṣaḥâba*), afin de gagner leurs cœurs et de les disposer favorablement. La deuxième, c'est que le Prophète aurait reçu l'ordre de les

1. Qoran, III, 153.
2. C'est, comme on le sait, la fameuse bataille que Mahomet livra au Qoreichites et qui fut le premier triomphe important de l'Islamisme sur le paganisme arabe. Cette bataille eut lieu le 13 janvier 624 de J.-C., c'est-à-dire dans la deuxième année de l'Hégire. Cf. Caussin de Perceval, *Essai sur l'hist. des arabes*, III, 65; Prince de Teano, *Annali del Islâm*, année II, § 30 et sq.
3. Ces deux mots sont pris au figuré et signifient presque: « malgré l'infaillibilité qu'il lui a accordée ».

consulter en cas de guerre, pour que la vraie manière de voir lui apparût clairement, et qu'il agît en conséquence. D'après la troisième, ce commandement lui aurait été fait à cause de l'avantage et du bien qui résultent de la consultation des compagnons (*aṣḥâb*). Enfin, d'après la quatrième, le Prophète n'aurait reçu l'ordre de consulter les compagnons (*aṣḥâb*) que pour servir d'exemple aux hommes. Cette dernière interprétation est, à mon avis, la meilleure et la plus juste.

On a dit : « Mieux vaut se tromper en prenant les conseils d'autrui, que tomber juste en agissant seul et isolément. »

L'auteur de *Kalîla et Dimna*[1] a dit : Il est indispensable que le roi ait un conseiller sûr, à qui il confie son secret et qui l'aide dans sa manière de voir. En effet, celui qui demande conseil, fût-il plus homme de talent que celui à qui il s'adresse, eût-il l'intelligence plus parfaite et le jugement plus solide, il n'en profitera pas moins de l'avis de son conseiller, de même que le feu auquel on ajoute de l'huile gagne en éclat et en lumière. »

Un poète a dit :

Lorsque le parti à prendre réclame un conseil, demande l'avis d'un homme sincère, ou consulte un homme résolu.

Sache aussi qu'il est des choses particulières au roi, par lesquelles il se distingue du vulgaire. C'est ainsi que, lorsque le roi aime quelque chose, les gens aiment cette

1. On sait que cet ouvrage, qui est un recueil de fables, a été traduit en arabe du pehlvi par 'Abdallah fils d'al-Mouqaffâ', secrétaire du khalife Manṣoûr. L'original de ces fables doit être recherché dans les contes indiens du *Pantchatantra*, qui furent rapportés de l'Inde en Perse, sous Cosroès I Anoûchirwân, par le médecin Barzoûyeh. Sur Ibn al-Mouqaffâ' et son œuvre, voy. Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 151 ; Cl. Huart, *Hist. de la Litt. Arabe*, pp. 211-212; de Hammer-Purgstall, *Litteraturgesch. der Araber*, III, 358; Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit arabe de Paris, n° 2066, f° 107 r°; Ibn Khallikân, *Wafayât*, notice 176, p. 125; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, Index, p. 163.

même chose; ce qu'il hait, ils se prennent à le haïr; lorsqu'il s'adonne à quelque chose, ils s'y adonnent de même, soit naturellement, soit qu'ils y plient leur naturel pour gagner ses bonnes grâces. De là le dicton : « Les hommes suivent la conduite [1] de leurs princes. »

Considère quelles étaient les mœurs des hommes au
34 temps des khalifes. Puis, lorsque la dynastie actuelle (qu'Allâh répande ses bienfaits et élève sa puissance!) arriva au pouvoir, les gens changèrent leur manière d'être en toute chose. Ils entrèrent dans les goûts de leurs souverains par le langage, le vêtement, les emblèmes, l'étiquette, les formules de politesse. Tout cela, sans que les rois les y contraignissent ou le leur ordonnassent, pas plus qu'ils ne le leur défendaient; mais les gens reconnurent que leurs anciennes mœurs étaient déplaisantes aux yeux de leurs nouveaux princes, opposées à leurs préférences; aussi s'attachèrent-ils à leur plaire en adoptant leurs goûts. C'est de tout temps qu'on a vu les rois adopter une mode ou un genre et puis le peuple s'y porter et s'y attacher. C'est là un des caractères particuliers à l'exercice du pouvoir souverain et un des secrets de la royauté.

Une des qualités propres au roi, c'est que sa compagnie fait acquérir la fierté et l'orgueil, exalte le cœur et grandit l'âme. La société de tout autre que le roi ne produit pas cet effet.

Une autre chose encore particulière au roi, c'est que, lorsqu'il se détourne de quelqu'un, cette personne en ressent en soi-même un grand abattement, quand bien même le roi ne lui aurait fait aucun mal; et si le roi se tourne vers quelqu'un, cet homme s'en trouve intérieurement tout réconforté, quand bien même aucun avantage ne lui en reviendrait. Le seul fait donc de se tourner vers quelqu'un ou de s'en détourner suffit pour produire de pareils effets.

1. Littéralement: *la religion.*

Aucune autre personne que le roi ne se trouve dans cette situation.

Quant aux qualités qu'il est désirable de ne pas rencontrer chez un roi, Ibn al-Mouqaffa'[1] les a énumérées dans un discours dont il est l'auteur :

« Il ne convient pas, dit-il, que le roi se livre à la colère, car il a le pouvoir de faire ce qu'il désire. Il n'a pas à mentir, car personne ne peut le contraindre à faire ce qu'il ne veut pas. Il ne doit pas se montrer avare, car il est de tous les hommes celui chez lequel la crainte de la pau- 35
vreté est le moins excusable. Il ne doit pas être rancunier, car il est trop au-dessus de tous pour rendre à quelqu'un le mal qu'il aurait fait. Il ne doit pas jurer quand il raconte quelque chose, car ce qui porte l'homme à jurer en parlant, c'est qu'il a des défauts, soit une espèce de mépris qu'il se découvre en lui-même et un besoin d'être cru par les autres, soit difficulté d'élocution, embarras ou impuissance à s'exprimer, auquel cas il recourt au serment, comme à une cheville pour terminer son discours ou pour le remplir, soit enfin parce qu'il sait d'avance qu'il a chez les gens la réputation de menteur. Il se met alors lui-même au rang de ceux dont la parole est sans créance et n'est admise que sous serment. Dans ce cas, plus il jure, plus les gens croient qu'il ment. Or, le roi est à l'abri de toutes ces vilenies : sa dignité est trop au-dessus de cela. »

Parmi les qualités qu'il est désirable de ne pas rencontrer chez un roi, est encore la précipitation, car il arrive parfois qu'elle lui fait commettre un acte dont il se repentira, alors que le repentir ne servira plus de rien. Or, le plus souvent, tu vois les gens emportés prompts à revenir sur leur emportement. C'est pour cela que le Prophète

1. Voyez sur cet auteur, la note sur les fables de *Kalila et Dimna*, ci-dessus, p. 41, note 1.

(sur qui soit la paix !) a dit : « Les meilleurs hommes de mon peuple, ce sont les gens emportés. »

Le roi ne doit pas non plus se laisser aller à l'inquiétude, ni à la lassitude, ni à l'ennui, car ce sont là des choses des plus nuisibles et des plus pernicieuses pour sa condition.

Et sache que le roi a des droits sur ses sujets et que ses sujets en ont aussi sur lui. Parmi les droits que le roi pos-
36 sède sur son peuple, il y a le droit à l'obéissance qui est le principe au moyen duquel s'organise le bon ordre dans les affaires de l'État, celui grâce auquel le roi peut protéger le faible contre le fort et rendre une exacte justice distributive. Et parmi les passages du Livre Révélé qui exhortent à l'obéissance, il y a cette parole du Très-Haut, qui est le verset fameux sur cette matière : « O vous qui croyez, obéissez à Allâh, obéissez à son Apôtre et à ceux d'entre vous qui sont investis du pouvoir[1]. » Et parmi les proverbes arabes il est dit : « Il n'y a aucune autorité chez celui qui n'est pas obéi. »

Il n'a été rapporté dans aucune histoire, et aucune chronique ne dit qu'une dynastie parmi toutes les dynasties ait obtenu de la part de ses sujets et de ses armées autant d'obéissance qu'en a obtenu la victorieuse dynastie actuelle des Mogols. En effet, l'obéissance de son armée et de ses sujets est telle qu'aucune dynastie au monde n'en a joui.

Prenons, en effet, la dynastie des Cosroës ; malgré sa grandeur et sa magnificence, elle ne parvint jamais à ce haut degré d'autorité. Ainsi Nou'mân[2], fils de Moun-

1. Qoran, IV, 62.

2. Il s'agit ici de Nou'mân V, fils de Moundzir IV, plus connu sous le nom de Nou'mân Aboû Qâboûs. Il fut, comme on sait, mis à mort par Cosroës-Parwîz, à la suite d'une intrigue ourdie contre lui par Zaid, fils de 'Adî, dont Nou'mân avait tué le père. Cf. CAUSSIN DE PERCEVAL, *Essai*, II, 145-160 et *Index*, p. 587. D'après cet auteur, Nou'mân, né vers 548 de J.-C., aurait commencé à régner vers 583. Voy. aussi le *Kitâb al-aghânî*, Index, pp. 674-675 ; PRINCE DE TEANO, *Annali del Islâm*, Index, p. 1406 ; MAS'OÛDÎ, *Prairies d'or*, III, 201-220 ; V, 63-65 ; 117-118. Sur la dynastie des

dzir, roi de Hîra, était lieutenant de Cosroës pour gouverner les Arabes. Or entre Ḥîra et Madâïn (Ctésiphon), alors capitale des Cosroës, il n'y avait que quelques parasanges; et cependant Nou'mân était tout le temps en rébellion contre Cosroës et quand il se présentait à sa cour, il s'y mettait à son aise et poussait l'audace jusqu'à lui donner la réplique. Voulait-il se soustraire à l'obéissance, il s'enfonçait dans le désert et était à l'abri de la vengeance de Cosroës.

Quant aux dynasties musulmanes, elles ne sauraient être, en aucune façon, comparées à la dynastie mogole, pour qu'on les mentionne à côté de celle-ci. En effet, le gouvernement des quatre premiers khalifes, qui sont Aboû Bakr
aṣ-Ṣiddîq[1], 'Omar[2] fils d'al-Khaṭṭâb, 'Othmân[3] fils d''Affân 37
(qu'Allâh soit satisfait d'eux !) et 'Alî[4] fils d'Aboû Ṭâlib (sur lui soit le salut !) ressemblait, en toutes choses, plus à une dignité religieuse (spirituelle) qu'à une dignité temporelle. Tel[5] d'entre eux s'habillait de vêtements d'une toile de coton grossière et se chaussait de deux sandales en fibre de palmier[6]. Le baudrier de son sabre était de même en fibre de palmier. Il marchait à pied dans les rues comme

moundzirs, princes *lakhmides* d'origine yéménite, rois de Ḥira, voy. G. Rothstein, *Die Dynastie der lakhmiden in al-Ḥira*, Berlin 1899; René Dussaud, *les Arabes en Syrie avant l'Islâm* (Paris, 1907) pp. 333-336.

1. Voy. plus loin la traduction correspondante aux pages 102, 106, 133, 134 du texte arabe.
2. *Idem*, pp. 106, 117 et 134.
3. *Idem*, pp. 134, 138.
4. *Idem*, pp. 117, 133, 138, 142.
5. Il s'agit ici du khalife 'Omar. L'austérité de ses mœurs est bien connue ; tous les historiens arabes en parlent.
6. A côté des usages auxquels on emploie la fibre de palmier et qui ont été indiqués par de Sacy (*Chrestomathie arabe*, I, 86, note 4) et Dozy (*Suppl. aux Dictionn. ar.* s. v.), le *lîf* ليف est encore employé en Tunisie comme passoir pour filtrer les boissons sucrées, notamment le *lagmî* لقمي et le *charbât* شربات. (Sur ces deux boissons, voy. Beaussier, *Dict. arabe-français*, s. v.) On se sert aussi du *lîf* comme tampon pour boucher le goulot des gargoulettes.

un homme du peuple quelconque, et s'il adressait la parole au plus humble de ses sujets, celui-ci lui faisait entendre des paroles grossières, même moins mesurées que les siennes. Ils considéraient que ces mœurs rudes faisaient partie intégrante de la religion, dont le Prophète (sur lui soient les prières et les bénédictions d'Allâh !) a été l'Apôtre.

On a raconté qu''Omar fils d'al-Khaṭṭâb reçut des pièces d'étoffes rayées du Yémen. Il les distribua entre les Musulmans qui eurent chacun pour sa part une pièce d'étoffe. La part d''Omar fut la même que celle de tout autre Musulman. On raconte alors qu''Omar s'étant fait tailler[1] un habit de sa pièce d'étoffe, s'en revêtit et monta en chaire ; il haranguait les assistants pour faire la guerre sainte, quand un des Musulmans, s'avançant vers lui, lui dit : « On ne t'écoutera pas et on ne t'obéira pas. — Pourquoi cela ? dit 'Omar. — Parce que, dit-il, tu t'es préféré à nous. — En quoi donc ? reprit le khalife. — Quand tu as distribué les étoffes yéménites, reprit l'homme, il en est échu à chacun des Musulmans une pièce ; tu en as eu de même une pièce. Or, une seule pièce n'est pas suffisante pour te faire un habit, et nous voyons pourtant que tu en as pu faire un vêtement de dessous complet, toi qui es un homme de haute taille. Si donc tu n'avais pas pris plus d'une pièce, tu n'aurais pas pu en avoir un vêtement. » 'Omar se tournant alors vers son fils 'Abd Allah[2], lui dit : « 'Abd Allah, réponds à cet homme sur ce qu'il vient de
38 dire. » Alors, 'Abd Allah fils d''Omar se leva et dit : « Lorsque l'Émir des Croyants, 'Omar, voulut faire tailler sa pièce

1. Cf. la note de S. de Sacy (*Chrest. arabe*, I, 86, n. 6) sur ce mot.

2. 'Abd Allah a laissé la réputation d'un grand traditionniste. Il mourut en l'année 73 de l'Hégire (= 692). Cf. Prince de Teano, *Annali del Islâm*, Index, p. 1250. Sa biographie est donnée par Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit arabe de Paris, n° 2066, f° 70 r°. Voy. aussi Mas'oûdî, *Prairies d'or*, Index, p. 98 ; Caussin de Perceval, *Essai*, III, 96, 368 ; *Kitâb al-aghânî*, Index, p. 443.

d'étoffe, celle-ci se trouva insuffisante pour lui ; je lui ai alors donné de la mienne de quoi compléter l'habit. — Maintenant, reprit l'homme, nous t'écoutons et nous t'obéirons. »

Une pareille conduite n'est pas conforme aux mœurs des rois de ce bas monde, elle ressemble plutôt à la manière d'agir des prophètes et aux choses de l'autre monde.

Pour ce qui est de la dynastie des Oumayyades, leur autorité s'était bien agrandie et était devenue considérable ; leur empire avait bien une grande étendue, mais l'obéissance qu'ils rencontrèrent n'est pas à comparer avec celle dont jouissent les princes mogols. Tandis que les Oumayyades régnaient à Damas, les Hâchimites vivaient à Médine, sans se soucier d'eux; et si quelque Hâchimite venait trouver le khalife Oumayyade, il lui parlait avec la plus grande rudesse et lui disait toute sorte d'impertinences.

Quant à la dynastie 'abbâside, l'obéissance[1] de ses sujets pour elle n'atteignit jamais l'obéissance dont jouit la dynastie actuelle (mogole), bien que son règne ait duré jusqu'à dépasser cinq cents ans, et que son empire se soit étendu à tel point que certains khalifes 'abbâsides tiraient des contributions de la plus grande partie du monde. C'est ce que nous indiquerons quand il sera question de la dynastie 'abbâside. D'ailleurs, le fait que, du temps de Hâroûn ar-Rachîd, les revenus du monde entier étaient consignés en un seul compte[2], ainsi qu'en font foi les livres d'histoire, démontre ce que nous venons d'avancer.

Les premiers d'entre ces khalifes, comme Manṣoûr,

1. Lis. طاعةٌ, au nominatif, conformément au manuscrit, qui porte toute les voyelles.

2. Sacy, dans sa *Chrestom. arabe*, I, 81, l. 11, traduit حسبة جامعة par « somme énorme », en s'appuyant sur les mots: مصر جامع, qui signifient « *grande ville* ». (Voy. sa note, *op. cit.*, p. 88, n. 9.)

Mahdî, Râchîd, Mâ'moûn, Mou'taṣim, et Moutawakkil[1], tirèrent des contributions d'une bonne partie du monde, et leur puissance fut très grande. Malgré cela, leur empire ne fut pas exempt de faiblesse et de débilité, à une foule de points de vue, parmi lesquels on peut citer
39 l'insoumission des Grecs de Byzance, et l'état de guerre violent et perpétuel entre eux et les empereurs chrétiens [de Constantinople]; encore éprouvaient-ils bien des difficultés, malgré cela, pour la levée du tribut sur cette nation, et les empereurs byzantins ne cessaient de leur refuser obéissance.

Mou'taṣim eut au sujet d'Amorium[2] les difficultés que tu sais, et peut-être t'en dirons-nous un mot dans ce livre, quand nous viendrons à parler de la dynastie 'abbâside.

Et parmi les causes de faiblesse dont souffrit leur dynastie furent les révoltes continuelles des Khârédjites. Aussi Manṣoûr ne put goûter, de ce fait, un seul instant de douceur[3].

Mouḥammad fils d''Abd Allah, fils de Ḥasan fils de Ḥasan, fils d''Alî fils d'Aboû Ṭâlib (sur eux soit le salut!), surnommé An-Nafs az-Zakiyya[4] (l'âme pure), se révolta contre lui dans le Hedjâz. Il se produisit entre eux des hostilités qui aboutirent à l'envoi d''Îsâ fils de Moûsâ fils de Mouḥammad, fils d''Alî, fils d''Abd Allah, fils d''Abbâs dans le Hedjâz pour y combattre An-Nafs az-Zakiyya, qu'il tua en un lieu voisin

1. Voy. plus loin la traduction correspondante aux pages 213 à 325 du texte arabe. Ahlwardt a eu raison de supprimer de cette liste Mou'tadid, ce qui est conforme au ms. B.

2. En arabe: 'Ammoûriya. Yâqoût, dans son *Mouchtarik*, a identifié cette ville avec *Angora*, mais S. de Sacy (*Chrest. arabe*, I, 89, note 10) rejette avec raison cette identification. — Plus loin, Ibn aṭ-Ṭiqṭaqa raconte la prise d'Amorium par Mou'taṣim comme il l'a annoncé. Voy. *infrà* la traduct. correspondante aux pages 316 et suiv. du texte arabe. Cf. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VII, 136, 144; Aboû-l-Fidâ, *Annales Moslemici*, II, 171; G. Weil, *Geschichte der chalifen*, II, 313-315.

3. Littéralement : *boire une douce salive*.

4. Voy. plus loin, la traduction correspondante aux pages 222 et suiv. du texte arabe.

de Médine appelé Aḥdjâr az-Zait[1]; ceci se passait en telle[2] année, et ce fut la cause pour laquelle on désigna An-Nafs az-Zakiyya par le nom du *martyr d'Aḥdjâr az-Zait.*

Le frère d'An-Nafs az-Zakiyya, dont le nom est Ibrahîm, fils d''Abd Allâh, se souleva aussi contre Manṣoûr à Baṣra. Manṣoûr en conçut de grandes alarmes et en éprouva une grande agitation jusqu'au moment où 'Îsâ fils de Moûsâ marcha contre Ibrahîm fils d''Abd Allâh et le tua dans un village voisin de Koûfa et qu'on appelle Bâkhamrâ[3].

Aussi Ibrahîm est-il connu sous le nom du *martyr de Bâkhamrâ* (qu'Allâh l'ait en pitié !). C'est à partir de ce moment que Manṣoûr eut la haine des 'Alîdes, et leur fit éprouver les mauvais traitements que l'on sait. Peut-être t'en toucherons-nous un mot dans ce livre, quand 40
nous en viendrons à parler de la dynastie 'abbâside.

Telle demeura la conduite des Khârédjites envers les khalifes l'un après l'autre, au point que les sujets ne pouvaient plus dormir dans leurs maisons en sécurité, et qu'ils s'attendaient à tout instant aux horreurs des insurrections et de la guerre. Ils étaient dans la situation où se trouvait la population de Qazwîn dans le voisinage des places fortes des Moulḥidites[4].

Le prince Imâm ad-Dîn Yaḥyâ fils d'Al-Iftikhârî[5] (que

1. *Aḥdjâr az-Zait* est une localité à Médine, près de la maison du khalife 'Othmân. C'est à *Aḥdjâr az-Zait* qu'on fait les prières pour demander la pluie, en temps de sécheresse, quand ces prières ont lieu dans l'intérieur de la ville. Cf. DE SACY, *Chresthom. arabe*, I, 89 ; IBN AL-ATHÎR, V, 423.

2. وذلك في سنة كذا. *Sic* dans le manuscrit. Cette révolte eut lieu en 145 de l'Hégire.

3. Il est à 16 parasanges de Koûfa. Cf. la note de S. DE SACY, *Chrestomathie arabe*, I, 36, note 12; MAS'OÛDÎ, *Prairies d'or*, VI, 194-195; voy. aussi, plus loin, la traduction correspondante aux pages 222 et suiv. du texte arabe

4. Ce mot signifie les *impies*. L'histoire des princes de cette famille a été donnée par A. JOURDAIN dans le t. IX des *Notices* et *extraits* (d'après Mirkhomd). Cf. DE SACY, *Chrestom. arabe*, I, 89, note 14.

5. Cf. HARTWIG DERENBOURG, *Al-Fakhrî*. Introduction à l'édition arabe, p. 11. Le surnom honorifique Imâm ad-Dîn semble avoir été porté surtout à Qazwîn. Cf. QUATREMÈRE, *Mamloûks*, II, II, p. 173 (Derenbourg).

Dieu lui fasse miséricorde !) m'a fait un récit en ces termes : « Je me rappelle que lors de notre séjour à Qazwîn, quand la nuit venait, nous placions tout ce que nous possédions de meubles, de hardes et de bagages dans des caves profondes et secrètes que nous avions dans nos maisons, et nous ne laissions pas la moindre chose sur la face de la terre, de crainte des surprises des Moulḥidites. Le matin, nous retirions des caves nos effets, et, la nuit venue, nous faisions comme la veille. » Aussi la plupart des gens de Qazwîn portaient-ils des couteaux et des armes. Les Moulḥidites ne cessèrent d'agir ainsi jusqu'au jour où Chams ad-Dîn, qâḍî de Qazwîn, s'en fut trouver le Qân et amena des troupes qui détruisirent toutes les citadelles des Moulḥidites.

Mais ce n'est pas ici le lieu de traiter ce sujet dans tous ses détails, car il ne s'est présenté qu'accidentellement, et ce n'est pas le but que nous nous sommes proposé.

C'est ce qui arriva aussi à Mouwaffaq fils de Moutawakkil[1] qui, alors que les Zinges[2] infestaient les frontières, ne cessa pendant quatorze ans de les repousser par les armes, de Baṣra et de Wâsiṭ, jusqu'à ce qu'il les eut anéantis. Dans un laps de temps si long, les Zinges s'étaient bâti des villes sur le théâtre de la guerre[3], et Mouwaffaq aussi en avait bâti. Dans la suite ces villes tombèrent en ruines et les vestiges en subsistent encore aujourd'hui.

1. Sur ce personnage, voy. plus loin la traduction correspondante aux pages 341 et suiv. du texte arabe.

2. Selon Aboû-l-Fidâ (*Annales Moslemici*, II, 229), la guerre des Zinges commença en l'année 255 (= 868) et se termina par leur destruction en l'année 267 (= 880). Cf. de Sacy, *Chrestomathie arabe*, I, 89, note 17. Ces événements sont racontés plus loin, dans notre ouvrage; voy. la traduction correspondante aux pages 342 et suiv. du texte arabe. Sur l'histoire de cette secte khârédjite, voy. Mas'oudî, *Prairies d'or*, VIII, 31-33, 57-61 et l'Index, p. 296. Voy. aussi Ibn Kallikân, *Wafayât*, notice, nº 320; Ṭabarî, *Annales*, II, 874; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, IV, 313 et suiv.; Weil, *op. cit.*, II, 454-464.

3. Voy. plus loin, p. 343 du texte arabe

Quant aux derniers d'entre eux, je veux dire les derniers des khalifes 'abbâsides, leur faiblesse fut extrême, à 41
tel point que la ville de Takrît[1] leur refusa l'obéissance ; et c'est à ce propos qu'un poète de leurs contemporains a dit :

Dans l'armée victorieuse nous sommes une petite troupe au service d'une dynastie ; et quelle troupe méprisable nous sommes.

Juge de notre intelligence par les projets que nous formons au milieu de cet avilissement, de cette sottise et de cette témérité où tu nous vois.

Takrît est au-dessus de nos forces, et nous marchons déjà dans notre esprit, pour enlever Tirmidh[2] à Sanjar[3].

Leur empire (je veux parler des derniers khalifes 'abbâsides) était à la fin réduit à l''Irâq tout juste[4], au point qu'Irbil même n'était plus sous leur dépendance et demeura en dehors de leur autorité jusqu'à la mort de Mouzaffar ad-Dîn[5],

1. Cette ville est située entre Mossoul et Baghdâdz, à 30 parasanges au-dessus de cette dernière ville. Voy. la note de SACY, *Chrestom. arabe*, p. 90.

2. Tirmidz, place forte située sur l'Oxus. Cf. la note de SACY, *Chrestomathie arabe*, I, 90.

3. Mou'izz ad-Dîn Aboû-l Ḥârith Sandjar, grand prince Saldjoûqide. fils de Malakchâh. Né en 477, il régna de 511 (= 1117) à 552 (= 1157). Cf. STANLEY LANE-POOLE, *The Mohammadan Dynasties*, p. 153. Sa biographie est donnée par IBN KHALLIKÂN, *Wafayât al-a'yân*, éd. Wüstenfeld, notice 279, et par KHALÎL IBN AIBAK AṢ-ṢAFADÎ, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit arabe de Paris, nº 2064, f. 190 rº. Cf. DE SACY, *Chrest. arabe*, I, 90, note 22, et IBN AL-ATHÎR, *op. cit.*, X, 180 et suivantes.

4. SACY (*Chr. arabe* I, 83), en traduisant ce passage, n'a pas précisé le sens de ce mot, et Dozy, en le citant sous le mot حسب, ne s'en est pas aperçu. En effet, dans la traduction de Sacy, le mot فحسب est rendu par cette phrase : « Cela suffit pour juger à quelle situation ils étaient réduits » ; ce qui paraît inexact. La citation rapportée par Dozy (*loc. cit.*) est la traduction de اقتصروا على.

5. Mouzaffar ad-Dîn Koûkbouri, fils de Zain ad-Dîn 'Alî Koudjouk, *atâbek* d'Irbil (Arbela), de Ḥarrân, etc. Il régna de 563 (= 1167) à 630 (= 1232). Cf. STANLEY LANE-POOLE, *The Mohammadan Dynasties*, p. 165. Voy. aussi

fils de Zain ad-Dîn 'Alî Koudjouk [1], prince d'Irbil, ce qui arriva sous le règne de Moustansir [2].

Celui-ci chargea alors Iqbâl ach-Charâbî [3] (le grand échanson), qui était le général en chef des troupes, de marcher sur Irbil pour en faire la conquête et lui donna des soldats. Ach-Charâbî (le grand échanson) se dirigea vers cette place, la tint quelques jours assiégée, puis s'en empara. Les tambours chargés d'annoncer une victoire retentirent à Baghdâdz le jour où arriva le pigeon porteur de cette nouvelle [4]. Considère un peu ce que peut être une puissance où l'on fait battre les tambours de la bonne nouvelle aux portes du chef de l'État, et où l'on fait pavoiser la ville pour la prise de la citadelle d'Irbil, qui, aujourd'hui, sous
42 la dynastie mogole, compte parmi les districts les moins importants, les plus petits et les plus insignifiants.

Sans doute, les souverains des États limitrophes, tels que les rois de la Syrie et de l'Égypte et le prince de Mossoul, faisaient, chaque année, porter quelque chose aux khalifes à titre de présents et pour se concilier leur bien-

l'intéressante notice qu'Ibn Khallikân, contemporain de ce prince, lui a consacrée dans son *Wafayât al-a'yân*, éd. Wüstenfeld, notice 558; Deguignes, *Histoire des Huns*, I, 258. Cf. Sacy, *Chrestom. arabe*, I, 91; Ibn al-Athîr, *op. cit.*. XI, 317 et sq.; X, 219 et sq.

1. Zain ad-Dîn 'Alî fils de Begtiguîn, officier turc de l'*atâbek*, Imâd ad-Dîn Zanguî, devint lui-même *atâbek* d'Irbil et régna de 539 (= 1144) à 553 (= 1167). Cf. Stanley Lane-Poole, *The Mohammadan Dynasties*, 165; Ibn Khallikân, *Wafayât al-a'yân*, éd. Wüstenfeld, notice 558.

2. Voy. plus loin la traduction correspondante à la page 446 du texte arabe.

3. Ce général mourut en l'année 653 de l'Hégire à Baghdâdz. Voy. Aboû-l-Mahâsin ibn Taghrî Bardî, *Al-Manhal aṣ-ṣâfî*, manuscrit de Paris, n° 2068, 198 v°. Voy. aussi Sacy, *Chrest. arabe*, I, 91.

4. Je crois que S. de Sacy s'est mépris sur le sens des mots بفتحها qu'il traduit « aux portes du palais impérial », alors que cela signifie « portant la nouvelle de la prise d'Irbil ». Je ne sais pas, en effet, quel serait le passage du texte arabe qu'il a ainsi rendu si ce n'est pas le mot بفتحها qu'il a visé. Cf. Sacy, *op. cit.*, I, 84 et Fakhrî, texte arabe, p. 41. A moins que le membre de phrase incriminé n'ait été simplement ajouté pour l'élégance de la traduction.

veillance. Ils leur demandaient aussi l'investiture du gouvernement de leurs États, afin de jouir d'une autorité absolue sur leurs sujets et de leur imposer, de ce fait, le devoir de leur obéir. Mais les khalifes donnaient peut-être aux princes des États limitrophes, en retour de leurs présents, leur équivalent, et même plus, tout cela pour conserver le prestige apparent et pour que leur nom fût maintenu, dans leurs États et dans les provinces limitrophes, sur la monnaie et dans la khoṭba ou prône du vendredi. Si bien qu'on disait, en proverbe, de celui qui a l'apparence d'une chose sans en rien posséder au fond : « Un tel s'est contenté, dans telle affaire, de la monnaie et du prône », c'est-à-dire du droit de monnayage et d'avoir son nom cité au prône. Cela veut dire : il s'est contenté du mot sans la chose.

Voilà quelques vues d'ensemble sur l'état des choses, sous la dynastie 'abbâside.

Quant aux deux dynasties Bouyide et Saldjoûqide, malgré la grande puissance de quelques-uns de leurs princes, comme 'Aḍoud[1] ad-Daula parmi les Bouyides, et Toghroul-Beg[2] parmi les Saldjoûqides, leur empire ne s'étendit pas beaucoup, leur domination ne fut pas généralement reconnue et leur autorité n'embrassa pas tout l'empire musulman.

Pour la dynastie des châhs du Khârezm, bien que les effectifs réels du sultan Djalâl ad-Dîn[3] comprissent 400.000 combattants, son empire non plus ne s'étendit pas, et il ne dépassa point les régions qui l'avoisinaient.

1. Sur ce prince, voy. ci-dessus, p. 36, note 4.
2. Sur ce prince, voy. plus loin la traduction correspondante aux pages 435 et suiv. du texte arabe.
3. Il s'agit ici du sultan Djalâl ad-Dîn Mangobirtî (ou Mangbartî ? ou Mankobirnî ?) qui mourut en l'année 628 (= 1230). Cf. Aboû-l-Fidâ, *Annales Moslemici*, IV, 299 et 371 et suiv.; Stanley Lane-Poole, *The Mohammadan Dynasties*, 177. Son histoire a été éditée et traduite par M. O. Houdas, *Hist. de Djalâl ed-dîn Mankobirtî*, Paris, 1891-1895, 2 vol. Voy. aussi Ibn al-Athîr, *op. cit.*, XII, 205 et suiv.

Djalâl ad-Dîn, il est vrai, porta ses armes jusqu'aux confins de l'Inde.

43 Parmi les droits qui appartiennent au roi sur ses sujets, il y a le respect et l'hommage, dans le fond et dans la forme, envers sa majesté. Il faut que les sujets s'y habituent et s'y exercent, de manière que cela devienne comme une qualité acquise bien établie. Il faut qu'on élève les enfants dans ces principes et qu'on les leur inculque, de sorte que cette notion croisse avec eux.

L'anecdote suivante sera ici à sa place :

Lorsque le sultan[1] de notre époque (puisse Allâh affermir les bases de sa puissance et étendre dans l'Orient et dans l'Occident l'ombre de sa justice !) arriva à Baghdâdz en l'année 698 (1298), il entra dans l'Université Moustanṣiriyya[2] pour la voir et la visiter. Avant son arrivée, elle avait été pavoisée et les professeurs s'étaient assis sur leurs sièges, ayant devant eux les faqîhs (juristes), et tenant dans leurs mains des exemplaires du Qoran dont ils faisaient lecture. Or, il advint que le cortège du sultan passa d'abord devant les membres de la secte châfi'ite, dont le professeur était le chaikh Djamâl ad-Dîn 'Abd Allâh fils d'al-'Aqoûlî[3], qui était le chef des Châfi'ites à Baghdâdz. En voyant le sultan, tous se levèrent. « Comment vous est-il permis, dit le sultan au professeur ci-dessus, de délaisser la

1. Il s'agit ici du souverain mogol, Ghâzân fils d'Arghoûn, qui régna de 694 (= 1295) à 703 (= 1304). Cf. Stanley Lane-Poole, *The Mohammadan Dynasties*, 220 ; Hartwig Derenbourg, *Al-Fakhrî*, Introduct. à l'édit. arabe, pp. 8-9 et 12-13.

2. Voy. Wüstenfeld, *Die Academien der Araber*, p. 29 et ci-dessus p. 25, note 2.

3. Je trouve dans mes fiches que ce faqîh châfi'ite, né en 638 (= 1240) est mort en 728 (= 1327) ; mais je ne trouve aucune indication sur la source où j'avais puisé ce renseignement. Cela concorde avec les renseignements donnés par Wüstenfeld, *Die Academien der Araber*, p. 29. Cf. H. Derenbourg, Introduct. au *Fakhrî*, p. 12, note 6. Je pense que cet auteur est le grand-père de Mouḥammad fils de Mouḥammad 'Abd Allâh al-'Aqoûlî, également jurisconsulte et traditionniste, qui vivait encore en 775 de l'Hégire (= 1373). Cf. Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.*, II, 162, n° 4.

parole d'Allâh pour vous lever en mon honneur ? » Le professeur fit une réponse qui ne rencontra pas l'approbation de Sa Majesté le Sultan[1] (puisse Allâh exalter sa parole en ce monde et son rang dans l'autre[2]). Peu de temps après, le professeur susdit me conta la teneur de la question et de la réponse. La question est bien celle que j'ai rapportée; quant à la réponse, je ne l'ai pas retenue exactement, mais je sais que je lui dis : « Voici ce qu'on aurait pu dire en réponse à la question du sultan : Notre loi religieuse ne nous a pas défendu de quitter le Saint Livre 44
lorsque nous l'avons en main, pour une autre occupation. On ne nous en a pas fait un péché. Et puis, dans ce Saint Livre que nous avons quitté pour nous lever devant le Sultan, il nous est prescrit d'honorer nos sultans. »

Parmi les devoirs dont les sujets sont tenus envers le souverain, il y a celui de lui donner des avis sincères. Entre autres passages du ḥadîth (que les bénédictions et le salut d'Allâh soient sur celui auquel le ḥadîth remonte !) relatifs à ce sujet, se trouve cette parole du Prophète : « La religion consiste à donner des conseils sincères. — Dans l'intérêt de qui, ô Apôtre d'Allâh ? demanda-t-on au Prophète. — Dans l'intérêt d'Allâh, de son Apôtre et de la communauté des Musulmans. »

Un autre devoir des sujets envers le roi est de ne pas médire de lui en son absence. Le Prophète a dit : « N'injuriez pas ceux qui sont investis de l'autorité, car s'ils font le bien, ils auront droit à la récompense et vous leur devez votre reconnaissance. Si, au contraire, ils font le mal, à eux le poids du péché, à vous la résignation ; ils sont un instrument de vengeance dont Allâh se sert contre qui il veut. N'accueillez donc pas la vengeance d'Allâh avec emportement et colère, mais attendez-la avec calme et humilité. »

1. Cette visite du sultan Ghazân à la Moustanṣiriyya eut lieu en l'année 698 (= 1298). Cf. Quatremère, *Hist. des sultans mamlouks*, II, ii, p. 132.
2. Littéralement: la vie dernière ou la vie future.

Quant aux devoirs qui s'imposent au roi envers ses sujets, c'est d'abord de protéger le cœur du royaume, de mettre le royaume en état de défense et de fortifier les places frontières, c'est d'assurer la sécurité des chemins et de frapper ceux qui les infestent. Ce sont là des devoirs qui obligent le sultan à l'égal des devoirs religieux ; c'est à ce prix que l'obéissance au roi devient obligatoire pour ses sujets.

C'est un argument pareil que les dissidents invoquèrent contre 'Alî (sur qui soit la paix d'Allâh !), peu après la fin de la guerre de Ṣiffîn. Ils lui dirent : « Tu as manqué de zèle dans la défense de cette frontière (ils voulaient dire la frontière de Syrie), en instituant les deux arbitres[1]. Donc tu as fait une faute, tu as manqué à ton devoir et tu as
45 perdu le droit à notre obéissance. Si pourtant tu reconnais cette faute et si tu en demandes pardon, nous rentrerons sous ton obéissance et nous nous joindrons à toi pour combattre l'ennemi. » — Alors 'Alî (sur lui soit la paix d'Allâh !) leur fit connaître que dans l'institution des arbitres sa manière de voir n'avait pas prévalu, et que son avis, à lui, était contraire à l'arbitrage. Mais ils persévérèrent dans ce qu'ils avaient dit, n'acceptant pas ses explications et, se déclarant ouvertement contre lui, lui firent la guerre jusqu'à la fameuse bataille de Nahrawân[2].

Parmi[3] les devoirs des rois envers les peuples, on compte

1. Sur la guerre de Ṣiffîn et l'institution des arbitres, voy. plus loin, la traduction correspondante aux pages 124 et suiv.

2. Sur cette bataille, voy. plus loin, la traduction correspondante aux pages 131 et suiv.

3. En marge du manuscrit A, on trouve écrit : قال عمر بن الخطاب رضى الله عنه لو ضاعت سخلة بشاطى الفرات لخفت ان يطالبنى الله عزوجل بها وانا بحجاز : « 'Omar fils d'al-Khaṭṭâb a dit : Si un petit chevreau se perdait sur la rive de l'Euphrate, je craindrais qu'Allâh (qu'il soit glorifié et exalté !) ne m'en demande compte, bien que je me trouve dans la province du Hedjâz. »

Je suis convaincu que cette addition marginale est de la main de l'auteur. En tout cas, elle est de la même écriture que les autres additions

la douceur et la patience à l'égard des fautes qu'ils viennent à commettre. Le Prophète (sur qui soient les bénédictions et la paix d'Allâh !) a dit : « En toute chose la douceur bienveillante est un ornement, tout se trouve enlaidi par la dureté. » Et, de fait, on rapporte du Prophète des traits de bonté qui ne conviennent qu'à la dignité prophétique.

Ṣalâḥ ad-Dîn Yoûsouf, fils d'Ayyoûb[1], souverain de l'Égypte et de la Syrie, était d'une grande douceur et était célèbre pour cela. Il entra un jour au bain, peu après une longue maladie qui l'avait affaibli et avait épuisé ses forces. On l'introduisit donc au bain alors qu'il était dans un état d'extrême faiblesse. Il demanda de l'eau chaude à un esclave qui se tenait près de lui. Celui-ci lui apporta une écuelle d'eau très chaude, mais comme il s'approchait du prince, sa main trembla et l'écuelle tomba sur Ṣalâḥ ad-Dîn, dont le corps fut brûlé par l'eau. Il ne reprit l'esclave pas même en paroles. Quelque temps après, il lui demanda de l'eau froide. L'esclave lui apporta dans la même écuelle de l'eau extrêmement froide et, au moment où il s'approchait du prince, il lui advint, comme la première fois, un tremblement de la main et
la tasse tomba avec l'eau très froide qu'elle contenait 46
sur Ṣalâḥ ad-Dîn, qui s'évanouit et sembla près d'expirer. Ayant repris ses sens, il dit à l'esclave : « Si tu te proposes de me tuer, dis-le-moi ! » Il ne dit pas une parole de plus. Dieu l'ait en sa miséricorde !

Un homme à l'haleine fétide s'approcha un jour d'un haut fonctionnaire, pour lui demander avis. « Éloigne-toi

et corrections qui se trouvent en marge du manuscrit, et que les deux éditeurs du texte arabe, MM. Ahlwardt et Derenbourg, ont incorporées au texte. Je ne sais pas pourquoi l'addition ci-dessus n'a pas bénéficié du même traitement. J'ajoute que l'écriture en est identique à celle de l'inscription finale de l'ouvrage, qui est un autographe avéré d'Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ. Je n'hésite donc pas à lui en attribuer la paternité.

1. Voy. plus loin la traduction correspondante aux pages 357 et suiv. du texte arabe.

de moi, dit l'homme en place, car tu m'incommodes. — Puisses-tu ne jouir ni des honneurs ni de la puissance, répondit l'autre ; nous ne t'avons mis à notre tête et nous ne nous tenons respectueusement devant toi que pour que tu supportes de notre part pis que cela, et pour que tu souffres de nous avec patience des choses encore plus désagréables ! »

Une chose encore que les sujets ont le droit d'exiger du roi, c'est qu'il protège le faible contre le fort, c'est qu'il rende justice à l'humble contre le puissant, qu'il leur applique strictement les dispositions des lois, qu'il maintienne énergiquement leurs droits respectifs dans leurs limites, qu'il secoure celui d'entre eux qui a été victime d'une injustice et réponde à celui qui crie au secours, qu'il tienne la balance égale dans ses jugements entre celui d'entre eux qui est le plus éloigné de lui et celui qui en est le plus rapproché, entre le plus humble et le plus puissant.

'Omar fils d'al-Khaṭṭâb dit à un homme : « Je ne t'aime pas. — Est-ce à dire, repartit l'homme, que tu me feras tort en quelque chose ? — Non, dit 'Omar. — Eh bien, dit l'homme, cela suffit ; pour le reste, des femmes seules peuvent se plaire à l'amour. »

Le roi doit encore reconnaître la faveur que Dieu lui a faite en le choisissant pour ce poste élevé, à l'exclusion des autres créatures et en faisant de lui un personnage tel que chacun le craint, tandis que lui-même ne craint personne. Le roi ne cessera donc pas de publier cette faveur divine et d'en exprimer sa reconnaissance. La publier, c'est se conformer à cette parole du Très-Haut [1] : *Quant au bienfait de ton Seigneur, publie-le* [*sans*
47 *cesse*]. S'en montrer reconnaissant, c'est afin d'en obtenir encore, conformément à cette parole du Très-Haut [2] : *Si*

1. Qoran, XCIII, 11.
2. Qoran, XIV, 7.

vous vous montrez reconnaissants, je vous ajouterai [de nouvelles faveurs].

Il faut aussi qu'il y ait entre le roi et son Seigneur un pacte secret, ignoré de tous, excepté d'Allâh, car un tel pacte préserve [le roi] des coups cruels du sort. Cette théorie est admise par les théologiens de toutes les écoles, de même qu'elle est admise par les philosophes. Il est possible de l'interpréter dans ce sens, d'après la croyance des uns et des autres. Il faut encore que le roi ait des formules précatoires par lesquelles il s'adresse à son Seigneur. Ce sont des formules spéciales appropriées aux souverains et qui ne conviennent pas au commun des mortels. Je ne vois pas qu'il y ait inconvénient à ce que je consigne ici un fragment de prière royale. Elle est de mon invention, et je ne sache pas qu'aucun autre y ait jamais fait attention.

Court fragment de prière royale.

« Mon Dieu, j'abdique entre tes mains tout ce que j'ai de force et de puissance, c'est dans ta force et dans ta puissance que je mets mon recours. Je te glorifie de m'avoir donné l'existence en me tirant du néant, de m'avoir élevé au-dessus d'un grand nombre de nations, d'avoir mis entre mes mains les rênes pour diriger tes créatures et de m'avoir choisi pour ton lieutenant sur cette terre qui t'appartient. Prends-moi donc par la main, ô mon Dieu, dans les moments difficiles et révèle-moi la face de la vérité ; accorde-moi ton assistance pour que j'agisse selon ta volonté et préserve-moi de l'erreur. N'arrache pas de
dessus moi le voile de tes bienfaits et défends-moi des 48
coups de la mauvaise fortune ; protège-moi contre les ruses des envieux et la joie malveillante de mes ennemis. Traite-moi avec bienveillance dans toutes les vicissitudes de ma vie et couvre-moi de ton aile pour me pro-

téger de tous côtés, ô toi le plus clément des cléments! »

Il convient qu'un roi éminent honore les hommes éminents parmi son peuple et cherche à se les attacher par ses bienfaits. Un sage a dit : L'homme éminent doit, ou bien vivre honoré auprès des rois, ou bien en ermite avec les ascètes. C'est ainsi qu'il n'est que deux endroits où il soit convenable de voir l'éléphant: dans le désert où il vit libre et sauvage, ou chez les rois à qui il sert de monture. Comme le poète l'a dit :

Semblable à l'éléphant, qui vit ou bien chez un roi, ou bien erre, inaccessible, dans les pâturages.

Une chose qui, chez le roi, serait haïssable, c'est la fréquentation des gens vils, du bas peuple et des ignorants. En effet, entendre leurs propos terre à terre, leurs raisonnements misérables et leurs expressions ordurières ne peut qu'abaisser le caractère, avilir la dignité, couvrir le cœur comme d'une rouille et discréditer le roi. Au contraire, le commerce des gens d'honneur et la fréquentation des hommes éminents contribuent à élever les pensées, à affiner les sentiments[1], à ouvrir l'esprit et à développer la facilité d'élocution. C'est le principe contraire qui a cependant toujours été suivi par les rois, qui n'ont jamais cessé de faire parvenir jusqu'à eux les gens du commun, vivant dans leur commerce et les prenant à leur service. Pas un des khalifes ne se dispensa d'agir ainsi. Et ce faisant ils
49 semblaient[2] dire : « Nous laissons les grands être grands et si nous venons à distinguer quelqu'un du commun, nous élevons sa renommée et le faisons avancer au point qu'il prend rang parmi les notables. De même, lorsque nous nous détournons d'un homme de mérite,

1. Littéralement : *le cœur.*
2. Littéralement : *On dirait que* LE LANGAGE DE LEUR ÉTAT *dit* : Sur cette métaphore, voy. la note de S. DE SACY, *Chrestomathie arabe,* I, 461, note 39.

nous le rendons vil par cela même, au point qu'il tombe au rang des plus vils de nos sujets. » — Et c'est bien ainsi que les choses se passent, car c'est là une qualité particulière au roi, et je l'ai dit plus haut. Tout ceci est emprunté aux attributs particuliers de Dieu. En effet, lorsqu'une parcelle de la sollicitude divine descend sur les âmes, l'homme qui en est l'objet devient prophète, ou imâm, ou roi. Lorsque c'est le temps qui en est l'objet, le jour où elle descend devient le jour de la grande fête (*le grand Bairam*), ou bien c'est la Nuit du Destin[1], ou ce sont les jours marqués pour le pèlerinage, ou ce sont les jours des fêtes solennelles et des visites qu'on fait aux lieux saints et cela chez tous les peuples. Lorsque cette parcelle de la grâce tombe pour favoriser un endroit, cet endroit devient le temple de La Mecque ou Jérusalem, ou une chapelle commémorative de la mort d'un saint personnage, ou une mosquée et un lieu de pèlerinage, ou un oratoire ou une cellule de religieux.

C'est ici le lieu de conter une histoire. Il y avait à Baghdâdz un portefaix qu'on appelait ʿAbd al-Ghanî fils de Darnoûs. Il se fit bien voir au temps de Moustanṣir[2], de sorte qu'il fut chargé d'un des colombiers du palais des khalifes. Cet homme employa tous ses moyens à capter les bonnes grâces du fils de Moustanṣir, Moustaʿṣim, le dernier khalife ʿabbâside, qui vivait en prison sous le règne de son père ; il ne cessa de se le concilier par de bons offices, tant que
dura le règne de Moustanṣir. Celui-ci mourut, et son fils 50
Aboû Aḥmad ʿAbd Allah Moustaʿṣim monta sur le trône. Il reconnut les bons offices de ce gardien de pigeonnier, le préposa[3] à ses collègues et finit par le garder dans l'in-

1. Voy. plus loin la traduction et la note correspondantes à la page 257 du texte arabe, au sujet du dernier vers cité dans cette page.
2. Voy. plus loin la traduction correspondante aux pages 445 et suiv. du texte arabe.
3. Il vaut mieux lire مقدّم, conformément au manuscrit B.

térieur du palais en qualité de chambellan. Il en fit son familier et l'éleva si haut que les choses en vinrent à ce point : lorsque notre homme entrait chez le vizir, celui-ci se levait pour lui et faisait évacuer complètement la salle d'audience. Le vizir faisait ainsi sortir tout le monde lorsque se présentait Ibn ad-Darnoûs, parce que peut-être celui-ci venait-il l'entretenir secrètement de la part du khalife.

Cet homme reçut le surnom de Nadjm ad-Dîn al-Khâṣṣ, le Confident, et devint un des hommes les plus intimes du khalife. Sa fortune s'éleva si haut qu'il s'entremettait avec zèle pour le vizir auprès du khalife, et que le vizir transmettait ses pièces officielles et ses projets au khalife par l'intermédiaire de Nadjm ad-Dîn le Confident à qui il remettait, chaque année, une forte somme pour qu'il le soutînt en son absence et soignât sa réputation auprès du khalife.

Il m'arriva de causer un jour avec Djamâl ad-Dîn 'Alî fils de Mouḥammad, de Destedjerd [1] (qu'Allâh l'ait en pitié !), au sujet de Ibn ad-Darnoûs. J'approuvais les bienfaits dont Mousta'ṣim l'avait comblé. « Ibn ad-Darnoûs, disais-je, avait rendu des services au khalife ; et je l'ai établi. Le khalife l'a payé de retour ; il n'y a à cela aucun mal. — Djamal ed-Dîn (qu'Allâh l'ait en pitié !) me répondit à peu près en ces termes : « Le fait par le khalife d'avoir
51 investi un pareil imbécile d'une autorité souveraine sur l'honneur et les biens de ses sujets, de lui avoir donné part à l'empire au point que peu s'en fallait que ce ne fût lui qui fît et défît les vizirs, tout cela est fort vilain de la part de Mousta'ṣim et montre bien sa sottise ; s'il voulait lui faire du bien, pour reconnaître les services précé-

1. Il y a plusieurs localités portant ce nom. Yâqoût en compte huit et ajoute que plusieurs bourgs autour d'Ispahân portent ce nom. (Cf. Barbier de Meynard, *Diction. géograph. de la Perse*, 233). C'est ce que dit aussi Ṣoyoûṭî dans son *Loubb al-Loubâb*, éd. Weijers, p. 104, *s. v.* Les plus connues parmi ces localités sont celles qui sont situées près de Marw, près de Ṭoûs et près de Balkh.

demment rendus par lui, il devait le faire en lui donnant de l'argent ou en élevant son rang, mais de façon à ce que cela ne fût pas une cause de perturbation dans l'empire, ni un prétexte pour qu'on dénigre l'intelligence du khalife. » — La manière de voir de Djamâl ad-Dîn sur ce chapitre était plus fine que la mienne et la vérité était de son côté. Qu'Allâh l'ait en pitié !

Cet échange d'idées entre lui et moi se produisit dans une lettre que je lui écrivis et où je fus amené à parler incidemment de cette question. Il répondit à cette lettre et, suivant ce que je lui avais demandé, en m'envoyant cette réponse, il y joignit ma lettre. Les deux lettres l'une de ma propre main, l'autre de la sienne, sont en ma possession à la date d'aujourd'hui[1]. Qu'Allâh l'ait en pitié !

Une chose qui convient bien à un grand roi et qui parfait sa grandeur, c'est d'avoir des sentiments élevés, le cœur large, d'aimer le pouvoir, d'en bien préparer les voies, d'élever ses regards sur le pouvoir, de faire travailler son intelligence à l'agrandissement de son empire et à élever sa dignité, sans s'éterniser dans les plaisirs, sans se laisser aller à la mollesse ni se plonger dans les voluptés.

Un sage de la Perse a dit : « Les soucis des hommes ordinaires sont petits, les soucis des rois sont grands ; les pensées des rois sont absorbées par toutes sortes de choses importantes, tandis que les pensées des gens du bas peuple ne sont occupées que de vétilles ; que le roi sache que la dignité souveraine est une fiancée qu'on ne peut posséder qu'en lui donnant sa vie pour dot. »

Mou'âwiya, à Ṣiffîn[2], porta ses regards sur l'armée de 52
l'Émir des Croyants 'Alî (sur qui soit le salut!) et, se tour-

1. Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ écrivait en 701 (= 1301). Cf. la mention qui termine l'ouvrage et H. Derenbourg, *Introduct. à l'éd. arabe*, p. 30.

2. Sur cette bataille, voy. plus loin, la traduction correspondante aux pages 124 et suiv. du texte arabe.

nant vers 'Amr fils d'al-'Âṣi[1], lui dit : « Qui désire beaucoup, risque beaucoup. J'ai envisagé le but que je poursuis et il me semble que mourir en s'efforçant de conquérir la grandeur vaut mieux en fin de compte que vivre dans l'humiliation. » Un poète a dit :

C'est une âme ! Si elle meurt, que de gens nobles sont morts avant elle ! Si elle survit, c'est pour le malheur.

L'âme qui ne poursuit pas de nobles ambitions compte parmi les morts dès son vivant.

Ce qu'on a dit de mieux dans cet ordre d'idées, est cette parole d'Imr oul-Qais[2] :

Si ce que je recherche n'était qu'une vie obscure, peu de chose me suffirait et je ne réclamerais rien de plus.

Mais je recherche une gloire enracinée et mes pareils arrivent parfois à la gloire la plus solide.

Une chose encore qui parfait l'excellence du roi, c'est la faculté de choisir avec discernement ses serviteurs ; cette faculté doit être chez lui entière, sans qu'aucune cause accidentelle ne vienne la troubler ; dans ce cas, le prince ne fera que d'excellents choix parmi les hommes.

Nâṣir[3] était la merveille du monde dans le choix des

1. Ce fameux général est trop connu pour qu'il soit besoin de donner ici sa biographie. C'est lui qui fit la conquête de l'Égypte et qui brûla, dit-on, la bibliothèque d'Alexandrie sur l'ordre du khalife 'Omar. Les historiens ne tarissent pas d'éloges sur ses qualités d'esprit et le considèrent comme un des hommes les plus remarquables du premier siècle de l'Islâm. Il mourut en 42 ou 43 de l'Hégire (= 662 ou 663). Cf. PRINCE DE TEANO, *Annali del Islâm*, Index, p. 1264 ; MAS'OÛDÎ, *Prairies d'or*, Index, p. 114-115; CAUSSIN DE PERCEVAL, *Essai*, Index, p. 544; *Kitâb al-aghânî*, Index, p. 516-517.

2. C'est l'auteur bien connu d'une des *Mo'allaqât*, le prince des poètes arabes antéislamiques, dont l'œuvre a été traduite, en français, par M. de Slane. De nombreuses éditions, complètes ou fragmentaires, ont été données de ses œuvres. Voy. les références dans BROCKELMANN, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 24 ; CL. HUART, *Hist. de la Litt. arabe*, p. 10 et 11; DE HAMMER, *Litt. Gesch.*, I, 282 et IV, 810 ; *Kitâb al-aghânî*, VII, 62-66 ; IBN QOTAIBA, *Liber poësis et poetarum*, p. 36; CAUSSIN DE PERCEVAL, *Essai*, II, 302.

3. Voy. plus loin, la traduction correspondante aux pages 433 et suiv. du texte arabe.

hommes. Voici un des moyens qu'il employait pour arriver
à la connaissance des hommes, quand il éprouvait quelque 53
embarras à connaître exactement leur situation : il faisait courir parmi le peuple le bruit qu'il voulait nommer telle personne à tel emploi. Puis il atermoyait quelques jours avant de rendre définitive cette nomination. Cependant, le pays se remplissait de rumeurs discordantes à propos de ce candidat. Les avis se partageaient à son sujet : les uns trouvaient que le projet du khalife constituait une sage mesure, et ils énuméraient les bonnes qualités du personnage ; les autres, au contraire, découvraient que le khalife s'était trompé, et citaient tous les défauts de ce même personnage. Or, le khalife avait des espions et des agents d'information, dont on ne se défiait pas et qui entraient en relation avec tous les groupes. Ces agents d'information écrivaient alors au khalife et le mettaient au courant de l'état de l'opinion publique. Alors, le khalife, avec sa sûreté de jugement et son discernement, reconnaissait laquelle des deux opinions était préférable et plus conforme à la vérité. Si donc, à ses yeux, l'opinion favorable au candidat avait plus de poids, il lui confiait la dignité et lui en faisait revêtir les insignes. Mais si, au contraire, l'opinion des détracteurs lui paraissait devoir l'emporter et qu'il reconnaissait l'insuffisance du personnage, il l'abandonnait et se détournait de lui.

En un mot, savoir faire un bon choix, c'est un principe d'une importance capitale. Le poète a dit :

Celui qui choisit un loup pour berger de ses brebis laitières est lui-même l'auteur de son dommage.

Il compte sur la capacité de son berger, alors que celui-ci est d'habitude un traître. Or, quiconque s'adresse à un fourbe, apprendra à connaître le repentir.

Une chose qui est détestable pour les rois, c'est un trop grand penchant pour les femmes ; c'est de se laisser absorber par l'amour qu'ils leur portent, de consacrer leur temps

à la société des femmes. Quant à les consulter au sujet des affaires publiques, c'est amener l'incapacité, c'est faire appel au désordre, et cela dénote une grande faiblesse de jugement, à moins, mon Dieu! qu'on ne les consulte avec l'intention de ne pas suivre leur avis, conformément à cette parole du Prophète (sur qui soit le salut!) : « Consultez-les et faites
54 le contraire de ce qu'elles vous conseillent. » Cette parole authentique, que nous a transmise la tradition, donne lieu à une question et à une réponse. Si quelqu'un dit : « Puisqu'on se propose de ne pas suivre leurs avis, à quoi bon les leur demander ? Il suffisait de dire : Ne faites pas ce qu'elles vous conseillent. » — On peut répondre à cette objection de deux manières : On peut dire d'abord que, dans ce ḥadîth, le premier impératif est un impératif qui indique la tolérance, tandis que le second est un impératif d'obligation [1]. C'est-à-dire, si par aventure il vous arrive de les consulter, ne suivez pas leur avis.

On peut répondre encore d'une seconde manière en disant : Ce qui est vrai et juste est toujours le contraire de ce que pensent les femmes ; lors donc que vous êtes embarrassés, ne sachant quel est le parti à prendre, demandez conseil aux femmes. Si elles penchent d'un côté, sachez que la vérité est à l'opposé. C'est en cela qu'apparaît l'utilité de la recommandation (que fait le Prophète de les

1. Ce raisonnement est emprunté à la science des *ouṣoûl* où l'on range les prescriptions de la loi en diverses catégories. C'est ainsi que l'on distingue l'acte qui, d'après la loi, est *licite* جائز ; celui qui est *illicite* حرام ; celui qui est *spécialement recommandé* مندوب (comme le mariage) ; celui qui es *mal vu par la loi*, sans être pour cela illicite : مكروه ; celui qui est *toléré* مباح, c'est-à-dire qu'il n'est pas défendu par la loi, mais qu'il vaut mieux s'en abstenir. C'est dans cette catégorie que rentre la consultation des femmes. Il y a encore d'autres catégories ; mais ce n'est pas ici le lieu d'en parler : cela rentre dans le droit musulman, dont les grands traités contiennent tous les renseignements voulus sur cette question.

consulter), en ce sens que leur consultation aide à trouver la vérité.

On a raconté qu'ʻAḍoud ad-Daula Fannâkhousrau [1], fils de Bouwaih, s'éprit éperdument d'une des femmes de son harem, qui se rendit absolument maîtresse de son esprit, en sorte qu'il se laissa absorber par elle, au point d'oublier le gouvernement de l'empire où la perturbation finit par apparaître. Son vizir le prit à part et lui dit : « O roi! tu es tout possédé de cette fille au détriment des affaires de ton empire, à tel point que, de bien des côtés, il est envahi par la décadence. La cause de cela n'est que la manière dont tu te laisses occuper par cette servante aux
dépens du gouvernement de ton empire. Le parti que tu 55
as à prendre, c'est de la quitter et de te mettre à réparer ce qui, dans ton empire, est déjà désorganisé. »

Le narrateur a dit : « Quelques jours après, ʻAḍoud ad-Daula était assis sur un belvédère qu'il possédait sur le Tigre. Il appela à lui cette fille [dont il était si fortement épris]. Elle vint. Le roi l'occupa pendant un certain temps de sorte qu'elle ne se garda plus. Alors il la poussa dans le Tigre. Elle s'y noya, et l'esprit du roi fut délivré de l'amour qu'il lui portait, et il s'occupa de réparer le désordre de son empire. Le public admira beaucoup cette action d'ʻAḍoud ad-Daula et en conclut à sa grande force d'âme : en effet, son cœur a été assez ferme pour se résoudre à faire périr l'objet de son amour. » Pour moi, je vois dans cet acte une preuve de la faiblesse d'âme d'ʻAḍoud ad-Daula, non une preuve de sa force, car, s'il ne se fût pas senti entièrement sous la sujétion de son amour, il n'aurait pas cherché à la faire périr. La laisser vivre et avoir le courage d'y renoncer, voilà qui eût été une preuve de sa force d'âme.

Il faut pour chaque classe de sujets une politique parti-

1. Voy. ci-dessus, p. 36, note 4.

culière. Les meilleurs doivent être gouvernés par les nobles qualités morales et par une direction douce; ceux qui occupent une position intermédiaire seront régis par la perspective de leur intérêt jointe à la crainte. Le bas peuple sera régi par la crainte : on le contraindra à marcher dans la bonne voie, on le forcera à respecter la saine justice.

Sache que le roi est à ses sujets ce que le médecin est au malade. Si le tempérament du malade est délicat, le médecin lui adoucira le traitement; pour lui, il lui fera avaler les remèdes désagréables dans des choses de goût agréable
56 et s'ingéniera de son mieux pour arriver à son but, qui est de le guérir. Au contraire, le malade est-il d'un tempérament rude, le médecin lui appliquera le traitement violent, naturel et énergique. C'est pourquoi il ne convient pas que le roi use de menaces envers quelqu'un à qui il suffit de tourner le dos ou de froncer le sourcil pour le mettre à la raison ; de même il ne sera pas bon que le roi emprisonne celui qu'il suffit de menacer pour qu'il s'amende; de même, il ne doit pas battre celui que la prison punit suffisamment, ni faire décapiter celui que la bastonnade suffit à corriger.

Savoir discerner l'un de l'autre ces différents états, je veux dire savoir reconnaître le tempérament pour lequel suffisent les menaces sans qu'il soit besoin de la prison, ou pour lequel suffit la prison sans qu'il soit besoin des coups, ce savoir exige de la finesse d'esprit, de la justesse de discernement, la pureté du cœur, une perspicacité achevée et une attention d'esprit parfaite. Car combien les naturels sont difficiles à distinguer; et les tempéraments et les caractères, quelle peine pour les démêler !

Le roi doit être bien circonspect quand il s'agit de tuer et d'anéantir un être vivant. Car il sait que la mort est un événement après lequel il ne reste plus de vie à l'être vivant sur cette terre. Quand tous les gens du monde s'évertueraient à lui rendre la vie, ils n'y parviendraient

pas. En considération de cet état de choses, il faut que le roi réfléchisse mûrement avant d'enlever la vie et de dé-
truire une forme humaine ; il doit prendre son temps et 57
réfléchir jusqu'à ce que les preuves se dressent, établissant la nécessité de tuer. Si c'est reconnu nécessaire, qu'il applique la peine de mort de la manière traditionnelle, sans s'y complaire, sans y chercher des variétés raffinées, sans mutiler [1] le supplicié.

On a rapporté cette parole du Seigneur des humains (le Prophète sur qui soient les bénédictions et le salut d'Allâh !) : « Gardez-vous de punir par une mutilation même le chien qui mord. »

Lorsqu'Ibn Mouldjam [2] (que Dieu le maudisse !) frappa de son épée 'Alî fils d'Aboû Ṭâlib, on le saisit et on le jeta en prison jusqu'à ce qu'on vît ce qu'il adviendrait d''Alî (sur qui soit le salut !). Celui-ci rassembla ses enfants et ses intimes, et leur dit : « Enfants d''Abd al-Moṭṭalib, ne vous rassemblez pas de toutes parts en criant : L'Émir des Croyants a été assassiné ! l'Émir des Croyants a été assassiné ! Ne mutilez pas l'assassin, car j'ai entendu le Prophète (les bénédictions et le salut d'Allâh soient sur lui !) défendre qu'on mutilât même le chien qui mord. Attendez et si je viens à mourir de ma blessure, rendez au meurtrier coup pour coup. »

Parmi les avantages qu'on trouve à temporiser et à différer de mettre quelqu'un à mort, c'est qu'on est à l'abri du repentir qui vient alors qu'il ne sert plus de rien. Les plus éminents parmi les rois et les khalifes étaient grands observateurs de ce principe : ils ne se hâtaient pas de tuer un homme célèbre ou illustre, de crainte d'en avoir besoin plus tard, alors qu'ils ne pourraient plus le

1. Les mutilations sont, comme on le sait, défendues par la loi musulmane, même à l'égard des ennemis.

2. Voy. plus loin la traduction correspondante aux pages 138 et suivantes du texte arabe.

trouver. Ils le tenaient enfermé au fond de leur palais, lui faisaient servir tout ce qu'il lui fallait en fait d'ali-
58 ments appétissants, de fruits, de glace, de boissons, lui donnaient un lit moelleux et lui apportaient des livres pour qu'il pût se distraire. Puis, ils ne donnaient plus aucune nouvelle de lui aux gens, de sorte que sa famille et ses parents se persuadaient qu'il était mort. On confisquait ses biens et ceux de ses amis ; on tirait de chez lui ses trésors de même que les dépôts qu'il avait pu confier à d'autres, bref il était compté au nombre des morts. Les choses duraient ainsi jusqu'à ce qu'on eût besoin de lui ; on le faisait alors sortir en le comblant d'honneurs. Pendant ce temps, il s'était corrigé et amendé.

Celui que son père et sa mère n'ont pas corrigé, la succession des nuits et des jours le corrigera.

Il y a ici, à vrai dire, un terrain glissant sur lequel sont parfois tombés les meilleurs des rois, c'est qu'il arrive assez souvent qu'un roi infatué de sa personne, aime qu'on dise partout de lui qu'il est un homme énergique, ferme, et qu'il a une manière forte de gouverner. Dans ce cas, il regarde comme peu de chose la peine de mort, la prononce facilement et est toujours prompt à y condamner. Son but, en ce faisant, est de maintenir le respect mêlé de terreur qu'on lui porte, et de conserver son autorité sans avoir égard aux inconvénients de cette manière d'agir qui aboutit à anéantir une vie déclarée inviolable [1], sauf quand il y a un motif légitime. Et c'est là une des choses qui offrent le plus de risques pour le roi. Il convient, au contraire, que le roi ait toujours de la répugnance à tuer, qu'il l'évite le plus qu'il lui sera possible, tant qu'une nécessité inéluctable ne l'y contraindra pas. Dans ce cas, alors, il doit prendre courageusement cette décision avec une âme forte et un cœur ferme, car

1. Cf. Qoran, XVII, 35 et XXV, 68.

il vaut mieux faire périr un seul homme que le laisser
vivre pour qu'il devienne nécessaire d'en tuer cinq; et en
tuer cinq vaut mieux que les laisser vivre jusqu'à ce que, les
désordres qu'ils causent se propageant, il devienne néces- 59
saire d'en sacrifier cent. C'est pour ces motifs qu'Allâh le
Très-Haut a dit [1] : « *Dans la loi du talion est votre vie.* »

Et on a dit : « Le meurtre est ce qui préserve le plus du meurtre. [2] » Le poète a dit :

En versant le sang, ô ma voisine, on épargne l'effusion du sang et par le meurtre toute vie échappe au meurtre.

[Dans cet ordre d'idées] Moutanabbî [3] a dit :

La haute noblesse n'est pas à l'abri du dommage, tant que le sang n'aura pas coulé autour d'elle.

Un sage exhortait un roi en ces termes : « O roi, que ton glaive et ton argent soient tout. Avec celui-ci sème des gens qui chanteront tes louanges, avec celui-là, fauche quiconque se montrera ingrat. »

Un homme vint trouver le Prophète (les bénédictions et le salut d'Allâh soient sur lui) et lui dit : « O Apôtre d'Allâh, j'ai commis l'adultère, punis-moi donc selon que la loi l'exige. » Le Prophète se détourna de lui et prit à droite. Mais tournant autour de lui, l'homme se trouva en face de lui et lui répéta ses paroles. Le Prophète se détourna de lui une seconde fois. L'homme répéta encore ses paroles et réclama une punition. Le Prophète, qui répugnait à le faire périr, lui dit comme pour lui indiquer ce qu'il devait répondre : « Sans doute tu t'es borné à don-

1. Qoran, II, 175. Ce verset du Qoran est souvent cité par les auteurs arabes comme un exemple de concision : *multa in paucis*. En rhétorique arabe cela s'appelle ايجاز القصر *idjâz al-qaṣr*, (concision de brièveté). Cf. *Mouḥîṭ al-Mouḥîṭ*, I, 284, 2e colonne, *in fine* ; *le* P. Cheikho, *'Ilm al-adab* (texte arabe), éd. Beyrout, p. 75.
2. Cf. *Mouḥîṭ al-Mouḥîṭ*, I, 284, *in fine*.
3. Voyez, ci-dessus, p. 5, note 4.

60 ner des baisers, embrasser ou commettre quelques attouchements, mais tu n'as pas commis l'acte même ? — Si Apôtre d'Allâh, je l'ai commis, répondit l'homme. » Le Prophète se tournant alors vers les parents et les amis de cet homme leur dit aussi, comme quelqu'un qui veut leur indiquer l'excuse qu'il faut donner : « Il semble qu'il ait l'esprit dérangé? » Ils répondirent : « Non, Apôtre d'Allâh, nous ne le connaissons que comme un homme jouissant de toute sa raison. » Alors il ne resta plus rien à faire au Prophète : il ne put qu'ordonner qu'on lui fît expier son crime.

La détention perpétuelle dans des cachots remplace la mort, avec cet avantage qu'on est à l'abri du repentir qu'on peut craindre par la condamnation à mort.

Pour ce qui est des divers genres de châtiments, il convient que le roi parfait y regarde attentivement. Car que de fois un châtiment a abouti à la mort de celui qui en était l'objet, sans que pourtant on en ait voulu à sa vie !

Le plus terrible châtiment, c'est le supplice[1] du feu. C'est un supplice qui ne porte pas bonheur à celui qui l'ordonne. En effet, c'est le supplice qu'Allâh (qu'il soit glorifié et exalté !) se réserve d'appliquer, et il n'est pas permis que le serviteur y participe.

C'est au roi éminent à choisir lui-même parmi les diverses sortes de châtiments; c'est lui qui suppute ce que réclame la situation présente. Mais le principe fondamental, c'est que le roi, au fond de son cœur, haïsse punir, qu'il n'y trouve aucun plaisir, qu'il ne s'y montre pas empressé et qu'il ne s'y hasarde que quand une nécessité urgente l'y invite, que ce ne soit pas chez lui la satisfaction d'un intérêt personnel, ni un moyen d'éteindre la colère qui gonfle

1. Je crois qu'il faut corriger ici les éditions et le manuscrit et lire التعذيب (avec l'article ال, au lieu de deux *lâm* للتعذيب). C'est un énonciatif (*khabar*) d'un terme indépendant, qui est واصعب.

son cœur. C'est là un degré difficile à atteindre, auquel ne parvient que celui qui est assisté par la Providence. 61

On a raconté qu''Alî (sur qui soit le salut!), dans un des combats qu'il livra, ayant renversé un homme, s'assit sur sa poitrine pour lui trancher la tête. L'homme lui cracha au visage. 'Alî se leva et le laissa, et comme on lui demandait pourquoi, après s'être rendu maître de cet homme, il s'était levé de dessus sa poitrine et avait renoncé à le tuer, il répondit : « Lorsqu'il m'a craché au visage, la colère s'est emparée de moi et j'ai craint, si je le tuais, que ce ne fût en partie pour satisfaire, en versant son sang, ma colère et ma fureur. Or, il ne me plaisait pas de le tuer pour un motif qui ne fût pas purement en vue d'Allâh. »

Abrawîz[1] a dit : « Les rois injurient en agissant, non en parlant; s'ils font quelque lourde faute, ce sont leurs mains qui la commettent, non leurs langues. » Et le poète arabe a mis cette pensée en vers :

Nos mains sont rudes et nos idées sont douces[2]; nos injures, ce sont des actes, non des paroles.

Parmi les choses encore qui déplaisent dans un roi c'est quils se laisse absorber par les voluptés, par l'audition des chants, et qu'il passe son temps à cela. Le poète Aboû-l-Fatḥ al-Boustî[3] a dit :

1. Cosroës Parwiz, roi de Perse, qui fut assassiné, à Al-Mâkhoûra, par son fils Chiroûyeh. Voy. un résumé du règne de ce prince dans les *Prairies d'or*, II, 186-232. Sur les rapports de ce prince avec les Arabes, voy. Caussin de Perceval, *Essai*, I, 157; II, 154 et suiv. Les Arabes comptent ce prince parmi les rois les plus sages, et lui prêtent une foule de maximes et de sentences, comme à Alexandre le Grand ou à d'autres personnages plus ou moins légendaires. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, I, 342 et suiv.

2. Le terme du texte arabe s'emploie en parlant du vin. Voyez la citation donnée par Dozy, *Suppl. aux dict. arabes*, √جحل. Cf. aussi le *Tâdj al-'aroûs*, s. v.

3. Ce poète, dont le nom est Mouḥammad fils d''Alî, naquit en 360 (= 971) à Boust, dans le Kaboûl, et mourut en 401 (= 1010). Son principal poème, la *Qaṣîda al-boustiyya*, est très répandu et a été souvent com-

Lorsque le roi consacre son temps au divertissement, prédis à son royaume le malheur et la mort.

Ne vois-tu pas le soleil dans le signe de la Balance, comme il s'abaisse quand vient le soir ? C'est que c'est là la constellation
62 du plaisir et de la joie [1].

Jamais un roi n'éprouva, du fait du plaisir et du jeu, défaillance pareille à celle de Djalâl ad-Dîn fils de Khârezm-châh[2]. En effet, lorsqu'il prit la fuite devant les Mogols, ceux-ci se mirent à sa poursuite. A peine était-il parti d'une ville qu'ils y arrivaient pour faire halte. Était-il le matin dans un endroit, le soir on les y voyait arriver, toujours acharnés à sa poursuite. Djalâl ad-Dîn, cependant, buvait du vin sans cesse; attentif aux sons de la flûte et du tambourin, il ne s'endormait pas qu'il ne fût ivre, il ne se réveillait que la tête troublée encore des fumées de l'ivresse et alourdie par le vin. Ses troupes diminuaient chaque jour, et chaque jour sa situation s'ébranlait davantage. D'un instant à l'autre son esprit s'engourdissait de plus en plus et sa finesse s'émoussait. Il n'eut conscience de sa situation et n'y fit attention que quand son poète favori lui eut adressé ces deux vers [*en persan*] :

Le roi que l'ivresse alourdit, que veut-il ? Se lever
Il est toujours ivre, que désire-t-il ? Se lever.
Le roi est ivre, le monde tombe en ruine, l'ennemi est derrière nous et devant.
Il est clair que du milieu de tout cela le roi veut se lever.

Parmi les rois auxquels le jeu et le plaisir ont porté préjudice, on doit compter Mouḥammad Amîn, fils de Zo-

menté. Cf. Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 251 ; Cl. Huart, *Hist. de la Litt. arabe*, p. 106 ; de Hammer-Purgtsall, *Litt. Gesch. der Araber*, V, 484 ; Ibn Khallikân, *Wafayât al-a'yân*, notice 481.

1. Surtout la musique ; c'est le sens restreint du mot لهو.

2. Voyez ci-dessus, p. 53 et note 3.

beida[1]. Il aimait fort le jeu et les divertissements et était 63
adonné à tous les plaisirs. On rapporte qu'il joua un jour au trictrac avec son vizir Faḍl fils de Rabî'. Ils jouaient leurs anneaux. Amîn l'emporta. Il prit la bague et envoya chercher tout de suite un orfèvre. Sur cette bague étaient écrits ces mots : « Faḍl fils de Rabî'. » Amîn dit à l'orfèvre : « Écris au-dessous : *foutu*. » Tout de suite, l'orfèvre grava ce mot. Ensuite, le khalife fit reporter la bague à Faḍl fils de Rabî' sans que celui-ci se doutât de ce qu'on y avait gravé. Quelque temps se passa et quelques jours s'étaient écoulés, quand Faḍl fils de Rabî', entrant chez le khalife, celui-ci lui dit : « Qu'y a-t-il d'écrit sur ta bague ? — Mon nom et le nom de mon père. » Amîn prit la bague des mains du vizir et lui dit : « Que signifie cette inscription au-dessous de ton nom ? » Faḍl, l'ayant lu, comprit la chose et s'écria : « Il n'y a de force et de puissance qu'en Allâh le Très-Haut le Sublime ! Par Allâh, c'est là un véritable scandale ! Je suis ton vizir et aujourd'hui voilà déjà un bon bout de temps que de ce cachet ainsi modifié je scelle les lettres que j'envoie à toutes les extrémités de l'empire ! Par Allâh, c'est bien le signe de la fin de l'empire et de son anéantissement. Vrai Dieu, tu ne prospéreras pas ni nous avec toi. » En effet, la révolution eut lieu peu de temps après.

Mousta'ṣim, le dernier des khalifes, était fort adonné à la gaieté, au jeu et à la musique. Il était bien rare qu'il
demeurât une heure à s'en priver. Ses compagnons de 64
table et les gens de sa suite étaient tous, à son exemple, adonnés au plaisir et à la débauche, et ne cherchaient nullement à le corriger. Un proverbe dit : « L'imbécile[2] n'entend pas les cris. » Des gens du peuple lui écrivirent, en effet, des billets qui, remplis d'injures de toutes sortes,

1. Voyez plus loin la traduction correspondante aux pages 284 et suivantes du texte arabe.
2. Je ne suis pas sûr du sens de ce mot.

furent jetés aux portes du palais du khalife avec des vers dont voici quelques-uns :

Dis au khalife : Tout doux, il t'est arrivé ce qui n'est pas fait pour te plaire.
Voilà que fondent sur toi toutes sortes d'étranges malheurs.
Lève-toi donc et prends des résolutions énergiques, ou bien le malheur et la guerre fondront sur toi,
Avec le dommage, le déshonneur, la captivité, les coups, le pillage et le vol.

Un poète de l'époque de Mousta'ṣim a dit aussi, à ce propos, une qaṣîda dont voici le commencement :

O toi qui m'interroges et désires entendre la pure vérité, écoute-moi, car j'ai l'objet de tes recherches et je dis des vers.
Hélas ! c'est la perte du peuple et de la vraie religion ! Malheureux Baghdâdz, que de coups il reçoit des vicissitudes du sort !
Déshonneur, massacre, événements qui font blanchir la tête de l'enfant, supplices, prison [1] !

65 Tout cela ne l'empêchait pas de passer tout son temps à écouter les chants, à entendre les luths à trois cordes et[2] à deux cordes, pendant que son empire croulait de toutes parts !

Parmi les traits célèbres qu'on a de lui, est celui-ci : Il écrivit à Badr ad-Dîn Lou'lou'[3], prince de Mossoul, pour lui demander une troupe de musiciens. Sur ces entrefaites, arriva à la cour de Badr ad-Dîn un envoyé du sultan Hoûlâgoû qui réclamait de lui des catapultes et des machines de siège. Alors, Badr ad-Dîn s'écria : « Considérez ces deux choses qui me sont demandées et pleurez sur l'Islâm et les Musulmans ! »

1. Littéralement : liens de prisonniers.
2. Lisez والمثانى, avec la conjonction, conformément au manuscrit A.
3. Voy. ci-dessus, p. 7, note 3.

Il m'est revenu que le vizir Mouayyad ad-Dîn Mouhammad fils d'al-'Alqamî[1], dans les derniers temps du règne de Mousta'ṣim, répétait continuellement ces vers :

Comment espérer le bien d'un peuple qui a perdu entièrement la volonté d'y atteindre ?
Celui à qui on obéit n'a point de rectitude dans le jugement et celui qui parle en homme de bon sens, on ne l'écoute pas !

On a dit : « Deux conditions conviennent seules à l'homme parfaitement sage : Qu'il pousse l'ambition du pouvoir à ses dernières limites, ou qu'il y montre l'abandon le plus absolu. »

Si tu n'es pas un roi obéi, sois un esclave obéissant à son Créateur.
Si tu ne peux, ainsi que tu le désirerais, posséder le monde entier, abandonne-le tout entier.

C'est ici le lieu de conter une histoire qui renferme 66
tout l'appareil du gouvernement. On a raconté qu'Aboû-Ṭâlib al-Djarrâḥî[2] l'écrivain[3], le meilleur écrivain de son temps et le plus plein de talent, alla à Rayy[4], auprès d'Ibn al-'Amîd[5]. Mais il ne trouva pas chez lui un bon accueil

1. Sur ce vizir de Mousta'ṣim, voy. plus loin la traduction correspondante aux pages 455 et suiv. Voy. aussi ce nom à l'Index.

2. Une note marginale du manuscrit A, qui n'émane ni du copiste ni de l'auteur, ajoute que l'ethnique de ce personnage est *al-Makkî* (de La Mecque). Je ne trouve aucun renseignement sur ce personnage.

3. *Kâtib*. On entend surtout par cette épithète la connaissance du style et du protocole administratif, l'*inchâ*, au point que, dans certains passages, on peut parfaitement traduire ce mot par *secrétaire* ou *rédacteur au diwân*.

4. C'est la capitale bien connue de la province du Djibâl. Cf. BARBIER DE MEYNARD, *Diction. géogr.*, p. 273 et suiv.

5. Mouḥammad fils de Ḥousain, fils de Mouḥammad, surnommé Ibn al-'Amîd, était vizir du sultan bouyide Roukn ad-Daula Aboû 'Alî Ḥasan. Il a laissé la réputation d'un très grand écrivain et l'on assure qu'il était également versé dans la philosophie et l'astronomie. Sa réputation était telle qu'on disait après sa mort : « L'art d'écrire a commencé avec 'Abd al-Ḥamîd et a fini avec Ibn al-'Amîd. » Il mourut à Baghdâdz ou à Rayy en 360, ou selon As-Ṣâbi en 359 de l'Hégire. Voy. sa biographie dans

ni ce qu'il aimait. Il le quitta donc et, gagnant l'Azerbaïdjân, s'établit auprès du roi de ce pays, roi plein de talents et d'intelligence. Lorsque ce prince l'eut interrogé et eut reconnu son mérite, il lui demanda de rester auprès de lui et le traita avec une grande générosité. Aboû-Ṭâlib étant donc demeuré chez lui dans la plus heureuse des situations écrivit à Ibn al-'Amîd, lui reprochant son ignorance qui l'avait méconnu et lui avait fait perdre un homme tel que lui. Voici un passage de sa lettre :

« Dis-moi, qu'alléguerais-tu si on te disait: Pourquoi as-tu été nommé chef du gouvernement, et si on te disait: Qu'est-ce que le gouvernement ? Saurais-tu répondre ce que c'est ? Gouverner, cela veut dire que la porte du détenteur de l'autorité sera consignée quand il le faut et ouverte quand il le faut, que la salle de son conseil sera remplie des hommes les plus éminents, que ses bienfaits atteindront chacun. Cela veut dire que sa bonté sera débordante et son visage épanoui. Que son serviteur sera poli, que son huissier aura des manières nobles et ne sera pas renfrogné, que son portier sera aimable, que son argent s'écoulera en présents, qu'il distribuera les mets de sa table, que son influence sera mise au service des autres, que son carnet de notes sera tout noirci de la liste des dons, des récompenses et des aumônes.

« Mais toi, ta porte est toujours close et ton prétoire est toujours vide ; tes bienfaits, on n'a aucun espoir d'y atteindre, et pour ta bienfaisance, on ne peut l'espérer. Ton serviteur est désagréable, ton huissier est maussade, ton portier est grognon. Ton argent est caché dans l'étoile la Chèvre[1]; ton carnet de notes est farci d'ordres d'appré-

IBN KHALLIKÂN, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 707. Le manuscrit arabe de Paris, n° 5860 (KHALÎL IBN AIBAK aṣ-ṢAFADÎ, *Al Wâfî bil-wafayât*) contient au folio 245 r° une intéressante notice sur ce personnage.

1. C'est, d'après les lexicographes arabes, un petit astre d'une lumière rouge, au-dessous des Pléiades et à droite de la Voie Lactée. Cf. le

hender celui-ci, de faire périr celui-là, de bannir cet autre. 67
Par Allâh, n'es-tu pas tout entier dans cette description ? Si je n'avais foulé le tapis de ta demeure et mangé de ton pain, je répandrais cette lettre dans le public, mais je veux te tenir compte de ce que je viens de dire, et nul n'a connaissance de cet écrit si ce n'est Allâh et toi. Pour moi, j'en jure par Allâh (et ce serment, je le répète et le répète encore), je ne garde de cette lettre nulle copie par devers moi ; nul autre créature que moi ne l'a vue, ni n'en a pris connaissance. Détruis-la donc quand tu en auras pris connaissance et supprime-la. Que le salut soit sur quiconque suit la voie droite[1] ! »

Il faut que le roi rende le bien pour le bien, et le mal pour le mal, afin que ses sujets soient toujours dans l'espérance de ses bienfaits, dans la crainte de ses rigueurs. Quelle est belle la parole de Nâbigha[2] s'adressant dans ce sens à Nou'mân fils deMoundzir[3] :

Celui qui t'obéit, aide-le en raison et dans la mesure de son obéissance et guide-le dans la bonne voie.

Quant au rebelle, poursuis-le d'un châtiment qui réprime la révolte ; mais ensuite ne t'abandonne pas à un sentiment de haine[4].

Mouhît al-mouhît et le *Tâdj al-'aroûs*, *s. v.* « Il apparaît au ciel avant les Gémeaux et a reçu son nom (*empêcheur*) parce qu'il empêche Aldébaran de se rencontrer avec les Pléiades » (*Tâdj*).

1. Qoran, XX, 49.

2. Nâbigha Dzobyâni, poète de l'Arabie païenne, était né dans les environs de la Mecque et vécut à Hira et à Damas, louant dans ses vers, tantôt les rois de Hira, comme les *Moundzirs* et les *Nou'mân Aboû Qâboûs*, tantôt les princes Ghassanides, de Damas. Il mourut quelque temps avant la prédication de Mahomet. Voy. BROCKELMANN, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 22; CL. HUART, *Hist. de la Litt. arabe*, pp. 11-12; *Kitâb al-aghânî*, Index, pp. 663-664 ; DE HAMMER, *Litteraturgeschichte der Araber*, I, 342 ; IBN QOTAIBA, *Liber poesis et poetarum*, 70 à 81.

3. Voy. ci-dessus, p. 44, note 2.

4. *Nâbigha*, éd. et traduction H. Derenbourg, I, 24 et 25 ; IBN QOTAIBA, *op. cit.*, 74 ; S. DE SACY, *Chrest. arabe*, II, p. 406.

Les Persans ont dit : « L'abaissement de la royauté, l'insolence des sujets, la ruine des pays proviennent de ce qu'on néglige de promettre et de menacer. »

Il ne convient pas, non plus, qu'un grand roi se glorifie des ornements d'emprunt de la royauté, tels que les pré-
68 cieux trésors amassés de longue date et les jolies acquisitions récentes que sa main a saisis ou que son garde-meuble renferme. Car ce sont là des babioles sans réalité aucune et qui ne doivent avoir aucun attrait pour un esprit cultivé.

Et de même, il ne convient pas au roi de mettre sa gloire dans ses ancêtres. Il doit la placer dans les talents qu'il a acquis, dans les qualités naturelles qu'il a portées à la perfection, dans les disciplines dont il a su profiter, dans les connaissances qu'il a su développer.

Un riche se vanta devant un sage de ses ancêtres d'une part, d'autre part des ornements d'emprunt qu'il tirait des richesses qu'il avait acquises. Le sage lui dit : « Si ces choses sont glorieuses, c'est à elles que doit appartenir la gloire, non à toi; si tes ancêtres sont aussi illustres que tu le dis, la gloire en est à eux, non à toi. »

Al-'Asdjâdî a dit : « Il y avait un sage qui, lorsqu'on lui faisait l'éloge d'un homme, demandait : « Est-il le fils de « ses œuvres, comme 'Iṣâm (*'iṣâmî*) ou ne vaut-il que par « ses ancêtres (*'iẓâmî*). » Si l'on répondait : « C'est un véritable 'Iṣâm », notre sage le prenait en estime. Si l'on répliquait : « Il doit tout à sa naissance » (*'iẓâmî*), notre sage ne lui prêtait aucune attention.

La formule de la question : « Est-il le fils de ses œuvres comme 'Iṣâm ?[1] » fait allusion aux vers du poète :

1. Voyez Hartwig Derenbourg, *Nâbigha*, p. 34 ; de Sacy, *Chrest. ar.*, II, pp. 532 et 533 ; Freytag, *Arabum proverbia*, II, p. 744 ; Harîrî, *Séances*, 2e éd., p. 297 ; *Kitâb al-aghâni*, IX, 165 et suiv. Ce 'Iṣâm était chambellan du roi de Hira, Nou'mân. Maidânî, *Proverbes*, éd. du Caire II, 340.

La vertu d'ʿIṣâm a anobli ʿIṣâm ; Elle lui a enseigné à revenir à la charge et à attaquer avec audace,
Elle en a fait un roi magnanime.

C'est-à-dire : C'est par son intelligence et par sa vertu qu'il a conquis l'autorité.

La seconde partie de la formule : « Ne vaut-il que par sa naissance (*ʿiẓâmî*) ? » signifie qu'il mettait sa gloire dans ses ancêtres, c'est-à-dire dans des os (*ʿiẓâm*) cariés.

Al-ʿAsdjâdî dit un jour à l'un des amis d'Ibn al-ʿAmîd 69
Dzoû-l-kifâyatain[1] : « Comment trouves-tu le vizir ? — Je trouve, répondit l'autre, son bois sec, ses accointances détestables, ses opinions religieuses impies. » Al-ʿAsdjâdî reprit : « N'as-tu donc pas vu cette magnificence et cet éclat, cette pompe et ce faste éclatant, ce palais splendide, ces tapis précieux, et ce cortège brillant qui l'accompagne ? » Cet homme répondit : « Le pouvoir ne constitue pas les qualités requises pour mériter d'être chef, ni le sultanat la noblesse de l'origine, non plus que la chance n'est la vraie gloire. Où sont les visiteurs et les solliciteurs ? Où sont ceux qui viennent pleins d'espoir ou pleins de reconnaissance ? Où sont les panégyristes sincères ? Où sont ceux qui partent satisfaits ? Où sont les présents et les faveurs qu'il accorde ? Où sont les manteaux et les robes d'honneur ? Où sont les cadeaux, où sont les festins donnés en l'honneur de ses hôtes ? Arrière ! arrière ! Les qualités de chef suprême ne s'obtiennent pas par des babioles, pas plus que la noblesse ne s'acquiert par des fariboles. N'as-tu pas entendu la parole du poète :

1. *Kifâyatâni*, les deux capacités, l'épée et la plume. *L'homme aux deux capacités* mourut en 360 (970) ; Cf. de Hammer, *Litteraturgeschichte der Araber*, V, pp. 110-114, 631-633. Il était vizir de Roukn ad-Daula le Boûyide. D'après Weil, *Gesch. der Chalifen*, III, p. 24, ce vizir serait mort en 366 (976). Cf. *Yatîmat ad-Dahr*, III, pp. 25-31. C'est le fils d'après Thaʿâlibî. Voy. aussi Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 707 (cette notice, où il est mentionné, concerne son père).

O Aboû Dja'far [1], la supériorité pour l'homme ne consiste pas à se laisser aller à un contentement excessif de soi-même,

Ni dans l'agilité de son coursier ou la magnificence de ses vêtements.

Elle consiste à bien agir envers les autres hommes, à déployer la plus noble, la plus éclatante générosité.

L'auteur de ce livre (Allâh lui accorde la prospérité et le garde de toute laideur !) a dit dans le même sens :

La supériorité de l'homme sur les autres hommes ne se manifeste ni dans des vêtements, ni dans une habitation, ni dans une mule, ni dans des harnais [2].

La supériorité ne se manifeste que dans la sollicitude que l'on témoigne à un voisin, à un parent, à un ami, à un serviteur.

70 Il y a, dit-on, cinq variétés de gouvernements : le gouvernement de la maison, du village, de la ville, de l'armée, du royaume. Quiconque gouverne bien sa maison, saura bien gouverner son village ; celui qui aura bien gouverné son village, gouvernera bien sa ville ; celui qui aura su gouverner sa ville, saura diriger l'armée ; celui qui aura su diriger l'armée, saura gouverner le royaume.

Pour moi, ces conséquences ne me semblent pas nécessaires : car combien de gens du peuple qui gouvernent bien leur maison et qui n'auraient pas la force nécessaire à la conduite des grandes affaires publiques ; combien de rois n'a-t-on pas vu gouverner bien leur royaume et mal gouverner leur maison ?

Le royaume est défendu par l'épée et gouverné par la plume. On a discuté lequel est supérieur et mérite d'avoir le pas sur l'autre, de l'épée ou du *qalam* [3].

1. Aboû Dja'far Manṣoûr, 2e khalife 'abbâside, 136-158.
2. Littéralement : *bride*.
3. Les écrivains arabes ont laissé beaucoup d'opuscules sur cette question. Ce sont généralement les poètes qui affrontent ces deux champions et leur font tenir des discours parfois très amusants. On peut citer,

Quelques-uns sont d'avis que la plume l'emporte sur l'épée et allèguent, à l'appui de leur opinion, que l'épée protège le *qalam*, et se comporte à son égard comme un gardien et un serviteur. D'autres prétendent que c'est à l'épée qu'appartient la prépondérance : ils soutienent que le *qalam* est le serviteur de l'épée, puisque c'est lui qui assure la solde à ceux qui portent l'épée; il est donc pour ainsi dire à son service. D'autres, enfin, ont dit: « Le *qalam* et l'épée sont tous deux sur le même rang et ne peuvent se passer l'un de l'autre. »

On a dit : « Le royaume est fertilisé par la générosité; la justice le rend prospère, l'intelligence l'affermit, la bravoure le défend, l'autorité le dirige. » On a dit aussi : « La bravoure convient au détenteur du pouvoir. »

Voici quelques-unes des recommandations que font les sages : « Ne fais la guerre à ton ennemi qu'après avoir épuisé tous les autres moyens. Saisis l'occasion alors que 71
tu en es le maître. Confie les affaires à ceux qui en sont capables. Chevauche-t-on sur le dos de la précipitation, l'on ne sera pas à l'abri des faux pas. Celui qui tient tête à un ennemi, en face duquel il se sent impuissant, doit le ménager, le flatter, s'humilier devant lui jusqu'à ce qu'il échappe à son étreinte par un moyen quelconque de salut. »

On a dit : « Il convient que le roi use de ménagements envers ses ennemis et envers les frères de ses ennemis. Par sa bienveillance prolongée, il désarmera leur hostilité. S'ils y persistaient après les marques de sa bienveillance,

parmi ces auteurs, le fameux poète Djamâl ad-Dîn Ibn Noubâta (mort en 768 = 1366), qui a décrit la lutte entre l'épée et la plume dans un opuscule intitulé : *Moufâkharat as-saif wal-qalam*. Sur l'auteur et l'œuvre, voy. BROCKELMANN, *Gesch. der arabischen Litt.*, II, 10 et 12. Une intéressante biographie de cet auteur se trouve dans le *manuscrit arabe*, de Paris, n° 5860 (ṢAFADÎ, *Al-wâfî bil-wafayât*), f. 104 v°. 113 r°. Un autre auteur, qui a écrit sur la même question, est le mauvais géographe, mais bon poète IBN AL-WARDÎ (mort en 749 = 1349). Cf. BROCKELMANN, *op. cit.*, II, 140.

ils seraient injustes envers lui ; or, « celui qui est victime d'une injustice, Allâh le fera triompher[1]. »

Un sage exhorta en ces termes un des rois les plus éminents : « Le monde n'est qu'une série de vicissitudes. Les avantages qui te reviennent, tu les obtiendras en dépit de ta faiblesse ; le mal dont tu dois souffrir, tu ne peux le repousser par ta force. Le mal est redoutable, mais le sage seul le redoute ; le bien est désirable, et chacun le désire. Souvent, il arrive que le bien se présente[2] du côté où l'on présume le mal, et le mal se présente du côté où l'on attend le bien. » Cette idée est empruntée à la parole d'Allâh : « Peut-être montrerez-vous de l'aversion pour une chose, alors qu'elle vous est avantageuse, et peut-être montrerez-vous de l'inclination pour une chose, alors qu'elle vous est nuisible. Allâh sait ; mais vous, vous ne savez pas[3] ! »

C'est ici le lieu de rapporter une anecdote : Noûr ad-
72 Dîn[4], le maître de la Syrie, ayant ordonné à Asad ad-Dîn Chîrkoûh[5] (le Lion de la Montagne), oncle de Ṣalâḥ ad-Dîn Yoûsouf, de se rendre en Égypte pour une affaire pour laquelle il l'avait désigné, Asad ad-Dîn Chîrkoûh lui dit : « Maître, je ne puis rien à cela, à moins que Yoûsouf mon neveu (il voulait dire Ṣalâḥ ad-Dîn) ne m'accompagne. »

Le narrateur a rapporté : « Noûr ad-Dîn ordonna donc

1. Qoran, XXII, 59

2. Il faut lire تاتّى à la 5e forme au parfait. L'édition a suivi le ms. arabe A, en donnant le *kesra* au 2e *id*. C'est une faute provenant de ce que le copiste a commencé par écrire le mot comme étant de la première forme verbale. Le correcteur, qui paraît être l'auteur lui-même, a ajouté le *chedda*, pour mettre le verbe à la 5e forme ; mais le *kesra* est resté sans raison.

3. Qoran, II, 213.

4. C'est le fameux atâbek Zangui, qui joua un grand rôle dans les croisades et qui régna de 541 (= 1146) à 569 (= 1173). Cf. STANLEY LANE-POOLE, *The Mohammadan Dynasties*, p. 163 ; IBN KHALLIKAN, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 725.

5. Voy. plus loin la traduction correspondante aux pages 357 et suiv. du texte arabe.

à Ṣalâḥ ad-Dîn de se mettre en route en compagnie de son oncle Asad ad-Dîn Chîrkoûh. Ṣalâḥ ad-Dîn lui demanda de le dispenser de cette expédition et lui dit : « Je ne suis pas préparé. » Noûr ad-Dîn donna alors des ordres pour qu'on lui écartât tous les obstacles et le força à partir. Ṣalâḥ ad-Dîn lui-même a raconté : « Alors je sortis avec mon oncle bien malgré moi. J'étais comme quelqu'un qu'on conduirait au supplice [1]. Puis, lorsque nous fûmes arrivés en Égypte et que nous y fûmes demeurés un peu, je m'emparai de l'Égypte comme on le sait. »

En effet, Ṣalâḥ ad-Dîn s'empara de l'Égypte et son empire s'étendit au loin ; même il devint ensuite maître de la Syrie, et cela te sera exposé avec détails et commentaires lorsque je parlerai de la dynastie 'abbâside [2], s'il plaît à Dieu (qu'il soit exalté !) et s'il nous y assiste.

On a dit : « L'ennemi, il en est de deux sortes : l'ennemi qui t'a fait du tort et l'ennemi à qui tu en as fait. Pour l'ennemi à qui tu as fait du tort, ne t'y fie pas et garde-t'en le plus que tu pourras. Quant à l'ennemi qui t'a fait du tort, ne le crains pas beaucoup, car il se peut que, honteux du mal qu'il t'a fait, il s'en repente et revienne à l'état où il te plaira de le voir. Et s'il persiste à te faire du mal, il t'en fera bonne justice, Celui à qui recourent les opprimés. »

Souvent un ennemi rend service et un ami est nuisible.
Alexandre a dit : « Mes ennemis m'ont servi plus que mes 73
amis, parce que mes ennemis, pour me déshonorer, mettaient mes fautes en lumière et par cela même m'avertissaient de mes erreurs que je pouvais ainsi réparer. Mes

1. Littéralement : *à l'abattoir, à l'endroit où l'on égorge.*

2. J'ai adopté la leçon du manuscrit A, qui est plus digne de foi. D'ailleurs, c'est bien à l'occasion de la dynastie 'abbâside que l'auteur fait mention de Saladin et de la conquête de l'Égypte. Il n'a nullement consacré une section de son livre à la dynastie *ṣalâḥide*, comme le lui fait dire le copiste du manuscrit B, dont la leçon a été adoptée par l'éditeur du texte arabe.

amis, au contraire, me fardaient mes erreurs et m'y encourageaient. » Le poète a dit :

Personne ne m'a nui que ceux que j'ai fréquentés. Dieu donc bénisse et récompense tous ceux qui me sont restés inconnus !

On a dit à Alexandre : « Comment es-tu parvenu à un si puissant empire à la fleur de l'âge ? » Il répondit : « En gagnant mes ennemis et en m'en faisant des amis par des bienfaits et de bons traitements, en m'attachant mes amis par les plus grandes largesses et par les honneurs les plus élevés. »

Un sage a dit : « Rien ne réprime le mal de l'ennemi triomphant comme de s'abaisser et de s'humilier devant lui, de même que la tendre plante est, par sa souplesse même, à couvert de la fureur de la tempête, parce qu'elle s'incline avec le vent, quelle que soit la direction qu'il prenne. »

Les rois ne s'adonnent à rien avec autant de passion qu'à la chasse et à la vénerie. C'est ce sport qui a donné lieu le plus souvent aux mots les plus curieux et aux anecdotes les plus étranges.

Mou'taṣim était l'homme du monde le plus adonné à la chasse. Il fit bâtir, dans le district du Petit-Tigre (Doudjail), une muraille de plusieurs parasanges de longueur, et lorsqu'on organisait une battue, on la tenait comme renfermée et on ne cessait de resserrer le gibier jusqu'à ce qu'on l'eût amené à entrer derrière cette muraille. Pris entre cette muraille et le Tigre, il ne restait guère au gibier beaucoup de place. Lors donc que les ani-
74 maux se trouvaient ainsi cernés dans ce lieu, le roi y pénétrait avec ses enfants, ses parents et les hommes les plus importants de sa suite, et ils se mettaient à tuer comme ils voulaient et à se divertir. Ils tuaient ce qu'ils tuaient et lâchaient le reste. On a raconté que Mou'taṣim fit marquer d'empreintes un grand nombre d'onagres, qu'il re-

mit ensuite en liberté parce qu'il lui était revenu que ces animaux vivaient très longtemps.

C'est ici le lieu de raconter une anecdote curieuse, étonnante. Ṣafî ad-Dîn ʿAbd al-Mou'min ibn Fâkhir d'Ourmia [1] m'a raconté le fait suivant, qu'il tenait de Moudjâhid ad-Dîn Aibak le secrétaire adjoint [2]. Il a dit : « Nous partîmes une fois pour la chasse à la suite du khalife Moustaʿṣim. Nous organisâmes une battue non loin de Djalhama ; c'est un village entre Bagdhâdz et Ḥilla. Peu à peu, l'enceinte se resserra, au point que ceux qui parmi nous étaient à cheval pouvaient saisir les animaux avec la main. C'est alors que parmi tous les onagres l'un d'eux sortit. Il était de forte taille et portait une inscription marquée au fer rouge. Nous la lûmes : c'était la marque de Mouʿtaṣim. A cette vue, Moustaʿṣim le fit marquer de son nom et lui rendit la liberté. De Mouʿtaṣim à Moustaʿṣim cinq cents ans [3] environ s'étaient écoulés. »

Parmi les choses curieuses que j'ai entendues touchant la chasse, est cette anecdocte qui me fut rapportée par un homme instruit de Baghdâdz. Il me dit : Mouḥammad, fils de Ṣâliḥ le fauconnier, m'a dit : « Nous chassions un jour en « présence du sultan Abâgâ [4] quand trois grues s'envolè-

1. Célèbre musicien, qui a laissé des traités scientifiques sur cet art. Brockelmann (*Gesch. der arab. Litt.*, I, 496) dit que cet auteur écrivait vers 650 de l'Hégire. Mais je trouve dans Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî (*Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit de Paris, n° 2066, f° 278 r°), une intéressante notice sur cet auteur, qui serait mort le 28 Ṣafar 693, comme aussi d'après un autre manuscrit de la Bibliothèque nationale (*Al-Manhal aṣ-ṣâfî*, d'Aboû-l-Maḥâsin ibn Taghrî Bardî, ms. n° 2071, f° 92 r° et v°), où l'on trouve une intéressante biographie de ce personnage, dont les principaux éléments sont d'ailleurs empruntés à Ṣafadî. Le *Traité des rapports musicaux* de Ṣafî ad-Dîn Ourmawî a été analysé par M. le baron Carra de Vaux dans le *Journal asiatique*, Paris, 1891, II, 279-355. Voy. la note de Sacy sur la patrie de cet auteur, dans *Chrestom. arabe*, I, 70, note 8.

2. Voy. sur cette charge, Quatremère, *Mamloûks*, I, I, 118.

3. Si bien disposé que l'on puisse être, on ne peut s'empêcher de trouver ici une exagération de la part du narrateur ; mais les auteurs orientaux nous y ont déjà habitués.

4. Sultan mogol de la Perse, fils du fameux Hoûlâgoû. Il régna de 663 (= 1265) à 680 (= 1281). Cf. Stanley Lane-Poole, *The Mohammadan Dynas-*

« rent perpendiculairement; nous lâchâmes un faucon. Il
« s'éleva et, s'abattant sur la plus élevée des grues, la
« frappa de telle sorte qu'elle tomba morte sur la deuxième
« qu'elle assomma. Toutes deux tombant sur la troisième
« l'assommèrent de même, de sorte que toutes les trois
75 « vinrent tomber aux pieds du sultan. Au comble de
« l'admiration, il nous fit à tous de riches présents [1]. »

Le vizir (*ṣâḥib*)[2] 'Alâ ad-Dîn a dit dans son livre *Djihân Kouchây* : « L'enceinte de chasse[3] de Djenguiz khân avait une étendue[4] de trois mois de marche. »

Pour moi, il m'est impossible de ne pas trouver cela invraisemblable.

Les rois ne se sont pas passionnés pour la chasse avec tant d'ardeur, ils ne s'y sont pas adonnés avec tant d'amour, ils n'ont pas dépensé tant d'argent pour les fauconniers ; ils ne leur auraient pas assigné des fiefs si considérables, ils ne leur auraient pas facilité l'accès auprès de leurs personnes, ils n'auraient pas enfin consacré la majeure partie de leur temps à la chasse pour un vain et futile amusement. En effet, la chasse comprend de nombreux avantages, dont on peut tirer grand profit. Parmi ces avantages, et c'est le plus noble but qu'on se propose en chassant, c'est d'exercer les hommes de guerre à courir, à revenir sur leurs pas, à s'esquiver obliquement, de les habituer à l'équitation, de les entretenir dans l'art de lancer les flèches, de porter des coups avec le sabre et la massue, et de les affermir dans l'habitude de tuer, de verser le sang, de peu se soucier de répandre le sang et d'arracher la vie.

ties. Une intéressante notice biographique de ce prince est donnée par Aboû-l-Maḥâsin, dans le *Manhal aṣ-ṣâfî*, manuscrit arabe de Paris, n° 2068, f° 37 r° et v°.

1. Littéralement : *il nous revêtit tous de robes d'honneur.*
2. Sur ce personnage, voy, ci-dessus, p. 27, note 2.
3. Voy. sur ce mot, Quatremère, *Mamloûks*, I, i, 246 ; I, ii, 197, 198.
4. Je ne sais pas si cela doit s'entendre du diamètre ou de la circonférence ; le mot امد s'accommoderait de l'un et l'autre sens.

Un second avantage, c'est d'éprouver la résistance des chevaux, de connaître leur agilité et l'endurance dont ils sont capables dans un galop prolongé.

Un autre avantage encore, c'est que le mouvement qu'on se donne à la chasse est un exercice corporel qui aide la digestion et conserve la santé.

Un autre encore, c'est que la qualité de la chair que donne le gibier est supérieure à toute autre, parce que, par l'état d'angoisse où le mettent les animaux de chasse[1], sa chaleur naturelle s'exalte et augmente ensuite la chaleur de l'homme.

Un médecin a dit : « La meilleure viande, c'est celle (du 76
gibier) que les animaux de chasse ont fatiguée. »

La chasse, enfin, présente cet autre avantage qu'il s'y produit des coïncidences curieuses et étonnantes, comme j'en ai déjà dit quelque chose plus haut.

Yazîd, fils de Mou'âwya, était l'homme du monde le plus adonné à la chasse et toujours y prenait son plaisir. Il faisait porter à ses chiens de chasse des bracelets d'or et des housses tissées avec du fil de ce précieux métal et il assignait à chaque chien un esclave pour le servir.

'Oubaid Allâh fils de Ziyâd[2] fit payer, dit-on, à un habitant de Koûfa 400.000 dinârs à titre d'amende qu'il plaça dans le Trésor public. L'homme ainsi dépouillé, quittant Koûfa, se rendit à Damas pour se plaindre de sa situation à Yazîd. Damas était alors la capitale de l'empire. Notre homme, arrivé aux portes de Damas, s'enquit de Yazîd. On lui apprit qu'il était à la chasse. Il lui déplut d'entrer à Damas alors que Yazîd en était absent. Il dressa donc ses tentes aux portes de la ville et y demeura en attendant que Yazîd revînt de la chasse. Un jour qu'il était assis dans sa tente, tout à coup une chienne entra. Elle portait à

1. Faucons, sacres, guépards, chiens, etc.

2. Voyez sur ce personnage, plus loin, la traduction correspondante aux pages 159 et suivantes du texte arabe.

ses pattes des bracelets d'or et était couverte d'une housse qui valait une somme considérable. Elle avait tant souffert de la soif et de la fatigue qu'elle semblait près d'en mourir. L'homme reconnut qu'elle appartenait à Yazîd et qu'elle s'était égarée. Il vint donc à elle, lui présenta de l'eau et prit lui-même soin d'elle. Tout à coup, un beau jeune homme, monté sur un beau cheval et revêtu de vêtements royaux, apparut dans un tourbillon de poussière.
77 L'homme s'avançant vers lui le salua. « N'as-tu pas vu, lui dit le cavalier, une chienne passer par ici ? — Oui, seigneur, lui répondit l'homme, la voici dans la tente; elle a bu et s'est reposée. Elle était, lorsqu'elle vint ici, rendue de soif et de fatigue. » En entendant ces mots, Yazîd descendit de cheval, entra dans la tente et regarda la chienne qui s'était déjà remise de sa fatigue. Saisissant l'animal par sa laisse, il allait sortir, quand le Koûfite lui exposa sa plainte et lui fit connaître quelle somme ʿOubaid Allâh fils de Ziyâd lui avait extorquée. Yazîd demanda un encrier et écrivit pour notre homme un billet par lequel il ordonnait qu'on lui rendît son bien et qu'on lui fît présent d'un précieux vêtement d'honneur. Cela fait, il prit la chienne et sortit. Immédiatement, notre homme[1] reprit le chemin de Koûfa sans être même entré à Damas.

Le sultan Masʿoûd[2], lui aussi, était passionné pour la chasse. Il habillait ses chiens de housses de satin aux couleurs variées et leur faisait porter des bracelets. Il lui arrivait parfois de ne montrer que peu d'égards envers Amîn ad-Daula ibn at-Tilmîdz[3], le médecin chrétien, bien

1. Il faut lire الرجل au nominatif, contrairement à l'édition qui lui donne la voyelle de l'accusatif. Les manuscrits n'ont pas de voyelle sur la dernière lettre de ce mot. C'est ainsi que Dozy aussi comprenait ce passage. Voy. son *Supplém. aux dict. arabes*, I, 520, l. 21.

2. Voy. plus loin la traduction correspondante aux pages 407-409 du texte arabe.

3. Ce médecin, dont le nom entier est Amîn ad-Daula Aboû-l-Ḥasan Hibat Allah fils d'Aboû-l-Ghanâ'im Ṣâʿid, était au service du khalife

qu'il fût homme de talent et d'esprit. Aussi ce médecin récita-t-il un jour ces vers :

Celui qui habille son chien d'étoffes chamarrées et se résigne très bien à me voir réduit à ma peau pour tout vêtement.

C'est que, à ses yeux, un chien vaut mieux que moi ; de même à mes yeux, un chien vaut mieux que lui.

L'émir Fakhr ad-Dîn Boghdî, fils de Qachtimour, m'a raconté : « Mon aïeul le roi Qachtimour[1], fit faire à la chasse une battue considérable[2], dans laquelle se trouva pris un homme très petit, petit comme un enfant de cinq ans. 78
Ses ongles étaient devenus d'une longueur exagérée, de même que les poils qui couvraient son corps. On le saisit et on le conduisit devant le kalife Nâṣir [3]. On essaya de le faire parler, il ne parla pas. On lui présenta de la nourriture, il ne mangea pas ; de l'eau, il ne but pas. On chercha par tous les moyens possibles à le faire parler. Il resta muet, sans prononcer le moindre mot. Un des assistants lui dit : « Que désires-tu ? » Point de réponse. Il reprit : « Veux-tu que nous te rendions ta liberté ? » Le petit homme secoua la tête, comme pour dire : oui. Alors Nâṣir ordonna qu'on le mît en liberté. Aussitôt qu'on l'eût lâché, il fit un bond de côté plus grand que ne l'eût fait une gazelle, puis s'enfonça dans la campagne.

On questionna Bouzourdjmhir[4] au sujet d'Ardéchir[5]. Il répondit : « Il a passé la nuit à méditer la sagesse et le jour

Mouqtafî à Baghdâdz. Il mourut en 560 (= 1164), âgé d'environ 100 ans. Sa biographie est donnée par IBN KALLIKÂN, éd. Wüstenfeld, notice 783. Voy. la bibliographie dans BROCKELMANN, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 487 ; DE HAMMER, *Litt. Gesch. der Araber*, VII, 266 ; ABOÛ-L-FARADJ, *Histoire*, éd. Pocock, p. 393 et sq.

1. Voy. HARTWIG DERENBOURG, *Al-Fakhrî*, introduction, p. 12 ; IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, X, II, 170, 183, 248, 270, 277, 283.

2. C'est l'enceinte de chasse dont il a été question ci-dessus, p. 87 et note 5.

3. Voy. plus loin, la traduction correspondante aux pages 433 et suiv. du texte arabe.

4. Voy. ci-dessus, p. 37, note 4.

5. Voy. ci dessus, p. 37, note 3.

à s'occuper de la politique. » On lui demanda encore : « Pourquoi Cosroès étendait-il ses bienfaits également sur tout son peuple ? » Il répondit : « De crainte que ne lui échappât celui qui en était digne. — Mais, lui dit-on alors, comment pouvait-il faire participer tous ses sujets à ses bienfaits ? » Il répondit : « Oui, certes ; il avait de bonnes intentions à leur égard à tous et le fait de leur vouloir du bien était déjà une faveur qu'il répandait sur eux tous ».

On a rapporté qu''Omar fils d'al-Khaṭṭâb a dit : « Dieu exerce ses répressions par les rois plus que par le Qoran ». C'est, dit-on, parce que les hommes redoutent plus les châtiments qui viendraient les frapper immédiatement qu'ils ne redoutent les peines futures. »

Une chose encore, qui ne convient pas au roi parfait, c'est que, lorsqu'il est en compagnie, il parle trop de la
79 table et des femmes, parce que, ce faisant, il risquerait d'agir comme les gens du commun. Ceux-ci, en effet, ne demandent à la vie que des jouissances terre à terre ; c'est à cela qu'ils bornent leur ambition et ils se soucient peu des grandes affaires. Aussi, s'ils veulent s'étendre sur quelque sujet, il ne leur reste à parler que des diverses sortes d'aliments et des divers genres de femmes.

Aḥnaf fils de Qais [1] a dit : « Dans nos entretiens, évitez de parler de la mangeaille et des femmes, car il m'est odieux qu'un homme glorifie son ventre et, en célébrant ses plus bas instincts sensuels, accuse un penchant abject pour les femmes. »

Abrawiz [2] dit à son fils : « Ne traite pas tes soldats avec

1. Chef de la tribu des Banoû Tamîm, qu'il fit convertir à l'Islamisme. Il était réputé pour être un sage et ses paroles sont souvent rapportées par les auteurs arabes comme des maximes marquées au coin du bon sens. Il mourut suivant Aboû-l-Fidâ entre 67 et 71 de l'Hégire. Cf. Caussin de Perceval, *Essai*, III, 275 ; *Kitâb al-aghânî*, III, 123 et *passim* (Voy. l'index de cet ouvrage) ; Prince de Teano, *Annali del Islâm*, t. II, année II, § 161, 165 ; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, Index, p. 109 ; Ibn al-Althîr, *op. cit.*, III, 25 et sq. et *passim*.

2. Voy. ci-dessus, p. 72, note 2.

trop de largesse : ils en arriveraient à se passer de toi; ne les tiens pas trop serrés, car ils se lasseraient de toi. Fais-leur des dons, mais juste le nécessaire; prive-les, mais doucement. Fais-leur beaucoup espérer mais ne leur donne que peu. » Manṣoûr, ayant entendu ces paroles, y trouva un texte favorable à l'avarice dont il était possédé : « C'est là la vérité, s'écria-t-il, et c'est bien le sens de cette parole de celui qui a dit : « Fais souffrir la faim à ton chien et il te suivra [1]. » Un des grands officiers, s'avançant alors vers le khalife, lui dit : « Émir des Croyants, je crains que quelque autre ne montre de loin un pain à ce chien, qui alors te quittera pour le suivre [2]. »

On a dit : « Les soins que réclame le pouvoir sont plus difficiles que le pouvoir lui-même, de même que savoir servir est plus difficile que servir. De même, les précautions à prendre après qu'on a absorbé un remède sont plus difficiles que ce remède ; de même, les soins que l'on doit prendre pour accomplir un bienfait coûtent plus de peine que le bienfait lui-même. L'homme investi du pouvoir doit donc s'armer de patience contre les peines du pouvoir. »

Un des sages parmi les Turcs a dit : « Il faut que dans le chef d'armée se trouvent réunies dix des qualités affé- 80
rentes à la nature de l'animal. Il doit avoir le courage du lion, l'impétuosité du sanglier, l'astuce du renard [3], l'en-

1. Ce proverbe est donné par MAIDÂNÎ, *Madjma' al-amthâl*, éd. de Boulâq, I, 145. Mais cet auteur le cite sous l'impératif de la seconde forme جوّع, tout en ajoutant que l'impératif de la quatrième est également employé.

2. En effet, par son avarice, le khalife Manṣoûr avait fini par mécontenter l'armée. Il y eut des insurrections qui lui donnèrent beaucoup de soucis, et c'est à la suite de l'une d'elles qu'il se décida, sur le conseil d'un vieux compagnon du Prophète, à faire passer la moitié de son armée sur l'autre rive du Tigre, sous les ordres de son fils, pour qui il fonda la ville de Rouṣâfa. Voy. le récit de ces événements, plus loin, dans la traduction correspondante aux pages 235 et suivantes du texte arabe.

3. Locution proverbiale. Cf. MAIDÂNÎ, *Madjma' al-amthâl*, éd. Boulâq, I, 279.

durance du chien à supporter les blessures, l'audace déprédatrice du loup, la vigilance de la grue, la générosité du coq, la tendresse de la poule pour ses poussins, la circonspection du corbeau[1], la graisse du *ta'roû*. » Ce ta'roû est un animal du Khorâsân, qui s'engraisse en voyageant et en se fatiguant.

On a dit : « Parmi tous ceux qui briguent le pouvoir, le meilleur est celui qui par nature sait, en qui un discernement sûr est inné, qui a acquis la connaissance de ce qui s'est passé dans le monde de vicissitudes des temps et de révolutions des empires, qui est habile à négocier avec l'ennemi, qui sait garder son secret, car il est le pivot de la politique de l'empire. Il doit d'ailleurs étayer son jugement sur ceux des gens d'esprit. Car l'intelligence isolée ne se suffit pas à elle-même. Il doit savoir réfléchir dans l'ambiguïté des divers partis à prendre, se décider en présence de la diversité des sentiments pour découvrir la vérité. »

Quant à la résolution, c'est le fondement sur lequel on compte le plus pour la sécurité de l'empire. J'aurais dû mettre cette qualité la première et en parler au début du livre quand j'énumérais ses analogues, les autres qualités dignes d'éloges, mais l'intelligence comprend la résolution et la suppose nécessairement. Il suffisait donc de mentionner l intelligence. Toutefois, il n'y a pas de mal à dire
81 ici brièvement quelques mots de la résolution. Le plus résolu des rois est, dit-on, celui chez qui le sérieux l'emporte sur le badinage, chez qui les vues raisonnées triomphent des passions, dont l'action interprète la pensée intime, celui qui par son libre choix ne contrarie pas sa chance et que sa colère n'entraîne pas à se départir des artifices qu'il a machinés.

On disait aussi : « Celui qui parmi les rois doit être ré-

1. Locution proverbiale. Cf. MAIDÂNÎ, *Madjma' al-amthâl*, I, 199.

puté résolu, c'est celui qui jette les yeux sur lui-même et se surveille, de sorte que les gens ne sachent pas ses fautes mieux que lui-même. »

On a dit aussi : « Le plus résolu des rois est celui qui, par la douceur, des manières adroites, affables et des moyens sans violence, amène ses sujets à prendre ses mœurs et ses manières. »

Il me vient à l'esprit que cette maxime renferme un sens caché et subtil : c'est que les sujets, lorsqu'ils arrivent à prendre les mœurs et les manières du prince, approuvent par cela même sa conduite et tous les actes qui émanent de lui, puisqu'eux-mêmes les copient et les prennent pour base de leur conduite. Personne alors ne peut blâmer la conduite du prince ni le dénigrer, tandis que, si les mœurs et le caractère des sujets étaient opposés et contraires aux mœurs et au caractère du monarque, ils seraient tentés de le critiquer et de blâmer ses actes. Et c'est un sens caché et subtil contenu implicitement dans la maxime rapportée ci-dessus.

On a dit : « Le plus résolu des rois est celui qui sait prendre ses décisions d'avance et sans se laisser prévenir par la nécessité, et parer au danger avant qu'il ne se présente menaçant. »

On dit à Alexandre : « A quel signe reconnaît-on qu'un empire durera ? » Il dit : « Quand on apporte de la résolution et du sérieux dans toutes les affaires. » On lui dit encore : « Et quel signe en présage la ruine ? » Il répondit : « Le manque de sérieux. »

Anoûcharwân[1] a dit : « La résolution consiste à garder 82
ce qu'on a sous la main et à laisser ce dont on n'a que faire. »

Un autre a dit : « Le plus résolu des rois est celui qui

1. Voyez sur ce prince IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, I, 296 et sq.; MAS'OÛDÎ, *Prairies d'or*, II, 196 et sq.

est maître de lui-même, qui gouverne ses qualités, qui dompte ses passions et triomphe de ses suggestions intérieures. »

On a dit : « Il convient que la résolution soit la première préoccupation du roi. Quand une affaire vient à se présenter, il faut alors faire preuve, en plus, de sérieux et de zèle. »

On dit à un grand roi : « Lorsque quelqu'un vient te trouver, nous te voyons lui accorder une longue audience et souvent il ne le mérite guère. » Il répondit : « Ce n'est pas en une ou deux entrevues qu'on peut juger ce qu'est véritablement un homme. Je le pratique donc longuement et je le soumets à un examen dans plusieurs entrevues. S'il se trouve être homme de mérite, je le distingue et le choisis, et s'il est insuffisant, je le laisse là. »

Un autre a dit : « Il ne convient à personne d'abandonner l'esprit de décision pour un succès qu'aurait emporté un incapable, non plus qu'il ne conviendrait de le perdre pour un insuccès qui serait venu affliger un homme résolu. »

On a dit : « Celui que la résolution n'a pas mis aux premiers rangs, la mollesse le mettra aux derniers rangs. »

On dit à 'Abd al-Malik fils de Marwân : « Qu'est-ce que la résolution? » Il répondit : « C'est l'art de corrompre les hommes au moyen de l'argent et de les gagner par ce moyen, car les hommes poursuivent l'argent comme des esclaves ; partout où il se trouve ils s'y trouvent, et de quelque côté qu'il penche, ils penchent avec lui.

Un roi dit à un sage : « Quand la confiance en un ennemi peut-elle être considérée comme de la résolution ? » Le sage répondit : « Quand vous le consultez sur une question où vous êtes également intéressés. »

Maslama [1], fils d'Abd al-Malik a dit : « Je ne me suis

1. Sur ce personnage, voy. *Kitâb al-aghânî*, Index, p. 627 ; Mas'oûdî,

jamais réjoui de l'heureux succès d'une chose que j'avais entreprise avec mollesse, je n'ai jamais eu à me repentir d'une entreprise fâcheuse que j'avais abordée avec résolution. »

Parmi les devoirs d'un roi éminent, il faut encore compter : l'attention spéciale que réclament les secrets, le soin de les conserver, de les tenir renfermés et de veiller à ce qu'ils ne soient pas répandus et divulgués. Et c'est là une chose à laquelle il faut être bien préparé. Car combien 83
d'empires ont péri, combien de gens sont morts pour la divulgation d'un seul secret. Savoir garder un secret et le tenir caché est une des choses que l'homme doit le plus avoir à cœur.

Parmi les paroles authentiques du Prophète relatives à ce sujet, on cite les suivantes : « Celui qui garde son secret est maître de ses affaires. » Et ʿAlî (sur qui soit le salut !) a dit : « Ce qu'il faut, c'est garder le secret. »

Un homme eut avec quelqu'un une conversation confidentielle et lui recommanda le secret. La conversation finie, il dit à son interlocuteur : « As-tu compris ? — Oui, répondit l'autre, et j'ai même oublié. »

ʿAmr fils d'al-ʿAṣ a dit : « Quand je confie mon secret à un ami et qu'il le divulgue, c'est moi qui suis à blâmer et non pas lui. » On lui dit : « Comment cela ? » Il répondit : « Parce que c'était bien plus à moi qu'à lui de garder ce secret. »

Parmi les vers que l'on cite sur ce chapitre, il y a le suivant :

Si la poitrine d'un homme est trop étroite pour garder son

Prairies d'or, Index, p. 190. Le manuscrit du *Fakrî* porte les voyelles qui ont été adoptées par l'éditeur du texte arabe et qui feraient prononcer ce nom Mouslima. Je lis cependant Maslama, qui est bien plus commun, en m'appuyant sur l'autorité de M. de Goeje, Ibn Qotaiba, *Liber poesis et poetarum*, 317 et *passim*. C'est aussi la transcription de M. Barbier de Meynard, Masʿoûdî, *loc. cit.*

propre secret, plus étroite encore sera la poitrine de celui qu'on aura pris pour confident de ce secret[1].

On a dit : « Une seule personne doit être dépositaire du secret du roi. » En effet, confié à un seul, il a beaucoup plus de chance de ne pas être divulgué, soit par cupidité, soit par crainte. Car, s'il est révélé, le roi saura de science certaine que la divulgation provient du fait de cet homme, tandis que si ce secret a été confié à plusieurs et ensuite s'est trouvé divulgué, chacun des confidents rejettera la
84 faute sur l'autre. Si le roi les punit tous, il se montrera injuste envers tous, à l'exception d'un seul, et s'il renonce à les punir, ils s'enhardiront et se laisseront aller à divulguer ses secrets. Le poète a dit :

Ton secret, c'est celui qu'un unique confident connaît; le secret que trois personnes connaissent n'est plus un secret.

Si pourtant le roi se voit contraint à confier son secret à plusieurs personnes, le mieux pour lui est de le communiquer à chacune de ces personnes en particulier, en lui recommandant la discrétion et en lui laissant croire qu'il est l'unique confident. C'est le moyen le plus sûr pour que le secret soit fidèlement gardé.

Un roi de Perse voulut consulter ses ministres sur une affaire. L'un d'eux dit : « Il ne convient pas au roi de consulter l'un de nous autrement qu'en particulier, car ce procédé est le plus propre à garder le secret, le plus sage quant à l'avis à prendre, le mieux indiqué pour aboutir heureusement, enfin le plus propre à garantir chacun de nous contre ce dont l'autre peut se rendre coupable. »

Aucune dynastie ne se soucia de garder les secrets et ne poussa plus loin la discrétion que la dynastie 'abbâside. On peut citer sur ce chapitre des prodiges de la part de ses princes. Et combien de fois ont-ils privé de leurs bien-

1. Cf. Maidânî, *Madjma' al-amthâl*, I, 247.

faits ceux à qui ils les donnaient, que d'exécutions n'ont-ils pas ordonnées pour une parole qu'on avait rapportée ou un fait qu'on avait raconté.

Il se passa sous le règne de Nâṣir[1] une jolie histoire qu'il
ne serait pas mauvais de rappeler ici. Nâṣir avait deux pe-
tits-fils, fils de son fils. Il leur avait assigné en apanage
les pays du Khoûzistân ; ils s'y rendirent et y fixèrent
leur résidence. Une nuit, Nâṣir vint à penser à eux et dé- 85
sira les voir, craignant que quelque aventure ne leur sur-
vînt dans ces régions. Il envoya tout de suite chercher son vizir le Qoummite[2] et lui dit : « Envoie-leur sur-le-champ quelqu'un qui leur ordonne de venir à Baghdâdz et n'en dis rien à personne. » Le vizir se fit aussitôt amener un courrier, — il y en avait toujours plusieurs qui couchaient chaque nuit à la porte du diwân. Chacun d'eux couchait avec sa selle sous la tête de même que ses provisions et l'argent destiné à son voyage. Il faisait même préalablement ses adieux à sa famille. Si pendant la nuit une affaire d'importance se produisait, ce courrier partait pour le service de cette affaire. — Lors donc que le courrier se présenta au vizir, celui-ci lui confia le message et lui dit : « Pars à l'instant et prends garde que personne en sache rien. Il t'en coûterait la vie. » Alors le vizir donna un ordre pour qu'on lui ouvrît une des portes de l'enceinte de la ville[3], et le courrier allait quitter la ville, quand, passant dans une rue, il vit deux femmes qui, se faisant face chacune sur le balcon de sa maison, causaient. L'une d'elles dit à l'autre en lui montrant le courrier : « Où peut bien se rendre cet homme à pareille heure ? » L'autre femme répondit : « Il va

1. Voy. plus loin la traduction correspondante aux pages 433 et suiv. du texte arabe.

2. Voyez plus loin la traduction correspondante aux pages 439 et suiv. du texte arabe.

3. J'ai traduit cette phrase d'après le ms. A, dont la leçon me paraît plus correcte que celle du ms. B. qui a été adoptée par l'éditeur (la leçon de A est donnée en note dans l'édition, p. 85).

à Doustar[1] chercher les fils du khalife. Celui-ci, en effet, a craint pour eux quelque malheur et a désiré les voir, car voilà déjà longtemps qu'ils sont là-bas. »

Le courrier, entendant cela, retourna tout de suite, sur ses pas, au diwân et demanda à être introduit auprès du
86 vizir. Celui-ci, apprenant le retour du courrier, en fut fort alarmé et fit introduire le courrier, à qui il demanda pourquoi ce prompt retour. « Seigneur, lui répondit le courrier, il vient de se passer dans telle rue telle et telle chose. J'ai craint alors que, moi parti, cette nouvelle ne se répandît, que vous ne doutiez pas que ce fût moi qui l'avais divulguée et que ce ne fût la cause de ma perte. » Le vizir lui dit : « Maintenant que nous savons cela, sors et pars, à la grâce de Dieu : ce sont les démons qui divulguent ainsi les événements d'importance. »

Une anecdote du même genre est celle que m'a contée un homme de Baghdâdz. Un de mes amis, me dit-il, m'a fait le récit suivant : « Nous nous promenions du côté où se trouvait la machine hydraulique du jardin potager et nous nous étions enfoncés tout à fait au fond quand nous entendîmes une voix qui disait : « Abâga[2] est mort ». Le narrateur poursuivit en ces termes : « Nous regardâmes, mais n'aperçûmes personne. Alors nous prîmes date du jour qu'il était. Et quand la nouvelle de la mort d'Abâga se répandit, c'était bien conforme à ce qu'avait dit cette voix. »

On a rapporté que le prince de Mossoul (c'était, je pense, Badr ad-Dîn[3]) dit à Madjd ad-Dîn ibn al-Athîr[4] le Djaz-

1. C'est une autre orthographe de Toustar, la ville bien connue de la Susiane. Cf. Barbier de Meynard, *Dict. géogr.*, p. 135 et suiv.
2. Voy. ci-dessus, p. 87, note 2.
3. Voy. ci-dessus, p. 7, note 3.
4. Cet auteur, qu'il ne faut pas confondre avec son illustre frère, 'Izz ad-Dîn, l'auteur du *Kâmil at-tawârîkh*, était surtout traditionniste. Né en 544 (= 1149) à Djazîrat Ibn 'Omar, il mourut en 606 (1209). Sa biographie est donnée par Ibn Khallikân, *Wafayât*, notice 562. Pour la bibliographie,

rite : « Je veux que tu me désignes sur l'heure un homme pieux et fidèle, qui puisse être le dépositaire d'un secret afin que je lui confie un message verbal et confidentiel pour qu'il aille le porter au khalife en partant tout de suite. » Ibn al-Athîr réfléchit un instant et dit : « Seigneur, je ne
connais personne qui soit tel que vous venez de dire, 87
si ce n'est mon frère [1]. — Eh bien, va lui apprendre cela et envoie-le-moi pour que je lui parle moi-même et qu'il parte aussitôt. »

Madjd ad-Dîn s'en fut chez lui, raconta à son frère ce qui s'était passé chez le sultan et lui dit : « Mon frère, par Allâh ! je n'ai porté de témoignage en ta faveur que de ce que je sais de toi. Rends-toi donc aux ordres du sultan et conforme-toi à ce qu'il te dira de faire. » Le frère de Madjd ad-Dîn ibn al-Athîr alla donc trouver le sultan, qui lui confia son message et lui dit : « Tu vas partir sur l'heure. » Ibn al-Athîr s'en alla chez lui faire ses adieux à son frère. Il le trouva debout qui l'attendait dans le vestibule. Madjd ad-Dîn lui dit « : Le sultan t'a confié le message ? — Oui, répondit le frère. — Et qu'est-ce ? — Mon frère, répondit l'autre, tout à l'heure tu témoignais en ma faveur, auprès du sultan, de ma religion, de mon honnêteté et de ma fidélité à garder un secret; convient-il que, aussitôt après, je te fasse mentir ? Le sultan m'a dit une chose que je ne redirai qu'à celui à qui il m'a ordonné de la dire. » Le narrateur ajoute : « Alors Madjd ad-Dîn pleura et pria Allâh de bénir son frère. »

Parmi les vers qu'on a récités au sujet de la fidélité à garder les secrets, on peut citer ceux-ci d'Al-Ḥamâsî :

Combien d'hommes sincères dont je ne dis pas les secrets des

voyez Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 357; Cl. Huart, *Litt. arabe*, p. 229.

1. 'Izz ad-Dîn, le célèbre historien († 1233), trop connu pour qu'il soit besoin de donner une notice sur lui. Voy. la bibliographie dans Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 345; Cl. Huart, *Litt. arabe*, p. 206, etc.

uns aux autres, mais que je garde, au contraire, tous ensemble.

Chaque homme a dans mon cœur un chemin largement ouvert, et un endroit où se confient les secrets, qu'on ne peut espérer connaître.

Ils sont dispersés dans les pays, tandis que leur secret est sous un rocher que les hommes sont impuissants à fendre.

88 On peut encore citer, parmi ce qu'on a dit de mieux sur ce sujet, ces vers :

Ne demande pas aux gens quelle est ma fortune et à quel chiffre elle se monte, mais demande-leur quel est mon renom et quel est mon naturel.

Sais-je donner des coups de lance aux larges blessures de tous côtés ? Sais-je garder le secret où l'on peut risquer sa tête ?

Parmi ce qu'il y a de mieux là-dessus, on peut citer encore cette parole d'As-Ṣâbî :

Dis à mon ami : « Sois tranquille pour ton secret, tant qu'une troisième personne ne vient pas se glisser entre nous. »

Et cette parole d'un autre :

Toi, chaque fois qu'on te confie un secret, tu es plus indiscret que le zéphyr passant sur les parterres de fleurs.

L'auteur de ce livre a dit entre autres vers sur ce sujet :

Les amis n'ont pas creusé pour le secret de fosse telle que ma poitrine, quand même le vin viendrait à opprimer ma raison.

Il a dit encore, toujours sur le même sujet :

89 Si le verre est de par sa nature grand révélateur des secrets, notre maître est encore plus indiscret que le verre.

Parmi les choses que l'esprit doit examiner minutieusement, considérer avec une extrême circonspection et avec lenteur, on doit compter les dénonciations et les rapports médisants. Combien de fois un traître délateur ou un calomniateur n'a-t-il pas satisfait sa rancune en faisant

tomber entre les mains d'un roi puissant un malheureux qu'il accusait de choses dont il était innocent. Ensuite le juge induit en erreur fait périr un innocent à qui on ne peut reprocher aucune faute. Puis, lorsqu'il apprend la vérité, il se repent quand le repentir ne peut plus servir à rien. Trois personnes à la fois se trouvent alors avoir souffert de cette fausse dénonciation : le dénonciateur et celui à qui la dénonciation a été portée ont souffert parce que leur action leur a fait perdre le salut éternel, le dénoncé parce qu'on s'est hâté de le châtier. Ainsi le malheur les a frappés tous les trois.

La Révélation (le Qoran) contient, au sujet des rapports calomnieux, ces mots : « O vous qui possédez la vraie foi, si quelque homme de mauvaise vie vous apporte quelque nouvelle, cherchez d'abord à y voir clair, de peur que vous ne fassiez du mal à quelqu'un par ignorance, et que vous n'en ayez ensuite des regrets [1]. »

Et parmi les paroles que la tradition rapporte du Prophète, on trouve celle-ci : « Que quiconque croit en Allâh et au Jugement dernier se garde de venir nous rapporter les défauts de son frère musulman. »

Un homme fit tenir à Yaḥyâ fils de Khâlid fils de Barmak [2] un placet dans lequel il disait : « Un marchand étranger est mort laissant une jeune femme fort belle, un fils encore à la mamelle et beaucoup d'argent. Le vizir plus que tout autre mérite de posséder cela. » Yaḥyâ fils de Khâlid écrivit alors en tête de ce rapport : « Pour l'homme, Dieu le reçoive en sa miséricorde ; la jeune femme, Dieu la protège ; l'enfant, Dieu l'ait en sa garde ; l'argent, Dieu le fasse fructifier ; quant au délateur qui m'a adressé ce rapport, puisse Dieu l'accabler de ses malédictions ! »

1. Qoran, XLIX, 6.
2. Sur ce vizir, voyez plus loin la traduction correspondante aux pages 172 et suiv. du texte arabe.

90 On a raconté qu'ʿAbd al-ʿAzîz fils de Marwân[1] ayant pris fort jeune le gouvernement de Damas, — et nul parmi les Oumayyades n'eut plus de talents que lui, — les gens de Damas conçurent l'espoir de le diriger comme ils voulaient, et dirent : « C'est un enfant qui n'a aucune connaissance des affaires et qui prêtera l'oreille à tout ce que nous lui dirons. » Un homme vint donc le trouver et lui dit : « Dieu fasse prospérer l'Émir ! J'ai un bon conseil à lui donner ! — Plaise à Dieu que je connaisse ce que peut être ce conseil, que tu te hâtes ainsi de m'apporter, sans que je t'aie jamais obligé par un bienfait. Donne-le, ton conseil. » L'homme dit alors : « J'ai un voisin rebelle à l'autorité et qui lui refuse l'obéissance », — et il cita à l'Émir diverses fautes de cet homme. ʿAbd al-ʿAzîz lui dit alors : « Tu n'as pas craint Allâh le Très-Haut, tu as manqué au respect que tu dois à ton Émir, et à la bienveillance que tu dois à tes voisins. Si tu veux, nous allons examiner ce que tu dis. Si je trouve que tu as dit vrai, je ne t'en saurai aucun gré ; si tu as menti, je te punirai. Maintenant si tu me demandes de considérer ce que tu viens de dire comme non-avenu, je te l'accorde. — Pardonne-moi plutôt, ô Émir. — Va-t'en donc où tu voudras et qu'Allâh te prive de sa conduite. Tu es à mes yeux le plus méchant des hommes. »

Le vizir ʿAlî, fils de Mouḥammad, fils d'al-Fourât[2], qui fut vizir de Mouqtadir, détestait les délateurs. Si quelqu'un lui faisait passer un rapport qui contînt une délation contre quelqu'un, son chambellan allait à la porte où se tenaient les gens de toutes les classes et disait : « Où est l'auteur de ce rapport calomnieux ? Le vizir m'a chargé de te dire telle et telle chose. » Et l'homme recevait cet affront pu-

1. Sur ce prince, voyez plus loin la traduction correspondante à la page 269 et suiv. du texte arabe.

2. Voy. plus loin, la traduction correspondante aux pages 360 et suiv. du texte arabe.

blic au milieu de toute cette assemblée. Aussi, pendant le temps de son vizirat, on renonça généralement aux délations.

'Abd ar-Raḥmân fils de 'Auf[1] a dit : « Quiconque ayant connaissance d'une vilaine action, la dévoile, c'est lui-même qui en a été coupable. »

Qobâdz[2] écrivit pour son fils Cosroës un testament dans 91
lequel il disait, entre autres choses : « Mon cher fils, ne donne pas accès dans tes conseils à l'avare, car il t'empêche d'arriver à l'extrême limite de la distinction; ni au poltron, car il te jette dans l'embarras, alors qu'il faut saisir l'occasion.

« Mon cher fils, de tous tes sujets, que celui que tu haïras le plus soit celui qui dévoilera le plus les fautes des autres. Car si les hommes ont des vices, c'est toi, plus que personne, qui dois les couvrir d'un voile et détester qu'une faute cachée paraisse au grand jour. Car tu n'as le droit de juger que ce qui paraît, mais c'est à Dieu à faire justice de ce qui demeure caché. Que ce qui te serait odieux, si tu avais à en souffrir, ne te le soit pas moins quand c'est ton peuple qui en est la victime. Jette donc un voile sur la honte des autres, et Dieu voilera en ta faveur ce qu'il te plaira de voir demeurer caché. Ne te hâte pas de croire un délateur, car le délateur trompe, lors même qu'il prend le ton d'un donneur de bons conseils. Pardonne aux hommes comme tu aimerais que te pardonne Celui qui règne sur toi. »

1. C'est le fameux *compagnon* du Prophète, qui fut désigné par 'Omar, comme un des six hommes de l'assemblée, *choûrâ*, qui devait délibérer sur le sort du khalifat après lui. Il mourut en l'année 32 de l'Hégire (= 652). C'est une des figures les plus connues des premiers temps de l'Islâm. Cf. PRINCE DE TEANO, *Annali del Islâm*, Index, p. 1214. Voy. plus loin la traduction correspondante aux pages 134 et suiv. du texte arabe.

2. Qobâdz, fils de *Fîroûz, roi sassanide* de Perse (490-531 de J.-C.). MAS'OÛDÎ, *Prairies d'or*, II, 195, 196 et 233. Sur ses relations avec les Arabes, voy. *Kitâb al-aghânî*, VIII, 63; X, 64, et surtout CAUSSIN DE PERCEVAL, *Essai*, II, 68-96 et 291-293. Voy. aussi la bibliographie dans PRINCE DE TEANO, *Annali del Islâm*, index, p. 1423.

Parmi les choses excellentes qui ont été dites sur ce sujet, on peut compter ces paroles de Mihyâr [1]. Il s'adresse à un vizir :

O glaive qui me donnes la victoire, lorsque la lame indienne de l'ennemi me poursuit, ô toi qui demeures le printemps de ma vie alors que le temps est en plein été,

Qui me rends les jours fortunés et prospères, tandis que, pour toutes les autres créatures, ils sont durs et sans bonheur [2].

Ton noble caractère, d'habitude si généreux, qu'a-t-il maintenant à charrier les ordures des calomniateurs, lui qui est un si doux nectar ?

Dans le miroir de ton esprit, comment le mensonge a-t-il pu se dissimuler, alors que tu es une perle transparente.

92 Elles sont belles aussi les paroles de celui qui a dit :

Le délateur est venu te faire des rapports mensongers contre moi et je ne t'ai pas semblé mériter que tu traitasses de mensongères les nouvelles qu'il a lancées.

Mais moi, si pendant la plus douce somnolence le fantôme chimérique qu'enfantent les rêves fût venu médire de toi, j'eusse échangé le sommeil pour la veille.

On est en désaccord sur la question de savoir lequel était le meilleur : du roi puissant et injuste ou du roi modéré, mais faible. On a donné généralement la préférence au roi puissant et injuste en invoquant cet argument que le roi fort et violent repoussera les convoitises qui vou-

1. Mihyâr, fils de Marzoûyé, était un poète d'origine persane et mazdéen. Converti à l'Islamisme, il fut employé à Baghdâdz comme secrétaire pour la langue persane, et y mourut en 428 (= 1037). *Chi'ite* convaincu, il était aussi, comme poète, disciple d'un 'alîde, le fameux *Chérîf* ar-Riḍâ. Cf. Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 82 ; Cl. Huart, *Hist. de la Litt. arabe* p. 87; de Hammer-Purgstall, *Litteraturgesch. der Araber*, V, 692; VI, 793, 1013; VII, 1123; Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, 765; Ibn-al-Athîr, *Chronicon*, IX, 152 et *passim*.

2. Ce vers a été traduit très librement, parce que littéralement l'image n'eût pas été très belle en français. Le poète dit exactement : « Toi qui me rends les jours en vaches grasses, tandis que, pour les autres créatures, ce sont des vaches maigres. » On peut remplacer le mot vaches par *chamelles*, le terme arabe s'accommodant de l'un et de l'autre sens.

draient s'attaquer à ses sujets et, grâce à sa force, les protégera contre tout autre que lui. Il a, dit-on, une fierté qui servira de sauvegarde à ses sujets contre le mal que voudrait leur faire toute personne qui n'est pas leur roi. Son peuple sera donc dans la position de quelqu'un qui serait à couvert des injures de tous, pour n'être exposé qu'à la tyrannie d'un seul. Au contraire, pour le prince modéré mais faible, il ne pourra prendre les intérêts de ses sujets, chacun les attaquera et tout sabot les foulera aux pieds. Ils seront donc dans la situation de quelqu'un qui, à l'abri du mal que pourrait lui faire une personne, est exposé aux injures de tous les autres hommes. Or, la différence est grande entre les deux situations.

Un sage a dit : « Un roi que son peuple craint est préférable à un roi qui craint son peuple. »

Anoûcharwân[1] a dit : « Je sais verser le sang de celui qui l'expose, je sais redresser celui qui passe la limite qui doit le contenir, je sais refréner celui qui sort de son rang. »

Un sage a dit : « Il y a deux grandes choses, dont l'une
n'est bonne que si elle demeure isolée et indépendante, et
dont l'autre ne vaut que par l'association. Celle qui, pour
être bonne, repousse toute association, c'est la dignité
royale; si plusieurs s'en mêlent, elle va mal. Celle qui 93
demande la participation de plusieurs, c'est le parti à
prendre sur une question ; lorsqu'il est pris après la déli-
bération de plusieurs personnes, on est sûr d'être dans
la bonne voie. »

Il n'est pas permis au roi de traiter de faible un ennemi, cet ennemi fût-il faible en réalité. Il ne convient pas non plus aux conseillers de ce roi de lui faire croire que son ennemi est faible. Car si cet ennemi, dont ils auront parlé dédaigneusement, vient à l'emporter sur le roi, ce sera pour celui-ci une humiliation que d'être vaincu par un

1. Voy. ci-dessus, p. 95, note 1.

faible ennemi, et si c'est le roi qui triomphe, il passera pour n'avoir pas fait grand exploit.

Lorsque le Prophète (sur qui soient les bénédictions et le salut de Dieu !) s'en revenait de la bataille de Badr[1] avec les prisonniers, le butin — et Dieu avait fait périr les chefs des païens, — la population sortit de Médine et fit plusieurs milles pour venir à sa rencontre. On le félicita de cette victoire, et les gens se mirent à échanger des questions : « Qui a péri ? Qui s'en est tiré ? » Alors l'un des compagnons du Prophète dit : « Par Allâh, ce que nous avons tué, ce ne sont guère que de vieilles femmes chauves ! » Alors le Prophète (sur qui soient les bénédictions d'Allâh et son salut !) se mit à lui faire des reproches et ne cessa de lui témoigner son mécontentement que pour lui dire enfin : « Ceux-là, mon cher, ce sont les plus importants[2]. »

Et parmi ce que j'ai vu de mieux sur ce sujet, est cette parole d'un sage de l'Inde adressée à l'un de leurs rois : « Ne méprise pas tes ennemis, même quand ils sont faibles, car le duvet de coton, lorsqu'il est réuni, on peut en faire une corde qui maintient l'éléphant en rut. »

Une chose importante est encore de mettre un jour d'intervalle entre prendre une résolution et l'exécuter. La meilleure résolution est celle qu'on prend avec lenteur et maturité. C'est ainsi qu'on est à couvert des faux pas de son jugement.

Aḥnaf fils de Qaïs[3] dit aux compagnons d''Alî (sur qui soit le salut !) : « Remettez à deux jours l'exécution de la résolution que vous avez prise, vous reconnaîtrez ainsi
94 si elle est entièrement bonne. »

On demanda conseil à un homme d'esprit dans une

1. Voy. ci-dessus, p. 40 note 2.

2. Le ḥadith est un peu plus long, le Prophète aurait ajouté لو حضرت فعالهم لا حتقرت فعلك : « Si tu les avais vus à l'œuvre, tu aurais trouvé bien faibles tes propres exploits. » Cf. le *Tâdj al-'aroûs*, I, p. 119, *in medio*.

3. Sur ce personnage, voyez ci-dessus, p. 92, note 1.

affaire. Il resta silencieux. On lui dit : « Pourquoi ne parles-tu pas ? » Il répondit : « Je n'aime le pain que vieux d'un jour entier. »

Lorsque les khârédjites résolurent de proclamer khalife 'Abd Allah [1] fils de Wahb ar-Râsibî, ils voulurent qu'il leur dît ce qu'il jugeait nécessaire. Mais il leur dit : « Allâh me garde d'un avis donné précipitamment et d'un discours improvisé. » Quand ils eurent achevé la cérémonie d'investiture du khalifat, il leur dit : « Laissez mûrir la décision » (c'est-à-dire laissez passer un jour et une nuit), et il priait Allâh de le garder des résolutions irréfléchies.

On a raconté que Ḥârith fils de Zaid vint à passer près d'Aḥnaf fils de Qais, qui lui dit : « Si tu n'étais trop « précipité, je te demanderais conseil. » Et cette parole est bien une preuve de l'aversion que les Arabes avaient pour les résolutions précipitées.

Ils avaient l'habitude de ne pas demander conseil à l'affamé qu'il ne se fût rassasié, au prisonnier qu'il n'eût été élargi, au solliciteur qu'il n'eût obtenu l'objet de sa demande, à l'assoiffé qu'il ne se fût désaltéré, à l'égaré qu'il ne fût rentré dans le droit chemin, à celui qui est pressé de satisfaire un besoin qu'il ne se fût soulagé.

Un poète a dit, en dépeignant un homme d'esprit :

Il est instruit des conséquences des choses, comme si les conséquences de chaque affaire étaient elles-mêmes ses informatrices.

Je ne connais rien de plus beau que ces vers d'Ibn ar-Roûmî [2], dans lesquels il déclare combien un avis mûri est préférable à un avis précipité.

1. Voy. MAS'OÛDÎ, *Prairies d'or*, IV, 410 et suiv. et l'index, p. 98. Au rapport de cet historien, les khârédjites qui avaient proclamé khalife 'Abd Allah ar-Râsibî étaient au nombre de quatre mille. Cf. IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, III, 280 et suiv.; G. WEIL, *Geschichte der Chalifen*, I, 237.
2. Voyez ci-dessus, p. 10 note 1.

Le feu de la résolution mûrement prise est un feu qui donne efficacement la cuisson nécessaire; le feu de la précipitation lance de vifs éclairs.

Des gens préfèrent celui-ci parce qu'il est rapide; mais c'est justement parce qu'il est rapide qu'il est emporté par le vent.

95 Parmi ce qu'exige une intelligence saine, on trouve encore ceci, que l'homme n'entre pas dans une affaire dont il soit difficile de sortir. Le poète a dit :

Ce n'est nullement de la résolution de s'approcher d'une affaire pour chercher peu après à s'en éloigner.

Si tu te proposes une chose, vois comment tu pourrais en sortir après y être entré.

Et ce qui est encore préférable, a-t-on dit, c'est qu'on n'entre pas du tout dans aucune affaire, dont l'issue exige profonde réflexion.

Mou'âwiya dit à 'Amr fils d'al-'Aṣ : « A quel point en es-tu arrivé avec ta finesse ? » Il répondit : « Au point que je ne me suis jamais engagé dans une affaire, sans avoir su en sortir. — Eh bien ! moi, répliqua Mou'âwiya, je ne me suis jamais engagé dans une affaire, dont l'issue devait être pour moi matière à réflexion. »

Parmi les choses qui sont de grande importance pour le roi, il faut compter encore la sûreté du coup d'œil dans le choix de ses ambassadeurs. En effet, par l'envoyé on juge ce qu'est celui qui l'a envoyé.

Un sage a dit: « Quand vous manquez de renseignements sur quelqu'un et que vous ne savez pas quelle est la mesure de son intelligence, jetez les yeux sur la lettre qu'il vous a écrite ou sur l'homme qu'il vous a envoyé : ce sont là deux témoins qui ne mentent pas. »

Il faut que l'ambassadeur réunisse des qualités, parmi lesquelles l'intelligence, pour distinguer ce qui est droit de ce qui est tortu, qu'il soit honnête et intègre pour ne pas trahir son mandant. Combien d'ambassadeurs pour

qui a lui l'éclair de la cupidité du côté de celui vers qui ils ont été envoyés et qui ont pris son parti et abandonné les intérêts de leur mandant.

Mou'âwiya envoya à l'empereur de Constantinople un ambassadeur, qu'il choisit parmi ses proches et en qui il avait grande confiance. C'était pour négocier un armistice. Mou'âwiya posait des conditions très dures. L'envoyé se présenta à l'empereur de Constantinople, qui s'efforça de lui faire accepter que ces conditions fussent adoucies. Ce
fut en vain. L'empereur alors, prenant à part l'envoyé, lui 96
dit : « Il m'est revenu que tu es pauvre et que quand tu veux monter à cheval pour aller trouver Mou'âwiya tu demandes à emprunter une monture. » L'envoyé dit : « C'est ainsi. — Il ne me semble pas, répondit l'empereur, que tu travailles le moins du monde pour tes intérêts. Nous avons pourtant de grandes richesses. Prends-en de quoi te faire riche pour toujours et laisse-là Mou'âwiya. » Et l'empereur lui fit apporter vingt mille dinârs. L'ambassadeur les prit, adoucit beaucoup les conditions qu'il était chargé de poser à l'empereur et conclut la trêve. Il s'en retourna auprès de Mou'âwiya qui, dès qu'il eut jeté les yeux sur le traité, reconnut ce qu'il en était. Il lui dit : « Je vois que tu n'as travaillé que pour les intérêts de l'empereur. » Et il résolut de le punir. « Émir des Croyants, reprit l'ambassadeur, pardonne-moi. — Je te pardonne, répliqua le khalife », et il lui tourna le dos.

On trouve encore une indication de l'extrême attention qu'on doit porter dans le choix des ambassadeurs, dans ce que fit Kamâl ad-Dîn Mohammad fils d'ach-Chahrzoûri [1],

1. Célèbre jurisconsulte du rite châfi'ite, qâḍî de Mossoul, où il fonda une grande école pour l'enseignement du droit châfi'ite. Sous le règne de Zanguî, il fut envoyé plusieurs fois à Baghdâdz en ambassade. Après la mort de ce prince, il fut chargé, en même temps que son frère, Tâdj ad-Dîn Yaḥyâ, du gouvernement du petit royaume de Mossoul, où régnait alors le fils de Zanguî, Sayf ad-Dîn Ghâzî. Il mourut en 572 (= 1176), âgé

lorsque l'atâbek Zanguî[1], prince de Mossoul, l'envoya à Baghdâdz pour rétablir les affaires du khalife Râchid[2]. Voici le fait : Lorsque Râchid fut dépouillé du khalifat à Baghdâdz, il quitta cette ville et s'en vint à Mossoul, cherchant à rattraper son bonheur grâce à l'atâbek Zanguî. Dans un entretien particulier qu'il eut avec lui, il lui prodigua les promesses et lui fit espérer que s'il reprenait le khalifat, il le comblerait de ses faveurs. L'ambition de l'atâbek Zanguî en fut excitée et il lui garantit qu'il arrangerait les choses avec le sultan Mas'oûd. L'atâbek Zanguî résolut ensuite d'envoyer, pour traiter de cela, une ambassade au gouvernement de Baghdâdz. Il choisit pour cette ambassade Kamâl ad-Dîn fils d'ach-Chahrzoûrî, qâḍî de Mossoul. Il l'envoya donc, en lui recommandant de plaider la cause de Râchid et de faire tous ses efforts pour arranger ses affaires et pour faire annuler ce khalifat qu'ils avaient établi à Baghdâḍz en faveur de Mouqtafî.

97 Kamâl ad-Dîn se rendit donc à Baghdâdz, et voici ce qu'Ibn al-Athîr[3] l'historien a rapporté : « Mon père[4] m'a dit que ce même Kamâl ad-Dîn lui avait fait le récit suivant : Lorsque je me présentai au diwân de Baghdâdz, on me dit : « Rends-tu l'hommage d'investiture à l'Émir des Croyants ? » Je répondis : « L'Émir des Croyants est chez

de 80 ans, après avoir servi également Noûr ad-Dîn Mahmoûd, fils de Zanguî. Voy., pour les détails, Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 609.

1. C'est le fondateur de la dynastie des Atâbeks, princes de la Mésopotamie et de la Syrie. Leurs capitales furent Mossoul, Sindjâr, Damas et Djazîrat ibn 'Omar. Leur domination commença avec Zanguî (qui régna de 521 (= 1127) à 541 (= 1146) et s'étendit de 521 (= 1127) à 648 (= 1250). Cf. Stanley Lane-Poole, *The Mohammadan Dynasties*, p. 162 et suiv. ; Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî (*Al-Wâfî bil wafayât*, manuscrit arabe de Paris, n° 2064, fol. 87 v°) donne la biographie de Zanguî ; Ibn Khallikân, *Wafayât*, notice 244.

2. Voy. plus loin la traduction correspondante aux pages 415 et suiv. du texte arabe.

3. Voy. ci-dessus, p. 100, note 4. Le passage est extrait de *Chronicon*, XI, p. 28-29.

4. Son père se nommait Aboû-l-Ḳaram Mouḥammad, fils de Mouḥammad, surnommé Athîr ad-Dîn. Cf. Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 345.

« nous à Mossoul, et les serments de fidélité que lui ont « jadis prêtés les peuples les lient toujours. » L'entretien, ajouta Kamâl ad-Dîn, se prolongea sur ce sujet et je m'en retournai à la maison où j'avais pris logis. La nuit venue, une vieille vint me trouver secrètement et, me prenant à part, me remit un message de Mouqtafî, dans lequel il me reprochait mes paroles et mon refus de le servir. Alors je dis : « Demain je lui rendrai un service dont les conséquences se feront voir. »

« En effet, le lendemain matin, je me rendis au diwân ; on m'y parla de prêter le serment d'obéissance au nouveau khalife. Je dis alors : « Je suis un homme versé dans la science « des lois, je suis un juge. Il ne sied pas que je fasse hom« mage à un khalife sans qu'il me soit bien démontré que son « prédécesseur a été déposé du khalifat. » On m'amena des témoins qui me témoignèrent de l'indignité de Râchid. « Voilà, dis-je, une chose prouvée où il n'y a rien à dire. Mais « il faut que dans cette affaire nous gagnions aussi quelque « chose. Car l'Émir des Croyants Mouqtafî a obtenu le « vicariat d'Allâh sur la terre, et le sultan (Mas'oûd) « n'a plus à craindre celui qui lui en voulait. Mais nous, « quel avantage remporterons-nous donc ? »

« On rapporta la chose à Mouqtafî, qui ordonna que
Ṣarîfîne[1], Darb Hâroûn[2] et Ḥarbâ[3] fussent remis en toute 98
propriété et souveraineté à l'atâbek Zanguî. Je prêtai alors serment d'obéissance à Mouqtafî et m'en retournai à Mossoul. Il me revint de cette affaire une bonne somme d'argent, des présents, des cadeaux. »

Pour moi je ne sais duquel des deux actes de Kamâl ad-

1. Voyez plus loin la traduction correspondante à la page 360 du texte arabe, en note.

2. Ville du 'Irâq. Cf. YÂQOÛT, *Mou'djam*, s. v. et IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, XI, pp. 29, 260.

3. Cette petite ville est située sur l'un des deux affluents du Tigre qui porte le nom de Doujail (le Petit-Tigre), entre Baghdâdz et Takrît. Cf. YÂQOÛT, *Mou'djam*, II, 235 et 555.

Dîn je dois le plus m'étonner : de la conduite qu'il a eue en trompant son mandant, en le couvrant de confusion à l'égard de celui qui était venu implorer sa protection, (l'ambassade de Kemâl ad-Dîn n'ayant servi qu'à fortifier l'autorité de Mouqtafî en confirmant la déposition de Râchid), ou de l'audace qu'il eut de raconter de lui-même un pareil acte.

La même chose arriva à 'Amîd al-Moulk al-Koundourî[1], vizir du sultan Ṭoghroul-Beg. Celui-ci l'envoya demander pour lui une femme en mariage. Al-Koundourî partit, mais ce fut pour lui-même qu'il demanda la femme et, l'ayant épousée, il se mit en révolte contre Ṭoghroul-Beg. Celui-ci, après l'avoir vaincu, ne le tua pas, mais le fit châtrer. Il le garda à son service parce qu'il avait besoin de ses talents. Le poète Al-Bâkharzî[2], qui était un ami d'Al-Koundourî, dit à ce propos :

On a dit : « Le sultan, du tranchant de son épée, lui a enlevé ce qui est la marque distinctive des étalons ; et c'était un étalon hennissant ! »

Moi j'ai répondu : « Taisez-vous, sa virilité s'est encore accrue, puisqu'il a perdu ses deux *femelles* (testicules).

« L'étalon voit avec peine qu'une partie de lui-même s'appelle *femelle* ; aussi, cette partie, se l'est-il fait enlever radicalement[3]. »

1. Ce vizir, dont le nom est Aboû Naṣr Mouḥammad, fils de Manṣoûr, est le premier qui occupa ces hautes fonctions sous les Saldjoûqides. Destitué par le sultan *Alp-Arslân*, qui lui donna pour successeur le très célèbre *Niẓâm al-Moulk*, en 456 (= 1063), il fut mis à mort cette année même, le 16 *Dzoû-l-Hidjdja* (14 novembre 1064). Cf. Ibn Khallikân, *Wafayât al-a'yân*, éd. Wüstenfeld, notice 713.

2. 'Alî fils de Ḥasan, fils d''Alî al-Bâkharzî, était à la fois jurisconsulte châfi'ite et poète distingué. Né dans le Khorâsân, à Bâkharz, il fut attaché au *diwân* de la chancellerie, ce qui ne l'empêcha pas de composer une grande quantité de belles poésies et de continuer, dans sa *Doumyat al-qaṣr* (la Statue du Palais), l'ouvrage de Tha'âlibî, *Yatîmat ad-dahr*. Il fut assassiné dans sa ville natale en 1075 de J.-C. Sa biographie est donnée par Ibn Khallikân, *Wafayât*, notice 448. Cf. Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 252 ; Cl. Huart, *Hist. de la Litt. arabe*, p. 107 ; de Hammer, *Litt. gesch. der arab.*, VII, 1297.

3. Ces vers sont donnés avec des variantes insignifiantes par Ibn Khallikân, *op. cit.*, *loc. laud.*

Parmi les vers qu'on a récités à ce sujet, on trouve celui-ci :

Si pour une affaire tu envoies quelqu'un en mission, choisis un sage pour ambassadeur et dispense-toi de lui faire des recommandations.

Mais ce qui est encore meilleur et plus beau sur ce 99
sujet, ce sont ces paroles de cet autre poète :

Si pour quelque affaire tu envoies un ambassadeur, fais-lui comprendre ce que tu veux et l'envoie bien instruit.
Car si tu négliges cela, ne le blâme pas d'avoir ignoré ce qui ne lui avait pas été dit.

Parmi les choses qui sont l'ornement d'un roi, il y a le soin qu'il prend de s'attacher par des bienfaits les plus éminents de ses sujets. Par là leurs têtes se tourneront vers lui et ils entreront dans le cortège de ses serviteurs et de ses suivants. Les plus grands des rois furent toujours attentifs à ce principe. Ils ne cessaient de combler leurs plus éminents sujets de toutes sortes de distinctions pour se les asservir par ce moyen.

Mou'âwya fut de tous les rois le plus attaché à ce principe. Il donnait chaque année à 'Abd Allâh, fils de Dja'far[1], fils d'Aboû Ṭâlib et à 'Abd Allâh[2], fils d''Abbâs (que Dieu les ait tous deux en sa grâce !) de grosses sommes d'argent. Ce qui suffit pour le démontrer, c'est qu''Aqîl[3]

1. Sur cet 'alîde, voy. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, Index. p. 97. Il naquit en Abyssinie quand son père y vint pour se réfugier durant les premiers temps de la prédication de l'Islâmisme et mourut à La Mecque en l'année 80 de l'Hégire, âgé de 67 ans. Sa générosité était proverbiale. Cf. Mas'oûdî, *op. cit.*, V, 383 et suiv. ; Prince de Teano, *Annali del Islâm*, Index, p. 1247 ; *Kitâb al-aghânî*, Index, p. 434.

2. Ce célèbre hâchimite est le cousin paternel du Prophète. Il est considéré, on le sait, comme un des piliers de la tradition. Il mourut en l'année 68 de l'Hégire. Cf. Prince de Teano, *Annali del Islâm*, Index, p. 1242.

3. Sur ce personnage qui est l'oncle paternel de celui dont il est question dans la note 1 ci-dessus, voy. le *Kitâb al-aghânî*, IV, 33, 182 ; XV, 46 ;

fils d'Aboû Ṭâlib quitta son frère ʿAlî, fils d'Aboû Ṭâlib, et vint implorer la munificence de Mouʿâwiya. Ce n'est pas que l'Émir des Croyants ʿAlî fut avare, lui qui, pour la générosité et la libéralité, pouvait rivaliser avec le vent et qui dépensait en aumônes et en bonnes œuvres tous ses revenus, mais ʿAqîl prétendait recevoir du bien commun
100 des Musulmans plus que sa part légitime, et la religion de l'Émir des Croyants (sur qui soient les bénédictions d'Allâh !) ne se prêtait pas à cela.

Pour Mouʿâwiya, il donnait pour jouir des avantages de ce monde, et il ne s'arrêtait pas aux scrupules de l'illustre Émir des Croyants (ʿAlî, sur qui soit le salut !).

Considère aussi Kamâl ad-Dîn Ḥaidara, fils d'ʿObaid Allâh al-Ḥousainî, de Mossoul; il était le patriarche de sa famille et son chef pour l'âge, l'austérité, les talents et la sainteté. Vois, cependant, comment Badr ad-Dîn, prince de Mossoul, sut le gagner par les bienfaits dont il le combla. Ḥaidara en vint à faire l'éloge de ce prince et à prendre place dans le cortège de ses poètes. Parmi les vers qu'il a faits à la gloire du prince de Mossoul, on trouve ceux-ci :

Sois heureux d'un effort que la félicité a couronné de succès au gré de tes désirs, et dont le triomphe sera complet le jour des luttes de gloire !

Bonheur à toi, pour cette félicité dont l'avant-coureur apparaît à l'horizon en même temps que les foules qui affluent au moment de t'en féliciter.

Et où trouvera-t-on un pareil au noble et glorieux Badr ad-Dîn. Jamais, ses pareils sont introuvables.

Et bien que Kamâl ad-Dîn Ḥaidara ne fût qu'un des poètes de Badr ad-Dîn et qu'il eût pris rang dans le cortège de ses panégyristes, ce prince, après la mort de Ḥaidara, venant à passer auprès de son tombeau qui était isolé, en

Masʿoûdî, *Prairies d'or*, Index, p. 224 ; Prince de Teano, *Annali del Islâm*, Index, p. 1269.

dehors de Mossoul, dans la direction du sud, laissait ses soldats et, entrant dans le mausolée, y faisait une pieuse visite et priait pour lui-même auprès de la tombe du poète.

Que Dieu les ait tous deux en sa miséricorde !

Fin de la première section.

101 # DEUXIÈME PARTIE

CONTENANT

L'HISTOIRE DES DYNASTIES, L'UNE APRÈS L'AUTRE

Nous avons achevé de parler des principes de la conduite des sultans et des règles de la politique royale, et nous avons appris, par là, ce que doit être la conduite d'un bon roi, qui mérite d'être à la tête du pouvoir, ainsi que les qualités spéciales par lesquelles le roi se distingue des sujets. Nous avons vu aussi quels sont les droits qui appartiennent au souverain sur ses sujets, et ceux qui appartiennent à ses sujets sur lui. Dans l'intervalle, il a été question incidemment de généralités sur l'histoire des dynasties, d'une manière sommaire.

Toutes les vertus et toutes les qualités louables qui ont été rappelées dans les précédentes pages, Allâh (qu'il soit exalté !) en a accordé une large part à notre Seigneur, le roi plein de mérites. Puisse Allâh (qu'il soit exalté !) l'entourer de toutes ses grâces, et lui faire atteindre l'extrême limite de sa bienveillance et de son assistance ! En effet, Allâh (qu'il soit exalté !) l'a dirigé, par sa grâce providentielle, vers la noblesse du caractère, et l'a privilégié, par sa mystérieuse faveur, en lui attribuant plus de mérites que nombre d'autres peuples[1].

1. Il eut fallu plutôt : *que nombre d'autres rois ;* mais les nécessités de l'allitération ont imposé le mot *peuples* à l'auteur.

I. — LA DYNASTIE DES QUATRE PREMIERS KHALIFES

Voici le moment de commencer à parler de chaque dynastie l'une après l'autre.

La première dynastie, celle des quatre, commença avec l'époque où fut enlevé par la mort l'envoyé d'Allâh et où 102
fut proclamé khalife Aboû Bakr, fils d'Aboû Qoḥâfa, c'est-à-dire en l'année 12 de l'Hégire (633 de J.-C.)[1] ; et elle prit fin quand fut tué l'Émir des Croyants 'Alî, fils d'Aboû Ṭâlib, et cela en l'année 40 de l'Hégire (660 de J.-C.).

Et sache que ce fut une dynastie ayant peu l'allure des dynasties de ce monde ; elle avait bien plus de conformité avec les usages des prophètes et avec les états de la vie future. En réalité, ses mœurs étaient celles des prophètes, sa conduite celle des saints, ses conquêtes furent celles des plus grands rois. Ses mœurs, c'était la rudesse dans la vie, la modestie dans la nourriture et le costume ; tel[2] d'entre eux circulait à pied dans les marchés, revêtu de la tunique usée, rapiécée jusqu'à mi-jambe, ayant aux pieds des sandales en fibres de palmier, et dans la main un nerf de bœuf, avec lequel il réglait les comptes de quiconque s'était attiré une condamnation à une peine corporelle.

Leur nourriture était de la même qualité que la plus

1. C'est une erreur de la part de l'auteur; l'avènement d'Aboû Bakr au Khalifat eut lieu en l'année 11 de l'Hégire, très peu de temps après la mort de Mahomet, le 13 Rabî' I de l'an 11 de l'Hégire = le 8 juin 632.

2. Il s'agit d''Omar, dont la rudesse et la sévérité étaient proverbiales. Cf. Mas'oûdi, *Prairies d'or*, IV, 193. C'est ce khalife qui disait

تمعددوا و اخشوشنوا وامشوا حفاة واياكم وزى العجم

« Ressemblez à des descendants de Ma'add, soyez rudes et marchez pieds nus et surtout gardez-vous de ressembler aux Persans. » Cf. notre traduction de *Wancharîsî* (*Archives marocaines*, t. XII, p. 262, note 3).

vile nourriture de leurs pauvres, au point que l'Émir des Croyants ['Alì] citait en proverbe le miel et le pain blanc[1]. On rapporte de lui la parole suivante : « Si je voulais, je me laisserais aller [à manger] ce miel épuré avec ce froment sans mélange. »

Et sache que s'ils se montrèrent modestes dans leurs aliments et dans leurs vêtements, ce ne fut point par pauvreté, ni parce qu'ils ne pouvaient se procurer les costumes les plus magnifiques, ni les mets les plus succulents. Mais ils agissaient ainsi pour consoler les pauvres d'entre leurs sujets et pour vaincre les désirs de leur âme et la mortifier afin qu'elle s'accoutumât à la dernière perfection. Et d'ailleurs chacun d'eux possédait une grosse fortune, des palmiers, des vergers et d'autres ressources,
103 mais la plus grande partie de leurs revenus passait à des objets et à des œuvres de piété. C'est ainsi que l'Émir des Croyants 'Alì (sur lui soit le salut!) tirait de ses propriétés un profit considérable[2] qu'il dépensait tout entier pour les pauvres et pour les déshérités, tandis qu'il se contentait, lui et les siens, de la robe grossière de coton et du rond de pain d'orge.

Quant aux conquêtes et aux guerres de cette dynastie, [on sait que] ses armées de cavalerie atteignirent l'Afrique et les points les plus éloignés du Khorâsân, et elles traversèrent l'Oxus. En effet, 'Obaid Allâh, fils d''Abbâs[3], fut nommé gouverneur de Samarcande ; c'est là qu'il mourut et que se trouve son tombeau.

1. Cela veut dire que leur frugalité était telle que le khalife 'Alî regardait le miel et le pain blanc comme le dernier raffinement de la bonne chère. Aujourd'hui encore, les Bédouins tiennent en très haute estime la mie de pain trempée dans le miel et l'huile d'olive.

2. Cela n'est pas dit par tous les historiens. Il en est, au contraire, qui affirment qu'il était plutôt pauvre et que la seule propriété qu'il possédât était un petit domaine à Yanbou', dont il fit une fondation pieuse au profit des pauvres. Cf. *Prairies d'or*, IV, 441.

3. Voy. *infra*, la traduction correspondante à la p. 302 du texte arabe, et *Kitâb al-agâhnî*, t. IV, 132, et XV, 44-48.

La première des guerres de cette dynastie fut le combat contre les apostats [1].

RÉCIT ABRÉGÉ DE CES ÉVÉNEMENTS

Lorsque fut enlevé par la mort l'envoyé d'Allâh, un certain nombre d'Arabes se détachèrent de l'islamisme et refusèrent le payement de l'aumône légale. « Si Mouḥammad avait été prophète, dirent-ils, il ne serait pas mort. » Des gens d'esprit et d'intelligence les admonestèrent en leur disant : « Répondez-nous au sujet des prophètes : Croyez-vous à leur prophétie ? — Oui ! — Sont-ils morts ? — Oui ! — Que trouvez-vous alors d'anormal dans la prophétie de Mouḥammad ? » La parole ne produisant sur eux aucun effet, Aboû Bakr expédia une troupe contre chacune de leurs fractions. Les armées se dirigèrent vers eux, les combattirent, et la victoire resta aux armées musulmanes, qui les anéantirent en tuant les uns, en faisant prisonniers les autres. Ceux qui survécurent revinrent à l'Islâm et payèrent l'aumône légale.

Parmi les luttes de cette dynastie, fut l'émeute suscitée
par l'imposteur Mousailama [2]. En voici le récit abrégé. Il 104
parut sous le khalifat d'Aboû Bakr un homme appelé Mousailama, qui prétendit être prophète et recevoir la révélation du ciel. On vit se réunir à lui beaucoup d'hommes de sa tribu et d'autres tribus. Puis, parut une femme arabe, dont le nom était Sadjâḥ [3] ; elle aussi prétendit être prophétesse et recevoir la révélation : les Tamîmites, sa tribu, la suivirent. Puis, elle se mit en route pour aller

1. Sur cette insurrection qui faillit tuer l'islamisme, voy. un bon résumé des événements dans les *Annali del Islâm*, par le Prince de Teano, t. II, années XI et XII et principalement année XI, §§ 165 et suiv.

2. Mas'oûdî (*Prairies d'or*, IV, 188) ne consacre qu'une simple mention à ces événements. Cf. G. Weil, *Geschichte der Chalifen*, I, 21-26.

3. Le ms. et l'édition ont Sidjâḥ, mais cf. de Teano, *Annali del Islâm*, année XI, §§ 160 et suiv., et *Tâdj al 'aroûs*, II, 159, *in medio*.

combattre Mousailama, et ses troupes à elle étaient plus nombreuses que ses troupes à lui. Lorsque Mousailama sut qu'elle se dirigeait vers lui, il dit à ses compagnons : « Quel est votre avis ? — Que, répondirent-ils, tu te soumettes à elle, car nous ne pouvons rien contre elle et ses compagnons. » Mousailama reprit : « Laissez-moi, que j'examine mon affaire. » Après avoir réfléchi, et il était très rusé, il envoya dire à Sadjâḥ : « Il conviendrait que nous nous réunissions, moi et toi, dans un même endroit, et que nous étudiions ensemble ce qui nous est parvenu en fait de révélation, et celui de nous deux qui est dans le vrai, l'autre le suivra. » Elle consentit à cet arrangement. Mousailama ordonna que l'on dressât une tente de peau et qu'on y amoncelât du bois d'aloès. « La femme, dit-il, dès qu'elle en flaire l'odeur, pense au coït. » Puis il se réunit à elle dans la tente, la circonvint et eut avec elle des relations. Puis, lorsqu'il se leva pour la quitter : « On ne se conduit pas ainsi, avec mes pareilles, dit-elle. Mais, lorsque je serai sortie, je reconnaîtrai que tu es dans le vrai. Alors, demande-moi en mariage à ma famille, car ils t'agréeront comme mon mari. Je ferai ensuite passer les Tamîmites de ton côté. » Lorsqu'elle fut sortie, elle dit : « Il a lu devant moi la révélation qu'il a reçue ; je l'ai trouvée certaine, et je me suis soumise à lui. » Ensuite il la demanda en mariage, et on la lui accorda. Il fixa comme dot pour sa femme la dispense pour les Ta-
105 mîmites de réciter la prière de l'après-midi. Et aujourd'hui encore, à Ramla[1], les Tamîmites, dit-on, ne font pas cette prière et disent : « C'est la dot de la plus noble d'entre nous[2] ! » Lorsqu'Aboû Bakr apprit cela, il envoya

1. Le manuscrit et l'édition ont Raml, mais c'est une faute évidente ; il s'agit ici de Ramla, ville de la Palestine entre Yâfâ et Jérusalem. Cf. Yâqoût, *Mou'djam*, II, 817 ; Prince de Teano, *Annali del Islâm*, Index, p. 1439.

2. Ou « *de notre sœur* ». Le mot كريمة est quelquefois employé dans ce sens.

contre eux une armée, dont l'émir était Khâlid[1], fils d'al-Walîd. Le combat fut des plus acharnés qu'eussent vus les Musulmans ; enfin, la victoire resta à l'armée musulmane, et Mousailama fut tué.

Parmi les grandes conquêtes de cette dynastie fut encore la conquête de la Syrie. Voici comment les choses se passèrent. Lorsque fut l'année 13 de l'Hégire (= 634 de J.-C.), et c'est l'année où mourut Aboû Bakr, ce khalife, après son retour du pèlerinage de La Mecque, se mit à équiper et à diriger ses soldats vers la Syrie. Il envoya une nombreuse armée, divisée en plusieurs corps, chacun conduit par un émir, et il désigna à chaque émir une région. Réussissait-il à la conquérir et à s'en emparer, elle était à lui. Ensuite il les renforça par dix mille hommes de troupes auxiliaires, sous le commandement de Khâlid, fils d'al-Walîd, ce qui porta le nombre des combattants en Syrie à 46.000. Il y eut alors une succession de luttes et de combats qui se prolongèrent jusqu'à la mort d'Aboû Bakr.

RÈGNE D''OMAR (13/634 — 23/644).

'Omar, fils d'al-Khaṭṭâb, ayant été proclamé khalife, destitua Khâlid, fils d'al-Walîd, du commandement en chef de l'armée, dont il avait été investi. Puis il nomma émir de toutes les troupes Aboû 'Obaida, fils d'al-Djarrâḥ[2]. Or, le messager d''Omar arriva à l'armée de Syrie

1. Sur ce fameux capitaine et sa marche, voy. un résumé des données des historiens arabes dans les *Annali del Islâm*, par le Prince de Teano, t. III, année XII, §§ 1 et suiv. Voy. aussi l'Index. Une biographie spéciale de Khâlid est donnée par Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit de Paris, nº 2064, fol. 6, rº.

2. Depuis longtemps déjà 'Omar favorisait Aboû 'Obaida contre le valeureux général qu'était Khâlid, fils d'al-Walîd. Aboû 'Obaida est un des dix hommes auxquels Mahomet a promis sûrement le paradis. Il mourut

porteur du rescrit adressé par le khalife à Aboû 'Obaida et par lequel il lui confiait le commandement et le retirait à Khâlid ; son arrivée coïncida avec un combat [1] où les soldats étaient engagés. Ils interrogèrent le messager sur la cause de sa venue. Il leur apprit que tout allait bien, leur assura qu'il allait être suivi par des renforts, et leur cacha la mort d'Aboû Bakr. Puis, il parvint jusqu'à Aboû 'Obaida fils d'al-Djarrâḥ, lui apprit cette mort en secret et lui remit le rescrit d''Omar l'investissant du commandement et
106 destituant Khâlid. Aboû 'Obaida eut honte en face de Khâlid et ne put se décider à l'informer de sa destitution, au moment où il venait de prodiguer ses efforts dans le combat; il préféra lui cacher la nouvelle, et patienta jusqu'à ce que la conquête fût achevée et annoncée [au khalife] dans une missive au nom de Khâlid. Puis il lui fit savoir la mort d'Aboû Bakr et la destitution prononcée contre lui-même [par 'Omar]; Khâlid remit aussitôt à Aboû 'Obaida le commandement de l'armée.

La prise de Damas [2] eut lieu en l'an 14 de l'Hégire (635 de J.-C.), sous le khalifat d''Omar, fils d'al-Khaṭṭâb.

Et c'est pendant le règne de cette même dynastie qu'eurent lieu la conquête de l''Irâq et le renversement des rois Cosroïdes. Voici le commencement des événements qui firent passer leur empire aux Arabes.

Certes, Allâh, par sa prescience, par son éminente sagesse, par sa toute-puissance, lorsqu'il veut une chose, en prépare les voies. Il s'est décrit lui-même en ces termes :

en l'année 18 de l'Hégire. Cf. Prince de Teano, *Annali del Islâm*, Introduct., § 229 et *passim*.

1. C'est la grande bataille du Yarmoûk, qui eut lieu auprès de la rivière de ce nom. Cf. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, III, 445 et suiv. La rivière en question est un affluent de gauche du Jourdain, Son nom latin est *Hieromax*, du grec *Hieromyces*. Elle porte aujourd'hui le nom de *Charî'at al-Manâdzira*. Cf. Prince de Teano, *Annali del Islâm*, t. II, année XI, § 4 ; année XII, § 321 et *passim*.

2. Après un siège de plus de deux mois. Cf. Caussin de Perceval, *Essai*, III, 451 et suiv. ; G. Weil, *Geschichte der Chalifen*, I, 45 et suiv.

« Dis : O Allâh, toi qui disposes de la royauté, tu donnes la royauté à qui tu veux, et tu retires la royauté à qui tu veux; tu honores qui tu veux et tu abaisses qui tu veux. Dans ta main est le bien, certes tu es tout-puissant[1]. »

Aussi, lorsqu'Allâh (qu'il soit glorifié !) voulut transmettre la royauté des Perses aux Arabes, il lança de tels signes précurseurs de cette décision qu'il remplit de terreur les cœurs des Perses et de leurs princes. Ce fut d'abord l'ébranlement du palais [des Cosroës] et la chute de ses créneaux, au moment même où naquit le Prophète (sur lui soient les meilleures bénédictions !), puis l'extinction du feu sacré de Fâris, qui ne s'était pas éteint depuis mille années. Ces événements eurent lieu à l'époque d'Anoûcharwân
le Juste[2]. Lorsque celui-ci vit la chute des créneaux, les 107
lézardes du palais, il en fut ému, revêtit sa couronne, s'assit sur son trône, fit venir ses vizirs et les consulta. A ce moment-là même, arriva un écrit venant de Fâris et annonçant l'extinction du feu sacré. La tristesse de Cosroës redoubla. Sur ces entrefaites, le moûbadzân se leva et raconta le songe qu'il avait eu. « J'ai vu, dit-il (puisse Allâh favoriser le roi !), de faibles chameaux montrer la route à des chevaux arabes qui ont traversé le Tigre et se sont dispersés dans les régions arrosées par ce fleuve. » Cosroës lui dit : « Quelle est l'interprétation de ce songe ? » Il répondit : « Puisse Allâh favoriser le roi ! il s'agit d'un événement qui arrivera du côté des Arabes. » La nouvelle de ces présages se répandit parmi les Perses ; ils en causèrent, la terreur habita leurs cœurs et la crainte des Arabes ne quitta plus leurs âmes. Puis, d'autres pronostics effrayants du même genre se suivirent sans intervalle jusqu'au dénoûment. Ainsi Roustoum[3], lorsqu'il sortit pour

1. Qoran, III, 35.
2. Voy. ci-dessus, p. 95, note 1.
3. Le général en chef de l'armée des Perses, dont la mort est indiquée à la fin du récit.

combattre Sa'd [1], fils d'Abôû Waqqâs, vit en songe un ange descendre du ciel, rassembler les arcs des Perses, mettre sur eux son cachet et les emporter au ciel. A cela vint se joindre le spectale auquel ils assistaient, de l'assurance que les Arabes manifestaient dans leurs paroles, de leur confiance absolue, de leur patience endurante contre les dangers, enfin les dissensions où les Perses se trouvaient
108 eux-mêmes après la mort de Chahriyâr [2] et l'avènement d'Yezdédjerd [3], qui monta sur le trône tout jeune et sans apporter de grandes qualités d'intelligence. Enfin, la catastrophe décisive [4] fut déterminée pour eux par le vent qui se retourna contre eux à la bataille de Qâdisyya, les aveugla de poussière, et rendit leur destruction générale. C'est dans cette bataille que fut tué Roustoum et que son armée fut mise en déroute. Considère ces désolations et sache qu'Allâh décrète et réalise.

EXPÉDITION DE L'ARMÉE VERS L''IRÂQ, ET CONQUÊTE DE LA ROYAUTÉ SUR LES PERSES

La frontière de la Perse était parmi celles qui donnaient le plus de souci aux Arabes, qui leur pesaient le plus et excitaient au plus haut point leurs craintes. Ils n'aimaient pas y faire d'incursions, et s'en tenaient à l'écart parce qu'ils respectaient la puissance des Cosroës et qu'ils

1. Sur ce fameux capitaine et *compagnon* de Mahomet, mort en 50 ou 58 de l'Hégire, voy. un bon résumé des sources arabes dans Prince de Teano, *Annali del Islâm*, Index. Cf. Nawawî, *Iṣâba*, 275-278 ; *Kitâb al-aghânî*, Index, p. 373 ; Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit de Paris, n° 2064, f° 119 r° ; Caussin de Perceval, *Essai*, 467, 513.
2. Ce prince fut d'abord, comme on le sait, gouverneur sous Abrawiz et s'empara plus tard de la couronne de Perse. Cf. Mas'oûdî, *op. cit.*, II, 226, 233.
3. C'est le dernier roi sassanide de Perse, fils du précédent. Cf. Mas'oûdî, *op. cit.* II, 234 et suiv.
4. Expressions empruntées au Qoran, LXXIX, 34.

savaient, ce qui était de notoriété, combien de peuples les Cosroës avaient soumis à leur autorité. Il en fut ainsi jusqu'à la fin du règne d'Aboû Bakr. Un des compagnons du Prophète, nommé Mouthannâ[1], fils d'Ḥâritha, s'était levé, avait invité les hommes à combattre les Perses, leur avait représenté l'entreprise comme facile, et les y avait encouragés. Un grand nombre d'entre eux s'était laissé gagner, en se rappelant la promesse de l'Apôtre d'Allâh, qui leur assurait dans l'avenir la possession des trésors des Cosroës. Et pourtant aucune décision n'avait été prise sous le khalifat d'Aboû Bakr, jusqu'à ce qu'arrivèrent les jours d''Omar, fils d'al-Khaṭṭâb. Mouthannâ, fils d'Ḥâritha, écrivit au nouveau khalife pour lui faire connaître le trouble des affaires des Perses, l'avènement au trône d'Yezdédjerd, fils de Chahriyâr, et sa jeunesse; en effet, celui-ci était monté sur le trône à l'âge de vingt et un ans. Alors
s'affermit chez les Arabes le désir de faire incursion en 109
Perse. 'Omar sortit de Médine et établit un camp en dehors de la ville, sans qu'on sût où il voulait aller. Personne ne s'enhardissait à lui poser la moindre question, au point qu'un jour, quelqu'un lui ayant demandé quand on partirait, 'Omar le renvoya sévèrement sans lui rien faire savoir. Or, toutes les fois que les hommes étaient embarrassés et qu'ils ne pouvaient se passer d'obtenir d''Omar une information, ils avaient recours à l'intervention d''Othmân, fils d''Affân, ou d''Abd ar-Raḥmân, fils d''Auf. La difficulté était-elle encore plus grande, ils leur adjoignaient comme troisième 'Abbâs. 'Othmân dit à 'Omar : « O Émir des Croyants, quelles nouvelles as-tu reçues, et quels sont tes intentions ? ». Alors 'Omar fit l'appel de la prière en commun. Tous se réunirent à lui; il les mit au courant de la situa-

1. Cf. Caussin de Perceval, *Essai*, III, 401 et suiv., 438 et suiv. Voy. les références aux textes arabes dans *Annali del Islâm*, par le Prince de Teano, Introduction, § 230 et année XII, § 115 et suiv.; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, IV, 200-219. G. Weil *Geschichte der Chalifen*, I, 60 et suiv.

tion, les exhorta, les invita à faire incursion en Perse, et leur représenta l'entreprise comme facile. « Nous t'obéirons tous », répondirent-ils. Puis ils lui demandèrent de se mettre lui-même à leur tête. « C'est ce que je ferai, à moins qu'on ne me suggère une idée meilleure. » Puis il envoya vers les plus sensés, les plus distingués et les plus intelligents des compagnons du Prophète, les fit venir et les consulta; ils lui conseillèrent de rester et d'envoyer à sa place un des illustres parmi les compagnons du Prophète, derrière lequel 'Omar se tiendrait pour lui fournir des renforts. S'il y a victoire, le but sera rempli; si le chef désigné meurt, 'Omar en enverra un autre à sa place. Lorsqu'ils se furent rangés unanimement à cet avis, 'Omar monta en chaire, comme c'était l'usage des premiers khalifes, lorsqu'ils voulaient haranguer le peuple. Lorsqu''Omar fut monté, il dit : « O hommes, mon intention était de sortir avec vous, mais des gens de cœur et d'es-
110 prit d'entre vous m'en ont détourné et m'ont conseillé de rester et de désigner un des compagnons du Prophète, qui se chargera de cette expédition. » Puis, 'Omar les consulta sur celui qu'il devrait choisir. A ce moment même, il reçut une lettre de Sa'd, fils d'Aboû Waqqâṣ, qui était en voyage dans l'une des provinces. Ils conseillèrent à 'Omar de nommer Sa'd. « C'est, dirent-ils, un lion lorsqu'il fond sur l'ennemi. » Or, l'estime en laquelle 'Omar tenait Sa'd était d'accord avec ce jugement; il le fit donc appeler, le préposa à la guerre de l''Irâq et lui confia l'armée. Sa'd mit les troupes en marche, et 'Omar les accompagna quelques parasanges, puis les exhorta et les excita à la guerre sainte avant de prendre congé d'eux pour retourner à Médine. Sa'd continua sa route, se transportant par étapes dans la plaine qui est entre le Ḥedjâz et Koûfa, cherchant à se rendre compte de la situation, et recevant d''Omar messagers et messages, et aussi conseils sur conseils, renforts sur renforts, jusqu'à ce qu'il eût pris la résolution

de gagner Qâdisiyya[1], qui était la clef de l'empire perse.

Lorsque Sa'd se fut établi à Qâdisiyya, le besoin de vivres se fit sentir pour lui et ses troupes. Il envoya des émissaires et leur ordonna de se procurer quelques brebis et quelques bœufs. Or, les populations du Sawâd avaient reculé devant les arabes. On rencontra un homme que l'on interrogea sur les brebis et les bœufs disponibles. « Je n'en sais rien », répondit-il. Or, il était lui-même le berger et il avait fait rentrer ses bêtes dans un enclos qui n'était pas loin. On dit qu'un des taureaux enfermés cria : « Le berger a menti, nous voici dans cet enclos. » Les
pourvoyeurs y entrèrent, et poussant quelques-uns de- 111
vant eux, les amenèrent à Sa'd. On considéra cette prise comme de bon augure, et l'on y vit un secours d'Allâh (qu'il soit exalté !). Si le taureau n'avait pas démenti le berger en prononçant des paroles articulées, il n'en demeura pas moins que son cri dans de telles circonstances pour indiquer la retraite des bêtes, alors qu'on en avait le plus pressant besoin, était un démenti éclatant pour le berger, et c'est une de ces coïncidences merveilleuses qui présagent la victoire et la puissance, et on ne peut en tirer qu'un bon augure.

Lorsque les Perses apprirent l'arrivée de Sa'd avec son armée, ils lui opposèrent Roustoum à la tête de 30.000 combattants ; tandis que l'armée des Arabes en comptait 7 à 8.000, en dehors des nouvelles recrues, qui vinrent les rejoindre. Les deux armées furent en présence, et les Perses raillaient les flèches des Arabes et les comparaient à des fuseaux.

C'est ici le lieu de rapporter une anecdote du même genre, qu'il n'est pas mauvais de faire connaître. Falak

1. Cf. CAUSSIN DE PERCEVAL, *Essai*, III, 480 et suiv. La localité elle-même est située entre Ḥîra et al-'Oudzaib, sur la route de Koûfa à Makka, non loin de Khaffân. Cf. PRINCE DE TEANO, *Annali del Islâm*, année XII, § 155. Voy. aussi ce mot à l'Index de cet ouvrage.

ad-Dîn Mouḥammad, fils d'Aidamir [1], m'a raconté ce qui suit: « J'étais dans l'armée du petit Dawaidâr [2], lorsqu'il fit une sortie à la rencontre des Tatares, à l'ouest de Baghdâdz, dans le grand combat qui y fut livré en 656 » (1258 de J.-C.). Il poursuivit : « La rencontre eut lieu près de Nahr Bachîr [3], dans le district du Petit-Tigre [4]. Chacun de nos cavaliers sortait des rangs pour se mesurer avec un rival ; porté sur son cheval arabe et recouvert de son armure complète, il ressemblait avec son cheval à une haute montagne. Puis, du côté des Mogols, il sortait à sa rencontre un cavalier monté sur un cheval semblable à un âne, et tenant à la main une lance semblable à un fuseau ;
112 il n'était ni vêtu ni armé, et quiconque le voyait riait de lui. Mais le jour n'était pas achevé que les Mogols firent contre nous un retour offensif et nous infligèrent une sanglante défaite. Ce fut le point de départ des événements malheureux qui se déroulèrent par la suite, comme on le sait. »

Puis les messagers allèrent et vinrent entre Roustoum et Sa'd. Le messager bédouin venait jusqu'à la porte du palais, où Roustoum était assis sur le trône d'or, et sur le sol avaient été répandus et étendus les coussins et les tapis aux tissus d'or. Les Perses avaient mis leurs couronnes sur leurs têtes, étalé leurs ornements, mis en évidence les éléphants sur les côtés de l'assemblée. Alors venait le Bédouin, tenant sa lance dans sa main, ceint de son épée, portant son arc sur l'épaule, et il attachait son cheval près du trône de Roustoum. Les Perses criaient alors contre lui et se disposaient à l'en empêcher. Mais Roustoum les retenait, puis faisait approcher le Bédouin, qui

1. Cf. Hartwig Derenbourg, *Al-Fakhrî*, introduction au texte arabe, p. 11.
2. Voy. ci-dessus, p. 87 note 2, et, plus loin, la traduction correspondante à la page 453 du texte arabe.
3. Ce canal était situé à l'ouest du Petit-Tigre, qu'il reliait probablement à l'Euphrate. Je n'ai trouvé mention de ce canal que dans Ibn al-Athîr, *Chronicon*, X, p. 422.

s'avançait vers lui, en s'appuyant sur sa lance, sans crainte de fouler et de déchirer avec sa ferrure pointue coussins et tapis, tandis que les Perses assistaient à ce spectacle. Lorsque le Bédouin parvenait jusqu'à Roustoum, il discutait avec lui. Roustoum ne cessait pas d'entendre les Arabes dire des sentences et lui faire de sages réponses qui l'effrayaient et le terrifiaient.

Sa'd envoyait chaque fois un autre messager. Roustoum dit alors à l'un de ceux qui lui avaient été dépêchés : « Pourquoi ne nous a-t-on pas envoyé notre compagnon d'hier ? — C'est, répondit le messager, parce que notre émir [Sa'd] tient la balance exacte entre nous aux heures de danger et aux heures de détente ! » Roustoum dit un jour à un autre : « Qu'est-ce que ce fuseau qui est dans ta main ? »; il désignait ainsi sa lance. Le Bédouin répondit : « La braise, pour être petite, n'en est pas moins brûlante. » Une autre fois, Roustoum, s'adressant aussi à un autre messager, lui dit : « Comment se fait-il que je te voie une épée usée ? — Le four- 113
reau, répondit-il, n'est plus poli, mais la lame est acérée. »

Roustoum se laissa effrayer par de telles réponses. Il dit à ses compagnons : « Tenez-vous sur vos gardes ; car, ou ces hommes disent vrai ou ils mentent. S'ils mentent, des hommes qui gardent ainsi leurs secrets sans jamais se contredire, et qui se sont entendus de la sorte pour dissimuler la vérité sans qu'aucun d'eux ne la révèle, constituent un peuple d'une extrême bravoure et d'une force immense. Si, au contraire, ils disent vrai, qui pourrait tenir en face d'eux ? » Les Perses qui entouraient Roustoum se mirent à crier et dirent : « Vrai Dieu ! vas-tu donc renoncer à tes projets pour ce que tu as vu de ces chiens ? Non, persiste à les combattre. » Roustoum reprit : « Les choses sont comme je vous le dis ; je n'en suis pas moins avec vous pour ce que vous désirez. »

Le combat dura plusieurs jours, au bout desquels le vent se retourna contre les Perses, au point que la pous-

sière les aveugla. Roustoum fut tué, son armée mise en déroute et les biens des Perses pillés. Ils s'enfuirent en toute hâte, cherchant à gagner les gués du Tigre pour passer sur la rive orientale. Saʿd les poursuivit, traversa les gués, fit dans leurs rangs un nouveau massacre à Djaloûlâ [1], pilla leurs biens et fit prisonnière une fille de Cosroës.

Saʿd écrivit ensuite à ʿOmar pour lui annoncer la victoire. Or, pendant la durée des hostilités, ʿOmar se préoccupait beaucoup du sort de l'armée. Chaque jour, il sortait à pied dans la banlieue de Médine, comme pour flairer les nouvelles. Peut-être quelqu'un arriverait-il et lui apporterait-il des informations sur ce qui était advenu des troupes. Cela coïncida avec l'arrivée du porteur de la
114 bonne nouvelle, chargé par Saʿd de faire connaître sa victoire. ʿOmar le vit et lui dit : « D'où viens-tu ? — De l'ʿIrâq, répondit-il. — Quel est le sort de Saʿd et de l'armée ? demanda le khalife. — Allâh, dit le messager, leur a accordé la victoire. » Pendant ce temps l'homme continuait à cheminer sur sa chamelle, et ʿOmar à marcher à côté de son étrier, sans que le cavalier sût que son compagnon était ʿOmar. Lorsque le peuple fut réuni et salua ʿOmar du titre d'Émir des Croyants, le Bédouin sut à quoi s'en tenir et dit : « Pourquoi ne m'as-tu pas fait savoir (qu'Allâh te prenne en pitié !) que tu es l'Émir des Croyants ? » ʿOmar dit : « Ne crains rien, ô mon frère. »

Puis ʿOmar écrivit à Saʿd : « Reste où tu es et ne poursuis pas tes ennemis ! Contente-toi de ce succès, et choisis pour les Musulmans un lieu de refuge et une ville qu'ils puissent habiter. Ne place pas entre moi et eux un grand fleuve [2]. » Saʿd choisit Koûfa, y traça les plans de la mos-

1. Sur cette localité, située dans l'ʿIrâq, voy. G. Weil, *Geschichte der Chalifen*, I, 83 ; Prince de Teano, *Annali del Islâm*, t. II, année 12, § 284 ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, II, p. 404 et suiv.

2. ʿOmar, comme on le sait, avait horreur de la mer et des fleuves ; traverser l'une ou les autres était pour lui courir le plus grand danger. C'est pour cette raison qu'il hésita longtemps avant d'autoriser ʿAmr b al-ʿAṣ à entreprendre la conquête de l'Égypte.

quée cathédrale, et les hommes y alignèrent des habitations. Sa'd fit de Koûfa une capitale, puis il soumit Madâ'in et devint maître de ses richesses et de ses trésors.

Voici quelques faits piquants qui se rapportent à cette époque :

Un Arabe s'était emparé d'un sac en cuir, où il y avait du camphre. Ses compagnons, auxquels il montra son butin, crurent que c'était du sel, firent cuire des mets et y mirent du camphre. Ils n'y trouvèrent point de goût et ne surent ce qu'était cet ingrédient. Quelqu'un [plus avisé] l'ayant vu, sut ce que c'était et leur acheta le camphre contre une tunique usée valant bien 2 dirhems.

D'autre part, un Bédouin s'était emparé d'une pierre précieuse, une jacinthe de grande taille, qui avait beaucoup de valeur. Il n'en savait pas le prix. Un connaisseur la vit et la lui acheta pour 1.000 dirhems. Peu après, le Bédouin apprit ce que valait sa pierre précieuse. Dans son entourage on le blâma, et on lui dit : « Que n'as-tu demandé une somme plus considérable ? — Si j'avais su, répondit-il, qu'au delà de 1.000 il existât un nombre 115
supérieur à 1.000, je l'eusse demandé. »

Un autre Arabe prenait dans sa main de l'or et disait : « Qui me prendra cette matière jaune et m'en donnera une blanche à la place ? » Il croyait que l'argent était plus précieux que l'or !

Parlons maintenant de ce que devint la situation de Yezdédjerd. Il s'était enfui dans le Khorâsân, et ses affaires ne cessèrent pas d'empirer jusqu'à ce qu'il y fut tué en l'an 31 de l'Hégire (651 de J.-C.). Il est le dernier des rois Cosroës [1].

Et ce fut pendant la dynastie dont nous nous occupons, que furent organisés les registres et fixée la solde des

1. De la dynastie des Sassanides. Voy. *Prairies d'or*, II, 234 et suiv. Cf. ci-dessus, p. 126, note 3 et Ibn al-Athîr, *Chronicon*, II, 345 et sq.

Musulmans. Auparavant, ceux-ci ne savaient pas ce que c'était qu'un registre.

Voici des détails sur cette organisation des registres.

Les Musulmans constituaient l'armée, et ils combattaient pour la religion, non pour les biens de ce monde. Il se trouvait même toujours parmi eux quelqu'un qui dépensât une bonne part de son bien pour des œuvres pies et saintes. Mais les Musulmans ne voulaient pour leur Islâm et pour la défense de leur Prophète aucune rétribution, excepté celle que leur réservait Allâh. Et ni le Prophète, ni Aboû Bakr ne leur avaient fixé de solde déterminée. Seulement, lorsqu'ils avaient fait une incursion suivie de pillage, et qu'ils avaient pris quelque butin, ils en touchaient une partie [1] que la loi religieuse déterminait. S'il arrivait à Médine quelques richesses provenant d'une région quelconque, elles étaient portées à la mosquée du Prophète et partagées entre eux, selon la proportion qu'il fixait lui-
116 même. Cette manière d'agir continua pendant toute la durée du khalifat d'Aboû Bakr. En l'an 15 (636) de l'Hégire, 'Omar, qui était alors khalife, observa que les victoires s'étaient succédé sans interruption, que les trésors des Cosroës avaient été conquis, et que les charges d'or, d'argent, de pierres précieuses et d'étoffes éclatantes n'avaient cessé d'affluer. Il résolût de mettre au large les Musulmans et de leur partager ces richesses, mais il ne savait comment faire ni comment organiser cette distribution.

Or, il y avait à Médine un des satrapes [2] perses. Lorsqu'il vit l'embarras d''Omar, il lui dit : « O Émir des Croyants, les Cosroës avaient une chose qu'ils nommaient registre, où ils notaient tous leurs revenus et toutes leurs

1. Ce sont les quatre cinquièmes du butin.
2. Ce satrape se nommait al-Fairoûzân. C'est ainsi qu'il est appelé dans le *Kitâb el-awâ'il* d'Aboû Hilâl Al-'Askari, manuscrit arabe de Paris, n° 5986. f. 83 r°, dont le récit est d'ailleurs conforme à celui des autres historiens arabes. Cf. Caussin de Perceval, *Essai*, III, 504.

dépenses, sans que rien en fût omis. Les ayants droit à la solde y étaient rangés en un certain nombre de classes, où aucune erreur ne pouvait se glisser. » 'Omar, dont l'attention s'était éveillée, dit : « Décris-moi le registre. » Le satrape le lui décrivit. 'Omar comprit, organisa les registres, fixa la solde, attribua à chaque Musulman une somme déterminée, et assigna des pensions aux épouses, aux concubines ainsi qu'aux plus proches parents du Prophète, jusqu'à ce qu'il épuisât le capital disponible et ne laissât aucune réserve dans le Trésor.

Un homme, dit-on, vint le trouver et lui dit : « O Émir des Croyants, si tu laissais quelque chose dans les caisses, comme réserve pour des éventualités qui pourraient se produire. » 'Omar le réprimanda sévèrement en lui disant : « C'est une parole que Satan a mise dans ta bouche. Puisse Allâh me garder du mal qu'elle peut amener ! Ce sera là une tentation pour mes successeurs ; quant à moi, je ne préparerai rien pour les éventualités de l'avenir,
sinon l'obéissance à Allâh et à son Apôtre, car c'est là 117
notre réserve, grâce à laquelle nous sommes parvenus au point où nous en sommes. »

Puis, 'Omar fut d'avis de prendre comme base, pour la fixation de la solde [de chacun] la date de son accession à l'Islâm et le secours qu'il a porté au Prophète dans ses divers champs de bataille.

Il nomma ensuite des employés pour tenir les registres et leur ordonna de disposer les noms dans plusieurs catégories et d'inscrire la solde. « Par qui commencerons-nous, ô Émir des Croyants ? » demandèrent-ils. Parmi les compagnons du Prophète, il y en eut qui conseillèrent à 'Omar de commencer par lui-même et qui lui dirent : « Tu est l'Émir des Croyants, tu dois être placé en tête. » Cela répugna à 'Omar, qui dit : « Commencez par 'Abbâs, l'oncle paternel de l'envoyé d'Allâh, et par les Hâchimites, puis continuez par les autres, classe par classe, et placez les

descendants d'al-Khaṭṭâb là où Allâh les a placés. » On se rangea à son avis et cela demeura en vigueur pendant les khalifats d''Omar et d''Othmân. 'Omar, à la fin de son khalifat, avait eu la pensée de renverser tout cela et d'accorder à chaque Musulman 4.000 [dirhems][1], et il avait dit : « Il y en aura 1.000 qui serviront aux dépenses de sa famille lorsqu'il sera parti pour la guerre, 1.000 avec lesquels il s'équipera, 1.000 qu'il gardera par devers lui, et 1.000 qui lui serviront à payer un compagnon d'armes. » 'Omar était mort avant d'avoir réalisé ce projet.

Une des rencontres célèbres pendant cette dynastie fut la rencontre du chameau.

En voici l'historique : Lorsqu''Othmân, fils d''Affân, eut été tué, les hommes se réunirent, se dirigèrent vers la demeure de l'Émir des Croyants 'Alî, et lui demandèrent de se charger du pouvoir. 'Alî refusa et dit : « Je n'éprouve nul besoin d'être votre émir. » Ils insistèrent auprès de lui
118 avec énergie et vinrent le trouver de toute part en le pressant dans ce sens, jusqu'à ce qu'il y consentît. Le peuple lui prêta le serment de fidélité, et 'Alî tint à leur égard une conduite toute d'équité et de droiture, sans pouvoir être atteint en Allâh par aucun blâme[2]. Ses mouvements et ses repos étaient également consacrés à Allâh et pour Allâh, sans qu'il prît ces dispositions dans l'intérêt de tel ou tel. Il n'agissait que d'après la justice et l'équité.

Ce fut au point qu''Aqîl, son frère de père et de mère (germain), demanda qu'on lui donnât du Trésor public une gratification à laquelle il n'avait aucun droit. 'Alî (sur lui soit le salut !) la lui refusa en disant : « O mon frère, il ne te revient de ce Trésor que ce que je t'ai donné. Mais prends patience jusqu'à ce que mes revenus me parviennent et je t'en donnerai ce que tu voudras. » 'Aqîl ne goûta

1. Le mot ne se trouve pas dans le texte ; mais voy. KREMER, *Culturgeschichte der Araber*, I, 68 ; CAUSSIN DE PERCEVAL, *Essai*, III, 505.
2. Qoran, V, 59.

pas cette réponse, se sépara de son frère et rejoignit Mou'âwiya en Syrie [1].

Même à ses deux fils, Ḥasan et Ḥosain, 'Alî ne donnait pas plus que ce qui leur revenait de droit. Admirez cet homme, que sa piété a fait agir de la sorte envers ses deux fils et envers son frère de père et de mère !

Cette belle conduite d''Alî fut désagréable à bien des hommes qui ne voulurent pas rester avec lui. Zoubair [2] et Ṭalḥa [3], après l'avoir reconnu, quittèrent Médine pour se rendre à La Mecque, où vivait 'Â'icha, femme du Prophète. Elle s'y était rendue pendant les nuits où fut bloqué 'Oth-

1. Voy. ci-dessus, p. 115 et note 3.

2. Le nom entier de ce compagnon du Prophète est Aboû 'Abd Allâh Zoubair, fils d'al-'Awwâm, fils de Khouwailid, fils d'Asad al-Qourachî al-Asadî. Il était le neveu de Khadîdja, la première femme du Prophète. Les historiens s'accordent pour dire qu'il fut un des premiers Arabes qui embrassèrent l'Islâm et le premier qui ait tiré son épée pour défendre Mahomet. Il joua un grand rôle dans toutes les batailles que Mahomet livra à ses ennemis. Après la mort de ce dernier, il conserva encore une grande influence. Dans le différend d''Alî avec 'Â'icha, il prit parti pour celle-ci, mais sans enthousiasme. Il s'éloignait du champ de la bataille *du chameau*, lorsqu'il fut poursuivi et assassiné par Ibn Djourmoûz et cela en l'année 36 de l'Hégire. Cf. Ibn Qotaiba, *Ma'ârif*, 34, l. 8 ; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, Index, p. 298 ; Nawawî, *Iṣâba*, 250-253 ; *Aghani*, Index, 355-356 ; Ibn Douraid, *Genealogische*, éd. Wüstenfeld, p. 35, l. 18 ; Caussin de Perceval, *Essai*, Index, p. 603, l. 28 ; Prince de Teano, *Annali del Islâm*, Index, t. II, p. 1565; Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit de Paris, n° 2064, f° 79 r°.

3. Ṭalḥa, fils d'Oubaid Allâh, fils d''Othmân, fils d''Amr, fils de Ka'b at-Taimî, un des plus importants compagnons du Prophète. Né dans la seizième année depuis la mission de Mahomet, il mourut en l'année 36 de l'Hégire (= 656 de J.-C.). Il prit part à toutes les grandes batailles qui marquèrent les débuts de l'Islâm et fut un des hommes les plus influents après la mort de Mahomet. C'est un des dix premiers convertis à l'Islâm et un des dix hommes auxquels Mahomet avait assuré les félicités du Paradis. Le khalife 'Omar, qui, au moment de mourir, l'avait nommé de la *Commission des six*, qui devait délibérer sur le sort du khalifat, le trouvait trop orgueilleux. C'est pour cette raison qu'il ne voulut pas le désigner pour lui succéder comme khalife. Voy. sur ce point Mâwardî, *Al-Aḥkâm*, trad. Ostrorog, I, 139. Pour la biographie de Ṭalḥa, voy. notamment : Caussin de Perceval, *Essai*, Index, p. 597; Nawawî, *Iṣâba*, I, 325-6; Ibn Qotaiba, *Ma'ârif*, p. 33 ; Ibn Douraid, *Genealogische*, éd. Wüstenfeld, p. 34 ; Yâqoût, *Mou'djam*, register, p. 486 ; *Kitâb al-Aghâni*, Index, p. 426; Wüstenfeld, *Regist.*, p. 439 ; Prince de Teano, *Annali del Islâm*, Index, p. 1501 ; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, IV, 201 et suiv. et Index, p. 271.

mân, fils d''Affân. Ils furent tous deux d'accord avec elle pour ne pas agréer qu''Alî fût Émir des Croyants et dans leur désir de poursuivre la vengeance du sang d''Othmân. D'après eux, 'Alî aurait excité le peuple contre 'Othmân et l'aurait enhardi à le tuer. Bien au contraire, 'Alî n'avait
119 jamais cessé de prêter absolument assistance à 'Othmân et de le protéger, et 'Othmân n'avait pas cessé de chercher un refuge auprès de lui pour tenir les hommes à distance, ce dont 'Alî se chargeait avec un empressement louable. A la fin, lorsqu''Othmân fut bloqué, 'Alî envoya même son fils Ḥasan (qu'Allâh soit satisfait de lui !) pour lui porter secours, et dit à ce sujet : « Certes que Ḥasan a voulu se faire tuer avec 'Othmân. Celui-ci avait beau lui demander de se contenir et l'en adjurer, Ḥasan n'en risquait pas moins sa vie pour lui prêter secours. » Quant à Ṭalḥa, il fut un de ceux qui ont le plus fait contre 'Othmân, comme en témoignent tous les ouvrages historiques.

Pour ce qui concerne 'Â'icha, elle s'était rendue de Médine à La Mecque pendant les nuits où fut assiégé 'Othmân, fils d''Affân. Puis elle revint de La Mecque à Médine. Un de ses oncles maternels la rencontra sur la route. Elle lui dit : « Que s'est-il passé derrière toi [1] ? » Il répondit : « 'Othmân a été tué. — Qu'a-t-on fait ensuite ? demanda 'Â'icha. — Ils ont proclamé 'Alî khalife. » Elle reprit : « Puisse le ciel tomber sur la terre [2], si vraiment la chose réussit à celui dont tu parles. »

Elle retourna à La Mecque en disant : « Par Allâh, Othmân a été tué injustement. Par Allâh, je poursuivrai la vengeance de son sang. » Son interlocuteur lui répliqua : « Pourquoi, par Allâh ? C'est toi qui, la première, a débla-

1. C'est un pur arabisme, pour dire : « Quelles nouvelles ? »
2. Littéralement, le texte arabe se traduit : « Puisse *celle-ci* se refermer sur *celle-ci*, si *etc.*). Mais le sens de la locution ne fait pas doute. En dehors des passages indiqués par Dozy (*Supplém. aux diction. arabes*, II, 24, *in medio*, s. v.), voyez Ibn at Ṭiqṭaqâ lui-même plus loin, p. 196, ligne 2.

téré contre lui. Par Allâh, c'est toi qui disais : « Tuez « Na'thal, car il a été impie. » Or, Na'thal était un surnom d'Othmân. » Elle répondit : « Ils l'ont fait revenir à recipiscence, puis ils l'ont tué. J'ai dit, c'est vrai, un tas de choses, et ils en ont dit aussi, mais c'est ma dernière parole qui vaut mieux que ma première. »

Lorsqu''Â'icha revint à La Mecque, elle tomba d'ac- 120
cord avec Zoubair et Ṭalḥa, comme nous l'avons dit, pour demander vengeance du sang d''Othmân et pour manifester leur colère contre l'élévation d''Alì à la dignité d'Émir des Croyants. Ils eurent pour allié Marwân [1], fils d'al-Ḥakam, cousin, par son père, d''Othmân. Voici ce qu'ils dirent au peuple : « La populace, composée d'hommes des capitales et d'esclaves des gens de Médine, s'est réunie contre ce malheureux (ils désignaient ainsi 'Othmân) et ils l'ont tué injustement. Ces gens ont versé le sang sacré dans le territoire sacré [2] pendant le mois sacré [3]. » Ayant ainsi gagné le peuple ils décidèrent de se diriger vers Baṣra, de gagner les habitants et de s'en aider pour combattre 'Alì.

Lorsque l'Émir des Croyants connut ces dispositions, il se leva, harangua le peuple et le mit au courant de ce qui se passait. « C'est là une sédition, dit-il, et je tiendrai le pouvoir tant que tiendra à mon corps ma main. » Puis il apprit les rassemblements que ses ennemis formaient et qu'ils avaient pris le parti bien décidé de lui faire la guerre. Il s'avança à leur rencontre, à la tête d'une armée, où nombreux étaient les compagnons de l'Hégire et les auxiliaires du Prophète.

En se dirigeant vers Baṣra, 'Â'icha avait passé devant

1. Sur ce personnage, voyez plus loin la traduction correspondante aux pages 163 et suiv. du texte arabe.
2. C'est à Médine et non à La Mecque qu''Othmân fut tué.
3. En effet ce khalife fut assassiné pendant le mois sacré Dzoû-l'Hiddja, le vendredi dernier jour de ce mois. Cf. Mas'oûdi, *Prairies d'or*, IV, 282.

un puits nommé al-Ḥaw'ab [1]. Les chiens de cet endroit aboyèrent après elle. Elle dit au guide qui l'accompagnait : « Quel est le nom de cet endroit ? — Al-Ḥaw'ab, répondit-il. — Elle cria alors à pleine voix : « Ramenez-moi ; nous appartenons à Allâh et c'est vers lui que nous revenons [2]. J'ai entendu l'Apôtre d'Allâh dire à ses femmes : « Il y a une de vous après laquelle aboiront les chiens d'al-Ḥaw'ab. » Et elle résolut de s'en retourner. On lui dit : « Le guide a menti et n'a pas reconnu l'endroit. » On ajouta :
121 « Si tu ne quittes pas ce pays, 'Alî vous atteindra et vous périrez tous. » Elle partit, 'Alî se mit aussi en marche et les deux armées se rencontrèrent dans la banlieue de Baṣra.

Alors, eurent lieu des rencontres et des escarmouches, 'Alî se rencontra un jour avec Ṭalḥa et Zoubair. 'Alî dit à Ṭalḥa : « O Ṭalḥa, tu prétends venger le sang d''Othmân. Puisse Allâh maudire les meurtriers d''Othmân ! O Ṭalḥa, tu amènes la femme du Prophète et tu te sers d'elle pour me combattre, tandis que tu as caché ta femme dans ta maison. Et pourtant, ne m'avais-tu pas rendu hommage ? — Oui, répondit-il, le couteau sur la gorge. »

'Alî dit à Zoubair : « Quelle cause t'a poussé à la révolte ? — Toi, répondit-il ; et je ne te considère pas comme digne de cette charge ni comme méritant plus que nous de l'obtenir ». 'Alî reprit : « Nous te tenions pour un des fils d''Abd al-Mouṭṭalib, jusqu'au jour où est venu ton fils, ton fils pervers, 'Abd Allâh ibn Zoubair, qui a eté la division entre nous. » 'Alî lui rappela bien d'autres souvenirs et ajouta : « Te rappelles-tu cette parole qu'a prononcée le Prophète : « Oui, tu le combattras injustement ? » Zoubair dit : « Par Allâh, c'est vrai ! Si j'y avais pensé, je n'aurais pas suivi la voie que je suis. Mais, par Allâh ! je ne te combattrai plus jamais. »

1. Cf. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, IV, 305-306 ; Ibn al-Athîr, *op. cit.*, III, p. 169-170 ; G. Weil, *Geschichte der Chalifen*, I, 180.
2. Qoran, II, 151.

L'Émir des Croyants retourna vers ses compagnons et leur dit : « Quant à Zoubair, il s'est engagé devant Allâh à ne plus vous combattre. »

Puis, Zoubair résolut d'abandonner la lutte. Mais son fils 'Abd Allâh le circonvint, et ne le quitta point qu'il ne lui eût fait racheter[1] son serment et combattre.

Lorsque les deux armées furent en présence, les partisans d''Â'icha, de Ṭalḥa et de Zoubair étaient au nombre de 30.000. 'Alî ne commandait qu'à 20.000 hommes. Avant que le combat ne fût engagé, l'Émir des Croyants les exhorta, les convia à la paix, et leur promit toutes les con- 122
cessions qu'il pouvait faire sans porter atteinte à la religion. Il y eut certaines tendances pacifiques, et l'on passa la nuit dans ces dispositions. Le lendemain matin, on en vint aux mains de part et d'autre. Attaques et combats aboutirent à la victoire complète remportée par l'armée de l'Émir des Croyants.

Lorsque Zoubair vit la défaite de son parti, il fit faire volte-face à son cheval et passa au large. Il fut poursuivi par un Arabe de Baṣra et aussi par 'Omair, fils de Djourmoûz, qui le tua dans la vallée des Lions et apporta son épée à 'Alî. Cet homme dit à l'huissier du khalife : « Demande la permission d'entrer pour le meurtrier de Zoubair. » Alors, le khalife dit : « Annonce au meurtrier du fils de Ṣafiyya[2] le feu de l'enfer. » Ṣafiyya était la mère de Zoubair et la tante, du côté paternel, de l'Émir des

1. Au moyen d'une expiation, *kaffâra*, telle que l'affranchissement d'un esclave, ou un repas donné à dix pauvres et consistant en une mesure (*moudd*) de blé à chacun, etc. D'après le *Kitâb al-aghânî*, dont le récit semble avoir servi de base à l'auteur, c'est en affranchissant son esclave Makḥoûl que Zoubair se délia de son serment sur la *kaffâra*. Voy. notre traduction de *Wancharîsî*, in *Archives Marocaines*, XII, p. 267.

2. Plusieurs femmes arabes célèbres portent ce nom ; celle dont il s'agit ici est Ṣafiyya, fille d''Abd al-Mouttalib et tante du Prophète. Voy. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, IV, 152 et 190 ; *Kitâb al-aghânî*, Index, p. 409 ; Caussin de Perceval, *Essai*, I, 264 ; III, 110, 137 ; Ibn Qotaiba, *Ma'ârif*, 69, lignes 2-4 ; 112, l. 16 ; 113, l. 6-7 ; Yâqoût, *Mou'djam*, Register, 486 ; Nawawî, *Iṣâba*, 250, l. 15-16 et 847. Elle mourut en l'année 12 ou 20 de

Croyants. Lorsqu''Alî vit l'épée de Zoubair, il dit : « Noble épée, qui a souvent chassé l'adversité devant la face du Prophète ! »

Quant à Ṭalḥa, il fut atteint au pied et frappé mortellement par une flèche égarée. Il entra à Baṣra, monté en croupe derrière son aide de camp, sa bottine toute pleine de sang, et répétant sans cesse : « O Allâh, fais-moi souffrir pour 'Othmân, jusqu'à ce que tu sois satisfait ! » Il mourut dans une masure de Baṣra. Son tombeau est encore aujourd'hui à Baṣra, dans une chapelle vénérée de la population. Si un homme affolé ou banni y cherche refuge, nul, quel qu'il soit, n'oserait l'en faire sortir. Jusqu'à ce jour, les hommes de Baṣra ont conservé une foi profonde en Ṭalḥa. Il y en a qui donnent, comme meurtrier de Ṭalḥa, Marwân fils d'al-Ḥakam. Quant à 'Â'icha elle était montée sur un chameau, dont la litière avait été recouverte de
123 cottes de mailles et de tissus en fer. Lorsque la lutte fut devenue acharnée et que l'armée d''Â'icha fut mise en déroute, on coupa les jarrets à son chameau qui tomba. La litière d''Â'icha fut alors enlevée et portée à bras dans un endroit éloigné des combattants. Or, le frère d''Â'icha, Mouḥammad[1], fils d'Aboû Bakr, était parmi les compagnons d''Alî; c'était aussi le fils de la femme d''Alî, Asmâ[2], fille d''Omais. 'Alî lui ordonna de se rendre auprès de sa sœur et de voir si elle était saine et sauve, ou si elle avait été atteinte par quelque blessure. Il parvint jusqu'à elle,

l'Hégire. Cf. PRINCE DE TEANO, *Annali del Islâm*, t. I. *Introduct.*, § 102 ; t. II, année 7, § 42 ; année 9. § 53 ; IBN AL-ATHÎR, *op. cit.*, II, 124, 139, 222.

1. Ce personnage qu'on avait surnommé *le dévot de Qoraich*, fut le chef de la révolte contre le khalife 'Othmân, qu'il fit assassiner. Voy. MAS'OÛDÎ, *Prairies d'or*, IV, 277 et suiv. ; V, 32-38 ; *Kitâb al-aghânî*, XV, 71-72 ; XVI, 158.

2. Elle fut d'abord l'épouse du frère d''Alî Dja'far, fils d'Aboû Ṭâlib. Cf. PRINCE DE TEANO, *Annali del Islâm*, Introduction, § 229 et *passim* (voy. l'index de cet ouvrage); *Kitâb al-aghânî*, XI, 67 ; puis elle épousa en secondes noces, Aboû Bakr, dont elle eut son fils Mouḥammad, et en troisièmes noces 'Alî. Cf. IBN AL-ATHÎR, *op. cit.*, II, p. 322 et 334.

la trouva saine et sauve, et la fit entrer de nuit dans Baṣra.

L'Émir des Croyants 'Alî donna ensuite l'ordre d'ensevelir les morts, qui, des deux côtés réunis, atteignaient le nombre de 10.000. Puis il ordonna de rassembler le butin dans la mosquée cathédrale de Baṣra. Il fit crier ensuite dans le public que quiconque reconnaîtrait quelque chose de ses bagages pouvait le reprendre.

Il prodigua les plus grands honneurs à 'Â'icha, la munit de tout ce qui convenait à une femme comme elle, et lui permit de retourner à Médine, avec tous ses compagnons de révolte qui avaient échappé au désastre, à moins qu'ils ne préférassent rester. De plus, 'Alî choisit pour elle quarante femmes connues de Baṣra, qui devaient lui faire compagnie pendant le chemin. Enfin il la fit partir dans la société de son frère à elle, Mouḥammad, fils d'Aboû Bakr, comblée de faveurs et de marques de respect.

Le jour du départ, 'Alî se présenta auprès d''Â'icha, qui, en présence de la population rassemblée, dit : « O mes enfants (et si elle employa cette expression ce fut seulement parce que les femmes du Prophète sont les mères des Croyants, comme l'a dit Allâh [1] et son Apôtre) nous n'avons pas de reproches à nous faire l'un à l'autre. Il n'y avait 124
entre moi et 'Alî dans le passé que les rapports qui existent habituellement entre la femme et la famille de son mari ; et, malgré mes reproches, c'est un des meilleurs hommes. » 'Alî dit : « Elle dit vrai. Par Allâh ! rien d'autre ne m'a séparé d'elle. C'est la femme de votre Prophète dans ce monde et dans l'autre. » Elle se mit en route, 'Alî l'escorta quelques milles, puis la fit accompagner par ses fils à la distance d'une journée de marche. Elle se rendit à La Mecque, et y resta jusqu'aux jours du pèlerinage, puis, après l'avoir accompli, elle se dirigea vers Médine.

1. Qoran, XXXIII, 6.

La rencontre du chameau eut lieu en l'an 36 de l'Hégire (656 de J.-C.).

Parmi les autres rencontres célèbres de cette période fut la rencontre de Ṣiffîn.

Lorsque l'Émir des Croyants revint de la rencontre du chameau, il envoya vers Mou'âwiya un messager pour lui faire savoir l'accord du peuple sur son nom, pour lui apprendre le résultat de la rencontre du chameau, et pour lui ordonner de se soumettre à la même loi qu'avaient acceptée les Compagnons de l'Hégire et les Auxiliaires du Prophète. Mou'âwiya était alors émir de Syrie, au nom d''Othmân, dont il était le cousin.

Lorsque l'envoyé de l'Émir des Croyants 'Alî parvint auprès de Mou'âwiya, celui-ci prit peur et pressentit qu''Alî, lorsque ses affaires seraient en bon train, le destituerait et ne lui confierait plus de fonctions publiques. Ibn 'Abbâs[1] et Moughîra[2], fils de Chou'ba, conseillèrent à l'Émir des Croyants de maintenir Mou'âwiya pendant quelque temps en Syrie, jusqu'à ce que son autorité à lui-même eût été reconnue par le peuple et fût consolidée, puis de destituer Mou'âwiya. 'Alî n'écouta pas leurs avis et
125 dit : « Si je le confirmais dans ses fonctions, fût-ce pour un jour, je désobéirais en ce jour à Allâh (qu'il soit exalté !). »

Jamais les perfidies et les ruses n'entrèrent dans les procédés d'Alî ; on ne rencontrait chez lui que la pure[3] vérité.

Lorsque le messager fut arrivé chez Mou'âwiya, celui-ci le traîna en longueur, puis consulta 'Amr, fils d'al-'Âṣ, un homme plein de ressources, qu'il avait su gagner par des faveurs et qu'il avait attiré pour trouver une force dans ses avis et dans sa finesse. 'Amr, fils d'al-'Âṣ, conseilla à Mou'âwiya d'étaler la tunique ensanglantée dans laquelle

1. Voy. ci-dessus, p. 115, note 2.
2. *Id.*, p. 32, note 2.
3. Littéralement : l'amer de la vérité.

avait été tué 'Othmân, fils d''Affân, ainsi que les doigts de sa femme [1], de les suspendre à la chaire de la mosquée, puis de rassembler le peuple, de pleurer 'Othmân, d'attribuer à 'Alî seul le meurtre d''Othmân, de lui réclamer son sang; on se concilierait ainsi les Syriens, et on obtiendrait leur coopération à la guerre. Mou'âwiya exposa la tunique et les doigts, les suspendit à la chaire, pleura, fit verser des larmes à ses auditeurs, et leur rappela le triste sort d''Othmân. Les hommes de toutes les parties de la Syrie se laissèrent persuader, s'offrirent pour venger 'Othmân et combattre aux côtés de Mou'âwiya contre quiconque avait offert un abri aux meurtriers d''Othmân.

C'est alors que Mou'âwiya adressa à l'Émir des Croyants ('Alî) un écrit, lui relatant ces événements. 'Alî se prépara à combattre et adressa une circulaire aux populations pour qu'elles se groupassent autour de lui. Mou'âwiya en fit autant.

La rencontre eut lieu à Ṣiffîn, dans la province de Syrie. Escarmouches et combats se succédèrent sans interruption. Tout d'abord, Mou'âwiya et ses gens arrivèrent les premiers au chemin qui conduit au cours d'eau, s'en emparèrent, et coupèrent l'eau aux compagnons de l'Émir des Croyants. Or, c'était le seul cours d'eau de la région.

Lorsqu''Alî en fut informé, il envoya un messager 126
dire à Mou'âwiya : « Il entre dans nos principes de ne pas commencer à vous combattre, sans avoir un motif contre vous. Nous examinerons le but qui nous a fait venir ici, et vous l'examinerez également. Tes compagnons ont défendu l'accès de l'eau aux miens. Envoie l'ordre qu'on les laisse arriver jusqu'à l'eau ; mais si vous désirez que nous abandonnions l'objet de notre lutte, que

1. Voyez, plus loin, la traduction correspondante à la page 137 du texte arabe.

nous combattions seulement pour la possession de l'eau, et que le vainqueur seul puisse boire, nous le ferons. » Mou'âwiya dit à ses compagnons : « Qu'en pensez-vous ? » Des hommes parmi les Oumayyades dirent : « Nous pensons que tu dois leur interdire l'eau, jusqu'à ce qu'ils meurent de soif, ou que, revenant à la charge pour demander de l'eau, nous les mettions en déroute. — Quant à moi, dit 'Amr, fils d'al-'Âṣ, je suis d'avis que tu leur laisses libre le chemin de l'eau. Il ne convient pas que ces hommes souffrent de la soif quand tu es désaltéré. » Mou'âwiya différa sa réponse en disant : « Je réfléchirai. » En attendant, on combattit pour la possession de l'eau. 'Alî renforça ses troupes, Mou'âwiya les siennes. Le combat s'engagea, et la lutte devint acharnée. Les compagnons d''Alî devinrent maîtres du cours d'eau et voulurent en interdire la jouissance aux compagnons de Mou'âwiya. Mais 'Alî intervint, et fit dire à ses soldats : « Prenez de l'eau dans la limite de vos besoins, et ne leur en interdisez pas l'accès ! » Cette situation se prolongea quelque temps, jusqu'à ce que l'armée d''Alî fut sur le point de l'emporter et que les signes de la victoire prochaine se manifestèrent. Alors 'Amr, fils d'Al-'Âṣ, craignant un désastre, conseilla à Mou'âwiya de porter en l'air les exemplaires du Qoran sur les lances, et de faire appel aux ordres d'Allâh qu'ils renferment. Lorsque les Qorans furent ainsi portés en l'air, la plupart des soldats d''Alî se relachèrent dans la lutte, allèrent trouver l'Émir des Croyants
127 et dirent : « O 'Alî, obéis au Livre d'Allâh. Et, par Allâh, si tu ne le fais pas, nous te livrerons de force à Mou'âwiya, ou nous te ferons ce que nous avons fait au fils d''Affân[1]. » 'Alî leur répondit : « Mes amis, c'est une perfidie de leur part, car personne chez eux ne se conduit d'après ces Qorans. N'êtes-vous pas d'accord avec la déclaration évi-

1. Le khalife 'Othmân.

dente de votre Seigneur[1] ? Continuez votre route et combattez votre ennemi. »

Ils n'en firent rien, et triomphèrent de ses résistances. ʿAlî consentit à cesser la lutte. Il envoya ensuite un messager vers Mouʿâwiya pour lui dire : « Que te proposes-tu par ces exemplaires du Qoran portés en l'air ? — Nous prendrons, répondit Mouʿâwiya, deux arbitres, l'un choisi parmi nous, l'autre parmi vous ; nous les adjurerons d'agir dans l'intérêt de la nation et d'après ce que contient le livre d'Allâh. Ce qu'ils n'auront pas trouvé dans ce livre, ils le rapporteront à la sounna et à la doctrine orthodoxe. Quelle que soit la sentence qu'ils rendront, nous l'accepterons. »

Cette proposition fut agréée par tous, excepté par l'Émir des Croyants, qui ne s'y soumit que malgré lui et contraint, ainsi que quelques hommes de son intimité, tels qu'Achtar[2], Ibn ʿAbbâs et d'autres. On convint unanimement de confier le soin de dire la sentence à deux arbitres.

Les Syriens tombèrent d'accord pour choisir, comme leur représentant pour l'arbitrage, ʿAmr, fils d'al-ʿÂṣ, le plus rusé des Arabes. Les gens de l'ʿIrâq réclamèrent Aboû Moûsâ l'Achʿarite[3]. C'était un vieillard apathique[4], et l'Émir des Croyants le considéra comme peu propre au rôle d'arbitre, et dit : « Si l'arbitrage est inévitable, au moins laissez-moi envoyer ʿAbd Allâh fils d'ʿAbbâs. — Non, par Allâh ! lui répondit-on, il est un autre toi-même et tu es un autre lui-même. — Que diriez-vous d'Achtar !

1. Qoran, VI, 158.
2. Sur ce valeureux guerrier, ami dévoué du khalife ʿAlî, voy. Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 856, pp. 76-77 ; *Kitâb al-aghânî*, XI, 30-31. Cf. Masʿoûdî, *Prairies d'or*, IV, 262 et suiv.
3. Le nom de ce *compagnon* du Prophète était ʿAbd Allâh, fils de Qais. On sait comment il trahit la cause du malheureux ʿAlî, qui se défiait déjà de lui. Aboû Moûsâ mourut en l'année 44 ou 53 de l'Hégire (= 664 ou 672 de J.-C.). Cf. Prince de Teano, *Annali del islâm*, Index, p. 1392 ; Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 315 ; Caussin de Perceval, *Essai*, I, 389 ; III, 253, 294, 308, 313 ; *Kitâb al-aghânî*, Index, p. 658 ; Masʿoûdî, *Prairies d'or*, Index, p. 104.
4. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, III, 278.

reprit 'Alî. — Et qui donc a mis le feu à la terre, dirent-
128 ils, sinon Achtar ? — Vous ne voulez donc, dit-il, personne autre qu'Aboû Moûsâ ? — Personne autre, répondirent-ils. — Faites ce que vous voudrez », dit enfin 'Alî.

Le choix unanime du peuple s'arrêta, en conséquence, sur Aboû Moûsâ et sur 'Amr, fils d'al-'Âṣ. Ils s'ajournèrent à quelques mois, la guerre s'apaisa, et les soldats retournèrent dans les grandes villes d'où ils étaient partis. Mou'âwiya revint en Syrie, et l'Émir des Croyants en 'Irâq.

Au bout de quelques mois, les deux arbitres eurent une conférence à Doûmat al-Djandal[1], où ils avaient fixé leur rendez-vous. Plusieurs hommes des Compagnons du Prophète y vinrent pour assister à cette séance, et l'Émir des Croyants 'Alî avait délégué, avec ses compagnons, 'Abd Allâh, fils d''Abbâs.

Lorsque les deux arbitres furent réunis, 'Amr, fils d'al-'Âṣ, dit à Aboû Moûsa l'Ach'arite : « O Aboû Moûsâ, ne sais-tu pas qu''Othmân a été tué injustement ? — Je suis prêt à en témoigner », dit Aboû Moûsâ. L'autre poursuivit : « Ne sais-tu pas que Mou'âwiya et sa famille sont les proches d''Othmân ? — C'est incontestable ! » 'Amr dit alors : « Quel motif t'a donc éloigné de lui, alors que sa famille occupe dans la tribu de Qoraich le rang que tu sais ? Et si tu crains qu'on ne dise : « Il n'est pas un des premiers convertis à l'islâm », dis : « J'ai trouvé qu'il était « un proche d''Othmân, le khalife honteusement assassiné, « qu'il cherchait à venger sa mort et qu'il excellait dans la « politique et dans l'administration; de plus, il est frère « d'Oumm Ḥabîba[2], femme du Prophète, dont il a été le

1. Cet oasis, situé au nord de l'Arabie, a été l'objet de nombreuses confusions dans les traditions qui s'y rapportent à cause de l'existence d'une autre localité du même nom. Nous ne pouvons entrer dans l'examen de cette question, qui a été traitée avec beaucoup de sagacité et tous les développements voulus par M. le Prince de Teano, *Annali del islâm*, II, ii, p. 98 et suiv. Cf. aussi l'index provisoire de son ouvrage, *s. v.*

2. L'index de l'édition arabe donne Ḥoubaiba. Ce ne peut être qu'une

« secrétaire et le compagnon. » 'Amr laissa entrevoir à
Aboû Moûsâ la perspective de sa nomination à un haut
emploi public et lui fit des promesses au nom de Mou'âwiya.
Aboû Moûsâ ne se laissa pas séduire et dit : « A Dieu
ne plaise que je reconnaisse l'autorité de Mou'âwiya et
que j'accepte un cadeau corrupteur dans un arbitrage
au nom d'Allâh. » 'Amr reprit : « Que dirais-tu de mon
fils 'Abd Allâh. » Or, 'Amr, fils d'Al-'Âṣ, avait un fils
nommé 'Abd Allâh.[1], un des meilleurs parmi les Compa- 129
gnons du Prophète. Aboû Moûsâ rejeta cette candidature
et dit à 'Amr : « C'est toi qui l'as plongé avec toi dans pa-
reille aventure. Mais, qu'en penserais-tu, si nous faisions
revivre le nom d''Omar, fils d'al-Khaṭṭâb ? » Et il l'invita
à reconnaître 'Abd Allâh, fils d''Omar. 'Amr n'en voulut
point. L'accord ne pouvant se faire, 'Amr dit à Aboû
Moûsâ : « Quel est ton avis ? — Je propose, répondit-il,
de déposer 'Alî et Mou'âwiya et de débarrasser le peuple
de cette guerre civile ; et laissons la question à résoudre
dans une délibération, afin que les Musulmans choisissent
eux-mêmes celui auquel leurs suffrages confieront le pou-
voir. » 'Amr répondit : « Ton avis est excellent ! et tu
me trouveras à tes côtés pour le réaliser. » 'Amr vit là une
occasion de ruser ; or, il avait habitué Aboû Moûsâ
l'Ach'arite à prendre la parole le premier, en lui disant :
« Tu es le compagnon du Prophète, et le plus âgé des
deux ; et Aboû Moûsâ s'était habitué à parler avant 'Amr.
Aussi Aboû Moûsâ prit-il les devants pour dire : « Moi et

faute typographique. Sur Oumm Ḥabîba, voy. le *Kitâb al-aghânî*, VI, 93 ; XII, 74 et XV, 71. Avant d'épouser Mahomet, elle avait été mariée à 'Oubaid Allâh, fils de Djahch. Voy. les détails dans les *Annali del islâm* par le Prince de Teano, I, introduction, §§ 184, 271, 277 et années VI, § 53 ; VII, §§ 53-55 et *passim* ; Caussin de Perceval, *Essai*, III, 191 et suiv.

1. Ce *compagnon* du Prophète est aussi un traditionniste estimé, dont le témoignage est, d'après les auteurs arabes, très digne de foi. Il mourut en l'année 65 ou 66 de l'Hégire (= 684 ou 685). Cf. Prince de Teano, *Annali del Islâm*, Index, p. 1246. Voy. aussi Mas'oûdî, *Prairies d'or*, Index, p. 97 ; Caussin de Perceval, *Essai*, III, 8.

'Amr, nous nous sommes entendus sur une solution dans laquelle nous espérons trouver l'intérêt des Musulmans. — Il a dit vrai et il est de bonne foi, répliqua 'Amr; avance, ô Aboû Moûsâ, et fais connaître au peuple la base de notre accord. » Ibn Abbâs se leva et dit à Aboû Moûsâ : « Malheur à toi ! je crois qu'il t'a trompé, et qu'il t'a fait accroire qu'il est d'accord avec toi pour ce que tu désires ; puis il t'a cédé son tour de parole pour que tu reconnaisses cet accord ; il le niera ensuite, car c'est un fourbe. Et si vous êtes vraiment arrivés à un accord, laisse-le parler à ce sujet avant toi. — Mais nous sommes tombés d'accord », dit Aboû Moûsâ, puis il ajouta : « Nous sommes tombés d'accord pour destituer 'Alî et Mou'âwiya, puis
130 pour laisser à une délibération l'autorité sur les Musulmans, qui choisiront eux-mêmes celui auquel leurs suffrages unanimes confieront le pouvoir. Pour moi, j'ai retiré le khalifat d''Alî et de Mou'âwiya, comme l'on retire l'anneau du doigt. »

'Amr, fils d'al-'Âṣ, s'avança à son tour et dit : « O hommes, vous avez entendu ce qu'il a dit ; il a destitué son mandant ; et moi aussi je me suis associé à lui pour cette œuvre. Mais j'ai maintenu mon mandant Mou'âwiya. »

Aboû Moûsâ protesta et dit : « C'est un perfide et un menteur ; telle n'est point la base de notre accord. » Mais on ne l'écouta pas. Les hommes se dispersèrent : 'Amr, fils d'al-'Âṣ, avec les gens de Syrie, se rendit auprès de Mou'âwiya, et ils le saluèrent du titre de khalife. Ibn 'Abbâs et les compagnons d''Alî allèrent trouver l'Émir des Croyants et lui racontèrent ce qui s'était passé. Quant à Aboû Moûsâ, les Syriens voulurent lui faire un mauvais parti ; il s'enfuit à La Mecque.

C'est ainsi que se dénoua l'affaire de Ṣiffîn ; elle avait commencé en 36 (656 de J.-C.) et se termina en 37 (657 de J.-C.).

LES KHÂRÉDJITES [1]

HISTOIRE DES KHÂRÉDJITES, DE CE QUI ADVINT D'EUX, ET DE LEUR SITUATION FINALE

L'affaire de l'arbitrage s'étant passée comme nous l'avons décrite, ceux qui avaient conseillé l'arbitrage, et qui en avaient imposé l'acceptation à l'Émir des Croyants, s'en repentirent, et vinrent en hâte trouver 'Alî et lui dirent : « Il n'y a pas d'autre arbitrage que celui d'Allâh. » 'Alî dit également : « Il n'y a pas d'autre arbitrage que celui d'Allâh. » Ils dirent : « Pourquoi donc as-tu choisi des hommes pour arbitres ? » Il répondit : « Je n'ai point approuvé la décision de choisir des arbitres ; c'est vous qui l'avez approuvée. Je vous ai avertis que c'était une ruse de la part des Syriens et je vous ai ordonné de combattre vos ennemis. Mais vous avez refusé 131
toute solution en dehors de l'arbitrage et vous m'avez contraint à abandonner mon opinion. Lorsque l'arbitrage est devenu inévitable, j'ai pris mes précautions et j'ai posé comme condition que les deux arbitres agiraient selon le Livre d'Allâh, qu'ils feraient vivre ce que le Livre a fait vivre et qu'ils feraient mourir ce que le Livre a fait mourir. Les deux arbitres se sont divisés, ont contredit le Livre d'Allâh, et ils n'ont écouté que leurs penchants. Nous persistons dans notre premier avis, qu'il faut combattre nos ennemis. » Les Khârédjites répondirent : « Quant à nous, il est incontestable qu'à l'origine nous avons approuvé la nomination d'arbitres ; mais nous nous en sommes repentis et nous avons reconnu notre erreur. Si tu reconnais toi-même l'impiété dont tu t'es rendu coupable et que tu

1. Sur ce qu'on entend par ce mot, voy. ci-dessus, p. 33, note 3.

demandes pardon à Allâh de ton péché, de ta négligence et de l'arbitrage confié à des hommes, nous reviendrons avec toi combattre ton ennemi et le nôtre. Sinon, nous nous séparerons ouvertement de toi. »

'Alî les exhorta de toutes les manières et chercha à les éclairer de toutes les façons. Ils ne s'amendèrent pas, et ils se réunirent en troupes, gens de Baṣra, de Koûfa et d'autres villes. Ils gagnèrent le Nahrouwân; leur intention était de se rendre dans une des villes fortifiées, de s'y retrancher et d'y combattre [1]. Plusieurs faits contradictoires, qui émanèrent d'eux, montrent suffisamment qu'ils se dirigeaient comme une chamelle aveugle [2]. C'est ainsi qu'une datte fraîche tomba d'un palmier, un homme la prit et la mit dans sa bouche. On lui dit: « Tu la manges illégitimement, tu l'as prise sans la payer. » L'homme rejeta aussitôt la datte fraîche.

Un porc appartenant à un villageois passa devant des Khârédjites. L'un d'eux le frappa de son épée et le tua. « C'est, lui dit-on, du désordre sur la terre [3]. » L'homme alla trouver le propriétaire du pourceau et lui donna satisfaction.

132 D'un autre côté, ils versaient le sang, qui est sacré et inviolable, sauf quand il y a un motif légitime [4], tuèrent 'Abd Allâh, fils de Khabbâb [5]? Or, il était un des plus nobles

1. Tout ce passage est visiblement emprunté à Ibn al-Athîr. Cf. *Chronicon*, III, 279 et suiv.

2. Locution proverbiale. Cf. *Mouḥîṭ al-Mouḥîṭ*, I, 500 et *Tâdj al-'aroûs*, s. v. خبط.

3. Expression empruntée au Qoran, VIII, 74, et *passim*.

4. Qoran, VI, 56.

5. 'Abd Allah, fils de Khabbâb, fils d'al-Araththétait gouverneur de Madâ'in sous le khalifat d''Alî. Son père Khabbâb était du nombre des grands compagnons du Prophète. Cf. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, IV, 410; V, 437. Sur le père, voy. une intéressante notice dans Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit de Paris, n° 2064, f° 10, v°. Khabbâb mourut en l'année 37 de l'Hégire. Cf. Prince de Teano, *Annali del Islâm*, t. I, Introduct. §§ 143, 229; année 1, § 15, n° 61; année XII, §§ 72, 85; Caussin de Perceval, *Essai*, I, 396, 398; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, III, 286-7; V, 34.

compagnons du Prophète. Ils tuèrent aussi plusieurs femmes, firent des captifs, et commirent d'autres actes de violence de ce genre.

Lorsqu''Alî apprit leur conduite, il venait de haranguer les habitants de Koûfa et de les exhorter à combattre les Syriens et à recommencer la lutte comme au début[1]. Les habitants de Koûfa lui dirent : « O Émir des Croyants, comment partirions-nous, en laissant derrière nous ces Khârédjites au milieu de nos familles et de nos biens. Conduis-nous contre eux, et, lorsque nous aurons fini de les combattre, nous nous remettrons à combattre nos ennemis de la Syrie. » 'Alî amena donc ses troupes contre les Khârédjites, les rencontra sur les bords du Nahrouwân et les détruisit. Il semblait qu'on leur eût dit : « Mourez », et qu'ils fussent morts.

Lorsque la rencontre avec les Khârédjites eut lieu sur le Nahrouwân, les ennemis reculèrent devant 'Alî dans la direction du pont. Tout le monde crut qu'ils avaient passé le pont. On dit à 'Alì : « Émir des Croyants, ils ont passé le pont ; offre-leur le combat avant qu'ils ne soient loin. » L'Émir des Croyants répondit : « Ils n'ont point passé le pont, car les champs où ils doivent trouver la mort sont en deçà du pont. Par Allâh, il ne sera point tué dix d'entre vous, et d'entre eux il n'en échappera pas dix. » Cette parole éveilla des doutes dans les esprits ; mais lorsque, des hauteurs, les compagnons d''Alî dominant le pont virent que leurs ennemis ne l'avaient pas traversé, ils s'écrièrent : « Allâh akbar » (Allâh est grand !), et vinrent dire au khalife : « C'est comme tu l'as dit, Émir des Croyants. — Oui, par Allâh, répondit-il, je n'ai pas menti et l'on ne m'a pas menti[2]. »

Le combat une fois terminé et la lutte apaisée, on compta

1. Sur ce sens spécial de جذعة, voy. le *Tâdj al-'aroûs*, V, 299, l. 7.

2. 'Alî fait ainsi allusion à une information de source divine.

133 les morts parmi les compagnons d'ʿAlî. Il y en avait sept[1]. Quant aux Khârédjites, une partie d'entre eux avait disparu avant qu'on en vînt aux mains, en disant : « Par Allâh, nous ne savons pas pour quelle cause nous combattrions ʿAlî, fils d'Aboû Ṭâlib. Nous nous tiendrons sur le côté jusqu'à voir quel sera le dénoûment. » Les autres persistèrent, combattirent, et moururent jusqu'au dernier.

Lorsqu'il en eut fini avec les Khârédjites, l'émir des Croyants revint à Koûfa, dont il convia les habitants à combattre les Syriens. Les habitants de Koûfa montrèrent peu d'empressement ; il insista auprès d'eux, les exhorta et les excita à la guerre sainte. Mais ils dirent : « Émir des Croyants, nos épées se sont émoussées, nos flèches sont épuisées et nous sommes lassés d'avoir si longtemps combattu. Accorde-nous du moins un délai, pour que nous mettions de l'ordre dans nos affaires, avant de nous mettre en route. » Bien qu'ʿAlî eût déjà établi son camp en dehors de Koûfa, il leur accorda quelque répit, mais leur ordonna de se préparer au combat et leur interdit toute relation avec leurs femmes jusqu'à leur retour de Syrie. Mais ils s'esquivaient l'un après l'autre et rentraient dans Koûfa. A la fin, le camp devint vide de soldats, et les projets d'ʿAlî furent réduits à néant[2]. Ces événements se passèrent en l'an 38 (= 658).

1. C'est ce que dit aussi Ibn al-Athîr, *Chronicon*, III, 296. Masʿoûdî, *Prairies d'or*, IV, 415, dit *neuf*, mais c'est probablement une erreur du copiste.

2. Ce récit est visiblement emprunté à Ibn al-Athîr, dont les expressions ont été même quelquefois reproduites textuellement. Cf. *Chronicon*, III, pp. 296-297.

MORT DES QUATRE PREMIERS KHALIFES

Mort d'Aboû Bakr (13/634.)

Le premier d'entre eux qui mourut fut Aboû Bakr. Il expira de mort naturelle à Médine, en l'an 13 (634 de J.-C.). Sa maladie fut la réouverture de la piqûre du serpent qui l'avait piqué pendant la nuit de la Caverne[1]. Il fut enterré auprès du Prophète, dans la maison d''Â'icha, sa fille, la femme du Prophète, dans la maison de laquelle mourut le Prophète lorsque la mort l'atteignit. Aboû Bakr fut enseveli à ses côtés; il fit un testament en faveur d''Omar, fils 134
d'al-Khaṭṭâb, et le désigna comme successeur dans le khalifat.

Meurtre d''Omar, fils d'al-Khaṭṭâb (23/644).

Lorsqu''Omar, fils d'al-Khaṭṭâb, établit l'impôt foncier, Aboû Lou'lou'a[2], esclave de Moughîra, fils de Chou'ba, s'en irrita, parce qu'il l'avait imposé au profit de son maître. 'Omar, fils d'al-Khaṭṭâb, avait rencontré Aboû Lou'lou'a, et lui avait dit : « Construis-moi une meule ». Aboû Lou'lou'a répondit : « Je te ferai une meule qui tournera jusqu'à la fin des temps. » 'Omar répliqua : « Cet esclave me menace ! » Aboû Lou'lou'a frappa 'Omar

1. C'est la caverne du mont Thaur (à trois milles au midi de La Mecque), où Aboû Bakr se cacha avec Mahomet pendant leur fuite de La Mecque. Cf. Caussin de Perceval, *Essai*, III, 13; Prince de Teano, *Annali del Islâm*, I, année 1, §§ 18, 21, et Index, p. 1512; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, II, 81.
2. Il était *chrétien* selon les uns (Ibn al-Athîr, *Chronicon*, III, 38 et suiv.); *mage*, selon les autres (Mas'oûdî, *Prairies d'or*, IV, 226 et suiv.).

pendant qu'il était en prières. Celui-ci vécut encore trois jours, mourut et fut enseveli dans le mausolée du Prophète, en l'an 23 de l'hégire. Quant à Aboû Lou'lou'a, la foule l'entoura; il en tua plusieurs hommes, puis fut pris et tué.

Histoire de la délibération et de ses diverses phases.

Lorsqu''Omar fut frappé d'un coup mortel, on se réunit auprès de lui, et on lui demanda quel serait son successeur. Il laissa la chose à la délibération (*choûrâ*) d'un conseil. Or, le mot *choûrâ*, en arabe, est synonyme de *mouchâwara* (délibération). Cela signifie qu''Omar, lorsqu'il se sentit mourir, réfléchit en faveur de qui il testerait, et à qui il léguerait le soin de diriger les destinées de la nation. Mais il ne put fixer son choix sur un seul et il laissa la question indivise entre six parmi les plus nobles des compagnons du Prophète : ce sont les six gens de la délibération (*aṣḥabou'ch-choûrâ*) : l'Émir des Croyants 'Alî; 'Othmân, fils d''Affân; Ṭalḥa; Zoubair; 'Abd ar-Raḥmân, fils d''Auf; enfin Sa'd, fils d'Aboû Waqqâs. Il dit : « Tous les six sont aptes à exercer le pouvoir après moi. » 'Omar leur ordonna de délibérer entre eux pendant trois jours,
135 puis de s'entendre sur l'un de ces six noms. Ṭalḥa était en ce moment absent. 'Omar dit : « Si Ṭalḥa arrive pendant ces trois jours, c'est bien ; autrement, tranchez la question. »

'Omar avait préposé à leur garde un des Auxiliaires du Prophète, en disant : « Allâh a fortifié par vous l'Islâm. Choisis cinquante hommes parmi les défenseurs du Prophète, et pousse ces hommes réunis (les six) à faire un choix ! » Il ajouta : « Si l'accord s'établit entre cinq d'entre eux sur un même candidat, et qu'il n'y ait qu'un seul oppo-

sant, casse-lui la tête avec ton épée. S'il y en a quatre qui soient d'accord, et qu'il y ait deux opposants, que ceux-ci aient la tête tranchée ! Enfin, si trois agréent un homme et que trois en agréent un autre, prenez pour arbitre 'Abd Allâh fils d''Omar [il voulait dire son fils]. Et quel que soit celui des deux partis en faveur duquel il se prononce, c'est dans son sein que l'on doit choisir le candidat. » Il avait ordonné que son fils assistât à cette séance avec voix consultative, mais sans lui donner aucun droit en ce qui touchait la décision elle-même. « Si, dit-il encore, vous n'acceptez pas l'arbitrage d'Abd Allâh fils d''Omar, soyez avec ceux dont ferait partie 'Abd ar-Raḥmân fils d''Auf, et tuez les autres s'ils manifestent des sentiments hostiles à l'accord général. »

Rien de ce que 'Omar avait dit ne se réalisa ; au contraire, lorsqu'il mourut, 'Othmân fils d''Affân, fut proclamé khalife et il se passa alors ce qu'il se passa.

Meurtre d''Othmân, fils d''Affân (35/656), *et causes de ce meurtre.*

Certains Musulmans accusèrent 'Othmân d'avoir dévié de la route suivie par ses deux prédécesseurs, Aboû Bakr et 'Omar, qui, eux, s'étaient contentés de peu et n'avaient point touché aux biens des Musulmans, tandis que lui, 'Othmân, avait partagé de grosses sommes entre ses proches, avait fait des largesses à sa famille et à ses parents. C'est ainsi que, par exemple, il avait donné à 'Abd Allâh [1],
fils de Khâlid, fils de Ousayyid[2], 50.000 dirhems, et qu'il 136

1. Sur ce personnage, voy. *Kitâb al-aghânî*, Index, p. 436 ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, Index, p. 378.

2. Le mot est ainsi voyellé dans le manuscrit A. Cependant Ibn al-Athîr, *op. cit.*, III, p. 67, dit positivement que ce nom doit se prononcer *Asîd*.

avait donné à Marwân, fils d'al-Ḥakam, 15.000 dirhems[1]. Or, les Musulmans n'étaient pas accoutumés à une telle manière d'agir, et ils n'avaient pas encore eu le temps de perdre de vue l'administration régulière d'Aboû Bakr et d''Omar.

Ils furent mécontents de ces procédés : entre eux et Othmân il y eut un échange de reproches et de discussions. Celui-ci leur prétexta qu'Aboû Bakr et 'Omar s'étaient privés eux-mêmes ainsi que leur famille, en se sacrifiant pour obtenir les récompenses d'Allâh dans la vie future, et avaient renoncé à ce qui était leur droit. « Mais moi, dit le khalife, qui ai bien du monde à ma charge, j'ai étendu la main et j'ai mis au large et moi et les miens, en puisant un peu dans ce trésor. Si vous êtes contrariés de mon procédé, ma volonté se conformera à la vôtre. — Si encore tu avais bien fait, répondirent-ils, ou si tu avais agi avec équité; mais tu as donné à 'Abd Allâh, fils de Khâlid, 50.000 dirhems et 15.000 à Marwân. » 'Othman dit : « Eh! bien je le leur ferai rendre »; et il leur redemanda ce qu'il leur avait donné.

Quand on lui reprochait certaines décisions, auxquelles le poussait et que lui suggérait Marwân, fils d'al-Ḥakam, tantôt il s'excusait et accordait aux gens ce qu'ils lui conseillaient; tantôt il défendait sa conduite. Le bruit s'en répandit, et des hommes parmi les gens des capitales se réunirent pour combattre 'Othmân. Des habitants de l'Égypte et des hommes de toute contrée vinrent avec l'intention de le tuer.

Alors 'Othmân sortit pendant la nuit, alla trouver l'Émir des Croyants ('Alî) et lui dit : « Mon cher cousin, j'ai quelque droit à ton appui, et je suis venu à toi. Ton crédit sur ce peuple est considérable, et ils écoutent tes paroles. Tu vois leur audace à mon égard. Sors vers eux, et détourne-les de moi. »

1. Ce passage est emprunté à Ibn al-Athîr, *Chronicon*, III, 124.

'Alî monta à cheval, repoussa les hommes loin d''Oth-
mân et leur garantit en son nom une conduite irrépro- 137
chable dans l'avenir. Pourtant, le mécontentement ne fit qu'augmenter, et Marwân, fils d'al-Ḥakam, circonvint le khalife et lui fit prendre certaines mesures que le public lui reprocha.

On se réunit contre lui de toute part, on le cerna et on le bloqua dans son palais. Il envoya vers 'Alî lui demander secours. 'Alî lui dépêcha son fils Ḥasan, qui combattit pour lui avec tant d'énergie qu''Othmân le priait de cesser, mais Ḥasan continuait à combattre et à risquer sa vie pour le sauver.

Les assaillants d''Othmân devenaient de plus en plus nombreux ; ils entrèrent dans son palais, et le frappèrent de leurs sabres, tandis qu'il jeûnait, tenant le Qoran dans son giron et y lisant. L'exemplaire tomba à ses pieds et fut taché de sang.

Sa femme Nâ'ila [1] se leva pour détourner avec sa main les coups qui le menaçaient. Elle eut les doigts tranchés et séparés par l'épée. Et ce sont les doigts que Mou'âwiya exposait sur la chaire de la mosquée de Damas, avec la tunique d''Othmân, pour toucher les cœurs du peuple. La femme se retourna, étourdie du coup. Alors son meurtrier la piqua aux hanches en disant : « Qu'elle a un grand croupion [2] ! »

Puis, 'Othmân fut tué et on lui trancha la tête. Ses femmes se jetèrent sur lui, poussèrent des cris et pleurèrent.

Un chef dit : « Laissez-le », et on le laissa. Plus tard, un homme de Koûfa, nommé 'Omair [3], fils de Ḍâbi' le

1. Nâ'ila, fille d'al-Farâfiṣa fils d'al-Aḥwaṣ, était de la tribu de Kelb. Son père était chrétien. Voy. sa biographie dans *Kitâb al-aghânî*, XV, 70-73. Cf. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, IV, 281-284 ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, III, 131 et suiv. ; G. Weil, *Geschichte der Chalifen*, I, 185.

2. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, III, 143.

3. Ce Râfiḍite fut tué, dans la suite, par Ḥadjdjâdj, fils de Yoûsouf, le

Bordjomite, lui foula aux pieds les côtes et les brisa. La maison d'ʿOthmân fut pillée; on prit même les vêtements que portaient les femmes. Quelques jours après, il fut porté dans un cercueil pour être enterré. Un attroupement se forma sur le chemin en vue de lapider la dépouille du khalife. Mais l'Émir des Croyants, ʿAlî, envoya vers eux, les détourna d'un pareil dessein, et ʿOthmân fut enterré
138 près d'al-Baqî[1]. Mouʿâwiya acheta après cela le terrain tout autour de son tombeau, le réunit aux tombes des Musulmans, et autorisa les enterrements dans tout le périmètre.

Le meurtre d'ʿOthmân eut lieu en l'an 35 (= 655) de l'Hégire, et le jour où il fut tué fut appelé « le jour de la maison ». Car c'est dans sa maison que ses ennemis l'assaillirent et le tuèrent.

Meurtre de l'Émir des Croyants ʿAlî (40/661).

Il a été rapporté de plusieurs côtés que l'Émir des Croyants disait sans cesse : « Qu'est-ce qui pourrait empêcher le plus misérable d'entre vous de teindre celle-ci avec celui-là ? » Il voulait dire : sa barbe avec le sang de sa tête.

Lorsqu'il voyait ʿAbd ar-Raḥmân, fils de Mouldjam[2] (qu'Allâh le maudisse !), il récitait d'ordinaire le vers suivant :

gouverneur de l'ʿIrâq. Cf. MOUBARRAD, *Kâmil*, pp. 215, 216, 217 ; MASʿOÛDÎ, *Prairies d'or*, V, 292-293, 299, 494 ; IBN ʿABD RABBIHI, *Al-ʿIqd al-Farîd*, III, 8-9 ; *Kitâb al-aghânî*, 42 ; IBN AL-ATHIR, *op. cit.*, III, 144, 147 ; IV, 306-307.

1. *Baqîʿ al-gharqad*, cimetière situé près de Médine. C'est là que furent inhumés beaucoup de grands personnages musulmans, dont les tombeaux sont encore visités aujourd'hui. Cf. BURCKHARDT, *Voyage en Arabie*, trad. d'Eyriès, II, 101, aussi PRINCE DE TEANO, *Annali del Islâm*, année I, § 32 et Index, p. 1286 ; CAUSSIN DE PERCEVAL, *Essai*, III, 84, et Index s. *v.* ; MASʿOÛDÎ, Index, p. 123.

2. La biographie de ce régicide est donnée par KHALÎL IBN AIBAK AṢ-ṢAFADÎ, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit de Paris, nº 2066, fº 171 rº. Cf. aussi le *Kitâb al-aghânî*, XIV, 34, 59 ; XVI, 153 ; MASʿOÛDÎ, *Prairies d'or*, IV, 426-430, 434-435, 452 ; IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, III, 326 et suiv.

Je souhaite sa vie; il veut ma mort. Où trouverai-je quelqu'un pour m'excuser [si je faisais du mal] à un prétendu ami, à Mourâdî[1]. 139

Lorsqu'ʿAlî tenait de pareils propos, on lui disait : « O Émir des Croyants, pourquoi ne le mets-tu pas à mort ? — Comment, répondait-il, tuerais-je celui qui doit me tuer ? » C'est là une preuve que le Prophète lui avait annoncé cet événement parmi les événements dont il l'avait instruit.

Ce qui confirme cette supposition, c'est ce qui a été rapporté au nom d'Anas[2], fils de Mâlik, en ces termes : « ʿAlî tomba malade. J'entrai chez lui pour lui rendre visite, et j'y rencontrai Aboû Bakr et ʿOmar. Nous restâmes un moment auprès de lui. Le Prophète entra, et regarda le visage d'ʿAlî. « O prophète d'Allâh, lui dit « Aboû Bakr, nous voyons qu'il va mourir. — Non, répon-« dit le Prophète, cet homme ne mourra pas maintenant; il « ne mourra que rempli d'amertume, et il ne mourra qu'as-« sassiné[3]. »

ʿAlî témoignait toujours de la bienveillance à Ibn Mouldjam, qu'Allâh le maudisse !

1. Mourâdî est l'ethnique d'ʿAbd ar-Raḥmân, fils de Mouldjam ; voy. les auteurs cités à la note précédente. Ce vers, qui est donné par Ibn al-Athîr, *Chronicon*, III, 326, appelle deux observations. Tout d'abord, la leçon حباءه que donnent le manuscrit et les éditions me semble fautive surtout en présence du témoignage du *Tadj al-ʿaroûs* (III, 386), qui donne ce vers avec la variante حياته. Cette leçon paraît bonne, car elle établit une antithèse (قتلى : حياته), qui est un des tropes les plus usités de la rhétorique arabe. La leçon صياته adoptée par Tornberg (Ibn al-Athîr, *loc. cit.*) ne donne aucun sens satisfaisant.

D'autre part, il faut lire عذيرك à l'accusatif, comme cela est indiqué par le *Tadj al-ʿaroûs* (*loc. cit.*) et par le *Mouḥîṭ al-Mouḥîṭ*, II, 1359, *s. v.* L'édition du *Fakhri* a suivi le ms. qui porte clairement le *ḍamma* ; mais c'est une faute incontestable.

2. Fameux traditionniste mort entre 91 et 93 de l'Hégire. Voy. références dans Prince de Teano, *Annali del Islâm*, I, § 20 et *passim*; de Hammer, *Litt. gesch. der Arab.*, II, 128.

3. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, III, 325-326.

On raconte que lorsque vint le mois de Râmaḍân de l'année 40 (janvier 661), 'Alî rompait le jeûne un soir chez Ḥasân, un soir chez Ḥosain et un soir chez le fils de son frère, 'Abd Allâh, fils de Dja'far aṭ-Ṭayyâr ; il ne mangeait pas plus de trois bouchées et disait : « Il ne reste plus qu'une nuit ou deux, et l'ordre d'Allâh sera exécuté. » Il ne s'écoula depuis que quelques nuits jusqu'au meurtre d''Alî.

On a prétendu qu'il fut tué dans le second mois de Rabî'. Mais la première version est plus authentique et c'est celle qui est généralement admise.

Voici comment il fut tué : il sortit de sa maison, à Koûfa, dès l'aurore, et se mit à appeler les fidèles : « Venez prier. Puisse Allâh vous accorder sa pitié ! » Au même moment, Ibn Mouldjam (qu'Allâh le maudisse !) frappa avec son épée 'Alî au sommet de la tête, et dit : « L'arbitrage[1] appartient à Allâh, et non à toi, ô 'Alî. » Les gens se mirent à crier; Ibn Mouldjam s'enfuit.

L'Émir des Croyants dit : « Que le coupable ne vous échappe pas. » Les hommes s'élancèrent à la poursuite d'Ibn Mouldjam et s'emparèrent de lui.

'Alî avait désigné un de ses compagnons[2] pour le suppléer dans l'office du matin, et avait été ramené dans son palais. Il dit : « Amenez auprès de moi le meurtrier. » Lorsque celui-ci eut été introduit, 'Alî lui dit : « O ennemi d'Allâh, ne t'ai-je pas traité avec bienveillance ? — Oui, certes, répondit-il. — Quel mobile t'a donc poussé à cet acte ? » Ibn Mouldjam dit : « J'ai aiguisé mon épée quarante matins de suite, et j'ai demandé à Allâh de l'employer à tuer la plus méchante de ses créatures. » L'Émir des Croyants reprit : « A mes yeux tu vas mourir de cette même épée, et pour moi tu comptes parmi les plus méchantes créatures d'Allâh ! » Puis, 'Alî dit : « Vie pour

1. Allusion à la sentence des deux arbitres. Voy. ci-dessus, pp. 146 et 148.
2. Le nom de ce compagnon est Dja'da, fils de Houbaira; il était le fils d''Oumm Hâni, sœur d''Alî. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, III, 328.

vie : si je meurs, tuez-le comme il m'aura tué; si je survis, je verrai quelle décision je prendrai à son égard. O fils d'Abd al-Mouṭṭalib, ne vous réunissez pas de toute 140
part pour dire : L'Émir des Croyants a été tué. Mais que personne ne soit tué à cause de moi, excepté mon meurtrier. » 'Alî se tourna ensuite vers son fils Ḥasan et dit : « Fais bien attention, ô Ḥasan ! Si je meurs du coup que j'ai reçu, frappe cet homme comme il m'a frappé, mais ne le mutile pas, car j'ai entendu le Prophète dire : « Gardez-vous de la mutilation, fût-ce à l'égard du chien enragé[1]. »

'Alî recommanda aussi à ses enfants la crainte d'Allâh, l'observation de la prière à son heure, l'exact paiement de l'aumône légale, les ablutions régulières, le pardon du péché, la mansuétude, la bienfaisance envers les parents du sang, la douceur à l'égard de l'ignorant, l'étude approfondie de la religion, l'examen attentif et sans précipitation de toute question, l'étude assidue du Qoran, la protection des voisins, la propagande en faveur des belles actions, l'interdiction du mal, la répulsion contre les vices. Il fixa par écrit ses dernières prescriptions, et n'articula plus que : « Il n'y a pas d'autre Dieu qu'Allâh ! » jusqu'au moment où il rendit l'âme. Que les bénédictions et le salut d'Allâh soient sur lui[2] !

Lorsqu''Alî eut expiré, Ḥasan envoya chercher Ibn Mouldjam et le fit introduire. Ibn Mouldjam dit à Ḥasan : « Veux-tu accepter une proposition ? J'ai pris un engagement envers Allâh que je ne conclurais aucun pacte sans le mettre à exécution. Or, j'ai conclu un pacte avec Allâh, près du *ḥaṭîm*[3] de la Ka'ba, que je tuerais

1. Tout ce passage est visiblement emprunté à IBN AL-ATHÎR, *op. cit.*, III, 328.
2. Cette formule est généralement réservée à Mahomet. Mais le chi'itisme outré de l'auteur le fait déroger à cette règle.
3. C'est une partie de la muraille de la Ka'ba. Les auteurs ne sont pas d'accord sur sa situation. Selon les uns, le *ḥaṭîm* s'étend depuis la *pierre noire* jusqu'à la porte d'entrée principale, ou depuis la pierre noire jusqu'au puits de Zemzem. Voy. d'autres opinions exposées dans le *Tadj al-'aroûs*, VIII, 251, *s. v.*; *Mouḥîṭ al-mouḥîṭ*, I, 413, *s. v.*

ʿAlî et Mouʿâwiya, ou que je mourrais devant eux, ne pouvant les atteindre. Laisse donc le champ libre entre moi et Mouʿâwiya, jusqu'à ce que je parte et que je le tue. Je m'engage envers toi, par Allâh, que si je ne réussis pas à le tuer, ou si je le tue et que j'échappe sain et sauf,
141 je reviendrai vers toi pour me remettre entre tes mains. » Ḥasan répondit : « Non, par Allâh! Avant tout tu goûteras le feu. » Puis il le fit avancer et le tua. On le prit, on l'entoura de roseaux, et on le brûla avec du feu.

Pour ce qui est de la sépulture de l'Émir des Croyants, il fut enterré de nuit à Ghârî[1]. La trace de son tombeau fut ensuite effacée jusqu'à ce qu'elle reparût, là où est aujourd'hui sa chapelle sépulcrale. Que les bénédictions et le salut d'Allâh soient sur lui!

Le mobile qui poussa Ibn Mouldjam (qu'Allâh le maudisse !) à son acte criminel, fut le suivant : Ibn Mouldjam était un des Khârédjites. Il s'aboucha avec deux autres Khârédjites, et ils se rappelèrent à l'envi les massacres par lesquels l'Émir des Croyants avait décimé leurs rangs au Nahrouwân et dirent : « La vie n'a plus d'utilité pour nous, maintenant que nos compagnons ne sont plus. » Ils

1. Ce lieu est celui qui est nommé généralement *al-Gharîânî*, et qui est situé près de Koûfa. Il emprunte son nom à deux monuments qui se trouvent là et qui furent érigés par un roi de Hira, dit-on, sur les tombes de deux courtisans qu'il aimait beaucoup et qu'il fit mettre à mort dans un moment d'ivresse (Cf. Masʿoûdî, *Prairies d'or*, VI, 251 et suiv.). D'après les auteurs arabes utilisés par Caussin de Perceval (*Essai*, III, 406 ; 479), ces deux mausolées se trouvent dans le voisinage de Ḥira. D'après Maidânî et le *Kitâb al-aghânî*, source de Caussin de Perceval, le roi de Ḥira en question serait Moundzir, fils de Mâ as-Samâ. Voy. l'explication du nom de ces mausolées dans le *Tâdj al-ʿaroûs*, X, 264, *in fine*. Cet auteur ajoute que ces monuments se trouvent dans le voisinage de *Koûfa* et que c'est là que se trouve le tombeau de l'Émir des croyants ʿAlî. D'ailleurs, les traditions arabes sur la situation de ce lieu sont bien confuses (Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, I, 309; II, 298 ; III, 403). De même on n'est guère fixé sur le lieu de sépulture d'ʿAlî, et des auteurs chîʿites comme Masʿoûdî (*Prairies d'or*, IV) déclarent n'en rien savoir.

se promirent que chacun d'eux tuerait un de ces trois hommes : 'Alî, fils d'Aboû Ṭâlib, Mou'âwiya, et 'Amr, fils d'al-'Âṣ. Ibn Mouldjam dit : « Je vous débarrasserai d''Alî. » Un autre dit : « Je vous débarrasserai de Mou'âwiya. » Le troisième dit « Je me charge d''Amr. »

Ibn Mouldjam (qu'Allâh le maudisse !) ayant vu une jolie personne des filles des Khârédjites en devint amoureux et la rechercha en mariage. Elle lui dit : « Je veux ceci et cela ; et je veux que tu mettes à mort 'Alî, fils d'Aboû Ṭâlib. » Il répondit : « Je ne suis pas venu ici dans un autre but », et lui promit de le tuer. En effet, il le tua et fut tué après lui.

Quant à l'autre[1], il se rendit vers Mou'âwiya et guetta sa sortie, puis le frappa de l'épée au-dessous des reins sans lui faire beaucoup de mal, car Mou'âwiya fit soigner sa blessure et se remit, tandis que le meurtrier fut tué. D'après d'autres, Mou'âwiya ne le fit pas tuer[2].

Le troisième[3] alla à Miṣr pour tuer 'Amr, fils d'al-'Âṣ, et le guetta. Par hasard, 'Amr avait eu, cette nuit-là, un 142
dérangement de corps ; il ne sortit pas le lendemain matin pour la prière de l'aurore, et se fit suppléer par un de ses compagnons. Lorsque celui-ci monta (en chaire), l'homme le prit pour 'Amr, le frappa et le tua. On mit la main sur le coupable, et on l'amena en présence d''Amr. Voyant les hommes saluer celui-ci du titre d'émir. « Quel est cet homme, demanda le meurtrier ? — C'est 'Amr, fils d'al-'Âṣ, lui répondit-on. — Qui ai-je donc tué ? — Son lieutenant. » Ce lieutenant se nommait Khâridja. L'homme dit alors à 'Amr, fils d'al-'Âṣ : « Oui, par Allâh ! ô scélé-

1. Cet individu se nommait Bourak, fils d''Abd Allâh aṣ-Ṣoraim', surnommé al-Ḥadjdjâdj. Cf. le récit d'Ibn al-Athîr, *Chronicon*, III, 330 et suiv.; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, IV, 427, 436-438.

2. Mas'oûdî et Ibn al-Athîr, *loc. cit.*

3. Il se nommait 'Amr, fils de Bakr at-Tamîmî as-Sa'dî, surnommé Zâdawaihi. Cf. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, IV, 427, 436-437 ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, III, 325, 330-331.

rat, c'est toi seul dont je voulais la mort. » ʿAmr répondit : « Tu as voulu ma mort, mais Allâh a voulu celle de Khâridja[1]. » Puis, ʿAmr le fit avancer et le tua. — Lorsqu'ʿÂʾicha apprit le meurtre d'ʿAlî, elle dit :

Maintenant la femme a pu dresser ses tentes et y faire halte après ses pérégrinations, rassérénée comme le voyageur lors du retour[2].

---

143 II. — LA DYNASTIE DES OUMAYYADES

ET C'EST ELLE QUI PRIT LE POUVOIR APRÈS LA PREMIÈRE DYNASTIE (40 DE L'HÉGIRE = 661 DE J.-C. — 132 = 750 DE J.-C.)

I. — RÈGNE DE MOUʿÂWIYA (41/661-60/680).

Lorsque l'Émir des Croyants ʿAlî eut été tué, le peuple désigna comme khalife Ḥasan, fils d'ʿAlî. Celui-ci attendit quelques mois avant de se rencontrer avec Mouʿâwiya, puis tous deux se réconcilièrent sous l'empire des nécessités présentes dont Ḥasan était mieux informé[3] que nul autre, et il remit le khalifat à Mouʿâwiya pour se rendre lui-même dans la direction de Médine. Mouʿâwiya fut reconnu comme khalife sans partage et proclamé Émir des Croyants, et cela en l'an 40 de l'Hégire (= 661 de J.-C.).

Voici quelques détails biographiques et quelques ren-

1. Il était qâḍî d'Égypte et préfet de police sous le gouvernement de ʿAmr fils d'al-ʿÂṣ. Cf. Masʿoûdî, *Prairies d'or*, IV, 437-438. La biographie de ce malheureux qâḍî est donnée par Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit arabe de Paris, nº 2064, fº 1 vº.
2. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, III, 331.
3. Ces paroles sont empruntées à Ibn al-Athîr, *Chronicon*, III, 340.

seignements sur la conduite de Mou'âwiya. Il était fils d'Aboû Soufyân Ṣakhr, fils de Ḥarb, fils d'Oumayya, fils d''Abd Chams, fils d''Abd Manâf. Son père Aboû Soufyân, l'un des chaikhs de La Mecque, s'était converti à l'Islamisme dans l'année où le Prophète conquit La Mecque [1]. 144
Mou'âwiya se fit également musulman ; il écrivit le texte de la révélation parmi ceux qui l'écrivirent en présence du Prophète. Sa mère, Hind [2], fille d''Otba, appartenait à une famille noble de Qoraisch. Elle se fit musulmane dans l'année de la prise de La Mecque, et assista à la bataille d'Ouḥoud [3]. Lorsque Ḥamza [4], fils d''Abd al-Mouṭṭalib, oncle paternel de notre maître l'Envoyé d'Allâh, fut renversé du coup de lance qui l'acheva, Hind s'avança, mutila Ḥamza, détacha un morceau de son foie et le mâcha par ressentiment contre lui, parce qu'il lui avait tué plusieurs de ses plus proches parents. C'est pourquoi on nomme Mou'âwiya « le fils de la mangeuse d'entrailles ».

Lorsque le Prophète eut conquis La Mecque, elle se présenta à lui sous un déguisement au milieu d'autres femmes de La Mecque venues pour lui jurer hommage. Lorsque Hind s'avança pour cette cérémonie, le Prophète lui imposa les conditions de l'Islâm, sans qu'il sût qu'elle

1. C'est l'année 8 de l'Hégire (11 janvier 630 de J.-C., d'après Caussin de Perceval, *Essai*, III, 234). Cf. Prince de Teano, *Annali del Islâm*, année IIII, §§ 38 et suiv. Toutes les sources arabes sont résumées dans ce dernier ouvrage.

2. Sur cette femme d'Aboû Soufyân, voy. le *Kitâb al-aghânî*, Index, p. 694, et les ouvrages indiqués aux notes ci-après.

3. Cette bataille est trop célèbre pour qu'il soit besoin d'en parler ici. Elle fut, comme on le sait, terrible pour Mahomet et ses partisans, dont un grand nombre y trouvèrent la mort. Elle eut lieu en janvier 625 de J.-C. Cf. Caussin de Perceval, *Essai*, III, p. 89 et suiv. *Ouḥoud* est le nom d'une montagne, située au nord de Médine. Voy. le résumé de la tradition arabe, sur cet événement, dans *Annali del Islâm*, par le Prince de Teano, t. I, année 3, § 12 et suiv. Voy. aussi Ibn al-Athîr, *Chronicon*, II, 114 et suiv.

4. Cf., sur sa mort et sa mutilation par Hind, Caussin de Perceval, *Essai*, III, 102, 107 et suiv. ; Prince de Teano, *Annali del Islâm*, t. I, année III, § 55, 61 ; Ibn al-Athîr, *loc. cit.* ; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, IV, 152, 156, 439.

était Hind. Elle lui fit des réponses hardies, malgré la peur qu'elle avait de lui. Parmi les propos qu'ils échangèrent, il lui dit : « Vous me jurez de ne plus tuer vos enfants. » Or, à l'époque de l'ignorance, les Arabes tuaient leurs enfants. Hind répondit : « Quant à nous, nous les avons élevés quand ils étaient petits, et tu les as tués quand ils sont devenus grands, à la journée de Badr. — Engagez-vous aussi à ne point me désobéir dans le bien. » Elle reprit : « Nous n'aurions point pris place dans cette réunion, s'il était dans nos intentions de nous révolter contre toi. — Et aussi à ne point voler. — Par Allâh ! je n'ai jamais rien volé de ma vie; seulement, à une certaine époque, je prenais quelque peu du bien d'Aboû Soufyân. » Or, Aboû Soufyân, son mari, était là présent.
145 C'est alors seulement que l'Envoyé d'Allâh sut que c'était Hind. « C'est Hind ? dit-il. — Oui, répondit-elle, ô Apôtre d'Allâh. » Le Prophète ne dit rien, parce que la conversion à l'Islâm avait supprimé[1] tous les actes antérieurs. Puis il dit : « Plus d'adultère ! » Elle répondit : « La femme bien née commet-elle l'adultère ? » Alors, d'après ce que l'on raconte, l'Apôtre d'Allâh se retourna vers 'Abbâs[2] et sourit.

Quant à Mou'âwiya, il était intelligent en ce qui touche la vie de ce monde, sensé, instruit, doux; il se montra un roi puissant, un politique habile, un excellent administrateur des affaires temporelles, un prince intelligent, sage, s'exprimant bien, éloquent. Il était doux à l'heure de la douceur, énergique à l'heure de l'énergie ; seulement la douceur l'emportait chez lui. Généreux, prodigue de son bien, amoureux et épris du pouvoir, il comblait de ses bienfaits les plus nobles de ses sujets : c'est ainsi que les plus illustres Qoraichites, tels qu''Abd Allâh, fils d''Abbâs;

1. Cf. notre traduction de *Wancharîsî*, t. II, p. 487, n. 1 (*Archives marocaines*, t. XIII).
2. Oncle paternel de Mahomet.

'Abd Allâh, fils de Zoubair ; 'Abd Allâh, fils de Dja'far Ṭayyâr; 'Abd Allâh, fils d'Omar; 'Abd ar-Rahmân, fils d'Aboû Bakr; Abân [1], fils d''Othmân, fils d''Affân, et plusieurs descendants[2] d'Aboû Ṭâlib ne cessaient pas de venir le trouver à Damas. Il leur offrait alors des habitations splendides [3], des repas magnifiques, la satisfaction de tous leurs désirs. Quant à eux, ils ne cessaient pas pour cela de lui parler durement, de lui jeter à la face les plus grossières injures, tandis que tantôt il plaisantait avec eux, tantôt il faisait semblant de ne pas les entendre ; et il ne faisait que renouveler à leur égard ses hautes faveurs et ses riches présents. Il dit un jour à Qais [4], fils de Sa'd, fils d''Oubâda, l'un des Anṣâr :
« O Qais, par Allâh! je souhaitais que de ton vivant fussent 146
terminées les guerres qui ont eu lieu entre moi et 'Alî. » Qais répondit : « Par Allâh ! il me répugnait de voir ces guerres se terminer, et toi devenir Émir des Croyants. » Mou'âwiya se tut. Et encore cela compte

1. Comme son nom l'indique, c'est le fils d''Othmân, le troisième khalife orthodoxe. Il était lépreux et louche. Sous les descendants de Marwân, il fut successivement nommé gouverneur de La Mecque et de beaucoup d'autres villes (*Prairies d'or*, IV, 252). C'est lui qui récita les prières des funérailles à la mort des fils d''Alî Mouḥammad, surnommé *le fils de la Ḥanéfite*, en l'année 81 de l'Hégire (*ibidem*, 267-268) et aussi à la mort du neveu d'Alî, 'Abd Allâh, fils de Dja'far, fils d'Aboû Ṭâlib (*ibidem*, V, 384). Enfin il dirigea le pèlerinage pendant les années 76 à 80 et aussi en l'année 82 de l'Hégire (*ibid.*, IX, 59). Abân était aussi un traditionniste estimé. et de nombreux *ḥadîths* (traditions) reposent sur son autorité. Il mourut en l'année 105 de l'Hégire. Cf. Prince de Teano, *Annali del Islâm*, t. II, année 11, § 79, note 2. Voy. aussi Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 570, p. 91, qui mentionne Abân (gouverneur de Médine) à l'occasion du *fils de la Ḥanéfite*. Voy. aussi Ibn al-Athîr, *op. cit.*, IV, 361 et suiv.

2. Des renseignements ont été donnés sur tous ces personnages dans d'autres endroits; voy. ces noms à l'Index.

3. Ces expressions sont empruntées au Qoran, XII, 21.

4. Sur ce célèbre compagnon du Prophète, mort en l'année 59 ou 60 de l'Hégire et dont le nom entier est Qais, fils de Sa'd, fils d''Oubâda, fils de Doulaïm al-Anṣârî, voy. Nawawî, *Iṣâba*, 514-515 ; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, IV, 360 ; V, 32, 45-48 ; VIII, 323-324; Prince de Teano, *Annali del Islâm*, Index, p. 1421 ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, III, 243-5 et Index, p. 505.

parmi les plus douces paroles qu'ils lui adressaient. Mou'âwiya adressa à l'un des Anṣârs 500 dinârs. Celui-ci trouva que c'était bien peu et dit à son fils : « Prends-les, va chez Mou'âwiya, jette-les lui à la face et refuse-les lui. » Le père adjura son fils d'agir ainsi. Le fils se rendit chez Mou'âwiya, porteur de la somme, et dit : « Émir des Croyants, mon père a de la vivacité et de la précipitation ; il m'a donné tel et tel ordre et m'a adjuré de l'exécuter. Or, je ne peux pas lui désobéir. » Mou'âwiya mit sa main sur son visage et dit : « Fais ce que ton père t'a ordonné, et ménage ton oncle paternel[1]. » Le jeune homme rougit et jeta l'argent. Mou'âwiya le doubla et le fit porter à l'Anṣârite. Le fils de Mou'âwiya, Yazîd, en apprenant cela, entra tout irrité chez son père et dit : « Tu as exagéré la douceur, et je crains que cela ne soit compté comme de la faiblesse et de la lâcheté. » Mou'âwiya reprit : « Mon cher enfant, jamais la douceur n'amène ni le repentir ni la honte. Vas-t'en et laisse-moi agir à ma guise. »

Et c'est grâce à une telle conduite que Mou'âwiya devint le khalife du monde, et que, parmi les fils des compagnons de l'Hégire et des Anṣârs, il obtint la soumission de tous ceux qui étaient cependant convaincus d'avoir plus de titres que lui au khalifat. Or, Mou'âwiya était un des plus habiles entre les habiles.

On rapporte qu''Omar, fils d'al-Khaṭṭâb, dit à ses familiers : « Vous rappelez Cosroës et César et leur habileté à tous deux, quand Mou'âwiyya est l'un des vôtres. »

Une des habiletés de Mou'âwiya consista à gagner
147 'Amr, fils d'al-'Âṣ, un habile s'il en fût. Au début de la guerre civile qui se poursuivit entre l'Émir des Croyants et Mou'âwiya, 'Amr s'était tenu à l'écart des deux partis. Mou'âwiya résolut de le gagner et de s'appuyer sur

1. Ces paroles sont devenues proverbiales. Maidânî et tous les auteurs de recueils de proverbes les citent.

ses avis, son habileté et sa ruse. Il chercha donc à se l'attacher, lia amitié avec lui, et le préposa au gouvernement de l'Égypte. Il entra avec lui dans les combinaisons que tout le monde connaît, et fit d'accord avec lui à Ṣiffîn les actes que l'on sait. Et pourtant, jamais il n'y eut entre eux une affection de cœur ; bien au contraire, ils se détestaient secrètement. Et parfois, ces sentiments se manifestèrent, ou sur les traits de leurs visages, ou dans les incartades de leurs langages. A Ṣiffîn, l'Émir des Croyants (ʿAlî) demanda à Mouʿâwiya de se mesurer avec lui dans un combat singulier. ʿAmr, fils d'al-ʿÂṣ, dit à Mou'âwiya : « ʿAlî t'a traité avec équité, et il ne te convient pas de reculer devant un combat singulier avec lui. » Mouʿâwiya répondit : « Tu me trompes, et tu aimerais me voir mourir. Ne sais-tu pas qu'avec le fils d'Aboû Ṭâlib personne ne se mesure sans être tué par lui ? »

Mouʿâwiya dit un jour à ses compagnons : « Qu'y a-t-il au monde de plus étonnant ? — Ce sont, dit Yazîd[1], ces nuages qui demeurent en équilibre entre le ciel et la terre, sans être étayés par rien au-dessous d'eux, ni suspendus[2] à rien au-dessus. — C'est, dit un deuxième, un bonheur qui échoit à l'ignorant, et un échec qui atteint l'intelligent. — C'est, dit un autre, une chose quelconque telle qu'on n'en a jamais vu de pareille. » ʿAmr, fils d'al-ʿÂṣ, dit à son tour : « Ce qu'il y a au monde de

1. Son fils.

2. En marge du manuscrit A (f° 102 r°), on trouve cette note ajoutée par un lecteur, qui a senti le besoin de nous dire, mais d'une manière inintelligible, son opinion sur l'auteur. Voici les termes de sa note : « رحم الله مولف هذا الكتاب فهمنا من عبارته هذه غيرمنوط بشي من فوقه ما » فهمنا فا فهم انت الاخر. Qu'Allâh ait en pitié l'auteur de ce livre ! Nous avons compris de ses expressions « *ni suspendus à rien au-dessus* », ce que nous avons compris ; c'est à vous maintenant de comprendre. » Ce doit être une allusion à une croyance de l'auteur, mais laquelle ?

plus étonnant, c'est que le fourbe l'emporte sur l'homme véridique. » Il faisait ainsi allusion à 'Alî et Mou'âwiya. Celui-ci dit alors : « Non, ce qu'il y a au monde de plus étonnant, c'est qu'un homme soit gratifié de ce qu'il ne mérite pas, alors qu'il n'inspire aucune crainte. » Il faisait allusion à 'Amr et au gouvernement de l'Égypte
148 (qu'il lui avait confié). Et chacun d'eux crachait ainsi à l'autre ce qu'il avait sur le cœur.

Et sache que Mou'âwiya fut un organisateur d'empires, un habile gouverneur de peuples et un grand administrateur de royaumes. Il inaugura bien des choses, dans lesquelles nul ne l'a devancé. C'est ainsi qu'il fut le premier à établir une escorte pour les rois, à faire lever les lances devant eux, et à réserver dans la mosquée une chambre grillagée [1] où priait le roi ou le khalife, dans la mosquée, isolé des autres fidèles. Et cela, parce que Mou'âwiya s'effrayait de ce qui était arrivé à l'Émir des Croyants ('Alî); aussi faisait-il la prière, seul, dans une loge grillagée. Lorsqu'il se prosternait, les gardes du corps faisaient à sa tête un rempart de leurs épées.

Il fut aussi le premier à établir la poste (*barîd*) pour hâter l'arrivée des nouvelles.

Voici en quoi consistait la poste. Des chevaux [2] bien dressés étaient répartis dans un certain nombre d'endroits. Le porteur de la nouvelle pressante était-il parvenu à l'une de ces stations sur son cheval fatigué, il montait sur un autre cheval reposé, et ainsi de suite à chaque relai, jusqu'à arriver à destination avec rapidité. Quant au

1. Aboû Hilâl Al-'Askarî (manuscrit arabe de Paris, n° 5986), rapporte diverses traditions, d'après lesquelles la *maqsoûrâ* aurait été inaugurée par 'Omar ou 'Othmân. Cf. Ibn Khaldoûn, *Prolégomènes*, trad. de Slane, II, 62 et note; Quatremère, *Mamloûks*, I, i, 164; II, i, 283 ; Lane, *Manners and Customs of the Modern Egyptians*, I, 116.

2. Lis. خيل indéterminé, ce qu'exige la grammaire, et conformément au manuscrit A.

mot *barîd* (poste), il signifie dans la langue : 12 milles, et je pense qu'il représente la plus grande distance que l'on ait fixée entre deux relais. Et le *ṣâḥib* (ministre) 'Alâ ad-Dîn 'Aṭâ Mâlik[1] a dit, dans son livre intitulé *le Conquérant du monde* (*Djihân Kouchay*) : « Et entre autres choses, ils ont établi partout la poste dans un double but : la conservation de la fortune publique et la transmission rapide des nouvelles et de la succession continue des événements. » Et je ne vois, pour ma part, d'autre utilité à la poste, si ce n'est la transmission rapide des dépêches. Quant à la conservation de la fortune, par quels liens peut-elle y être rattachée[2] ?

Parmi les innovations de Mou'âwiya dans l'administration, je citerai le bureau du sceau (*Diwân al-khâtan*). 149
C'est un bureau qui prit une très grande importance entre tous, et qui ne cessa pas d'être maintenu jusqu'au milieu de la dynastie 'abbâside. Puis il fut supprimé. Il occupait un certain nombre de fonctionnaires ; toute pièce portant le chiffre du khalife et contenant un ordre quelconque devait y être produite pour être transcrite sur les registres de ce bureau ; on faisait passer ensuite le document à travers un fil, et on le scellait avec de la cire, comme c'est aujourd'hui l'usage pour les écrits des qâḍîs ; enfin, le chef de ce bureau y apposait son sceau. Ce qui avait porté Mou'âwiya à créer ce bureau, c'est qu'il avait délégué sur Ziyâd ibn Abîhi (fils de son père), gouverneur de l''Irâq, le paiement de 100.000 dirhems. Le porteur[3] du mandat le lut. Or, à cette époque, les rescrits des kha-

1. Voy. ci-dessus, p. 27, note 2.

2. Ibn at Ṭiqṭaqâ n'aperçoit pas la sécurité qui résulte, pour les routes, de ces relais établis tous les deux parasanges et de ce va-et-vient continuel des courriers. Sur la poste en Orient, voy. l'importante note de QUATREMÈRE, *Mamloûks*, II, II, 87 et suiv.; KREMER, *Culturgeschichte des Orients*.

3. Il se nommait 'Amr, fils du fameux Zoubair (voy. ce nom à l'Index), Cf. IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, IV, 7.

lifes étaient remis sans être scellés. L'homme mit « deux cents » au lieu de cent. Lorsque Ziyâd présenta sa comptabilité à Mou'âwiya, celui-ci réclama et dit : « Je ne lui ai donné qu'un mandat de 100.000 », et il lui fit rembourser la somme [1], et créa le bureau du sceau. Dès lors, les rescrits émanant du khalife circulaient revêtus du sceau, sans que personne pût en connaître ni en altérer le contenu [2].

Mou'âwiya n'avait qu'une ambition, celle de bien administrer les choses temporelles; tout lui était égal, du moment que l'ordre régnait dans les affaires du royaume. Regarde le portrait qu'a tracé de lui 'Abd al-Malik, fils de Marwân : ce sont précisément ces qualités qu'il a estimées en lui. Un jour, dit-on, 'Abd al-Malik, fils de Marwân, passa devant le tombeau de Mou'âwiya et dit : « Dieu ait pitié de lui ! » Quelqu'un demanda au khalife : « De qui est-ce là le tombeau, ô Émir des Croyants ? — C'est, par
150 Allâh ! répondit-il, le tombeau d'un homme qui, d'après ce que j'ai appris, parlait par science et se taisait par bonté ; lorsqu'il donnait, il enrichissait; lorsqu'il combattait, il anéantissait [3]. »

'Abd Allâh, fils d''Abbâs, un critique sévère, dit de Mou'âwiya : « Je n'ai jamais vu prince ni roi ayant plus d'aptitudes à ces dignités que Mou'âwiya. »

Un des Oumayyades dit à Mou'âwiya : « Par Allâh ! si tu avais pu trouver une aide même dans les Zandjs, certes tu n'aurais pas manqué de t'en servir pourvu que cela t'assure l'ordre dans le royaume. ».

Mou'âwiya était insatiable de nourriture, et s'en montrait avare, malgré la noblesse et la générosité de son

1. C'est 'Abd Allâh, fils de Zoubair, frère d''Amr, qui remboursa la somme pour faire élargir son frère incarcéré sur l'ordre de Mou'âwiya. Ibn al-Athîr, *loc. cit.*

2. Sur ce bureau, voy. encore Ibn Khaldoûn, *Prolégomènes*, trad. de Slane, II, 56 ; Tha'alibî, *Laṭâ'if*, p. 12.

3. Ce passage est incontestablement emprunté à Ibn al-Athîr, *Chronicon*, IV, 9.

caractère. Cela allait si loin qu'il faisait, dit-on, chaque jour cinq repas, dont le dernier était le plus copieux. Puis il disait : « Serviteur, emporte. Par Allâh ! je ne suis pas rassasié, mais je suis fatigué de manger. »

On raconte qu'on lui avait préparé un veau rôti. Il mangea, de plus, un panier de pain blanc, quatre gâteaux cuits au four, un chevreau chaud, un second froid, et d'autres plats encore ; et il fit placer devant lui 100 livres de fèves vertes. Il vint à bout de tout cela !

Ce qui prouve encore son avarice en ce qui touche la nourriture, c'est qu'Ibn Aboû Bakra [1], accompagné de son fils, entra un jour chez Mou'âwiya. Le jeune homme se mit à manger sans mesure, tandis que Mou'âwiya le regardait de côté. Ibn Aboû Bakra s'aperçut de la colère de Mou'âwiya et voulut gronder son fils de tant manger ; mais il n'en trouva pas l'occasion. Tous deux quittèrent Mou'âwiya ; le lendemain matin, le père se présente seul chez le khalife, qui lui dit : « Comment va ton fils ? — Il a eu une indigestion, Émir des Croyants, répondit-il. — 151
Je savais bien, dit Mou'âwiya, que cette mangeaille ne manquerait pas de le rendre malade [2]. »

C'est ici qu'il convient de placer une jolie anecdote, où l'on verra de la noblesse, du caractère et des qualités éminentes. Un certain vizir était épris de la bonne chère, et aimait quiconque mangeait avec lui. Faisait-on honneur à sa table, on était plus sûr de gagner son cœur. Il arriva qu'un jour ce vizir, voulant tourmenter un des plus grands seigneurs parmi les descendants d''Alî, lui présenta le compte total de ce qu'il devait pour l'impôt foncier, pour des revenus publics dont il était fermier et autres arriérés, et lui en réclama le montant, puis le fit garder à vue dans

1. Son nom est 'Oubaid Allah. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, IV, 7, 8 et 365-367.
2. Cette anecdote est donnée par Ibn al-Athîr, *Chronicon*, IV, 7-8.

sa propre maison, je veux dire la maison même du vizir. Or, un jour, quand on venait de servir un repas solennel[1] devant le vizir, l''Alîde dit à ses gardiens : « J'ai faim; me permettez-vous d'aller dans votre société jusqu'à la nappe de cuir ? Je mangerai et je reviendrai ici. » Or, l''Alide avait bien compris le caractère du vizir. On n'osa pas lui refuser et on l'autorisa à faire ce qu'il avait demandé. Il alla s'asseoir tout à fait à l'extrémité de la nappe et se mit à dévorer avec avidité. Le vizir le regarda de côté tandis qu'il était tout absorbé à manger ; il le fit alors approcher, le fit monter à la place d'honneur de la salle et lui offrit les mets les plus exquis du repas. Et plus le convive mettait d'ardeur à manger, plus le vizir se déridait et s'épanouissait[2]. Lorsqu'on eut desservi la nappe, le vizir demanda un brasero allumé, fit apporter le compte qui avait été réclamé au débiteur, puis il dit : « Seigneur (*Sayyid*[3]), Allâh t'a soulagé de cette dette, et tu en es quitte. Et par Allâh, je le jure, par ton aïeul[4], je ne posséde
152 pas d'autre exemplaire de ce compte, ni chez moi, ni dans mes bureaux. » Puis il jeta dans le brasero le compte qui fut consumé par les flammes. Le vizir mit ensuite l''Alîde en liberté et lui permit de retourner dans sa maison.

Et peu d'événements pesèrent autant sur les hommes en général et sur les Oumayyades en particulier que l'affaire de la légitimation : Mou'âwiya reconnut Ziyâd[5]

1. Littéralement : *un jour qu'on venait d'étendre la nappe de cuir devant...* » En effet ces repas se servaient sur de grandes pièces de cuir, faisant office de table. Quant à ces repas solennels donnés à certains jours de l'année, ils constituaient un des attributs du pouvoir, et étaient présidés par le souverain lui-même ou son représentant, ou par un vizir. Cf. QUATREMÈRE, *Mamloûks*, I, II, 99.

2. Lis. طلاقة ; la leçon de l'édition est sans aucun doute une erreur typographique.

3. On sait que c'est le titre des descendants d''Alî par la branche de Ḥosain.

4. Mahomet.

5. La vie de Ziyâd est assez connue. MAS'OÛDÎ (*Prairies d'or*, V, 15 et

ibn Abîhi (le fils de son père) comme son frère véritable, afin de pouvoir augmenter sa puissance par son concours et de pouvoir s'appuyer sur son jugement et sa finesse.

Voici quelques renseignements sommaires sur ce qui se passa lors de la légitimation.

Soúmayya [1], la mère de Ziyâd, était une femme de mauvaise vie, parmi les Arabes. Elle était mariée avec un nommé 'Obaid [2]. Il arriva qu'Aboû Soufyân, le père de Mou'âwiya, descendit chez un cabaretier qu'on appelait Aboû Maryam. Aboû Soufyân lui demanda une fille de joie. « Soumayya te conviendrait-elle ? » répondit Aboû Maryam. Or, Aboû Soufyân la connaissait. « Amène-la-moi, dit-il, malgré la longueur de ses mamelles et la puanteur de son ventre » (et le mot « *dzafar* » signifie puanteur, air empesté). Le cabaretier amena la fille, Aboû Soufyân eut commerce avec elle, et de son fait elle conçut Ziyâd, puis le mit au monde dans le lit d''Obaid son mari. Ziyâd grandit, reçut de l'instruction, se distingua, et occupa diverses fonctions. 'Omar, fils d'al-Khaṭṭâb, le mit à la tête d'une préfecture, qu'il administra fort bien. Un jour, il assista au conseil que tenait 'Omar, conseil où se trouvaient les plus illustres parmi les Compagnons du Prophète; Aboû Soufyân était parmi les assistants. Ziyâd prononça une allocution d'une éloquence inouïe. 'Amr, fils d'Al-'Âṣ, dit : « Comme Allâh a doué ce jeune homme ! Si son père était un Qoraichite, il mènerait les Arabes

suiv.) donne d'intéressants détails sur ce fameux personnage. Sa biographie est aussi donnée par Khalîl ibn Aibak as-Ṣafadî, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit de Paris, n° 2064, f° 94 ; *Kitâb al-aghânî*, Index, pp. 360-361.

1. On l'appelait Soumayya, fille d'al-A'war (*le borgne*). Elle mourut en l'année 53 de l'Hégire. Cf. *Kitâb al-aghânî*, XVII, 67, et Prince de Teano, *Annali del Islâm*, t. II, année 8, § 150, note 1, n° 2 et année 2, § 160, note 1. Elle était esclave de Ḥarith, fils de Kalada, et habitait à Ṭâ'if, dans un quartier appelé *Rue des Courtisanes*. Cf. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, V, 22 et suiv. Voy. aussi Ibn al-Athîr, *Chronicon*, III, 371.

2. Voy. plus loin la traduction correspondante à la page 245 du texte arabe.

sous sa férule. » Aboû Soufyân prit la parole : « Par Allâh, dit-il, je connais son père, celui *qui l'a engendré*[1]. » Il faisait allusion à lui-même. L'Émir des Croyants ʿAlî
153 l'arrêta : « Tais-toi, fit-il, ô Aboû Soufyân ; car tu sais bien qu'ʿOmar, s'il t'entendait parler ainsi, sévirait promptement contre toi. » Lorsque ʿAlî devint khalife, il nomma Ziyâd préfet de la Perse, où celui-ci maintint l'ordre, mit les forteresses en état de défense, et se distingua par une sage administration. La renommée de ses capacités se répandit, et la nouvelle en parvint à Mouʿâwiya, qui regretta de voir un tel homme parmi les partisans d'ʿAlî, et désira se l'attacher. Mouʿâwiya écrivit donc à Ziyâd une lettre comminatoire, dans laquelle il faisait allusion à sa filiation avec Aboû Soufyân, et lui disait qu'il était son frère. Ziyâd n'en tint pas compte. L'Émir des Croyants ʿAlî en eut connaissance et écrivit à Ziyâd : « Je t'ai confié la charge dont tu es investi, et je vois que tu en es digne. Aboû Soufyân s'est laissé entraîner à un écart de langage par un désir de vanité et de mensonge auquel l'homme est porté ; mais il n'y a rien là qui constitue pour toi droit à son héritage, ni qui t'autorise à te mettre au nombre de ses descendants. Et certes, Mouʿâwiya cherche à circonvenir l'homme dont il a besoin en se présentant devant lui et derrière lui, à sa droite et à sa gauche. Tiens-toi sur tes gardes ! et encore tiens-toi sur tes gardes. Salut[2] ! »

Lorsque ʿAlî eut été tué, Mouʿâwiya fit des efforts pour gagner l'affection de Ziyâd, pour se le concilier et pour l'encourager à s'engager dans son parti. La question de la paternité d'Aboû Soufyân fut soulevée entre eux, et ils tombèrent d'accord que la légitimation aurait lieu. Des témoins se présentèrent au conseil de Mouʿâwiya et témoignèrent que Ziyâd était le fils d'Aboû Soufyân. Un de ces

1. Littéralement : *qui deposuit eum in utero matris suæ.*
2. Tout ce passage est copié mot à mot d'Ibn al-Athîr, *Chronicon*, III, 371.

témoins était Aboû Maryam le cabaretier, celui-là même qui avait amené Soumayya à Aboû Soufyân. Depuis, il s'était fait Musulman, et son islamisme était sincère. Mou'âwiya lui dit : « Quel témoignage apportes-tu, ô Aboû Maryam. — J'atteste, répondit-il, qu'Aboû Soufyân est venu chez moi, m'a demandé une fille de joie. « Je 154
n'en ai pas d'autre que Soumayya, lui ai-je dit, et il a répondu : « Amène-la-moi, malgré sa malpropreté et son « odeur âcre. » Je la lui amenai ; il resta seul avec elle. Lorsqu'elle le quitta, elle portait la trace irrécusable de leurs rapports[1]. — Halte-là, ô Aboû Maryam, dit Ziyâd, tu n'as été appelé que comme témoin et non comme insulteur. »

Mou'âwiya reconnut alors la légitimité de Ziyâd. On prétend que cette reconnaissance fut la première violation publique des préceptes de la loi musulmane ; car l'Apôtre d'Allâh avait décidé que l'enfant appartient au lit conjugal[2], tandis qu'à l'adultère on réserve les pierres[3].

Ceux qui ont excusé Mou'âwiya, ont dit « : Si Mou'âwiya a le droit de reconnaître la légitimité de Ziyâd, c'est parce qu'à l'époque du paganisme les unions contractées par les Arabes étaient de divers genres[4]. Ainsi, une femme de mauvaise vie avait-elle plusieurs amants, et mettait-elle au monde un enfant, elle pouvait en attribuer la paternité à qui elle voulait d'entre eux ; sa déclaration, à ce sujet, était décisive[5]. Lorsque vint l'Islâm, il interdit cette

1. Littéralement : *et hæc stillabat semine.*
2. C'est la présomption : *Pater is est quem nuptiæ demonstrant.*
3. C'est-à-dire la *lapidation* conformément à la législation née de la sounna, qui a renchéri sur la législation coranique (Qoran, XXIV, 2-10), laquelle prescrit seulement le fouet. Il faut lire : بالحجر comme cela se trouve dans Ibn al-Athîr, *op. cit.*, 371 dern.
4. Comme dans le droit romain, où l'on distinguait les *justæ nuptiæ*, le *concubinatus*, le *contubernium*, etc.
5. C'est la paternité forcée, ou filiation établie par simple déclaration de la mère.

union irrégulière et maintint pour chaque enfant sa filiation par rapport au père, quelle que soit l'union dont l'enfant provenait, et l'Islâm ne fit aucune distinction à cet égard. »

D'autres dirent : « Vous avez raison ; mais quant à Mou'âwiya, il s'est imaginé que cela pouvait se passer ainsi, et il n'a pas fait la distinction entre la reconnaissance au temps du paganisme et au temps de l'islamisme. Or, Ziyâd n'était pas connu pendant le paganisme comme étant le fils d'Aboû Soufyân ; il n'était alors considéré que comme fils d''Obaid, et on l'appelait « Ziyâd, fils d''Obaid. » Or il y a une différence entre les deux cas.

155 Le poète[1] a dit, faisant allusion à cette affaire :

Va, annonce à Mou'âwiya, fils de Ḥarb, une nouvelle transmise de la part du Yéménite.

Comment, tu t'indignes qu'on traite ton père d'homme chaste et tu consens qu'on l'appelle débauché !

Je le jure, ta parenté avec Ziyâd est aussi établie que la parenté de l'éléphant avec le fils de l'ânesse.

Le mot arabe *riḥm*, dans ce vers, signifie : *parenté*.

Puis, Ziyâd devint l'un des hommes et des soutiens de Mou'âwiya. Celui-ci le nomma gouverneur de Baṣra, du Khorâsân, du Sidjistân ; il lui annexa l'Inde, le Baḥrain, 'Omân et, finalement, Koûfa. Ziyâd écrivit sur ses lettres : « De la part de Ziyâd, fils d'Aboû Soufyân. » Au-

1. Ces vers sont, dit-on, d''Abd ar-Raḥmân, fils d'Oumm al-Ḥakam, ou de Yazîd, fils de Moufarrigh l'Ḥimyarite, grand-père du Sayyid al-Ḥimyarî. Sur ces deux poètes, voy. *Kitâb al-aghânî*, VI, 75 et XIII, 33-35, 43, 47-48 ; XVI, 7, 16 ; XVII, 51 et suiv. ; Ibn Qotaiba, *Liber poesis et poetarum*, 206, 209-213. Ce dernier auteur (p. 212) attribue les vers ci-dessus à Ibn Moufarrigh. De même le *Kitâb al-aghânî*, VII, 60. Mas'oûdî (*Prairies d'or*, V, 27) nomme aussi les deux poètes sans savoir auquel des deux attribuer les vers. Mais l'attribution à Ibn Moufarrigh est confirmée par Ibn al-Athîr, *Chronicon*, III, 432-433 ; IV, 12, 219, 278. Quant à 'Abd ar-Raḥmân, fils d'Oumm al-Ḥakam, son nom est 'Abd ar-Raḥmân fils d''Abdallâh, fils d''Othmân ath-Thaqafî. Cf. Ibn al-Athîr, *op. cit.*, III, 410 ; IV, 245-248.

paravant on l'appelait tantôt « Ziyâd, fils d''Obaid », tantôt « Ziyâd, fils de Soumayya ». Et ceux qui voulaient rester dans les limites du vrai disaient : « Ziyâd, fils de son père ». Ziyâd fut des hommes les plus habiles : excellent administrateur, il savait inspirer la crainte et le respect. Son esprit juste allait droit au but ; il était énergique, sagace, éloquent.

La mort de Mou'âwiya eut lieu en l'an 60 (= 680 de J.-C.) de l'Hégire. Lorsqu'il fut à ses derniers moments, il adressa à son fils Yazîd des instructions qui témoignent de son intelligence, de son esprit, de son expérience des choses et de sa connaissance des hommes. Yazîd ne s'y conforma en rien ; je les ai notées ici, en raison de leur beauté et de leur justesse.

On raconte que Mou'âwiya, dès qu'il fut atteint par la maladie dont il mourut, fit appeler son fils Yazîd et lui dit : « O mon cher enfant, je t'ai épargné toutes les fati-
gues des expéditions et des voyages, je t'ai aplani les 156
affaires, j'ai abaissé tes ennemis, j'ai fait baisser la tête devant toi aux Arabes, et j'ai réuni sous ta domination un empire tel que personne n'en avait jamais réuni. Veille sur les hommes du Ḥedjâz : c'est ta race ; honore ceux d'entre eux qui viendront te trouver ; fais du bien à ceux qui seront restés loin de toi. Veille sur les hommes de l''Irâq, et s'ils te demandent la destitution d'un préfet par jour, fais-le, car destituer un préfet est plus aisé que de voir dégainer cent épées. Veille sur les hommes de la Syrie, et qu'ils soient dans ton intimité ; si quelque ennemi te donne de l'inquiétude, prends-les pour défenseurs, puis, après la victoire, renvoie les Syriens dans leurs contrées ; car en y restant, leur caractère s'améliore [1]. Et je ne crains pour toi de compétition au sujet de cet empire que de la

1. Ici le sens n'est pas douteux. Mais تغيرت اخلاقهم s'entend du changement de caractère, d'une manière absolue, en bien ou en mal.

part de quatre Qoraichites : Ḥosain, fils d''Alî; 'Abd Allâh, fils d''Omar; 'Abd Allâh, fils de Zoubair; 'Abd ar-Raḥmân, fils d'Aboû Bakr. Pour ce qui est du fils d''Omar, c'est un homme à qui la piété et l'adoration ont enlevé toute énergie ; lorsqu'il ne restera plus que lui, il acceptera ton autorité. Quant à Ḥosain, fils d''Alî, c'est un homme léger, et le peuple de l''Irâq ne le laissera pas tranquille qu'il ne l'ait poussé à la révolte. Lorsque Ḥosain se sera révolté et que tu auras triomphé de lui, accorde-lui son pardon, car c'est un proche parent, ses droits sont importants et il est de la famille de Mahomet. Quant au fils d'Aboû Bakr, s'il voit ses compagnons agir d'une manière, il les imitera ; il n'a de pensée que pour les femmes et pour les amusements. Enfin, il y en a un qui restera accroupi en face de toi comme le lion et qui te traitera avec astuce comme le renard : s'il rencontre quelque occasion propice, il ne fera qu'un saut : C'est Ibn Zoubair. S'il fond
157 sur toi et que tu parviennes à le vaincre, coupe-le en mille morceaux ! et épargne autant que possible le sang de tes sujets. »

Et ces instructions sont une preuve en faveur de ce qui a été dit précédemment de son zèle ardent pour l'administration du royaume et de sa grande passion pour la souveraineté.

II. — YAZÎD Ier (60/680-64/683).

Puis, après Mou'âwiya, régna son fils Yazîd. Il fut un prince très passionné pour les divertissements, la chasse, le vin, les femmes et la poésie. A l'élégance du langage

Voyez des exemples où ce verbe signifie « s'améliorer » dans Ibn al-Athîr, *Atâbeks*, p. 330, l. 6 (Hist. orientaux des Croisades) ; *Kitâb ar-rauḍatain*, d'Aboû Châma, éd. du Caire, II, 18, l. 19.

il joignait la noblesse du caractère; c'était un poète remarquable. On a dit : « La poésie fut inaugurée par un roi et terminée par un roi. » On faisait allusion à Imrou'l-Qais et à Yazîd. Voici un échantillon de ses vers :

Elle est venue avec un visage dont l'éclat de la pleine lune ne serait que le voile, et qui repose sur un corps bien proportionné, au balancement flexible comme celui d'un tendre rameau.

De l'une de ses deux mains, elle me verse un vin rayonnant comme sa joue, que la rougeur de la confusion aurait empourprée.

Puis elle prend la parole et dit, en sachant ce qu'elle voulait dire, et alors que pour nous le soleil du vin n'avait point baissé :

« Ne pars pas, car je n'ai plus la force de faire des adieux à l'être cher qui part [1],

« Plus de sommeil pour accueillir son image dans mes rêves, plus de larmes pour pleurer sur les vestiges de notre habitation commune. »

D'après la plus exacte des deux versions, Yazîd régna trois ans et demi. Dans la première année, il tua Ḥosain, fils d''Alî, sur eux soit le salut! Dans la deuxième, il pilla Médine et la livra au sac pendant trois jours ; dans la troisième, il fit une incursion militaire à la Ka'ba. Commençons par exposer les circonstances du meurtre de Ḥosain.

MEURTRE DE ḤOSAIN

Je me contenterai d'en donner une relation abrégée ; 158
je n'aime pas m'étendre sur un fait que je considère comme si grave et si honteux, car il n'y a jamais rien eu de plus profondément détestable dans l'histoire de l'Islâm. Et, par ma vie ! le meurtre de l'Émir des Croyants

1. Je lis مرتحل à l'actif. Le manuscrit ne porte d'ailleurs aucune voyelle sur le *ḥâ*. Voy. cependant l'édition, qui a le passif.

'Alî fut certes la plus grande de toutes les calamités[1]. Mais ici, que d'horribles massacres, que de prisonniers, que de mutilations! La peau frissonne au souvenir de ces horreurs. J'ai pu également me dispenser d'un long récit pour des faits tellement connus, car c'est la plus notoire des catastrophes. Puisse Allâh maudire tous ceux qui y ont pris part, qui l'ont ordonnée, qui en ont éprouvé quelque satisfaction! Puisse Allâh n'accueillir de leur part ni revirement, ni compensation! puisse-t-il les ranger « au nombre des hommes les plus frustrés dans leurs œuvres, dont l'effort dans la vie de ce monde aura été en pure perte, tandis qu'ils croyaient bien faire[2] ! »

Voici, en résumé, ce qui se passa : Yazîd (qu'Allâh le maudisse !) dès qu'il fut proclamé khalife, n'eut d'autre préoccupation que d'obtenir la soumission de Ḥosain et des quelques personnages contre lesquels son père l'avait mis en garde. Il envoya un message à Walîd [3], fils d''Otba, fils d'Aboû Soufyân, alors émir de Médine. Celui-ci devait recevoir de ces hommes le serment de fidélité au khalife. L'émir les convoqua. Ḥosain (qu'il soit en paix!) se présenta devant lui. L'émir lui apprit la mort de Mou'âwiya et l'invita à la soumission. « Mes pareils, lui répondit Ḥosain, ne prêtent point hommage en secret: c'est dans une assemblée du peuple que nous examinerons et que tu examineras la situation. » Puis Ḥosain sortit de chez
159 l'émir, réunit ses compagnons et sortit de Médine pour se rendre à La Mecque. Il se refusait à reconnaître Yazîd, et il lui répugnait d'être compris dans la masse de ses sujets. Lorsqu'il se fut installé à La Mecque, les gens de

1. Qoran, LXXIX, 34.
2. Qoran, XVIII, 103 et 104.
3. Sur ce personnage, cf. *Kitâb al-aghânî*, I, 13; II, 80-83; XVI, 68; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, II, 170, 176. Walid, qui était un compagnon du Prophète, mourut en l'année 64 de l'Hégire. Cf. Yâqoût, *Mou'djam, Register*, 753; Wüstenfeld, *Register*, 462; Prince de Teano, *Annali del Islâm*, Index, p. 1544; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, Index, p. 648.

Koûfa apprirent qu'il se refusait à reconnaître Yazîd ; or, ceux-ci détestaient les Oumayyades, et surtout Yazîd, à cause des hontes de sa vie, de son étalage d'impiété, de sa frivolité encline aux turpitudes. Ils envoyèrent donc des messagers à Ḥosain et lui adressèrent plusieurs missives, l'invitant à se rendre à Koûfa, et lui offrant leur concours contre les Oumayyades. Ils se réunirent, s'y engagèrent entre eux par serment, et ne discontinuèrent point de lui écrire dans ce sens. Ḥosain leur envoya le fils de son oncle paternel, Mouslim[1], fils d''Aqîl, fils d'Aboû Ṭalîb. A peine était-il arrivé à Koûfa que la nouvelle en était parvenue à 'Obaid Allâh[2], fils de Ziyâd [qu'Allâh le maudisse et lui fasse habiter la demeure de l'abaissement!)[3]. Or, Yazîd l'avait nommé gouverneur de Koûfa à la première nouvelle des messages que les habitants de cette ville avaient adressés à Ḥosain. Mouslim s'était réfugié dans la maison d'un certain Hâni'[4], fils d''Ourwa, un des plus nobles Koûfiens. 'Obaid Allâh, fils de Ziyâd, fit appeler celui-ci et lui ordonna de livrer Mouslim. Hâni' refusa. 'Obaid Allâh le frappa au visage avec sa baguette et le défigura. Puis fut introduit Mouslim, fils d''Aqîl (qu'Allâh leur soit favorable à tous deux !). On lui trancha la tête sur la plateforme du château ; sa tête tomba d'en haut et bientôt son cadavre alla rejoindre sa tête.

Quant à Hâni', il fut amené sur la place du Marché et on

1. Voy. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, V, 128, 129, 135, 143 (Lisez partout *'Aqîl* au lieu d'Okail) ; *Kitâb al-aghânî*, XIII, 37; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, IV, 19-22; 24-30 et *passim*.

2. C'est le fils du fameux Ziyâd ibn Abîhi, le soi-disant fils adultérin d'Aboû Soufyân. Voy. de nombreux détails sur ce personnage dans Mas'oûdî, *Prairies d'or*, V, 134 et suiv.; aussi Index, p. 223; *Kitâb al-aghânî*, XVII, 53, et Index, p. 464-465 ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, IV, 17 et suiv. On trouve aussi une notice sur ce personnage dans le *manuscrit* 2066 de la Bibliothèque Nationale (Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, *Al-Wâfî bil-wafayât*), f. 302 r°.

3. Qoran, X, 95; XLI, 15.

4. Hâni', fils d''Ourwa le Mourâdite. Cf. *Kitâb al-aghânî*, XIII, 37; XIV, 98 ; Mas'oûdî, *op. cit.*, V, 136 ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, 19 et suiv.

lui trancha la tête. C'est à ce sujet que Farazdaq[1] dit :

160 Si tu es une femme qui ignore ce qu'est la mort, regarde Hâni'au milieu du marché, regarde le fils d''Aqîl !

Le premier est un héros que l'épée a défiguré, l'autre une victime lancée des hauteurs[2].

Ḥosain quitta La Mecque, se dirigeant vers Koûfa, dans l'ignorance de ce qui était arrivé à Mouslim. Ce n'est qu'aux environs de Koûfa qu'il fut mis au courant par des hommes qu'il rencontra, qui l'informèrent et le mirent sur ses gardes. Il ne rebroussa pas chemin et persista dans sa résolution d'arriver à Koûfa, pour des motifs qu'il connaissait mieux que ces hommes. Ibn Ziyâd mit en mouvement contre lui une armée commandée par ʻOmar[3], fils de Saʻd, fils d'ʻAboû Waqqâs. Lorsque les deux partis en vinrent aux mains, Ḥosain et ses compagnons luttèrent avec un acharnement tel que personne n'assista jamais à pareil spectacle. A la fin, sa troupe fut anéantie, et il resta avec ses serviteurs et sa famille. Le combat atteignit alors un degré inouï de violence. Ḥosain subit la plus horrible des morts. Il déploya des qualités extraordinaires de patience, d'abnégation, de bravoure, de piété, d'expérience consommée dans l'art de la guerre, d'éloquence. Jamais ses soldats, ni ses partisans (qu'Allâh leur soit favorable !) n'ont été dépassés pour le concours matériel et moral qu'ils lui apportèrent, pour le mépris de la vie une fois

1. Ce célèbre poète, mort vers 728, est trop connu pour qu'il soit besoin de donner ici une notice. Voy. la bibliographie dans Brockelmann, *Gesch. der. arab. Litt.*, I ; Cl. Huart, *Histoire de la Litt. ar.*, p. 49-50 ; de Hammer-Purgstall, *Litt. Gesch. der Arab.*, II, 260 ; *Kitâb al-aghânî*, VIII, etc., 186-196 et *Index*, p. 537-542 ; Ibn Qotaiba, *Liber poesis*, éd. de Goeje, 286-301 et *Index*, p. 581.

2. Ces vers sont donnés par Mas'oûdî, *Prairies d'or*, V, 141 (Sa leçon في طمار est moins bonne). Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, IV, 30.

3. Cf. le récit de Mas'oûdî, *Prairies d'or*, V, 143-147. Voyez une anecdote sur ce général dans le *Kitâb al-aghânî*, XVI, 8. Aussi Ibn al-Athîr, *Chronicon*, IV, 44 et suiv.

qu'il ne serait plus là, pour la lutte désespérée qu'ils sou-
tinrent avec ardeur pour le sauver. On dépouilla, on
fit prisonniers les hommes de son armée et ses enfants
(la paix soit sur eux !). On apporta ensuite les femmes et la
tête de Ḥosain (que les bénédictions d'Allâh soient sur lui !)
à Yazîd, fils de Mouʿâwiya, à Damas. Il se mit à briser
les dents de devant de Ḥosain avec sa baguette. Puis il ren- 161
voya les femmes à Médine. Et le meurtre de Ḥosain eut
lieu le 10 de Mouḥarram, en l'an 61 (= 10 octobre 680).

BATAILLE D'AL-ḤARRA

Le deuxième épisode de son règne fut sa lutte avec les habitants de la ville du Prophète (Médine) ; c'est la rencontre d'al-Ḥarra. Le point de départ de ces événements fut le refus des gens de Médine de reconnaître Yazîd. Ils le déposèrent, assiégèrent et terrifièrent les Oumayyades qui s'y trouvaient. Ceux-ci envoyèrent un messager à Yazîd pour l'informer de leur situation. Lorsqu'à l'arrivée du messager, Yazîd connut la conduite des Médinois, il leur appliqua le vers suivant :

Ils ont altéré la longanimité qui était dans mon caractère, et j'ai alors remplacé ma douceur envers mon peuple par les mauvais procédés.

Ensuite Yazîd convia, pour marcher sur Médine, ʿAmr, fils de Saʿîd[1], qui ne voulut pas jouer un rôle dans cette affaire, et fit dire à Yazîd : « J'ai mis de l'ordre pour toi dans les affaires et les contrées, mais maintenant qu'il

1. Il s'agit d'ʿAmr, fils de Saʿîd, fils d'al-ʿÂṣ, célèbre compagnon du Prophète. Il était surnommé *al-Achdaq* (l'homme à la grande bouche). Voy., sur ce personnage, le *Kitâb al-aghânî*, Index, p. 516 ; Caussin de Perceval, *Essai*, I, 389 ; Masʿoûdî, *Prairies d'or*, Index, p. 115 ; Prince de Teano, *Annali del Islâm*, Index, p. 1265 ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, IV, 94 et suiv.

s'agit de répandre sur la terre le sang des Qoraichites, je ne voudrais pas d'un tel commandement. » Le choix de Yazîd se porta alors sur 'Obaid Allâh, fils de Ziyâd, qui s'excusa et dit : « Non, par Allâh! je ne commettrai point ces deux crimes dans l'intérêt de cet impie : tuer le petit-fils du Prophète et faire incursion tant dans la ville du Prophète que dans la Ka'ba. » Alors Yazîd mit en campagne vers Médine Mouslim[1], fils d''Oqba le Mourrite. C'était un schaikh avancé en âge, malade, mais l'un des oppresseurs et des démons parmi les Arabes. On prétend que Mou'âwiya avait dit à son fils Yazîd : « Si les habitants de Médine
162 se révoltent contre toi, oppose-leur Mouslim, fils d''Oqba. » Mouslim, bien que malade, se dirigea vers Médine et l'assiéga du côté d'al-Ḥarra, un endroit situé en dehors de son enceinte. On plaça pour Mouslim, fils d''Oqba, un siège entre les deux armées; il s'y assit, excitant ses compagnons au combat, jusqu'à ce qu'il se fût emparé de Médine et qu'il eût tué dans cette[2] bataille un grand nombre des notables de cette ville.

Il paraît qu'Aboû Sa'îd al-Khoudrî[3], un des compagnons du Prophète[4], eut peur, prit son épée et sortit dans la direction d'une caverne voisine pour y entrer et s'y retrancher. Il y fut poursuivi par un Syrien. Aboû Sa'îd,

1. Sur ce personnage et sur cette expédition, cf. *Kitâb al-aghânî*, I, 14, 20; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, V, 161-165, 282; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, IV, 94 et suiv.; R. Dozy, *Histoire des Musulmans d'Espagne*, I, p. 108.

2. Lisez تلك, qui est la leçon du manuscrit A.

3. Lisez ainsi. Les voyelles données par l'éditeur se trouvent, il est vrai, dans le manuscrit, mais c'est une faute. Cf. Soyoûṭî, *Loubb al-Loubâb*, éd. Weijers, p. 89, *s. v.*

4. Ce fameux *compagnon* du Prophète est un des plus anciens traditionnistes. Cependant on n'ajoute qu'une foi limitée aux traditions qu'il a rapportées. Il mourut en 64 ou 73 ou 75 de l'Hégire. Voy. sa biographie dans Nawawî, *Iṣâba*, 723-724; Ibn Douraid, *Genealogische*, 269, ligne 17; Ibn Qotaiba, *Ma'ârif*, 136-137; *Kitâb al-aghânî*, Index, p. 374; Yâqoût, *Mou'djam*, Register, 452; Wüstenfeld, *Register*, 403; Caussin de Perceval, *Essai*, III, 105; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, IV, 295; Prince de Teano *Annali del Islâm*, t. II, Index; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, IV, 99 et suiv.

pris de crainte, dégaina son épée contre lui pour l'effrayer. L'autre dégaina à son tour, puis s'avança vers Aboû Sa'ìd, qui lui dit : « Si même tu étends ta main vers moi pour me tuer, moi je n'étendrai pas la mienne pour te tuer. — Qui es-tu donc ? reprit le Syrien. — Je suis Aboû Sa'ìd. — Le compagnon du Prophète ? — Oui ! » Le Syrien partit et l'épargna[1]. Puis, Mouslim, fils d''Oqba, livra Médine au pillage pendant trois jours, tua, pilla et fit des prisonniers.

On a raconté qu'à la suite de cela, aucun habitant de Médine, en mariant sa fille, n'osait garantir qu'elle fût vierge : « Peut-être, disait-il, a-t-elle été déflorée durant la guerre d'al-Ḥarra. » Et Mouslim, fils d''Oqba, fut surnommé le Prodigue (de sang humain) (*Mousirf*)[2].

EXPÉDITION CONTRE LA KA'BA.

Puis, le troisième acte de Yazìd fut son expédition contre la Ka'ba. Il ordonna à Mouslim, fils d''Oqba, de s'y rendre et d'y faire une expédition, lorsqu'il en aurait fini avec Médine. Mouslim s'y dirigea. Or, 'Abd Allâh, fils de Zoubair, s'y trouvait : il avait revendiqué pour lui-même le khalifat et le peuple de La Mecque l'avait suivi. Mouslim mourut en route après avoir désigné comme son successeur à la tête
de l'armée un homme[3] que d'avance Yazìd lui avait désigné 163
pour le commandement, s'il venait à mourir. Le nouveau chef conduisit l'armée jusqu'à La Mecque, qu'il assiégea. Ibn Zoubair sortit à sa rencontre, à la tête des Mecquois.

1. Tout le passage précédent est copié presque mot à mot d'IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, V, 99 et suiv.
2. Cf. MAS'OÛDÎ, *Prairies d'or*, V, 101 ; IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, IV, 94.
3. Cet homme se nommait Ḥosain, fils de Zoubair. Cf. J.-B. PERRIER, *Vie d'al-Hadjdjâd ibn Yoûsouf*, p. 21.

La lutte s'engagea et voici ce qu'en a dit un poète syrien :

C'est un mangonneau, semblable à l'étalon écumant, avec lequel il atteint les bois sacrés[1] de cette mosquée[2].

Ils en étaient là, lorsque la mort de Yazîd leur fut annoncée. Ils levèrent le siège[3].

III. — RÈGNE DE MOU'ÂWIYA II (64/683).

Puis régna Mou'âwiya, fils de Yazîd, fils de Mou'âwiya, un homme jeune et faible[4]. Son règne dura, selon les uns, quarante jours; selon les autres, trois mois[5]. Ensuite il dit au peuple : « Je suis trop faible pour vous gouverner. J'ai cherché pour vous un homme tel qu''Omar, fils d'al-Khaṭṭâb, et je n'en ai pas trouvé. Puis j'ai cherché six hommes, comme les membres du Conseil[6], et je n'en ai pas trouvé. Or, vous avez plus de droit que tout autre à vous occuper de ce qui vous concerne. Choisissez donc dans ce but qui vous voudrez. Pour ma part, je ne veux pas prendre la responsabilité du khalifat avec moi, comme provision de voyage au moment où je vais mourir, alors que je n'en ai pas joui de mon vivant. » Puis il entra dans son palais, demeura invisible quelques jours et mou-

1. La chaire et aussi, dit-on, le sabre en bois que tient le *khaṭîb* lorsqu'il fait le prône du vendredi, ou encore le bâton de Mahomet.

2. Ce vers est donné par Ibn al-Athîr, *Chronicon*, IV, 103. Le sens est certain, d'après l'explication que le *Tâdj al-'aroûs* donne du mot خطارة, t. III, p. 184, s. v.

3. Ce récit est emprunté presque textuellement à Ibn al-Athîr, *Chronicon*, IV, 103. Cf. Snouck-Hurgronje, *Mekka*, I, p. 28.

4. Cf. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, V, 169, 170, 208. Il avait alors 21 ans.

5. Mas'oûdî (*op. cit.*, V, 168) dit que « ce prince reçut, après son avènement au khalifat, le surnom patronymique d'*Aboû Lailâ* (le père de Lailâ), surnom qui était donné par les Arabes aux hommes d'un caractère faible.

6. Voy. ci-dessus, p. 156-157.

rut. Quelques-uns croient qu'il fut empoisonné. Aucun de ses actes ne mérite d'être signalé.

IV. — RÈGNE DE MARWÂN I[er] (64/683-65/683).

Marwân, qui monta ensuite sur le trône, est Marwân, fils d'al-Ḥakam, fils d'Aboû'l-'Âṣ, fils d'Oumayya, fils d''Abd Chams, fils d''Abd Manâf. A la mort de Mou'âwiya fils de Yazîd, fils de Mou'âwiya, il y eut des mouvements divers. Les Syriens voulurent un Oumayyade, les autres désignèrent 'Abd Allâh, fils de Zoubair. Ce furent ceux 164
dont l'opinion était favorable aux Oumayyades qui l'emportèrent. Mais on ne s'accorda pas sur celui d'entre eux auquel on donnerait le pouvoir. Il y en eut qui inclinèrent vers Khâlid [1], fils de Yazîd, fils de Mou'âwiya, un jeune homme disert et éloquent qui, disait-on, avait réussi à fabriquer la pierre philosophale. D'autres penchèrent pour Marwân, fils d'al-Ḥakam, à cause de son âge plus avancé, trouvant Khâlid trop jeune. Enfin, Marwân fut proclamé khalife. Il commanda les armées et conquit l'Égypte. Il était surnommé « le fils du banni », parce que le Prophète avait banni son père, *al-Ḥakam* [2], de Médine. Lorsqu''Othmân, fils d''Affân, prit le pouvoir, il rappela al-Ḥakam, ce que des Musulmans désapprouvèrent. 'Othmân prétexta que le Prophète avait promis à al-Ḥakam de le rappeler. On a rapporté force traditions et récits sur la

1. Sur ce prince, voy. le *Kitâb al-aghânî*, XVI, 87-92. Sa biographie est également donnée par KHALÎL IBN AIBAK AṢ-ṢAFADÎ, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit de Paris, n° 2064, f° 7 r°. Khâlid jouissait, comme on le sait, d'une grande réputation d'alchimiste, et plusieurs écrits apocryphes sur cette fausse science lui sont attribués. Voy. aussi MAS'OÛDÎ, *Prairies d'or*, V, 206 et suiv.; IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, IV, 120 et suiv.

2. Cf. MAS'OÛDÎ, *Prairies d'or*, IV, 257 ; *Kitâb al-aghânî*, IV, 177; IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, IV, 159.

malédiction prononcée (par Mahomet), contre al-Ḥakam, fils d'al-'Âṣ, et contre tous ses descendants mais certains auteurs déclarent que l'authenticité de ces traditions est faible. Voulait-on jeter le discrédit et le blâme sur Marwân, on lui disait : « O fils de Zarqâ [1] ! » (la femme aux yeux bleus). Or, Zarqâ l'aïeule des wânîdes comptait parmi les femmes qui indiquaient leurs demeures par des drapeaux, comme toutes les prostituées au temps du paganisme. C'est pour cela qu'on leur en faisait un déshonneur.

Aussitôt proclamé khalife, il avait épousé la mère de Khâlid, la femme de Yazîd, fils de Mou'âwiya, afin de diminuer le prestige de Khâlid et de le mettre ainsi dans une situation inférieure pour un homme qui aspire au khalifat. Khâlid entra un jour chez Marwân qui lui dit : « O fils de la femme humide ! » et il le qualifia de sot pour le déconsidérer aux yeux des Syriens. Khâlid, tout confus, entra
165 chez sa mère et lui rapporta les propos tenus par Marwân. Elle répondit : « Que personne ne sache que tu m'en as informée. Laisse-moi faire. » Puis, une nuit que Marwân dormait auprès d'elle, elle lui mit sur la figure un coussin qu'elle releva seulement après la mort de son mari [2]. Le fils de Marwân, 'Abd al-Malik, voulut la tuer, mais on lui dit : « Les hommes se raconteront que ton père a été tué par une femme [3]. » Il la laissa en paix. Le règne de

1. Ce sobriquet a été donné également à 'Abd al-Malik, fils de Marwân. Cf. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, V, 239. Cependant, dans une note qui se trouve à la page 509 du même tome, M. Barbier de Meynard, qui a connu le passage ci-dessus du *Fakhrî*, dit que l'auteur de ce livre « explique le mot *Zarqâ* par *la femme au drapeau bleu* ». L'auteur du *Fakhrî* n'a pas donné cette explication; il s'est borné à dire que Zarqâ était une prostituée, une de celles qui sollicitent l'attention des passants au moyen d'un drapeau, ce qu'il a d'ailleurs manifestement copié d'Ibn al-Athîr, *Chronicon*, IV, 160; mais il ne dit pas que son drapeau était bleu.

2. Voy. la relation de ce fait dans *Kitâb al-aghânî*, XVI, 88, 90. Ibn al-Athîr, *op. cit.*, V, 158.

3. La mère de Khâlid se nommait *Fâkhita*. Voy. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, V, 206.

Marwân dura à peine plus de neuf mois [1]. Ce fut l'interprétation de la parole de l'Émir des Croyants ('Alî) : « Sa puissance durera autant qu'un coup de langue d'un chien sur son nez. »

Et ce fut à cette époque que les Chî'ites vengèrent le meurtre de Ḥosain.

Relation abrégée de cet événement. — Lorsque la guerre civile eut un moment d'arrêt après le meurtre de Ḥosain et que Yazîd, fils de Mou'âwiya, fut mort, des hommes de Koûfa se réunirent et regrettèrent d'avoir fait défection à Ḥosain, de l'avoir combattu, et d'avoir aidé ses meurtriers, après lui avoir envoyé des messagers, l'avoir convié à les rejoindre et lui avoir offert leur concours. Leur repentir les fit surnommer : « les repentants » (at-tawwâboûn) [2]. Ils se jurèrent de n'épargner ni leurs vies, ni leurs biens, pour le venger, pour combattre ses meurtriers et pour raffermir le droit sur ses assises en la personne d'un homme appartenant à la famille de leur Prophète. Ils prirent pour chef un des leurs, Soulaimân [3], fils de Ṣourad, qui se mit en correspondance avec les Chî'ites dispersés dans les capitales, les appelant au combat. Ils acceptèrent et se joignirent à lui avec célérité. Ce fut alors qu'apparut Moukhtâr [4], fils d'Aboû 'Obaid le Tha-

1. Cf. Mas'oûdî, *loc. cit.* Marwân était âgé, au moment de sa mort, de 63 ans environ.

2. Voyez de nombreux détails dans Ibn al-Athîr, *Chronicon*, IV, 131 et suiv., 144 et suiv.

3. Voy. *Kitâb al-aghânî*, XIV, 98; XVI, 37 ; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, V, 213 et suiv. Une intéressante biographie de ce personnage est donnée par Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit de Paris, n° 2064, f° 173 v°: Ibn al-Athîr, *loc. cit.* ; G. Weil, *Geschichte der Chalifen*, I, pp. 352 et suiv.

4. Ce fameux khârédjite apporta un puissant secours à la cause des 'Alîdes. Il remporta des succès continus sur les armées d''Obaid Allâh, fils de Ziyâd, gouverneur de l''Irâq, qu'il finit par tuer. Voy. un résumé de la vie de cet hérétique et les indications bibliographiques dans J.-B. Périer, *Vie d'Al-Ḥadjdjâdj ibn Yoûsouf*, p. 26 et *passim*. Cf. le *Kitâb al-aghânî*, Index, p. 615 ; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, V, 166-229; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, IV, 173 et suiv.; G. Weil, *Geschichte der Chalifen*, I, 354 et suiv.

qafite, un homme à l'âme noble, aux pensées élevées, d'une
166 rare distinction. Celui-ci fit de la propagande en faveur de Mouḥammâd, fils d''Alî, fils d'Aboû Ṭâlib, connu sous le nom du fils de la Ḥanafite [1]. Et ce furent des temps de guerres civiles, car, alors que Marwân était khalife de la Syrie et de l'Égypte, proclamé comme tel, assis sur le trône royal, 'Abd Allâh, fils de Zoubair, était khalife du Ḥedjâz et de Baṣra, proclamé comme tel, ayant troupes et armes, et Moukhtâr était à Koûfa, ayant avec lui la population, des troupes et des armes. Il avait expulsé de Koûfa l'émir qui s'y trouvait, et lui avait succédé, invitant à reconnaître Mouḥammâd, le fils de la Ḥanafite.

Puis, Moukhtâr devenu puissant s'attaqua aux meurtriers de Ḥosain. Il trancha la tête d''Omar [2], fils de Sa'd, et du fils d''Omar, puis dit : « C'est pour Ḥosain et pour son père 'Alî ! Et, par Dieu, si je tuais, pour venger Ḥosain, les deux tiers des Qoraichites, la rançon ne serait pas suffisante pour l'extrémité d'un seul de ses doigts. » Alors Marwân envoya 'Obaid Allâh, fils de Ziyâd, à la tête d'une armée imposante ; Moukhtâr lui opposa Ibrâhîm [3], fils de Mâlik, surnommé al-Achtar, qui tua 'Obaid Allâh dans la région de Mossoul et envoya sa tête à Moukhtâr. Elle fut jetée dans le château, et l'on rapporte qu'un serpent mince sauta sur les têtes des morts, entra dans la bouche d''Obaid Allâh et sortit par une de ses narines, puis il rentra dans une narine et ressortit par sa bouche, et recommença plusieurs fois ce manège.

1. Voy. ci-dessus, p. 186 et note 3.
2. Voyez-ci dessus, p. 185. Voy. aussi Mas'oûdî, *Prairies d'or*, V, 174; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, IV, 199.
3. C'est le fils du fameux compagnon d''Alî dont il a été question ci-dessus, et qu''Alî voulait choisir comme arbitre dans son différend avec Mou'âwiya. Ibrâhîm, général habile et partisan des 'Alîdes, remporta de nombreuses victoires sur les troupes syriennes du khalife. Voy. *les Prairies d'or*, V, 222 et suiv. et 242-246. Ibrâhîm fut tué dans une bataille livrée par 'Abd al-Malik à Mouṣ'ab fils de Zoubair en 70 de l'Hégire = 689 de J.-C.). Cf. Ṭabarî, *Annales*, II, p. 805 ; *les Prairies d'or*, ibid.

Enfin 'Abd Allâh, fils de Zoubair, envoya son frère Mouṣ'ab, un brave, vers Moukhtâr, qu'il tua. 167

Marwân, fils d'al-Ḥakam, mourut en l'an 65 (685 de J.-C.), et son fils 'Abd al-Malik fut proclamé khalife.

V. — RÈGNE D''ABD AL-MALIK, FILS DE MARWÂN (65/685-86/705).

'Abd al-Malik, qui succéda à son père, était un homme sensé, intelligent, instruit, un prince puissant, inspirant la crainte et imposant, énergique dans sa politique, un habile administrateur des affaires temporelles. Ce fut sous son règne que le registre des dépenses et des recettes fut rédigé, non plus en persan, mais en arabe, et que la comptabilité publique fut, pour la première fois, rédigée selon la méthode arabe[1]. 'Abd al-Malik fut le premier qui interdit à ses sujets de parler beaucoup en présence des khalifes et de leur répondre. Or, jusque-là, grande était leur audace à leur égard, comme nous l'avons montré plus haut. Ce fut lui aussi qui donna sur le peuple pleins pouvoirs à Ḥadjdjâdj, fils de Yoûsouf, qui fit une incursion à la Ka'ba et qui tua successivement Mouṣ'ab et son frère 'Abd Allâh, tous deux fils de Zoubair.

Entre autres anecdotes relatives à ces événements, on rapporte que lorsque Yazîd, fils de Mou'âwiya, avait en-

Cf. la thèse de M. l'abbé Périer, *Vie d'Al-Ḥadjdjâdj*, p. 33 ; *Kitâb al-aghânî*, XVII, 68 et 162-163 ; G. Weil, *Geschichte der Chalifen*, I, 373 et suiv.

1. Sur cette fameuse réforme, voyez Balâdzorî, *Fotoûḥ al-bouldân*, pp. 300-301, dont le récit a été rapporté aussi par un auteur, relativement ancien (IVe siècle de l'Hégire) : Aboû Hilâl al-'Askarî, dans son *Kitâb al-awâ'il*, manuscrit arabe de la Bibliothèque nationale, n° 5986, f. 130. Cf. aussi H. Lavoix, *Catalogue des monnaies musulmanes de la Bibliot. nationale, Préface*, p. IV; J.-B. Périer, *Vie d'Al-Ḥadjdjâdj ibn Yoûsouf*, pp. 260-261 ; Moubarrad, *Kâmil*, pp. 346-347 ; von Kremer, *Culturgeschichte des Orients*, I, 173.

voyé son armée pour combattre le peuple de Médine et pour envahir la Ka'ba, 'Abd al-Malik en avait éprouvé la plus vive contrariété et avait dit : « Si seulement le ciel pouvait écraser la terre ! » Puis, devenu khalife, il en fit autant, et plus encore. Car il envoya Ḥadjdjâdj pour cerner Ibn Zoubair et pour envahir La Mecque.

Avant d'être khalife, 'Abd al-Malik avait été un des jurisconsultes éminents de Médine. Il était surnommé « la Colombe de la Mosquée », parce qu'il y passait tout son temps à moduler la lecture du Qoran. Lorsque son père mourut, et qu'on lui apporta la bonne nouvelle de son élévation au khalifat, il ferma le livre sacré et dit : « Voici l'heure de la séparation entre moi et toi. »

Puis il se consacra aux affaires de ce monde, et un
168 jour, paraît-il, il dit à Sa'îd [1], fils d'al-Mousayyab : « O Sa'îd, j'en suis venu au point que je fais le bien sans en être réjoui, et le mal sans en être affligé. » Sa'îd, fils d'al-Mousayyab, lui répondit : « Eh bien ! maintenant la mort du cœur est complète chez toi. »

C'est du temps d''Abd al-Malik que furent tués 'Abd Allâh, fils de Zoubair, et son frère Mouṣ'ab, l'émir de l''Irâq.

Quant à 'Abd Allâh, fils de Zoubair, il s'était retranché à La Mecque, et avait été proclamé khalife par les habitants du Ḥedjâz et de l''Irâq. Il était d'une avarice sordide qui l'empêcha de réussir dans ses entreprises. 'Abd al-Malik envoya contre lui Ḥadjdjâdj, qui mit le siège devant La Mecque, se servit de balistes pour atteindre

1. Aboû Mouḥammad *Sa'îd b. al-Mousayyab* b. Ḥazn b. Abî Wahb b. Amr b. 'A'idz b. 'Imrân b. Makhzoum est un grand traditionniste de l'École de Médine. Il mourut en l'année 94 de l'Hégire (= 712 de J.-C.). Sa biographie se trouve dans Nawawî, *Iṣâba*, 283-285 ; Ibn Douraid, *Genealogische*, 62, l. 13 ; 95 l. 11 ; *Kitâb al-aghânî*, Index, p. 367 ; Ibn Qotaiba, *Ma'ârif*, 223-224, 273 ; Wüstenfeld, *Register*, 401 ; Yâqoût, *Mou'djam*, register, 451 ; Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 461 ; Prince de Teano, *Annali del Islâm*, t. II, Index ; Caussin de Perceval, *Essai*, III, 161, notes ; Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit arabe de Paris, n° 2064, f. 146 ; G. Weil, *Geschichte der Chalifen*, I, 480-481.

la Ka'ba et livra des combats à 'Abd Allâh. Celui-ci, trahi tant par ses parents que par ses partisans, alla trouver sa mère et lui dit : « O ma mère, j'ai été abandonné par tout le monde, y compris mes fils et mes femmes; il ne m'est resté que quelques fidèles, et encore ne puis-je compter de leur part que sur une patience momentanée. Or, mes ennemis m'accorderont toutes les faveurs d'ici-bas que je demanderai. Quel est ton avis? » Elle lui répondit : « Tu te connais mieux que personne. Si tu sais que tu luttes pour une juste cause, poursuis ce que tu as commencé, et ne plie pas ton cou devant les hommes de rien que sont les Oumayyades. Si tu ne veux que les biens de ce monde, quel mauvais serviteur d'Allâh tu es, et tu auras été l'artisan de ta propre perte (dans la vie future) et de celle de tes compagnons. Crois-tu t'éterniser dans ce monde? Mieux vaut la mort! » Il reprit : « O ma mère, je crains, s'ils me tuent, qu'ils ne me mutilent. — Mon cher enfant, répondit-elle, la brebis, après avoir été égorgée, n'éprouve aucune déception lorsqu'on la dépouille. » Elle ne cessa pas de l'exciter ainsi et par de tels propos, jus-
qu'à ce qu'il fit une sortie, soutînt une lutte opiniâtre et 169
fût tué. Ḥadjdjâdj fit porter aussitôt cette heureuse nouvelle à 'Abd al-Malik. Ce fut en l'an 73 (= 692 de J.-C.)[1].

Le frère d''Abd Allâh, Mouṣ'ab, fils de Zoubair, émir de l''Irâq, était brave, puissant, comblé d'éloges. Il épousa Soukaina[2], fille de Ḥosain, et 'Â'icha [3], fille de Ṭalḥa. Il

1. Voy. un excellent résumé des sources arabes sur ces événements dans J.-B. Périer, *Vie d'Al-Ḥadjdjâdj ibn Yoûsouf*, p. 36 et suiv. On y trouvera aussi presque toute la bibliographie de la question.

2-3. Cette femme, célèbre par sa beauté et son esprit, eut successivement plusieurs maris. Sa rivalité avec 'A'icha, fille de Ṭalḥa, est restée célèbre. Les historiens arabes rapportent de nombreuses anecdotes où elle a joué un rôle. Cf. notamment le *Kitâb al-aghânî*, Index, pp. 379-380. Elle mourut à Médine en l'année 117 de l'Hégire (= 735 de J.-C.). Cf. l'intéressante biographie de cette princesse dans Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 267, et dans Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, *Al-Wâfî bi-wafayât*, manuscrit de Paris, n° 2064, 151 v°. Voy. aussi Mas'oûdî, *Prairies d'or*, V, 252; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, IV, 74-76, 272 ; V, 145.

les réunit toutes deux avec lui dans sa maison et elles comptaient parmi les grandes dames, les plus riches et les plus belles. Un jour, 'Abd al-Malik dit à ses compagnons : « Qui est le plus courageux des hommes ? — Toi, répondirent-ils. — Cela n'est pas, dit le khalife, mais le plus courageux des hommes est celui qui a réuni dans sa maison 'Â'icha, fille de Ṭalḥa, et Soukaina, fille de Ḥosain. » Il désignait ainsi Mouṣ'ab.

Plus tard, 'Abd al-Malik, lorsqu'il se prépara à combattre Mou'ṣab, prit congé de sa femme 'Âtika [1], fille de Yazîd, fils de Mou'âwiya. Au moment de la séparation elle pleura, et ses serviteurs pleurèrent en la voyant pleurer. 'Abd al-Malik dit : « Puisse Allâh combattre Kouthaiyyîr [2], l'amoureux d''Azza ! On dirait qu'il a assisté à la scène que voici, lorsqu'il a dit :

Veut-il faire une incursion, sa pensée ne s'en laisse point détourner par une femme chaste, qu'orne un collier de perles.

Elle lui avait interdit le départ, et, lorsqu'elle a vu l'inutilité de son interdiction, elle a pleuré, et son entourage a pleuré de son affliction.

Puis, 'Abd al-Malik s'élança pour combattre Mouṣ'ab et se rencontra avec lui dans la région du Petit-Tigre. Après un combat acharné, Mouṣ'ab fut tué en l'an 71 (= 690) [3].

1. Voy. sur cette princesse le *Kitâb al-aghânî*, Index, p. 417. L'anecdote rapportée ci-dessus se trouve dans l'*Aghânî*, VIII, 62. Voy. aussi Mas'oûdi, *Prairies d'or*, V, 273-275, et Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 557, p. 60; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, IV, 264, 271; V, 218.

2. Ce fameux poète, dont le nom est devenu synonyme d'amoureux, par suite de ses aventures galantes avec la Bédouine 'Azza, était né dans le Hedjâz, mais il a vécu en Syrie, où il professa les opinions chî'ites les plus extravagantes. Il mourut en l'année 105 de l'Hégire. Cf. Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 48; Cl. Huart, *Histoire de la Littérature arabe*, 50-51; Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 557; de Hammer-Purgstall, *Litteraturgesch. der Araber*, II, 370; Ibn Qotaiba, *Liber poesis et poetarum*, éd. de Goeje, pp. 316-329; *Kitâb al-aghânî*, VIII, 26-44 et Index, pp. 565-567.

3. La date de la mort de Mouṣ'ab a soulevé une grande discussion, les chroniqueurs arabes n'étant pas d'accord entre eux, et il en est qui donnent la date de 72 de l'Hégire (= 691). L'intérêt du débat est d'ail-

'Abd al-Malik avait de l'instruction, de la finesse, des qualités éminentes. Cha'bî[1] a dit : « Je ne me suis entretenu avec personne, dont je ne me sois senti le supérieur, à l'exception d''Abd al-Malik, fils de Marwân. Car je ne lui ai jamais raconté une tradition sans qu'il pût ajouter à mes informations, ni un fragment de poésie dont il ne connut le complément[2]. » 170

On dit à 'Abd al-Malik : « La vieillesse s'est avancée vers toi à pas rapides. — Ce qui m'a vieilli, répondit-il, c'est l'abus de la prédication, la crainte de laisser échapper quelque incorrection de langage. » Les incorrections du langage étaient considérées par les Arabes comme la pire des laideurs[3].

Et, entre autres opinions sages qu''Abd al-Malik exprima, je citerai le conseil que, jeune encore, il donna à Mouslim[4], fils d''Oqba le Mourrite, lorsque celui-ci fut envoyé par Yazîd, fils de Mou'âwiya, pour combattre les habitants de Médine. Mouslim arriva à cette ville, où les Oumayyades avaient d'abord été bloqués, puis expulsés. Dès qu'il les rencontra, Mouslim, fils d''Oqba, prit conseil d''Abd al-Malik, fils de Marwân, qui était alors un tout jeune homme. « Mon avis, répondit-il, est que tu fasses

leurs bien restreint. Voyez la discussion de la question dans WEIL, *Geschichte der Chalifen*, I, p. 407 ; MUIR, *The Caliphate, its Rise, Decline and Fall, from original sources*, p. 338. Voyez aussi un bon résumé de la question, avec la bibliographie dans la thèse de M. l'abbé J.-B. PÉRIER, *Vie d'Al-Ḥadjdjâdj ibn Yoûsouf*, pp. 33 et suiv.

1. L'index (p. 470) de l'édition arabe, qui a servi de base à cette traduction, renvoie pour ce nom à la page 180, où il ne se trouve pas. C'est une erreur typographique. 'Amir, fils de Charâḥîl, fils d''Abd al-Ḥimyarî ach-Cha'bi, est un fameux traditionniste, qui mourut en 104 ou 105 de l'Hégire (= 722 ou 723 de J.-C.). Sa biographie est donnée par IBN KHALLIKÂN, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 316. *Ed. de Slane*, II, pp. 4-7. Voy. aussi IBN QOTAIBA, *Ma'ârif*, 229-230 ; *Kitâb al-aghânî*, Index, 400-401 ; YÂQOÛT, *Mou'djam*, Register 490 ; PRINCE DE TEANO, *Annali del Islâm*, Index, p. 1450 ; MAS'OÛDÎ, *Prairies d'or*, Index, p. 129 ; IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, IV, 176-178 et *passim* ; MOUBARRAD, *Kâmil*, p. 154.

2. Ce passage est emprunté à IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, IV, 413.

3. Voy. ci-dessus, p. 28.

4. Voy. ci-dessus, p. 188 et note 1.

avancer tes troupes, et lorsque tu seras parvenu aux premiers palmiers de Médine, tu t'y arrêteras ; tes soldats y camperont à l'ombre et mangeront les meilleurs fruits de ces arbres. Le lendemain, dès l'aurore, tu te remettras en marche, tu laisseras Médine à ta gauche, puis tu la contourneras jusqu'à ce que, te dirigeant vers l'est, tu atteignes l'ennemi du côté d'al-Ḥarra[1]. Puis, tu te trouveras en face de tes ennemis ; et à ce moment, lorsque le soleil montera à l'horizon, il sera derrière les épaules de tes compagnons sans leur causer aucun dommage. Bien mieux, il incommodera les Médinois qui verront briller vos casques, les pointes de vos lances, vos épées et vos cottes de mailles, ce que vous ne verrez pas chez eux, tant qu'ils resteront à l'ouest (face au soleil). Puis combats-les, et remets-t'en au secours d'Allâh ! »

'Abd al-Malik dit, un jour, à ses commensaux : « Que
171 pensez-vous de ce qu'a dit le poète [2] :

J'aimerai éperdument Da'd, tant que je vivrai ; et si je meurs, malheur à celui qui l'aimerait éperdument après moi !

— Belle idée ! s'écrièrent-ils. — C'est là un mort, dit 'Abd al-Malik, qui dépasse la mesure permise. Je ne trouve point une telle idée bien fine. — Tu as raison, reprirent-ils tous. — Mais comment aurait-il convenu qu'il s'exprimât ? » dit à son tour 'Abd al-Malik. L'un d'eux[3] prit la parole en ces termes : « Il aurait convenu qu'il s'exprimât ainsi :

1. Voy. ci-dessus, p. 187.
2. On n'est pas d'accord sur le nom de ce poète. Ibn Qotaida (*Liber poesis et poetarum*) p. 174, dit que ce vers appartient à Namir, fils de Taulab, sur lequel il donne une notice, *loc. cit.* (voy. aussi *Kitâb al-aghânî*, XIX, 157-162 ; de Hammer-Purgstall, *Litteraturgeschichte der Araber*, I, 442). Ailleurs (p. 243-244), le même Ibn Qotaiba rapporte l'anecdote ci-dessus, en attribuant le vers au poète Nouṣaib, dont il donne la biographie (voy. aussi *Kitâb al-aghânî*, I, 129-150; de Hammer-Purgstall, II, 554; III, 957; IV, 809).
3. Il se nommait Al-Ouqaichir. Cf. Ibn Qotaida, *op. cit.*, p. 244.

J'aimerai éperdument Da'd, tant que je vivrai; et si je meurs, je confierai Da'd à qui l'aimera éperdument après moi !

— Voilà, dit 'Abd al-Malik, un mort complaisant ! — Comment, demandèrent les commensaux, aurait-il convenu qu'il s'exprimât ? — Comme suit, reprit 'Abd al-Malik :

J'aimerai éperdument Da'd, tant que je vivrai, et si je meurs, puisse Da'd ne faire le bonheur d'aucun amant après moi !

— C'est toi, dirent-ils, ô Émir des Croyants, qui es vraiment le plus poète des trois. »

Lorsque la maladie d''Abd al-Malik s'aggrava, il dit : « Montez-moi sur une hauteur. » Ils le montèrent sur un endroit élevé, où il se mit à humer l'air, puis il dit : « O vie de ce monde, que tu es douce ! Ta plus longue durée n'est que brièveté, et ce que tu crois donner en grande quantité n'est que misère. Que d'illusions nous nous faisions sur toi ! » Et il appliqua les deux vers suivants :

Si tu épluches les comptes, ô mon Maître, ton examen minutieux entraînera un châtiment. Je ne puis supporter le châtiment. 172

Ou, si tu pardonnes, tu seras un Maître miséricordieux pour un homme coupable, dont les péchés sont nombreux comme les grains de poussière.

Lorsqu''Abd al-Malik mourut, son fils Walîd dit sur lui les prières des morts ; c'est à quoi Hichâm, son autre fils, appliqua cette parole :

La mort de Qais n'a pas été la mort d'un homme, mais c'est tout l'édifice d'un peuple qui s'est écroulé [1].

1. Ce vers est du poète 'Abada, fils de Ṭayyib. Il fait partie d'une élégie composée par lui sur la mort de Qais, fils d' 'Âṣim, sur lequel on peut voir Caussin de Perceval, *Essai*, Index, p. 553; *Kitâb al-aghânî*, XII, pp. 149-158 et *passim*; de Hammer-Purgstall, *Litteraturgeschichte der Araber*, III, 939 ; Ibn Qotaiba, *Liber poesis et poetarum*, p. 457 (le vers y est donné); Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 74, p. 103.

Walîd dit à Hichâm : « Tais-toi, car tu tiens le langage d'un Satan. Que n'as-tu dit, avec l'autre :

Lorsqu'un seigneur parmi nous s'en va, il se lève un seigneur qui sait parler comme parlent les nobles, qui sait agir [1]. »

'Abd al-Malik, fils de Marwân, donna ses instructions à son frère 'Abd al-'Azîz, lorsque celui-ci se rendit en Égypte comme émir de cette contrée. Il lui dit : « Détends ton visage, montre-toi d'un commerce facile et donne la préférence à la douceur dans le règlement des affaires, car elle te fera plus sûrement atteindre le but. Veille au choix de ton huissier; qu'il soit parmi les plus excellents de tes serviteurs, car il est ton visage et ta langue. Que personne ne se tienne à ta porte, sans que l'huissier te signale sa présence, afin que ce soit toi-même qui lui accordes une audience ou qui refuses de le recevoir. Lorsque tu sortiras pour tenir ta séance, salue le premier pour qu'on se sente à l'aise avec toi, et l'affection pour toi s'affermira dans les cœurs. Si tu rencontres quelque difficulté, cherche à la surmonter en demandant conseil, car une telle consultation ouvrira ce qui y était lettre close. T'es-tu emporté contre quelqu'un, diffère sa punition, car tu peux
173 plutôt le punir après ce délai que supprimer la punition après qu'elle aura été exécutée. »

La mort d''Abd al-Malik eut lieu en l'an 86 (= 705 de J.-C.).

1. Ce vers est du poète juif Samaw'al ibn 'Âdiyyâ. Cf. Ibn Qotaiba, *Liber poesis et poetarum*, éd. de Goeje, p. 389, où les deux premiers vers de cette poésie sont attribués à un autre poète, appelé Doukain. Mais voy. Al-Qalî, *Amâli*, éd. de Boulâq, 1324, p. 273, l. 10, où ce vers est donné avec toute la *qaṣîda* de Samaw'al. L'attribution d'Ibn Qotaiba est donc erronée. Sur Samaw'al lui-même, voy. *Kitâb al-aghâni*, t. XIX, pp. 98 et suiv. ; Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 28; de Hammer-Purgstall, *Litteraturgeschichte der Araber*, I, 534.

VI. — RÈGNE DE WALÎD Ier (86/705-96/715).

Walîd, qui succéda à son père, fut un des khalifes Oumayyades dont les populations de la Syrie apprécièrent le plus la conduite. Il construisit les grandes mosquées : la mosquée de Damas, la mosquée de Médine (que la paix la plus douce soit sur celui qui y repose !) et la mosquée Al-Aqṣâ de Jérusalem. Il fit des présents aux lépreux et leur interdit de mendier. Il donna à tout impotent un serviteur, à tout aveugle un guide. Sous son règne, eurent lieu d'importantes conquêtes, telle que la conquête de l'Espagne, de Kâchghar[1] et de l'Inde. Il aimait beaucoup élever des édifices, des constructions, créer des monuments et des domaines. De son temps, quand les hommes se rencontraient, ils se consultaient les uns les autres sur les constructions et les édifices.

Soulaimân[2], frère de Walîd, aimait, au contraire, la bonne chère et la copulation. Aussi sous son khalifat, les hommes, lorsqu'ils se rencontraient, s'interrogeaient-ils les uns les autres sur la bonne chère et la copulation.

'Omar, fils d''Abd al-'Azîz, lui, était un homme de piété et aimait la lecture à haute voix du Qoran. Ses sujets, lorsqu'ils se rencontraient sous son règne, se demandaient l'un à l'autre : « Quelle est la section du Qoran que tu réciteras à haute voix ce soir ? Combien sais-tu par cœur du Qoran ? Combien de nuits passes-tu chaque mois en prières ? » Ce sont là des particularités de la royauté qui ont été expliquées précédemment[3].

1. C'est la ville bien connue du Turkestan chinois dans la petite Boukharie, sur le fleuve Kâchghar. Cette expédition eut lieu en 96 (= 714 de J.-C.). Cf. Ṭabarî, *Annales*, II, 1275 et suiv. ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 2 et suiv.
2. Voy. ci-dessous le règne de ce prince.
3. Voy. plus haut, p. 41, dernier paragraphe, et p. 42.

Walîd commettait souvent des fautes de langage dans son ignorance de la grammaire. Un jour, il reçut la visite d'un vrai Arabe, qui avait voulu se rapprocher de lui en alléguant une parenté qui les unissait. Walîd lui dit : « *Man khatanaka* » (qui t'a circoncis ?), au lieu de : « *Man*
174 *khatanouka* » (quel est ton parent ?). L'Arabe crut que la question portait sur la circoncision et répondit : « Un médecin. » Soulaimân, frère de Walîd, dit à l'Arabe : « L'Émir des Croyants te demande seulement quel est ton parent. — Un tel, répondit l'Arabe », et il indiqua sa parenté.

'Abd al-Malik, père de Walîd, lui reprocha son ignorance de la langue arabe et lui dit : « Celui qui parle bien la langue des Arabes peut seul les gouverner. » Walîd entra dans une maison, y prit avec lui plusieurs grammairiens et y resta un certain temps à étudier la grammaire [1], puis il en sortit plus ignorant qu'il ne l'était en y entrant. Lorsqu''Abd al-Malik en fut informé, il dit : « Il est excusable et excusé [2]. »

VII. — RÈGNE DE SOULAIMÂN, FILS D''ABD AL-MALIK (96/715-99/717).

Puis régna après lui son frère Soulaimân [3], fils d''Abd al-Malik. Son règne fut une ère de conquêtes non interrompues. Il était jaloux, très jaloux. C'était un glouton [4].

1. Six mois, dit Ibn al-Athîr, *op. cit.*, V, p. 6.
2. Tout ce passage est copié textuellement d'Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 5 et suiv.
3. Une intéressante biographie de ce prince est donnée par Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit de Paris, n° 2064, f° 175 r°. Cf. *Kitâb al-aghânî*, Index, p. 388, et Mas'oûdî, *Prairies d'or*, V, 378 et suiv.; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, pp. 6 et suiv.
4. Cf. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, V, 400.

On rapporte que lorsque son cuisinier lui apportait le rôti, il n'avait pas la patience d'attendre qu'il fût refroidi, et il le saisissait avec la manche de son vêtement. Il parlait avec correction et éloquence.

Ici pourra se placer l'anecdote suivante. Aṣmaʿî[1] dit : « J'étais un jour en conférence avec Hâroûn ar-Rachîd. On se mit à parler des hommes gloutons. Je dis : « Soulai-« mân, fils d'ʿAbd al-Malik, l'était excessivement. Lorsque « son cuisinier lui apportait un rôti, il tendait précipi-« tamment les mains et saisissait le rôti avec ses manches. » Rachîd répondit : « Que tu connais bien, ô Aṣmaʿî, l'his-« toire des hommes ! Il y a quelques jours, en effet, j'ai « vu par hasard les *djoubba* (robes amples) de Soulaimân, « j'y ai trouvé la trace de la graisse dans les manches. « J'ai cru qu'elles avaient dû appartenir à un médecin. » Aṣmaʿî ajouta : « Puis il ordonna qu'on me remît une de « ces *djoubba*. »

On raconte que Soulaimân revêtit un jour un manteau 175
vert et un turban vert. Puis il se regarda dans le miroir et dit : « Je suis le beau roi. » Une de ses esclaves l'ayant considéré, « Que considères-tu ? » lui demanda-t-il. Elle répondit :

« Quelle belle créature tu serais si tu étais immortel ! Mais l'immortalité n'appartient pas à l'homme :

« A ma connaissance il n'y a en toi aucun des vices humains, sinon que tu es périssable. »

Une semaine après il mourait, et cela en l'année 99 de l'hégire (= 717 de J.-C.)[2].

1. Sur ce célèbre philologue, né en 122 (= 739), mort en 216 (= 831) et dont le nom est ʿAbd al-Malik, fils de Qouraib, voy. la bibliographie dans Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 104 ; Cl. Huart, *Hist. de la Litt. arabe*, p. 142 ; de Hammer, *Litter. gesch. der Araber*, VII, 1120 ; *Kitâb al-aghânî*, V, 50 et *passim* ; Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, *Al-Wâfi bil-wafayât*, manuscrit de Paris, n° 2066, f° 267.

2. Cette anecdote ainsi que les deux vers se trouvent dans Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 26, où notre auteur a dû les puiser.

VIII. — 'OMAR II [1] (99/717-101/720).

Puis, vint le règne d''Omar, fils d''Abd al-'Azîz, fils de Marwân. Lorsque Soulaimân, fils d''Abd al-Malik, tomba malade de la maladie qui l'emporta, il résolut de faire proclamer khalife l'un de ses fils. Un conseiller [2] l'en détourna et lui dit : « O Émir des Croyants, une des sauvegardes du khalife dans son tombeau, c'est de préposer à la garde de ses sujets un homme pieux. » Soulaimân répondit : « Je demanderai à Allâh de m'indiquer le meilleur parti à prendre, et j'agirai en conséquence. » Puis il consulta son interlocuteur au sujet d''Omar, fils d''Abd al-'Azîz. Cet homme approuva son choix et se répandit en éloges sur 'Omar. Soulaimân écrivit et scella l'engagement qu'il prenait envers 'Omar, fils d''Abd al-'Azîz. Puis il appela les membres de sa famille et leur dit : « Jurez obéissance à celui envers lequel je me suis engagé dans cet écrit », mais il ne le leur nomma pas. Lorsque Soulaimân mourut, ce même homme, qui lui avait conseillé de prendre pour
176 successeur 'Omar, fils d''Abd al-'Azîz, réunit ces mêmes personnes, et leur cachant la mort du khalife : « Jurez une seconde fois obéissance », leur dit-il. Ils jurèrent, et lorsqu'il vit l'affaire décidée, cet homme leur fit connaître la mort de Soulaimân.

'Omar, fils d''Abd al-'Azîz, se distingua, parmi les meilleurs des khalifes, par sa science, sa tempérance, sa

1. Voy. l'intéressante notice que le *Kitâb al-aghânî*, XVIII, 151-159, consacre à ce khalife. Voy. aussi l'Index de cet ouvrage, pp. 508 et suiv. Cf. le récit de MAS'OÛDÎ, *Prairies d'or*, V, 361 et suiv.; IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, V, 27 et suiv.; G. WEIL, *Geschichte der Chalifen*, I, 579-594.

2. Ce conseiller se nommait Radjâ, fils de Haiwa. Cf. IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, V, 27 ; MAS'OÛDÎ, *Prairies d'or*, V, 417. La biographie de ce savant, mort en 112 de l'Hégire (= 730 de J.-C.), est donnée par IBN KHALLIKÂN, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 236, et par DE HAMMER-PURGSTALL, *Litt. Gesch. der Araber*, II, 131 ; G. WEIL, *Geschichte der Chalifen*, I, 574-577.

piété, sa foi, sa crainte d'Allâh. Il mena une vie exemplaire et mourut honoré. Ce fut lui qui mit fin aux invectives contre l'Émir des Croyants 'Alî (que les bénédictions et la paix d'Allâh soient sur lui !). Or, les Oumayyades lui adressaient des injures du haut de la chaire dans les mosquées. 'Omar, fils d''Abd al-'Azîz, dit : « Mon père 'Abd al-'Azîz passait vite sur la prédication qu'il débitait très rapidement. Lorsqu'il venait à parler de l'Émir des Croyants 'Alî, il bégayait. Je lui en parlai et il me dit : « O mon cher enfant, tu t'en es donc aperçu ? — Oui, « répondis-je. — Sache, reprit-il que si les gens du peu- « ple savaient au sujet d''Alî, fils d'Aboû Ṭâlib, ce que « nous savons, nous, ils se sépareraient de nous pour se « rallier à ses descendants. »

Lorsqu''Omar, fils d''Abd al-'Azîz occupa le khalifat, il supprima les invectives et y substitua ces paroles d'Allâh (qu'il soit exalté !) : « Certes [1], Allâh ordonne l'équité, la bienfaisance, la générosité envers les proches ; il interdit l'immoralité, tout ce qui est blâmable et l'injustice. Il vous exhorte. Peut-être réfléchirez-vous. »

Les poètes l'en louèrent, entre autres Kouthaiyyir [2] l'amoureux d''Azza, dans les vers suivants :

Tu es devenu khalife et tu n'as pas insulté 'Alî. Tu n'as pas traité injustement un innocent et tu n'as pas répété une parole d'impie.

Tu as parlé, et tu as confirmé ta parole par tes actes, et tout Musulman s'est trouvé satisfait.

Alors que la vie de ce monde s'était parée, telle une courtisane [3] 177
qui se pare de ses atours, découvrant à tes yeux une joue et de beaux bras,

Et te lançant tantôt un regard furtif d'un œil languissant, et tantôt souriant en laissant voir des dents semblables aux perles enfilées,

1. Qoran, XVI, 92.
2. Voyez ci-dessus, p. 198, note 2.
3. Lis. الهلوك avec un *fatḥa* sur le *hâ* et cf. Ibn Qotaiba, *loc. cit.*

Tu t'es détourné d'elle avec horreur, comme si elle t'avait fait boire un mélange de poisons et de coloquinte.

Et cependant tu occupais la plus haute place dans la vie de ce monde, et tu plongeais dans son gouffre comme dans un torrent rempli d'eaux débordantes [1].

Voici l'élégie que composa, sur 'Omar, le chérif Riḍâ al-Moûsawî [2] :

O fils d''Abd al-'Azîz, si mon œil pouvait pleurer un prince Oumayyade, je te pleurerais.

C'est toi qui nous a sauvés de l'injure et de l'insulte, et s'il était en mon pouvoir de te récompenser, je te récompenserais.

Tout ce que je puis, c'est de dire que tu as été en bonne odeur, bien que ta maison n'ait été ni en bonne odeur, ni sans tache.

O couvent de Siméon (Sim'ân) [3], puissent les pluies du matin ne point te dépasser, car ton mort est le meilleur mort parmi les descendants de Marwân [4].

C'est à lui qu'il est fait allusion dans le dicton populaire : « Le balafré [5] et l'amoindrisseur [6] sont les deux plus justes parmi les descendants de Marwân. » Nous parlerons plus loin de l'amoindrisseur, si Allâh (qu'il soit exalté !) le permet.

La mort d''Omar eut lieu à Dair Sim'ân [7] (couvent de Siméon), en l'an 101 (= 720 de J.-C.).

1. Ces vers, avec d'autres encore, sont donnés par le *Kitâb al-aghânî*, VIII, 153 et suiv., et par Ibn Qotaiba, *Liber poesis et poetarum*, p. 319.

2. Sur ce fameux poète, né en 359 (= 970) et mort en 406 (= 1015 de J.-C.), voy. Brockelmann, *Geschichte der arabischen Litteratur*, I, 32 ; Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit arabe de Paris, n° 5860, f° 242 v°; Cl. Huart, *Littérature arabe*, 86-87; Ibn Khallikân, trad. de Slane, III, p. 118; de Hammer-Purgstall, *Litteraturgeschichte der Araber*, VII, 1218.

3. Ce couvent est situé près de Hems ; c'est là qu'est enterré 'Omar fils d''Abd al-'Azîz. Cf. Yâqoût, *Mou'djam*, II, 671 ; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, V, 416; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 42.

4. Ces vers sont donnés par Yâqoût, *loc. cit.*

5. C'est 'Omar II.

6. Voy. plus haut, la traduction correspondante à la p. 177 du texte arabe

7. Voy. note 3.

IX. — YAZÎD II (101/720-105/724).

Puis régna Yazîd, fils d'ʿAbd al-Malik. Il fut le mauvais sujet parmi les Oumayyades. Éperdument amoureux[1] de deux jeunes filles, dont l'une se nommait Sallâma[2], et l'autre Ḥabâba[3], il dépensa avec elles tout son temps. Un jour, dit-on, Ḥabâba chanta :

Entre ma poitrine et ma gorge, il y a une chaleur qui ne me laisse pas de répit et qui ne passe pas pour laisser ma gorge se rafraichîr[4].

Yazîd leva le bras comme s'il allait s'envoler[5]. Elle dit : 178
« O Émir des Croyants, nous avons besoin de toi. — Par Allâh, répondit-il, je veux m'envoler. — Et à qui confieras-tu le peuple ! dit-elle. — A toi, » reprit le khalife, et il lui baisa la main. Un de ses chambellans sortit en disant : « Puissent tes yeux pleurer ! que tu es peu sérieux ! »

Compare cette conduite de Yazîd à celle de son père

1. Lisez شعف.

2-3. Sallâma al-Qass et Ḥabâba al-ʿÂliya Oumm Dâvoud étaient deux belles chanteuses, qui, ainsi que le dit l'auteur du *Fakhrî*, accaparèrent entièrement l'esprit du khalife Yazîd. Deux intéressantes notices sont consacrées par le *Kitâb al-aghânî* à ces chanteuses. Voy., sur la première, t. VIII, pp. 6-13 et sur la seconde t. XIII, pp. 154-165. Cf. le récit de Masʿoûdî, *Prairies d'or*, V, 146 et suiv.; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 90 et s. Le manuscrit du *Fakhrî* donne, comme l'édition, le nom Ḥabâba, avec le redoublement du premier *bâ*; mais Ibn al-Athîr (*loc. cit.*) dit qu'il faut lire ce mot avec un *bâ* non redoublé, contrairement au nom de *Sallâma* où la deuxième syllabe est redoublée. Voy. aussi, dans ce passage d'Ibn al-Athîr, l'explication de l'épithète d'*Al-Qass*, appliquée à Sallâma.

4. Il faut lire فتبرد au mode subjonctif, à cause du ف qui précède. Cf. Sacy, *Grammaire arabe*, 2e édition, II, p. 25, n° 56, et p. 570, n° 1114. Cette conjecture est d'ailleurs confirmée par Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 90, qui a un *élif* à la fin du vers. Toutefois, le manuscrit du *Fahkrî*, suivi par l'éditeur, a l'aoriste indicatif ; mais c'est une faute certaine.

5. Cette anecdote est rapportée aussi par Masʿoûdî, *Prairies d'or*, V, 453. Aussi : Ibn al-Athîr, *Chronicon* et *Kitâb al-Aghânî*, *loc. cit.*

ʿAbd al-Malik, lorsque celui-ci sortit pour combattre Mouṣʿab, fils de Zoubair, et que vainement ʿÂtika[1], fille de Yazîd, fils de Mouʿâwiya, chercha à l'en détourner: sans tenir compte de ses prières, ʿAbd al-Malik lui cita à propos les deux vers mentionnés plus haut dans la biographie d'ʿAbd al-Malik, fils de Marwân.

Le règne de Yazîd ne fut guère marquant. Il ne fut signalé par aucune conquête et par aucun combat dont il convienne de faire mention.

Yazîd mourut en l'an 105 (= 724 de J.-C.), par suite de ses passions amoureuses.

X. — HICHÂM (105/724-125/743).

Son successeur fut son frère Hichâm, fils d'ʿAbd al-Malik. Hichâm était avare, très avare, mais il avait beaucoup d'intelligence, de la douceur, de l'austérité dans les mœurs. Son règne se prolongea, et il s'y passa de graves événements, parmi lesquels nous signalerons le meurtre de Zaid[2], fils d'ʿAlî, fils de Ḥosain, fils d'ʿAlî, fils d'Aboû Ṭâlib.

Voici dans quelles circonstances fut tué Zaid, fils d'ʿAlî, fils de Ḥosain, l'imâm des Zaidites[3] (qu'Allâh lui soit favorable!). Zaid était, dans la famille d'ʿAlî, un des hommes les plus distingués par la science, l'austérité des mœurs, la crainte d'Allâh, la bravoure, la piété, la générosité. Sans cesse il aspirait au khalifat et se considérait comme digne d'y prétendre. Or, cette pensée ne cessa pas

1. Voy. ci-dessus, p. 198.
2. La vie de ce malheureux ʿAlide est racontée par Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit arabe de Paris, nº 2064, fº 99 rº. Cf. Masʿoûdî, *Prairies d'or*, V, 467-473), qui raconte la révolte et le meurtre de Zaid avec des détails intéressants. Voy. quelques anecdotes dans le *Kitâb al-aghânî*, Index, p. 364. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 171 et suiv.
3. Sur la secte des Zaidites, voy. le passage des *Prolégomènes* d'Ibn Khaldoûn, qui a été traduit par S. de Sacy dans sa *Chrestomathie arabe*, II, 300. Aussi Masʿoûdî, *Prairies d'or*, V, 273-275 et *passim*.

de hanter son esprit, d'apparaître sur les traits de son visage et de lui échapper dans ses paroles jusqu'au règne d'Hichâm, fils d''Abd al-Malik. Celui-ci le soupçonna d'avoir un dépôt que lui aurait confié Khâlid, fils d''Abd Allâh le Qasrite[1], l'ancien émir de Koûfa, et il l'envoya vers Yoûsouf[2], fils d''Omar, émir de Koûfa à cette époque. Yoûsouf fit jurer à Zaid qu'il n'avait entre les mains aucune fortune appartenant à Khâlid, puis lui rendit sa liberté. Zaid partit pour se rendre à Médine. Les habitants de Koûfa le suivirent et lui dirent : « Où vas-tu ? qu'Allâh te prenne en pitié ! Tu as ici 100.000 épées avec lesquelles nous nous battrons pour toi, et nous n'avons chez nous qu'un petit nombre d'Oumayyades. Si une seule fraction d'entre nous s'attaquait à eux, elle suffirait à les battre, par la grâce d'Allâh. » Ils stimulèrent Zaid par ces paroles et d'autres semblables. Mais celui-ci leur dit : « O mon peuple, je crains votre trahison ; car vous avez agi envers mon grand-père Ḥosain[3] de la manière que vous savez. » Et il repoussa leur proposition. Ils dirent alors : « Nous t'adjurons par Allâh de revenir ! nous risquerons pour toi nos vies, et nous te donnerons tels serments, tels pactes, tels engagements, que tu seras forcé d'y avoir foi. Car nous espérons que tu seras le vainqueur et que notre temps sera l'époque de la ruine des Oumayyades. » On ne cessa de le presser jusqu'à ce 179

1. Il avait été d'abord gouverneur du Hedjâz, sous 'Abd al-Malik et sous le fils de celui-ci, Soulaimân. Cf. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, V, 278, 399 et 410-414. Voy. aussi la biographie de ce personnage que donne le *Kitâb al-aghânî*, XIX, 53-64. Enfin une intéressante notice sur Khâlid, fils d''Abd Allâh le Qasrite est donnée par Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit de Paris, nº 2064, fº 4 vº. Cf. Ibn al-Athîr, *op. cit.*, 171.

2. Sur ce personnage, voyez le *Kitâb al-aghânî*, Index, p. 719; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, V, 469-471 ; VI, 78 ; Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 853, pp. 3-12. Cette dernière notice renferme d'intéressants détails sur ce gouverneur de Koûfa. Cf. aussi Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 163 et suiv.

3. Voyez ci-dessus, pp. 183 et suiv.

qu'on l'eût fait revenir sur ses pas. Puis, lorsque Zaid revint à Koûfa, les Chîʿites vinrent à sa rencontre, s'infiltrant petit à petit auprès de lui et le proclamant khalife. Il ne compta pas moins de 15.000 hommes de Koûfa inscrits sur ses contrôles, et cela sans compter les gens de Madâ'in, de Baṣra, de Wâsiṭ, de Mossoul, et aussi du Khorâsân, de Rayy, de Djourdjân et de la Mésopotamie. Tous ces hommes demeurèrent à Koûfa pendant quelques mois; puis, lorsque le plan de Zaid eut réussi,
180 et que les drapeaux flottèrent sur sa tête, il dit: « Gloire à Allâh, qui m'a accordé maintenant une vie religieuse parfaite. Je rougissais devant l'Apôtre d'Allâh à l'idée de descendre demain le trouver auprès de la citerne [1], sans avoir ordonné à son peuple aucune belle action, sans avoir détourné son peuple d'aucun méfait [2]. » Puis, lorsque Zaid vit ses partisans groupés autour de lui, il leva ouvertement l'étendard de la révolte et attaqua ceux qui le contrecarraient. Yoûsouf, fils d'ʿOmar, réunit contre lui des armées, et s'avança à sa rencontre. Des deux côtés, les chefs rangèrent leurs troupes en bataille. La rencontre eut lieu, et de part et d'autre le combat fut acharné. Mais les compagnons de Zaid se séparèrent de lui, le trahirent, et il resta au milieu d'une poignée d'hommes. Il montra lui-même un beau courage et lutta avec acharnement. Une flèche l'atteignit et le frappa au front. Un chirurgien qu'il avait mandé parvint à l'extraire, mais Zaid y laissa sa vie et mourut sur l'heure. Ses compagnons creusèrent pour

1. C'est la citerne dont Mahomet abreuvera son peuple le jour de la Résurrection. Cette citerne est celle qu'on appelle le *Kauthar*. Cf. *Tâdj al-ʿaroûs*, V, pp. 33, *in fine* et 24 *in medio*; Qoran, *sourate* CVIII, 1 et les commentaires, mais les auteurs arabes ne sont pas d'accord entre eux. Selon une autre tradition, le *Kauthar* serait, non pas un fleuve, ou une citerne, mais un palais de perles où demeurera Mahomet au Paradis. Voyez la tradition d'Anas ibn Mâlik rapportée par le PRINCE DE TEANO, *Annali del Islâm*, I, p. 230, § 221.

2. Ces actions sont recommandées par le Qoran, LXV, 6 et V, 82.

lui une fosse dans une rigole, l'y enterrèrent et firent couler l'eau sur son tombeau, dans la crainte qu'on ne mutilât son corps.

Lorsque Yoûsouf, fils d''Omar, l'émir de Koûfa, eut remporté la victoire, il chercha avec insistance le tombeau de Zaid. Mais il ne sut où le trouver. Un esclave le lui indiqua. Yoûsouf déterra Zaid, enleva son corps et le pendit. Le corps resta ainsi exposé pendant quelque temps, puis il fut brûlé, et les cendres en furent jetées et dispersées dans l'Euphrate. Puisse Allâh le couvrir de sa miséricorde, lui donner la paix, maudire ceux qui lui ont fait tort et qui lui ont arraché sa part légitime ! Car il était mort martyr de sa foi, victime de l'injustice[1] !

Ce fut sous ce règne également que les émissaires des 'Abbâsides se répandirent dans les contrées orientales, que les Chî'ites s'agitèrent sourdement, que les armées d'Hichâm guerroyèrent contre les Turcs de la Transoxiane et remportèrent sur eux une victoire, à la suite de laquelle Khâqân[2] fut tué.

XI. — WALÎD II (125/743-126/744). 181

Le successeur d'Hichâm fut Walîd, fils de Yazîd, fils d''Abd al-Malik. Ce fut entre les Oumayyades un des plus marquants : gracieux, brave, généreux, violent. Il s'absorbait dans le jeu, la boisson, l'audition du chant. Poète

1. Tout ce récit est emprunté à Ibn al-Athîr, *op. cit.*, V, 181 et suiv.
2. Khâqân est, comme on le sait, le titre que portaient les chefs de tribus turques et les rois du Tibet. Mas'oûdî rapporte dans les *Prairies d'or*, IV, 38, d'après *al-Fazârî*, que l'empire du Khâqân des Turcs avait une superficie de 700 parasanges sur 500 et qu'il faisait partie de l'empire du Commandeur des Croyants. Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ n'a pas raconté ces événements, parce que son guide ordinaire, Ibn al-Athîr, donne tant de détails sur cette expédition dans la Transoxiane qu'il n'a pas pu les résumer, comme il le fait d'habitude. Cf. *Chronicon*, V, 148 et suiv.

excellent, il a composé de beaux vers sur les querelles des amants, la galanterie, la description du vin. Un de ses poèmes les meilleurs est celui qu'il adressa à Hichâm, fils d''Abd al-Malik, qui avait conçu le projet de le déposer. Hichâm, voyant Walîd adonné aux frivolités interdites et livré entièrement aux voluptés, désira le khalifat pour son fils, chercha à obtenir de Walîd lui-même une renonciation, et lança contre lui insultes et menaces. Alors, Walîd, fils de Yazîd, écrivit à Hichâm :

Tu as renié la faveur [1] de ton bienfaiteur. Si tu en témoignais de la reconnaissance, le Miséricordieux, dans sa grâce et sa générosité, t'en aurait récompensé.

Je t'ai vu bâtir avec ardeur dans mon lot. Si tu étais doué de résolution, tu aurais détruit avec cette même ardeur ce que tu as bâti.

Je te vois amasser de la rancune contre les survivants [tes descendants]. Qu'Allâh prenne pitié d'eux ! Combien ils auront à souffrir, toi mort, du mal que tu amasses !

Je crois les voir déjà se lamenter en répétant sans cesse : « Plût au Ciel que nous... », lorsque : « Plût au Ciel que... » ne suffit plus [2].

Plus d'un écrivain lui a volé [3] ses idées pour les insérer dans ses poèmes. C'est ainsi qu'Aboû Nouwâs lui a emprunté ses idées dans ses descriptions du vin.

On raconte que Walîd ouvrit un Qoran pour y trouver un présage. Le passage qui sortit fut : « Ils implorèrent
182 l'assistance d'Allâh, et tout oppresseur et rebelle fut déçu [4]. » Il jeta le Qoran à terre et le perça de flèches, puis il dit :

1. Sa désignation comme héritier du trône par Yazîd II.
2. Ces vers sont donnés, avec de légères variantes, par Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 199 et 218; par Ṭabarî, *Annales*, II, p. 1749 ; enfin par le *Kitâb al-aghânî*, VI, 104.
3. Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ ne s'aperçoit pas qu'il a volé lui-même tout ce passage à Ibn al-Athîr (*loc. cit.*) sans le nommer.
4. Qoran, XIV, 18.

Tu m'adresses des menaces comme à un oppresseur, à un rebelle. Eh bien, oui ! je suis cela ! un oppresseur, un rebelle !

Quand tu arriveras devant ton Maître au jour de la Résurrection, dis : « O mon maître ! c'est Walîd qui m'a mis en lambeaux ! »

Walîd n'eut pas ensuite un long répit avant d'être tué.

La cause de son meurtre fut qu'avant son khalifat il était adonné, ainsi que nous l'avons raconté, au jeu, à la boisson et au mépris des prescriptions inviolables[1] d'Allâh le Tout-Puissant ; lorsque le khalifat lui échut, il ne fit que s'absorber plus encore dans les voluptés et que s'adonner plus exclusivement au libertinage ; il y joignit la faute grave d'irriter les grands de sa famille, de les maltraiter et de se les aliéner. Ils s'unirent contre lui aux notables de ses sujets : ils l'assaillirent et le tuèrent. L'instigateur du meurtre fut Yazîd, fils de Walîd, fils d''Abd al-Malik. Ces événements eurent lieu en l'an 126 (= 744 de J.-C.)[2].

XII. — YAZÎD III (126/744- 126/744).

Ce fut ensuite Yazîd, fils de Walîd, fils d''Abd al-Malik, qui devint khalife.

Il manifestait de la dévotion ; mais on prétend qu'il croyait au libre arbitre[3]. Il reçut le surnom d'an-Nâqiṣ (l'amoindrisseur), parce qu'il rogna sur la solde des hommes du Ḥidjâz ce qu'y avait ajouté Walîd[4], fils de

1. Ces expressions sont empruntées au Qoran, chapitre XXII, verset 31.
2. Ce récit a été abrégé d'Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 211.
3. C'est la traduction généralement admise du mot *qadarî*, bien qu'il soit difficile de savoir exactement ce que l'on entendait au début par ce mot.
4. Voyez, plus haut, p. 208. Cf. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 20; Ibn al-Athîr, V, p. 220.

Yazîd, fils d''Abd al-Malik. Et c'est le motif pour lequel il fut surnommé an-Nâqiṣ.

Lorsque Yazîd fut proclamé khalife, il fit au peuple une
183 allocution et leur fit entendre de belles paroles, que je vais transcrire ici à cause de leur beauté. Dans son allocution, il rappela Walîd, fils de Yazîd et son impiété, puis il ajouta : « Sa conduite a été honteuse ; il a méprisé les prescriptions inviolables[1] d'Allâh ; aussi l'ai-je tué. » Puis il dit : « O hommes ! Vous pouvez exiger de moi que je n'élève pas pierre sur pierre, brique sur brique, que je ne creuse pas de canaux, que je ne thésaurise pas de richesses, enfin que je ne transfère pas l'argent d'une province dans une autre, avant d'avoir comblé la brèche de la première et subvenu aux besoins urgents de ses habitants ; c'est le surplus seul que j'affecterai à l'autre région la plus voisine. Ma porte ne vous sera jamais fermée. Vous toucherez vos gratifications chaque année, vos soldes chaque mois, afin qu'il y ait égalité entre ceux parmi vous qui habitent au loin et ceux qui sont près de nous. Si je tiens les promesses que je viens de vous faire, vous me devez fidélité, obéissance et loyale assistance. Si je ne tiens pas mes promesses, libre à vous de me destituer, à moins que je ne revienne à résipiscence. Si vous apprenez qu'un homme connu pour sa droiture vous donnera de sa personne ce que je viens de vous offrir, et que vous désiriez le proclamer khalife, je serai le premier à le reconnaître avec vous. Car l'on ne doit obéir à aucune créature lorsqu'il s'agit de désobéir au Créateur[2]. »

Je dis, moi, que c'est là un beau discours relativement à l'époque où il a été prononcé et aux mœurs de cette époque. Car telles étaient alors les conditions requises pour mériter le pouvoir. Aujourd'hui au contraire, si un

1. Qoran, XIV, 18.
2. Ce passage est emprunté à IBN AL-ATHÎR, *Chronicon* V, 220.

roi parmi les rois se vantait qu'il ne creuserait pas de canaux, qu'il n'élèverait pas pierre sur pierre, ou s'il invitait ses sujets à nommer un autre roi à sa place, il serait
considéré comme un imbécile, et il mériterait, d'après les 184
mœurs politiques d'aujourd'hui, d'être déposé au profit d'un autre. »

Ce fut à cette époque que l'autorité des Oumayyades commença à être ébranlée, qu'on vit sourdre la dynastie ʿabbâsîde, et que ses émissaires furent envoyés dans les capitales.

Yazîd mourut en l'an 126 (= 744 de J.-C.).

XIII. — IBRÂHÎM (126/744-127/744).

Après Yazîd III, régna son frère Ibrâhîm, fils de Walîd, fils d'ʿAbd al-Malik, fils de Marwân.

Son règne fut un temps de guerres civiles. L'autorité des Oumayyades était ébranlée. Lorsque Yazîd, fils d'ʿAbd al-Malik, mourut, on jura fidélité à son frère Ibrâhîm, mais ce fut un serment sans aucune valeur. Dans le peuple, les uns le saluaient du nom de khalife, d'autres du nom d'émir, d'autres ne lui accordaient aucun de ces deux noms. Son autorité fut fortement ébranlée. Au bout de soixante-dix jours, il fut assailli [1] par Marwân, fils de Moḥammâd, fils de Marwân, qui le déposa, se fit proclamer khalife, et s'assit sur le trône de l'empire après des guerres, des luttes intestines et des événements qui feraient blanchir les cheveux d'un enfant.

1. Dans la suite, il fut arrêté et pendu au gibet. Cf., sur le malheureux règne de ce prince, les *Prairies d'or*, VI, 19 et suiv.; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 235, 243 et suiv.; G. Weil, *Geschichte der Chalifen*, I, 679-681.

XIV. — MARWÂN II (127/744-132/750).

Marwân, fils de Mouḥammâd, fils de Marwân, qui régna ensuite, fut le dernier des khalifes Oumayyades, et le pouvoir passa de ses mains dans celles des 'abbâsîdes. Il était appelé « al-Dja'dî »[1]. Il était surnommé l'Ane, et seulement, dit-on, à cause de son endurance dans les combats. Il était brave, habile, rusé. Son règne fut une époque de guerres civiles, d'anarchie et de désarroi. Il ne tarda pas à être mis en fuite par les armées 'abbâsîdes et pour-
185 suivi jusqu'en Égypte. Il fut tué dans une ville du Ṣa'îd (Haute-Égypte), nommée Boûṣîr, et cela en l'an 132 (= 750 de J.-C.).

Ce fut sous son règne que se révolta 'Abd Allâh[2], fils de Mou'âwiya, fils d''Abd Allâh, fils de Dja'far, fils d'Aboû Ṭalîb.

Voici en résumé ce qui se passa : lorsque l'autorité des Oumayyades fut ébranlée, et que Marwân fut proclamé khalife, les guerres civiles éclatèrent entre les hommes. La discorde se mit entre eux, chacun ayant une opinion différente et une manière de voir personnelle. Il y avait

1. Les auteurs arabes affirment que Marwân II reçut ce surnom parce qu'il avait comme précepteur un certain *Dja'd*, fils de Dirham, qui lui enseigna la doctrine que le Qoran était créé et non éternel, ce qui a été l'objet d'une très grande discussion sous le règne de Ma'moûn. Il lui aurait aussi enseigné la doctrine du libre arbitre et beaucoup d'autres opinions plus ou moins hétérodoxes. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 329. Ce malheureux savant fut tué par ordre du khalife Hichâm, qui chargea de cette besogne son gouverneur de l''Irâq, Khâlid, fils d'Abd Allah al-Qasrî. Ibn al-Athîr, *loc. cit.*, V, 196-197 et 329. Voy. aussi de Hammer-Purgstall, *Litteraturgeschichte der Araber*, II, 155.

2. Une bonne notice sur cet 'Alîde est donnée par le *Kitâb al-aghânî*, XI, 66, 79. Cf. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 41 et suiv.; Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 32. Sa biographie est donnée aussi par Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit arabe de Paris, n° 2066, f° 102 r°. Ibn al Athîr, *Chronicon*, V, 246 et suiv. La révolte de cet 'Alîde eut lieu en l'année 127 de l'hégire (= 744 de J.-C.).

alors à Koûfa un descendant de Dja'far aṭ-Ṭayyâr, nommé 'Abd Allâh[1], fils de Mou'âwiya, fils d''Abd Allâh, fils de Dja'far, fils d'Aboû Ṭâlib. C'était un homme éminent, un poète ; son ambition lui dicta le désir de l'autorité. Les gens de Koûfa étaient témoins du désarroi qui régnait à Damas et de l'ébranlement de la puissance des Oumayyades. Ils se présentèrent chez cet 'Abd Allâh, le proclamèrent khalife et se groupèrent autour de lui en nombre. L'émir[2] alors préposé à Koûfa sortit avec ses partisans et livra bataille aux révoltés. Les deux partis résistèrent quelque temps l'un à l'autre, mais à la fin les gens de Koûfa demandèrent à l'émir quartier pour eux-mêmes et pour 'Abd Allâh, fils de Mou'âwiya, fils d''Abd Allâh, fils de Dja'far, et la liberté de se rendre où ils voudraient dans les contrées d'Allâh. L'émir de Koûfa et ses partisans étaient lassés de combattre : il leur accorda donc le sauf-conduit. 'Abd Allâh se dirigea vers Madâ'in (Ctésiphon), traversa le Tigre, s'empara de Ḥoulwân et de ses environs, puis il se dirigea vers les pays de la Perse et y conquit les hauts plateaux, Hamadzân, Iṣpahân et Rayy.
Quelques Hâchimites s'y joignirent à lui et il se maintint 186
dans cette situation pendant un bon laps de temps[3].

Or Aboû Mouslim du Khorâsân avait acquis une puissance redoutable. Il marcha contre cet 'Abd Allâh et le tua. Puis il fit apparaître la dynastie 'abbâside.

Ce fut alors que cette dynastie se manifesta et que sa propagande se fit ouvertement.

1. Sur cet 'Alide, voyez ci-dessus, p. 218, note 2.
2. Il se nommait 'Abd Allâh, fils d''Omar, fils d''Abd al-'Azîz. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 246 et suiv. ; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 71, 72 ; 108.
3. Ce récit paraît textuellement emprunté à Ibn al-Athîr, *op. cit.*, V, 248.

RÉCIT SUR LE PASSAGE DU POUVOIR DES OUMAYYADES AUX ʿABBÂSIDES

Avant de pénétrer dans l'examen de cette question, il est indispensable, dans un avant-propos, d'exposer les débuts d'Aboû Mouslim al-Khorâsânî : car ce fut l'homme de la dynastie qui fit pour elle de la propagande, et auquel cette dynastie dut son triomphe.

Voici quelques détails sur les débuts et sur l'origine d'Aboû Mouslim al-Khorâsânî. Sur son origine, le désaccord est profond : il est inutile de s'étendre longuement sur ce sujet.

D'après les uns, c'était un homme libre de la famille de Bouzourdjmihr [1], qui serait né à Ispahân, aurait grandi à Koûfa, et se serait attaché à l'imâm Ibrâhîm [2], fils de Mouḥammâd, fils d'ʿAlî, fils d'ʿAbd Allâh, fils d'ʿAbbâs. Ibrâhîm aurait changé le nom de son protégé, auquel il aurait donné le prénom d'Aboû Mouslim. Il l'aurait formé et lui aurait ouvert l'intelligence [3] au point qu'il fut l'homme qui joua par la suite le rôle que l'on sait.

D'après d'autres, c'était un esclave qui ne cessa pas de changer de maître, jusqu'à ce qu'il parvînt auprès de l'imâm Ibrâhîm. Quand celui-ci le vit, il fut séduit par son attitude extérieure et par son intelligence. Il l'acheta à son maître, l'instruisit et le forma. Il l'envoyait à ses partisans

1. Voy. ci-dessus, p. 31, note 4.
2. Sur ce personnage et sur les imâms en général, voy. plus loin la traduction correspondante aux pages 192-196.
3. Dans les *Fundgruben des Orients*, V, 28, AMABLE JOURDAIN a traduit le mot فقّه par « *il l'instruisit dans la jurisprudence* ». Ce sens technique du verbe ne convient pas, je crois, dans ce passage. L'Imâm Ibrahîm n'a nullement cherché à faire de son protégé un jurisconsulte consommé. Le verbe فقّه a ici exactement le sens de فهّم, que l'auteur lui a substitué deux phrases plus loin, c'est-à-dire : *ouvrir l'intelligence, instruire.*

et à ceux qui faisaient pour lui la propagande dans le Khorâsân. Il en fut ainsi jusqu'aux événements que l'on sait.

Quant à Aboû Mouslim, devenu puissant, il prétendit être le fils de Salîṭ [1], fils d''Abd Allâh, fils d''Abbâs. Or, il y a, au sujet de Salîṭ, une histoire qu'il est temps de rapporter ici succinctement.

'Abd Allâh [2], fils d''Abbâs, possédait une servante avec 187
laquelle il eut une fois des rapports, puis il la tint à l'écart pendant quelque temps. Elle eut alors des rapports [3] avec un esclave, qui cohabita avec elle. Elle mit ensuite au monde un enfant, un fils à qui elle donna le nom de Salîṭ. Elle attribua la paternité de ce fils à 'Abd Allâh, fils d''Abbâs, mais celui-ci le désavoua et se refusa à le reconnaître. Salîṭ grandit, et personne au monde n'était plus odieux [4] à 'Abd Allâh, fils d''Abbâs. Lorsque celui-ci mourut, Salîṭ disputa son héritage à ses héritiers. Les Oumayyades en furent enchantés : c'était une occasion pour eux d'amoindrir 'Alî, fils d''Abd Allâh, fils d''Abbâs. Ils aidèrent donc Salîṭ et donnèrent des instructions secrètes au qâḍî de Damas, qui inclina vers Salîṭ dans sa décision et lui adjugea l'héritage. Il y eut à ce sujet force incidents [5] qu'il n'y a pas lieu de rapporter ici.

1. Cf. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 182; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 190, et suivantes.

2. Voy. ci-dessus, p. 115 et note 2.

3. Amable Jourdain, *loc. cit.*, traduit استنكح par « *se maria* ». Dans le passage incriminé, ce verbe qui aurait signifié « *demander en mariage* », n'a pas ce sens ; il ne s'agit pas d'un mariage légitime, mais d'une demande d'un autre genre, comme le prouve la suite du récit et le texte d'Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 192. Cet auteur ajoute qu''Abd Allâh fit donner à l'esclave des coups de bâton, ce qui est, en droit musulman, la peine de la fornication. D'ailleurs, s'il y avait eu mariage légitime, la contestation sur la paternité n'aurait pas eu lieu, le mari de l'esclave devant l'endosser.

4. Jourdain, *loc. cit.* : « Selith ne témoigna que de la haine et de l'ingratitude à son prétendu père (!) »

5. Jourdain, *loc. cit.*, traduit : « Cette décision donna lieu à beaucoup de *discours*... » Il a pris خطوب pour un pluriel de خطاب, alors qu'il était le pluriel de خطب.

Aboû Mouslim, devenu puissant, prétendit être le fils de ce Salîṭ. Ensuite, Aboû Mouslim partit en mission au nom de l'imâm Ibrâhîm, dans le Khorâsân, fit de la propagande pour lui en secret; et il en continua ainsi jusqu'à ce que l'appel devint public et que les desseins furent accomplis.

Autre introduction à ces mêmes faits. — Allâh a dit : « Ces jours-là, nous les distribuons à tour de rôle aux hommes [1]. » Un sage consolait un roi de la perte de sa royauté : « Si elle était restée à un autre que toi, dit-il, elle ne te serait point échue. »

Et sache — puisses-tu n'apprendre que le bien — que la dynastie 'Abbâside fut une des plus grandes dynasties; elle a exercé dans le monde un double gouvernement, religieux et politique. Les meilleurs et les plus pieux des hommes lui obéissaient par zèle religieux; les autres lui
188 obéissaient par crainte ou par intérêt. Le khalifat et le pouvoir se maintinrent dans cette dynastie pendant près de six cents ans. Puis elle se vit attaquée par d'autres dynasties : ainsi celle des Bouyîdes, dont la grandeur a été ce que tu sais, dont le chef principal, le héros, a été 'Aḍoud ad-Daula (Fannakhousrau) [2]; la dynastie des Saldjoûqîdes, qui compta un prince tel que Ṭoghroul Beg [3]; la dynastie des Khârezmchâh, à laquelle appartenait un souverain tel qu''Alâ ad-Din [4], et dont les rôles militaires comprenaient 400.000 combattants; comme la dynastie des Fâṭimîdes [5], qui mirent en mouvement une armée sous la conduite d'un de leurs esclaves nommé Djauhar, armée telle qu'on

1. Qoran, III, 134.
2. Voyez plus haut, p. 37 note 1.
3. Voyez plus loin la traduction correspondante aux pages 435 et suiv. du texte arabe.
4. Voyez plus loin la traduction correspondante à la page 438 du texte arabe.
5. Voy. plus loin la traduction correspondante aux pages 455 et suiv. du texte arabe.

n'en avait jamais vue de plus considérable, ce qui a fait dire au poète de cette dynastie, Mouḥammad [1], fils de Hâni' le Maghrébin :

Il n'y a pas eu, avant l'armée de Djauhar, d'armée où aient trotté et galopé des montures par rangs de dix.

Enfin, cette dynastie eut à subir l'assaut des Khârédjites qui avaient levé l'étendard de la révolte sous cette dynastie avec des masses nombreuses et des rassemblements considérables. Malgré tout cela, le pouvoir royal ne sortit pas des mains des 'Abbâsides et aucune dynastie n'eut la force de les détruire ni d'effacer leur trace. Au contraire, le roi de l'une ou l'autre de ces dynasties réunissait, rassemblait et entraînait à sa suite des armées puissantes jusqu'à Baghdâdz. Puis, une fois arrivé, il sollicitait une audience du khalife. Admis en sa présence, il baisait la terre à ses pieds, et le comble de ses vœux était que le khalife lui donnât l'investiture, lui nouât un étendard, et lui remît
une robe d'honneur. Lorsque le khalife avait fait cela, 189
le roi baisait la terre devant lui, et marchait à pied à côté de son étrier en portant la housse [2] de la monture sous son aisselle.

1. Ce poète, très célèbre dans l'Afrique du Nord et principalement en Tunisie, est d'origine andalouse. Né à Séville, il résida successivement en Tunisie et en Égypte, où il fut attaché au fameux général Djauhar, puis à son fils Mo'izz. Il fut assassiné à Bayâ, au cours d'un voyage qu'il entreprit pour aller chercher sa famille en Tunisie et la ramener en Égypte ; et cela en l'année 362 (= 973). Cf. Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 91 ; Cl. Huart, *Hist. de la Litt. arabe*, pp. 96-97 ; de Hammer-Purgstall, *Litteraturgesch. der Araber*, V, 793 ; Cf. VI, 1005 ; Maqrîzî, *Khiṭaṭ*, I, 378 ; Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit arabe de Paris, n° 5860, f° 118 r° ; Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 679.

2. Cette housse, généralement en soie et plus ou moins riche, constituait un des insignes de la royauté sous les Mameloûks, les Saldjoûqides, etc. Elle était portée par l'écuyer marchant à pied près de l'étrier du Sultan. Cf. Quatremère, *Mamloûks*, I, I, 4 et sq. — Amable Jourdain (*loc. cit.*), traduit ce mot par « *parasol* » !

C'est ce qui advint au sultan Mas'oûd [1] avec Moustarchid. Il y avait entre eux deux des mésintelligences qui dégénérèrent en guerre ouverte. Moustarchid sortit à la tête d'une armée très nombreuse, accompagné de tous les grands de l'empire. Il se rencontra avec le sultan Mas'oûd sous les murs de Marâgha. Ils se combattirent pendant un moment. Quand la poussière tomba, les compagnons de Moustarchid avaient été mis en fuite et l'armée de Mas'oûd avait remporté la victoire. Enfin lorsque la poussière se dissipa complètement, on vit le khalife ferme sur le dos de son cheval, ayant à la main le Qoran; autour de lui étaient les lecteurs du Qoran, les qâḍîs, les vizirs dont aucun n'avait pris la fuite. Seuls les combattants s'étaient enfuis. Lorsque le sultan Mas'oûd vit ces hommes groupés, il envoya un homme qui conduisit la monture du khalife et le fit entrer dans une tente qui avait été dressée pour lui. En même temps, il fit arrêter les grands de l'empire, et les emprisonna dans une forteresse [2] voisine de ces régions. Puis on pilla tout ce qui se trouvait dans l'armée du khalife. Quelques jours après, le sultan se rencontra avec le khalife et lui reprocha sa conduite. Puis la paix fut arrêtée et conclue entre eux, et le khalife se rendit à cheval vers un pavillon magnifique, que le sultan avait fait dresser à son intention. Lorsque le khalife fut à cheval, le sultan Mas'oûd prit la housse [3] et marcha à pied à côté de son étrier. Plus tard, Moustarchid fut tué, comme nous aurons occasion de le raconter plus loin [4].

Toutes ces dynasties s'élevèrent contre la dynastie 'abbâsîde, mais aucune d'elles n'eut le courage de détrôner
190 ses princes et d'effacer leurs traces. Les princes conser-

1. Voy. plus loin la traduction correspondante aux pages 408 et suiv. du texte arabe.
2. Cette forteresse se nommait *Serdjihân*. Cf. IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, XI, 16.
3. Voy. ci-dessus, p. 223, note 2.
4. Voy. plus loin la traduction correspondante aux pages 409 du texte arabe et Cf. le récit d'IBN AL-ATHÎR, *loc. cit.*

vèrent dans les cœurs de leurs sujets un rang dont n'approchait le rang d'aucun autre au monde. Ce fut à tel point que, lorsque le sultan Hoûlâgoû eut conquis Baghdâdz et qu'il voulut mettre à mort le khalife Aboû Aḥmad 'Abd Allâh Mousta'ṣim, on lui fit entendre que, si le khalife était mis à mort, l'équilibre du monde serait rompu, le soleil s'éclipserait, il n'y aurait plus ni pluies, ni plantes. Hoûlâgoû en ressentit une telle frayeur, qu'il consulta un savant[1] sur la réalité de ces pronostics. Le savant lui répondit en toute sincérité : « Certes, 'Alî, fils d'Aboû Ṭâlib, valait mieux que ce khalife. Tout le monde est d'accord là-dessus. Il a été tué, et sa mort n'a eu pour conséquence aucun de ces malheurs. J'en dirais autant de Ḥosain et aussi des aïeux de ce khalife[2] : ils ont été tués et ont subi tous les mauvais traitements. Le soleil ne s'est pas voilé, la pluie n'a pas cessé de tomber. » Hoûlâgoû, en entendant ces paroles, revint de ses alarmes. Quant au savant, il s'excusa d'avoir ainsi parlé, en invoquant la crainte terrible qu'inspirait le sultan, et sa redoutable colère. « Et je n'aurais pas osé, ajouta-t-il, dire devant lui autre chose que la vérité. »

Telle était la haute opinion que l'on portait sur les 'Abbâsides, et aucune dynastie n'eut la force ni de mettre un terme à leur règne, ni d'effacer leurs traces, excepté cette dynastie victorieuse[3] ; puisse Allâh en étendre les bienfaits et élever sa gloire!

En effet, lorsque le sultan Hoûlâgoû[4] eut conquis Baghdâdz et tué le khalife, il effaça toute trace des 'Abbâsides et renversa tous les règlements qu'ils avaient établis, au

1. Amable Jourdain (*loc. cit.*) présume que ce savant était Naṣir ad-Dîn Toûsî, le fameux astronome.
2. Mousta'ṣim.
3. Il s'agit ici de la dynastie des Mogols, car Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ écrivait, comme il a été dit plus haut, sous le règne de Qazân khân.
4. Voyez plus loin la traduction correspondante aux pages 449 et suivantes du texte arabe.

191 point que prononçait-on le nom des ʿAbbâsîdes, on courait de ce fait un danger.

Une anecdote sera ici à sa place : je me la suis laissé raconter par Naṣr al-Moulayyisî l'Abyssin[1], l'un des serviteurs du Sultan (puisse Allâh étendre le règne de sa justice et élever son rang dans ce monde et dans l'autre !) Or Naṣr avait servi auparavant le khalife Moustaʿṣim. Voici ce qu'il me dit : « Lorsque Baghdâdz fut conquise on me fit sortir — j'étais jeune encore — parmi les serviteurs. Pendant quelques jours nous fûmes attachés au service du sultan mogol[2]; puis, quand nous fûmes loin de Baghdâdz, le sultan Hoûlâgoû nous fit comparaître un jour devant lui : nous portions encore la livrée de la maison du khalifat. Il dit : « Vous apparteniez auparavant au khalife, maintenant vous êtes à moi; aussi convient-il que « vous me serviez avec zèle et sincérité et que vous effaciez de vos cœurs le nom du khalife. C'est une chose « qui a été et qui a passé. Si vous préférez quitter ce « costume pour revêtir le nôtre, ce sera plus convenable. » Nous répondîmes : « A tes ordres », puis nous quittâmes notre costume pour revêtir celui des Mogols.

DÉBUTS DE LA DYNASTIE ʿABBÂSÎDE

On a rapporté que le Prophète (que les bénédictions et le salut d'Allâh soient sur lui !) laissait échapper de ses nobles lèvres des paroles dont le sens annonçait la bonne

1. Cf. Hartwig Derenbourg, *Introduction* à l'édition arabe du texte, p. 11, n° 5.

2. Amable Jourdain (*loc. cit.*, p. 31) traduit دركاه par « *la cour du sultan* », ce qui est exact comme sens du mot, mais non dans le passage ci-dessus. En effet, Ibn Aṭ-Ṭiqṭaqâ emploie ce mot dans le sens de sultan. C'est ainsi que Dozy (*Supplément aux Dict. arabes*, I, 437.) comprenait ce passage.

nouvelle d'une dynastie Hâchimite. Quelques-uns prétendent qu'il aurait dit : « Elle (la souveraineté) écherra à un de mes descendants. » D'après d'autres, il aurait dit à son oncle paternel 'Abbâs (qu'Allâh soit satisfait de lui et lui accorde le salut !) : « Elle sera dans ta descendance » ; et lorsque celui-ci lui amena son fils 'Abd Allâh [1], il lui aurait crié l'*adzân* dans l'oreille et craché dans la bouche [2], en disant : « O Allâh ! fais-en un docteur de la religion et enseigne-lui le sens caché du Qoran [3] » ; puis il l'aurait remis à son père avec ces mots : « Reçois le père des rois ».

Ceux qui soutiennent cette tradition disent que la dynastie 'abbâsîde est celle qui a été annoncée comme une bonne nouvelle. D'autre part la dynastie Oumayyade était 192

1. Sur ce personnage, voyez ci-dessus, p. 115, note 2.

2. Ce rite s'appelle le حنك ou le تحنيك, qui est, chez les Musulmans, très probablement d'origine païenne. Les auteurs arabes racontent que Mahomet procédait à ce rite pour tous les enfants des *Ansârs* qu'on lui amenait. Il mâchait une datte et la mettait dans la bouche du nouveau-né. Cf. un *ḥadîth* rapporté par le *Tâdj al-'Aroûs*, t. VII, *s. v.*

Je trouve dans le manuscrit arabe de Paris, nº 5986, fº 113 rº (*Kitâb al-awâ'il*, par Aboû Hilâl al-'Askarî), un récit qui confirme l'existence de ce rite dès les débuts de l'Islâm, et qui précise le sens de اذن dans le passage ci-dessus. En effet, j'ai hésité, un moment, à traduire ce verbe par « réciter l'*adzan* » ou l'*appel* à la prière, ne sachant pas s'il s'agissait réellement de l'*adzân* dans ce cas particulier. Le passage du *manuscrit* unique d'Aboû Hilâl al-'Askarî lève entièrement le doute. L'auteur raconte que le premier-né des Mohadjériens à Médine fut 'Abd Allâh, fils de Zoubair. Cette naissance avait grandement réjoui la troupe peu nombreuse des Musulmans émigrés à Médine, parce que les Juifs avaient répandu le bruit que les *Mohadjériens* n'auraient pas d'enfants, les ayant eux-mêmes ensorcelés. La naissance d''Abd Allâh fut un démenti donné aux Juifs et un grand soulagement pour les Musulmans. Le Prophète aurait alors procédé au تحنيك en mettant dans la bouche de l'enfant une datte qu'il avait mâchée lui-même. De plus, il ordonna à Aboû Bakr de réciter l'*adzân*, ou *appel* à la prière, à l'oreille du petit 'Abd Allâh وامر ان يوذن في اذنه بالصلاة فاذن ابو بكر فيها. Sur la naissance d''Abd Allâh, fils de Zoubair, cf. Ibn Qotaiba, *Ma'ârif*, p. 116.

3. Cf. une variante de cette tradition dans Bokhârî, *Ṣaḥîḥ*, trad. Houdas et Marçais, t. II, p. 622.

généralement détestée, maudite, censurée ; elle exerçait une tyrannie pesante ; elle était adonnée follement au péché et à la turpitude. Les habitants des grandes villes attendaient donc cette nouvelle dynastie matin et soir. Or Mouḥammad, fils d''Alî, fils d'Aboû Ṭâlib (que le salut soit sur lui !) très connu sous le nom du fils de la Ḥanafite, était considéré fermement par le peuple comme le chef de la dynastie, après le meurtre de son frère Ḥosain [1] (que le salut soit sur lui !), réserve faite de la secte des Imâmites [2] ; car, pour eux, l'imâm était 'Alî, fils de Ḥosain dit Zain al-'Âbidîn (que le salut soit sur lui !), puis successivement chacun de ses fils jusqu'à al-Qâ'im Mouḥammad fils de Ḥasan (que le salut soit sur lui !). Lorsque Mouḥammad, le fils de la Ḥanafite, mourut (que le salut soit sur lui !), il désigna pour son héritier son fils Aboû Hâchim 'Abd Allâh [3], qui était un des hommes les plus marquants de la famille d''Alî (que le salut soit sur lui !). Or il advint qu'il se rendit à Damas, auprès de Ḥichâm, fils d''Abd al-Malik. Celui-ci se montra généreux à son égard et lui fit des cadeaux. Plus tard, ce qu'il vit de son éloquence, de sa supériorité et de sa science le rendit envieux, et il s'en effraya. Alors il lui envoya, tandis qu'il était revenu à Médine, un homme qui lui versa du poison dans du lait [4]. Quand Aboû Hâchim s'aperçut qu'il était empoisonné, il se tourna vers Mouḥammad [5] fils d''Alî, fils d''Abd Allâh, fils d''Abbâs, qui habitait à Ḥoumaima, ville de Syrie, lui fit savoir qu'il allait mourir et fit ses der-

1. Voyez ci-dessus, p. 183.
2. Sur cette secte, voy. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, III, 268 ; V, 473, 475 et surtout VI, 24-31. Cette secte se subdivise elle-même en un très grand nombre de sectes secondaires, qui, variant sur différentes questions, sont toutes d'accord que l'*imâmat* doit être dans la descendance d''Alî.
3. Une anecdote sur cet 'Alide dans le *Kitâb al-aghânî*, VIII, 34.
4. Cf. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VII, 404 ; Ibn al-Athîr, *op. cit.*, V, 32.
5. Cf. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 55, 88, 204, 205 ; *Kitâb al-aghânî*, XIV, 77 ; XVIII, 208 ; Ibn Khallikân, *Wafayât al-a'yân*, éd. Wüstenfeld, notice 579.

nières dispositions en sa faveur ; il lui confia les quelques Chî'ites qui composaient son entourage, le chargea de veiller sur eux, et mourut (qu'Allâh ait pitié de lui !).

Depuis lors, Mouḥammad, fils d''Alî, fils d''Abd Allâh, 193
convoita le khalifat et commença à répandre en secret ses missionnaires. La situation demeura ainsi jusqu'à sa mort, et il désigna ses fils comme ses successeurs. Ils étaient un certain nombre, entre autres Ibrâhîm [1] l'Imâm, Saffâḥ [2] et Manṣoûr [3]. Ce fut l'imâm Ibrâhîm qui prit la direction du mouvement après son père : il multiplia l'envoi des propagandistes dans les provinces, particulièrement dans le Khorâsân ; car les 'Abbâsides avaient plus de confiance dans les habitants du Khorâsân que dans ceux des capitales.

Quant aux gens du Ḥidjâz, leur nombre était restreint, et quant à ceux de Koûfa et de Baṣra, les 'Alîdes en avaient peur, à cause de ce qui s'était passé à leur égard, à savoir leur défection, leur trahison et le meurtre commis sur l'Émir des Croyants (que le salut soit sur lui !), sur Ḥasan et Ḥosain (que le salut soit sur eux !) [4].

Enfin, les Syriens et les Égyptiens éprouvaient pour les Oumayyades une vive affection, qui s'était enracinée dans leurs cœurs. Il ne restait donc plus aux 'Alîdes parmi les habitants des capitales que ceux du Khorâsân, sur lesquels ils pussent se reposer.

D'ailleurs, on disait que les étendards noirs, qui devaient assurer la victoire aux 'Alîdes, sortiraient du Khorâsân. Ibrâhîm l'Imâm envoya donc dans le Khorâsân un certain nombre de propagandistes qui étaient des *chaikhs* et des

1. Cf. les *Prairies d'or*, VI, 69 et suiv. et 183-185 ; IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, V, 270 et suiv.
2. Voy. plus loin la traduction correspondante aux pages 202 et suiv. du texte arabe.
3. Voy. *Id.* page 213 et suiv. du texte arabe.
4. Voyez ci-dessus, p. 183.

seigneurs[1] de cette province. Le peuple accepta l'autorité d'Ibrâhîm et fit de la propagande secrète en sa faveur. A la fin, Ibrâhîm envoya Aboû Mouslim[2], qui se dirigea vers cette région et réunit des troupes ; tout cela en secret, de même que la propagande qui ne s'était pas encore manifestée publiquement.

Lorsqu'arrivèrent les jours de Marwân l'Âne[3] fils de Mouḥammad, fils de Marwân, le dernier des Khalifes
194 oumayyades, l'anarchie et le désarroi redoublèrent, le mal grandit, les émeutes éclatèrent, le lien de la puissance oumayyade fut fortement ébranlé, la discorde se mit entre eux et ils s'entretuèrent. Aboû Mouslim fit alors de la propagande publique en faveur des 'Abbâsîdes, et il vit se grouper autour de lui tous les partisans de la cause 'abbâsîde dans le Khorâsân ; il entraîna une armée compacte pour combattre l'émir du Khorâsân, Naṣr[4], fils de Sayyâr. Lorsque Naṣr connut la situation et les armées d'Aboû Mouslim, il fut effrayé et écrivit à Marwân l'Âne :

Je vois la faible lueur d'un feu au milieu des cendres, mais ce feu menace de produire un embrasement !

Si des hommes intelligents ne l'éteignent pas, des corps et des crânes deviendront son aliment[5] !

Car le feu s'allume par le frottement de deux morceaux de bois, et la guerre commence par des paroles.

1. Les *dihqân* composaient une espèce de noblesse campagnarde très puissante et qui occupait une place importante dans la société persane. Le mot *dihqân* lui-même signifie littéralement *chef de village* (du persan ده et قان ou خان, ces deux mots pouvant permuter, comme l'a démontré M. E. Blochet, *Les Inscriptions turques de l'Orkhon*, p. 29). Sur la noblesse des *dihqân*, voy. l'étude de M. Th. Nöldeke, *Geschichte der Perser und Araber zur Zeit der Sassaniden*, p. 440.

2. Voyez ci-dessus, p. 220.

3. Voyez ci-dessus, p. 218.

4. Cf. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 60-69 ; *Kitâb al-aghânî*, Index, p. 696 ; Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 382, p. 73 ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 95 et suivantes et surtout pp. 270 et suiv.

5. Cet hémistiche est imité du Qoran, chap. LXVI, 6.

J'ai dit dans mon étonnement : « Puissé-je savoir si les Oumayyades sont éveillés ou endormis[1] ! »

Marwân lui répondit : « Celui qui est sur les lieux voit ce que l'absent ne voit pas. Coupe donc toi-même cette maladie qui s'est révélée à toi. » Naṣr, fils de Sayyâr, dit à ses compagnons : « Pour ce qui est de votre maître, il vous fait savoir qu'il n'y a point à compter sur son concours. » Les nouvelles des évènements arrivèrent successivement à Marwân ; le lien de sa puissance se relâchait de plus en plus et son autorité faiblissait chaque jour. Puis il apprit que celui en faveur de qui on faisait de la propagande était Ibrâhîm[2], fils de Mouḥammad, fils d'ʿAlî, fils d'ʿAbd Allâh, fils d'ʿAbbâs, le frère de Ṣaffâḥ et de Manṣoûr. Il envoya alors le faire appréhender et le fit amener à 195
Ḥarrân, où il l'enferma, puis l'empoisonna dans sa prison ; ainsi mourut Ibrâhîm[3].

Il y eut ensuite entre Aboû Mouslim et Naṣr, fils de Sayyâr, ainsi que d'autres émirs du Khorâsân des combats et des rencontres où la victoire demeura aux *noirs*[4],

1. Ces vers sont donnés, sauf le deuxième, par Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 279. De même, Mas'oûdî (*Prairies d'or*, VI, 62) donne cette épître versifiée en entier, sauf toujours le deuxième vers qui est également absent du *Kitâb al-aghânî*, V, 128. Voy. aussi la version de ce passage dans Noel Desvergers, *l'Arabie*, p. 223.

2. Voy. ci-dessus, p. 218.

3. En l'année 132 (= 749). Les historiens ne sont pas d'accord sur la cause de sa mort. Ibn al-Athîr (*op. cit.*, V, 323) rapporte une opinion d'après laquelle Ibrâhîm serait mort de la peste qui s'était déclarée cette année-là à Ḥarrân. Mas'oûdî (*Prairies d'or*, VI, 72) raconte, d'après le récit d'un témoin oculaire, qu'Ibrâhîm mourut la tête enfoncée dans un sac rempli de chaux vive pilée.

4. La question de l'adoption de la couleur noire par les 'Abbâsides est un peu compliquée. La plupart des auteurs arabes s'accordent pour dire que les 'Abbâsides portèrent le noir en signe de deuil, à la suite des nombreux morts que la lutte contre les 'Oumayyades fit dans leurs rangs. Et ils ajoutent que c'est à la mort d'Ibrâhîm, l'Imâm dont il est question ci-dessus, qu'ils commencèrent à porter le noir. Voy. Soyoûṭî, *Kitâb al-wasâ'il ilâ ma'rifat al-awâ'il*, manuscrit arabe de Paris, n° 659, f° 190 *recto*, et la source où Soyoûṭî a puisé, le *Kitâb al-awâ'il* d'Aboû-Hilal al-'Askarî, manuscrit arabe de Paris, n° 5986, f° 132 *recto* ; Sacy, *Chrestomathie arabe*, I, p. 49 et suiv. (Cette note de Sacy est une véri-

c'est-à-dire à l'armée d'Aboû Mouslim. Ils ne furent appelés les noirs qu'à cause du costume de couleur noire qu'adoptèrent les partisans des 'Abbâsides.

Considère la puissance d'Allâh (qu'il soit exalté) ! Lorsqu'il veut une chose, il prépare les moyens de la réaliser. Et rien ne peut s'opposer à l'exécution de ses volontés. Lorsqu'il eut décrété de faire passer le pouvoir aux 'Abbâsides, il leur fournit tous les moyens pour y parvenir. L'imâm Ibrâhîm, fils de Mouḥammad, fils d''Alî, fils d''Abd Allâh, fils d''Abbâs, était alors dans le Ḥidjâz ou dans la Syrie, assis sur son tapis de prières, absorbé en lui-même dans son culte et les intérêts de sa famille, peu fortuné. Pendant ce temps, les hommes du Khorâsân combattaient pour lui, prodiguaient pour lui leur vie et leurs richesses, sans que la plupart d'entre eux le connussent et pussent faire une distinction entre son nom et sa personne [1]. Considère l'imâm Ibrâhîm dans sa solitude, dans son détachement du monde, au Ḥidjaz ou en Syrie, tandis qu'une armée si puissante en Khorâsân risque son existence pour lui, sans qu'il dépense rien pour eux, sans qu'il donne à personne ni montures, ni armes. C'était eux, au contraire, qui lui payaient le tribut et qui lui apportaient chaque année les impôts.

Lorsqu'Allâh (qu'il soit exalté !) eut décrété d'abandonner Marwân et de mettre fin à la royauté oumayyade,

table dissertation sur la question.) Cependant, malgré le témoignage de ces historiens, on doit reconnaître que la couleur noire a été adoptée par les 'Abbâsides avant la mort d'Ibrâhîm, qui eut lieu en 132. (Voy. la note précédente.) Soyoûtî, dans le passage cité ci-dessus dit que le port du noir a commencé chez les 'Abbâsides en 125, donc sept ans avant le meurtre d'Ibrâhîm. Et d'autre part le noir était déjà la couleur des drapeaux 'abbâsides bien avant la mort d'Ibrâhîm l'Imâm. Ibn al-Athîr (*op. cit.*, V, 272, l. 20) fait déjà mention du costume noir des 'Abbâsides en l'année 127. Il est probable que le meurtre d'Ibrâhîm n'ait fait que généraliser cet usage. Sur la couleur noire devenue ensuite la couleur officielle pour les fonctionnaires, voy. la note de Sacy, citée plus haut. Sur la tentative de réforme de *Mam'oûn*, voy. plus loin, p. 373.

1. C'est un arabisme ; cela veut dire qu'ils ne connaissaient Ibrâhîm que de nom, sans pouvoir, le cas échéant, reconnaître celui qui portait ce nom.

ce prince était khalife reconnu de tous, disposant des 196
armées, des richesses, des armes, et rien ne lui manquait. Mais ensuite on se séparait de lui, son autorité diminuait, le lien de sa puissance s'ébranlait[1] et ce prince n'avait cessé de s'affaiblir jusqu'à ce qu'il fût mis en déroute et tué. Qu'Allâh soit exalté !

Lorsqu'Aboû Mouslim eut conquis le Khorâsân, se fut emparé de ses villages et que son autorité se fut affermie, il conduisit ses troupes en 'Irâq. Or, quand Marwân avait mis la main sur Ibrâhîm l'Imâm et l'avait emprisonné à Ḥarrân[2], les deux frères d'Ibrâhîm, Ṣaffâḥ et Manṣoûr, avaient eu peur, ainsi qu'un certain nombre de leurs parents, s'étaient enfuis et avaient gagné[3] Koûfa, où ils avaient des partisans, parmi lesquels Aboû Salama Ḥafṣ, fils de Soulaimân le Vinaigrier (al-Khallâl). C'était un des Chî'ites les plus influents de Koûfa, et il devint plus tard vizir de Ṣaffâḥ, qui le fit ensuite mettre à mort. Nous reparlerons de lui en nous occupant des vizirs[4]. Aboû Salama al-Khallâl fit évacuer[5] une maison à Koûfa et ordonna qu'on les y installât. Il s'occupa lui-même de leur service, tenant leurs projets secrets. Les Chî'ites se réunirent à lui, et leur puissance grandit. Aboû Mouslim arriva avec les armées du Khorâsân à Koûfa, entra chez les 'Abbâsides et dit : « Lequel d'entre vous est le fils de la Ḥârithite[6] ? » Manṣoûr répondit : « Celui-ci », en désignant Ṣaffâḥ, dont la mère était en effet une Ḥârithite. Aboû Mouslim salua Ṣaffâḥ du titre de khalife. Celui-ci

1. Amable Jourdain, traduit (*loc. cit.*) : *le fil des affaires politiques se mêla.*
2. Voy. ci-dessus, p. 231.
3. Lisez وقصدوا.
4. Voyez plus loin la traduction correspondante aux pages 206 et suiv.
5. Amable Jourdain (*op. cit.*) traduit اخلى لهم دارا par « il leur choisit une maison retirée ».
6. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 213 *in medio* ; Mas'oûdî, *op. cit.*, VI, 88.

sortit, accompagné de ses frères, de ses oncles paternels, de ses proches et des principaux Chî'ites, précédé d'Aboû Mouslim. Il se rendit à la mosquée, fit la prière publique, monta en chaire, déclara publiquement ses projets et prêcha le peuple. Il fut proclamé khalife, et cela se passa en l'année 132 (= 749 de J.-C.).

Tels furent les commencements de la dynastie 'abbâ-
197 sîde et la fin de la dynastie oumayyade.

Ṣaffâḥ établit ensuite son camp en dehors de Koûfa. Il reçut des députations venues des grandes villes pour le reconnaître. Lorsque le nombre de ses partisans fut considérable et qu'il se sentit assez fort, il invita un de ses parents d'aller combattre Marwân l'Âne. Son oncle paternel 'Abd Allâh, fils d''Alî, l'un des principaux 'Abbâsîdes, accepta cette mission; il se dirigea vers Marwân, le rencontra sur les bords du Zâb, à la tête de 120.000 combattants [1], tandis que lui-même ne commandait qu'une armée beaucoup moins nombreuse. Mais Allâh (qu'il soit exalté !) favorisa 'Abd Allâh, fils d''Alî, de toutes les manières et fit absolument défection à Marwân. Considère ceci et instruis-toi par l'exemple.

BATAILLE DU ZÂB ; DÉFECTION A L'ÉGARD DE MARWÂN ; SA DÉROUTE

Lorsque la rencontre eut lieu sur les bords du Zâb entre Marwân l'Âne et 'Abd Allâh, fils d''Alî, Marwân dit à l'un de ses compagnons : « Si le soleil de cette journée se couche, sans qu'ils nous aient livré bataille, le khalifat est à nous, et c'est nous qui le transmettrons à la fin des temps au Messie[2] (que le salut soit sur lui !). » Il ordonna

1. MAS'OÛDÎ (*Prairies d'or*, VI, 85) donne 100.000. IBN AṬ-ṬIQṬAQÂ a adopté le chiffre indiqué par IBN AL-ATHÎR, *loc. cit.*

2. Jésus doit, en effet, revenir sur la terre et assister comme témoin contre les infidèles, le jour de la Résurrection. Cf. Qoran, IV, 157. Maho-

donc à ses compagnons de ne point combattre, dans l'intention de voir la journée se terminer sans en venir aux mains. Il envoya demander à 'Abd Allâh, fils d''Alî, de se réconcilier. 'Abd Allâh répondit : « Marwân a menti ! Le soleil ne se couchera pas sans que j'aie lancé mes cavaliers pour le fouler aux pieds, s'il plaît à Allâh (qu'il soit exalté !). »

Par un hasard singulier, le gendre de Marwân chargea un détachement de l'armée d''Abd Allâh, fils d''Alî. Marwân voulut arrêter son gendre et l'invectiva. Mais celui ci ne se laissa point persuader. La lutte s'engagea. 'Abd Allâh, fils d''Alî, ordonna à ses compagnons de combattre 198
de pied ferme. Ils s'accroupirent sur leurs genoux et portèrent leurs lances en avant. 'Abd Allâh, fils d''Alî, lança à haute voix cette prière : « Seigneur ! jusqu'à quand nous ferons-nous tuer pour toi ? » Puis il cria : « O hommes du Khorâsân, vengez Ibrâhîm l'Imâm ! »

La lutte devint acharnée. Mais, quand Marwân donnait un ordre à une troupe de son armée, les soldats lui disaient : « Adresse-toi à l'autre troupe. » Les choses en vinrent au point que Marwân dit au commandant de sa garde : « Descends de ta monture. » Il répondit : « Non, par Allâh ! je ne me précipiterai pas dans une perte certaine. — Je te punirai, reprit Marwân en le menaçant. — J'aimerais bien, dit le chef de la police, que tu en eusses le pouvoir. » Marwân voyant l'abattement de ses partisans et l'ardeur au combat de l'armée d''Abd Allâh, fils d''Alî, plaça de l'or en quantité devant ses soldats, et dit : « O hommes, combattez, et cet or est à vous. » Les hommes étendaient leurs mains vers l'or et s'en emparaient petit à petit. Un

met aurait dit, d'après un *ḥadîth* rapporté par Bokhârî, *Ṣaḥîḥ*, trad. Houdas et Marçais, II, 520, chap. XLIX : « J'en jure par celui qui a mon âme entre ses mains, il arrivera très promptement que le fils de Marie descendra parmi vous comme un arbitre équitable. Il brisera les croix ; il fera périr les porcs ; il supprimera la capitation et il fera tellement déborder les richesses que personne n'en voudra plus, etc. »

des fidèles de Marwân lui dit : « Ces hommes ont mis la main sur le trésor, et nous ne sommes pas sûrs qu'ils ne s'en iront pas avec ce qu'ils ont pris. »

Marwân ordonna à son fils d'aller sur les derrières de l'armée et de tuer tous ceux sur qui il trouverait quelque partie de l'argent. Afin d'exécuter la volonté de son père, le fils de Marwân fit rétrograder son étendard. Lorsque les troupes virent l'étendard reculer, elles crièrent : « Sauve qui peut! Sauve qui peut![1] » Tous s'enfuirent, Marwân aussi, et passèrent le Tigre; et il y eut plus de noyés que de tués.

'Abd Allâh, fils d''Ali, lut alors à haute voix ce passage du Qoran : « Souvenez-vous du jour où nous avons séparé la mer pour vous, que nous vous avons délivrés et que nous
199 avons noyé sous vos yeux les hommes de Pharaon[2]. » Puis 'Abd Allâh se dirigea vers le camp de l'armée de Marwân, pilla ce qui s'y trouvait, et y séjourna sept jours.

MISE A MORT DE MARWÂN L'ÂNE

Puis, après sa défaite, Marwân partit en fuite jusqu'à ce qu'il arriva à Mossoul, dont les habitants coupèrent le pont pour l'empêcher de passer. Les hommes de son escorte s'écrièrent : « O gens de Mossoul, c'est l'Émir des Croyants qui veut passer. » Mais les habitants de Mossoul répondirent : « Vous avez menti ; l'Émir des Croyants ne fuit pas. » De plus, ils l'injurièrent et dirent. « Gloire à Allâh, qui a fait cesser votre domination et qui a détruit votre dynastie ! Gloire à Allâh, qui nous a amené les hommes de la famille de notre Prophète ! »

1. Littéralement : En fuite ! En fuite !
2. Qoran, II, 47.

Quand Marwân entendit ces paroles, il se rendit à Balad[1], passa le Tigre, alla à Ḥarrân, de là à Damas, de Damas en Égypte. ʿAbd Allâh, fils d'ʿAlî, le poursuivit, puis envoya sur ses derrières un de ses lieutenants, qui le vit dans un village du Ṣaʿid, nommé Boûṣîr[2].

Marwân sortit de nuit pour aller combattre les ʿAbbâsîdes. Le chef de leur détachement dit à ses hommes : « Si nous attendons le matin et qu'ils voient combien nous sommes peu nombreux, ils nous feront périr, et pas un d'entre nous n'échappera. » En conséquence, les ʿAbbâsîdes prirent l'offensive; leur chef brisa le fourreau de son épée et ses soldats en firent autant. Ils chargèrent la troupe de Marwân et la mirent en déroute.

Un homme s'élança sur Marwân, le frappa de sa lance, sans le connaître, et le renversa. Quelqu'un cria alors d'une voix retentissante : « L'Émir des Croyants est renversé. » On s'empressa autour de lui; le premier qui arriva fut un homme de Koûfa, qui lui coupa la tête, on secoua le crâne pour en faire tomber le cerveau[3]; on lui coupa la langue, que mangea une chatte qui se trouvait là. Puis on apporta la tête à Ṣaffâḥ : elle lui arriva lorsqu'il
était à Koûfa. Quand il la vit, il s'agenouilla, puis releva 200
la tête et dit : « Gloire à Allâh, qui m'a donné la victoire sur toi, qui t'a mis en ma possession et qui n'a pas laissé sans exécution la vengeance que j'avais à tirer de toi. » Puis il cita, par analogie, le vers suivant :

S'ils buvaient mon sang, ils ne seraient point désaltérés ; et

1. Petite ville située à 11 parasanges de *Barqaʿîde* et à 17 parasanges de *Mossoul*. Cf. Sacy, *Chrestomathie arabe*, III, 184, note 2 ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 324 et suiv.

2. Ce récit est emprunté à Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 326.

3. Ce sens de نقض ne se trouve pas dans les dictionnaires, mais on peut le constater encore aujourd'hui dans les dialectes vulgaires, notamment en Tunisie, où il est très employé dans cette locution نقض المخ, *faire tomber la moelle d'un os à moelle*.

jamais leur sang versé n'abreuverait suffisamment ma colère [1].

Dès lors, l'autorité appartint sans partage à Ṣaffâḥ.

III. — LA DYNASTIE 'ABBÂSÎDE 20

ET C'EST ELLE QUI PRIT LE POUVOIR DES MAINS
DE LA DYNASTIE OUMAYYADE

Sache que la dynastie 'abbâsîde fut une dynastie fertile en ruses, en tromperies et en trahisons; que l'habileté et la félonie eurent une plus belle part au règne que la vigueur et l'énergie, principalement dans les derniers temps de cette dynastie : en effet, les derniers princes de cette race, abandonnant la force que donnent l'énergie et la fermeté, prirent leur appui sur la ruse et la perfidie.

C'est la pensée du poète Kochâdjim [2], quand il nous fait voir, à côté de l'entente des gens d'épée, l'inimitié et la guerre au camp des gens de la plume :

Mes compliments aux maîtres de l'épée : ils chôment, et leurs instants s'écoulent dans les délices.

Combien parmi eux qui, dans leur vie oisive [3], n'ont jamais

1. Ce vers est donné par Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 327, et par le *Kitâb al-aghânî*, IV, 92. Cet auteur l'attribue au poète *Dzoû-l-Iṣba' al-'Adwânî*, sur lequel on peut voir Ibn Qotaiba, *Liber poesis et poetarum*, 445-446. — 6. *Kitâb al-aghânî*, III, 2-11. Une étude de Boucher dans le *J. A. P.*, 1886.

2. Ce poète, dont le nom est Maḥmoûd, fils de Ḥosain, fils de Châhak, est mort en 350 (= 961). Cf. Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 85 ; de Hammer-Purgstall, *Litteraturgesch. der Araber*, V, 610 ; VII, 1231 ; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VIII, 318-319 ; 394-396 ; 399 ; 404-406 ; Ibn Khallikân, *Wafayât*, notice 256 ; *Fihrist*, I, p. 168.

3. Amable Jourdain (*op. cit.*, p. 38) a traduit : « Combien d'entre eux qui ont *quitté le monde*... (!) » Il a dû prendre le participe actif de ودع pour une troisième forme de ce verbe.

chargé dans une mêlée, ni bondi contre un adversaire résolu !
Ils vont et viennent du matin au soir, attachant à leur baudrier une épée au tranchant[1] intact, et qui ne reçut jamais de brèche;
Au lieu que les gens de la plume ont des épées qui dégouttent constamment de sang.

Et c'est aussi ce que dit un autre poète, quand Moutawakkil mit à mort son vizir Mouḥammad[2] fils d''Abd al-Malik az-Zayyât : 202

Les cœurs, d'émotion, manquèrent s'échapper des poitrines, quand on apprit cette nouvelle : le vizir vient d'être mis à mort !
O Émir des Croyants, vous avez tué un homme, sur qui tournait la meule de votre gouvernement!
De grâce, ô fils d''Abbâs, de grâce, arrêtez ! Votre perfidie met dans les cœurs l'angoisse comme un fer rouge !

Au demeurant, ce fut une dynastie pleine de belles qualités, riche en nobles actions. De son temps, les marchés des sciences furent florissants, et les choses de l'esprit bien achalandées; les fastes de la religion magnifiquement célébrés; les bonnes œuvres jaillissaient d'abondance; le monde était prospère; toute chose sacrée était respectée, et les frontières fortifiées. Et elle demeura ainsi jusque vers la fin; c'est alors qu'avec les progrès de la tyrannie l'autorité s'ébranla, et le pouvoir passa en d'autres mains, comme nous l'exposerons en son temps, s'il plaît à Allâh (qu'il soit exalté!).

Il nous faut à présent commencer à parler de chaque khalife, l'un après l'autre.

1. Lisez الحد, la leçon fautive de l'édition est celle du manuscrit A.

2. Voyez plus loin la traduction correspondante à la page 326 du texte arabe, aussi la page 322 du texte arabe.

I. — RÈGNE DE ṢÂFFAḤ (132/749-136/754)

Le premier khalife de cette dynastie fut Ṣaffâḥ. Son nom est Aboû-l-'Abbâs 'Abd Allâh, fils d''Alî, fils d''Abd Allâh, fils d''Abbâs, fils d''Abd al-Mouṭṭalib. On lui prêta le serment de fidélité l'an 132 (= 749 de J.-C.). C'était un homme généreux, doux, grave, intelligent; un prince accompli,
203 très soucieux de son renom, et plein de belles qualités.

Dès qu'il eut reçu le serment d'investiture et que son autorité se fut bien établie, il pourchassa les survivants de la famille d'Oumayya et les personnages considérables du parti, et les fit passer au fil de l'épée. Un certain jour qu'il siégeait en solennelle audience, et que Soulaimân, fils d'Hichâm fils, d''Abd al-Malik [1], que le khalife avait toujours honoré, était avec lui, le poète Soudaif [2] entra, et récita ces vers :

Ne te laisse pas tromper par les dehors d'un homme; car sous les côtes se cache un mal malin;
Fais donc courir l'épée, et lève le fouet, jusqu'à ce que tu ne voies plus sur la surface de la terre un seul Oumayyade [3].

1. Sur ce malheureux prince Oumayyade, voy. MAS'OÛDÎ, *Prairies d'or*, V, 478; VI, 33-35 et 67; IX, 61. Sa biographie est donnée par KHALÎL IBN AIBAK AṢ-ṢAFADÎ, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit arabe de Paris, n° 2064, f° 184 ; IBN AL-ATHÎR, V, 329 et Index, p. 322.

2. Soudaif fils de Maimoûn était un client de la tribu de Khozâ'a. Doué d'un talent supérieur en poésie, il se montra un fanatique partisan des Banoû Hâchim, contre lès Oumayyades. Il apportait une ardeur telle à défendre les premiers dans les discussions qu'il avait à ce sujet, qu'il finit par créer un parti qu'on appelait les Soudaifites, qui ne prit fin que lorsque le pouvoir appartint sans partage aux 'Abbâsides. Sa biographie est donnée par le *Kitâb al-aghânî*, XIV, 162-163 ; voy. aussi IV, 93-96 et l'Index. Une bonne notice sur ce poète se trouve dans le manuscrit arabe de Paris, n° 2064, f° 116 r° (KHALÎL IBN AIBAK AṢ-ṢAFADÎ, *Al-Wâfî bil-wafayât*) ; voy. aussi DE HAMMER-PURGSTALL, *Litteraturgesch. der Araber*, IV, 712 ; IBN QOTAIBA, *Liber poesis et poetarum*, éd. de Goeje, pp. 479-481.

3. Ces deux vers sont donnés par IBN QOTAIBA, *loc. cit.*, et par le *Kitâb al-aghânî*, IV, 94, avec une légère variante. De même, IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, V, 329.

Alors Soulaiman, s'adressant au poète, lui dit : « Tu m'as tué, ô vieillard. » Ṣaffâḥ rentra : on s'empara de Soulaiman, et il fut mis à mort[1].

Un autre poète se présenta un jour, alors que la table était dressée, et que le khalife avait avec lui environ soixante-dix hommes des Banoû Oumayya, et il récita ces vers :

Le pouvoir a pris une solide assise, avec les princes valeureux de la famille d' 'Abbâs.

Ils ont poursuivi la vengeance de Hâchim, et l'ont satisfaite, après que la fortune parût se détourner d'eux et leur faire abandonner l'espoir.

Ne pardonne pas à (tout descendant d') 'Abd Chams[2] ses crimes, et abats le haut palmier et l'arbrisseau.

Leur humiliante défaite leur a fait prendre le masque de l'attachement, mais il garde contre vous une haine bien vivante comme une blessure au rasoir[3].

Car cela m'irrite, et en irrite[4] d'autres que moi, de les voir approcher des coussins et des trônes.

Faites-les-en descendre là où Dieu les a fait descendre, au séjour de l'humiliation et de la damnation. 204

1. Cf. le *Kitâb al-aghânî*, IV, 96; IBN AL-ATHÎR, *loc. cit.*

2. 'Abd Chams, fils d''Abd Manâf, fils de Qoṣayy, ancêtre des Arabes, serait né vers l'année 455 de l'ère chrétienne, d'après le calcul de CAUSSIN DE PERCEVAL, *Essai*, I, tableau VIII (2e partie) et pages 252 et suiv. Cf. PRINCE DE TEANO, *Annali del Islâm*, Index, p. 1245; IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, I, 330 ; II, 12 et *passim*.

3. C'est ainsi que je comprends ce vers, dont la dernière partie est d'une concision exagérée. AMABLE JOURDAIN (*op. cit.*, 39) a traduit : « Eh bien donc, soyez comme le tranchant du rasoir, auquel rien n'échappe ». Je ne crois pas que le vers soit susceptible de cette interprétation, puisqu'on ne peut appeler cela une traduction. IBN AL-ATHÎR (*Chronicon*, V, 329) et le *Kitâb al-aghânî*, IV, 93, donnent cette pièce, avec une légère variante dans ce quatrième vers, qui d'ailleurs n'en change pas beaucoup le sens : le premier donne حر « *le feu du rasoir* », le second حز « *entaille du rasoir* ».

4. Lisez غاظ. La leçon de l'édition est celle du manuscrit A, mais c'est une faute certaine.

Et rappelez-vous le champ où tombèrent Hosain et Zaid[1], et la victime tombée du côté de Mihrâs[2]; et celui qui fut assassiné à Ḥarrân[3], et qui désormais habite entre l'exil et l'oubli[4] !

Alors l'un d'eux, se tournant vers son voisin, dit : « Cet esclave nous a tués. » Et Ṣaffâḥ donna des ordres, et ils furent frappés à coups d'épée jusqu'à la mort. Puis on étendit les tapis de cuir sur eux, et il s'assit par-dessus; et il prit son repas, en entendant les gémissements de quelques-unes de ses victimes, jusqu'à ce que la dernière mourût.

Et les ʿAbbâsîdes s'engagèrent si loin dans l'extermination des Oumayyades, qu'ils allèrent même jusqu'à fouiller leurs tombeaux à Damas. Ils fouillèrent ainsi la tombe de Mouâwiya, fils d'Aboû Soufyân: et ils n'y trouvèrent qu'un peu de matière ressemblant à un filet de poussière; ils fouillèrent aussi la tombe de Yazîd, et n'y trouvèrent que des débris[5] comme de la cendre. Lorsqu'il eut tué les hommes les plus notables des Oumayyades, et confisqué tous leurs biens, il dit :

O Banoû Oumayya, je vous ai détruits jusqu'au dernier; ah! que n'ai-je pas eu à souffrir de vous au commencement, dans le passé !

Il réjouit mon âme de penser que le feu vous rassemble tous ; et vous recevez dans sa flamme la pire des rétributions.

Vous avez été mis à l'épreuve (que Dieu vous tienne rigueur de votre faute !) par le lion du fourré qui bondit sur ses agresseurs !

1. Voy. plus haut, p. 183 ; 210 et sq.
2. Il s'agit ici de Ḥamza. Voy. plus haut, p. 167 et note 4.
3. L'imâm Ibrâhîm. Voy. plus haut, p. 231.
4. Ces vers, qui sont donnés par Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, p. 329, et par le *Kitâb al-aghânî*, IV, 93, sont attribués par le premier de ces auteurs à un poète nommé Chibl et par le second à Soudaif, dont il a été question ci-dessus.

5. Amable Jourdain (*op. cit.*) a traduit حطام par « *or* » : « Ils trouvèrent dans le tombeau de Yazîd *des portions d'or réduites en poussière.* »

Si j'ai pu m'irriter qu'un de vous ait échappé, je ne demande plus maintenant de vous une satisfaction plus complète que celle que mon Seigneur demande [1].

Ensuite, il ne se passa guère longtemps que Ṣaffaḥ mourait à Anbâr l'an 136.

DE L'ÉTAT DU VIZIRAT SOUS LE RÈGNE DE ṢAFFÂḤ

Il est indispensable, avant d'entrer dans le sujet, de dire 205
quelques mots de préambule sur cette institution. Je dis donc que le vizir est un intermédiaire entre le prince et ses sujets ; il faut, par conséquent, qu'il y ait dans sa nature une moitié capable de s'accorder avec le tempérament d'un monarque, et l'autre, avec le tempérament de la foule, pour traiter chacun de ces deux partis avec des procédés qui lui attirent le bon accueil, l'affection et la confiance ; et son capital, c'est la droiture. On dit en proverbe : « Quand le mandataire trompe, le plan périclite. » Et aussi : « Celui à qui l'on fait un rapport mensonger, ne saurait prendre de sage décision. » La capacité et la fermeté doivent être au nombre de ses principales qualités ; l'intelligence, la vigilance, la finesse, la résolution sont au nombre de ses qualités indispensables, et il ne sera pas dispensé d'être somptueusement généreux et hospitalier, pour que les sujets du prince aient pour lui de l'inclination, et pour qu'il lui soit rendu grâces par toutes les bouches ; et la bienveillance, la longanimité, l'attention réfléchie dans les affaires, la douceur, la dignité, la fermeté et l'exécution des ordres qu'il donne sont les qualités dont il a absolument besoin.

Lorsque Nâṣir prit comme vizir Mouayyad ad-Din

1. Ces quatre vers sont donnés également, sans variantes importantes, par Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 330.

Mouḥammad [1], fils de Barz, de Qoum, il le revêtit des insignes du vizirat. Puis, le Qoumite siégea solennellement en qualité de vizir, devant tout le peuple rassemblé. Et il émana de Sa Majesté le khalife [2] une charte minuscule, grande comme le petit doigt, écrite de la main de Nâṣir. Elle fut alors lue à la foule, et voici ce qu'elle contenait : « Au nom d'Allâh le Clément, le Miséricordieux! Mouḥammad, fils de Barz, de Qoum, est notre lieutenant en ce qui concerne le pays et nos sujets. Celui qui lui obéit, nous obéit, et qui nous obéit, obéit à Allâh, et qui obéit à Allâh, Allâh le fera entrer dans le paradis ; et celui qui lui désobéit nous désobéit, et qui nous désobéit, désobéit à Allâh, et qui désobéit à Allâh, Allâh le fera entrer dans le feu. » Ce rescrit accrut le prestige du Qoummite aux yeux de la foule ; par lui son autorité grandit, et le respect du vizir monta dans les cœurs.

206 Les bases du vizirat ne furent établies, et ses règles ne furent fixées que sous la dynastie des 'Abbâsîdes. Avant ce temps, ses bases n'étaient pas fixées, ni ses règles établies : mais seulement chaque prince avait des hommes formant son entourage et une suite ; quand une affaire se présentait, il consultait les hommes d'intelligence et de bon jugement, et chacun d'eux remplissait ainsi l'office de vizir. Mais quand les 'Abbâsîdes commencèrent à régner, les statuts du vizirat furent arrêtés, et le vizir prit le titre de vizir ; il s'appelait auparavant secrétaire (*kâtib*), ou conseiller (*mouchîr*). Les linguistes disent : *ouazar* signifie refuge, abri ; *ouizr* signifie charge ; alors *vizir* est tiré soit de *ouizr*, et dans ce cas il signifie *celui qui supporte la charge*, soit de *ouazar*, et, dans ce cas, il signifie celui à qui l'on revient et à l'opinion et à l'expérience de qui on

1. Voy. plus loin la traduction correspondante aux pages 39 et suiv. du texte arabe.

2. Voy. plus loin la traduction correspondant aux pages 433 et suiv. du texte arabe.

a recours. Et de quelque façon que l'on retourne la racine *ouazara*, on trouve qu'elle indique soit l'idée de refuge, soit celle de charge [1].

Le premier vizir qui occupa les véritables fonctions de vizir auprès du premier khalife ʿabbâside est Ḥafs, fils de Soulaimân Aboû Salama al-Khallâl (le Vinaigrier). Il était un affranchi des Banoû Hârith, fils de Kaʿb. On donne trois explications de son surnom d'al-Khallâl (le Vinaigrier). La première est que sa résidence à Koûfa avoisinait le quartier des marchands de vinaigre, qu'il fréquentait; ainsi son surnom fut tiré de leur profession, comme
al-Gazzâlî [2] (le Fileur) reçut son nom des fileurs (al-gazzâ- 207
lîn), qu'il fréquentait beaucoup. J'ai vu, pourtant, à cette dénomination d'al-Gazzâlî, une explication différente. On dit, en effet, qu'il aimait faire l'aumône aux femmes pauvres qui se présentaient au marché au fil pour vendre leur fil, et voyant leur dénûment, leur pauvreté et la modicité de leurs gains, il prenait compassion d'elles, leur faisait de grandes aumônes, et engageait les autres à leur donner : de là son surnom. La seconde explication de ce nom d'al-Khallâl est celle-ci : il aurait eu des boutiques où l'on fabriquait le vinaigre, d'où viendrait son surnom. D'après la troisième explication ce serait un relatif tiré des *khilal* des épées — c'est-à-dire les fourreaux.

Aboû Salama était un des plus riches personnages de Koûfa, et il faisait de grandes dépenses en faveur des

1. Cette étymologie de *vizir* est celle-là même que propose Baiḍawî, dans son *Commentaire du Qoran*, dont le passage essentiel a été rapporté par S. de Sacy, *Chrestomathie arabe*, II, 57, note 31, où l'on trouve aussi (p. 58 et suiv.) un important extrait de la *Description de l'Égypte* de Maqrîzî, sur les fonctions de vizir et leurs vicissitudes sous les *Fâtimides* et les *Mamloûks*.

2. C'est le théologien bien connu (1059-1111), sur lequel voy. Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 419 et suiv. On sait que l'ethnique de ce savant doit être prononcé plutôt *Ghazâlî*, sans redoublement du *z*, comme *nisba* de Ghazâla, bourg situé près de Ṭoûs. Cf. Soyoûṭî, *Loubb al-Loubâb*, éd. Weijers, p. 186, et la note de Veth.

hommes de la propagande ʿabbâside; et la cause de son alliance avec les ʿAbbâsides, la voici : il était gendre de Boukair, fils de Mahân [1], lequel était secrétaire particulier de l'imâm Ibrâhîm. Lorsque Boukair fut sur le point de mourir, il dit à l'Imâm Ibrâhîm : « J'ai un gendre à Koûfa, nommé Aboû Salama al-Khallâl; je l'ai établi à ma place pour diriger l'action de votre parti. » Puis il mourut. Alors, Ibrâhîm l'Imâm écrivit à Aboû Salama pour lui annoncer ces nouvelles, et en lui donnant des instructions pour les affaires du parti. Et Aboû Salama devint le chef de la propagande ʿabbâside, qu'il dirigea avec autorité. Mais, ayant sondé le fond des ʿAbbâsides, il résolut de se séparer d'eux et de passer au camp des ʿAlîdes. Il écrivit donc aux trois plus grands représentants de cette
208 famille : Djaʿfar, fils de Mouḥammad aṣ-Ṣâdiq [2], ʿAbd Allâh, surnommé *le Pur*, fils de Ḥasan, fils de Ḥasan, fils d'ʿAlî, fils d'Aboû Ṭâlib [3], et ʿOmar *al-Achraf*, fils de Zain al-ʿÂbidîn [4], et il confia les lettres à l'un des affranchis de cette famille, en lui disant :

« Va trouver d'abord Djaʿfar, fils de Mouḥammad aṣ-Ṣâdiq; s'il accepte, détruis les deux autres lettres; sinon, va trouver ʿ*Abd Allâh le Pur*; s'il répond favorablement, détruis la lettre destinée à ʿOmar ; sinon, va trouver ʿOmar. »

L'envoyé alla donc trouver d'abord Djaʿfar, fils de Mouḥammad, et lui remit la lettre d'Aboû Salama. Il répondit : « Qu'ai-je à faire avec Aboû Salama, qui est partisan d'une autre famille que la mienne ? » L'envoyé

1. Ce conspirateur entra au service des ʿAbbâsides en l'année 125 de l'Hégire (= 742), après la destitution du chef de la propagande Djounaid, fils d'ʿAbd ar-Raḥmân. Cf. *Chronicon*, V, 93 et *passim*. Il mourut deux ans après (127 = 744) et désigna al-Khallâl au choix de l'Imâm Ibrâhîm. *Ibidem*, pp. 258-259.

2. Voy., sur ce personnage, plus loin la traduction correspondante aux pages 222 et suiv. du texte arabe.

3. *Ibidem*, p. 220 du texte arabe et la note.

4. Voy. ci-dessus, p. 228.

lui dit : « Lis la lettre. » Mais aṣ-Ṣâdiq dit à un esclave : « Approche la lampe. » Quand elle fut approchée, il prit la lettre et la consuma à la flamme. L'envoyé lui dit : « Tu ne réponds pas ? — Tu as vu ma réponse », dit aṣ-Ṣâdiq.

Alors l'envoyé s'en vint trouver 'Abd Allâh *le Pur* et lui présenta sa lettre. Il la lut, lui fit bon accueil, et partit aussitôt trouver aṣ-Ṣâdiq et lui dit : « Voici une lettre d'Aboû Salama. Il m'écrit pour m'offrir le khalifat; et cette lettre m'est apportée par la main d'un de nos partisans du Khorâsân. » Mais aṣ-Ṣâdiq lui dit : « Depuis quand les gens du Khorâsân sont-ils tes partisans ? Leur as-tu envoyé Aboû Mouslim ? En connais-tu un seul de nom ou 209
de vue ? Et comment seraient-ils tes partisans, quand tu ne les connais pas et qu'ils ne te connaissent pas ? — On dirait, riposta 'Abd Allâh, qu'il y a derrière tes paroles une chose que tu ne dis pas. »

Aṣ-Ṣâdiq répondit :

« Dieu sait que je me suis imposé de toujours donner le bon conseil à tout Musulman; comment t'en priverais-je ? Aussi, ne te laisse pas attirer par des chimères ; car cette souveraineté écherra certainement à ces gens-là[1]; et j'avais reçu avant toi une lettre pareille à la tienne. »

'Abd Allâh sortit de chez lui, mécontent.

Quant à 'Omar, fils de Zain al-'Âbidîn, il repoussa la lettre en disant : « Je ne connais pas son auteur pour avoir à lui répondre. »

Aboû Salama échoua dans son projet; le parti 'abbâsîde fit son œuvre, et Ṣaffâḥ fut nommé khalife. Cette histoire lui fut rapportée par une bouche malveillante ; le khalife en conçut une vive rancune contre Aboû Salama, et il le fit mettre à mort.

1. Les 'Abbâsîdes.

QUELQUES MOTS SUR SA VIE ET SUR SON MEURTRE

Aboû Salama était un homme bienveillant, généreux, très hospitalier, très libéral, très amateur d'élégance en armes et en chevaux, beau parleur, connaissant bien les anecdotes, les poésies, la biographie, la controverse et l'explication du Qoran; toujours prêt à la réplique, grand seigneur, et d'un noble caractère qui frappait ceux qui l'approchaient. Lorsque Ṣaffâḥ fut reconnu khalife, il le prit comme vizir, lui confia les affaires et lui remit la direction des administrations; il fut surnommé *le Vizir de la famille de Mouḥammad;* mais Ṣaffâḥ méditait déjà sa perte.

Ṣaffâḥ eut peur, en tuant lui-même son vizir Aboû Salama, d'éveiller les soupçons d'Aboû Mouslim et de le voir se hérisser de colère comme une panthère; aussi il usa de finesse et écrivit à Aboû Mouslim une lettre[1] pour lui apprendre le projet qu'avait formé contre lui son vizir, de transporter le pouvoir en dehors de leur famille ;
210 il ajoutait : « Je lui pardonne son crime par considération pour toi. » Mais ce qui se dégageait de cette lettre, c'est que la nécessité s'imposait de trouver juste l'exécution du vizir. Il envoya la lettre par son frère Manṣoûr ; et dès qu'Aboû Mouslim eut achevé de la lire, il comprit le désir de Ṣaffâḥ; il envoya alors une troupe d'hommes du Khorâsân, qui tuèrent Aboû Salama.

1. D'après Mas'oûdî (*Prairies d'or*, VI, 134), c'est au contraire Aboû Mouslim qui écrivit au khalife pour lui conseiller de se débarrasser d'Aboû Salama, en lui dévoilant ses crimes et en justifiant sa mise à mort. Mais Ibn al-Athîr (*Chronicon*, VI, 334) confirme le récit d'Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ et explique la contradiction apparente entre notre auteur et Mas'oûdî en nous apprenant qu'il y eut deux lettres échangées, la première adressée par le khalife à Aboû Mouslim, la seconde étant une réponse de celui-ci approuvant les projets du khalife.

Alors le poète dit :

Le vizir, le *ministre de la famille de Mouḥammad* a péri. Que quiconque te déteste soit vizir [1] ?

Le salut commence à luire, et souvent on devrait se réjouir de ce qui inspire de la répugnance [2].

Fin du vizirat d'Aboû Salama.

On n'est pas d'accord sur son successeur auprès de Ṣaffâḥ. On dit que ce fut Aboû-l-Djahm [3], d'autres 'Abd ar-Raḥmân. Pour Aboû-l-Djahm, il fut vizir de Ṣaffâḥ un ce tain temps ; et lorsque le khalifat échut à Manṣoûr, le nouveau khalife, qui avait beaucoup de choses contre lui, lui servit de la pâte d'amandes empoisonnée. Quand il s'aperçut qu'il avait pris du poison, il se leva pour s'en aller. « Où vas-tu ? lui dit Manṣoûr. — Où tu m'as envoyé, Émir des Croyants, » dit al-Djahm.

Soûli [4] prétend que Ṣaffâḥ eut comme vizir, après Aboû Salama, Khâlid, fils de Barmak.

1. Ce distique appelle plusieurs observations. Tout d'abord, j'ai traduit la fin du premier vers avec un sens optatif, en m'écartant sur ce point de l'éminent traducteur des *Prairies d'or* (VI, 136) : « Et tu fais ton vizir de celui qui te hait! » D'autre part, le deuxième vers donné par l'édition et traduit ci-dessus, n'appartient pas au manuscrit ; mais il fut ajouté par une main étrangère, qui n'est pas celle du copiste, ni celle de l'auteur. La comparaison des écritures suffirait à le démontrer, si l'on n'avait en plus le témoignage d'Ibn al-Athîr, *op. cit.*, VI, 345, que notre auteur a copié dans ce passage et qui ne donne que le premier vers.

2. L'auteur de ces deux vers, d'après une note marginale du manuscrit A (folio 144 *verso*) et d'après Ibn al-Athîr, *op. cit.*, VI, 335, se nomme Soulaimân, fils d'al-Mouhâdjir al-Badjalî, sur lequel voy. de Hammer-Purgstall, *Litteraturgeschichte der Araber*, IV, 838.

3. C'était l'un des principaux conjurés du Khorâsân, un des lieutenants d'Aboû Salama. Cf. Aboû-l-Maḥâsin, *An-noudjoûm az-zâhira*, I, 355 ; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 97 ; *Kitâb al-aghânî*, IX, 25, 124; XIII, 23 Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 313-314.

4. Aboû Bakr Mouḥammad, fils de Yaḥyâ aṣ-Ṣoûlî, était à la fois histo-

HISTOIRE DU VIZIRAT DE KHÂLID, AVEC QUELQUES MOTS SUR SA VIE

Ce Khâlid est l'aïeul des Barmékides ; et en ce temps-
211 là il faut trouver l'origine de la lignée barmékide, qui prit l'expansion que l'on sait jusqu'à sa fin, sous le règne de Rachîd. Khâlid était un des hommes les plus marquants de la dynastie 'abbâsîde. C'était un homme éminent, considérable, généreux, ferme, vigilant. Ṣaffâḥ le prit comme vizir, et il ne lui pesa pas. Il portait le titre de vizir.

On dit aussi pourtant que tous ceux qui furent chargés du vizirat après Aboû Salama évitèrent le titre de vizir, car c'était un mot de mauvais augure depuis l'histoire d'Aboû Salama, et à cause de ce vers du poète :

> Ton vizir, le vizir de la famille de Mouḥammad a péri. Que quiconque te déteste soit vizir[1] !

Ainsi Khâlid[2], fils de Barmak, remplissait l'office de vizir, sans en porter le titre.

rien, poète, littérateur. Un de ses arrière-grands-pères était, dit-on, prince de Djourdjân. Il avait lui-même une grande habileté au jeu des échecs, ce qui faisait rechercher sa société par les khalifes, notamment Mouqtafî et Mouqtadir. Il composa plusieurs ouvrages sur les khalifes 'abbâsîdes, sur leurs vizirs, sur les poètes, etc. Il ne nous est parvenu qu'une petite partie de son œuvre. Il mourut en 335 (= 946). Voy. la bibliographie dans Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 143. Sa biographie est donnée par Dzahabî, *Ta'rîkh al-islâm*, manuscrit arabe de Paris, n° 1581, f° 177 v°. Cet auteur dit au cours de l'ouvrage (f° 162 v°) que Ṣoûlî mourut en 336, mais il place sa biographie dans la section nécrologique de l'année 335. Cf. Ibn Khallikân, *Wafayât*, notice 659. — L'ouvrage de Ṣoûlî, cité généralement par Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ, est celui que l'auteur composa sur les vizirs. On verra plus loin (p. 390 du texte arabe) qu'à partir du moment où il quitte son guide, Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ, jusqu'alors si prolixe sur l'histoire des vizirs, ne donne plus que bien peu de renseignements sur ces fonctionnaires.

1. Voyez plus haut, p. 249.
2. Une intéressante notice sur Khâlid le Barmékide est donnée par Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, *Al Wâfî bil-wafayât*, manuscrit de Paris, n° 2064, f° 4, v°.

Khâlid jouissait d'une grande considération auprès des khalifes. On rapporte que Ṣaffâḥ lui dit un jour : « Khâlid, tu n'as été satisfait que lorsque tu as fait de moi ton serviteur ? » Khâlid trembla, et dit : « Prince des Croyants, comment cela, moi qui suis ton serviteur et ton esclave ! » Le khalife sourit, et dit : « Ma fille Raiṭa [1] s'endort avec la tienne ; je surviens au milieu de la nuit, et je les trouve toutes deux, et leur couverture[2] a glissé à côté d'elles. Alors moi je l'ai remise sur elles. » Khâlid baisa sa main et dit : « C'est l'histoire d'un maître à qui son serviteur et sa servante doivent une récompense ! »

Il y avait foule d'arrivants à la porte de Khâlid, fils de Barmak ; les poètes venaient chanter son éloge, chacun avec la pensée de recevoir sa récompense ; et ceux qui accouraient ainsi auprès des puissants s'appelaient auparavant *sou'âl*, c'est-à-dire quémandeurs ; mais Khâlid dit : « Je trouve ce mot trop bas pour de pareilles gens parmi lesquels on ren- 221
contre des nobles et des grands, et il les appela *visiteurs*. Et Khâlid fut le premier à les appeler ainsi. Et l'un d'eux s'écria une fois : « Par Allâh, nous ne savons pas lequel de tes bienfaits envers nous est le plus excellent, si c'est la récompense ou le nom que tu nous donnes. »

Mais on prétend aussi que c'est Mousâouir [3], fils de Nou'man, sous les Oumayyades, qui innova cette façon d'agir.

Lorsque Manṣoûr bâtit la ville de Baghdâdz, et que la dépense commençait à lui paraître lourde, il reçut d'Aboû Ayyoûb al-Moûriyânî [4] ce conseil, de démolir le palais de

1. Voyez d'autres anecdotes sur cette princesse dans le *Kitâb al-aghânî*, IX, 128, 137, 138. Voy. aussi Mas'oûdî, *Prairies d'or*, IV, 248, 289; Ibn al-Athîr, *op. cit.*, VI, 390.

2. Lisez الغطاء, conformément au manuscrit A, f° 145 *verso*.

3. Je n'ai trouvé aucun renseignement sur ce personnage, en dehors d'une brève mention dans le manuscrit de Paris, n° 5986, f° 178 *verso* (*Kitâb-al-awâ'il*, par Aboû Hilâl al-'Askarî). D'après cet auteur, Mousâouir, fils de Nou'mân, était alors gouverneur du Fâris.

4. Voy. plus loin la traduction corresp. aux pages 336-339 du texte arabe.

Cosroës et d'employer à Baghdâdz ses matériaux. Le khalife demanda là-dessus l'avis de Khâlid, fils de Barmak, qui lui répondit : « Ne fais pas cela, Émir des Croyants ; ce palais est l'emblème de l'Islâm ; quand les gens l'aperçoivent, ils voient qu'une pareille construction ne peut être détruite que par une cause surnaturelle, et c'est en même temps l'oratoire d''Alî, fils d'Aboû Ṭâlib. Et la dépense de la démolition dépassera le profit qu'on en tirera. » Mais Manṣoûr répondit : « Tu veux, Khâlid, rester toujours Persan [1]. » Puis Manṣoûr donna l'ordre de démolir ; on n'en fit tomber qu'un morceau de pan, et la dépense dépassa ce que l'on en tira. Manṣoûr arrêta alors la démolition, et dit : « Khâlid, nous nous sommes rendus à ton avis, et nous abandonnons la démolition du Palais. — Émir des Croyants, répondit le vizir, je te donne à présent le conseil, moi, de le détruire, pour que les gens n'aillent pas dire que tu as été incapable de détruire ce que d'autres avaient édifié [2]. » Mais le khalife épargna le Palais, et arrêta là la démolition.

Certain poète écrivit ces vers pour Khâlid, fils de Barmak, le jour de Nauroûz [3], alors que l'on faisait à Khâlid des ca-
213 deaux, parmi lesquels figuraient des coupes d'argent et d'or :

Je voudrais savoir si vous ne nous réservez pas quelque aubaine, ô présents du vizir, le jour de Nauroûz !

Cela ne compte guère aux yeux de Khâlid, fils de Barmak, au chapitre des générosités, qu'un cadeau dont il fait cadeau [4] !

1. Les Barmékides ont été souvent accusés d'être restés Persans de cœur et de favoriser secrètement la religion des mages.

2. C'est le récit donné par Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 438.

3. C'est, comme on sait, le premier jour de l'année chez les Persans, et qui correspond à l'équinoxe du printemps. Les Musulmans adoptèrent cette date pour le paiement de l'impôt *kharâdj*. Cf. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, II, 112 ; III, 404, 413, 417. Sur la fixation de cette date sous Moutawakkif, voy. Aboû Hilâl al-Askarî, *Kitâb al-awâ'il*, manuscrit arabe de Paris, n° 5986, folio 138 et suiv. dont le récit confirme celui de Balâdzouri.

4. Répétition imitée de l'arabe نوال ينيله.

Que n'ai-je une coupe d'argent de tous ces présents, en dehors de ce que le vizir voudra bien me donner lui-même !
Je la convoite pour le miel à y mélanger avec de l'eau (*hydromel*) et pas pour le pissat d'une vieille femme !

Alors le vizir lui accorda tout ce qui était exposé devant lui, de vases d'argent et d'or, et tout cela atteignit une somme considérable.

Lorsque Manṣoûr prit possession du khalifat, il le maintint au vizirat ; il le comblait d'honneurs et recourait à ses avis.

Fin de l'administration des vizirs de Ṣaffâḥ, et en même temps fin de son règne.

II. — RÈGNE DE MANṢÔUR (136 754-158 775).

Son frère Aboû Dja'far Manṣoûr lui succéda. On lui prêta le serment de fidélité l'an 136 (= 754 de J.-C.). Disons quelque chose de sa vie, et des événements et des batailles qui arrivèrent sous son règne.

Manṣoûr fut, parmi les monarques, un des plus grands, des plus fermes, des plus intelligents, des plus éclairés, des plus avisés et des mieux inspirés. Il était grave, plein de dignité, d'un bon caractère dans l'intimité, un homme qui sait supporter très loin la plaisanterie et le badinage [1]. Mais dès qu'il avait revêtu ses vêtements 214
royaux, pour se rendre à l'assemblée publique, il chan-

1. Le sens de cette phrase eût été un peu douteux sans le récit d'Ibn al-Athîr (*Chronicon*, VI, 14) où notre auteur a puisé ses renseignements. Ibn al-Athîr dit que Manṣoûr supportait avec beaucoup de patience le jeu des enfants, leurs gamineries.

geait de visage, prenait un air redoutable [1], et c'était un homme tout différent. Il dit, un jour, à ses fils : « Mes chers fils, quand vous me verrez revêtir les vêtements royaux pour me rendre à la cour, que personne ne m'approche, on s'exposerait à recevoir de ma part quelque confusion. On raconte que Manṣoûr portait des vêtements grossiers, et il arrivait, dit-on, que sa tunique était quelquefois rapiécée. Ce fut rapporté à Dja'far [2], fils de Mouḥammad aṣ-Ṣâdiq (que le salut soit sur lui !), et il s'écria : « Louange à Allâh, qui l'a fait pauvre au milieu de son empire ! » On raconte aussi qu'on ne voyait pas dans le palais de Manṣoûr de divertissement, ni de jeux, ni quoi que ce fût qui y ressemblât.

Un de ses affranchis a raconté cette anecdote : « J'étais une fois debout à côté de lui, quand il entendit faire beaucoup de bruit. Il me dit : « Va voir quel est ce bruit. » J'allai voir, et c'était un de ses esclaves qui jouait de la guitare au milieu d'une troupe de servantes qui riaient en le voyant. J'allai, continue l'affranchi, raconter au khalife ce que j'avais vu. Il entra alors en fureur et me dit : « Et qu'est-ce que c'est qu'une guitare ? » Je lui décrivis alors la chose : « Et toi, me dit-il, qui t'a appris ce que c'est qu'une guitare ? » Je lui répondis : Émir des Croyants, j'ai vu cela en Khorâsân. » Alors Manṣoûr se leva, se dirigea vers l'esclave ; à la vue du khalife, les servantes se dispersèrent. Il ordonna de frapper la tête de l'esclave avec la guitare jusqu'à ce que la guitare fût brisée ; puis il le fit sortir du palais et le vendit [3]. »

Manṣoûr avait le plus vif amour pour son fils Mahdî. Chaque fois qu'il imposait à quelqu'un une amende, ou qu'il confisquait les biens de quelqu'un, il plaçait la

1. Littéralement : *Ses yeux* devenaient rouges.
2. Voyez plus haut, p. 229 et note 1.
3. Ce récit me semble emprunté à Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, 14 et sq.

somme dans le trésor royal, à part, en inscrivant dessus le nom de son ancien possesseur. Et quand il vit venir la 215
mort, il dit à son fils Mahdî : « Mon fils, j'ai mis de côté séparément chaque somme que j'ai prise de mes sujets en amende, ou en confiscation, et j'ai inscrit sur chacune le nom de son maître. Et quand ce sera ton tour d'être au pouvoir, rends-la à son possesseur, pour que tes sujets te bénissent et t'aiment. »

Yazîd[1], fils d''Omar, fils d'Houbaira dit : « Je n'ai pas vu d'homme, dans la guerre comme dans la paix, plus habile, plus rusé, ni plus en éveil que Manṣoûr. Ainsi, il me donna le siège neuf mois durant, alors que j'avais avec moi les meilleurs cavaliers des Arabes ; et nous fîmes tous les efforts possibles pour remporter quelque avantage sur ses soldats ; mais nous n'y parvînmes pas, à cause de l'étroite cohésion qu'il avait donnée à son armée, et de sa surveillance toujours éveillée. Il me donna le siège, alors que je n'avais pas sur la tête un cheveu blanc, et quand l'affaire se termina, je n'avais plus sur la tête un cheveu noir[2]. »

Sache que Manṣoûr est celui qui affermit les bases de la dynastie, qui organisa l'empire, mit en ordre les principes, releva le prestige royal et inaugura bien des choses.

Parmi le nombre des choses qu'on lui doit, est le cheval de réserve ; les princes avant lui ne le connaissaient pas. La raison de cette nouveauté sera racontée plus loin. On lui doit encore l'invention du ventilateur en ca-

1. Ce Yazîd, originaire de la tribu de Fazâra, était gouverneur de l''Irâq pour Marwân II, le dernier khalife des Oumayyades. Il eut à soutenir le choc des 'Abbâsides, qui enlevèrent enfin le pouvoir à la dynastie régnante. Cf. *Kitâb al-aghânî*, Index, p. 713 ; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 65-66 ; 169. Voy. une intéressante biographie de ce personnage dans Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 828 ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, 20 et Index, p. 659.

2. Ce récit est emprunté à Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, 20.

neyas [1] pour l'été; on ne connaissait pas cela avant lui; les Cosroës faisaient élever, chaque jour de l'été, une demeure en argile qu'ils habitaient une journée, et en faisaient édifier une autre pour le lendemain.

Manṣoûr était avaricieux, et son avarice était proverbiale. D'autres disent qu'il était généreux, et que, quand il fit le pèlerinage, il prodigua ses libéralités au peuple du Ḥidjâz, tellement qu'on y appela cette année
216 « l'année d'abondance ». La vérité est qu'il était un homme ferme, qui donnait quand il y avait lieu de donner, et refusait quand il fallait refuser; mais que le fait de refuser lui était plus coutumier.

Sous le règne de ce prince, il se produisit quelque chose de tout à fait curieux. Il s'agit d'une secte parmi les habitants du Khorâsân, qu'on appelait les *Râwandites* [2], qui croyait à la métempsycose. Ces gens prétendaient que l'âme d'Adam était passée dans *un tel* [3], un de leurs chefs, que leur dieu, celui qui leur octroyait le manger et le boire, c'était [le khalife] *Manṣoûr*. Ils soutenaient aussi que [l'archange] Gabriel c'était *un tel* [4], c'est-à-dire un autre de leurs chefs. Quand cette secte apparut, ces adeptes vinrent jusqu'au palais de Manṣoûr, autour duquel ils firent des tournées processionnelles, en disant:

1. Voy. sur la description du خيش l'article de Dozy, *Supp.*, I, 417, *s. v.*

2. Sur cette secte, voy. notamment Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 26, 54, 58; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, 383-385.

3. 'Othmân, fils de Nahâk, d'après Ibn al-Athîr, *loc. cit.* Cet 'Othmân était chef de la garde de Manṣoûr et reçut de ce prince l'ordre de tuer Aboû Mouslim, au meurtre duquel il participa effectivement. Voy. le récit de cet événement dans Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 181-183; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 363-364.

4. Haithâm, fils de Mou'âwiya al-'Atkî, d'après Ibn al-Athîr, *loc. cit.* Haithâm, un des partisans 'abbâsides du Khorâsân, fut, en récompense de ses services, nommé par Manṣoûr gouverneur de la Mecque et du Ṭâ'if, en l'année 141. Cf. Ibn al-Athîr, *op. cit.*, V, p. 387. Il fut d'ailleurs destitué deux ans plus tard, en 143 de l'Hégire. *Ibidem*, p. 389. Il fut ensuite nommé gouverneur de Baṣra en 155 et mourut l'année suivante, 156, à Baghdâdz. *Ibidem*, VI, 2, 4, 6. Voy. une anecdote sur ce gouverneur dans *Kitâb al-aghânî*, III, 51.

« Voici le palais de notre dieu. » Manṣoûr fit arrêter leurs chefs et en mit deux cents en prison. Mais ceux qui étaient restés libres entrèrent en colère et, s'étant groupés, ils ouvrirent [les portes] des prisons et élargirent leurs compagnons. Ils se dirigèrent ensuite vers Manṣoûr et lui livrèrent un combat. Le khalife sortit contre eux à pied, car, en ce moment-là, il n'avait pas de monture [attachée] à sa porte.

Depuis ce jour, on prit l'habitude d'attacher une monture à la porte du palais, où elle restait constamment prête [1]. Cela devint une règle traditionnelle pour les khalifes et les rois qui vinrent après lui. Donc, Manṣoûr étant sorti, on lui amena une monture qu'il enfourcha, poursuivant toujours les rebelles jusqu'à ce qu'ils l'entourèrent en très grand nombre et faillirent le tuer. C'est alors que Maʿn [2], fils de Zâ'ida, qui vivait caché [3] de peur de Manṣoûr, vint avec un voile sur le visage et, se plaçant devant le khalife qui ne le reconnaissait pas, combattit devant lui avec acharnement et fit preuve d'un grand courage [4].

Manṣoûr était monté sur une mule, dont le licou était 217
tenu par son chambellan Rabîʿ, mais Maʿn accourut et, s'adressant à ce dernier, lui dit : « Ote-toi de là, car, en ce moment, je mérite plus que toi de tenir ce licou. — Il a dit vrai, répondit Manṣoûr, remets-lui le licou. » Maʿn ne

1. Littéralement : *debout*.

2. Maʿn, qui était devenu sous Manṣoûr gouverneur du Khorâsân, a laissé la réputation d'un homme d'une générosité inépuisable. Les poètes chantèrent ses louanges et composèrent, à sa mort, de belles élégies. Il fut assassiné par les *Khârédjites* en l'année 151 ou 152 ou 153 (= 768 ou 769 ou 770), dans la province du Sidjistân dont il était le gouverneur. Cf. Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 742 ; *Kitâb al-aghânî*, Index, p. 642 ; Masʿoûdî, *Prairies d'or*, VI, 168-170 et Index, p. 184. Cf. Sacy, *Chrestom. arabe*, I, 146.

3. Il s'était, en effet, attiré la colère de Manṣoûr en prenant fait et cause pour Yazîd, fils de ʿOmar, fils d'Houbaira, qui était gouverneur des deux ʿIrâq pour Marwân II, le dernier des Oumayyades. Cf. Ibn Khallikân, *loc. cit.* et ci-dessus, p. 255 et note 1.

4. Ces trois derniers mots sont empruntés au Qoran, VIII, 17.

cessa pas de combattre jusqu'à ce que la situation se fût éclaircie et que les *Râwandites* fussent vaincus. « Qui es-tu ? lui demanda alors Manṣoûr. — Émir des Croyants, répondit-il, je suis celui que tu recherches [1], Ma'n, fils de Zâ'ida. — Allâh, reprit le khalife, t'a maintenant accordé la sécurité pour ta personne, ta famille et tes biens. Un homme tel que toi vaut qu'on se l'attache par des bienfaits. » Il le combla de faveurs et l'investit du gouvernement du Yémen [2].

C'est ce khalife qui bâtit la ville de Baghdâdz.

RÉCIT DE LA FONDATION DE BAGHDÂDZ [3]

Au commencement de la dynastie des 'Abbâsîdes, Manṣoûr avait bâti, dans la région de Koûfa, une ville qu'il avait nommée Hâchimiyya [4]. C'est là qu'eut lieu l'insurrection des *Râwandites*. Aussi, Manṣoûr ne voulut-il plus y habiter, pour cette raison et aussi à cause du voisinage des habitants de Koûfa, qui lui inspiraient peu de confiance à son endroit, ayant déjà corrompu son armée. Il sortit donc lui-même pour se choisir un endroit où il habiterait et où il bâtirait une ville pour lui-même, sa famille, ses parents et son armée. Il descendit jusqu'à Djardjarâya [5], puis remonta vers Mauṣil (Mossoul). Il envoya

1. Manṣoûr avait, en effet promis une grosse somme d'argent à celui qui lui amènerait Ma'n. Malgré les recherches les plus actives, Ma'n était resté caché jusqu'à ce moment. Cf. IBN KHALLIKÂN, *loc. cit.* ; IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, V, 383.

2. Tout ce récit est visiblement emprunté à IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, V, 383 et sq.

3. Sur la fondation de cette ville et sur tout ce passage du *Fakhrî*, voy. AL-KHAṬÎB AL-BAGHDÂDZÎ, *Ta'rîkh Baghdâdz, l'introduction topographique*, publiée et traduite par G. Salmon.

4. Cette ville avait été fondée en réalité par le khalife Ṣaffâḥ. Elle été identifiée, à tort, avec Anbâr, par d'Herbelot. Cf. SACY, *Chrestomathie arabe*, II, 326, note 17; voy. MAS'OÛDÎ, *Prairies d'or*, VI, 169, 203.

5. Le nom de cette ville, située entre Baghdâdz et Wâsiṭ, dans le can-

ensuite une commission composée de savants intelligents et avertis, et leur ordonna de lui trouver un emplacement [pour y bâtir une ville]. Ces savants lui choisirent l'emplacement où il fonda sa ville, qui s'appelle *Madînat-al-Manṣoûr* (la Ville de Manṣoûr), et qui est située sur la rive occidentale [du Tigre], près de la chapelle sépulcrale de *Moûsâ*[1] et d'*al-Djawâd*[2] (sur eux soit le salut!). Alors, Manṣoûr se transporta sur les lieux, qu'il examina de nuit et de jour. Cet emplacement l'ayant satisfait, il y bâtit la ville.

Parmi les choses curieuses qui advinrent dans cette occurrence est la suivante. Un des moines du monastère, connu actuellement sous le nom de *Dair ar-Roûm* 218.

ton de *Nahrawân*, est écrit par certains auteurs *Djardjarâ* tout court; mais il ne semble pas que ce soit là la bonne leçon. Cf. la note de Weijers dans Soyoûṭî, *Loubb al-loubâb*, p. 62; Sacy, *Chrestom. arabe*, I, 327.

1-2. Dans la citation que S. de Sacy (*Chrest. arabe*, I, 68) a faite de ce passage, cet illustre savant a pris les deux personnes pour une seule, en considérant le deuxième nom (*al-Djawâd*) comme une épithète appliquée au premier. La vérité est qu'il s'agit de deux personnages distincts, deux *imâms* de la maison d''Alî. Le premier est celui qui est connu sous le nom de *Moûsâ al-Kâẓim* fils de *Dja'far aṣ-Ṣâdiq*, et qui fut tué en prison par Hâroûn ar-Rachîd, en l'année 183 (= 799) ou 186 (= 802). Voy. plus loin la traduction correspondante à la p. 268 du texte arabe; d'après Ibn Khallikân, qui donne la biographie de cet imâm (*Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 756), le motif qui poussa le khalife Hâroûn à tuer Moûsâ est dû à la jalousie. Cet auteur raconte que Hâroûn ayant fait le voyage à Médine pour visiter la tombe du Prophète, le salua à son arrivée devant sa tombe en disant: « *Salut sur toi, mon cousin.* » Il voulait ainsi tirer vanité de sa proche parenté avec Mahomet. Mais l'imâm *Moûsâ*, qui accompagnait Hâroûn durant cette visite, ne put se contenir, et, s'approchant à son tour de la tombe du Prophète, son aïeul maternel, il dit: « *Salut sur toi, grand-père* ». Le khalife en conçut un vif ressentiment et, à son retour, il fit jeter Moûsâ dans la prison où il mourut.

Le 2e imâm, surnommé *al-Djawâd* (le généreux), s'appelait Mouḥammad. Il était le petit-fils du précédent. Né en 195 (= 810), il se maria plus tard avec la fille de Ma'moûn, alors prince héritier, et mourut en 219 ou 220 (= 834 ou 835) à Baghdâdz, sous le règne de Mou'taṣim. Il fut enterré auprès de son grand-père, *Moûsâ*, dont il a été question ci-dessus, ainsi que le dit dans sa biographie Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 572. Cf. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 309 et sq; et Maqrîzî, *Itti'âẓ al-Ḥunafâ*, éd. Hugo Bunz (1910), p. 6.

(monastère des Roûm), demanda à un des hommes de Manṣoûr quelle était la personne qui voulait bâtir une ville dans cet endroit. « C'est, lui répondit-il, l'Émir des Croyants Manṣoûr, le khalife de la nation. — Quel est son nom ? demanda le moine. — 'Abd Allah, répondit l'autre. — N'a-t-il pas d'autre nom ? demanda le moine. — Mon Dieu, non, dit l'homme, si ce n'est que son surnom patronymique [1] (*kounya*) est *Aboû Dja'far* et son

1. Le surnom patronymique ou *kounya* est une appellation respectueuse consistant dans un *nom propre*, précédé du mot ابو *aboû* (père de...) pour les hommes et de أم *oumm* (mère de...) pour les femmes. Ce *nom propre* est le plus souvent celui du fils ou de la fille de la personne à qui appartient le surnom patronymique. Toutefois — et c'est le plus important — il n'est pas nécessaire que cette personne ait un fils ou une fille. Un célibataire, un enfant, ou toute autre personne sans enfants peut avoir un *surnom patronymique*. Dans ce cas, il y a une espèce de corrélation étroite entre le nom de la personne et celui du fils qu'on lui suppose. A tel nom s'applique généralement telle *kounya*, encore que la personne n'ait jamais eu d'enfant de ce nom. Ainsi un homme qui s'appellerait Aḥmad aurait généralement comme surnom patronymique *Aboû-l-'Abbâs* (le père d''Abbâs); le surnom patronymique d'Ibrâhîm (Abraham) serait *Aboû Isḥâq* (le père d'Isaac), etc. Il va sans dire que si Aḥmad ou Ibrâhîm ont des enfants ayant des noms différents d'*Abbâs* ou d'*Isḥâq*, il leur est loisible de prendre comme surnom le nom de leurs enfants précédés du mot *Aboû*. Dans ce cas, on prend généralement pour *kounya* le nom de l'aîné de ses enfants. Ces règles s'appliquent, *mutatis mutandis*, au surnom patronymique de la femme. Voy. ce que j'en ai dit dans la trad. de Wanchar̂îsî, *Archives marocaines*, t. XII, p. 234, et qui doit être entendu dans le sens de cette note-ci. M. Codera dans sa contribution aux *Mélanges Derenbourg*, p. 160, tout en approuvant mon explication de la *kounya*, a critiqué avec raison le mot *nécessairement* que j'ai employé dans le cas où la *kounya* est composée du nom du fils *présumé* de la personne. C'est évidemment un lapsus et j'aurais dû dire *généralement*, car, dans toute cette matière, la règle reçoit souvent des exceptions. Mais il y a plus. Il arrive parfois que la *kounya* ne renferme le nom d'aucun fils ni *réel*, ni *présumé*, mais seulement un nom *commun* indiquant une qualité tirée du nom de la personne dont il s'agit. Ce nom commun précédé d'*Aboû* forme la *kounya*. Ainsi *Maḥmoûd* (qui signifie *louangé*) a généralement pour kounyâ *Aboû-th-Thanâ* (qui signifie : *le père*, c'est-à-dire *le possesseur de l'éloge*). Au nom *Masroûr* (gai) correspond généralement la kounya *Aboû-l-Afrâḥ* (le père des joies). Dans ces cas, dont on peut multiplier les exemples, la *kounya* ressemble beaucoup au *laqab* (surnom honorifique). C'est cependant une *kounya*, car on trouve à côté d'elle, pour la même personne, un *laqab* tel que *Chams ad-dîn* ou *Sadîd ad-Daula*, etc.

surnom honorifique [1] (*laqab*) Manṣoûr (le Victorieux) [2].
— Eh bien, reprit le moine, va le trouver et dis-lui de ne pas se donner la peine de bâtir cette ville, car nous trouvons dans nos livres qu'un homme du nom de Miqlâṣ bâtira ici une ville qui jouera un grand rôle, mais que tout autre que lui n'y parviendra pas. »

L'homme alla trouver Manṣoûr et le mit au courant de ce que venait de dire le moine. Le khalife descendit alors de sa monture et se prosterna longuement. Puis il dit : « Vrai Dieu, je m'appelais bien autrefois *Miqlâṣ* [3]. Je fus connu, en effet, sous ce sobriquet qui tomba ensuite en désuétude. Il me fut donné dans les circonstances suivantes : il y avait, quand j'étais enfant, un voleur nommé Miqlâṣ, d'une renommée proverbiale. D'autre part, nous avions une vieille qui était ma gouvernante. Or, il arriva que mes camarades de l'école vinrent un jour me trouver et me dire : « Aujourd'hui, nous sommes tes hôtes. » Or je n'avais rien que je pusse dépenser pour eux, et comme la vieille avait du coton filé, je le pris, le vendis moyennant l'argent que je dépensai pour mes camarades. Lorsque la vieille sut que je lui avais volé son coton filé, elle m'appela *Miqlâṣ*. Ce sobriquet devint le nom sous lequel je fus surtout connu, puis disparut. Maintenant, je sais que c'est moi qui construirai cette ville. »

Un sage parmi les chrétiens attira l'attention du khalife sur l'excellence de l'emplacement de Baghdâdz en lui

1. Comme son nom l'indique, le *laqab* est un surnom honorifique tel que, *Djamâl ad-dîn* (la beauté de la religion) ou *Yamîn ad-Daula* (le bras droit de l'Empire), etc. C'est par une espèce d'abus qu'on a nommé *laqab* des sobriquets injurieux. J'ai remarqué que le *laqab* non plus n'est pas choisi arbitrairement et qu'il y a une corrélation entre lui et le nom. La question est un peu trop longue pour être exposée dans une note et je la réserve pour une étude spéciale.

2. Littéralement: *celui qui est* rendu victorieux.

3. Cette anecdote, mais plus abrégée, est rapportée par al-Khaṭîb al-Baghdâdzî, *ms. cité*, f° 20 v°. Seulement, d'après cet auteur, ce n'est pas la vieille gouvernante, mais la mère même de Manṣoûr qui lui donna ce sobriquet. Cf. aussi Ibn al-Athîr, V, 426-427.

disant : « Émir des Croyants, tu te trouveras au nord du
219 *Ṣarât* [1] entre le Tigre et l'Euphrate. Si un ennemi vient te faire la guerre, ces deux fleuves serviront de fossés à la ville. En outre, les provisions te viendront par le Tigre, soit du Diâr-Bakr, soit de la mer, de l'Inde, de la Chine et de Baṣra (Bassora) et par l'Euphrate, de Raqqa [2] et de la Syrie. Elles t'arriveront aussi du Khorâsân et des contrées de la Perse, par la rivière de Tâmarrâ [3]. Toi-même, Émir des Croyants, tu résideras entre deux fleuves, de sorte que tes ennemis ne pourront arriver jusqu'à toi qu'en passant un pont de bois ou de pierre ; en coupant le pont de bois ou en démolissant le pont de pierre, ton ennemi ne pourra plus t'approcher. Tu te trouveras placé au milieu, entre Baṣra, Koûfa [4], Wâsit [5], Mauṣil [6] (Mossoul)

1. C'est le canal (*Nahr*) qui limitait *au sud* la ville de Manṣoûr sur la rive droite du Tigre, la séparant de l'immense quartier de *Karkh*, qui servait de vaste marché commercial à toutes les caravanes qui arrivaient de l'Orient musulman. Dans la nouvelle Baghdâdz, il ne formait plus que la limite d'un quartier, car la ville s'étendait sur l'autre rive. Cf. l'*Introduct. topograph. à l'hist. de Baghdâdz*, trad. Salmon, pp. 38, 48 et *passim*.

2. Cette petite ville, située sur l'Euphrate, finit par en englober une autre, plus petite, qu'on appelait *Râfiqa*, fondée par Manṣoûr. Du temps où les deux villes étaient distinctes, on disait *ar-Raqqatâni* (les deux *Raqqa*), pour désigner Raqqa et Râfiqa. Voy. les référ. dans Sacy, *Chrest. arabe*, III, 74. Ce récit est identique à celui d'Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 426.

3. Grande rivière au-dessous de Baghdâdz et à l'est de cette ville. Elle prend sa source dans les montagnes de *Chahrzoûr*. Un des cantons de Baghdâdz emprunte son nom à cette rivière. C'est au-dessus de Tâmarra que se trouve la digue qui fait refluer l'eau dans sept canaux sur chacun desquels est situé un des cantons de Baghdâdz. Cette rivière se jette dans le Tigre, à plus d'un parasange en amont de Baghdâdz. Confr. l'extrait du *Marâṣid al-iṭṭilâ'* donné par Sacy, *Chrestom. arabe*, I, 70. Yâqoût (*Mou'djam*, I, 812 et II, 638), dit que la rivière Tâmarrâ est celle-là même qu'on appelle *Nahr al-Khâliṣ* et *Diyâlâ*. Mais le *Marâṣid al-iṭṭilâ'* (*loc. cit.*) précise, en disant que *Diâlâ* est le nom que porte le cours inférieur du Tâmarrâ qu'on appelle aussi *al-Mâ' al-mâliḥ* (la Rivière salée). Enfin Ibn Sérapion dit que ces trois canaux sont différents. Voy. Le Strange, *Description of Mesopotamia*, 273 et 279 ; al-Khaṭib al-Baghdâdzî, *Introduction*, trad. Salmon, pp. 37, 144.

4-5-6. Ces trois villes sont trop connues pour qu'il soit besoin de leur consacrer des notes. Tous les dictionnaires géographiques les mentionnent.

et le Sawâd [1] également proche du continent, de la mer et des montagnes. »

Alors Manṣoûr redoubla d'efforts et de désir de construire cette ville. Il écrivit aux provinces limitrophes pour qu'on envoyât les artisans et les manœuvres. Il donna ensuite l'ordre de choisir une commission, prise parmi les hommes connus par leur honorabilité, leur intelligence, leur science, leur honnêteté et leur compétence en architecture, pour s'occuper du tracé [2] de la ville et de la main-d'œuvre. Il fit commencer les travaux en l'année 145 (762 de J.-C.) [3]. Aboû Ḥanîfa [4], le fondateur du rite [qui porte son nom], était chargé du soin de compter [5] les

1. Le *Sawâd* comprend toutes les terres cultivées des environs de Baghdâdz. On en est venu à le considérer presque comme un nom commun, pour dire la campagne. Un سوادى ou رجل من اهل السواد signifiait un campagnard. Le *Sawâd* fut conquis de vive force sous le règne d''Omar. A cette époque les Arabes demandèrent au khalife de partager entre eux la terre conquise, conformément au principe qui régit les terres prises les armes à la main. Mais 'Omar refusa en disant : Que restera-t-il alors pour les Musulmans qui viendront après vous ? Il traita donc le Sawâd comme pays conquis à la suite d'une capitulation, y maintint ses habitants en leur imposant la capitation (*djizya*) et l'impôt foncier (*kharâdj*). Quant à la terre elle-même, elle était considérée comme *waqf*. Cf. l'analyse du chapitre II de l'*Histoire de Baghdâdz*, par AL-KHATÎB, *apud* Salmon, *Introduct. topogr. à l'hist. de Baghdâdz*, pp. 15-20 ; aussi YÂQOÛT, *Mou'djam*, III, 174 et sq. Sur l'étendue du Sawâd, voy., outre le passage de Yâqoût, IBN KHORDÂDBEH, *le Livre des routes et des provinces*, pub. trad. et ann. par Barbier de Meynard, p. 131 et sq. ; DE SLANE, *Notice sur Codama et ses écrits* (*Journ. asiat.*, Paris, XX (1862), p. 163) ; DE SAINT-MARTIN, *Recherches sur la Mésène et la Characène*, Paris, 1838. Sur les accroissements du Sawâd par les alluvions de l'Euphrate, voy. MASPÉRO, *Hist. ancienne des peuples de l'Orient*, I, 549-550.

2. Littéralement : *partage*.

3. D'après une tradition rapportée par al-Khaṭîb al-Baghdâdzî, *apud* Salmon, *Introduct.*, p. 77, au moment où Manṣoûr donna l'ordre de commencer les travaux, il s'était écoulé 144 ans, 4 mois et 5 jours depuis l'Hégire.

4. Cet Imâm (né à Koûfa en 80, mort à Baghdâdz en 150) est trop connu pour qu'il soit besoin de donner ici une notice. Voy. la bibliographie dans BROCKELMANN, *Gesch. der arab. Litter.*, I, 169-171 ; CL. HUART, *Hist. de la litt. arabe*, p. 234 ; DE HAMMER-PURGSTALL, *Litteraturgesch. der Araber*, III, 96 ; V, 281.

5. Et d'en surveiller la fabrication, ajoute al-Khaṭîb al-Baghdâdzî. Cf. Salmon, *op. cit.*, p. 84.

briques séchées au soleil et les briques cuites au four. C'est lui qui, le premier, imagina, pour accélérer l'opération, de compter les briques au moyen de la toise[1] [*al- qaṣab*].

Manṣoûr donna au mur d'enceinte *cinquante* coudées à sa base et *vingt* coudées au couronnement[2]. Il posa lui-même de ses mains la première brique, en disant : « Au nom d'Allâh ! Louange à Allâh ! La terre est à Allâh, il la lègue à qui il veut parmi ses serviteurs; la vie future est à ceux qui [le] craignent[3]. »

220 Puis il dit : « [Maintenant], construisez. » Il en commença les travaux en l'année 145 (762)[4] et les acheva en l'année 146 (763)[5]. Il bâtit son palais au milieu de la ville, pour être à égale distance de tout le monde. La dépense pour la construction de la ville s'éleva à quatre millions et huit cent trente-trois (4.000.833)[6] *dirhems*.

1. Ce passage a été en partie traduit, en partie analysé par S. DE SACY, *Chrest. arabe*, I, 69. Le *qaṣab* est un roseau de 6 aunes et demi de long. Les briques étant d'égale épaisseur ou à peu près, on les mettait sur un même rang et on les mesurait pour avoir le nombre. Cf. AL-KHAṬÎB, *op. cit.*, p. 84.

2. Selon le récit d'un témoin oculaire, d'un architecte, rapporté par AL-KHAṬÎB, *op. cit.*, p. 84, la rangée de briques comptait à la base du mur 162.000 briques; à partir du tiers de la hauteur du mur, la rangée n'en contient plus que 150.000 et seulement 140.000 depuis les deux tiers du mur jusqu'à son couronnement. Ces chiffres ne semblent pas concorder avec les dimensions indiquées par *Al-Fakhri*, car, à son couronnement, le mur, large de 50 coudées à sa base, n'a plus que 20 coudées, c'est-à-dire qu'il a perdu les 3 *cinquièmes* de son épaisseur, tandis que la rangée de briques, qui comptait 162.000 à la base, compte, au couronnement, 140.000, c'est-à-dire qu'elle n'a perdu qu'*un septième* environ de sa largeur déterminée par le nombre des briques. On pourrait peut-être concilier ces chiffres en supposant que le nombre des briques indiqué s'appliquait à la base du mur à la surface du sol et que ce nombre était encore beaucoup plus considérable *au-dessous* du sol, dans les fondations.

3. Qoran, VII, verset 125. Cf. aussi AL-KHAṬÎB, *op. cit.*, p. 76.

4. Voy. ci-dessus, p. 263, note 3.

5. 145 ans, 6 mois et 4 jours depuis l'Hégire. Cf. AL-KHAṬÎB, *op. cit.*, p. 77. Cependant le mur d'enceinte ne fut terminé que plus tard, en l'année 149, *ibidem*. De même le fossé.

6. Les historiens ne sont pas d'accord sur ce chiffre. YÂQOÛT (*loc. cit.*), citant al-Khaṭîb, donne 4.883.000 dirhems et à un autre endroit : 18 millions de dinârs (YÂQOÛT, I, 682, 683).

Lorsque les travaux furent achevés, Manṣoûr régla les comptes avec les directeurs des travaux, pour les sommes qui leur avaient été déléguées en vue de la construction de la ville. Il les obligea au remboursement des soldes, au point qu'il fit payer à l'un[1] d'eux le solde accusé par les comptes et qui se montait à quinze *dirhems*.

DES [DIFFÉRENTS] NOMS DE LA VILLE DE BAGHDÂDZ

On l'appelle *Baghdâd*, du nom d'un lieu situé dans cette région, et qui lui fut donné; *Baghdâdz*[2] (avec un *dzâl* diacritisé); *Baghdân*[3] (avec le *noûn*); *Zawrâ'*, parce que l'emplacement sur lequel s'éleva la nouvelle ville portait jadis le nom de *Zawrâ'*, ou parce que la *qibla* de Baghdâdz n'est pas orientée exactement, de façon que celui qui fait la prière dans la grande mosquée de cette ville a besoin de se tourner un peu du côté gauche[4]; *Madînat al-Manṣoûr* (la Ville de Manṣoûr) et enfin, *Dâr as-Salâm* (la Maison du Salut[5]). C'est, dit-on, une ville bénie, favo-

1. Khâlid, fils d'aṣ-Ṣalt. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 440.
2. Al-Khaṭîb (*op. cit.*, f° 18 recto du manuscrit de Paris) explique le nom de Bagdâdz en le décomposant en deux mots : 1° *Bagh*, nom d'une idole chez les Persans ; 2° *dâdz* (qui vient de l'infinitif دادن) qui signifie *donner*. Ce serait donc « *Dieu donnée* », comme l'a expliqué Oppert, *Expédition scientifique en Mésopotamie*, I, 92.
3. On disait aussi *Maghdân*, avec permutation du *bâ* et du *mîm*, ce qui est fréquent dans les langues sémitiques. Cf. Max Streeck, *Die alte Landschaft Babylonien nach den Arab. Geographers*, I, p. 49.
4. Cette explication est donnée par Yâqoût, *Mou'djam*, II, 954, d'après Azharî. D'après une autre opinion rapportée par ce même auteur (*loc. cit.*) le nom de Zawrâ' est dû à ce que les portes intérieures de la ville étaient placées obliquement par rapport aux portes extérieures. C'est aussi l'explication adoptée par Aboû-l-Fidâ', *Géographie* (trad. Stan, Guyard), II, 2e partie, p. 76. Enfin, selon une autre opinion, ce nom s'applique au *Tigre*, à cause de l'inclinaison de son cours. Dans cet ordre d'idées, cf. la désignation de *Mossoul* sous le nom de *Ḥadbâ* (la Bossue), *supra*, p. 8, note 1.
5. Ou de la *Paix*. C'est ainsi que le nom de cette ville a été traduit par

risée par le sort; il n'y est mort aucun khalife[1]. La ville qui porte le nom de *Madînat al-Mansoûr* est l'ancienne Baghdâdz; quant à la ville de Baghdâdz actuelle, qui est sur la rive orientale, elle a été bâtie plus tard.

C'est Manṣoûr qui persécuta, comme on le sait, les descendants de Ḥasan[2]. Il fit arrêter leurs chefs, 'Abd Allâh[3] [surnommé] *al-Maḥḍ* (le Pur), fils de Ḥasan, fils de Ḥasan, fils d''Alî, fils d'Aboû Ṭâlib (sur eux soit le salut !), qui était le chef des Ṭâlibites à son époque, en même temps que ses enfants, ses frères et ses neveux, les
221 *sayyids* (seigneurs) des descendants de Ḥasan (sur eux soit le salut !), et les emprisonna chez lui. Ils moururent dans sa prison.

On raconte[4] que le chambellan du khalife sortit à la porte [du prétoire] et dit : « Que ceux des descendants de *Ḥousain* qui sont ici présents veuillent entrer. » Les chefs des descendants de Ḥousain (sur eux soit le salut !) entrèrent. De nouveau, le chambellan sortit et dit : « Que ceux des descendants de *Ḥasan* qui sont ici présents veuillent entrer. » Et les chefs des descendants de Ḥasan (sur eux soit le salut !) entrèrent. On les conduisit dans une salle latérale, tandis qu'on faisait entrer des

Pocock : Eutychius, *Annales*, II, 399. « Tum Bagdadum condidit, quam Madinat ol-Salam (i. *urbem pacis*) appellavit. »

1. C'est ce que dit aussi al-Khaṭîb, *Introduction*, trad. Salmon, p. 79.

2. Cf. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 189 et 199 et sq.

3. La biographie de cet 'alide est donnée par le *Kitâb al-aghânî*, XVIII, 203, 209 ; voy. aussi l'index de cet ouvrage, p. 435. On trouve aussi une intéressante notice sur ce personnage dans le manuscrit arabe de Paris, n° 2066, f. 33 v° (Diction. biograph. intitulé *Al-Wâfî bil-wafayât*, par Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî). Les auteurs ne sont pas d'accord sur le nom de son grand-père. Les uns le nomment *Ḥasan*, comme dans le *Fakhrî*, les autres *Ḥousain*. Il en est même comme Mas'oûdî (*Prairies d'or*, VI, 93 et *seq.* et 107 et *seq.*) qui lui donnent l'un ou l'autre nom dans différents passages du même ouvrage. La vérité est qu'il se nommait *Ḥasan*, comme cela se trouve dans le manuscrit que j'ai cité ci-dessus et comme l'a démontré Sacy (*Chrest. arabe*, I, 35, note 1), d'après un autre manuscrit de la Bibliothèque nationale.

4. Le récit qui suit est extrait d'Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 397.

forgerons par une porte. Le khalife les fit charger de fers et transporter dans la province de l''Irâq, où il les fit incarcérer, jusqu'à ce qu'ils mourussent dans sa prison à Koûfa. Qu'Allâh ne le rétribue pas en bien pour sa conduite [à leur égard] !

Parmi les traits curieux qu'on raconte à ce sujet est l'anecdote suivante : un homme des descendants de Ḥasan (sur lui soit le salut !) vint se présenter devant Manṣoûr : « Qu'est-ce qui t'amène ? lui demanda le khalife. — Je viens afin que tu me mettes en prison avec ma famille, car je n'ai que faire de ce bas-monde après eux. » Manṣoûr le fit jeter en prison avec eux. Cet homme n'était autre qu''Alî[1], fils de Ḥasan, fils de Ḥasan, fils de Ḥasan, fils d''Alî, fils d'Aboû Ṭâlib (sur eux soit le salut !). Parmi les 'Alîdes [qui furent jetés en prison], il y avait Mouḥammad, fils d'Ibhâhîm, fils de Ḥasan, fils de Ḥasan, fils d''Alî, fils d'Aboû Ṭâlib (sur eux soit le salut !). C'était un des plus beaux hommes par son physique ; on l'appelait *ad-Dîbâdj al-aṣfar*[2] (le Brocart Jaune) à cause de sa beauté et de sa grâce.

Manṣoûr le fit comparaître et lui dit : « C'est toi ad-Dîbâdj al-Aṣfar ? — On le dit, répondit l''alîde. — Eh bien ! reprit le khalife, je te ferai mourir d'un genre de mort que je n'infligerai à personne. » Ensuite, Manṣoûr donna des ordres, et l'on emmura Mouḥammad dans un pilier qu'on construisit autour de lui encore vivant ; c'est là qu'il mourut[3].

1. Cet *'Alî* était surnommé *Al-Khair* (le Bon) ou *Al-'Abid* (l'adorateur). Voy. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 199 ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 397.

2. Les historiens arabes ne sont pas d'accord sur le nom du personnage auquel appartenait ce sobriquet. Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, dans son *Wâfî bil-wafayât* (manuscrit arabe de Paris, n° 5860, f° 214 r°), dit que le personnage qu'on désignait sous le nom d'*ad-Dîbâdj al-aṣfar* se nommait *Mouḥammad, fils de Dja'far aṣ-Ṣâdiq, fils de Mouḥammad al-Bâqir*, et qu'il périt à la suite d'une révolte sous le règne de Ma'moûn, en 203 ou 204 (= 818 ou 819 de J.-C.). Cela est confirmé par Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VII, 57.

3. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 401.

DES MOTIFS QUI ONT DÉTERMINÉ MANSOÛR A AGIR COMME IL L'A
222 FAIT A L'ÉGARD DES DESCENDANTS DE ḤASAN (SUR EUX SOIT LE SALUT !)

Les enfants de Hâchim — aussi bien ceux qui descendaient par la branche d'Aboû Ṭâlib, que ceux qui descendaient d''Abbâs — se réunirent dans les derniers temps de la dynastie des *Oumayyades* et s'entretinrent de leur situation, de la persécution dont ils étaient l'objet et de la position chancelante où en était arrivée l'autorité des Oumayyades. Ils discutèrent aussi sur l'inclination que le peuple avait pour eux et l'affection qu'il leur portait, et envisagèrent la manière de faire la propagande pour eux-mêmes. Ils convinrent de faire une propagande secrète dans le peuple. « Mais il nous faut, dirent-ils ensuite, un chef auquel nous prêterons un serment de fidélité. » Ils tombèrent d'accord pour reconnaître comme chef *an-Nafs az-Zakiyya* [1] (l'Âme Pure), dont le nom est Mouḥammad, fils d''Abd Allâh [2], fils de Ḥasan, fils de Ḥasan, fils d''Alî, fils d'Aboû Ṭâlib (sur eux soit le salut !). Or, Mouḥammad était compté parmi les chefs des descendants de Hâchim, parmi les hommes les plus considérables [3] de cette famille, par le mérite, la noblesse et la science. A ce conseil avaient assisté les notables des descendants

1. Ce personnage était surnommé le *Mahdî*. Il était le deuxième des sept fils d''Abd Allâh, surnommé *al-Maḥḍ*. Les autres étaient : Ibrâhîm, dit *le martyr de Bâkhamra*, Moûsâ, dit *al-Kâẓim*, Yaḥyâ (qui fut tué par Hâroûn ar-Rachîd (voy., p. 329), Edrîs, 'Alî et Soulaimân. Voy. le manuscrit arabe de Paris, nº 2022 (Généalogie des Alides) f°s 16 *verso* ; 44 vº ; 45 *recto* et *verso*, 53 *verso* et *seq.* Cf. Sacy, *Chrestom. arabe*, I, 35, note 11. *Kitâb al-aghânî*, XXI, 275-276.

2. C'est 'Abd Allâh, dit *al-Maḥḍ*, sur lequel voy. ci-dessus, p. 266 et note 3.

3. Le mot considérable n'est pas dans le texte arabe, mais il est implicitement compris dans le mot رجال *hommes*, qu'il faut entendre dans le sens du mot *vir* des Latins.

de Hâchim, tant 'Alides qu''Abbâsides. Parmi les descendants d'Aboû Ṭâlib, y prirent part : *Aṣ-Ṣâdiq* [1], dont le nom est Dja'far, fils de Mouḥammad (sur eux soit le salut !); 'Abd Allâh, fils de Ḥasan, fils de Ḥasan, fils d''Alî, fils d'Aboû Ṭâlib ; les deux fils de ce personnage : Mouḥammad, dit *an-Nafs az-Zakiyya* (l'Âme Pure) et Ibrâhîm [2], le *martyr de Bâkhamrâ* [3] ; enfin, beaucoup d'autres personnages parmi les Ṭâlibites. Du côté des notables 'abbâsides, il y avait Ṣaffâḥ, Manṣoûr et d'autres membres de la famille d''Abbâs. Tout le monde fut d'accord pour reconnaître comme chef an-Nafs az-Zakiyya, sauf cependant l'*imâm* Dja'far, fils de Mouḥammad, dit aṣ-Ṣâdiq. Il dit, en effet, au père du candidat, à 'Abd Allâh, dit al-Maḥḍ : « Ton fils ne l'atteindra jamais (il voulait dire le khalifat); seul, l'homme à la robe jaune y parviendra. » Il désignait ainsi Manṣoûr, qui portait en ce moment-là une robe jaune. « Dès ce moment, raconte Manṣoûr, 223
je désignai en moi-même mes [futurs] gouverneurs de provinces. »

Puis, les membres de l'assemblée furent d'accord pour prêter le serment de fidélité à an-Nafs az-Zakiyya, ce

1. Dja'far dit *aṣ-Ṣâdiq* (le Véridique) était le fils de Mouḥammad, dit *al-Bâqir*, fils d'Alî, surnommé *Zain al-'âbidîn* (la grâce des adorateurs), qui était lui-même fils de Ḥousain, fils du khalife 'Alî. Il a laissé une grande réputation d'alchimiste et eut, pour disciple, le fameux Géber (Djâbir, fils de Ḥayyân). Né en 80 ou 83 (= 699 ou 702 de J.-C.), il mourut à Médine en 148 (= 765), et fut enterré au cimetière d'*al-Baqî'*, dans un caveau où reposaient déjà son père et son grand-père. Cf. Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 130 ; *Kitâb al-aghânî*, Index, p. 270; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 93-96, 165 ; Sacy, *Chrestom. arabe*, II, 92, 95 et surtout 298 et *seq*.

2. Voy. sur ce malheureux 'Alide, le *Kitâb al-aghânî*, XVIII, 109 et Index, p. 198 ; Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 237 (Lis. fils de *Ḥasan*); Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 190 et suiv. ; Sacy, *Chrestom. arabe*, I, 35, note 11. Cf. ci-dessous, p. 274.

3. C'est le nom d'un lieu situé à 16 parasanges de Koûfa. Voy. références dans Sacy, *Chrestom. arabe*, I, 36, note 12. (Lis. Bâkhamrâ); *Kitâb al-aghânî*, XVI, 4 ; XVII, 109 ; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 194, 195 ; Yâqoût, *Mou'djam*, t. I, *s. v.*

qu'ils firent. Ensuite les vicissitudes[1] du sort firent passer le pouvoir suprême aux ʿAbbâsides, ainsi qu'il a été expliqué plus haut. La royauté passa ensuite de Ṣaffâḥ à Manṣoûr, qui dès lors n'eut pas d'autre préoccupation que de rechercher an-Nafs az-Zakiyya pour le mettre à mort, ou le déposer. Ce qui l'y poussait, c'est que le peuple avait une forte inclination pour an-Nafs az-Zakiyya, en qui il voyait du mérite, de la noblesse et les qualités propres à un chef. Manṣoûr réclama donc an-Nafs az-Zakiyya à son père ʿAbd Allâh, dit *al-Maḥḍ*, qui était un des notables et un des chefs des descendants de Hâchim. Il voulut l'obliger à lui amener ses deux fils, Mouḥammad, dit an-Nafs az-Zakiyya, et Ibrâhîm[2]. « Je ne sais pas ce qu'ils sont devenus », répondit ʿAbd Allâh. Les deux enfants s'étaient, en effet, dissimulés, par crainte de Manṣoûr. Comme celui-ci insistait toujours auprès de leur père ʿAbd Allâh, celui-ci s'écria : « Jusques à quand insisteras-tu ? Par Allâh ! si j'avais mes deux fils sous les talons, je ne lèverais pas ceux-ci [pour les livrer]. Vrai Dieu ! Je t'amènerais donc moi-même mes deux fils pour que tu les tues ! » C'est alors que Manṣoûr fit arrêter ʿAbd Allâh et les membres de sa famille, parmi les descendants de Ḥasan, et qu'ils furent traités comme il a été expliqué ci-dessus. Qu'Allâh soit satisfait d'eux et leur accorde le salut !

RÉCIT DE LA RÉVOLTE D'AN-NAFS AZ-ZAKIYYA

Le nom d'an-Nafs az-Zakiyya était Mouḥammad[3], fils d'ʿAbd Allâh, dit al-Maḥḍ, fils de Ḥasan, fils de Ḥasan,

1. Le texte emploie le singulier ضربه ; l'expression me paraît insolite et digne d'être notée. En tout cas ضرباته est bien plus fréquent.
2. Voy. ci-dessus, p. 269, note 2.
3. Voy. ci-dessus, p. 268, note 1.

fils d''Alî, fils d'Aboû Ṭâlib (sur eux soit le salut !). Il comptait parmi les chefs et les notables des Hâchimites, par le mérite, la noblesse, la piété, la science, la bravoure, l'éloquence et les qualités qui font le véritable chef, ainsi que par la générosité et la capacité. Au début de ces événements, le bruit s'était répandu dans le peuple qu'an-Nafs az-Zakiyya était le *Mahdî* [1], dont la venue était 224
annoncée [par le Prophète]. Son père avait travaillé à raffermir cette idée dans l'esprit de certaines fractions du peuple. On racontait, en effet, ce *ḥadîth*, d'après lequel le Prophète aurait dit : « S'il ne restait au monde qu'un seul jour à vivre, Allâh le prolongerait jusqu'à ce qu'il envoie ce jour même notre *Mahdî* ou notre *Qâ''im*, dont le nom sera comme le mien, et le nom de son père comme celui de mon père. »

Toutefois la secte des *Imâmites* [2] rapporte ce *ḥadîth* sans les mots : *et le nom de son père comme celui de mon père.*

'Abd Allâh, surnommé al-Maḥḍ, disait aux gens, en parlant de son fils Mouḥammad : « C'est lui le *Mahdî*, dont la venue a été annoncée. C'est bien le Mouḥammad, fils d''Abd Allâh. » Puis Allâh jeta l'affection pour Mouḥammad sur le peuple, qui inclina tout entier vers lui. A cela vint s'ajouter le fait que les nobles des Hâchimites lui avaient prêté le serment d'investiture et l'avaient choisi comme candidat pour la conquête du pouvoir ; ils l'avaient ainsi mis à leur tête [3]. Son amour d'arriver au pouvoir

1. Il ne saurait être question, à l'occasion d'une note, d'indiquer les origines probables du mahditisme, ni d'exposer l'histoire de ce mouvement religieux dans l'Islâm à travers les siècles, encore moins de parler des sectes qui ont pullulé autour de l'Islâm dit orthodoxe. Nous ne pouvons que renvoyer aux travaux de Darmsteter, *le Mahdî*; E. Blochet, *les Croyances messianiques*, et subsidiairement aux travaux sur la secte des *Ismaéliens*, tels que ceux de Défrémery, *Histoire de la secte des assassins* ; Paul Casanova ; Stanislas Guyard, etc., etc., et à un travail intitulé : *Mahomet et la fin du monde*, que M. Casanova a annoncé comme devant paraître prochainement.

2. Voy. ci-dessus, p. 228, note 2.

3. Ou *préféré à eux-mêmes*. Le verbe قدّم avec la préposition على a ces deux sens.

grandit de la sorte, de même que l'amour du peuple pour lui grandit aussi. Depuis que le pouvoir échut aux 'Abbâsîdes, an-Nafs az-Zakiyya vécut constamment dans l'exil, par crainte des 'Abbâsîdes. Mais, en apprenant ce qui était arrivé à son père et aux siens, il leva l'étendard de la révolte à Médine et se manifesta au grand jour. Les notables de Médine se rangèrent sous sa bannière, et il ne resta qu'un petit nombre de gens qui ne se soient pas joints à lui. S'étant emparé de Médine, il en destitua l'émir qui y gouvernait au nom de Manṣoûr, et y nomma un gouverneur et un qâḍî. Il brisa les portes des prisons et fit sortir ceux qui s'y trouvaient. Il se rendit ainsi maître de Médine.

Mais, dès que Mouḥammad, fils d'Abd Allâh, se révolta à Médine, un homme de cette ville, nommé Aws l''Âmirite [1], se mit en route vers Manṣoûr, chez qui il arriva de nuit, après neuf jours [de marche]. Il s'arrêta aux portes de la ville et se mit à crier jusqu'à ce que l'on s'aperçût de sa présence et qu'on le fit entrer.

225 Rabî' le chambellan [du khalife], lui dit : « Que veux-tu à cette heure-ci, alors que l'Émir des Croyants dort ? — Il faut absolument que je le voie, répondit Aws. » Rabî' entra et en informa Manṣoûr. Ayant été introduit par le chambellan, Aws dit : « Émir des Croyants, Mouḥammad, fils d''Abd Allâh, s'est révolté à Médine, et il a fait ceci et cela. — L'as-tu vu toi-même ? — Parfaitement. Et je l'ai vu de mes propres yeux sur la chaire (*minbar*) de l'Apôtre d'Allâh et je lui ai parlé. » Manṣoûr enferma l'homme dans une chambre. Puis les nouvelles de l'événement lui étant parvenues coup sur coup, il fit

1. D'après Ibn al-Athîr (*Chronicon*, V, 405-406), il s'appelait *Ḥousain, fils de Ṣakhr*, mais descendrait d'*Aws* (ou plutôt Ouwais), fils d'Aboû Sarḥ *al-'Âmirî*. Ce qui confirme cette identification, c'est que plus loin (p. 406) Ibn al-Athîr dit que « quelques jours après, quand la nouvelle fut vérifiée, le khalife fit sortir *al-Ouwaisî* (c'est-à-dire le descendant d'Ouwais) ».

sortir Aws et lui dit : « Je veux te récompenser [1] et t'enrichir. En combien de nuits [de marche] es-tu arrivé de Médine ? — En neuf nuits, répondit-il. » Alors le khalife lui fit donner 9.000 *dirhems*.

Puis, Manṣoûr fut très agité, ne sachant que faire. Mais le temps s'écoula, jusqu'au moment où les deux adversaires s'adressèrent des écrits [2] et des messagers. Chacun d'eux écrivit à l'autre une lettre dans une forme rare, qui est comptée parmi les plus belles du genre et dans laquelle il argumentait et employait tous les modes d'argumentation. En fin de compte, le khalife désigna son neveu (le fils de son frère) 'Îsâ, fils de Moûsâ [3], pour combattre an-Nafs az-Zakiyya. 'Îsâ se mit en marche contre ce dernier, à la tête d'une nombreuse armée. Les deux partis en vinrent aux mains dans un lieu situé à proximité de Médine. La victoire resta aux troupes de Manṣoûr ; Mouḥammad, fils d''Abd Allâh, fut tué et sa tête portée au khalife. Ceci se passait en l'année 145 (762 de J.-C.).

Puis, le frère du précédent, Ibrâhîm, fils d''Abd Allâh, dit *le martyr de Bâkhamrâ* [4], se révolta à Baṣra.

1. Le texte dit littéralement : « *Certes j'agirai avec toi et je ferai.* » Les expressions de ce genre n'ont pas, en réalité, d'équivalents en français ; leur traduction littérale conduirait à des non-sens, car, si elle est étymologiquement exacte, elle ne tient aucun compte du sens réel que les Arabes attribuent à ces mots. Il y a encore une foule d'autres locutions de ce genre dont le sens ne peut être déterminé que par le contexte. Mais ce n'est pas ici le lieu d'en parler.

2. Ces lettres sont rapportées tout au long dans Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 408 et suiv.

3. Cf. le récit d'Ibn Al-Athîr, *op. cit.*, 414 et suiv.

4. Voy. ci-dessus, p. 269 et plus loin, p. 274.

RÉCIT ABRÉGÉ DE LA RÉVOLTE D'IBRÂHÎM, FILS D''ABD
226 ALLÂH, A BAṢRA [1]

Pendant le temps qu'il vécut caché, Ibrâhîm fréquentait en cachette les soldats de Manṣoûr, et il lui arrivait même parfois de s'asseoir avec eux à table [2]. Pendant ce temps, Manṣoûr le recherchait activement. Ibrâhîm quitta donc Madînat al-Manṣoûr et se rendit à Baṣra, où il se révolta ouvertement et appela le peuple à lui. Un parti le suivit, et bientôt ses partisans devinrent nombreux. Alors, le khalife Manṣoûr envoya contre lui 'Îsâ [3], fils de Moûsâ, après son retour de l'expédition où il tua an-Nafs az-Zakiyya [4]. 'Îsâ se dirigea donc contre Ibrâhîm, à la tête de 15.000 combattants. Les deux partis en vinrent aux mains dans un village nommé *Bâkhamrâ*, situé à proximité de Koûfa [5]. La victoire resta à l'armée de Manṣoûr; Ibrâhîm fut tué pendant la mêlée. Ceci se passait en l'année 145 (762). Qu'Allâh le Très-Haut l'ait en pitié [6]!

Le règne de Manṣoûr fut une époque de troubles et de révoltes. Parmi ceux qui se révoltèrent contre lui, il y eut son oncle paternel 'Abd Allâh, fils d''Alî, que [le précédent khalife] Ṣaffâḥ avait envoyé combattre Marwân II, surnommé *l'Ane* [7], ainsi que cela a été expliqué précédemment. Puis, Ṣaffâḥ étant mort, Manṣoûr fut investi du

1. La révolte d'Ibrâhîm eut lieu pendant que Manṣoûr était occupé à la fondation de Baghdâdz. Cf. IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, V, 428; G. WEIL, *Geschichte der Chalifen*, II, pp. 53-55.

2. Proprement, le سماط *simâṭ* est une pièce de cuir sur laquelle on range les plats. Cf. DOZY, *Supplément aux dict. arabes*, I, 684, *s. v.*

3. Voy. plus loin, p. 283 et suiv.

4. Voy. ci-dessus, p. 273.

5. A 16 parasanges de cette ville. Cf. IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, V, 431; YAQOÛT, *Mou'djam*, s. v. et ci-dessus, p. 269 et note 3.

6. Ce récit est l'abrégé d'IBN AL-ATHÎR, *loc. cit.*

7. Voy. ci-dessus, p. 234 et suiv.

khalifat et 'Abd Allâh, fils d''Alî, était encore en Syrie [1]. Ce dernier convoita le khalifat et harangua le peuple, en disant : « Ṣaffâḥ a invité les descendants d''Abbâs à combattre Marwân et personne ne s'est offert que moi. Il m'a dit : « Si tu triomphes de lui et que tu remportes la vic-« toire, tu seras l'héritier présomptif du trône après moi. » Un certain nombre de personnes [2] attesta la véracité de ce propos en faveur d''Abd Allâh. Alors, le peuple lui prêta le serment de fidélité. Quand la nouvelle en parvint à Manṣoûr, il en fut très agité. Alors Aboû Mouslim al-Khorâsânî lui dit : « Si tu veux, je vais ramasser mes vêtements dans ma ceinture et te servir. Ou bien, si tu
veux, j'irai au Khorâsân et je t'envoerrai des troupes de ren- 227
fort. Enfin, si tu le préfères, j'irai combattre 'Abd Allâh, fils d''Alî. » Le khalife lui ordonna d'aller combattre 'Abd Allâh. Aboû Mouslim se mit en marche à la tête d'une nombreuse armée [3]. Le temps s'écoula pendant plusieurs mois, à la fin desquels la victoire resta à l'armée d'Aboû Mouslim. 'Abd Allâh, fils d''Alî, s'enfuit vers Baṣra et descendit chez son frère Soulaimân, fils d''Alî, fils d''Abd Allâh, fils d''Abbâs. Soulaimân intercéda en sa faveur auprès de Manṣoûr et demanda pour lui l'amân (la vie sauve). Le khalife le lui accorda et lui écrivit une lettre éloquente, où il prenait envers lui toute sorte d'engagements. Mais, lorsqu''Abd Allâh vint le trouver, il le jeta en prison, où il mourut. On raconte qu'il fit bâtir pour lui une chambre, dans les fondations de laquelle il fit placer du sel. Ensuite, ayant fait couler l'eau dans cette chambre [4], celle-ci s'effondra sur 'Abd Allâh qui fut tué.

C'est Manṣoûr qui tua Aboû Mouslim al-Khorâsânî.

1. Campé dans un lieu nommé *Douloûk*. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 354. Sur cette localité, voy. Sacy, *Chrestomathie arabe*, III, p. 109, note 33.
2. Leurs noms sont donnés par Ibn al-Athîr, *loc. cit.* Ce sont, entre autres, Aboû Ghânim aṭ-Ṭâ'î et Khoufâf al-Marwarroûdzî.
3. Ce récit est emprunté à Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 355.
4. Plutôt dans les fondations. Cf. F. Weil, *Geschichte der Chalifen*, II, p. 58.

RÉCIT DU MEURTRE D'ABOÛ MOUSLIM AL-KHORÂSÂNÎ

De longue date, Manṣoûr nourrissait dans son cœur des sentiments de haine contre Aboû Mouslim. Tous les deux se détestaient. Manṣoûr avait même conseillé à son père Ṣaffâḥ de le tuer. Celui-ci s'y refusa en disant : « Comment cela se pourrait-il quand on considère le dévouement dont il a fait preuve pour notre dynastie. » Lorsque Manṣoûr fut investi du khalifat, il envoya Aboû Mouslim en Syrie, pour combattre l'oncle du khalife, 'Abd Allâh, fils d''Alî[1], fils d''Abbâs, comme il a été expliqué précédemment. Aboû Mouslim ayant triomphé, et pris comme butin tout ce qui accompagnait l'armée d''Abd Allâh, fils d''Alî, qui fut mis en déroute, [le khalife] Manṣoûr envoya un de ses serviteurs pour mettre la
228 main sur le reste des biens de l'armée. Aboû Mouslim en fut fâché et dit : « On aurait donc confiance en moi pour me confier la vie des autres et on me considérerait comme suspect pour l'argent ! » Et il insulta Manṣoûr. Un agent d'information du khalife lui écrivit pour le mettre au courant des propos d'Aboû Mouslim. Celui-ci résolut de lever l'étendard de la révolte et de se rendre dans le Khorâsân, sans se présenter devant Manṣoûr. Le khalife eut alors peur de voir Aboû Mouslim se rendre, dans ces conditions, au Khorâsân, ce qui aliènerait cette contrée au khalife.

Aboû Mouslim était un homme qui inspirait la crainte. Il était, en outre, très rusé, brave, audacieux dans les entreprises, éveillé et cultivé. Il avait appris par transmission orale les traditions (*ḥadith*) et avait des notions de tout. Manṣoûr lui écrivit[2] donc pour le rassurer et le

1. Voyez ci-dessus, p. 275.
2. Le contenu de cette lettre est donné par Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 359.

tranquilliser. En même temps, il lui faisait de belles promesses et l'invitait à se présenter devant lui. Aboû Mouslim répondit : « Je suis toujours dans l'obéissance et je me rends dans le Khorâsân. Si tu te corriges, je me montrerai déférent et obéissant. Mais si tu veux seulement satisfaire tes désirs, je tâcherai de trouver, dans ce cas, la situation où sera mon salut. » Les craintes du khalife augmentèrent et il fut irrité par ces paroles d'Aboû Mouslim. Il lui écrivit alors une lettre à peu près dans ces termes[1] : « Tu n'es pas, à nos yeux, l'homme que tu as dépeint. D'ailleurs, le courage que tu as déployé au service de notre dynastie te dispense de tenir un pareil langage. » En même temps, le khalife l'invitait à comparaître devant lui. Il dit, en outre, aux notables des Hâchîmites d'écrire aussi, de leur côté, à Aboû Mouslim. Ils lui écrivirent donc, lui exposant le tort qu'il aurait à désobéir au khalife et à se brouiller avec lui, et lui montrant 229
les avantages qu'il aurait à venir le trouver et à lui présenter ses excuses. Manṣoûr envoya ces lettres par l'intermédiaire d'un homme intelligent de ses amis[2], et lui dit : « Va le trouver et tiens-lui le langage le plus doux dont tu sois capable d'entretenir quelqu'un. S'il revient à résipiscence, ramène-le avec toi jusqu'à ce que tu le présentes[3] devant moi. Mais si, voyant qu'il persiste à vouloir se séparer de moi et qu'il demeure inébranlable dans sa résolution de se rendre dans le Khorâsân, tu désespères de lui faire entendre raison, et que tu ne trouves pas d'autre moyen, dis-lui :

1. Littéralement : *une lettre dont voici le sens.* C'est la formule dont les Arabes se servent généralement quand ils ne sont pas à même de rapporter textuellement les termes du document cité.

2. Aboû Ḥoumaid al-Marwarroûdzî, sur lequel voy. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 360.

3. L'édition arabe, p. 229, l. 3, donne تُقدِم avec le *ḍamma* sur la deuxième radicale du verbe. Cette voyelle est inadmissible avec le sens que ce verbe a dans notre passage. Il faut lire avec le *fatḥa*, comme futur de قدّم.

« *Un tel*[1] te dit : « Puissè-je n'être plus compté parmi les « descendants d''Abbâs et n'avoir plus aucun lien avec « Mahomet, si, persévérant dans la voie où tu t'es engagé, « un autre que moi se charge de te combattre ! Et que je « sois tenu de *ceci* et *cela*, si je ne m'en charge pas moi- « même ! »

Le messager alla trouver Aboû Mouslim[2] et lui remit les lettres. Celui-ci, les ayant lues, se retourna vers un ami à lui, appelé Mâlik[3], fils d'al-Haitham, et lui dit : « Qu'en penses-tu ? — Mon avis, lui répondit celui-ci, est que tu ne reviennes pas auprès du khalife, car si tu retournais chez lui, il te tuerait; au contraire, si tu poursuis ton chemin, jusqu'à ce que tu arrives à *Rayy*[4], où se trouve ton armée, tu y demeureras en attendant que tu réfléchisses à ton affaire, et tu auras le Khorâsân derrière toi, dans le cas où il t'arriverait quelque accident. » Aboû Mouslim adopta cette dernière résolution et dit au messager : « Va dire à ton maître que je ne juge pas à propos de me présenter devant lui et que je me rends dans le Khorâsân. — Aboû Mouslim, lui dit le messager, tu n'as pas cessé d'être l'homme de confiance de la famille de Mouḥammad; je t'adjure par Allâh de ne pas te marquer toi-même du stigmate de la désobéissance et de la révolte. Mon avis est que tu te présentes chez l'Émir des Croyants et que tu t'excuses auprès de lui ; tu ne trouveras chez lui que ce qui te fera plaisir. — Depuis quand donc, interpella Aboû Mouslim, me tins-tu un pareil langage ? —
230 Vrai Dieu ! répondit l'homme, c'est toi-même qui nous as invités à reconnaître l'autorité de cette famille (les 'Abbâsîdes) et à faire triompher leur cause, et tu nous as dit :

1. Manṣoûr. C'est une manière de s'exprimer tout à fait arabe.
2. Il était alors à Ḥoulwân. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 360.
3. Aboû Naṣr Mâlik, fils d'al-Haitham al-Khouzâ'î, fut un des premiers conjurés, au service des 'Abbâsîdes. Cf. Ibn al-Athîr, V, 39 et *passim*.
4. Voy. ci-dessus, p. 77, note 4.

« Quiconque leur désobéit, tuez-le [1]. Et maintenant que nous sommes entrés avec toi dans la voie vers laquelle tu nous a appelés, c'est toi qui t'en retires et qui nous en fais un reproche. » Aboû Mouslim répondit : « C'est comme je te l'ai dit, je ne retournerai pas chez le khalife [2]. Tu n'as pas autre chose à me dire ? — Si, répondit le messager. » Et le prenant à part, il le mit au courant de ce qu'avait dit Manṣoûr. Aboû Mouslim garda le silence et, baissant la tête, réfléchit un moment; puis il dit : « Je retournerai chez le khalife et lui présenterai mes excuses. » Il confia ensuite son armée à un de ses compagnons [3] et lui dit : « Si ma lettre te parvient scellée de la moitié de mon sceau, c'est qu'elle provient réellement de moi; mais si elle est scellée du sceau entier, sache dès maintenant que ce n'est pas moi qui l'aurai scellée. » Et il lui fit toutes les recommandations qu'il voulut. Il se dirigea ensuite vers Manṣoûr, qu'il rencontra à Madâ'in (Ctésiphon). Dès que le khalife apprit qu'Aboû Mouslim arrivait, il ordonna à toute la population de sortir à sa rencontre. En entrant chez le khalife, Aboû Mouslim lui baisa la main. Manṣoûr le fit asseoir auprès de lui et lui prodigua les marques d'honneur. Il lui ordonna ensuite de retourner à sa tente, pour se reposer et prendre un bain, et de venir le retrouver le lendemain. Aboû Mouslim se retira. Et le lendemain matin, le messager de Manṣoûr vint le convoquer. Pendant ce temps, le khalife avait aposté une troupe [4] de ses hommes les armes à la main derrière les rideaux de la tente.

1. C'est le récit textuel d'Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 361.

2. Le texte arabe porte ici un فقال qui indique généralement un changement de sujet, ce qui mettrait cette dernière interrogation dans la bouche du messager. Mais le contexte n'autorise pas cette interprétation, et il est évident que c'est Aboû Mouslim qui continue de parler.

3. Aboû Naṣr, dit Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 362. Voy. ci-dessus, p. 278 et note 3.

4. Sous les ordres d''Othmân fils de Nahîk, dont il a été question ci-dessus. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 364.

Il leur recommanda de sortir de leur cachette et de tuer Aboû Mouslim, dès qu'ils entendraient le khalife frapper d'une main sur l'autre. Aboû Mouslim ayant été introduit auprès du khalife, celui-ci dit : « Parle-moi des deux épées
231 que tu as trouvées dans l'armée d'ʿAbd Allâh, fils d'ʿAlì[1].
— En voici une, répondit Aboû Mouslim », qui avait une épée en main. Manṣoûr la prit et la mit sous le tapis, son tapis de prière[2]. Puis, il se mit à admonester Aboû Mouslim et à le réprimander sur chacune de ses fautes. Aboû Mouslim se disculpait de chacune d'elles par une excuse. Le khalife lui ayant ainsi énuméré un grand nombre de ses fautes, Aboû Mouslim s'écria : « Émir des Croyants, un homme tel que moi ne mérite pas qu'on lui tienne un pareil langage et qu'on lui énumère de pareils griefs, après tout ce que j'ai fait [pour les ʿAbbâsìdes]. — Fils de femme puante ! lui répondit le khalife irrité, est-ce bien toi qui as fait tout cela ? Par Allah ! s'il y avait eu à ta place une esclave noire, elle aurait fait la même chose que toi. Et d'ailleurs, si tu es arrivé au point où tu en es, n'est-ce pas grâce à nous et à la fortune de notre dynastie ? — Qu'importe[3], répondit Aboû Mouslim, le fait est que je me trouve actuellement ne plus craindre personne, en dehors d'Allâh[4]. »

Alors, le khalife ayant frappé d'une de ses mains sur l'autre, les hommes qui étaient apostés sortirent [de leur cachette] et se ruèrent, à coups de sabre, sur Aboû Mouslim, qui criait : « Émir des Croyants, épargne-moi,

1. Voy. ci-dessus, p. 275.
2. Le manuscrit (f° 158 *recto*, l. 6) porte ici, en marge, à l'encre rouge اى فى سجادته « *C'est-à-dire sous son tapis de prière* ». Cette glose me semble être de la même main que le reste du texte, c'est-à-dire qu'elle émane du copiste.
3. Littéralement : *laisse cela*.
4. Le texte d'Ibn al-Athîr (*Chronicon*, V, 364) n'a pas de négation et donne ما اخاف الله تعالى « Je ne crains même pas Allâh ». Le texte d'Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ me paraît plus exact.

pour [que je combatte] tes ennemis. — Et quel ennemi ai-je plus dangereux que toi ? » lui répondit le khalife. Ensuite, celui-ci donna l'ordre de rouler [le cadavre d']Aboû Mouslim dans un tapis. 'Îsâ [1], fils de Moûsâ, qui venait d'entrer, demanda : « Émir des Croyants, où est Aboû Mouslim ? — Le voilà, dans ce tapis, répondit le khalife. — Tu l'as donc tué ? — Parfaitement. — Nous appartenons à Allâh et c'est à lui que nous revenons[2] ! s'écria 'Îsâ ; [avoir une pareille fin] après le courage qu'il a déployé, tout ce qu'il a fait et la promesse de vie sauve qui lui a été faite ! » En effet, Manṣoûr avait promis la vie sauve à Aboû Mouslim, et 'Îsâ, fils de Moûsâ, s'en était porté garant. « Qu'Allâh t'arrache le cœur ! dit le khalife à 'Îsâ ; par Allâh ! tu n'as pas sur la face de la terre d'ennemi plus dangereux que lui. Aviez-vous [3] jamais eu la souveraineté du vivant d'Aboû Mouslim ? »

Ensuite Manṣoûr donna ordre de distribuer de l'argent
aux troupes d'Aboû Mouslim, qui se disloquèrent [4]. Man- 232
ṣoûr exerça alors son autorité dans le Khorâsân, et cela
en l'année 137 (754).

Peu après le meurtre d'Aboû Mouslim, un homme, appelé Sounbâdz [5], leva l'étendard de la révolte dans le Khorâsân, pour venger Aboû Mouslim le Khorâsânien.

1. Voy. plus loin, p. 283 et suiv.

2. C'est le verset 151 du chapitre II du Qoran. On sait que les Musulmans récitent souvent ce verset en présence d'un événement grave ou complètement inattendu. C'est le pendant du ברוך דין האמת « *Béni soit le Juge Intègre* ! » usité chez les Israélites de l'Afrique du Nord dans des circonstances semblables.

3. Les 'Abbâsides.

4. Tout ce récit du meurtre d'Aboû Mouslim est visiblement copié d'Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 358-366.

5. Ce personnage est nommé *Sanfâd* par Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 188, mais voyez Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 368.

RÉCIT ABRÉGÉ DE LA RÉVOLTE DE SOUNBÂDZ DANS LE KHORÂSÂN

Ce Sounbâdz était un sectateur de la religion des mages et originaire d'un des bourgs qui dépendent de Nîsâboûr. Il comptait parmi les compagnons[1] d'Aboû Mouslim et était une des créatures[2] de ce dernier. Cet homme apparut donc irrité par suite du meurtre d'Aboû Mouslim. Ses partisans devinrent nombreux, et la majeure partie de la population du *Djibâl*[3] entra sous son obéissance. Il s'empara d'un grand nombre de villes du Khorâsân. Quand la nouvelle de la révolte de Sounbâdz parvint à Manṣoûr, il envoya contre lui 10.000 cavaliers. La rencontre eut lieu entre Hamadzân et Rayy. Ce Sounbâdz avait causé de graves dégâts dans le pays dont il s'était emparé; il avait emmené en captivité les enfants et manifestait l'intention de se diriger vers le Ḥidjâz et de démolir la Ka'ba. Sounbâdz s'était fait accompagner, au moment de la rencontre avec les troupes de Manṣoûr, d'un grand nombre de femmes musulmanes, qu'il avait faites

1. Le meurtre d'Aboû Mouslim avait soulevé toutes les populations du Khorâsân, où ce général avait de très nombreux partisans. On en était venu à le considérer comme une sorte de demi-dieu ; on ne croyait pas à sa mort, mais seulement à son absence, car il devait, d'après ses sectateurs, reparaître un jour pour les délivrer et régner sur le monde. Cette secte porta différents noms et se fractionna en diverses branches. Ce n'est pas ici le lieu d'en parler en détail. Voy. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 186 et suiv.

2. Le manuscrit A (f° 159 *recto*) porte ici, d'une autre main, la glose suivante أى ممن رباه الله يعنى ربيه « c'est-à-dire un de ceux qu'il (Aboû Mouslim) a élevés pour l'amour de Dieu, autrement dit qu'il a été élevé par lui. »

3. D'après Yâqoût (Cf. *Dictionn. Géograph. de la Perse*, par Barbier de Meynard, p. 151), le *Djibâl* « comprend tout le territoire circonscrit entre Ispahân jusqu'à Zandjân, ainsi que Qazwîn, Hamadzân, Dînawar, Qirmicîn et Rayy. » C'est, ajoute cet auteur, le pays que les Persans ont l'habitude de nommer l'*Irâq al-'adjamî* (l''Irâq persan).

captives, et qu'il amena à dos de chameaux. Il ordonna donc de faire sortir ces femmes captives devant son armée. Elles sortirent sur les chameaux, le visage découvert, et crièrent toutes ensemble : O Mouḥammad ! » Les chameaux, effarouchés, s'enfuirent en retournant contre les troupes de Sounbâdz qu'ils dispersèrent. Les soldats de Manṣoûr suivirent les chameaux et entrèrent derrière eux [dans l'armée ennemie] qu'ils taillèrent en pièces et exterminèrent par le meurtre. Le nombre des tués atteignit environ 60.000 (soixante mille[1]).

L'observation des faits montre que la plupart du temps 233
celui qui crée un empire de toutes pièces n'en jouit pas. Le Prophète (que les bénédictions d'Allâh soient sur lui !) a dit, en effet : « Ne désirez pas le pouvoir, car vous en serez privé. » Celui qui crée de toutes pièces une souveraineté jusque-là inexistante, a généralement, semble-t-il, une arrogance et un sans-gêne tels que les âmes des princes ne peuvent le supporter. Plus son pouvoir s'étend, plus ils le détestent, jusqu'à ce qu'enfin ils le perdent.

C'est Manṣoûr qui déposséda son neveu 'Îsâ, le fils de [son frère] Moûsâ, de son titre d'héritier présomptif du trône, dont il investit son propre fils Mouḥammad al-Mahdî.

Cet 'Îsâ, qui exerçait les fonctions de gouverneur à Koûfa, était le fils de Moûsâ, fils de Mouḥammad, fils d''Alî, fils d''Abd Allâh, fils d''Abbâs. Il était donc le neveu (le fils du frère) de Manṣoûr.

'Îsâ, fils de Moûsâ, avait été désigné comme héritier présomptif du trône après Manṣoûr par l'*imâm* Ibrâhîm, qui présida en son nom la cérémonie d'investiture et reçut

1. Tout ce passage est conforme au récit de Mas'oûdî, et semblerait même emprunté à cet auteur. (Cf. *Prairies d'or*, VI, 189), si l'emploi des mêmes expressions ne révélait pas qu'il a été copié d'Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 368-369. Voy. aussi G. Weil, *Geschichte der Chalifen*, II, 34.

pour lui le serment de fidélité de la population. Mais lorsque Mahdî, le fils du khalife Manṣoûr, grandit, son père eut pour lui une très grande affection et voulut le faire proclamer héritier présomptif du khalifat. Il déposa donc ʿÎsâ, fils de Moûsâ, dont il fit attester la déposition par témoins, et fit proclamer héritier présomptif Mahdî, en lui désignant comme successeur ʿÎsâ, fils de Moûsâ.

RÉCIT DE LA DÉPOSITION D'ʿÎSÂ, FILS DE MOÛSÂ

Les historiens sont en désaccord sur la manière dont ʿÎsâ, fils de Moûsâ, fut dépossédé de ses droits. Selon les uns, Manṣoûr aurait sollicité de lui son abdication. Auparavant, il lui prodiguait les marques d'honneur et le faisait asseoir à sa droite, tandis qu'il plaçait Mahdî à sa gauche. Mais lorsque Manṣoûr entretint Îsâ de son abdication, il lui répondit : « Émir des Croyants,
234 que ferai-je des serments qui pèsent sur moi et sur le peuple [1], et qui nous engagent [en cas de violation] à affranchir nos esclaves, à répudier nos femmes, à accomplir le pèlerinage de La Mecque et à faire l'aumône [2].

1. Littéralement : « *Que ferai-je des serments qui sont dans mon cou et dans les cous des gens* ».

2. Ces peines ne sont pas applicables en vertu de la loi à tous les cas de parjure. Ce sont plutôt des peines volontaires auxquelles on se condamne d'avance pour le cas où l'on violerait son serment. Cette liste n'a rien de limitatif et l'on peut s'imposer toute autre obligation comme peine volontaire du parjure (حنث *ḥanth*). Mais, à défaut d'indication, la loi musulmane énumère les moyens d'*expiation* (كفّارة *kaffâra*) auxquels on doit recourir en cas de parjure. Ce sont, au choix : 1° la distribution de dix vêtements à dix indigents; 2° l'affranchissement d'un esclave; 3° la donation à dix pauvres d'une mesure (*moudd* مدّ) de nourriture à chacun; 4° le jeûne de trois jours. Ce dernier moyen est subsidiaire et l'on ne doit y recourir que dans le cas où l'on ne peut expier son parjure par l'un des trois moyens précédents. Voy. notre traduction de *Wancharîsî*, dans *Archives marocaines*, t. XII, p. 176.

Il n'y a pas moyen d'abdiquer. » Depuis, Manṣoûr changea de dispositions à son égard, et l'éloigna quelque peu. Il ordonnait de faire entrer avant lui Mahdî, et le faisait asseoir après celui-ci. Il cherchait constamment à l'offenser. Parfois, ʿÎsâ, fils de Moûsâ, étant assis, on se mettait à percer le mur qui se trouvait derrière lui et à laisser la poussière se répandre sur la tête d'ʿÎsâ. Celui-ci disait à ses enfants de s'écarter et se levait ensuite pour prier, pendant que la poussière continuait à lui tomber sur la tête. Enfin, l'autorisation d'entrer lui étant accordée, il pénétrait chez le khalife tout couvert de poussière sans la secouer [1]. Alors le khalife lui disait : « O ʿÎsâ ! personne ne se présente devant moi avec autant de poussière et de terre que toi; est-ce que tout cela proviendrait de la route ? — Je le pense, Émir des Croyants », répondait ʿÎsâ, sans se plaindre.

Selon une autre version, Manṣoûr aurait fait prendre à ʿÎsâ un breuvage qui devait déterminer sa mort; il en serait tombé malade pendant un certain temps, puis en guérit. Il ne cessa pas d'être en butte à ces mauvais traitements, jusqu'à ce qu'il finît par abdiquer et par reconnaître [Mahdî] comme héritier présomptif.

Au rapport d'autres historiens, Manṣoûr soudoya [2] les soldats, qui se mirent à insulter ʿÎsâ, fils de Moûsâ, chaque fois qu'ils le voyaient, et à porter atteinte à sa considération. ʿÎsâ s'en étant plaint au khalife, celui-ci lui

1. Lis. ينفضه, contrairement aux deux éditions et aux manuscrits qui ont ينقضه ce qui ne donne aucun sens satisfaisant dans ce passage. La correction est d'ailleurs d'ordre tout à fait paléographique et confirmée par le texte d'Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 442, auquel tout ce récit a été emprunté textuellement.

2. Comme on le voit, le verbe وضع ne signifie pas nécessairement « *exciter, pousser quelqu'un à assassiner un autre* » (comme dans Dozy, *Supplém. aux dict. arabes*, II, p. 816, l. 17), mais aussi *pousser quelqu'un contre un* autre, le soudoyer contre lui.

dit : « Mon cher neveu, je te jure par Allâh que je crains ces soldats pour toi-même et pour moi. Leurs cœurs sont, en effet, entièrement gagnés à ce jeune homme (il désignait ainsi Mahdî). Si tu lui donnais la préséance[1] ? » Alors, 'Îsâ abdiqua et reconnut Mahdî comme héritier présomptif du trône. Un habitant de Koûfa ayant vu 'Îsâ, après que celui-ci eut abandonné son tour à Mahdî dans la succession au khalifat, pour prendre rang lui-
235 même après Mahdî, s'écria : « Voilà celui qui était *demain* et qui est devenu maintenant *après-demain*. »

Selon d'autres, Manṣoûr lui acheta son abdication moyennant une somme de 11 millions de dirhems. Enfin, d'après une autre version, les choses ne se seraient pas passées ainsi. Mais Manṣoûr aurait envoyé vers 'Îsâ, Khâlid, fils de Barmak; celui-ci prit avec lui un groupe[2] de gens du parti de Manṣoûr, environ trente hommes, et alla trouver 'Îsâ; il négocia avec lui en vue de son abdication, mais 'Îsâ refusa. Devant ce refus, Khâlid dit à ceux qui l'accompagnaient : « Nous témoignerons à son encontre qu'il a abdiqué; nous épargnerons ainsi son sang et nous calmerons cette lutte intestine. » Ils déposèrent donc dans ce sens contre 'Îsâ, et la preuve testimoniale en fut ainsi établie. 'Îsâ opposa des dénégations formelles, mais on ne se soucia guère de lui, son abdication fut un fait acquis, et Mahdî fut proclamé héritier présomptif. Mais Allâh sait mieux de quelle façon les choses se sont passées.

C'est Manṣoûr qui bâtit *Rouṣâfa*[3] pour son fils Mahdî.

1. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 444, ajoute un mot لكفوا, qui change le sens de la phrase : « Si tu lui cédais le pas, les soldats cesseraient (de te maltraiter). » Il est possible que ce mot ait été omis par le copiste du *Fakhrî*, car, pour tout le reste, le récit est identique.

2. Cf. le récit d'Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 444.

3. Il y a dix endroits qui portent ce nom. Yâqoût, dans son *Mouchtarik*, *s. v.*, en cite neuf et le dixième, situé à côté de Valence, est cité par Ibn

MOTIFS DE LA CONSTRUCTION DE ROUṢÂFA

L'armée s'étant insurgée contre Manṣoûr, celui-ci dit à Qoutham [1], fils d''Abbâs, fils d''Oubaid Allâh, fils d''Abbâs : « Tu vois l'esprit séditieux qui règne dans les troupes, et je crains qu'elles n'arrivent à s'entendre contre moi. —

KHALLIKÂN, *Wafayât*, notice 682, *in fine*. Celui dont il est question au texte n'était, à l'origine, qu'un quartier de Baghdâdz. Ce quartier était situé sur la rive gauche du Tigre et était entouré d'un mur d'enceinte et d'une mosquée (Cf. IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, VI, p. 270). Il renfermait le palais de Mahdî, la mosquée et un cimetière, où furent enterrés dans la suite la plupart des khalifes. C'est là que plus tard s'élevèrent les palais des sultans *Bouyides*. C'est au palais de *Rouṣâfa* que Ma'moûn, vainqueur de son frère Amîn, descendit en l'année 204 (= 719), en entrant à Baghdâdz (Cf. HANS KELLER, *Das Kitâb Baghdâdz von Abû-l-Faḍl Aḥmad ibn Abî Ṭâhir Ṭaifûr*, p. 3). *Le Prédicateur de Baghdâdz* donne dans son histoire de Baghdâdz (Cf. SALMON, *Introduction*, pp. 102-103) le récit de la fondation de Rouṣâfa. Ce palais, devenu ensuite avec ses dépendances une ville, aurait été construit par Manṣoûr à la suite d'un voyage de son fils de *Mouḥammadiyya* à *Rayy*. Il ajoute que Rouṣâfa était encore appelée *'Askar al-Mahdî* (le Camp de Mahdî) en souvenir de la station qu'y fit ce prince avec son armée lors de son voyage à Rayy. Cet auteur rapporte deux dates pour l'achèvement des travaux du palais : 154 et 159, mais il ne dit rien des raisons politiques qui, d'après le *Fakhrî*, auraient déterminé Manṣoûr à construire ce palais et à transporter une partie de l'armée sur l'autre rive du Tigre. Sur Rouṣâfa, voy. encore YÂQOÛT, *Mou'djam* ; ABOULFÉDA, *Géographie*, trad. Stan. Guyard, II, 1re partie, p. 258 ; IBN HAUQAL, *Géographie*, éd. de Goeje, p. 164 ; G. WEIL, *Geschichte*, II, 79.

1. Qoutham était un des *compagnons* de Mahomet. Il prit même part à l'enterrement de celui-ci et autres préparatifs des funérailles avec son frère Faḍl, 'Alî, Ousâma, fils de Zaid, 'Abbâs et Chouqrân, un affranchi du Prophète. Cf. IBN HICHÂM, *Sirat*, 1018-1019 ; ṬABARÎ, *Annales*, I, 1830-1831 ; PRINCE DE TEANO, *Annali del Islâm*, t. II, année XI, § 47 ; *Kitâb al-aghânî*, *Index*, p. 552 ; CAUSSIN DE PERCEVAL, *Essai*, III, p. 329. Toutefois je me demande s'il n'y a pas là une confusion de la part des historiens, car il faudrait croire que ce Qoutham avait au moins 160 ans à cette époque. La vérité est qu'il y a deux Qoutham : celui qui a été le contemporain de Mahomet était le petit-fils d''Abd al-Mouṭṭalib. Au contraire, celui dont il s'agit ici est désigné par les historiens sous le nom de Qoutham, fils d''Abbâs, fils d''Abd 'Allâh. Il fut nommé par Manṣoûr gouverneur du Yémâma en l'année 143 de l'Hégire (= 760 de J.-C.) et destitué en 159 (= 775). Quand la lettre de destitution arriva dans le Yémâma, Qoutham venait de mourir. Cf. IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, V, 389, 461 et VI, 27 ; MAS'OÛDÎ, *Prairies d'or*, VI, 161 ; G. WEIL, *Geschichte der Chalifen*, I, 246-247.

Émir des Croyants, répondit Qoutham [1], mon avis est que tu fasses passer ton fils sur la rive orientale [du Tigre], que tu fasses passer avec lui de ce côté une fraction des troupes et que tu lui fondes là-bas une ville. De cette façon, il sera lui-même avec une partie de l'armée, dans une ville sur la rive orientale, et tu seras, toi, avec l'autre partie de l'armée dans une ville sur la rive occidentale. Si quelque événement t'inspire des inquiétudes du côté de l'une des deux rives, tu pourras trouver une aide dans l'autre rive. » Le khalife adopta la manière de voir de Qoutham et fonda la ville de Rouṣâfa. Celle-ci fut
236 achevée [2] et, depuis, les khalifes prirent l'habitude d'y enterrer leurs morts. Il y construisirent de magnifiques mausolées, qu'ils garnirent de très belles tapisseries et de meubles somptueux, en quantité incalculable. Ils les dotèrent d'un nombre considérable de fondations pieuses consistant en domaines, plantations [3] et immeubles. Sous

1. Ibn al-Athîr (*Chronicon*, V, 461-462) dit que Qoutham commença d'abord par une ruse qui mit la division entre les diverses fractions de l'armée de Manṣoûr. Celui-ci craignait surtout une coalition de ses troupes contre lui. Mais Qoutham, pour les opposer les unes aux autres, imagina le moyen suivant : ayant fait venir un de ses esclaves, il lui ordonna de venir se poster le lendemain sur le chemin que lui-même, Qoutham, devait traverser pour arriver au palais du khalife et là, en présence de toute l'armée, l'adjurer par Mahomet, par 'Abbâs et par le khalife de lui dire quels étaient les Arabes les plus nobles, ceux du Yémen ou ceux de Moḍar. Le lendemain, les choses se passèrent comme il était convenu. Le vénérable vieillard fit semblant un moment de ne pas vouloir répondre, puis à haute voix, de manière à être entendu de tous, il affirma que la tribu de Moḍar, qui a donné le jour à Mahomet, est la plus noble de toutes les tribus arabes. Les gens du Yémen, irrités, envoyèrent un des leurs arrêter par derrière la mule de Qoutham. Mais les Moḍarites prirent la défense de leur *chaikh* et coupèrent le bras au Yéménite qui l'empêchait d'avancer. A partir de ce moment, il y eut dans l'armée autant de partis que de tribus différentes et Manṣoûr n'eut plus à craindre leur coalition.

2. En l'année 154 ou 159 de l'Hégire (= 770 ou 775), d'après les traditions rapportées par le Prédicateur de Baghdâdz. *Introduction*, trad. Salmon, p. 102.

3. Le mot ainsi traduit est اقرحة, pl. de قراح. Cf. la citation d'Ibn Khallikân dans Dozy, *Supp. aux dict. arabes*, II, p. 325, *s. v.*

la dynastie des 'Abbâsîdes, Rouṣâfâ fut considérée comme un asile inviolable. L'homme qui, ayant des sujets de crainte, s'y réfugiait, trouvait la sécurité.

Manṣoûr mourut en état *d'iḥrâm* [1] à La Mecque, en l'année 158 (774 de J.-C.). Rabî' [2] tint secrète la mort du khalife, afin de faire proclamer Mahdî. On prétend qu'il fit asseoir le cadavre de Manṣoûr, en le maintenant [par des coussins] et lui couvrit le visage d'un voile léger, à travers lequel on pouvait voir la figure du khalife, sans rien comprendre à sa situation. Ensuite, Rabî' donna ordre d'introduire les notables des Hâchimites. Ceux-ci entrèrent et se tinrent devant le khalife, croyant qu'il était vivant. Alors Rabî' s'approcha du khalife comme s'il lui demandait quelque conseil, puis revint vers les Hâchimites et dit : « L'Émir des Croyants vous ordonne de renouveler votre serment de fidélité à [son fils] Mahdî. » Tous les assistants prêtèrent alors le serment.

On raconte que lorsque Mahdî apprit ce fait, il eut du mépris pour Rabî' et lui dit : « La crainte respectueuse que t'inspirait l'Émir des Croyants ne t'a donc pas empêché de le traiter ainsi [3] ? »

DE L'ÉTAT DU VIZIRAT SOUS LE RÈGNE DE MANṢOÛR

Sous le règne de ce prince, le vizirat n'eut guère d'importance, car il faisait tout par lui-même et se passait des

1. On sait que ce mot désigne l'état de préparation pieuse dans lequel se met le pèlerin dès le moment où il arrive sur le territoire sacré de La Mecque.
2. Vizir de Manṣoûr. Voy. plus loin, p. 291 et suiv.
3. Des deux versions qu'Ibn al-Athîr (*Chronicon*, VI, 22-23) a données de la mort de Manṣoûr et de la proclamation de Mahdî, notre auteur a préféré copier la seconde, celle qui montre les 'Abbâsîdes sous un jour moins favorable, comme ayant obtenu par surprise l'assentiment du peuple. L'autre version, plus naturelle, est rapportée tout au long par Ibn al-Athîr, *loc. cit.*

autres, comptant sur son propre jugement et sa capacité. Ce qui n'empêche pas qu'il demandait toujours conseil dans les affaires [publiques]. Seulement, la crainte qu'il inspirait amoindrissait la crainte qu'inspirent les vizirs. Ceux-ci étaient constamment sur le qui-vive, à cause de lui, et perpétuellement dans les transes. Aussi n'eurent-ils aucun éclat, aucune splendeur.

VIZIRAT D'ABOÛ AYYOÛB AL-MOÛRIYÂNÎ, SOUS LE RÈGNE DE MANṢOÛR.

Moûriyân est un des bourgs d'al-Ahwâz[1]. Manṣoûr
avait acheté Aboû Ayyoûb al-Moûriyânî encore enfant,
avant de parvenir lui-même au khalifat, et le dressa. Or,
237 il arriva qu'un jour Manṣoûr envoya Aboû Ayyoûb
accompagné de présents vers son père Ṣaffâḥ, qui était
alors khalife. Lorsque ce dernier vit Aboû Ayyoûb, il fut
agréablement surpris par son attitude, son éloquence et
la beauté de son physique. Alors il lui dit : « Jeune
homme, à qui appartiens-tu ? — Au frère de l'Émir des
Croyants, répondit-il. — Non, dit le khalife, c'est à moi
que tu appartiens. » Il le retint donc chez lui et écrivit à
Manṣoûr, l'informant qu'il avait pris Aboû Ayyoûb. Puis,
il l'affranchit et en fit un de ses familiers durant son
khalifat. Dans la suite, la situation d'Aboû Ayyoûb s'éleva
progressivement, et les bienfaits d'Allâh le comblèrent,

1. C'est ce que dit aussi Yâqoût (Cf. Barbier de Meynard, *Dictionn. géograph.*, etc., p. 548), sans rien ajouter d'autre. De même Ibn Khallikân (*Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 275), qui donne la biographie de ce vizir. On trouve aussi sur lui une intéressante notice dans le *manuscrit arabe*, n° 2066 de la Bibliothèque nationale (*Al-Wâfî bil-wafayât*, par Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî), f° 171 r°. Selon Ibn Khallikân, al-Moûriyânî succéda à Khâlid, fils de Barmak, aïeul des Barmékides. Il fut disgrâcié en 153 (= 770 de J.-C.) et mourut en 155. Voy. aussi *Kitâb al-aghânî*, IX, 126.

si bien que Manṣoûr finit par l'investir de la charge de vizir. Aboû Ayyoûb était d'ailleurs intelligent, bien au courant des affaires publiques, doué d'un bon jugement, éveillé et d'un esprit pénétrant. C'était un homme supérieur, noble, pourvu en abondance des qualités qui caractérisent le vrai galant homme.

TRAIT DE GÉNÉROSITÉ D'ABOU AYYOÛB

Voici ce qu'a raconté Ibn Choubrouma[1] : « Ayant marié mon fils moyennant une dot de 2.000 dirhems (drachmes) [qu'il devait payer][2], je me pris à réfléchir à qui je pouvais demander secours pour payer cette somme. Finalement, j'allai trouver Aboû Ayyoûb al-Moûriyânî, le vizir de Manṣoûr, et lui fis part de mon embarras : « Nous vous ordonnançons cette somme, me répondit-il. » Je le remerciai et me levai pour sortir, quand il me dit : « Ne te presse pas, assieds-toi, et, ajouta-t-il, quand « j'aurai payé la dot, est-ce que ton fils n'aurait pas besoin « d'argent pour d'autres dépenses ? Donnez-lui encore « 2.000 drachmes pour la dépense. » J'allai me lever, lorsqu'il reprit : « Ne te presse pas. Ton fils n'a donc pas be- « soin de quelqu'un pour le servir ? Donnez-lui 2.000 dra- « chmes pour qu'il achète un esclave. » Et le vizir ne cessa de me faire donner chaque fois 2.000, puis 2.000, jusqu'à ce que les sommes qu'il m'ordonnança formèrent un total de 50.000 drachmes. »

1. Sur ce personnage, voy. *Kitâb al-aghânî*, II, 51 ; XV, 128 ; XVI, 122. 123 ; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 214-215 ; Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 277. Il était qâḍi de Koûfa en 120 (= 737 de J.-C.). Il mourut en 144 (= 761). Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 170 et 402.

2. En droit musulman, comme on le sait, la dot est payée par le mari ou ses parents.

RÉCIT[1] DE L'ARRESTATION D'ABOÛ AYYOÛB SOULAIMÂN AL-MOÛRIYÂNÎ, VIZIR DE MANṢOÛR

238 Aboû Ayyoûb aimait amasser les richesses pour regagner la faveur de Manṣoûr, toutes les fois qu'il avait lieu de le craindre. Un jour, le khalife lui dit : « Vois-tu la situation de mon fils Ṣâliḥ[1] qui n'a pas de domaine rural ? — Émir des Croyants, répondit Aboû Ayyoûb, il y a dans l'Ahwâz des terrains de culture inexploités qui demanderaient trois cent mille drachmes (300.000) pour être mis en valeur et qui rapporteraient de beaux revenus. » Le khalife lui ordonnança alors la somme de 300.000 drachmes en lui ordonnant d'exploiter lesdits terrains pour le compte de son fils Ṣâliḥ. Aboû Ayyoûb prit l'argent sans rien faire dans ledit domaine. Chaque année, il faisait porter [au fils du khalife] une somme de 20.000 drachmes, en disant que c'était le revenu du nouveau domaine. La chose demeura ignorée de Manṣoûr pen-

1. Ibn al-Athîr, V, 466, donne un récit tout différent sur les causes de la disgrâce d'Aboû Ayyoûb al-Moûriyânî. D'après cet auteur, Manṣoûr avait fait dans sa jeunesse un voyage à Mossoul, à l'époque où régnaient encore les Oumayyades. Là il se maria avec une femme originaire de l'Azd et quitta ensuite le pays, laissant la femme enceinte. Mais il aurait pris la précaution de lui remettre, avant de partir, un billet, en lui disant : « Si tu apprends un jour que les Hâchimites sont arrivés au pouvoir, adresse ce billet à celui d'entre eux qui sera le chef suprême en ce moment, il le reconnaîtra. » Devenu khalife, Manṣoûr, se faisait souvent envoyer, par son vizir Aboû Ayyoûb, de jeunes secrétaires du Diwân pour écrire sous sa dictée. Aboû Ayyoûb lui envoya donc un jour un jeune secrétaire nommé Dja'far, que le khalife instinctivement prit en affection. Le jeune homme lui fit savoir, sur sa demande, qu'il venait de Mossoul et lui montra un billet que sa mère lui avait remis. C'était, comme on le devine, le billet de Manṣoûr et le jeune homme n'était autre que son fils. Depuis, le khalife le faisait souvent venir auprès de lui, sous prétexte de lui dicter des lettres, et un jour il lui remit une somme d'argent pour aller ramener sa mère de Mossoul. Il partit. Mais le vizir, ignorant qui il était et jaloux de l'ascendant qu'il le voyait prendre sur le khalife, le fit assassiner en route. C'est alors que Manṣoûr, instruit de ce meurtre, frappa son vizir et comprit, dans sa disgrâce, un grand nombre de membres de sa famille.

dant un certain temps. Mais, bientôt, les ennemis d'Aboû Ayyoûb trouvèrent dans ces agissements le moyen d'intriguer contre lui. Ils en informèrent donc Manṣoûr, qui se rendit lui-même vers l'endroit où se trouvait le domaine. Aboû Ayyoûb ordonna aussitôt d'élever des constructions sur le rivage, d'y planter de la vigne et de mettre de la verdure tout autour. Dès qu'il eût fait cela, Manṣoûr passa par là et Aboû Ayyoûb lui dit : « Voilà le domaine. » En voyant les constructions et la verdure, le khalife faillit s'y tromper; mais les ennemis d'Aboû Ayyoûb le mirent au courant du subterfuge, et Manṣoûr, remontant en selle, se dirigea lui-même, avec les guides qu'il prit avec lui, et fit le tour du domaine. Il le trouva inexploité, ne contenant ni construction ni plantation. Il comprit alors tout ce qui s'était passé, et son attention fut ainsi attirée sur la malhonnêteté d'Aboû Ayyoûb. Il le disgracia, mit à mort ses proches et confisqua tous leurs biens.

C'est alors que le poète, de Koûfâ, Ibn Ḥoubaibât[1], dit à ce sujet :

Nous voyons que les rois se montrent jaloux de celui à qui ils 239
remettent volontairement les rênes du pouvoir.

Dès qu'ils le voient maître des ordres et des interdictions, ils lui font goûter les désagréments de leur méchanceté.

Soulaimân [2] a bu la coupe d'amertume après Hafṣ [3], et la main du sort s'est retournée contre lui.

Tandis que Khâlid, fils de Barmak, y a échappé, puisque, après avoir été vizir, on ne le nomma plus que l'Émir.

Le plus malheureux de l'univers auprès des khalifes est celui qui porte le titre de secrétaire d'État (*kâtib*) ou de vizir [4].

1. Je n'ai trouvé aucun renseignement sur ce poète, sauf, toutefois, son nom véritable qui serait Yazîd, fils de Khâlid al-Koûfî, d'après le manuscrit arabe de Paris, n° 5986, f° 178 r° (Aboû Hilâb al-'Askarî : *Kitâb al-awâ'il*).

2. C'est le nom du vizir Aboû Ayyoûb.

3. Il s'agit d'Aboû Salama al-Khallâl dont le petit nom était Hafṣ. Voy. plus haut, p. 245 et suiv.

4. Aboû Ayyoûb s'attendait toujours au malheureux sort qu'il a eu. On

VIZIRAT DE RABÎ', FILS DE YOÛNOUS [1], SOUS LE RÈGNE DE MANṢOÛR

Ce vizir se nommait Aboû-l-Faḍl Rabî', fils de Yoûnous, fils de Mouḥammad, fils de Kaisân, qui n'est autre qu'Aboû Farwa, l'affranchi du [khalife] 'Othmân, fils d''Affân. On prétend que Rabî' était un enfant trouvé. Ce serait pour ce motif qu'un jour, ayant dit à un homme qui répétait sans cesse, devant le khalife Manṣoûr : « Que Dieu fasse miséricorde à mon père ! » — « Jusqu'à quand vas-tu répéter le nom de ton père et appeler les miséricordes de Dieu sur lui ! » — cet homme lui répondit : « Tu es excusable en cela, car tu n'as pas goûté la douceur de l'affection paternelle. »

La vérité, dit-on, est qu'il était le fils de Yoûnous, fils de Mouḥammad, fils d'Aboû Farwa, mais non issu d'une union légitime. On prétend que Yoûnous, fils de Mouḥammad, eut des rapports avec une jeune servante, appartenant à sa famille, et qui donna naissance à Rabî '. Yoûnous l'ayant désavoué, on le vendit, et Rabî', esclave, ne cessa pas de changer de maîtres jusqu'à ce qu'il arrivât entre les mains des 'Abbâsîdes.

Il m'est revenu qu''Alâ' ad-Dîn 'Aṭâ Mâlik al-Djouwainî [2],

raconte même que la peur le faisait recourir à la sorcellerie, et qu'avant d'entrer chez le khalife il prenait toujours soin de s'oindre les sourcils avec un onguent magique, qui devait le préserver de tout mal. Cf. MAS'OÛDÎ, *Prairies d'or*, VI, 166.

1. La biographie de ce célèbre vizir est donnée par IBN KHALLIKÂN, *Wafayât al-a'yân*, éd. Wüstenfeld, notice 234. On trouve aussi, sur lui, une bonne notice dans le *manuscrit arabe* de Paris, n° 2064, f° 64 (*Al-Wâfî bil-wafayât*, par KHALÎL IBN AIBAK AṢ-ṢAFADÎ). Quelques anecdotes, où ce vizir a joué un rôle, sont rapportées par le *Kitâb al-aghânî*, voy. l'Index, p. 341. Cf. aussi DE HAMMER-PURGSTALL, *Litteraturgeschichte der Araber*, III, 46.

2. Voy. ci-dessus, p. 27, note 2.

le directeur de la chancellerie, se plaisait à faire remonter sa généalogie à Faḍl, fils de Rabî'. Je suis tout à fait surpris de cette idée de la part d''Alâ' ad-Dîn. Comment un homme aussi éminent et aussi plein de mérites que lui, et qui connaissait les biographies et l'his- 240
toire, a-t-il pu être satisfait de rattacher sa généalogie à Faḍl, fils de Rabî'. Car si 'Alâ' ad-Dîn s'est attribué à tort cette généalogie, c'est un déshonneur évident. Si, au contraire, c'est la vérité, un jugement sain aurait commandé de cacher une pareille origine, car il ne s'en trouve pas de plus déshonorante, ni de plus basse. Tout d'abord, parce que Faḍl, fils de Rabî', n'était pas un homme d'honneur; il passait pour avoir des mauvaises mœurs. On prétend qu'il avait un jeune homme qui avait des rapports avec lui, et qu'on appelait l'*étalon* de Faḍl. Les poètes ont même composé des vers sur lui à ce sujet; en voici un échantillon:

La sodomie du khalife est certes chose étonnante; mais plus étonnante encore est la débauche du vizir.

Si encore ils se contentaient l'un de l'autre; ils y gagneraient au moins la discrétion.

En second lieu, parce que Rabî', tout en étant un homme considérable et fort capable, était d'une origine douteuse. Tantôt on disait qu'il était un enfant trouvé, tantôt enfant naturel[1]. La meilleure origine à laquelle il puisse prétendre, ce serait que sa descendance d'Aboû Farwa, l'affranchi d''Othmân, fils d''Affân, fût authentique. Or c'est là la plus grande honte, car Aboû Farwa était d'une très basse extraction et il était esclave de Ḥârith, le fossoyeur de La Mecque, lequel Ḥârith était affranchi d''Othmân, fils d''Affân. De sorte qu'Aboû

1. Lisez زنا avec un *kesra* sous la première lettre. La voyelle de l'édition est fautive.

Farwa était l'esclave de l'esclave d''Othmân. C'est à ce sujet qu'un poète a dit :

Certes, les droits de patronage de Kaisân [1] appartiennent à Hârith qui fut, pendant longtemps, chargé de creuser les tombes à Yathrib [2].

Aboû Farwa s'était révolté contre 'Othmân *le jour de la Maison* [3]. Cet acte, à défaut d'autres, suffit pour le couvrir d'opprobre. Peux-tu imaginer une origine plus basse et plus vile. Mais ce qui est encore plus étonnant que la manière de voir du vizir 'Alâ' ad-Dîn sur ce point, c'est qu'il ne se soit trouvé, auprès de Son Excellence, personne qui connût la vérité pour l'en avertir.

241 Rabî' était un homme considérable, très respecté, énergique et qui inspirait la crainte. Il était éloquent, capable, ferme, intelligent, éveillé, et joignait à une connaissance approfondie du calcul et de l'administration des finances, une grande habileté dans le maniement des affaires publiques. Il savait discerner les actes qu'il devait faire ou éviter ; enfin, il aimait faire le bien.

On raconte que Manṣoûr fit venir un jour en sa présence un homme, qui se serait, d'après le rapport fait au khalife, insurgé contre un fonctionnaire qui gouvernait une province au nom de Manṣour. « Malheureux, lui dit le khalife, c'est toi qui t'es révolté contre le gouverneur *un tel ?* Par Allâh ! je ferai sauter de ta chair [à coups de bâton] plus de fragments qu'il n'en restera d'adhérents à tes os. » L'homme, un vieillard décrépit, répondit d'une voix faible, en récitant ce vers :

Peux-tu refaire le caractère de la femme, quand elle est déjà

1. C'est le nom d'Aboû Farwa.
2. Yathrib, comme on le sait, est un autre nom de la ville de Médine. Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ disait plus haut, page 295, dernière ligne, que c'est à La Mecque que Ḥârith était fossoyeur.
3. Voy. ci-dessus, p. 157 et suiv.

atteinte de décrépitude? C'est peine inutile de vouloir discipliner un vieillard que l'âge a brisé.

« Que dit-il, ô Rabî' ? » demanda Manṣoûr à son vizir. Celui-ci répondit : « Il dit :

Je suis votre esclave et mon sort est entre vos mains. [Daigneras-tu] détourner de moi, aujourd'hui, ton châtiment? 242

« Nous lui avons pardonné, dit le khalife ; qu'il s'en aille. »

Un jour, Manṣoûr remarqua dans son jardin un petit arbuste de saule d'Égypte de l'espèce dite *khilâf* (ce mot signifie : *désaccord*). Ne connaissant pas cette plante, il demanda : « Quel est le nom de cet arbuste, Rabî' ? — Unanimité et accord », répondit le vizir, parce qu'il lui répugnait de dire : *désaccord* (khilâf). Manṣoûr admira son esprit d'à-propos et il fut satisfait de sa réponse.

Rabî' demeura vizir de Manṣoûr. Il travailla ensuite à faire proclamer khalife Mahdî, dans les conditions ci-dessus expliquées[1] ; il fut le dernier vizir de Manṣoûr.

Voici le motif pour lequel Hâdî le fit mettre à mort. Ayant donné, en présent, une très belle esclave à Mahdî, fils de Manṣoûr, ce khalife la donna lui-même à son propre fils Moûsâ Hâdî, qui, éperdument épris d'elle, la rendit mère et eut d'elle tous ses enfants.

Lorsque Hâdî devint khalife, les ennemis de Rabî' le calomnièrent auprès de lui en lui disant : « Toutes les fois que Rabî' voit vos enfants, il ne manque pas de dire : « Par Allâh ! je n'ai jamais placé entre moi et la terre « une femme plus exquise que la mère de ces enfants. »

Le khalife, ses enfants et aussi sa concubine en furent indignés. C'est alors que Hâdî offrit une coupe remplie de

1. Voy. ci-dessus, p. 289.

miel empoisonné à son vizir, qui, l'ayant bue, mourut le jour même. Cet événement eut lieu en l'année 170 (786).

Fin du règne de Manṣoûr et de l'histoire de ses vizirs.

III. — RÈGNE DE MAHDÎ (158/774-169/785).

Après Manṣoûr régna son fils Mouḥammad Mahdî, dont le nom complet est Aboû 'Abd Allâh Mouḥammad Mahdî,
243 fils d'Aboû Dja'far Manṣoûr.

Sa généalogie a été donnée plus haut. Il fut proclamé khalife à La Mecque, en l'année 158 (774 de J.-C.).

Mahdî était un prince énergique, éveillé, généreux, terrible pour les *moulḥidites* [1] et les *zindîqs* [2]. Il déploya à détruire ces sectes un zèle à l'abri de tout reproche. Par le désordre, les calamités et les insurrections, son règne ressemblait à celui de son père. Mahdî tenait souvent audience pour rendre lui-même la justice. On raconte que lorsqu'il tenait ces audiences, il disait : « Faites entrer en ma présence les *qâdîs*, car si je ne m'appliquais à redresser les griefs que par déférence pour ces magistrats, ce serait encore une garantie suffisante [3]. »

On rapporte [4] aussi que ce khalife, faisant une promenade avec un de ses familiers nommé 'Amr [5], s'écarta de son escorte, tout en chassant. Comme il avait faim, il dit à

1-2. Voy., sur ces hétérodoxes, un mémoire de M. Clément Huart, intitulé : *les Zindîqs en droit musulman* (dans *Actes du XIe Congrès international des Orientalistes*, Paris, 1897, 3e section, pp. 70-80).

3. Ce passage est emprunté à Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, 55.

4. D'après les *Prairies d'or*, éd. et trad. Barbier de Meynard, VI, 227, cette anecdote a été racontée par Faḍl, fils de Rabî'.

5. D'après les *Prairies d'or*, VI, 227, c'est 'Amr, fils de Rabî', affranchi de Mahdî. De même Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, 55.

'Amr : « Y a-t-il quelque chose à manger ? — Je vois, dit 'Amr, une cabane. » Ils s'y dirigèrent et y trouvèrent un Nabatéen, propriétaire d'un petit potager. Ils le saluèrent, puis lui demandèrent s'il disposait de quelque nourriture : « J'ai, répondit-il, du poisson salé [1] (c'est une sorte de hors-d'œuvre fait de petits poissons); j'ai aussi du pain d'orge. — Si tu as avec cela un peu d'huile, lui dit Mahdî, tu nous auras fait une hospitalité [2] parfaite. — Oui, dit le paysan; et j'ai aussi du poireau », et il leur apporta ces provisions qu'ils mangèrent jusqu'à se rassasier. Mahdî dit alors à 'Amr : « Improvise quelques vers de circonstance. » 'Amr improvisa ceux-ci :

Celui qui sert à ses hôtes du poisson salé avec de l'huile, et du pain d'orge avec du poireau,

Mérite, pour son mauvais procédé, une claque ou deux et même trois.

« Quelles vilaines paroles ! s'écria Mahdî ; tu aurais dû 244
plutôt dire :

Mérite, pour son bon procédé, une bourse [3] ou deux et même trois.

Pendant ce temps, arrivaient l'escorte, la caisse et les esclaves du khalife, qui ordonna de remettre au Nabatéen trois bourses d'argent, puis s'en alla.

C'est sous le règne de ce prince qu'apparut Mou-

1. « Dans l'Irâc, espèce d'absonium fait de petits poissons avec des herbes et du vinaigre. » Dozy, *Supplément au dictionn. arabe*, I, 499. Cf. les *Prairies d'or*, éd. et trad. Barbier de Meynard, VI, 228 et note.

2. Dans la relation des *Prairies d'or*, *loc. cit.*, le verbe أكل est employé seul d'une manière absolue. De même Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, 56.

3. La بدرة, d'après les lexicographes arabes, est la bourse qui contient mille ou sept mille ou dix mille drachmes, suivant les opinions. Cf. *Mouḥîṭ al-mouḥîṭ*, I, 72 ; *Tâdj al-'aroûs*, III, 34, l. dernière.

qanna‘ [1] (l'Homme au Masque) dans la province du Khorâsân. Voici le récit de cet événement.

Mouqanna‘ était un homme borgne, de petite taille; il habitait Marw. Il s'était fait un masque d'or, qu'il mit sur son visage pour le cacher et il prétendit être Dieu lui-même. Il disait : « Dieu a créé Adam et s'est incarné dans sa personne, puis dans celle de Noé, et ainsi de suite jusqu'à Aboû Mouslim Khorâsânî [2]. » Il se donna le nom de Hâchim, et il croyait à la métempsycose. Beaucoup de gens à l'esprit égaré lui prêtèrent le serment de fidélité et, dans quelque pays qu'ils se trouvassent, ils se prosternaient dans la direction de l'endroit où résidait Mouqanna‘. De même dans les combats, ils criaient : « O Hâchim ! accorde-nous ton aide ! » Un très grand nombre de partisans vinrent se grouper autour de lui.

Mahdî ayant envoyé contre lui une armée, Mouqanna‘ se réfugia dans une citadelle [3] (*qal‘a*) située dans cette région. Les troupes du khalife lui infligèrent un si long siège, qu'il se lassa ainsi que ses partisans, dont la plupart [4] demandèrent l'*âman* (la paix avec la vie sauve). Il ne resta plus avec lui que quelques personnes, et il continuait à être bloqué dans sa forteresse. Alors, ayant allumé un énorme bûcher, il y jeta tout ce qu'il y avait dans la forteresse : bêtes, vêtements, et objets mobiliers. Puis, réunissant ses femmes et ses enfants, il dit à ses compa-

1. M. Derenbourg, dans son édition, p. 244, a lu *al-Moqna‘*. Mais voyez d'abord le *Tâdj al-‘aroûs*, V, 488, qui dit : « ce mot est sur le paradigme de معظم *mou‘azzam*, puis Ibn Khallikân, *Wafayât al-a‘yân*, éd. Wüstenfeld, notice 186, p. 128 et spécialement notice 431. Le nom de cet hérétique serait ‘Aṭâ ou Ḥakîm ; cf. Ibn Khallikân, *loc. cit.*

2. Voy. ci-dessus, p. 220 et sq. et Cf. Ibn Khallikân, *loc. cit.*

3. D'après Ibn Khallikân, *loc. laud.*, qui cite Yâqoût, le nom de cette citadelle était *Sanâm*. Elle était située dans la Transoxiane (*Mâwarânnahr*), près du bourg de *Kechch*, sur lequel voy. Barbier de Meynard, *Dictionnaire géographique de la Perse*, p. 488.

4. Trente mille d'après Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, 34.

gnons : « Que quiconque d'entre vous désire monter au ciel avec moi, se jette dans ce feu. » Il s'y jeta [1] ensuite lui- 245
même avec ses enfants et ses femmes, par crainte que son cadavre ou ses femmes ne tombassent entre les mains des ennemis. Quand le feu les eut tous consumés, les portes de la forteresse furent enfoncées, et les troupes de Mahdî y entrèrent, mais la trouvèrent dévastée, complètement vide.

En montant sur le trône, Mahdî rouvrit la question de la destitution de 'Îsâ, fils de Moûsâ, et de la proclamation de ses propres fils Moûsâ al-Hâdî et Hâroûn ar-Rachîd comme héritiers présomptifs du trône. Nous avons raconté précédemment de quelle manière 'Isâ avait déjà été dépossédé une première fois, sous le règne de Manṣoûr, qui fit passer avant lui Mahdî. Celui-ci, en montant sur le trône, voulut faire pour ses enfants ce que Manṣoûr avait fait pour lui-même. En conséquence, il demanda à 'Îsâ, fils de Moûsâ, d'abdiquer lui-même ses droits. Mais ce dernier refusa. Mahdî employa alors les menaces et les promesses jusqu'à ce que, 'Îsâ ayant accepté, il fit constater son abdication par des témoins et proclamer ses propres fils, Hâdî et Rachîd.

Mahdî, comme autrefois son père (Manṣoûr), avait l'habitude d'examiner minutieusement le détail des questions. C'est ainsi qu'en montant sur le trône, il donna ordre de rétablir la généalogie de la famille de Ziyâd ibn Abîhi [2] en la rattachant à 'Oubaid ath-Thaqafî et de les rayer du registre généalogique [3] de Qoraich. Il ordonna aussi de rétablir la généalogie de la famille Aboû Bakra [4]

1. D'après le récit d'Ibn Khallikân, *Wafayât al-ayân*, *loc. laud.*, Mouqanna' et sa famille se seraient donné la mort en absorbant un violent poison. De même Ibn al-Athîr, *loc. cit.*

2. Voy. ci-dessus, p. 176 et suivantes.

3. D'après lequel ils touchaient leur pension ou solde.

4. Cf. Mas'oûdî, les *Prairies d'or*, éd. et trad. Barbier de Meynard, V, 27, notamment les deux vers qu'il cite :
« Certes Ziyâd, Nâfi' et Aboû Bakra sont pour moi ce qu'il y a de plus étonnant au monde.

en les rattachant à la clientèle du Prophète (sur lui soient les bénédictions d'Allâh et son salut !). Il en fit dresser des lettres patentes, et sa décision fut effectivement exécutée. Mais, dans la suite, les gouverneurs se laissèrent corrompre par les descendants de Ziyâd et les rétablirent sur le registre de Qoraich.

Mahdî fit, à diverses reprises, des expéditions contre l'empire byzantin et demeura toujours maître de la victoire. Il mourut à Mâsabadzân [1], mais l'on est en désaccord sur la cause de sa mort.

246 Selon les uns, dans une de ses parties de chasse, il poursuivait une gazelle, lorsque celle-ci pénétra par la porte d'une masure. Le cheval de Mahdî s'y engagea alors derrière elle, et le linteau de la porte de cette masure, ayant broyé le dos du khalife, détermina sa mort sur-le-champ.

D'après une autre version [2], une de ses jeunes esclaves ayant mis du poison dans un plat qu'elle destinait à une autre esclave, Mahdî, qui n'était pas au courant, en mangea et y trouva la mort. Cet événement eu lieu en l'année 169 (785 de J.-C.).

Le poète [3] Aboû-l-'Atâhiyya a dit, en décrivant les jeunes

« Voilà trois hommes formés dans le sein de la même mère et dont la généalogie est différente. L'un se dit Qoraichite, l'autre affranchi et le troisième se donne pour Arabe ! »

Voyez aussi Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, 31-32.

1. Ville de la province du *Djibâl*. Cf. Barbier de Meynard, *Dictionnaire géograph. de la Perse*, p. 510. D'après Yâqoût, c'est à *Raddz*, bourg situé à quelques parasanges de Mâsabadzân, que se trouve le tombeau de Mahdî. Cf. *op. laud.*, p. 259, et les *Prairies d'or*, de Mas'oûdî, VI, 225 ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, 54.

2. Cette version est donnée par les *Prairies d'or*, éd. Barbier de Meynard, VI, 225 et Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, 54-55.

3. Ce poète, dont le nom est Ismâ'îl, fils de Qâsim, était surnommé *Djarrâr* (le marchand de jarres), parce qu'il avait exercé ce métier dans sa jeunesse. Né dans le Ḥidjâz en 748, il mourut en 828. Sa poésie, comme on le sait, est plutôt de la morale mise en vers. Voy. la bibliographie dans Brockelmann, *Geschichte der arab. Litter.*, I, 77-78. Cl. Huart, *Hist. de la Litt. ar.*, p. 74 et suiv. ; *Kitâb al-aghânî*, III, 126-128.

esclaves du khalife, qui étaient sorties, après sa mort, vêtues de cilices :

Hier encore, elles étaient dans la soie, et les voilà aujourd'hui couvertes de cilices.

Tout bélier (ou taureau) vigoureux est appelé à être un jour terrassé [1].

Tu n'es pas immortel, dût ta vie se prolonger autant que celle de Noé [2].

Et puisqu'il faut que tu gémisses [3], c'est sur ta propre destinée que tu dois gémir [3].

HISTOIRE DU VIZIRAT SOUS LE RÈGNE DE MAHDÎ

C'est sous le règne de ce prince que la fonction de vizir apparut dans toute sa splendeur, grâce à la haute capacité de son vizir Aboû 'Oubaid Allâh Mou'âwiya, fils de Yasâr [4]. C'est lui qui sut réunir [dans le trésor du khalife] tous les revenus de l'empire, qni organisa le *diwân* et éta-

1. Voy. ce même vers, avec une variante peu importante, dans les *Prairies d'or*, VI, 226.

2. 915 ans, d'après Genèse, IX, 29.

3. Le poète joue sur le mot gémir نح et le nom de Noé.

4. Les historiens arabes ne sont pas d'accord sur le nom de ce vizir : Mas'oûdî (*Prairies d'or*, V, 231-232) l'appelle Aboû 'Oubaid Allah Mou'âwiya, fils d''*Abd Allah* al-Ach'arî. — Al-Khaṭîb al-Baghdâdzî (*Tarîkh Baghdâdz* [*Introduction topographique publiée et traduite* par G. Salmon, Paris, 1904], p. 122) le nomme Aboû 'Oubaid Allah Mou'âwiya, fils de '*Oubaid Allah*, fils d''Aḍḍât al-Asch'arî. Mais Yâqoût (*Mou'djam*, III, p. 201) donne *fils d''Amr* à la place de *fils d'Aḍḍât*. Il y avait à Baghdâdz une place qui portait son nom. Cf. Salmon, *loc. cit.* et Ibn Khallikân, *Wafayât*, notice 840. Voy. aussi sur ce vizir, Ṭabarî, *Annales*, éd. de Goeje, III, 486 et suiv.; *Kitâb al-aghânî*, Index, p. 464. De même Ibn ab-Athîr (*Chronicon*, VI, 24, 25, 27, 51, 64-65) l'appelle tantôt fils d'Abd Allâh, tantôt fils d''Oubaid Allâh, et, au lieu de Yasâr, il donne Bachchâr, mais c'est probablement une faute du copiste que l'éditeur n'a pas fait disparaître.

blit les bases de l'administration. C'était un homme d'État de premier ordre, et nul ne pouvait lui être comparé sous le rapport de l'habileté, de la science et de la connaissance profonde des affaires. Voici, d'ailleurs, un aperçu de sa biographie.

247 VIZIRAT D'ABOÛ 'OUBAID ALLÂH MOU'ÂWIYAH, FILS DE YASÂR, SOUS LE RÈGNE DE MAHDÎ

Ibn Yasâr descendait d'un affranchi d'al-Ach'arî [1]. Il avait rempli les fonctions de secrétaire et de gérant de Mahdî [2], avant son avènement au khalifat. C'est Manṣoûr qui l'attacha au service de son fils. Il avait même pensé le prendre lui-même comme vizir, mais il préféra sacrifier son propre intérêt en le donnant à son fils Mahdî. Il dominait complètement celui-ci, qui ne lui désobéissait en rien. D'ailleurs, Manṣoûr ne cessait jamais de le recommander à son fils et lui ordonnait constamment de se conformer à ses conseils. Après la mort de Manṣoûr, Mahdî étant monté sur le trône du khalifat, donna pleins pouvoirs à Ibn Yaṣâr pour gouverner l'empire et lui confia les diwâns. C'était un maître dans son art; on lui doit un certain nombre d'innovations, entre autres le remplacement de l'impôt foncier (*kharâdj*) par la *mouqâsama* ou impôt en nature, consistant dans une quote-part de la récolte. Auparavant, le souverain percevait sur les récoltes un impôt foncier déterminé, sans participer au partage de la récolte. Mais lorsqu'Aboû 'Oubaid Allâh fut investi du vizirat, il réglementa la question du partage en nature

1. Dont le nom est 'Abd Allâh. Cf. IBN KHALLIKÂN, *Wafayât al-a'yân*, éd. Wüstenfeld, notice 840, p. 88.
2. Ce point est confirmé par les *Prairies d'or*, VI, 232, qui consacrent en tout quatre lignes à ce vizir.

avec le fisc, et frappa de l'impôt (*kharâdj*) les palmiers et les arbres à tige ligneuse. Depuis, ce système a été suivi jusqu'à ce jour. Il composa, sur l'impôt foncier (*kharâdj*), un livre, où il indiqua les règles légales auxquelles cet impôt est assujetti, tous les détails de son application, ainsi que les principes de son organisation. Il est le premier auteur qui ait écrit un ouvrage sur cette question. Depuis, il a été pris comme modèle par d'autres personnes, qui composèrent des ouvrages sur l'impôt (*kharâdj*)[1].

Ibn Yasâr était très orgueilleux et très fier.

On raconte que lorsque Rabî' arriva de La Mecque, après la mort de Manṣoûr et la proclamation de Mahdî, il se présenta, aussitôt arrivé, à la porte d'Aboû 'Oubaid Allâh. Faḍl, fils de Rabî' [qui accompagnait son père], lui dit : « Comment, père, nous commençons par le vizir avant de nous présenter devant le Commandeur des Croyants et avant d'aller chez nous ? — Parfaitement, mon cher enfant ; c'est le favori de cet homme[2] [du khalife] et il le domine entièrement. »

Arrivé à la porte du vizir Aboû 'Oubaid Allâh, Rabî' attendit un moment la sortie de l'huissier, qui ren- 248
tra demander pour lui l'autorisation de se présenter devant le vizir. Celui-ci ayant accordé cette autorisation, Rabî' entra, mais le vizir ne se leva même pas au-devant de lui. Il lui demanda ensuite des renseignements sur son voyage et sur sa santé. Rabî', lui ayant

1. Parmi ceux qui ont composé des ouvrages sur cette matière, il y en a trois dont l'œuvre nous est parvenue. Ce sont : 1° le célèbre Imâm Aboû Ḥanîfa († 182 = 793). Cf. Goldziher, *Muhammedanisch. Studien*, II, 77 ; Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 171 ; 2° Yaḥyâ ibn Adam († 203 = 818), dont l'ouvrage a été édité par Juynboll (Leide, 1896). Cf. Brockelmann, *op. cit.*, I, 181 ; 3° Qoudâma († 310 = 922), Brockelmann, *op. cit.*, I, 228. Voy. aussi Max van Berchem, *La Propriété territoriale et l'impôt foncier sous les premiers khalifes*, Genève, 1886.

2. Je préfère adopter la variante الرجل (l'homme), qui a été rejetée en note dans l'édition.

répondu sur ce point, commença ensuite à l'entretenir de ce qui s'était passé à La Mecque, de la mort de Manṣoûr et des efforts qu'il avait dû lui-même déployer pour faire proclamer Hâdî. Mais le vizir lui coupa brusquement la parole en lui disant : « Je suis au courant; il n'est pas nécessaire d'y revenir. » Rabî', très fâché, se leva et sortit : « Puissè-je être tenu envers Dieu de ceci et cela, dit-il à son fils Faḍl, si je n'emploie pas toute ma fortune et toute mon influence à lui nuire et à briser son bonheur ! » Rabî' alla trouver ensuite le khalife Mahdî, qui le prit comme chambellan et en fit un de ses intimes, comme il l'avait été avec son père (Manṣoûr). Dès ce moment, Rabî' commença à intriguer contre Aboû 'Oubaid Allâh par tous les moyens possibles, mais il n'obtint aucun résultat. C'est alors que, prenant à part un des ennemis du vizir, il lui dit : « Tu as vu de quelle manière Aboû 'Oubaid Allâh s'est conduit à ton égard (ce vizir l'avait en effet persécuté) et aussi envers moi ; n'aurais-tu pas quelque combinaison pour nous venger ? — Par Allâh ! non, répondit l'homme, je ne trouve aucun stratagème qui puisse réussir contre lui, car c'est l'homme le plus chaste que je connaisse, celui dont la main et la langue blessent le moins ses semblables. Sa ligne de conduite est droite, son habileté dans son art est au-dessus de tout et sa capacité est telle que tu sais. Son fils, au contraire, a une mauvaise conduite et une vie déplorable, de sorte que les mauvais rapports sur lui ont de grandes chances de l'atteindre[1]. Si donc il y avait un moyen d'atteindre indirectement le vizir par la voie de son fils, peut-être y réussirions-nous. » Rabî' embrassa son interlocuteur entre les deux yeux, et entrevit dès lors l'intrigue à ourdir contre le vizir. En conséquence, il accusa son fils, auprès du khalife Mahdî, de toutes

1. C'est ainsi que j'entends la locution والقول يسرع اليه, que ne donne aucun dictionnaire à ma connaissance.

sortes de calomnies. Tantôt il l'accusait d'entretenir une 249
intrigue amoureuse avec une femme du *ḥarem* royal, tantôt il prétendait qu'il était *zindîq* [1].

Or, Mahdî était terrible contre les *moulḥidites* et les *zindîqs*, qu'il épiait constamment pour les faire périr. Aussi, dès que son esprit fut convaincu de la culpabilité du fils du vizir, il le fit mander et lui demanda [de réciter] quelque partie du Qoran sublime. Le jeune homme ne sut rien. Alors, le khalife, s'adressant au vizir, qui était présent, lui dit : « Ne m'as-tu pas dit que ton fils savait par cœur le Qoran. — Parfaitement, Émir des Croyants, répondit le vizir ; mais il m'a quitté depuis longtemps, et il l'a oublié. — Eh bien, reprit le khalife, lève-toi et offre son sang à Allâh. » Aboû 'Oubaid Allâh se leva, trébucha, puis tomba à terre, secoué par un tremblement de tout son corps. « Émir des Croyants », dit 'Abbâs [2], fils de Mouḥammad, oncle du khalife, qui assistait à cette scène, « si tu crois pouvoir dispenser ce malheureux vieillard de tuer lui-même son fils et confier cette besogne à un autre [je t'en prie], fais-le. » Alors, Mahdî ayant ordonné à l'un des assistants de mettre à mort le fils du vizir, cet homme lui trancha le cou [3]. Quant à son père, il continua à remplir son service comme auparavant, mais la tristesse était peinte sur son visage. Les bons sentiments de son cœur s'altérèrent, de même que les sentiments de Mahdî à son égard. Un jour, en entrant chez le khalife pour lui soumettre des lettres arrivées des pays étrangers, celui-ci donna ordre d'évacuer le prétoire. Toutes les personnes qui s'y trouvaient sortirent, sauf Rabî'. Mais Aboû 'Oubaid Allâh ne donna lecture d'aucune de ces lettres et demanda que Rabî' sortît également. Le

1. Voy. ci-dessus, p. 298, note 1-2.
2. Sur ce personnage, voy. le *Kitâb al-aghânî*, Index, p. 430; Ibn al-Athîr, VI, 36.
3. Cf. les *Prairies d'or*, VI, 253.

khalife lui ordonna de sortir, mais Rabî' recula un peu seulement. « Ne t'ai-je pas ordonné de sortir ? lui cria le khalife. — Émir des Croyants, répondit-il, comment puis-je sortir et te laisser tout seul et sans arme, avec un
250 Syrien, du nom de Mou'âwiya, de qui hier encore tu as tué le fils et dont le cœur bouillonne de colère ? Comment sortirai-je en te laissant seul avec lui dans ces conditions ? » L'idée fit impression sur l'esprit de Mahdî. Toutefois, il répondit : « O Rabî', j'ai confiance dans Aboû 'Oubaid Allâh dans toutes les circonstances. » Puis, s'adressant au vizir, il lui dit : « Soumets-moi tout ce que tu veux, je n'ai pas de secrets pour Rabî'. » Quelque temps après, Mahdî dit à Rabî' : « Je suis gêné devant Aboû 'Oubaid Allâh, par suite de ce que j'ai fait mourir son fils ; fais que je ne le voie plus. » Le vizir ne put plus entrer chez le khalife ; il se retira complètement dans son hôtel, et sa haute situation s'anéantit[1]. C'est ainsi que se réalisa le désir qu'avait Rabî' de briser le bonheur du vizir. Aboû 'Oubaid Allâh Mou'âwiya, fils de Yasâr, mourut en l'année 170[2] (786 de J.-C.).

VIZIRAT D'ABOÛ 'ABD ALLAH YA'QOÛB, FILS DE DÂOUD, SOUS LE RÈGNE DE MAHDÎ

Ce vizir était un affranchi. Son père et ses frères, au rapport de Soûlî'[3], étaient secrétaires au service de Naṣr,

1. Cet événement eut lieu en 167 (783) d'après IBN KHALLIKÂN, *Wafayât al-a'yân*, éd. Wüstenfeld, notice 840, p. 88. Cet auteur ajoute qu'avant d'être entièrement disgracié, Aboû 'Oubaid Allâh fut relégué à la Chancellerie, et cela en l'année 163 (779 de J.-C.). Cf. IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, VI, pp. 35-36.

2. C'est aussi la date que donnent les *Prairies d'or*, VI, 232. Mais IBN AL-ATHÎR (*op. cit.*, p. 65), tout en adoptant cette date, ajoute que, selon d'autres, Aboû 'Oubaid Allâh mourut en 169.

3. Voy. ci-dessus, p. 249, note 4.

fils de Sayyâr[1], gouverneur du Khorâsân. Ya'qoûb, fils de Dâoud, était *chî'ite* et, au début de sa carrière, il avait été partisan[2] des fils d''Abd Allâh, fils de Ḥasan, fils de Ḥasan, et eu toutes sortes d'aventures[3] à ce sujet. Dans la suite, Manṣoûr craignant, de la part des fils de Ḥasan, quelque entreprise à laquelle il serait impossible de remédier, se mit en quête d'un homme de l'intimité des fils de Ḥasan pour le leur opposer[4]. C'est alors que Rabî' lui désigna Ya'qoûb, fils de Dâoud, à raison de l'amitié qui les unissait et pour renverser du pouvoir le vizir Aboû 'Oubaid Allâh Mou'âwiya. Mahdî, l'ayant fait venir, s'entretint avec lui, et vit que c'était un homme d'une rare intelligence et d'une conduite irréprochable[5]. Il le prit en 251
grande affection et en fit un de ses intimes. Il le prit ensuite, comme vizir et lui confia le soin de diriger les affaires de l'empire[6].

Selon une autre version, le motif de l'arrivée de Ya'qoûb, fils de Dâoud, au vizirat est tout différent. Il aurait promis à Rabî' 100.000 dinârs, s'il parvenait à lui faire obtenir le vizirat. Alors, Rabî' se mit à faire son éloge à Mahdî chaque fois qu'ils avaient un entretien en particulier. Mahdî demanda à le voir ; lorsqu'il se présenta devant le khalife, celui-ci lui trouva des qualités morales et un talent des plus distingués. Dans la suite, il dit lui-même au khalife : « Émir des Croyants, il y a dans l'empire des affaires qui ne parviennent pas à ta connaissance ; si tu

1. C'est ce que confirme Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 840, p. 87. Voy. aussi Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 232 ; *Kitâb al-aghânî*, Index, p. 718. Sur Naṣr, voy. ci-dessus, p. 230, note 3.

2. Il a même été secrétaire d'Ibrâhîm, fils d''Abd Allâh. Cf. Ibn Khallikân, *loc. cit.*

3. Il avait été notamment jeté en prison en 144 ou en 146, par ordre de Manṣoûr. Cf. Ibn Khallikân, *loc. cit.*

4. Littéralement : *pour trouver en lui une aide contre leur entreprise.*

5. Littéralement : et vit le plus parfait des hommes sous le rapport de l'intelligence et le meilleur d'entre eux, au point de vue de la conduite.

6. Voy. dans Ibn al-Athîr (*Chronicon*, VI, 25) le récit des débuts de Ya'qoûb, fils de Dâoud.

me chargeais de te les soumettre, je déploierais tout mon zèle pour te donner les conseils les plus sincères. » Le khalife l'admit dans son intimité et en fit son confident; et Ya'qoûb lui soumettait, chaque jour, des réformes utiles, des questions importantes et des avis dictés par une grande sincérité, que le khalife n'avait jamais reçus auparavant. C'est alors qu'il fit de lui son ami intime et fit dresser des lettres patentes où il le déclarait son frère [1] en Allâh (qu'il soit exalté !). Il le prit comme vizir et lui confia toutes les affaires de l'empire. Il lui donna aussi la haute main sur tous les bureaux de l'administration; bref, il lui donna la première place dans l'empire, au point que le poète Bachchâr, fils de Bourd [2], lança contre lui cette épigramme [3] :

Réveillez-vous, Oumayyades; votre sommeil s'est trop prolongé ! Certes le khalife est à présent Ya'qoûb, fils de Dâoud.
Pauvres gens ! votre khalifat est perdu. Cherchez le vicariat [4] d'Allâh entre la flûte et le luth [5].

252 Ce qui a motivé cette épigramme, c'est que Mahdî s'était entièrement adonné aux plaisirs, à l'amusement et à la musique, en confiant le soin de l'empire à Ya'qoûb, fils de Dâoud. Les compagnons de plaisir de Mahdî buvaient

1. Ce détail est confirmé par les *Prairies d'or*, VI, 232; IBN KHALLIKÂN, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 840, p. 88, l. 4, qui cite deux vers à ce sujet, et IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, VI, 25.

2. Sur ce fameux poète, d'origine persane, qui passait pour un libre penseur et qui mourut en 783 de J.-C., voy. BROCKELMANN, *Litt. Gesch.*, I, 73; CL. HUART, *op. cit.*, p. 67; *Aghânî*, III, 19-73; DE HAMMER, III, 5, 12; IBN QOTAIBA, *Liber poesis et poetarum*, pp. 476-479.

3. Cette épigramme est donnée par le *Kitâb al-aghânî* et IBN KHALLIKÂN. Voy. les deux notes suivantes.

4. Il est préférable de lire, avec IBN KHALLIKÂN, notice 840, p. 88, خليفة, qui est aussi la leçon du *Kitâb al-aghânî*, III, p. 70, et d'IBN AL-ATHÎR, *op. cit.*, VI, 46.

5. Allusion aux orgies où s'enfonça Mahdî depuis qu'il confia le vizirat à Ya'qoûb, fils de Dâoud. Voy. le *Kitâb al-aghânî*, *loc. cit.*, et IBN KHALLIKÂN, *loc. cit.*

chez lui du *nabîdz* [1], mais on prétend qu'il n'en prenait pas lui-même avec eux. Ya'qoûb, fils de Dâoud, lui fit des représentations à ce sujet et le prêcha en disant : « Comment, après avoir fait de [ferventes] prières à la mosquée, tu commets un semblable péché ! » Mais Mahdî ne s'en soucia guère. C'est à ce sujet que le poète, s'adressant à Mahdî, lui dit :

Laisse de côté Ya'qoûb fils de Dâoud et adonne-toi à la [liqueur] blonde au doux parfum [2].

Cependant, les calomniateurs ne cessaient d'intriguer contre Ya'qoûb, fils de Dâoud, auprès de Mahdî, jusqu'à ce qu'il le disgraciât et le jetât au Mouṭbiq [3], qui est la prison de ceux qui sont condamnés à l'internement perpétuel [4]. Il y demeura ainsi pendant toute la durée du règne de Mahdî et du règne de Hâdî, jusqu'au jour où [Hâroûn] ar-Rachîd lui rendit la liberté.

CAUSE DE L'ARRESTATION DU VIZIR YA'QOÛB, FILS DE DÂOUD, ET RÉCIT DES ÉVÉNEMENTS QUI SE PRODUISIRENT ALORS

Voici ce qu'a raconté Ya'qoûb fils de Dâoud lui-même [5] : « Un jour, Mahdî m'ayant fait mander, je me rendis

1. Liqueur spiritueuse préparée avec des raisins secs ou des dattes ou des grains.
2. Ce vers et le récit qui le précède semblent empruntés à IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, VI, 49.
3. C'est sur les murs de cette fameuse prison de Baghdâdz, que l'on exposait les têtes des condamnés qu'on exécutait à la préfecture de police. Elle était située dans la rue du même nom. C'est elle qui a été transcrite à tort Al-Maṭbak, par G. SALMON, *Topographie de Baghdâdz*, p. 125 et encore plus mal (Al-Matraf !) par M. le baron CARRA DE VAUX (*le Livre de l'avertissement*, p. 492). Notre lecture s'appuie sur l'autorité du *Tâdj al-'aroûs*, VI, 417, l. 22.
4. Lisez التخليد, la leçon du manuscrit suivie par l'édition est manifestement mauvaise.
5. Cette anecdote est racontée par IBN KHALLIKÂN, *Wafayât*, notice 840, pp. 89-90, et par IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, VI, 47.

auprès de lui ; il était dans un pavillon placé au milieu d'un jardin ; les branches des arbres, chargées de fleurs de toutes sortes, se courbaient jusqu'au niveau de la terre de ce pavillon, qui était tendu de tapis roses. Il avait, vis-à-vis de lui, une jeune esclave d'une beauté telle que je n'ai jamais vu plus beau visage. « O Ya'qoûb, me dit-il, « comment trouves-tu ce pavillon ? — Tout ce qu'il y a de « plus beau, répondis-je; qu'Allâh en fasse jouir, dans la « quiétude, l'Émir des Croyants ! — Eh bien ! je te le « donne, me dit-il, avec tout ce qu'il contient, et je te « donne, en plus, 100.000 drachmes et cette jeune femme, « pour que ton bonheur soit complet. » Comme je formais
253 des vœux pour lui, il me dit : « Mais j'ai un service à te « demander et je désire que tu m'en promettes l'accomplis-« sement. — Émir des Croyants, lui dis-je, je suis ton « esclave, obéissant à tout ce qu'il te plaît d'ordonner. » Alors, il me remit entre les mains un 'Alîde, en ajoutant : « Je désire que tu m'en débarrasses, car j'ai peur qu'il « ne se révolte contre moi. — Tu seras obéi, répondis-je. « — Il faut me le jurer », reprit-il. Alors je lui jurai par Allâh que j'accomplirais ses désirs. Ensuite, on transporta chez moi tout ce qu'il y avait dans le pavillon, ainsi que la jeune esclave. Ma joie de l'avoir était telle que je la plaçai dans une pièce contiguë à celle où je me tenais moi-même, n'étant séparé d'elle que par un léger rideau. Puis je fis entrer l''Alîde auprès de moi, et je m'aperçus, en l'entretenant, que c'était un homme d'une rare intelligence. « O Ya'qoûb, me dit-il, tu veux donc paraître « devant Allâh en ayant mon sang sur la conscience, alors « que je suis le descendant d''Alî, fils d'Aboû Ṭâlib et de « Fâṭima, et que je ne me suis rendu coupable d'aucun crime « à ton égard ? — Non, par Allâh ! lui répondis-je ; prends « cet argent et sauve-toi. » Pendant ce temps, la jeune esclave écoutait tout. Elle envoya à Mahdî un émissaire secret, qui le mit au courant de l'affaire. Alors,

Mahdî fit occuper les rues par des soldats et parvint à arrêter l'ʿAlide. Il le plaça dans une pièce voisine de son prétoire, puis me fit mander.

« Lorsque je me fus présenté, il me dit : « O Yaʿqoûb,
« qu'as-tu fait de l'ʿAlîde ? » Je répondis : « Allâh en a
« débarrassé l'Émir des Croyants. — Il est donc mort?
« reprit-il. — Parfaitement, répondis-je. — Tu le jures
« par Allâh ? insista-t-il. — Je le jure par Allâh, fis-
« je. — Eh bien, dit-il, mets ta main sur ma tête et jure 254
« par elle. » Alors, raconte Yaʿqoûb, je plaçai ma main
sur sa tête, et je jurai. Mais le khalife, s'adressant à un
de ses esclaves, lui dit : « Amène-nous la personne qui
« est dans cette pièce. » L'esclave amena l'ʿAlîde. Dès que
je le vis, je perdis l'usage de la parole, et je restai perplexe ! « O Yaʿqoûb, me dit alors Mahdî, j'ai maintenant le droit de verser ton sang. Puis [s'adressant aux « gardes], amenez-le à la prison du Mouṭbiq [1]. » — Je fus, continue Yaʿqoûb, descendu par une corde dans un puits obscur, où je ne voyais plus la lumière du jour. Chaque jour, on m'apportait de quoi me nourrir, et j'y demeurai pendant un temps que je ne pouvais pas apprécier. Je perdis la vue. Mais, un jour, on me descendit une corde et l'on me dit : « Monte, la délivrance est arrivée. » Alors je montai. Mes cheveux et mes ongles étaient devenus très longs. On me fit entrer au bain, et après m'avoir fait ma toilette et m'avoir habillé, on me conduisit dans une salle, où l'on me dit : « Salue l'Émir des Croyants. » Je « dis : Salut sur toi, Émir des Croyants. — Quel prince « des Musulmans salues-tu ? me demanda-t-on. — Mahdî répondis-je. Aussitôt j'entendis quelqu'un, dont la voix venait du bout de la salle, dire : « Qu'Allâh ait Mahdî en « sa miséricorde ! » Puis on me dit de nouveau : « Salue l'Émir des Croyants. » Et je répondis : « Salut sur toi, Émir

1. Voy. ci-dessus, p. 311, note 3.

des Croyants. — Lequel des émirs des Croyants salues-tu ? — Hâdî, répondis-je. De nouveau, j'entendis quelqu'un, dont la voix venait du bout de la salle, dire : « Qu'Allâh ait « Hâdî en sa miséricorde ! » Enfin, on me dit, une troisième fois, de saluer, et je saluai. Et quand on me demanda qui je saluais, je répondis : L'Émir des Croyants, Hâroûn ar-
255 Rachîd. Aussitôt, celui-ci me répondit : « Et que le salut « soit sur toi, ô Ya'qoûb, ainsi que la miséricorde d'Allâh « et ses bénédictions ! Je suis très affecté de ce qui t'est « arrivé. » Alors, après avoir absous la mémoire de Mahdî, j'adressai [à Allâh] des vœux pour le bonheur de Rachîd, et je le remerciai de ma délivrance. Ensuite, le khalife me dit : « Que désires-tu, Ya'qoûb ? — Émir des Croyants, « répondis-je, il ne reste plus en moi la force de jouir de la « vie ni aucune capacité, et je désire aller vivre à La Mec- « que. » Alors Hâroûn ar-Rachîd ordonna de me pourvoir de tout ce dont j'avais besoin [1]. » Ensuite, Ya'qoûb se rendit à La Mecque, où il demeura dans le voisinage [de la maison d'Allâh]. Il ne vécut que peu de temps après et mourut dans cette ville en l'année 186 [2] (802).

VIZIRAT DE FAIḌ, FILS D'ABOÛ ṢÂLIḤ, SOUS LE RÈGNE DE MAHDÎ

Ce vizir était de Nîsâboûr. Sa famille, originairement chrétienne [3], entra au service des 'Abbâsides et se con-

1. Je lis فأُمِرَ لى, qui me semble commandé par le sens de la phrase. D'ailleurs, si c'était l'impératif, comme cela se trouve dans l'édition du texte arabe et dans le manuscrit, l'*élif* aurait disparu conformément à la règle suivie par ce verbe.

2. Ibn Khallikân (*op. cit.*) donne 187 et, selon une autre opinion, 182. Voy. aussi Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, 47 et suiv.

3. Ceci est confirmé par Ibn Khallikân, *Wafayât*, notice 840, p. 91, *in fine*.

vertit à l'islamisme. Faiḍ fit son éducation sous la dynastie 'abbâsîde. Il acquit une bonne culture et des talents tout à fait supérieurs. Il était généreux, très libéral, donnant son argent sans compter. Il joignait à sa grande générosité la noblesse du caractère, l'ambition et une grande fierté et même de l'orgueil, au point qu'un poète a dit de lui :

O Aboû Dja'far [1], nous étions venus vers toi pour solliciter ta générosité ; mais nous n'avons trouvé chez toi ni don, ni visage souriant.

Jamais on ne voit luire, dans le nuage [de ta générosité], un éclair prometteur dont on puisse espérer quelques gouttes de ta libéralité.

D'ailleurs, tu nous donnerais de quoi combler nos désirs et au delà, que cela serait gâté par ton arrogance et ton orgueil.

On raconte que Yaḥyâ, fils de Khâlid le Barmékide, avait coutume de dire, lorsque quelqu'un s'étonnait de sa générosité et de sa libéralité : « Si vous aviez connu Faiḍ, ce que je fais vous paraîtrait bien peu de chose. »

Le poète Aboû-l-Ousoûd [2] al-Ḥimmânî a fait l'éloge 256
de Faiḍ dans les vers suivants :

1. C'est le surnom patronymique (*kouniya*) du vizir Faiḍ.

2. L'édition du texte arabe porte الاسود voyellé *Al-Aswad*, nom très répandu et qui semble ici correct. Cependant nous avons rejeté cette lecture, parce que le *Kitâb al-aghânî*, qui donne dans le t. XII, 174, la biographie de ce poète, lui attribue, comme surnom patronymique (*kouniya*), *Aboû-l-Asad* (le père du lion). Il paraît donc plus logique de lire ici *Aboû-l-Ousoûd* (le père des lions), au lieu d'*Al-Aswad*. L'emploi du pluriel au lieu du singulier n'a rien de surprenant. On trouve souvent, chez les auteurs arabes, un même personnage désigné tantôt par *Aboû-l-Fatḥ* (le père de la victoire), tantôt par *Aboû-l-Foutoûḥ* (le père des victoires). C'est ainsi que le fameux vizir d'Égypte Ḍirghâm (voy. HARTWIG DERENBOURG, *Vie d''Oumara du Yémen*, p. 101 et *passim*) avait pour *kouniyâ* : *Aboû-l-Achbâl* (le père des lionceaux), et je me souviens avoir rencontré ce même personnage, désigné dans les mss. arabes de Paris, sous le nom d'*Aboû-ch-chibl* (le père du lionceau). IBN QOTAIBA (*Liber poesis et poetarum*, éd. de Goeje, p. 12) cite notre poète à l'occasion

Une femme t'a reproché, ô Faiḍ, ta grande générosité. Je lui ai répondu : « Les reproches ne peuvent rien [1] contre la mer. »

Elle a voulu détourner Faiḍ du chemin de la générosité. Mais qui donc peut empêcher les nuages de déverser leurs eaux?

Dans chaque pays les lieux où tombe la bienfaisance de Faiḍ sont [favorisés] comme les lieux déserts où se déverse l'eau des nuages.

On dirait que la foule des solliciteurs de Faiḍ, en se transportant chez lui, est arrivée dans la Nuit du Destin [2].

Faiḍ, fils d'Aboû Ṣâliḥ, vaquait un jour, dit-on, à ses occupations, lorsqu'il fut rencontré par un de ses amis.

des quatre vers que donne *Al-Fakhrî* et le nomme ابو الاسد *Aboû-l-Asad*. Mais par une coïncidence remarquable, d'une part, un des mss. de M. de Goeje portait ابو الاسود et, d'autre part, le *Kitâb al-aghânî*, dans la longue notice qu'il consacre à ce poète, dont le nom y est cité plus de dix fois, le nomme *une seule fois* ابو الاسود et, cela précisément à l'occasion des quatre vers cités dans *Al-Fakhrî*.

1. Le poète joue sur le sens du mot قدح « le reproche ne peut *battre son briquet* dans la mer ».

2. On sait de quel respect les Musulmans entourent cette nuit, dont ils ne connaissent cependant pas la date exacte ; on sait seulement que c'est une des cinq dernières nuits impaires du mois de Ramaḍân, c'est-à-dire la 21e, la 23e, la 25e, la 27e ou la 29e de ce mois. C'est dans cette nuit que le Qoran a été révélé en entier à Mahomet ; que les affaires de l'Univers sont fixées et résolues pour toute l'année, que les anges descendent du Ciel pour bénir les fidèles, que toutes les prières sont exaucées. Dans cette nuit, les mers perdent leur salure, la prière du croyant équivaut à toutes les prières qu'il ferait dans mille nuits consécutives et il s'y produit une foule d'autres miracles. A défaut de date plus certaine, on la célèbre le 27 de la lune de Ramaḍân. C'est une des sept nuits bénies de l'année. Les six autres sont : 1° la nuit de la naissance de Mahomet (12 *Rabî' premier*) ; 2° la nuit de la conception du Prophète (1er vendredi de *Radjab*) ; 3° la nuit du voyage nocturne de Mahomet au ciel (27 *Radjab*) ; 4° la nuit où 'Azrâ'îl (l'ange de la mort) reçoit les registres où sont inscrits les hommes qui doivent mourir dans l'année (15 *Cha'bân*) ; 5° la nuit de la fête de la rupture du jeûne (*la veille du 1er chamwâl*) ; 6° la nuit de la fête des immolations (10 *Dzoû-l-ḥiddja*). Sur la nuit du Destin, voy. la sourate 97 du Qoran et les commentaires du Qoran ; W. Lane, *Manners and Customs of the Modern Egyptians*, 3e éd., 1842, II, 265 ; O. Houdas, *l'Islamisme*, 2e éd. 1908, p. 141, et notre traduction d''Al-Wancharîsî, dans les *Archives marocaines*, t. XII, p. 136, note 1. Voy. aussi Bokhârî, *Ṣaḥîh*, traduction Houdas et Marçais, I, 640-643.

Ayant demandé à son ami où il allait, celui-ci lui répondit : « Le gérant de la princesse Oumm Dja'far Zoubaida (Zobéïde) a mis en prison *Un tel* pour un solde de créance se montant à 100.000 dinârs. Or *Un tel* (il voulait dire le détenu) est mon ami et aussi le tien. Je vais donc chez ledit gérant pour intercéder en sa faveur. Veux-tu m'accompagner et m'aider à faire cette bonne action ? — Mon Dieu, oui », dit Faiḍ; et il partit avec lui. Ils se présentèrent alors chez le gérant d'Oumm Dja'far Zoubaida et intercédèrent en faveur du détenu. « La décision dans 257
cette question, leur répondit le gérant, appartient à Zoubaida. Je ne puis, par conséquent, mettre votre ami en liberté que sur son ordre à elle. Néanmoins je vais lui en parler et tâcher de la persuader qu'il est bon de mettre cet homme en liberté. » Il lui écrivit donc quelques mots à ce sujet, mais Zoubaida lui fit répondre qu'il fallait absolument poursuivre le recouvrement intégral de cette créance sur le débiteur, et qu'il était impossible d'accepter aucune intercession sur ce point. Le gérant les pria de l'excuser, en leur montrant le billet [de Zobéïde]. Alors l'ami de Faiḍ lui dit : « Lève-toi, allons-nous-en; nous avons fait notre devoir. — Non, par Allâh, répondit Faiḍ, nous n'avons nullement fait notre devoir. On dirait que nous ne sommes venus ici que pour faire confirmer la détention de notre ami. — Que veux-tu que nous fassions alors ? répondit l'autre. — Eh bien ! dit Faiḍ, du moment qu'il nous est impossible de le délivrer par ce moyen, nous allons payer pour lui cette somme de nos propres deniers, en y contribuant chacun de nous pour la moitié. »

L'autre ayant accepté, ils demandèrent au gérant quel était le montant de sa créance sur leur ami : « C'est 100.000 dinârs, répondit-il. — Nous les prenons à notre charge, dirent-ils, et voici une reconnaissance signée de nous deux. Amène-nous maintenant notre ami. — Voilà encore une chose, dit le gérant, que je ne peux pas faire

sans en référer d'avance et immédiatement à Zoubaida. — Eh bien ! mets-la au courant », lui dirent Faiḍ et son ami. Le gérant lui écrivit alors un billet, où il l'informait de ce que venait de dire Faiḍ et de la manière dont les choses s'étaient passées[1]. Aussitôt, l'esclave de la princesse vint apporter ces paroles : « Je ne permettrai pas que Faiḍ soit plus généreux que moi. Je fais remise entière au débiteur des 100.000 dinârs. Remets-le à ses amis. » Alors Faiḍ et son compagnon prirent leur ami avec eux et s'en allèrent.

Les qualités de Faiḍ avaient été vantées à Mahdî au moment où il avait décidé de prendre Ya'qoûb fils de Dâoud pour vizir. Aussi, lorsqu'il arrêta celui-ci, il fit mander Faiḍ, le chargea du vizirat et lui confia entièrement les affaires de l'empire. Quand Mahdî mourut, Faiḍ occupait encore le vizirat. Mais, en montant sur le trône, Hâdî ne le confirma pas dans sa charge. Faiḍ vécut ainsi [loin du pouvoir] jusqu'au règne de Rachîd. Il mourut en l'année 173 (789 de J.-C.)[2].

Fin du règne de Mahdî et de l'histoire de ses vizirs.

IV. — RÈGNE DE HÂDÎ (169/785-170/786).

258 Après Mahdî, régna son fils Moûsâ Hâdî, qui fut reconnu khalife en l'année 169 (785 de J.-C.). Hâdî était éveillé,

1. بصورة الحال a la même valeur que بالصورة qui est très employée. La correction proposée par l'éditeur ne parait pas bien nécessaire.

2. Il est remarquable que ni Ibn al-Athîr, ni Mas'oûdî ne fassent mention de ce vizir. Seul Ibn Khallikân, *Wafayât*, le nomme incidemment dans la biographie de son prédécesseur (notice 840).

d'un caractère chatouilleux, mais il était généreux, énergique, robuste, très violent, dur[1], très maître de lui, brave, résolu, et d'une grande fermeté.

Voici ce qu'a raconté 'Abd Allâh, fils de Mâlik, qui était préfet de police sous Mahdî[2]. « Ce khalife, dit-il, m'ordonnait de flageller les compagnons d'orgies et le chanteur [de son fils] Hâdî, et même de les emprisonner, pour le préserver de leur société. J'exécutais les ordres qu'il me donnait. De son côté, Hâdî m'envoyait demander de les traiter avec douceur, ce que je ne faisais jamais. Aussi, à la mort de Mahdî, Hâdi étant monté sur le trône, étais-je sûr que j'allais périr. Le khalife me fit venir un jour devant lui. En entrant, je le trouvai assis sur un trône, ayant devant lui le sabre et le tapis de cuir circulaire[3]. Je le saluai, mais il répondit : « Qu'Allâh ne t'accorde pas de salut ! Te rappelles-tu le jour où je t'ai « envoyé quelqu'un au sujet d'Al-Ḥarrânî[4] et de la flagel- « lation à laquelle il était condamné ? Tu n'as pas voulu « accepter mon intercession. Tu as agi de même dans le « cas d'un tel et d'un tel (et il passa en revue tous ses com- « pagnons de plaisirs) ; jamais tu n'a pris en considération « mon intervention. — C'est vrai, répondis-je ; mais me « permets-tu de présenter ma défense ? — Oui. — Eh bien ! « je t'adjure, par Allâh, de me dire, en supposant que tu

1. جرىء القلب. J'avais pensé que cela signifiait, *hardi*, *courageux*, mais je trouve dans Mas'oùdî, *Prairies d'or*, VI, 262 (passage relatif au caractère de ce khalife), notre expression remplacée par قاسى القلب.

2. Et aussi sous Hâdî et Hâroùn ar-Rachîd. Voy. les *Prairies d'or*, VI, 310-311 ; *Kitâb al-aghânî*, Index, p. 445. L'index de l'édition arabe qui a servi de base à cette traduction renvoie, pour ce nom, à la page 358. C'est une erreur typographique.

3. Sur lequel ont lieu les exécutions capitales. Voy. sa description dans de Slane, trad. d'Ibn Khallikân, IV, 203, note 4.

4. Il s'agit d'Ibrâhîm, fils de Dakwân Al-Ḥarrânî, qui devint plus tard vizir du khalife Hâdî. Voy. plus loin la traduction correspondante aux pages 262-263 du texte arabe. Voy. une anecdote où il a joué un rôle dans *Kitâb al-aghânî*, XVII, 17.

« m'aies chargé de la même tâche, que tu m'aies donné les « mêmes ordres que j'ai reçus de Mahdî, et qu'un de tes « enfants m'ait envoyé dire de faire le contraire, si tu aurais « été content de me voir suivre ses ordres et désobéir aux « tiens. — Sûrement non, me répondit-il. — Et c'est de cette « façon, repris-je, que je te sers, et que j'ai servi ton père. » Alors, il me fit approcher de lui, et je lui baisai la main ; après
259 quoi, il me fit donner des robes d'honneur et me dit : « Je t'in- « vestis de la charge que tu occupais auparavant ; continue « à te conduire avec droiture. » Je m'en allai en réfléchissant[1] à la situation du khalife et à moi-même, et je me dis : « C'est « un jeune homme[2] qui boit ; d'autre part, les personnes, au « sujet desquelles je lui ai désobéi, sont ses commensaux, « ses vizirs et ses secrétaires. Je les vois déjà, au moment « où il est gagné par le vin, le dominer et le persuader qu'il « a intérêt à me faire périr. » J'étais donc assis chez moi, ayant à mes côtés ma petite fille et devant moi un fourneau, des galettes et de l'assaisonnement au vinaigre, dans lequel je les trempais ; je les chauffais ensuite sur le feu ; j'en mangeais moi-même et j'en donnais aussi à la petite. Tout à coup, j'entendis un grand bruit de sabots de chevaux, au point que je crus qu'il y avait un tremblement de terre. « Voilà, me dis-je, ce que j'appréhendais. » Mais voici que la porte s'ouvre et que les eunuques entrent, avec le khalife au milieu d'eux sur sa monture. Dès que je le vis, je me levai et je lui baisai la main et le pied, et je baisai aussi le sabot de son cheval : « 'Abd Allâh, me dit-il, j'ai réflé-

1. Je lis مفكرا au lieu de منكرا, d'abord à cause du sens général de la phrase et ensuite parce que la leçon de l'édition me paraît grammaticalement impossible. Le verbe أنكر gouverne l'accusatif et son participe actif se construit avec ل. Si c'est bien ce verbe que l'auteur entendait employer, il aurait écrit منكرا لامرى. Je trouve au dernier moment que cette conjecture est confirmée par Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, 70.

2. Il avait, en ce moment, un peu plus de 24 ans. Cf. les *Prairies d'or*, VI, 261.

« chi [1] à ta situation et je me suis dit : « Peut-être va-t-il penser qu'une fois que j'aurai bu, ayant ses ennemis autour « de moi, ceux-ci me feraient perdre la bonne opinion que « j'ai de lui, et il se tourmenterait. Alors je suis venu chez « toi pour dissiper tes appréhensions et te faire savoir que « la rancune que j'avais contre toi est totalement disparue. « Donne-moi à manger de ce que tu avais devant toi, pour « que tu saches que je m'interdis de te faire du mal, ayant « mangé de ta nourriture. De cette façon, ta crainte dispa-
« raîtra. » Alors, lui ayant servi une partie de ces galettes 206
et de l'assaisonnement, il en mangea. Puis le khalife [s'adressant à ses esclaves, leur] dit : « Donnez ici ce que nous « avons apporté pour 'Abd Allâh. » Aussitôt, je vis entrer quatre cents mulets lourdement chargés d'argent et d'autres richesses. « Tout cela t'appartient, me dit le khalife, et avec ces richesses tu auras de quoi t'aider [2] à « vivre. Garde ces mulets chez toi ; peut-être en aurai-je « un jour besoin pour quelque voyage. » Puis le khalife s'en alla. »

Parmi les belles paroles prononcées par ce prince, on cite celles qu'il a adressées à Ibrâhîm, fils de Mouslim, fils de Qotaiba [3], qui venait de perdre un fils. Hâdî, qui l'es-

1. فكرت في امرك ; c'est le pendant de مفكرا في امري que nous avons vu ci-dessus, p. 320, note 1. La correction que j'ai proposée me parait maintenant indispensable. L'auteur de l'anecdote a voulu montrer, en effet, la coïncidence qui a fait réfléchir le khalife et son préfet de police à la même question, au même instant. L'emploi du même verbe, dans les deux passages, était pour ainsi dire de rigueur.

2. Je lis فاستعن, impératif de la dixième forme de عان. La leçon de l'édition est bien celle du manuscrit, mais elle me paraît impossible, car le verbe استغنى se construit avec عن et non على ; voy. le texte arabe (p. 260, ligne 3). Je trouve la confirmation de cette conjecture dans Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, 71, où notre auteur semble avoir copié tout ce passage.

3. Mouslim fils de Qotaiba était un affranchi des Banoû Hâchim. Au moment du meurtre de Ḥousain, fils d'Alî, il composa une triste élégie, que

timait beaucoup, vint lui-même lui présenter ses condoléances, en lui disant : « O Ibrâhîm ! ton fils te remplissait de joie, quand il était pour toi un ennemi et une séduction, et maintenant il te laisse dans la tristesse, mais après être devenu bénédiction et miséricorde. — Émir des Croyants, dit Ibrâhîm, il ne reste plus en mon âme une partie, autrefois remplie de deuil, qui ne soit maintenant remplie de consolation[1]. »

C'est sous le règne de ce khalife qu'eut lieu la révolte de l'homme de Fakhkh[2], qui se nommait Ḥousain, fils d''Alî, fils de Ḥasan, fils de Ḥasan, fils d''Alî, fils d''Aboû Ṭâlib.

RÉCIT DU COMBAT QUI EUT LIEU A FAKHKH

Ḥousain, fils d''Alî, était un des hommes les plus importants des Banoû Hâchim. Il était compté parmi les hommes les plus marquants de cette famille et parmi leurs meilleurs chefs. Ayant résolu de lever l'étendard de la révolte, ses vues furent partagées par un grand nombre de notables de sa famille. Pendant ce temps, le gouverneur[3] de Médine ayant commis une injustice envers un 'Alîde, les Ṭâlibites saisirent cette occasion pour se révolter, et virent se grouper autour d'eux beaucoup d'hommes. Ils se dirigèrent alors vers le palais du gouverneur, qui s'y était réfugié. Ils brisèrent les [portes des] prisons et donnèrent

citent les historiens arabes; voy. notamment les *Prairies d'or*, V, 146-147; *Kitâb al-aghânî*, III, 44, 45 ; XVIII, 125.

1. Ceci est emprunté à Ibn al-Athîr, *op. cit.*, VI, p. 71.

2. Fakhkh est un lieu situé à 6 milles de La Mecque. Cf. les *Prairies d'or*, VI, 266. Il y avait là un puits où les caravanes venant de La Mecque s'arrêtaient. Cf. *Kitâb al-aghânî*, VI, 71.

3. C'était un descendant du khalife 'Omar. Il s'appelait 'Omar, fils d''Abd al-'Azîz, fils d''Abdallah, fils d''Omar le khalife. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, 60 et suiv.

la liberté à ceux qui s'y trouvaient. Ḥousain, fils d''Alî (sur lui soit le salut!), fut proclamé khalife. Leur influence ayant grandi, le khalife Hâdî envoya contre eux Mouḥammad, fils de Soulaimân [1] ou, selon d'autres, Soulaimân, fils de Manṣoûr [2], à la tête d'une armée [3]. La rencontre eut 261 lieu dans un endroit appelé Fakhkh, situé entre La Mecque et Médine. Les deux partis se combattirent avec acharnement. Ḥousain, fils d''Alî, fut tué et sa tête portée au khalife. Quand elle fut placée devant lui, Hâdî dit à ceux qui l'avaient apportée : « On dirait que vous apportez la tête d'un mécréant quelconque [4]. Le moindre châtiment que je puisse vous infliger est de vous priver de toute récompense. » Et il ne leur donna rien.

Ḥousain, fils d''Alî, l'homme de Fakhkh, était brave et généreux. Étant venu voir une fois Mahdî, ce khalife lui donna 40.000 dinârs; Ḥousain les distribua au peuple à Baghdâdz et à Koûfa. Quand il quitta cette ville, il n'avait plus pour tout vêtement qu'une fourrure, sans chemise en dessous [5]. Qu'Allâh l'ait en sa clémence et lui accorde le salut!

Hâdî ne vécut pas longtemps. Selon une version, sa mère, Khaizourân [6], avait ordonné à ses jeunes servantes de le tuer. Celles-ci s'assirent alors sur le visage du khalife, jusqu'à ce qu'il rendît l'âme. On n'est pas d'accord sur la raison de cet assassinat. Selon les uns,

1. C'était un parent du révolté, étant lui-même Hâchimite. Mas'oûdî (*Prairies d'or*, VI, 266) le nomme parmi ceux qui ont pris part à cette expédition.

2. Même observation qu'à la note précédente. D'après les *Prairies d'or*, ces deux personnages y ont été ensemble. Notre auteur a suivi le récit d'Ibn al-Athîr, *op. cit.*, VI, p. 62.

3. De quatre mille cavaliers, suivant les *Prairies d'or*, *loc. laud.*

4. Les *Prairies d'or*, plus explicites, disent : « La tête d'un Turc ou d'un Deilémite ».

5. C'est le récit d'Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, 64.

6. La biographie de cette princesse est donnée par Khalîl ibn Aibak aṣ Ṣafadî, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit de Paris, n° 2064, f° 38 r°. Quelques anecdotes où elle a joué un rôle se trouvent dans le *Kitâb al-aghânî*, IX, 127 et suiv. et XIII, 13.

Khaizourân jouissait d'un pouvoir absolu [1] sous le règne de [son fils] Mahdî; elle édictait des ordres, des prohibitions, obtenait la grâce [des coupables], prenait des décisions irrévocables et en infirmait d'autres. Matin et soir, les équipages se pressaient autour de sa porte. Mais lorsque Hâdî, qui était très jaloux de ses prérogatives, monta sur le trône, il fut peu satisfait de ces interventions de sa mère et lui dit: « Que signifient ces équipages qui, du matin au soir, assiègent, me dit-on, ta porte ? N'as-tu pas un fuseau pour t'occuper, un Qoran pour te faire méditer, une chambre pour te dérober à ces obsessions ? Par Allâh ! puissè-je être exclu de la parenté du Prophète,
262 si je renie le serment que voici : Si j'apprends encore qu'un de mes généraux ou un homme de mon entourage s'est présenté à ta porte, je lui couperai le cou et confisquerai ses biens. » Puis, le khalife, s'adressant aux personnes de son entourage, leur dit : « Qui a droit à plus de respect : ma mère et moi, ou vous et vos mères? — Toi et ta mère, lui répondit-on. — Quel est celui d'entre vous, continua le khalife, qui trouve plaisir à ce que des hommes mêlent constamment le nom de sa mère dans leur conversation, en disant: « La mère d'*Un tel* a fait ceci, ou a fait cela» ? — Aucun de nous n'aime cela, répondirent-ils. — Pourquoi alors, demanda le khalife, allez-vous trouver ma mère et la mêlez-vous constamment à vos conversations ? » Dès qu'on entendit ces paroles, on cessa d'aller importuner Khaizourân. Le khalife envoya ensuite à sa mère un mets empoisonné, mais elle n'en mangea pas. C'est alors qu'elle le fit assassiner.

D'après une autre version, la raison pour laquelle Hâdî fut assassiné est qu'il voulait déposséder son frère [Hâroûn] ar-Rachîd de ses droits au trône et proclamer son

1. Cf. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 268 et suiv.; Ibn al-Athîr, *loc. cit.*, p. 68.

propre fils Dja'far. Khaizourân, qui aimait Hâroûn, conçut des alarmes pour lui. C'est alors qu'elle fit à Hâdî ce que l'on sait[1].

Hâdî mourut en l'année 170 (786 de J.-C.). Dans la même nuit où il mourut, se placent la mort d'un khalife, l'avènement au trône d'un second khalife et la naissance d'un troisième. On disait depuis longtemps qu'une telle nuit devait arriver. Le khalife qui est mort cette nuit est Hâdî, celui qui y est monté sur le trône du khalifat est [Hâroûn] ar-Rachîd, enfin celui qui y est né est Ma'moûn.

HISTOIRE DU VIZIRAT SOUS LE RÈGNE DE HÂDÎ

En montant sur le trône du khalifat, Hâdî prit comme vizir Rabî', fils de Yoûnous. Nous avons donné précédemment [2] un aperçu de sa biographie et de sa généalogie.

Après lui, il confia le vizirat à Ibrâhîm, fils de Dakwân al-Ḥarrânî [3].

VIZIRAT D'IBRÂHÎM, FILS DE DAKWÂN AL-ḤARRÂNÎ, SOUS LE RÈGNE DE HÂDÎ 263

Ibrâhîm avait fait la connaissance de Hâdî pendant sa jeunesse. Il entrait chez lui avec un précepteur qui faisait l'éducation de ce prince, qui le prit en affection. Il s'habitua à lui au point de ne plus pouvoir se passer de

1. Ce récit est conforme et peut-être même emprunté à IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, VI, 68-69.
2. Voy. ci-dessus, p. 272, 289 et surtout 294 et sq.
3. Voyez ci-dessus la traduction correspondante à la page 258 du texte arabe. C'est le fameux compagnon de plaisir de Hâdî, lorsque celui-ci n'était encore qu'héritier présomptif du trône. Voy. aussi *Kitab al-aghânî*, XVII, 17 ; IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, VI, 70 et 73.

lui. Dans la suite, de mauvais rapports ayant été faits à Mahdî contre Ibrâhîm, le khalife ne voulut pas que son fils le fréquentât et lui défendit, mais sans succès, [de continuer] à le voir. Il alla même jusqu'à le menacer de la mort, sans que Hâdî consentît à l'éloigner. Les mauvais rapports contre Ibrâhîm se succédant de plus en plus auprès du khalife, il fit parvenir à son fils Hâdî l'ordre de lui envoyer Ibrâhîm al-Ḥarrânî, sous peine de le dépouiller de ses droits au trône. Hâdî envoya alors son ami, avec toutes sortes de ménagements, en compagnie d'un de ses esclaves. Ibrâhîm arriva chez le khalife, au moment où celui-ci se disposait à monter à cheval pour aller à la chasse. Dès que le khalife le vit, il s'écria : « Ibrâhîm ! je jure par Allâh [1] que je te tuerai, que je te tuerai, que je te tuerai ! » Puis le khalife, [s'adressant à ses hommes], leur dit : « Surveillez-le, jusqu'à ce que je revienne de la chasse. » Ibrâhîm se mit alors à invoquer Allâh et à le prier. Le hasard voulut que Mahdî mangeât le mets empoisonné dont il mourut sur-le-champ, comme il a été raconté précédemment [2]. Al-Ḥarrânî en sortit ainsi sain et sauf. Puis Hâdî monta sur le trône du khalifat, et, peu de temps après son avènement, il prit Al-Ḥarrânî comme vizir, mais il ne se passa guère de temps avant que Hâdî mourût lui-même.

Fin du règne de Hâdî et de l'histoire de ses vizirs.

1. Le mot Allâh est répété trois fois dans le texte arabe.
2. Voy. ci dessus, p. 302.

V. — KHALIFAT DE HÂROÛN AR-RACHÎD

Hâroûn ar-Rachîd fut reconnu khalife en l'année 170 (= 786 de J.-C.) et il est compté au nombre des khalifes qui se sont le plus distingués par leur mérite, leur éloquence, leur science et leur générosité. Pendant toute la durée de son règne, il se passa peu d'années dans les- 264
quelles il ne s'acquittât du pèlerinage de La Mecque, ou ne fît la guerre aux infidèles. On dit qu'il priait chaque jour 100 rak'as[1] et qu'il fit le pèlerinage à pied, ce que n'a pratiqué aucun autre khalife. Quand il s'acquittait du pèlerinage, il se faisait accompagner de 100 jurisconsultes et de leurs fils; et lorsqu'il ne s'en acquittait point lui-même, il le faisait faire par 300 personnes qu'il habillait richement, et qu'il défrayait généreusement. Sa conduite, en général, ressemblait beaucoup à celle du khalife Manṣoûr, sauf sur le chapitre de la générosité[2] : on ne vit jamais un khalife plus généreux. Aucune bonne action ne demeurait, avec lui, sans récompense, et la récompense ne se faisait jamais attendre longtemps. Il aimait la poésie et les poètes, et avait beaucoup d'inclination pour les hommes qui cultivaient la littérature et la jurisprudence. Il détestait les disputes en matière de religion. Il aimait à être loué, surtout par des poètes d'un talent supérieur, et il les en rétribuait généreusement.

1. La *rak'a*, comme on le sait, est une série de mouvements, comme la station debout (*al-qiyâm*), la prosternation (*as-soudjoûd*), l'inclinaison du corps (*ar-roukoû'*) accompagnés de la récitation de passages qoraniques. Deux ou plusieurs de ces *rak'as*, selon les cas, composent une prière. Voy. notre trad. de *Wancharîsî* dans *Archives marocaines*, t. XII, p. 33. Cf. Sacy, *Chrestomathie arabe*, I, p. 34, note 3.

2. Manṣoûr était, comme on sait, d'une avarice sordide. Voy. ci-dessus, p. 93 et note 2.

Aṣma'î[1] raconte le fait suivant. Rachîd donnait un jour un grand festin, et avait fait orner magnifiquement les salles destinées à cette fête ; pendant le festin, il fit venir le poète Aboû-l'Atâhiyya[2] et lui ordonna de dépeindre en vers cette scène voluptueuse. Le poète commença ainsi :

Vis longtemps au gré de tes désirs et dans une santé parfaite, à l'ombre des palais les plus élevés.

« Fort bien ! s'écria Rachîd : voyons la suite. » Le poète continua :

265 Que, le matin et le soir, tout ce qui t'entoure s'empresse à satisfaire tes désirs.

« A merveille ! dit le khalife, continue. » Le poète reprit :

Au jour, cependant, où les hoquets et le râle de la mort retentiront avec effort entre les parois de ta poitrine oppressée,
Hélas ! tu ne connaîtras que trop que toutes ces jouissances n'étaient qu'une illusion.

Rachîd fondit en larmes, ce que voyant Faḍl, fils de Yaḥyâ, dit au poète : « Le prince t'a mandé pour que tu le divertisses, et tu l'as jeté dans le chagrin. — Laisse-le, reprit Rachîd, il nous a vus dans l'aveuglement, il n'a pas voulu nous y plonger encore davantage[3]. »

Ce prince se conduisait avec une sorte de respect envers les savants. Aboû Mou'âwiya[4], surnommé l'Aveugle, l'un des hommes les plus doctes de son temps, racontait que, mangeant un jour chez le khalife, ce prince lui versa de

1. Voy. sur ce littérateur, plus haut, p. 205, note 1, et aussi les indications données par S. de Sacy, *Chrestomathie arabe*, I, p. 34, note 5.

2. Voyez ci-dessus page 302, note 4, et aussi Sacy, *op. cit.*, p. 34.

3. Cette anecdote est donnée textuellement par Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, 151.

4. La vie de ce moraliste, mort en 195 de l'Hégire (= 898), est donnée par Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit arabe de Paris, n° 5860, f° 222 v° ; Cf. *Kitâb al-aghânî*, V, 52, 54 ; Ibn Qotaiba, *Kitâb al-ma'ârif* ; d'après ce dernier auteur, le véritable nom d'*Aboû Mo'awiya* était Mouḥammad, fils de Khâzim ; voy. Sacy, *Chrestom. arabe*, I, 35.

l'eau sur les mains et lui dit : « Aboû Mou'âwiya, sais-tu quel est celui qui t'a versé l'eau sur les mains. » Il lui répondit qu'il l'ignorait. Rachîd lui ayant appris que c'était lui-même, Aboû Mou'âwiya lui dit : « Émir des Croyants, c'est sans doute pour faire honneur à la science que vous agissez de la sorte. — Tu as dit vrai », lui répondit Rachîd.

Ce fut sous son règne qu'arriva la révolte de Yaḥyâ [1], fils d''Abd Allâh, fils de Ḥasan, fils de Ḥasan, fils d''Alî, fils d'Aboû Ṭalib, que nous allons raconter. Yaḥyâ, fils d''Abd-Allâh, avait conçu de vives alarmes de la fin tragique de ses deux frères, An-Nafs az-Zakiyya (c'est-à-dire l'Ame Pure) et Ibrâhîm [2], dont le dernier avait été tué à Bakhamrâ [3], et il s'était retiré dans le Dailem. Les habitants de ce pays, ayant cru trouver en lui toutes les qualités qui caractérisent un imâm, le reconnurent comme khalife. Une grande foule de gens se rassemblèrent de différentes provinces auprès de lui, et sa puissance devint considérable. Rachîd, alarmé de ces mouvements, fit marcher contre lui une armée de 50.000 hommes et mit à leur tête 266
Faḍl, fils de Yaḥyâ, auquel il donna le gouvernement du Djordjân, du Ṭabaristân, de Rayy et d'autres contrées. Faḍl partit avec son armée; mais il mit en œuvre, pour gagner Yaḥyâ, fils d''Abd Allâh, les caresses et les menaces, la crainte et l'espérance. Yaḥyâ consentit à faire la paix, exigeant seulement pour sa sûreté des lettres de sauvegarde écrites de la main du khalife, et souscrites par les qâḍîs, les jurisconsultes et les personnages les plus considérables parmi les descendants de Hâchim. Rachîd consentit avec joie à tout ce qu'il demandait : il écrivit, de sa propre main, un sauf-conduit dans les termes les plus

1. Sur ce personnage, voy. *Kitâb al-aghânî*, XII, 17-18 ; XVII, 43 ; XX, 72 ; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 193, 300-301. *Cf.* Sacy, *Chrestomatie arabe*, I, 35-36 ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, 85, 119.
2. Voy. ci-dessus, p. 269, note 2, et p. 274 et suiv.
3. Voy. ci-dessus, p. 269, note 3.

forts, le fit souscrire par les qâḍîs, les jurisconsultes et les principaux des Hâchimites, et le lui envoya en l'accompagnant de riches présents. Yaḥyâ se rendit à la cour avec Faḍl ; et Rachîd le traita d'abord avec toute sorte d'égards et de marques de bienveillance ; mais ensuite il le tint prisonnier près de lui et consulta les jurisconsultes pour savoir s'il pouvait enfreindre la sauvegarde qu'il lui avait donnée. Les uns[1] soutinrent que l'acte était valide et devait être exécuté; mais le khalife disputa contre leur avis; les autres[2] le jugèrent nul, et en conséquence Rachîd l'annula, et fit mourir Yaḥyâ, malgré un grand prodige qui eut lieu en sa faveur. Voici quel fut ce prodige.

Un homme de la famille de Zoubair, fils d''Awwâm[3], étant venu trouver Rachîd, lui fit de mauvais rapports contre Yaḥyâ ; il l'accusa d'avoir conspiré de nouveau et cherché à se former un parti, depuis l'amnistie que lui avait accordée le khalife. Ce prince, ayant fait tirer Yaḥyâ du lieu où il était détenu, le confronta avec son accusateur, et le questionna sur la vérité des crimes qu'on lui imputait. Yaḥyâ assura que cela était faux; et comme le dénonciateur persistait à soutenir sa dénonciation, Yaḥyâ lui dit : « Eh bien, si ce que tu dis est vrai, jure-le. » L'accusateur commença à dire : « Par Allâh, qui recherche les

1. C'est, dit Ibn al-Athîr (*Chronicon*, VI, 85), le jurisconsulte Mouḥammad, fils de Ḥasan. Ce jurisconsulte ne peut être que Chaibânî, le fameux disciple d'Aboû Ḥanîfa et d'Aboû Yoûsouf Ya'qoûb. Il mourut en 189 (= 805 de J.-C.). Cf. Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 171 et sq.; Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, n° 578; de Hammer-Purgstall, *Litt. gesch. der Araber*, III, 113; Barbier de Meynard, *Notice sur Mohammed ben Hasan Cheibani jurisconsulte Ḥanéfite*, in-8 (tirage à part du *J. A. P.*, 1852).

2. C'est le qâḍî Aboû-l-Bakhtarî. Cf. Ibn al-Athîr, *loc. cit.* Sur ce fameux jurisconsulte († 200 = 801 de J.-C.), voy. l'intéressante notice d'Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 796; voy. aussi de Hammer-Purgstall, *Litteraturgeschichte der Araber*, III, 409 et Cf. IV, 130 et *Kitâb al-aghânî*, VII, 157.

3. Sur ce personnage, voy. ci-dessus, p. 137, note 2, et Cf. Sacy, *op. cit.*, pp. 36-37.

coupables et qui les punit infailliblement... » et il allait achever la formule de serment, lorsque Yaḥyâ l'interrompit, et lui dit : « Laisse-là cette formule de serment; car Allâh ne se hâte point de punir l'homme qui le glorifie. Mais jure devant le khalife par le serment de re- 267
nonciation[1]. » C'est une sentence redoutable qui consiste dans ces mots, que dit celui qui jure : « Je renonce à avoir aucune part au secours de la puissance et de la force d'Allâh, et je veux être laissé à ma propre puissance et à mes propres forces, si telle chose est comme ceci ou comme cela. » Le dénonciateur frémit en entendant cette formule : « Quel serment extraordinaire est-ce là ! » dit-il; et il refusa de le prononcer. « Que signifie ce refus, lui dit Rachîd, et que peux-tu craindre de cette formule de serment, si ce que tu dis est vrai ? » Cet homme se détermina, en conséquence, à prêter le serment requis; mais, à peine était-il sorti de l'audience du khalife, qu'ayant heurté du pied contre quelque chose, il se tua. Quelques auteurs disent seulement qu'il mourut avant la fin de ce jour-là. On l'emporta pour l'enterrer, et on descendit le corps dans la fosse; mais quand on voulut la combler en y rejetant la terre, on n'en put venir à bout, la terre se retirant d'elle-même à mesure qu'on la jetait.

On reconnut que c'était un prodige surnaturel, et l'on s'en alla après avoir fait au-dessus de la fosse une espèce de toit. Le poète Aboû Firâs[2], fils de Ḥamdân, a fait allu-

1. D'après une sentence attribuée à l'*imâm* 'alîde Dja'far aṣ-Ṣâdiq, celui qui se sert du serment de renonciation, même pour affirmer la vérité, Dieu sera en colère contre lui pendant quarante jours. Cf. le passage du Livre des Druzes, cité par S. de Sacy, *Chrestomathie arabe*, I, 37, note 15.

2. Ce poète était le cousin du célèbre prince d'Alep, Sayf ad-Daula, à la cour duquel vivait le fameux poète Moutanabbî. Aboû Firâs fut nommé gouverneur de Manbidj par son cousin. Né en 320 (= 932), il mourut en 357 (= 968). Voy. la bibliographie dans Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 89; Cl. Huart, *Hist. de la Litt. arabe*, p. 94 ; de Hammer-Purgstall, *Litt. Gesch. der Araber*, V, 49 et 734; Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit arabe de la Bibliothèque nationale, n° 5860, f° 254 v°; Sacy, *Chrestomathie arabe*, I, 37-38.

sion à cet événement dans son poème rimant en *mîme*, en disant :

O toi qui t'efforces de jeter un voile sur tous les crimes des descendants d' 'Abbâs, comment déguiseras-tu la perfidie dont Rachîd a usé envers Yaḥyâ ?

Le coupable descendant de Zoubair [1] a reçu le juste prix de ses calomnies, et les soupçons et les calomnies qu'il avait jetés sur le fils de Fâṭima ont été entièrement dissipés.

Malgré un prodige si frappant, Yaḥyâ fut mis à mort d'une manière cruelle dans le lieu où il était détenu.

Le règne de Rachîd est assurément un des plus beaux : jamais l'État ne jouit de plus de respect, de splendeur et de prospérité, et les bornes de l'empire des khalifes ne furent jamais plus reculées. La plus grande partie de l'univers payait les impôts à ce khalife ; le maître de l'Égypte n'était qu'un de ses lieutenants. Jamais la cour d'aucun khalife ne réunit un aussi grand nombre de savants,
268 de poètes, de jurisconsultes, de lecteurs du Qoran, de qâḍîs, de gens de plaisir et de musiciens. Rachîd les récompensait généreusement, et les comblait tous de bienfaits et de distinctions. Ce prince lui-même était un homme de beaucoup de talent, bon poète, versé dans la connaissance de l'histoire, des antiquités et des monuments de la poésie qu'il pouvait citer à l'occasion : il avait un goût exquis, un discernement sûr, et se conciliait le respect de tous, grands et petits.

1. Ce descendant de Zoubair ne serait autre que son arrière-petit-fils, 'Abd Allâh, fils de Mouṣ'ab, fils de Zoubair. Cf. le passage d'un manuscrit sur la généalogie des 'Alides, cité par Sacy, *Chrestomathie arabe*, I, 36-37, et Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 296. D'après ces deux auteurs, l''Alîde qui fut tué dans ces circonstances, fut non pas Yaḥyâ, mais son frère Moûsâ, surnommé *al-Djaun* et fils comme lui d''Abd Allâh al-Maḥḍ (*le Pur*). Le nom de Moûsâ a donné lieu à une autre confusion. Le personnage de ce nom a été pris pour un autre Moûsâ, fils non pas d''Abd Allâh al-Maḥḍ, mais de Dja'far Aṣ-Ṣâdiq et surnommé Al-Kâẓim. Cet 'Alide a été aussi tué par Rachîd, ainsi qu'on le verra plus loin.

Ce fut Rachîd qui fit prendre Moûsâ [1], fils de Dja'far, et qui le fit conduire à Baghdâdz dans une litière couverte, et renfermer dans l'hôtel de Sindî, fils de Châhik. Ensuite Moûsâ y fut mis à mort, et le khalife fit courir le bruit qu'il avait fini ses jours d'une mort naturelle.

RÉCIT DU MEURTRE DE MOÛSÂ, FILS DE DJA'FAR

Moûsâ, fils de Dja'far, avait été desservi auprès de Rachîd par un de ses proches, qui avait conçu de l'envie contre lui : cet homme dit au khalife que certaines gens payaient à Moûsâ le quint de leurs biens et le regardaient comme le légitime *imâm*, et que Moûsâ lui-même avait formé le projet de lever l'étendard de la révolte. Ces discours souvent répétés firent sur Rachîd une impression fâcheuse et lui donnèrent quelques alarmes. Il récompensa le dénonciateur en lui accordant une somme, dont le paiement fut assigné sur la recette des provinces. Mais ce malheureux ne jouit jamais du fruit de son crime ; car, avant que les fonds sur lesquels il devait être payé fussent arrivés, il fut atteint d'une maladie violente dont il mourut. Quant à Rachîd, il fit cette année même le pèlerinage de La Mecque, et quand il fut venu à Médine, il fit prendre Moûsâ, fils de Dja'far, et le fit conduire dans une litière couverte à Baghdâdz. Là Moûsâ fut détenu prisonnier dans la demeure de Sindî [2], fils de Châhik.

1. C'est l'imâm qu'on appelait *Moûsâ al-Kâẓim*. La biographie de ce malheureux 'Alîde est donnée par Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 756. Cf. aussi *Kitâb al-aghânî*, XVIII, 29 et 61 ; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 309 et suiv. ; VII, 115, 117 ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, 112. D'autres historiens prétendent que l''Alîde qui fut tué est Moûsâ, fils d''Abd Allah, *Al-Maḥḍ*, surnommé *Al-Djaun*, ou encore Yaḥyâ, frère dudit Moûsâ. La vérité, comme le raconte *Al-Fakhrî*, est que Hâroûn ar-Rachîd fit tuer *Yaḥyâ* et *Moûsâ al-Kâẓim*. Cf. ci-dessus, p. 332 et la note, et voy. Sacy, *Chrestomathie arabe*, I, 36-37, note 14.

2. Cet officier est celui-là même qui, lors de la disgrâce des Barmékides,

Rachîd, qui était à Raqqa, donna ordre de le faire mourir, ce qui fut exécuté secrètement. Ensuite, on appela un certain nombre de notaires[1] à Karkh[2], pour leur faire voir son corps, feignant qu'il était mort de mort naturelle. (Que les bénédictions et le salut d'Allah soient sur lui !)

269 Rachîd mourut à Ṭoûs. Il était en marche pour soumettre Râfi'[3], fils de Laith, fils de Sayyâr, qui avait secoué le joug de l'obéissance, s'était emparé de Samarcande, avait tué le gouverneur de cette ville, et avait acquis par cette conquête une augmentation de forces qui le rendait formidable. En conséquence, Rachîd s'était déterminé à marcher en personne contre lui, mais la mort le surprit à Ṭoûs en l'année 193 (= 808 de J.-C.).

fut chargé par Hâroûn ar-Rachîd de mettre en prison Yaḥyâ le Barmékide et son fils Faḍl. Cela est raconté en détails par IBN KHALLIKÂN, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 131, p. 43. Cf. MAS'OÛDÎ, *Prairies d'or*, VI, 394, 474, 476. Sa biographie est donnée par KHALÎL IBN AIBAK AṢ-ṢAFADÎ, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit arabe de Paris, n° 2064, f° 190 r°. Voy. aussi IBN AL-ATHÎR, *op. cit.*, VI, 112, 197.

1. Sur les notaires, voy. la note de SACY (*Chrestomathie*, I, 38 et sq.) où l'on trouve, avec sa traduction, le passage bien connu des *Prolégomènes*, d'IBN KHALDOÛN, sur ces fonctionnaires.

2. *Karkh* était, comme on le sait, un quartier excentrique de Baghdâdz, qui fut au début un grand marché, et qui devint, par la suite, le quartier habité par les *chî'ites*. Certains historiens affirment que l'on n'y voyait presque jamais de *sunnites*. Sous le règne de Mousta'ṣim (voy. plus loin), les troupes de ce khalife entrèrent dans ce quartier, sous prétexte d'y rétablir la tranquillité, et y commirent tous les excès imaginables. Nous avons beaucoup de renseignements sur ce quartier. Il suffit de renvoyer le lecteur aux sources: notamment à la note magnifique de SACY, *Chr. arabe*, I, 66 et suiv.; YÂQOÛT, *Mou'djam*, IV, 225; AL-KHAṬÎB AL-BAGHDÂDZÎ, *Introduction topographique*, éd. et trad. G. Salmon, p. 98 et suiv.

3. Râfi' s'était révolté dans le Khorâṣân, avec son frère. MAS'OÛDÎ (*Prairies d'or*, VI, 357 et suiv.) rapporte les paroles que Rachîd mourant adressa au frère de Râfi', auquel il fit subir ensuite, devant lui, le dernier supplice. Cette révolte est également racontée dans les notes sur ABOÛ-L-FIDÂ, *Annales Moslemici*, II, 654. Cf. SACY, *Chrestomathie ar.*, I, p. 41, note 22. Après la mort de Hâroûn ar-Rachîd, Râfi' rentra dans l'obéissance et reconnut l'autorité de Ma'moûn sur le Khorâsân. Cf. SACY, *loc. cit.* Ce même Râfi' se serait révolté de nouveau, sous le règne de *Mou'taḍid*, en 279 de l'Hégire (= 892 de J.-C.). Cf. MAS'OÛDÎ, *op. cit.*, t. VIII, p. 139. Mais cela est impossible; Râfi' n'a pas pu vivre environ cent ans encore après la mort de Rachîd. Ibn Khaldoûn, III, 336 (éd. Caire

HISTOIRE DU VIZIRAT SOUS LE RÈGNE DE HÂROÛN AR-RACHÎD

Rachîd, étant devenu khalife, conféra la charge de vizir à Yaḥyâ, fils de Khâlid, fils de Barmak : Yaḥyâ lui servait de secrétaire avant son avènement au trône; ce fut là le point de départ de la grande fortune de la maison des Barmékides, dont nous allons raconter les commencements et la fin [tragique].

La famille des Barmékides faisait originairement profession du magisme : quelques-uns d'entre eux ayant embrassé l'islamisme, ils furent, depuis ce temps-là, bons Musulmans. Nous avons parlé du ministère de leur aïeul Khâlid, fils de Barmak, en traçant l'histoire du règne de Manṣoûr, et nous allons nous occuper ici des autres personnes de cette même famille qui exercèrent la charge de vizir. Mais, avant d'entrer dans ce détail, voici quelques mots propres à faire connaître en général l'excellence de cette maison.

Sache que la famille des Barmékides fut, à son siècle, ce qu'est une tache blanche[1] au front [du cheval], une couronne sur la tête. Leurs actions généreuses passèrent en proverbe : on se rendait de toutes parts à leur cour; toutes les espérances reposaient sur eux. La fortune leur prodigua ses faveurs les plus rares[2] et les combla de ses dons. Yaḥyâ 270
et ses fils étaient comme des astres brillants, des océans débordants, des torrents auxquels rien ne résiste, des pluies bienfaisantes. Auprès d'eux les marchés des belles-lettres étaient bien achalandés, et les hommes de mérite y recevaient un accueil distingué. Le monde fut prospère

lit avec raison Râfi', fils de Harthama, qui fut tué, après plusieurs révoltes, en 284 (= 897 de J.-C.). Cf. Mas'oûdî lui-même, VIII, 180 et VII, 343.

1. Sur cette image, voyez ci-dessus, p. 9, note 2.

2. Littéralement: les fragments de ses entrailles. Sur cette expression, voy. la note de Sacy, *Chrestomathie arabe*, I, p. 42, note 24.

sous leur administration, et l'empire porté au plus haut point de splendeur. Ils étaient le refuge des affligés, l'abri des malheureux, et c'est d'eux que le poète Aboû Nouwâs[1] a dit :

Lorsque le monde vous aura perdus, ô fils de Barmak, on cessera de voir les routes couvertes de voyageurs, au lever de l'aurore et au coucher de l'astre du jour.

VIZIRAT DE YAḤYÂ, FILS DE KHÂLID, SOUS LE RÈGNE DE RACHÎD

En montant sur le trône de l'empire, Rachîd prit pour vizir Yaḥyâ[2], fils de Khâlid, fils de Barmak, qui l'avait servi, avant son avènement au trône, en qualité de secrétaire, de lieutenant et de vizir.

Yaḥyâ, chargé de tout le fardeau du gouvernement, apporta, dans l'exercice de son ministère, les talents et les soins les plus distingués : il mit les frontières en état de défense, et répara tout ce qui manquait à leur sûreté; il remplit le Trésor public, fit prospérer les provinces, augmenta et porta au plus haut point l'éclat du trône; enfin, seul, il fit face à toutes les affaires importantes de l'empire. C'était un homme d'État au style éloquent, sage, instruit, d'un jugement sûr et d'un bon conseil ; habile administrateur, qui savait tenir avec fermeté tout ce qui dépendait de lui, et se rendre supérienr aux affaires dont il était chargé. Par sa générosité et sa libéralité, il rivalisait avec les vents bienfaisants (qui amènent les nuages, dont les eaux fécondent la terre) : son éloge était

1. Sur ce poète, voy. ci-dessus, p. 29, note 2.
2. La biographie de ce vizir est donnée avec beaucoup de détails intéressants par Ibn Khallikân (*Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 816), qui a dû puiser à la même source que notre auteur, c'est-à-dire à l'*Histoire des vizirs*, de Ṣoûlî.

dans toutes les bouches. Il joignait à la douceur et à une conduite pleine de vertu une gravité et une dignité qui commandaient le respect.

Un poète a dit à son sujet :

Jamais on ne me verra mettre la main dans celle de Yaḥyâ : si je le faisais, je perdrais tout ce que je possède.

Qu'un avare touche seulement la paume de la main de Yaḥyâ, son avarice aussitôt se changera en une générosité sans bornes.

Rien ne fait mieux connaître la sage prudence de 271 Yaḥyâ, que l'avis qu'il donna au khalife Hâdî. Ce prince avait résolu de priver son frère Hâroûn de la succession au khalifat qui lui avait été assurée, et de faire reconnaître son propre fils Dja'far pour son successeur immédiat. Yaḥyâ, qui était alors secrétaire de Hâroûn, avait espérance de devenir vizir de l'empire si son maître parvenait un jour au khalifat.

Hâdî, l'ayant pris à part, lui donna 20.000 dinârs d'or et lui fit part de son projet. Yaḥyâ lui répondit : « Émir des Croyants, si tu agissais ainsi, tu donnerais à tes sujets la funeste leçon d'enfreindre leurs engagements et de mépriser leurs serments, et ils pourraient s'enhardir au point d'imiter ton exemple. Si au contraire, ajouta-t-il, tu conserves à ton frère Hâroûn son droit reconnu au khalifat, et que tu te contentes de déclarer Dja'far pour successeur au trône après Hâroûn, la disposition que tu auras faite en faveur de ton fils sera plus solide, et son exécution plus certaine. » Hâdî abandonna pour quelque temps son projet ; mais, ensuite, l'affection paternelle l'emportant, il fit appeler de nouveau Yaḥyâ, et lui demanda encore une fois ce qu'il en pensait. « Émir des Croyants, lui dit Yaḥyâ, si, après avoir dépouillé ton frère de son droit au trône et lui avoir substitué ton fils Dja'far, tu viens à mourir, laissant ce prince encore enfant et hors d'état par son

âge de gouverner, crois-tu que la possession de la couronne lui soit bien assurée, et que la famille de Hâchim consente à l'avoir pour souverain et le reconnaisse pour khalife? — Non pas, dit Hâdî. — Eh bien! reprit Yaḥyâ, laisse donc là ces projets, pour mieux assurer l'exécution de tes vœux. Quand même Mahdî n'aurait pas appelé au trône ton frère Hâroûn, tu devrais le faire reconnaître toi-même pour ton successeur, afin que l'empire ne sorte point de la maison de ton père[1]. » Hâdî approuva son conseil; et Rachîd regarda toujours cette action de Yaḥyâ comme un des services les plus signalés qu'il en eût reçus.

Passons aux traits de la générosité de Yaḥyâ.

272 Lorsque Rachîd disgracia les Barmékides et entreprit d'anéantir jusqu'à leur nom, il fit défendre, dit-on, à tous les poètes de composer des élégies sur leur disgrâce, et ordonna que l'on punît ceux qui contreviendraient à cette défense. Un jour, un des soldats de la garde, passant auprès de quelques édifices ruinés et abandonnés, aperçut un homme debout qui tenait à la main un papier : c'était une complainte sur la ruine des Barmékides, que cet homme récitait en versant des larmes. Le soldat l'arrêta et le conduisit devant Rachîd auquel il raconta toute l'aventure. Le khalife se fit amener le coupable ; et après s'être convaincu, par son propre aveu, de la vérité de la dénonciation : « Ne savais-tu pas, lui dit-il, que j'avais défendu de réciter aucune complainte sur les Barmékides ; certes, je te traiterai comme tu le mérites. — Émir des Croyants, répartit cet homme, si tu le permets, je te conterai mon histoire ; quand tu l'auras entendue, agis comme bon te semblera. » Rachîd lui ayant permis de parler, il dit : « J'étais un des moindres commis de Yaḥyâ, fils de Khâlid ;

1. Ce récit semble copié textuellement d'Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, 65 et suiv. Cf. le récit de Mas'oûdi, *Prairies d'or*, VI, 280 et suiv.

un jour, il me dit : « Il faut que tu me donnes l'hospitalité « chez toi. — Seigneur, lui répondis-je, je suis bien au-« dessous d'un si grand honneur, et ma maison n'est pas « propre à vous recevoir. — Il faut absolument, dit Yaḥyâ, « que cela soit ainsi. — En ce cas, repris-je, vous voudrez « bien m'accorder quelque délai pour que je prenne les « arrangements convenables et que je dispose ma maison ; « après quoi, vous ferez ce qu'il vous plaira... » Là-dessus, il voulut savoir quel délai je désirais ; je lui demandai d'abord un an ; et ce délai lui ayant paru excessif, je le priai de m'accorder quelques mois. Il y consentit ; et aussitôt je m'occupai à disposer ma maison et à préparer tout ce qui était nécessaire pour cette réception. Quand tous les préparatifs furent achevés, j'en fis part au vizir, qui me promit de venir le lendemain même. Retourné chez moi, je m'empressai de préparer à boire et à manger et de tenir prêt tout ce dont on pouvait avoir besoin.

« Le lendemain, le vizir se rendit effectivement chez moi, avec ses deux fils Dja'far et Faḍl et un petit nombre de ses plus intimes amis. A peine fut-il descendu de cheval, 273
ainsi que ses deux fils, qu'il m'adressa la parole, et, m'appelant par mon nom, me dit : « Un tel, dépêche-toi de me « faire servir quelque chose, car j'ai grand appétit. » Faḍl me dit que son père aimait beaucoup les poulets rôtis et m'engagea à lui faire présenter ceux que j'avais préparés ; je le fis, et quand le vizir en eut mangé avec ceux qui l'accompagnaient, il se leva, se mit à parcourir la maison et me demanda de la lui faire voir tout entière. « Seigneur, « lui dis-je, vous venez de la voir ; je n'en ai point « d'autre. — Vraiment si, me répondit-il, tu en as une « autre. » J'eus beau l'assurer au nom d'Allâh que je n'en possédais point d'autre, il fit venir un maçon, et lui ordonna de percer une porte dans le mur. Le maçon se mettant en devoir d'exécuter cet ordre, je dis au vizir : « Seigneur, « peut-on se permettre de faire une ouverture pour péné-

« trer dans la maison de ses voisins, quand Allâh a « commandé de respecter les droits du voisinage ! — N'im-« porte », dit-il ; et quand le maçon eut fait l'ouverture, il y passa avec ses fils. Je les suivis, et nous entrâmes dans un jardin délicieux, bien planté et arrosé par des jets d'eau : dans ce jardin étaient des pavillons et des salles ravissantes ornées de toute sorte de meubles et de tapis, et servies par des esclaves de l'un et de l'autre sexe, le tout d'une beauté parfaite. « Cette maison, me dit « alors le vizir, et tout ce que tu vois est à toi. » Je m'empressai de lui baiser les mains et de faire des vœux pour lui. En cherchant à me rendre compte de ce qui s'était passé, je sus que, du jour même où il m'avait proposé pour la première fois de le recevoir chez moi, il avait fait acheter les propriétés voisines de mon logis, y avait fait construire une belle maison et l'avait fait meubler et orner de toute sorte de choses, sans que j'en susse rien. Je voyais bien que l'on y bâtissait, mais je croyais que
274 c'était quelqu'un de mes voisins, qui faisait faire ces travaux. Yaḥyâ, adressant ensuite la parole à son fils Dja'far, lui dit : « Voilà bien une maison et des domestiques ; mais « avec quoi fournira-t-il à leur entretien ? — Je lui donne, ré-« pondit Dja'far, telle métairie avec toutes ses dépen-« dances, et je lui en passerai contrat. — Fort bien, dit le « vizir en se retournant vers Faḍl, son autre fils ; mais jus-« qu'à ce qu'il ait reçu quelque revenu de ces terres, où « trouvera-t-il de quoi fournir à sa dépense ? — Je lui dois « 10.000 pièces d'or, répondit Faḍl, et je les ferai porter « chez lui. — Dépêchez-vous l'un et l'autre, reprit Yaḥyâ, de « satisfaire aux engagements que vous avez contractés en-« vers lui. » Dja'far me fit effectivement une donation de la métairie, et Faḍl fit porter chez moi la somme qu'il m'avait promise ; en sorte que je me trouvai tout d'un coup riche et dans une condition élevée. Je gagnai dans la suite, avec ces premiers fonds, de grandes richesses, dont

je jouis encore aujourd'hui. Aussi, Émir des Croyants, je n'ai manqué, Allâh le sait, aucune occasion de chanter leurs louanges et de faire des vœux pour eux, afin de satisfaire à ce que je dois à leur générosité ; mais jamais je ne pourrai m'en acquitter entièrement. Si tu crois devoir me faire mourir pour cela, fais ce qu'il te plaira. » Rachîd, attendri, le laissa aller et rendit à chacun la liberté de pleurer sur la fin tragique des Barmékides.

Rachîd, dit-on, fit une fois le pèlerinage accompagné de Yaḥyâ, fils de Khâlid, et des deux fils de Yaḥyâ, Faḍl et Dja'far. Quand ils furent arrivés à Médine, le khalife y tint une audience publique avec Yaḥyâ, et ils distribuèrent de l'argent au peuple. Les deux fils de Rachîd, Amîn assisté de Faḍl, fils de Yaḥyâ, et Mâ'moûn assisté pareillement de Dja'far, en firent autant chacun de leur côté : en sorte qu'il se fit cette année trois distributions[1] publiques ; et elles furent si abondantes qu'elles passèrent en proverbe, et que cette année fut nommée *l'année des trois distributions*. Ces largesses jetèrent une grande aisance 275
dans les familles, et un poète dit à ce sujet :

Nous avons reçu dans nos murs les fils de Barmak, sur lesquels reposent toutes les espérances. O renommée ravissante! ô aspect enchanteur!

Chaque année, ils s'éloignent de leurs foyers : tour à tour ils portent la guerre aux ennemis de la religion, ou ils visitent l'antique monument de la maison sainte que recouvrent les voiles[2].

Quand Yaḥyâ, Fadl et Dja'far honorent de leur présence les vallées de La Mecque, un nouveau soleil se lève sur l'horizon de cette cité.

Baghdâdz alors est enveloppée de ténèbres [à cause de leur

1. Lisez أعطيات, suivant la correction de Sacy, *Chrestomathie arabe*, I, 45 (note 34).

2. La *Ka'ba*. — Sacy (*loc. cit.*) a rendu le mot مستر par « *vénérable* ». Je crois que ce sens ne convient pas ici et que le poète fait visiblement allusion aux *voiles*.

absence] ; tandis que la nuit, qui chez nous couvrait la Ville sainte, devient radieuse grâce à ces trois lunes resplendissantes [1].

Leurs mains n'ont été créées que pour répandre des bienfaits, et leurs pieds que pour être élevés sur les chaires de nos temples.

Quand Yaḥyâ entreprend quelque chose, toutes les difficultés s'aplanissent : il n'est plus besoin qu'aucun autre s'en mêle ou y mette la main [2].

On rapporte de Yaḥyâ le mot suivant : « Jamais aucun

1. Le vers tel qu'il est donné par le manuscrit et les éditions, qui en ont adopté les leçons, n'a pas de sens. L'interprétation très ingénieuse par laquelle notre grand S. de Sacy (*Chrestomathie arabe*, I, 45, note 35) a cherché à justifier les leçons du manuscrit, ne me paraît pas décisive. تمحو, en admettant que ce mot doive être adopté, ne peut pas avoir pour sujet ما, quoi qu'en dise Sacy (*loc. cit.*). L'idée du soleil, représentée par ما, ainsi que le voudrait Sacy, me paraît une hypothèse tout à fait gratuite. Quant au sens général du vers, je crois que, loin de dire que l' « arrivée de Yaḥyâ et de ses deux fils est comme un *soleil* capable d'*éclipser* trois lunes », le poète a voulu, au contraire, comparer Yaḥyâ et ses deux fils (Dja'far et Faḍl) à trois pleines lunes qui viendraient dissiper les ténèbres dans le ciel de La Mecque. Je rejette donc la leçon تمحو, pour lui substituer حجوا, en m'appuyant sur l'autorité du *Kitâb al-aghânî*, XVII, 25 et Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 816. Quant à ما, je le considère ici, non comme pronom relatif, mais comme adverbe, avec le sens de : *tant que, toutes les fois que*, qui est très fréquent. Naturellement ثلاثة devient ici sujet de حجوا et doit se lire au nominatif. Après toutes ces corrections, nous aurons donc le vers ainsi composé

فتظلم بغداذ ويجلو لنا الدجى
بمكة ما حجوا ثلاثة اقمر

On peut même lire, à la rigueur, ثلاثة à l'accusatif, comme حال du pronom compris implicitement dans حجوا.

2. L'auteur de ces vers, qui sont donnés avec d'autres par le *Kitâb al-aghânî*, XVII, 25 et par Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 816, se nomme Ibn Mounâdzir. Voy. sur ce poète *Kitâb al-aghânî*, pp. 9-30; Ibn Qotaiba, *Liber poesis et poetarum*, pp. 553-555.

homme ne m'a adressé la parole que je n'aie éprouvé pour lui un sentiment de respect; son discours fini, mon respect s'est accru, ou s'est entièrement évanoui. » Il disait aussi : « Les promesses sont les filets des hommes généreux; elles leur servent à s'assurer les louanges des gens d'honneur. » Lorsqu'il devait monter à cheval, il préparait des bourses qui contenaient chacune deux cents drachmes; et il les distribuait à ceux qui se présentaient à sa rencontre.

BIOGRAPHIE DE FADL[1], FILS DE YAḤYÂ

Faḍl fut distingué entre tous ses contemporains par sa libéralité, et doit être compté parmi les hommes les plus généreux que la terre ait portés.

Il avait été allaité par la mère[2] de Rachîd, et Rachîd avait sucé le lait de la mère de Faḍl, ce qui a donné lieu au poète Marwân[3], fils d'Aboû Ḥafṣa, de lui adresser ces vers : 276

Il ne te faut point d'autre gloire que d'avoir tété le sein de la plus noble des femmes, qui de l'autre sein a nourri le khalife.

Tu es en tous lieux l'honneur de Yaḥyâ, comme Yaḥyâ rend illustre en tous lieux le nom de Khâlid[4].

1. Voy. aussi la notice que lui consacre Ibn Khallikân, *Wafayât*, notice 538, et *Kitâb al-aghânî*, Index, 546-547.
2. Khaizourân, voy. ci-dessus, p. 323 et note 6.
3. Ce poète était d'origine juive. Poète estimé à Baghdâdz, il excellait dans la louange. Ses élégies en l'honneur de Faḍl, fils de Yaḥyâ al-Barmakî, et de Ma'n, fils de Zâ'ida, étaient très goûtées. Mais il était d'une avarice proverbiale, et ses biographes rapportent à ce sujet d'amusantes anecdotes. Né en 103 (= 721), il fut étranglé en 181 (= 797). Voy. la bibliographie dans Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 74. Cf. aussi Cl. Huart, *Hist. de la Litt. arabe*, I, pp. 68-69 ; de Hammer-Purgstall, *Litteraturgesch. der Arab.*, III, 551 ; *Kitâb al-agâhnî*, IX, 36, 78; Aboû-l-Fidâ, *Annales Moslemici*, II, 77; Sacy, *Chestomathie arabe*, I, 45-46 ; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, Index, p. 193 ; Ibn Qotaiba, *Liber poesis et poetarum*, pp. 481-482.
4. Le père de Yaḥyâ. Voy. ci-dessus, p. 250 et suiv. Ces deux vers sont donnés par Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, *loc. cit.*

Rachîd lui ayant donné le gouvernement du Khorâsân, le poète Aboû-l-Haul[1], qui avait fait auparavant des poésies satiriques contre lui, vint le trouver et lui réciter des vers, dans lesquels il chantait ses louanges et s'excusait de sa faute.

La colère de Faḍl s'est avancée vers lui, semblable à un nuage épais qui, au milieu des ténèbres de la nuit, roule un abîme d'eaux prêtes à fondre sur les têtes, et renferme dans ses flancs les foudres et les éclairs.
Quel sommeil peut goûter le malheureux qui a placé sa couche auprès du lieu qu'habite un lion aux crins fauves !
Je n'ai pas commis contre Faḍl, fils de Yaḥyâ, des fautes de nature à me faire appréhender la haine de ce fils de Khâlid.
Fais-moi don de tes bonnes grâces; je ne te demande point d'autre bienfait. Quant aux faveurs auxquelles tu m'avais accoutumé, tu peux après me les accorder ou me les refuser, comme il te plaira. »

« Je n'entends point, lui répondit Faḍl, que tu sépares mes bonnes grâces de mes bienfaits; ces deux choses sont inséparables ; si tu veux les recevoir conjointement, je te les accorde; sinon, renonce aux unes comme aux autres. » Ensuite il lui fit des présents et lui rendit sa faveur.

Voici un trait singulier, rapporté par Isḥâq[2] Mauṣilî,

1. Sacy (*loc. cit.*) dit n'avoir trouvé aucun renseignement sur ce poète. En dehors de la citation d'Ibn Khallikân (*Wafayât*, notice 538), que Sacy a connue, toutes les recherches que j'ai faites moi-même sont restées vaines. Je me demande s'il ne s'agit pas plutôt ici d'Aboû-l-Ghoûl, qui vivait aussi à cette époque et qui est cité par Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 361-362, comme étant un des panégyristes des Barmékides. Sur ce poète, on peut voir Ibn Qotaiba, *Liber poesis et poetarum*, 256-257 ; *Kitâb al-aghânî*, V, 171 ; de Hammer-Purgstall, *Litteraturgeschichte der Araber*, II, 586. Cf. aussi I, 493.

2. Sur ce fameux musicien, voyez la longue et intéressante notice du *Kitâb al-aghânî*, V, pp. 52-131 ; Cl. Huart, *Hist. de la Litt. arabe*, pp. 77-78 ; de Hammer, *Litt. gesch. der Arab.*, IV, 731 ; Brockelmann, *Geschichte der arabischen Litteratur*, I, 78, et voy. aussi les références données par Sacy, *Chrestomathie arabe*, I, 467.

fils d'Ibrâhîm. « J'avais élevé, dit-il, une jeune fille d'une grande beauté; je lui avais donné toute sorte de talents et l'avais fait instruire avec beaucoup de soins, en sorte qu'elle était parvenue à un rare mérite. Je l'offris alors à Faḍl, fils de Yaḥyâ, qui me dit : « Isḥâq, il est venu un « ambassadeur du vice-roi d'Égypte pour me demander « quelque chose; j'exigerai de lui qu'il me fasse présent de « cette fille : garde-la donc chez toi; je la lui demanderai et 277
« je lui dirai que je veux absolument l'avoir. Sans doute, il « ira te trouver et la marchandera : garde-toi de la lui donner « à moins de 50.000 dinârs. » Je retournai donc chez moi avec cette fille, et l'ambassadeur du vice-roi d'Égypte vint, en effet, me la demander. Je la lui fis voir, et, quand il l'eut vue, il m'en offrit d'abord 10.000 pièces d'or et sur mon refus doubla ensuite la somme; comme je refusai, il m'en offrit 30.000. Je ne pus me contenir quand j'entendis cette offre et j'acceptai le marché. Je lui livrai la fille, et il me compta la somme dont nous étions convenus. Le lendemain, j'allai trouver Faḍl; et, dès qu'il me vit, il me demanda combien j'avais vendu mon esclave. « Trente mille « pièces d'or, lui répondis-je. — Ne t'avais-je pas défendu « précisément, me dit-il, d'accepter de lui moins de 50.000 ? » Je lui répondis : « Certes, puisse la vie de mon père et de « ma mère te servir de rançon ! Mais, par Allâh ! quand « j'ai entendu prononcer le mot 30.000, je n'ai pas pu tenir « bon plus longtemps. — Eh bien ! me dit-il en souriant, « l'empereur grec m'a aussi fait demander quelque chose « par son ambassadeur; je lui imposerai de même la condi- « tion de me donner cette esclave, et je lui indiquerai ta « demeure : prends-la donc et reconduis-la chez toi; « mais, quand il viendra faire prix avec toi, garde-toi bien « de la lui livrer à moins de 50.000 dinârs. » Je m'en retournai donc avec la fille, et l'ambassadeur de l'empereur grec étant venu pour en traiter avec moi, je lui en demandai le prix convenu avec Faḍl. Il se récria, disant que

c'était beaucoup trop cher, et m'en offrit 30.000 pièces d'or.
Par Allâh, dès que j'entendis prononcer le mot 30.000, je
278 ne pus me retenir et lui répondis aussitôt : « Je te la
vends. » Je livrai l'esclave et en touchai le prix. Le lendemain, Faḍl me voyant entrer chez lui, me dit : « Qu'as-tu
« fait, Isḥâq, pour combien as-tu vendu la fille ? » et sur la
réponse que je lui fis que j'avais donné mon esclave pour
30.000 pièces d'or, il s'écria : « Vrai Dieu, ne t'ai-je donc
« pas dit de ne pas la céder à moins de 50.000 ? » « Seigneur,
« lui dis-je, qu'Allâh daigne détourner sur moi tous les
« malheurs qui pourraient menacer tes jours ! Mais, en
« vérité, au mot 30.000, toutes mes forces m'ont abandonné [1]. » Il se mit à rire, et me dit : « Reprends encore
« ton esclave et emmène-la : demain tu verras venir
« l'ambassadeur du souverain du Khorâsân ; tâche de faire
« bonne contenance, et ne la lui donne pas pour moins
« de 50.000 pièces d'or. » Je pris donc la fille et m'en
retournai chez moi, et l'ambassadeur étant venu marchander mon esclave, je lui demandai les 50.000 pièces d'or.
« C'est trop cher, me dit-il, je t'en donnerai 30.000. »
Pour cette fois, je me fis violence et refusai ses offres.
Alors il m'en proposa 40.000. Je pensai devenir fou de
joie, et je ne pus m'empêcher de lui répondre : « J'accepte. »
Il me compta l'argent et reçut de moi la jeune fille. Le
lendemain, je me présentai devant Faḍl, qui me demanda
des nouvelles de mon marché. « Seigneur, lui dis-je, j'ai
« vendu mon esclave 40.000 dinârs. Au nom d'Allâh, en
« m'en entendant offrir 40.000 pièces, peu s'en est fallu que
« je ne devinsse fou. J'ai maintenant encaissé — puisse
« ma vie racheter la tienne — 100.000 pièces d'or : je n'ai
279 « plus rien à souhaiter ; qu'Allâh te récompense comme tu
« le mérites ! » Alors Faḍl se fit amener cette fille, et me la
présentant, il me dit : « Prends ton esclave et emmène-la. »

1. *Littéralement :* Tous mes membres sont tombés en défaillance.

Je dis alors : « Cette fille est une source incomparable de « bonheur. » En conséquence, je lui donnai la liberté, et je l'épousai ; et c'est d'elle que j'ai eu mes enfants [1]. »

On rapporte encore de Faḍl un autre trait du même genre. Mouḥammad[2], fils d'Ibrâhîm, surnommé l'Imâm, fils de Moḥammad, fils d''Alî, fils d''Abd Allâh, fils d''Abbâs, vint un jour trouver Faḍl, fils de Yaḥyâ, apportant un écrin qui renfermait des perles. « Mon revenu, lui dit-il, ne peut suffire à mes besoins ; je suis accablé de dettes et je dois déjà plus d'un million de pièces d'argent (*dirhems*). Je rougirais de faire part de ma situation à qui que ce soit, et il me répugne de m'adresser à aucun négociant pour qu'il me prête cette somme, quoique j'aie à donner en gage un objet qui peut en répondre. Or toi, qu'Allâh te garde, tu as des négociants qui font des affaires avec toi; emprunte, je te prie, de l'un d'eux, la somme dont j'ai besoin et donne-lui le gage que voici. — Volontiers, lui dit Faḍl; mais, pour le succès de cette négociation, il faut que tu passes la journée chez moi. » Mouḥammad y consentit. Faḍl prit alors l'écrin, qui était scellé du cachet de Mouḥammad; il le fit reporter chez Mouḥammad avec un million de pièces d'argent, et fit prendre de son intendant une reconnaissance de la remise qui lui en avait été faite. Mouḥammad, cependant, était demeuré chez Faḍl, et y resta jusqu'à la fin de ce jour-là. Quand il fut retourné chez lui, il trouva l'écrin et, en outre, un million de pièces d'argent; ce qui lui causa une joie extrême. Le

1. Cette anecdote est donnée avec quelques variantes de détails, par le *Kitâb al-aghânî*, V, 21 et sq. Seulement, le héros en serait non Isḥâq al-Mausilî, mais son père Ibrâhîm. La confusion serait venue, je crois, de ce que cette anecdote a été racontée par Isḥâq lui-même.

2. Sur ce personnage, voy. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 161 ; IX, 64-67. Ce Mouḥammad est, comme le dit le texte, le fils de l'Imâm Ibrâhîm, qui fut mis à mort en l'année 130 de l'Hégire, par ordre de Marwân II, le dernier khalife oumayyade. Cf. Aboû-l-Fidâ, *Annal. Moslemici*, I, 473-477 ; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 69-73 et Index, p. 166; Sacy, *Chrestomathie arabe*, I, 47, note 44. Cf. ci-dessus, pp. 220 et 231.

lendemain, il courut, de grand matin, chez son bienfaiteur
280 pour le remercier. Il apprit que Faḍl s'était rendu lui-même de bonne heure au palais de Rachid : il alla l'y trouver; mais Faḍl, instruit de son arrivée, sortit promptement par une autre porte, et se rendit chez son père. Mouḥammad l'y suivit bientôt; Faḍl lui échappa encore en sortant par une autre porte et retourna à son hôtel.

Mouḥammad y alla aussi, et, ayant enfin trouvé Faḍl, il lui témoigna sa reconnaissance, et lui dit qu'il s'était empressé de sortir dès le matin pour le remercier de son bienfait. « J'ai pensé, reprit Faḍl, à ta situation, et j'ai réfléchi que la somme que j'ai fait porter chez toi hier pourra bien payer tes dettes, mais que, tes besoins se renouvelant, il te faudra en contracter de nouvelles, et que tu en seras bientôt accablé comme auparavant ; cela m'a fait prendre le parti d'aller trouver ce matin l'Émir des Croyants ; je lui ai exposé ton état, et j'ai encore obtenu de lui[1] pour toi un autre million de pièces d'argent. Lorsque tu t'es présenté à la porte du palais de l'Émir des Croyants, je suis sorti par une autre porte ; et j'en ai encore fait autant quand tu es venu chez mon père, parce que je voulais que l'argent fût remis chez toi avant de te rencontrer; en ce moment, cette somme est portée à ta demeure. — Comment, lui dit alors Mouḥammad, pourrai-je reconnaître tant de bienfaits ? Je n'ai aucun moyen de te témoigner ma gratitude : tout ce que je puis faire, c'est de m'engager, sous les serments les plus graves, et sous peine de répudier mes femmes et d'affranchir mes esclaves, et d'être obligé à faire le pèlerinage de La Mecque, à ne jamais faire ma cour et à ne demander quelque grâce que ce soit à personne autre que toi. » Mouḥammad prit, en effet, cet engagement sous les ser-

1. Lisez منه, conformément au *manuscrit* A et au texte adopté par Sacy, *Chrestomathie arabe*, I, p. 21 de la partie arabe. La somme de 100 millions, comme le voudrait l'édition, serait exagérée.

ments les plus inviolables; il en fit un acte, qu'il écrivit de sa propre main et fit souscrire par plusieurs témoins, et par lequel il promettait de ne faire jamais la cour à personne autre que Faḍl, fils de Yaḥyâ. La famille des Barmékides ayant été disgraciée, et Faḍl, fils de Rabî', leur 281
ayant succédé dans la charge de vizir, Mouḥammad se trouva dans le besoin : on lui conseilla de s'adresser à Faḍl, fils de Rabî', et d'aller le trouver; mais, fidèle à son serment, il n'en voulut rien faire, et, jusqu'à sa mort, il n'alla ni offrir ses hommages, ni faire sa cour à qui que ce fût.

BIOGRAPHIE DE DJA'FAR[1], FILS DE YAḤYÂ LE BARMÉKIDE

Dja'far, fils de Yaḥyâ, était un homme distingué par son éloquence, son jugement, sa finesse, son discernement, sa générosité et la douceur de son caractère. Rachîd aimait mieux sa compagnie que celle de son frère Faḍl, parce que Dja'far avait une humeur et des manières douces et faciles, au lieu que Faḍl était d'un caractère fâcheux et difficile. Rachîd dit un jour à Yaḥyâ : « Père, d'où vient que dans le public on appelle Faḍl « le Petit Vizir », et qu'on ne donne pas aussi ce nom à Dja'far ? — C'est, lui dit Yaḥyâ, que Faḍl me sert de lieutenant. — Eh bien, reprit Rachîd, donne à Dja'far un département dans l'administration, de même que tu as délégué certaines affaires à Faḍl. » Yaḥyâ lui répondit : « Son assiduité à vous faire la cour et à vous tenir compagnie ne lui permet pas de se charger des soins de l'administration. » Cependant Yaḥyâ lui confia la surinten-

1. Voyez la très intéressante notice que lui consacre Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 131; aussi *Kitâb al-aghânî*, Index, pp. 270-271 ; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 386 et suiv., etc.

dance du palais du khalife, et depuis ce temps on l'appela, comme son frère, « le Petit Vizir ».

Rachîd dit un jour à Yaḥyâ : « Je voudrais ôter le ministère du sceau[1] à Faḍl pour le donner à Dja'far; mais je n'ose lui écrire à ce sujet; écris-lui donc toi-même. » Yaḥyâ écrivit en conséquence à son fils Faḍl, en ces termes : « L'Émir des Croyants, dont Allâh daigne augmenter la puissance, t'ordonne d'ôter ton anneau de la main droite pour le mettre à la main gauche. » Faḍl lui fit cette ré-
282 ponse : « J'ai obéi à l'ordre que le prince m'a donné au sujet de mon frère. Je ne crois pas être privé d'une faveur lorsqu'elle passe à mon frère, et je ne pense pas avoir perdu une place quand il en est investi. » Dja'far [à la vue de cette réponse] s'écria : « Dieu soit loué du mérite qu'il a accordé à mon frère ! Quelle finesse d'esprit ! Que les marques de sa supériorité sont évidentes ; il est doué d'une raison exquise, et il s'exprime avec une élégance sans pareille. »

On raconte de Dja'far, fils de Yaḥyâ, l'aventure suivante[2] :

Voulant un jour se divertir et passer le temps à boire, il avait résolu de se tenir enfermé chez lui, et avait assemblé ses camarades de plaisir avec lesquels il vivait familièrement. Ils étaient donc réunis dans une salle bien décorée, et tous vêtus d'habits de différentes couleurs; car ils avaient coutume, quand ils étaient en débauche, de prendre des habits rouges, jaunes et verts. Or, Dja'far avait donné ordre au chambellan de son hôtel de ne laisser entrer qui que ce fût, excepté un de ses compagnons de plaisir, qui n'était point arrivé en même temps que les autres et qui se nommait 'Abd al-Malik, fils de Ṣâliḥ[3]. Ils se

1. Sur ce ministère, voy. ci-dessus, p. 173.
2. Cette anecdote est racontée dans le *Kitâb al-aghânî*, V, 118-119, et par Ibn Kallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 131, p. 37.
3. Fils de Nahrân, dit Ibn Khallikân, *loc. cit.*

mirent alors à boire; les coupes pleines de vin passaient de main en main, et la salle retentissait du son des instruments de musique lorsqu'un homme, des proches parents du khalife, se présenta à la porte de Dja'far pour conférer avec lui de quelques affaires. Il se nommait 'Abd al-Malik[1], fils de Ṣâliḥ, fils d''Alî, fils d''Abd Allâh, fils d''Abbâs. C'était un homme de mœurs austères et rigide observateur des bienséances et de la religion. Rachîd avait voulu plusieurs fois l'engager à prendre part à ses parties de débauche et à boire avec lui; il lui avait même offert beaucoup d'argent pour vaincre sa répugnance, sans jamais avoir pu obtenir de lui cette complaisance. Lorsqu'il se présenta, dans la circonstance dont nous parlons, à la porte de Dja'far, pour l'entretenir de certaines questions, le chambellan, trompé par la ressemblance des noms, s'imagina que c'était là 'Abd al-Malik, fils de Ṣâliḥ, que Dja'far lui avait ordonné d'introduire, en lui 283
défendant d'admettre aucun autre que lui; il lui ouvrit donc, et 'Abd al-Malik entra dans la salle où était Dja'far. Le vizir, en le voyant, faillit perdre la raison, tant était grande sa confusion; il se douta bien que l'erreur du concierge venait de la ressemblance des noms. 'Abd al-Malik devina aussi la méprise du concierge; et s'apercevant que Dja'far rougissait, il prit un air ouvert, en disant : « Ne vous gênez point à cause de moi; que l'on me donne aussi un de ces habits de couleur. » On lui présenta une tunique de couleur, et, s'en étant revêtu, il s'assit et se mit à causer familièrement et à badiner avec Dja'far; puis il dit : « Donnez-moi donc aussi à boire. » On lui présenta un grand verre, et, l'ayant bu, il dit :

1. Sur ce personnage voyez le passage du *Kitâb al-aghânî*, cité ci-dessus, et aussi les autres passages auxquels renvoie l'Index, page 457. Sa biographie est donnée par KHALÎL IBN AIBAK AṢ-ṢAFADÎ, *Al-Wâfî bil wafayât*, manuscrit arabe de Paris, n° 2066, f° 263 v°. Cf. MAS'OÛDÎ, *Prairies d'or*, Index, p. 99 ; IBN KALLIKÂN, *loc. cit.* Sur son arrestation et sa mort, voy. IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, VI, 123-125 et 177-179.

« Faites-moi grâce d'un second, car je n'ai pas l'habitude de cette boisson; » puis il continua à prendre part librement à la conversation et au badinage des convives, jusqu'à ce que Dja'far se fût déridé et fût revenu de l'embarras où l'avait jeté cette surprise. La conduite d''Abd al-Malik fit grand plaisir à Dja'far, qui lui demanda quelle était l'affaire qui l'avait amené. « Trois choses, lui répondit 'Abd al-Malik, dont je souhaite que tu parles au khalife.

« D'abord, je voudrais qu'il acquittât les dettes que j'ai contractées et qui se montent à un million[1] de pièces d'argent; en second lieu, je désirerais, pour mon fils, un gouvernement qui lui attirât de la considération; et enfin, je veux te prier de faire épouser à mon fils[2] la fille du khalife: elle est sa cousine, et il n'est pas indigne de sa
284 main. — Allâh a rempli tous tes vœux, lui répondit Dja'far: la somme que tu désires va être, à l'instant même, portée chez toi ; j'ai donné à ton fils le gouvernement d'Égypte, et quant à son mariage je lui ai déjà assuré pour épouse la princesse[3] une telle, fille du khalife, avec telle dot. Tu peux donc te retirer avec la protection d'Allâh. » 'Abd al-Malik, retourné chez lui, y trouva l'argent qui l'avait devancé ; et, le lendemain, Dja'far se rendit chez Rachîd et lui apprit toute l'aventure, et comment il avait promis à 'Abd al-Malik, pour son fils, le gouvernement d'Égypte et lui avait accordé la main de la princesse. Rachîd, fort surpris, ratifia la nomination et l'acte de mariage, et Dja'far ne sortit point du palais que le khalife n'eût fait dresser les patentes de nomination de ce jeune homme au gouvernement de l'Égypte et n'eût fait rédiger le contrat de mariage en présence des qâḍis et des notaires.

1. Ibn Khallikân (*loc. cit.*) dit quatre millions.
2. Ce fils se nommait Ibrâhîm. Voy. Ibn Khallikân, *loc. cit.*
3. Elle se nommait 'Aliya. *Ibidem.*

Il y avait, dit-on, entre Dja'far, fils de Yaḥyâ, et le vice-roi d'Égypte, une inimitié réciproque, et chacun d'eux évitait d'avoir aucun rapport avec l'autre. Dans cet état de choses, un particulier s'avisa de contrefaire, sous le nom de Dja'far, une lettre adressée au gouverneur d'Égypte, dans laquelle Dja'far lui disait que le porteur de cette lettre était un de ses meilleurs amis qui avait voulu se procurer le plaisir de voir l'Égypte, et qu'en conséquence il le priait de lui faire l'accueil le plus favorable. Cette recommandation était conçue en termes très pressants. Muni de cette lettre, l'homme se rendit en Égypte et la présenta au gouverneur de cette province, qui, l'ayant lue, en fut fort surpris et en eut une extrême joie. Cependant, il ne laissa pas de concevoir quelques doutes et d'avoir des soupçons sur son authenticité. Il fit donc au porteur de la lettre l'accueil le plus gracieux ; il lui assigna un magnifique hôtel pour son logement et eut le plus grand soin 285
de fournir à tous ses besoins, mais, en même temps, il envoya la lettre à son chargé d'affaires à Baghdâdz, en lui disant qu'elle lui avait été présentée par un des amis du vizir ; que, néanmoins, doutant qu'elle fût véritablement écrite par le vizir, il voulait qu'il prît là-dessus des informations et qu'il s'assurât si l'écriture de la lettre était effectivement celle du vizir Dja'far. La prétendue lettre de Dja'far était jointe à celle du vice-roi. Quand l'homme d'affaires du gouverneur les eut reçues, il alla trouver l'intendant du vizir, lui conta l'aventure et lui fit voir la lettre. Celui-ci, l'ayant prise de ses mains, la porta à Dja'far, à qui il fit part, en même temps, de ce qu'il venait d'apprendre. Dja'far la lut, et reconnaissant l'imposture, il montra la lettre à un certain nombre de personnes de sa cour et de ses subalternes qui se trouvaient chez lui et leur dit : « Est-ce là mon écriture ? » Après l'avoir considérée, ils déclarèrent tous qu'ils ne la reconnaissaient point et que c'était une lettre contrefaite sous le nom du vizir.

Alors, il leur conta toute l'affaire, leur dit que l'auteur de cette lettre était en ce moment auprès du vice-roi d'Égypte, et que celui-ci n'attendait qu'une réponse pour savoir à quoi s'en tenir sur son compte ; puis il leur demanda quel était leur avis, et comment ils pensaient que l'on dût traiter ce faussaire. Les uns furent d'avis qu'il fallait le faire mourir, pour couper court à une pareille perfidie et empêcher que qui que ce fût osât suivre son exemple; d'autres voulaient qu'on lui coupât la main droite qui avait commis ce faux ; quelques-uns opinèrent qu'il suffisait de lui faire donner une bonne bastonnade et de le laisser aller; enfin, ceux
286 dont l'avis était le plus modéré voulaient qu'on se contentât, pour toute punition, de le frustrer du fruit de son crime; qu'on instruisît le vice-roi d'Égypte de son imposture, pour qu'il n'eût aucun égard à la prétendue recommandation : il serait, disaient-ils, assez puni d'avoir fait le voyage de Baghdâdz en Égypte, et d'être contraint, après un si long trajet, à revenir sans en avoir tiré aucun profit. Quand ils eurent fini de parler, Dja'far leur dit : « Grand Dieu ! n'y a-t-il donc parmi vous personne qui soit capable de discernement ? Vous savez l'inimitié et l'opposition mutuelles que le vice-roi d'Égypte et moi nous avions l'un pour l'autre, et vous n'ignorez pas qu'un sentiment de hauteur et d'amour-propre nous empêchait respectivement de faire le premier pas pour une réconciliation ; Allâh a lui-même suscité un homme qui nous a ouvert les voies d'un accommodement, nous a procuré l'occasion de lier une correspondance et a mis fin à cette inimitié. Faudra-t-il que, pour récompense du service important qu'il nous a rendu, nous lui fassions subir les peines que vous proposez ? » En même temps, il prit sa plume et écrivit au vice-roi d'Égypte, sur le dos de la lettre : Comment, Grand Dieu, avez-vous pu douter que ce fût là mon écriture ? Cette lettre est écrite de ma main, et cet homme est de mes plus chers amis : je désire que vous le combliez de

bienfaits et que vous me le renvoyiez promptement; car je soupire après son retour, et sa présence ici m'est nécessaire. » Le vice-roi d'Égypte ayant reçu la lettre avec la réponse du vizir, qui était écrite au dos, ne se sentit pas de joie : il n'oublia rien de ce qui pouvait être agréable à cet homme, lui donna une grande somme d'argent et le combla de riches présents. Cet homme étant donc retourné à Baghdâdz, dans la situation la plus brillante, se présenta à l'audience de Djaʿfar, fils de Yaḥyâ, et baisa la terre en pleurant. « Qui es-tu, mon ami ? lui demanda Djaʿfar. — 287
Seigneur, lui répondit-il, je suis ton serviteur, ta créature ; je suis ce malheureux faussaire, ce menteur impudent. » Djaʿfar, connaissant qui il était, le reçut d'un air gracieux, le fit asseoir devant lui et lui demanda des nouvelles de sa situation et combien il avait reçu du vice-roi d'Égypte; et sur la réponse qu'il lui fit qu'il en avait reçu 100.000 pièces d'or (dinârs), il lui témoigna du regret de ce qu'il n'avait pas reçu davantage, et lui dit : « Demeure avec moi, jusqu'à ce que je double cette somme. » En effet, cet homme s'attacha au service de Djaʿfar pendant quelque temps, et y amassa une somme égale à celle qu'il avait gagnée dans son voyage d'Égypte.

La gloire de la famille des Barmékides alla toujours en augmentant, et elle ne cessa de prendre de nouveaux accroissements, jusqu'à l'instant où la fortune les abandonna entièrement. Voici une anecdote qui fut comme le premier pronostic de leur chute; elle a été rapportée par le médecin Bakhtichoûʿ[1], qui s'exprimait en ces termes : « J'entrai un jour, dit-il, dans l'appartement de Rachîd; il était alors assis dans le palais nommé Qaṣr-al-Khould[2], à Baghdâdz ; les

1. Nous avons transcrit ce nom d'après la vocalisation du manuscrit arabe. Sur le personnage, voyez plus loin, p. 356, note 2. La prononciation régulière serait Bokhtyéchoûʿ.

2. Le *Palais de l'Eternité*. Ce nom lui a été donné par imitation du nom du Paradis *Djannat al-khould* (le Jardin de l'Eternité). Cf. Qoran, XXV, 16 et XLI, 28). Il fut bâti par le khalife Manṣoûr, sur la rive droite

Barmékides logeaient de l'autre côté du Tigre [1], en face du palais, et il n'y avait entre eux et le palais du khalife que la largeur du fleuve. Rachîd, remarquant la multitude de chevaux qui étaient arrêtés devant leur hôtel et la foule qui se pressait à la porte de Yaḥyâ, fils de Khâlid, se mit à dire : « Qu'Allâh récompense Yaḥyâ; il s'est chargé « seul de tout l'embarras des affaires, et, en me soulageant « de ce soin, il m'a laissé le temps de me livrer aux plai- « sirs. » Quelque temps après, je me trouvai de nouveau chez lui; il commençait déjà à ne plus voir les Barmékides du même œil; regardant donc [par les fenêtres de son palais] et observant la même affluence de chevaux que la première fois, il dit : « Yaḥyâ s'est emparé seul de toutes les « affaires; il me les a toutes enlevées; c'est vraiment lui « qui exerce le khalifat, et je n'en ai que le nom. » — « Je connus dès lors, ajoutait Bakhtichoû' [2], qu'ils tomberaient

du Tigre et demeura la résidence des khalifes jusque vers les années 265 à 270, sous le règne de Mou'tamid, qui transporta sa résidence au Palais dit *Qaṣr al-Ḥasanî*, sur la rive gauche du Tigre. Il fut le séjour de prédilection surtout de Hâroûn ar-Rachîd, d'Amîn, qui y fut assiégé et de Ma'moûn, du moins pendant un certain temps (Voy. Yâqoût, *Mou'djam*, I, 810). Il s'élevait sur l'emplacement d'un ancien couvent chrétien, sur un monticule dominant toute la vallée. Les auteurs arabes vantent le site qui s'étendait au pied de ce château et la pureté de l'air dans cet endroit. La construction en fut commencée en l'année 158 de l'Hégire (Al-Khaṭîb al-Baghdâdzî, *Histoire de Baghdâdz, Introduct. topographique*, éd. et trad. Salmon, pp. 98-99). En l'année 368 de l'Hégire, le grand vizir des Bouyîdes, 'Adoud ad-Daula, y construisit l'hôpital qui porte son nom, le *Bîmâristân al-'Adoudî*. Cf. Yâqoût, *Mou'djam*, II, 459. Depuis, tout le quartier prit le nom de *Khould*. Comme on le voit, ce palais n'a pas disparu aussitôt après la mort du khalife Amîn, comme l'a cru M. Le Strange, *Description of Mesopotamia and Baghdâd*, p. 291. Sur la description de ce palais, voyez encore Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, p. 431 ; Sacy, *Chrestomathie arabe*, I, 53-54.

1. Les Barmékides avaient là leur palais, à l'endroit où s'éleva plus tard le palais des khalifes qu'on appela le Tâdj. Cf. Yâqoût, *Mou'djam*, I, 809. Ce palais était surtout la résidence de Yaḥyâ et de son fils Dja'far, mais les Barmékides avaient d'autres palais.

2. Lui, son fils et plusieurs de ses descendants furent des médecins célèbres, attachés à la cour des khalifes. Voy. de Hammer, *Litt. gesch. der Araber*, III, 277 ; IV, 336 ; *Kitâb al-aghânî*, IX, 4, 106, 110 ; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VII, 98-99 ; VIII, 174 ; Brockelmann, *Geschichte der arabischen Litt.*, I, 236, 483 ; Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, *Al-Wâfî bil-wafayât*, ma-

dans la disgrâce, ce qui arriva effectivement peu après cela. »

Voyons quelles furent les causes de cette catastrophe, et de quelle manière elle arriva. Les historiens sont en dés- 288
accord sur le motif de cet événement. Suivant un premier récit, Rachîd ne pouvait se passer un instant de la compagnie de sa sœur 'Abbâsa[1], ni de celle de Dja'far. [Comme, cependant, la bienséance ne permettait pas que le vizir vît la princesse], Rachîd résolut de la lui faire épouser, pour qu'elle pût honnêtement se trouver avec lui sans être voilée, mais à condition qu'il ne prétendrait jamais user envers elle des droits d'un époux. Ce mariage ainsi fait, Dja'far et 'Abbâsa se trouvaient fréquemment ensemble; ils étaient jeunes l'un et l'autre; et comme il arrivait que Rachîd les quittait et les laissait seuls, Dja'far ne se renferma pas dans les bornes que Rachîd lui avait prescrites[2]: la princesse devint enceinte et mit au monde deux jumeaux[3]. Elle eut beau tenir la chose secrète, Rachîd découvrit le mystère; et ce fut là la cause de la ruine des Barmékides.

D'autres attribuent cet événement tragique à une cause bien différente. Le khalife, dit-on, avait chargé Dja'far de faire mourir un descendant d'Aboû Ṭâlib[4].

nuscrit arabe de Paris, nº 2066, f. 301 *recto* ; Sacy, *Chrestom. arabe*, I, p. 53, note 50.

1. Sur cette princesse, voy. le *Kitâb al-aghânî*, XV, 79, et XX, 32-33 ; Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 131 ; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 387-391 et 393. Une intéressante biographie de cette princesse est donnée par Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, *Al-Wâfi bil-wafayât*, manuscrit arabe de Paris, nº 2066, fº 13 rº.

2. On sait avec quelle ardeur Ibn Khaldoûn, dans ses *Prolégomènes*, a essayé de détruire cette légende, que rapportent cependant un très grand nombre d'historiens arabes. Voy. le passage en question d'Ibn Khaldoûn, apud Sacy, *Chrest. arabe*, I, p. 371 et suiv.

3. Ibn Khallikân (*loc. cit.*), Mas'oûdî (*Prairies d'or*, VI, 391), Ibn al-Athîr (*Chronicon*, VI, 118-119) ne font mention que d'un seul enfant. Je ne sais pas où Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ a pu puiser ce renseignement ; le reste de son récit est conforme à Ibn al-Athîr, son guide habituel.

4. Ce descendant d'Aboû Ṭâlib serait Yaḥyâ, fils d''Abd Allah, fils de Ḥasan, fils d''Alî. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, 119.

Dja'far, ne pouvant se résoudre à s'acquitter de cette commission, laissa aller ce malheureux. Rachîd, que des malveillants instruisirent de la conduite de Dja'far, lui demanda ce qu'il avait fait de cet homme. Djafar répondit qu'il était en prison. « En ferais-tu serment sur ma vie ? » demanda Rachîd. Dja'far devina qu'il était trahi, et répondit au prince : « Non, certes; le vrai est que je l'ai laissé aller, parce que j'ai reconnu qu'il n'est pas dangereux. » Rachîd dit alors à Dja'far : « J'approuve ce que tu as fait »; mais quand celui-ci fut sorti, il dit : « Qu'Allâh m'extermine, si je ne te fais mourir ! » Peu de temps après arriva la disgrâce de cette maison[1].

Enfin, il y a d'autres historiens qui disent que les ennemis des Barmékides, et entre autres Faḍl, fils de Rabi'[2], ne cessaient de les desservir auprès de Rachîd : ils revenaient sans cesse à la charge, et lui disaient que toute l'autorité était concentrée entre leurs mains, et qu'ils attiraient à eux toutes les richesses de l'État; ils firent tant qu'il en prit de l'ombrage et les extermina. On attribue encore leur ruine aux manières fières et orgueilleuses de Dja'far et de Faḍl, fils de Yaḥyâ, manières que les rois ne sauraient
289 supporter. On dit aussi que Yaḥyâ, fils de Khâlid, faisant un jour le tour de la Ka'ba, on l'entendit faire cette prière : « Mon Dieu ! si c'est ton bon plaisir de me dépouiller de toutes les faveurs dont tu m'as comblé, de mes gens, de mes biens, de mes enfants, fais comme il te plaira ; je n'excepte que Faḍl, mon fils. » Après avoir ainsi prié, il se retira; mais quand il eut fait quelques pas, il revint et dit : « Mon Dieu ! c'est une chose indigne, qu'un homme comme moi fasse quelque réserve avec toi; et Faḍl aussi, mon Dieu ! j'y consens[3]. » Peu après, arriva leur disgrâce de la

1. Ce récit est conforme à celui d'Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, 119.
2. Le vizir qui succéda aux Barmékides ; voyez plus loin, p. 361.
3. Ce récit est textuellement copié d'Ibn al-Athîr, *op. cit.*, VI, pp. 119-120.

part de Rachîd. Dja'far fut tué, et tous ses parents furent arrêtés de la manière que nous allons raconter.

Rachîd avait fait, cette année-là, le pèlerinage de La Mecque ; à son retour, il se rendit dans des navires de Hîra à Anbâr. Dja'far, de son côté, monta à cheval pour prendre le plaisir de la chasse[1] : tantôt il s'amusait à boire, tantôt il prenait d'autres divertissements ; et cependant il recevait, pendant toute la route, des présents que Rachîd lui envoyait. Il avait près de lui le médecin Bakhtichoû[2], ainsi que le poète Aboû Zakkâr[3] l'aveugle, qui le divertissait en chantant. Le soir étant venu, Rachîd appela l'eunuque Masroûr[4], qui était ennemi de Dja'far, et lui dit : « Va trouver Dja'far et apporte-moi sa tête : ne t'avise pas de me faire aucune objection. » Masroûr vint donc trouver Dja'far et entra brusquement auprès de lui sans s'être fait annoncer. En ce moment-même, Aboû Zakkâr chantait ce vers :

1. L'édition du texte arabe porte ici une grave lacune qui détruit entièrement le sens de ce passage. Le *manuscrit* A porte à cet endroit, après le mot, *navire*,

وجعل يشرب وركب جعفر بن يحيى الى الصيد وجعل يشرب تارة etc.

En ajoutant cette phrase, le passage se tient et le sens est satisfaisant. Seulement, je propose de supprimer le premier وجعل يشرب, qui est une répétition inutile, due à l'inadvertance du copiste. Mais on peut à la rigueur conserver ces deux mots dont le sujet serait Rachîd. Le sens serait : « De retour à Anbâr, *Rachîd se mit à boire. Dja'far de son côté*, etc. » Le récit ci-dessus se trouve aussi dans le *Kitâb al-âghânî*, VI, 212 et XI, 54-55, et dans Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 131, p. 42.

2. Voy. ci-dessus, p. 356, note 2.

3. Ce malheureux poète et chanteur était très dévoué aux Barmékides, au point qu'en voyant Masroûr mettre à mort Dja'far le Barmékide, il le supplia de l'unir à lui par la mort. Cf. *Kitâb al-aghânî*, V, 212-213. Voy. aussi l'Index de cet ouvrage et de Hammer-Purgstall, *Litteratur. gesch. der Araber*, III, 769 ; Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 131, p. 42 ; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 395 ; Ibn al-Athîr, *op. cit.*, VI, 121.

4. Sur ce chef des eunuques, voy. le *Kitâb al-aghânî*, IX, 54-55 et *Index*, p. 624 ; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 323, 333, 335, 408-409.

Ne t'éloigne pas ; il n'est point d'homme que la mort ne vienne visiter le soir ou le matin [1].

Masroûr étant entré, Dja'far lui dit : « Ta visite me fait plaisir, mais je vois avec peine que tu sois entré sans ma permission. — Le sujet qui m'amène, lui dit Masroûr, est
290 plus troublant : soumets-toi à ce que l'Émir des Croyants exige de toi. »

Dja'far tomba aux pieds de Masroûr et les embrassa en disant : « Retourne, je te prie, vers l'Émir des Croyants ; c'est le vin qui lui a fait donner cet ordre ; laisse-moi, ajouta-t-il, rentrer chez moi, et faire mon testament. — Rentrer chez toi, reprit Masroûr, est une chose impossible ; pour ton testament, tu peux le faire comme tu le jugeras à propos. » Dja'far ayant donc fait son testament, Masroûr le conduisit auprès du lieu où était alors Rachîd ; puis il entra avec lui dans une tente, et lui ayant coupé la tête, il la porta sur un bouclier à Rachîd ; il lui porta aussi le corps enveloppé dans un morceau de cuir. Alors Rachîd envoya quelques-uns de ses gens pour arrêter le père et les frères de Dja'far, tous les gens de sa maison et ses amis ; il les fit enfermer à Raqqa et extermina toute leur famille. L'historiographe 'Imrânî [2] rapporte à ce sujet un trait bien frappant. « J'ai ouï, dit-il, raconter par un certain homme qu'étant entré dans les bureaux du diwân, il avait jeté les yeux sur les registres d'un des employés et y avait lu ces

1. Ce vers est donné par le *Kitâb al-aghânî*, VI, 212, par Ibn al-Athîr, *loc. cit.*, et par Ibn Khallikân, *op. cit.*, *loc. cit.* Toutefois ce dernier auteur, de même que Mas'oûdî (*Prairies d'or*, VI, 375), dit que l'eunuque chargé par Rachîd de rapporter la tête de Dja'far, se nommait Yâsir et non Masroûr.

2. Je ne sais quel est l'historien que l'auteur désigne ainsi. On connaît sous cet ethnique un jurisconsulte châfi'ite du nom d'*Aboû-l-Khair* Yaḥyâ, fils de Sa'd al-'Imrânî, mort en 558 de l'Hégire (= 1163), auteur d'un ouvrage de droit appliqué, intitulé : *Al-Bayân*. Cf. Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 391. Ibn Khallikân (*Wafayât*, éd. Wüstenfeld, dans sa notice 334 sur Ibn Abî 'Asroûn) parle d'un 'Imrânî qu'il appelle *Aboû-l-Ḥousain*, mais que je crois être le même auteur que celui indiqué par Brockelmann, car Ibn Khallikân lui attribue le *Bayân*, dont il est

mots : « Pour une robe d'honneur [1] donnée à Dja'far, fils « de Yaḥyâ, 400.000 pièces d'or » ; et qu'étant retourné, peu de jours après, dans le même bureau, il avait lu dans le même registre, au-dessous de cet article : « Naphte et « roseaux pour brûler le corps de Dja'far, fils de Yaḥyâ : dix qîrâṭs [2] » : ce qui lui avait causé une grande surprise. »

Rachîd confia ensuite le vizirat à Faḍl, fils de Rabî', qui était chambellan de Rachîd.

VIZIRAT D'ABOÛ-L-'ABBÂS FAḌL, FILS DE RABÎ'

Nous avons parlé ailleurs de Rabî', père de Faḍl. Pour
Faḍl, il avait exercé la charge de chambellan sous les
khalifes Manṣoûr, Mahdî, Hâdî, et auprès de Rachîd lui-
même. Quand ce prince eut renversé la maison des Bar-
mékides, il mit Faḍl à leur place. C'était un homme
adroit, et qui connaissait parfaitement tout ce qui con- 291
cerne les rois et la manière de les servir. Quand il fut
devenu vizir, il se livra avec passion à la culture des let-
tres : il rassembla près de lui un grand nombre de savants
et acquit en peu de temps les connaissances qu'il désirait
avoir en ce genre. Au nombre des poètes qui lui étaient
entièrement dévoués, se trouvait Aboû Nouwâs [3].

Voici un vers de ce poète sur la famille de Rabî' :

'Abbâs [4], lorsque le foyer de la guerre est allumé, est un lion

question ci-dessus, et aussi un autre ouvrage intitulé : *az-zawâ'id* (les Suppléments).

1. Sur ce qu'on entend par robe d'honneur, *khil'a*, voyez la note de SACY, dans *Chrestomathie arabe*, I, p. 55.

2. Le *qîrâṭ* représente la 20e ou la 24e partie de la monnaie d'or, le dinâr. C'est, comme on le sait, le mot grec κεράτιον. Cf. le bel article de FRAENKEL, *Die aramaïschen Frendwörter im arabischen*, pp. 200-201 ; SACY, *op. cit.*, I, 55 ; SAUVAIRE, *Matériaux pour servir à l'histoire de la métrologie et de la numismatique arabes*, I, p. 102.

3. Sur ce poète, voyez ci-dessus, p. 29, note 2.

4. 'Abbâs est le fils du vizir Faḍl (dont le nom patronymique, *kounya*,

au regard menaçant ; Faḍl [1] est la vertu même ; Rabî' [2] est le printemps dans toute sa fraîcheur.

Faḍl conserva la charge de vizir jusqu'à la mort de Rachîd. Ce prince étant mort à Ṭoûs, Faḍl rassembla l'armée et les bagages et retourna à Baghdâdz [3].

Fin du règne de Rachîd.

VI. — RÈGNE D'AMÎN (193/809-198/813)

Mouḥammad al-Amîn, fils de Hâroûn ar-Rachîd et de Zoubaida, succéda à son père. La mère de ce khalife était Oumm Dja'far Zoubaida, fille de Dja'far, fils aîné du khalife Manṣoûr. Parmi les princes de la famille d''Abbâs, il fut le seul dont le père et la mère descendissent directement de Hâchim.

Passionné pour le jeu et les plaisirs, entièrement absorbé dans ces divertissements, Amîn négligeait le soin de son empire, en vue de satisfaire ses goûts. L'historiographe Ibn al-Athîr al-Djazarî [4] a dit : « Nous n'avons trouvé dans la vie de ce khalife aucun acte digne d'être

était *Aboû-l-'Abbâs* (le père d''Abbâs). Il mourut du vivant de son père, ainsi que le dit le *Kitâb al-aghânî*, XVII, 35, qui rapporte une élégie composée par un poète courtisan du vizir Faḍl. Il eut lui-même un fils, nommé 'Abd Allah, qui devint un chanteur accompli et dont la biographie est aussi donnée par l'*'Aghânî, ibid.*, p. 121 et suiv. 'Abbâs, qui ne semble pas avoir joué un grand rôle politique, n'est mentionné, à ma connaissance, que dans le *Kitâb al-aghânî*.

1. C'est le vizir de Rachîd dont on verra plus loin une biographie un peu plus détaillée.
2. Père du précédent. Vizir de Manṣoûr. Voy. ci-dessus, p. 294 et note 1. Cf. la note de Sacy, *Chrestomathie arabe*, I, 56-57.
3. Voyez plus haut, p. 334.
4. Sur ce fameux historien, voy. ci-dessus, p. 101, note 1.

mentionné [1]. » Suivant un autre historien, ce fut un homme éloquent, grand orateur et d'un caractère excessivement généreux.

Un poète composa un poème à sa louange et fit contre son frère Mâ'moûn une allusion satirique :

Amîn ne doit point le jour à une mère qui ait connu les vendeurs sur le marché [aux esclaves]. 292

Non certes. Jamais, non plus, il ne fut châtié ; jamais il n'a commis de profanation ; jamais il n'est tombé dans une vilenie.

Le poète faisait ainsi allusion [2] à Mâ'moûn, car Hâroûn ar-Rachîd ayant surpris son fils Mâ'moûn en causerie galante avec une jeune fille, ou en train de boire du vin, mais je n'en suis pas sûr, lui avait infligé la flagellation.

Haroûn ar-Rachîd, en proclamant Amîn son successeur immédiat, avait assuré le trône à Mâ'moûn après lui. Des lettres patentes sanctionnant l'investiture furent dressées et souscrites par des témoins. Une copie de ces lettres avait été envoyée dans toutes les provinces et principalement à La Mecque, où elle fut affichée dans le temple de la *Ka'ba*. Enfin, le souverain s'était appliqué à publier cet acte solennel par tous les moyens possibles [3].

Quand Hâroûn mourut à Ṭoûs, Ma'moûn résidait dans

1. La citation est exacte ; elle se trouve dans Ibn al-Athîr, *Chronicon*, éd. Tornberg, VI, p. 207.

2. Cherbonneau (*J. A. P.*, avril 1846, p. 305), n'ayant pas compris le sens de يعرض , a donné de cette phrase une traduction que rien dans le texte arabe ne justifie. Il a traduit : « *Ce qui a motivé cette critique mordante, c'est que...* ». Cependant le sens de عرض, *faire une allusion, viser indirectement*, est assez fréquent; voy. notamment l'avant-dernier vers du poème de *Nâbigha Dzobyânî*, apud Sacy, *Chrest. arabe*, 2e édit., II, pp. 409 et 148 de la partie arabe.

3. Cherbonneau (*J. A. P.*, avril 1846, 329) ne semble pas avoir bien saisi le sens de la locution بكل ما اليه سبيل, en traduisant : *Sur tous les points importants de l'empire musulman.*

le Khorâsân, ayant avec lui un certain nombre de grands généraux, et son vizir était Faḍl, fils de Sahl[1] ; lors de cet événement, Amîn demeurait à Baghdâdz. Quant à Faḍl fils de Rabî', il était à Ṭoûs auprès de Hâroûn ar-Rachîd, qu'il servait en qualité de vizir. Lorsque mourut ce khalife, Faḍl, fils de Rabî', rassembla tout le matériel de l'armée, que Hâroûn ar-Rachîd avait légué à Ma'moûn, et retourna à Baghdâdz. Arrivé dans cette ville, il fut nommé vizir par Amîn, qui, dès lors, donnant libre cours à ses passions, se livra aux jeux, aux divertissements[2] et à la société des libertins. Au contraire, Faḍl, fils de Sahl, vizir de Ma'moûn, conseilla à son maître de montrer de la piété, de la religion et de tenir une conduite honorable. Ma'moûn affecta donc une conduite irréprochable et se concilia l'esprit des officiers de l'armée et des populations du Khorâsân. Chaque fois qu'Amîn commettait une faute de tactique, Ma'moûn exécutait, au contraire, un mouvement offensif[3]. Dès lors[4] l'inimitié éclata entre les deux frères. Faḍl, fils de Rabî', et d'autres

1. Ce fameux vizir, surnommé *Dzoû-r-Riâsatain*, l'homme aux deux maîtrises (celle de la plume et celle de l'épée), a laissé un grand nom dans l'histoire de l'Islâm. Sa biographie est donnée par IBN KHALLIKÂN, *Wafayât al-a'yân*, éd. Wüstenfeld, notice 540. Quelques anecdotes sur ce vizir sont rapportées par le *Kitâb al-aghânî*, Index, p. 345. Cf. MAS'OÛDÎ, *Prairies d'or*, Index, p. 147 ; DE HAMMER-PURGSTALL, *Littereraturgeschichte der Araber*, III, 55 ; IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, V, 453 et suiv.

2. اللهو واللعب. CHERBONNEAU traduit (*loc. cit.*) : « Se livra aux *femmes* et au *vin*).

3. Les termes employés au figuré, dans cette phrase, sont empruntés au jeu des échecs. La traduction qu'en a donnée Cherbonneau (*J. A. P.*, avril 1846, 330) me semble tout à fait fantaisiste. La voici : « *Toutes les fois que le prince régnant rendait une ordonnance trop sévère, Ma'moûn avait soin de l'adoucir.* » Le texte arabe: كلما اعتمد الامين حركة ناقصة اعتمد المأمون حركة شديدة, ne semble pas se prêter du tout à cette interprétation, quelle que soit d'ailleurs la valeur que l'on attribue au mot حركة.

4. La traduction de Cherbonneau (*J. A. P.*, avril 1846, p. 330) « *Telle fut la cause de...* » est inexacte.

[courtisans] persuadèrent à Amîn qu'il avait intérêt à dépouiller son frère de son droit d'héritier présomptif du trône et à faire prêter le serment de fidélité à son propre fils Moûsâ [1]. Le khalife déposa alors Ma'moûn et fit proclamer son fils Moûsâ, auquel il donna le surnom honorifique *an-Nâṭiq bilḥaqq* [2]. C'est à la suite de cet événement 293
qu'éclata, à Baghdâdz, entre les deux frères, une guerre, qui se termina par le meurtre d'Amîn.

RÉCIT SUR LA DISPUTE D'AMÎN AVEC MA'MOÛN

Après la mort de Rachîd à Ṭoûs, Faḍl, fils de Rabî', redouta la colère de Ma'moûn [qu'il avait trahi], en amenant à Amîn tout le matériel de l'armée, au mépris du testament verbal, par lequel Hâroûn ar-Rachîd, en présence de témoins, le léguait à Ma'moûn. C'est pourquoi, craignant que Ma'moûn, en montant sur le trône du khalifat, ne lui rendit le mal pour le mal, il persuada à Amîn qu'il avait intérêt à dépouiller son frère de son droit éventuel au trône et à proclamer son propre fils Moûsâ héritier présomptif. Un grand nombre [de courtisans] furent, à ce sujet, du même avis que Faḍl, et Amîn fut enclin à les suivre [3]. Il consulta ensuite les hommes les plus éclairés de son entourage, qui cherchèrent à le détourner de son projet, en lui faisant craindre le châtiment immanent qui atteint ceux qui se rendent coupables d'injustice et violent les pactes et les engagements. Ils allèrent jusqu'à lui dire : « Ne donne pas aux officiers de

1. Cf. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 430-439.
2. C'est-à-dire : celui qui n'ouvre la bouche que pour dire la vérité.
3. Tout ce passage est traduit par Cherbonneau (*loc. cit.*) avec une si grande liberté, qu'on a de la peine à s'y retrouver, quand on le compare au texte arabe, qu'il dépasse certainement en élégance, mais qu'il ne suit pas.

l'armée [par ton exemple] l'audace de violer la foi jurée et de déposer un prince, car ils te déposeront bientôt toi-même. » Mais le khalife n'accorda aucune attention à leurs représentations et suivit l'avis de Faḍl, fils de Rabî'. En conséquence, pour tromper Ma'moûn, il commença par l'inviter à se rendre à Baghdâdz; mais celui-ci ne se laissa pas tomber dans le piège, et lui répondit par une lettre d'excuses. Les lettres et les messages se succédèrent entre eux, jusqu'à ce que Ma'moûn, se laissant fléchir, résolut d'abdiquer ses droits au trône et de reconnaître [comme héritier présomptif] son [neveu] Moûsâ, fils d'Amîn. Mais son vizir, Faḍl, fils de Sahl, le prit à part, l'encouragea à la résistance et lui garantit le khalifat, en lui disant: « J'en fais mon affaire. » Alors, Ma'moûn résista aux solli-
294 citations de son frère. De son côté, Faḍl, fils de Sahl, se mit à travailler pour Ma'moûn, lui gagna les populations, fortifia les frontières et donna aux affaires une organisation solide. Dès lors, l'inimitié s'accrut entre les deux frères, Amîn et Ma'moûn, les communications furent interrompues entre Baghdâdz et le Khorâsân, les lettres furent ouvertes, et la situation devint grave.

Amîn retrancha le nom de son frère de la *khotba* (sermon du vendredi) et fit emprisonner ses délégués. Ma'moûn usa de représailles chez lui au Khorâsân. Alors leur inimitié s'envenima davantage. Autant Ma'moûn avait de fermeté et de constance, autant Amîn montrait d'indolence, d'impéritie et de négligence.

Voici un des traits les plus frappants de la stupidité et de l'ignorance d'Amîn.

Il avait envoyé, pour combattre son frère, un des vieux généraux de son père, nommé 'Alî, fils d''Isâ, fils de Mâhân, à la tête de 50.000 hommes. On dit même qu'avant cette époque Baghdâdz n'avait jamais vu sortir de ses murs une armée plus nombreuse. Après avoir muni ses troupes d'une quantité d'armes et de richesses considéra-

bles, il les avait accompagnées jusqu'en dehors des portes de la ville pour leur faire ses adieux[1]. Cette expédition était la première qu'il dirigeait contre son frère. 'Alî, fils d''Îsâ, fils de Mahân[2], se mit donc en marche avec ces forces redoutables. C'était un vieillard vénérable, un des piliers du gouvernement et d'un extérieur majestueux.

Il rencontra, sous les murs de Rayy, Ṭâhir, fils de Ḥousain, dont l'armée montait à environ 4.000 hommes de cavalerie. Le combat fut acharné et la victoire se décida enfin pour Ṭâhir. 'Alî, fils d''Îsâ, périt [dans la mêlée] et sa tête fut portée au vainqueur, qui écrivit à son maître Ma'moûn une lettre conçue en ces termes (après les com-
pliments d'usage) : « Voici ce que j'écris à l'Emir des 295
Croyants (qu'Allâh prolonge son existence !) : La tête d''Alî, fils d''Îsâ est tombée en mon pouvoir ; son anneau est à mon doigt[3] et ses troupes sont sous mes ordres. Salut. » Il fit porter la missive à Ma'moûn par un courrier, qui parcourut en trois jours un espace de 250 parasanges. Mais lorsque la mort d''Alî, fils d''Îsâ, parvint à Amîn, il s'amusait à pêcher : « Laisse-moi tranquille, dit-il au messager, car mon affranchi Kauthar a déjà pris deux poissons, tandis que moi, jusqu'à cet instant, je n'en ai pas pris un seul. » Ce Kauthar était eunuque et l'un de ses favoris.

La mère d'Amîn, Zoubaida, avait bien plus de sens et de raison que lui.

En effet, 'Alî, fils d''Îsâ, nommé commandant en chef des forces dirigées contre le Khorâsân, s'étant présenté au palais de Zoubaida pour lui faire ses adieux, elle lui adressa ce discours : « O 'Alî, bien que l'Émir des Croyants soit

1. Cherbonneau (*J. A. P.*, avril 1846, p. 332) traduit مودعا par : « *Et les avait passées* (*les troupes*) *en revue.* »

2. Cf. le récit de Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 399, 420-424, 438-439.

3. Littéralement : *à ma main.* Cf. Mas'oûdî, p. 424. D'après cet auteur, Ṭâhir n'écrivit pas directement à Ma'moûn, mais à son vizir Faḍl, fils de Sahl.

mon fils et l'unique objet de ma tendresse[1], les revers et les humiliations qui pourraient atteindre 'Abd Allâh (elle désignait ainsi Ma'moûn) touchent mon cœur et je suis très alarmée par les dangers auxquels il est exposé. Mon fils est roi et il n'y a entre lui et son frère qu'une dispute pour une question de pouvoir[2]. Aussi, respecte en 'Abd Allâh les droits que lui donnent sa naissance et sa qualité de frère[3]. Ménage-le dans tes paroles, parce que tu n'es point son égal. Garde-toi de le traiter durement comme un esclave ou de l'humilier en le chargeant de fers et d'entraves. N'éloigne de son service ni femmes, ni esclaves. Quand vous serez en route, il ne faut ni le brusquer, ni marcher à ses côtés, ni te mettre en selle avant lui[4]. Ton devoir est de lui présenter l'étrier lorsqu'il montera à cheval; et, s'il lui arrive de t'adresser des injures, supporte-les avec patience. »

Ayant ainsi parlé, Zoubaida remit au général une chaîne
296 d'argent, puis elle ajouta : « Dès que ce prince deviendra ton prisonnier, c'est avec cette chaîne que tu l'attacheras. » 'Alî, fils d''Îsâ, répondit : « Tes ordres seront accomplis. »

Cependant, les habitants de la ville croyaient fermement

1. Cf. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 482 ; *Kitâb al-aghânî*, IX, 53; X, 124, 126 ; XVIII, 117 ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, 165-170, d'où le récit de notre auteur a été copié textuellement.

2. Cherbonneau (*J. A. P.*, avril 1846, p. 334) traduit ce passage d'une manière qui ne me paraît pas très exacte. « *Mon fils, tout roi qu'il est, a violé l'équité en le dépossédant de la succession au trône.* » Cf. le texte arabe, p. 295, l. 6, d'en bas.

3. Cherbonneau (*loc. cit.*) s'est étrangement mépris sur le sens de la locution اعرف له حق et il a traduit : « *Apprends à 'Abdallah quels droits lui donnent sa naissance et sa parenté.* »

4. Cherbonneau (*loc. cit.*) traduit لا تركب قبله par : « *Il ne faut pas pousser ta monture en avant de la sienne.* » Pour que cette traduction fût exacte, il eût fallu بين يديه ou أمامه. D'ailleurs la suite du récit montre bien qu'il s'agissait de ne pas monter à cheval avant le prince. Cf. Ibn al-Athîr, *op. cit.*, VI, 166.

au triomphe de ce général, tant ils avaient une haute opinion de ses talents et de son armée, tant ils méprisaient les troupes que lui opposait Ma'moûn. Mais les décrets d'Allâh décidèrent le contraire de ce qu'ils croyaient, et l'issue de la bataille fut ce que l'on sait[1].

Ce règne fut une époque de troubles et de guerres civiles. Ḥousain[1], fils d''Alî, fils d''Îsâ, fils de Mahân, un des généraux d'Amîn, se révolta contre lui. Après l'avoir détrôné, il le jeta dans les fers et fit proclamer khalife Ma'moûn. Une partie des troupes suivit[2] son exemple. Mais bientôt un autre groupe se forma dans l'armée, et on y tint le discours suivant : « Si Ḥousain, fils d''Alî, entend gagner[3] la faveur de Ma'moûn par le service qu'il lui a rendu, eh bien ! nous aussi tâchons de gagner la faveur de notre khalife, Amîn, en brisant ses chaînes, en le délivrant et en le replaçant sur le trône[4]. » Alors il y eut entre eux une bataille, dans laquelle les partisans d'Amîn, maîtres de la victoire, pénétrèrent dans la prison, d'où ils l'arrachèrent pour le replacer sur le trône du khalifat. Ils eurent ensuite un combat où Ḥousain, vaincu et fait prisonnier, fut amené en présence d'Amîn. Le khalife lui adressa d'amers reproches, mais

1. وكان من الامر ما كان. Cherbonneau (*loc. cit.*) traduit : « *L'issue de la bataille fut telle qu'Allah l'avait décrétée.* » — La révolte de Ḥousain est racontée avec d'intéressants détails par Ibn al-Athîr, *op. cit.*, VI, pp. 179-181.

2. Cherbonneau (*loc. cit.*) traduit : « *Une partie des troupes se rangea sous ses drapeaux.* » Je crois que le texte ne dit pas cela, mais *qu'une partie des troupes reconnut aussi Ma'moûn comme khalife.*

3. Lisez ياخذ.

4. Tout ce passage a été bien mal traduit par Cherbonneau (*loc. cit.*), qui a été dérouté par la locution أخذ وجها dont il n'avait pas saisi le sens. Il a traduit : « Le reste [des troupes] déclara unanimement que, puisque Hocein-ben-Ali-ben-Aïça *s'était prononcé ouvertement* (اخذ وجها) pour Al-Mâmoun, ils *resteraient fidèles* à leur souverain légitime, etc. »

il prêta une oreille favorable à ses paroles de repentir et lui pardonna. Et même il lui fit revêtir une robe d'honneur et lui confia le commandement en chef de l'armée. Mais à peine ce général, chargé de combattre Ma'moûn, fut-il sorti de la ville, qu'il prit la fuite. Amîn détacha à sa poursuite la troupe qui l'atteignit et le massacra. Sa tête fut apportée au khalife[1].

Cependant, les hostilités ne cessaient de croître et le désaccord d'augmenter chaque jour[2], lorsque Ma'moûn envoya Harthama[3] et Ṭâhir, fils de Ḥousain, deux de ses
297 meilleurs généraux, à la tête d'une armée nombreuse pour assiéger Baghdâdz et présenter la bataille à Amîn.

Pendant plusieurs jours, la capitale de l'empire fut bloquée, et les généraux, à la tête de leurs troupes, combattirent avec acharnement[4]. Enfin, les deux armées adverses se livrèrent de nombreux combats, dont le dernier laissa la victoire aux soldats de Ma'moûn. Amîn fut tué et sa tête fut portée à son frère Ma'moûn dans la province du Khorâsân. Cet événement eut lieu en l'an 198 (813 de J.-C.)[5].

Quant à l'histoire du vizirat sous le règne de ce prince, [elle est bien courte]. Le seul ministre qu'il ait eu fut Faḍl, fils de Rabî', autrefois vizir de son père [Hâroûn ar-Rachîd] et dont la biographie[6] a été donnée en partie

1. Récit d'Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, 180-181.

2. والا ختلاف في يزيد. Cherbonneau (*loc. cit.*) traduit cette phrase, par : « Des engagements meurtriers se succédaient sans interruption. »

3. Sur ce fameux général, voy. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, 443 et suiv. ; *Kitâb al-aghânî*, II, 190 ; XVII, 46 ; Ibn al-Athîr, *op. cit.*, 81 et suiv. ; 180 et suiv.

4. Ce passage a été sauté dans la traduction de M. Cherbonneau (*loc. cit.*).

5. Voy. les détails du siège et le récit des combats qui se sont succédé alors, dans Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, 188 et suiv. ; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, p. 443 et suiv.

6. Voy. aussi l'excellente notice que lui consacre Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, n° 539 ; de Hammer-Purgstall, III, 54 ; *Kitâb al-aghânî*, Index, pp. 544, 545 ; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 220 et suiv., 438 et suiv. ; Ibn al-Athîr, *op. cit.*, VI, 174-176 et *passim*.

précédemment, en parlant de son vizirat sous le règne de Hâroûn.

Fin du règne d'Amîn.

VII. — RÈGNE D''ABD ALLÂH MA'MOÛN (198/813-218/833)

Après Amîn, régna son frère 'Abd Allâh Ma'moûn, qui reçut l'investiture publique à Baghdâdz en l'année 198 (813 de J.-C.). C'est un des princes *'abbâsîdes* les plus distingués sous le rapport de la science, de la sagesse et de la douceur. Il était intelligent, ferme et généreux.

On raconte qu'étant à Damas, il éprouva une grande gêne dans l'état de ses finances, et que son trésor se trouva presque épuisé. Il se plaignit de sa position financière à son frère Mou'taṣim, qui gouvernait en son nom plusieurs provinces. Ce prince lui dit : « Émir des Croyants, tu peux te regarder comme déjà en possession de trésors considérables, car dans une semaine ils te seront livrés. »

En effet, dans cet intervalle, 30 billions de drachmes furent apportés des provinces que gouvernait Mou'taṣim.
Alors Ma'moûn dit à Yaḥyâ [1], fils d'Aktham [2] : « Viens avec 298
moi voir les trésors [qui me sont envoyés]. »

1. Yaḥyâ, fils d'Aktham, a laissé une grande réputation de jurisconsulte, de littérateur, de moraliste, d'homme de bien. Ses biographes ne tarissent pas d'éloges sur ses mérites et le considèrent comme une des figures les plus intéressantes du siècle de Ma'moûn, sur qui il eut la plus grande influence. Ce khalife le nomma grand qâḍî de l'empire et lui donna les plus larges pouvoirs. Il mourut à *Rabadza*, en quittant Baghdâdz pour se rendre à La Mecque, et cela en l'année 242 ou 243 (= 856 ou 857 de J.-C.) ; il était alors âgé de 83 ans. Voy. la longue notice consacrée à ce personnage par IBN KHALLIKÂN, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, nº 803 ; *Kitâb al-aghânî*, V, 60 ; XII, 5, 68, 161 ; XIV, 45 ; XVIII, 90, 91, 93 ; MAS'OÛDÎ, *Prairies d'or*, Index, 287 ; HAMMER-PURGSTALL, *Litteraturgeschichte der Araber*, IV, 136.

2. Lisez أكثم et cf. *Kitâb al-aghânî* V, 60 ; XII, 5 et *passim* ; IBN KHAL-

Le khalife et Yaḥyâ[1], suivis d'une foule d'habitants, sortirent[2] de la ville. Le convoi était disposé avec faste et magnificence. Ma'moûn fut agréablement surpris de voir tant de richesses. Les spectateurs, non moins émerveillés, s'en réjouirent[3]. Alors le khalife prononça ces paroles : « Ce serait une honte pour nous de retourner au palais avec toutes ces richesses, tandis que le peuple s'en irait chez lui les mains vides. » Puis, il ordonna à son secrétaire d'assigner à l'un un million de drachmes, à un autre une somme égale, à un autre une somme plus considérable, jusqu'à ce qu'il eût distribué 24 billions[4] sans descendre de cheval[5]. Le reste, il l'abandonna à l'intendant général de l'armée pour l'entretien des troupes.

Sache que Ma'moûn fut un des plus grands khalifes et un des hommes les plus intelligents. Il fit de nombreuses innovations dans son empire. Par exemple, il est le premier khalife qui se soit intéressé aux sciences philosophiques et qui, en ayant fait venir les ouvrages, les fit traduire en arabe. Il les fit connaître dans son empire. Il expliqua Euclide et approfondit les sciences des anciens; il discuta les questions médicales et il appela à sa cour les philosophes.

C'est Ma'moûn qui fixa à deux cinquièmes du pro-

LIKAN et les auteurs cités à la note précédente. Cependant l'auteur du *Tâdj al-'aroûs*, IX, p. 40, l. 1 et suiv., dit que la prononciation *Aktam* est également soutenue et qu'elle a trouvé un défenseur résolu dans la personne d'Al-Khafâdjî. Il ajoute que la prononciation *Aktham* est bien plus répandue.

1. Cherbonneau (*loc. cit.*) a remplacé le nom de Yaḥyâ, par « *le vizir* »; mais les historiens nous apprennent que Yaḥyâ fut seulement grand qâḍî.

2. Il vaudrait mieux lire فخرجا conformément au texte d'IBN AL-ATHÎR, *op. cit.*, VI, 304.

3. Cherbonneau (*loc. cit.*) traduit استبشروا به par « le félicitèrent hautement ».

4. Cherbonneau (*loc. cit.*) : *millions*.

5. Littéralement : *ayant toujours le pied dans l'étrier*.

duit brut la quote-part que les populations du Sawâd devaient payer au trésor, tandis qu'ils payaient habituellement la moitié [1].

Il obligea les Musulmans à professer que le Qoran avait été créé ; et cette doctrine se répandit sous son règne [2].

Aḥmad, fils de Ḥanbal [3], et d'autres soutinrent des con- 299
troverses à ce sujet [4]. En mourant, Ma'moûn recommanda à son frère Mou'taṣim de soutenir cette doctrine. Quand ce dernier monta sur le trône, il confirma la doctrine émise par son prédécesseur et fit frapper de verges Aḥmad, fils de Ḥanbal. C'est ce que nous raconterons en son lieu et place. C'est aussi Ma'moûn qui fit passer la couronne de la famille des 'Abbâsîdes dans celle d''Alî (sur lui soit le salut !) et qui fit adopter la couleur verte à la place de la couleur noire. On dit que c'est la couleur des vêtements que portent les élus dans le paradis.

Voici l'explication de ce fait politique. Ma'moûn, ayant réfléchi à la destinée du khalifat après sa mort, avait voulu le transmettre à un homme qui en fût digne, afin de dégager sa responsabilité [5]. Du moins il le prétendit [6]. Il aurait

1. M. Cherbonneau (*loc. cit.*) a traduit ce passage ainsi : « *Al-Mâmoun fixa à deux cinquièmes la part des 'Abbassides tandis qu'avant lui ils avaient droit à la moitié.* » On ne voit pas ce que les 'Abbâsîdes viennent faire dans cette phrase, où ils ne sont même pas nommés.

2. On sait combien cette question passionna les esprits au temps d'Al-Ma'moûn. C'est sous cette forme bizarre que fut posée, à cette époque, la question philosophique. Voy. les nombreux détails que donne Ibn al-Athîr, *op. cit.*, 297, 301.

3. L'Imâm du rite qui porte son nom et qui se distingue, comme on le sait, par son excessive rigueur. Sur ce grand théologien, né en 164 (= 780), mort en 241 (= 855), voy. les références dans Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 182 ; Cl. Huart, *Litt. arabe*, pp. 238-240 ; de Hammer, *Litt. Gesch.*, III, 110-161 ; IV, 114.

4. ونوظر فيها احمد بن حنبل وغيره. M. Cherbonneau (*loc. cit.*) traduit : « Cependant Aḥmed ben Hanbal protesta ».

5. لتبرأ ذمته. Cherbonneau (*loc. cit.*) traduit : « [à un homme capable] *dont la bonne foi répondît à ses desseins.* »

6. Cherbonneau (*loc. cit.*) a sauté cette phrase, mais dans la traduction seulement.

examiné, affirme-t-il[1], le mérite des personnages les plus éminents des deux familles : la famille des *'Abbâsîdes* et celle des *'Alîdes*. Dans les deux familles, il n'aurait pas trouvé une personne plus honorable, plus distinguée, plus intègre et plus pieuse qu''Alî, fils de Moûsâ ar-Riḍâ[2]. En conséquence, il le nomma son héritier présomptif et confirma ce choix par un acte écrit de sa main. Ensuite, il voulut obtenir l'assentiment de Riḍâ. Celui-ci, après quelques difficultés, finit par accepter. Il écrivit sur la charte de Ma'moûn : « Je m'engage à me conformer à cet ordre, bien que le *Djafr*[3] et la *Djâmi'a*[4] indiquent le contraire. »

1. فذكر انه اعتبر. Cherbonneau (*loc. cit.*) traduit : « *Or il pensa qu'il devait jeter ses vues* sur les personnages, etc. » C'est une méprise sur le sens de ذكر, qui est pris ici dans son acception ordinaire : *déclarer*.

2. Sur cet *Imâm*, voy. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VIII, Index, p. 247 ; Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 434 ; *Kitâb al-aghânî*, *Index*, p. 499 ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, 229 et sq.; 245 et sq.

3-4. Cherbonneau (*Journal asiatique de Paris*, nº d'avril 1846, p. 339) a traduit : « Bien que la perspective du *puits* et de *la corde* me conseille de faire le contraire ». Le *djafr* et la *djâmi'a* sont deux livres sacrés des 'Alîdes. Je vais transcrire ici le passage où M. Casanova, dans une remarquable note sur un *manuscrit de la secte des Assassins* (*J. A. P.*, nº janvier-février 1898, p. 151 et suiv.), a fait justice de cette erreur de Cherbonneau et montré, de la manière la plus ingénieuse, la parenté de ces ouvrages avec ceux des *Frères de la Pureté*. « Le caractère ismaïlien de la *djâmi'at* étant bien établi, il n'est pas sans intérêt de rappeler que les 'Alîdes possédaient deux livres sacrés : le *djafr* et la *djâmi'at*. Ainsi l'imâm 'Alî ibn Moûsâ ar Riḍâ, désigné par le khalife abbâsside al-Ma'moûn, comme héritier présomptif, accepta en disant : Cependant le *djafr* et la *djâmi'at* m'indiquent le contraire. » Ḥadji Khalfa, à l'article جامعة, renvoie à جفر et donne en effet, sous ce dernier titre, un long et curieux article sur les deux, article qui paraît avoir échappé aux savants qui ont parlé du *djafr*, comme Silvestre de Sacy, de Slane, Guyard, de Goeje, Goldziher. M. Goldziher nous a donné, en revanche, un curieux passage de l'auteur arabe Noûr Allâh : c'était un livre de 70 coudées de long, que le Prophète avait dicté à 'Alî. « Par Dieu ! On y trouve tout ce dont les hommes ont besoin jusqu'au *lever de l'heure*, c'est-à-dire jusqu'à l'apparition du Mahdî. Le djafr est fort connu et toutes les bibliothèques en possèdent des exemplaires plus ou moins authentiques : il roule sur des combinaisons cabalistiques de lettres et de chiffres qui permettent de prédire tous les événements.

« De la *djâmi'at*, il n'existe à ma connaissance aucune copie. Il y a là un

Acte en fut pris à leur égard par des témoins.

C'était Faḍl, fils de Sahl, le vizir de Ma'moûn, qui avait conseillé cet acte et qui avait persuadé le khalife de son opportunité[1]. Le peuple prêta alors le serment de fidélité à 'Alî, fils de Moûsâ, comme successeur de Ma'moûn, et il fut surnommé Riḍâ l'Élu d'entre la famille de Mahomet (sur lui soient les bénédictions d'Allâh!).

Ma'moûn ordonna aux gens de quitter les vêtements 300
noirs et d'adopter le vert.

Ces événements se passaient dans le Khorâsân. Aussi, lorsque les 'Abbâsides eurent appris à Baghdâdz que Ma'moûn avait transféré le *khalifat* de la dynastie 'abbâsîde à la dynastie 'alîde, et qu'il avait remplacé la couleur de ses pères et de ses aïeux par la couleur verte, ils le désapprouvèrent, puis, l'ayant déposé, ils prêtèrent le serment de fidélité à son oncle Ibrâhîm, fils de Mahdî, qui était un homme supérieur, poète, éloquent, cultivé, chanteur habile et doué d'un esprit pénétrant[2]. C'est à lui que fait allusion Aboû Firâs, fils de Ḥamdân[3], dans son poème rimant en *mîm*, au vers suivant :

rapprochement très instructif, je crois, étant donné le caractère mystérieux et profond de la *djâmi'at* d'après les deux manuscrits que j'ai cités. Affirmer que la *djâmi'at* des Imâms 'alides, qui lui demandaient conseil aux heures critiques, est la même que celle des *Frères de la Pureté* serait peut-être, en l'état actuel de nos connaissances, un peu téméraire. Mais il y a là plus qu'une simple coïncidence, et c'est, à mes yeux, une preuve de plus de l'identité absolue des doctrines philosophiques chez les Ismaïliens et chez les Frères de la Pureté. » Cf. aussi SACY, *Exposé de la religion des Druzes*, Introd. ; IBN KHALDOÛN, *Prolégomènes*, II, 205 à 225, et IBN KHALLIKÂN, *Biographical Dictionary*, II, 183-184 ; III, 207 ; St. GUYARD, *Fragments relatifs à la doctrine des Ismaélis*, tir. à part, p. 116 ; DE GOEJE, *Mémoire sur les Carmathes*, 2e édit., p. 116. GOLDZIHER, *Materialen zur Kenntniss der Almohadenbewegung*, dans *Z. D. M. G.*, XLI, p. 123 et suiv.; *Litteraturgeschichte der Šî'a*, p. 55. Sacy a connu le passage des *Prolégomènes* d'IBN KHALDOÛN et en a donné la traduction dans sa *Chrestomathie arabe* (2e édition, II, p. 298 et suiv.).

1. Cherbonneau (*loc. cit.*) traduit : « *Qui en avait favorisé l'exécution* ».

2. Cherbonneau rend حاذق par : « *Doué par-dessus tout d'un esprit supérieur* ».

3. Sur ce poète, voyez ci-dessus, p. 331, note 2.

Est-ce de votre famille ou de la leur qu'est issue 'Oulayya [1] ?
Est-ce à eux ou à vous qu'appartient Ibrâhîm, le cheikh des chanteurs ?

Cette époque fut féconde en troubles, en révoltes et en guerres. En apprenant l'émeute de Baghdâdz, Ma'moûn entra dans une violente colère[2]. Faḍl, fils de Sahl, fut assassiné, puis, après lui, mourut 'Alî, fils de Moûsâ, d'une [indigestion] de raisin.

On prétend que Ma'moûn, voyant que la population de Baghdâdz le désapprouvait d'avoir fait passer le khalifat dans les descendants d''Alî, qu'elle regardait Faḍl, fils de Sahl, comme l'instigateur de cet acte, et ayant vu, d'autre part, éclater la guerre civile, soudoya des gens qui tuèrent Faḍl, fils de Sahl, au bain. Ensuite, Mam'oûn les fit arrêter et amener pour leur trancher le cou. Mais ils lui dirent : « Comment, c'est toi qui nous as ordonné ce meurtre et maintenant tu veux nous mettre à mort ! — Je vous condamne à mort, leur répondit-il, sur votre aveu ; tandis que votre
301 allégation contre moi, d'après laquelle je vous aurais ordonné ce meurtre, c'est une prétention qui ne s'appuie sur aucune preuve. » Puis il les fit décapiter et porter leurs têtes à Ḥasan, fils de Sahl, à qui il écrivit ses condoléances et qu'il investit (du vizirat) à la place de son frère.

A cet événement se rattachent d'autres faits, dont nous parlerons à l'occasion du récit sur le vizirat de Faḍl.

Puis, Mam'oûn fit servir traîtreusement à 'Alî, fils de Moûsâ, du poison dans du raisin. Comme 'Alî aimait beaucoup le raisin, il en mangea une grande quantité et mourut sur-le-champ[3].

1. Sœur de Hâroûn ar-Rachîd. Sur cette princesse, voyez la longue notice du *Kitâb al-aghânî*, IV, 83-95 ; Ibn Khallikân, *Wafayât*, notice 131, p. 42. Elle mourut en l'année 210 de l'Hégire, âgée de 50 ans. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, 283.

2. Littéralement : il se leva et s'assit.

3. Ibn al-Athîr (*Chronicon*, VI, 248) considère comme invraisemblable

Le khalife écrivit ensuite aux 'Abbâsîdes de Baghdâdz, en leur disant : « Ce que vous désapprouviez dans l'affaire d''Alî, fils de Moûsâ, n'existe plus, car l'homme est mort. » Mais ils lui adressèrent une réponse des plus sévères.

Faḍl, fild de Sahl, s'était emparé de l'esprit de Ma'moûn et avait employé de nombreux moyens pour gagner sa confiance[1], en servant sa cause et en déployant tous ses efforts pour le faire parvenir au *khalifat.* Il empêchait les nouvelles d'arriver jusqu'à lui, et lorsqu'il apprenait qu'un personnage quelconque était entré auprès de Ma'moûn ou lui avait communiqué une nouvelle, il s'appliquait à lui nuire et le châtiait[2]. Aussi, les gens s'interdirent-ils de communiquer avec Mâ'moûn[3], de sorte que les nouvelles demeurèrent entièrement ignorées de lui.

Aussi, lorsque la révolte éclata à Baghdâdz et que Ma'moûn fut déposé, lorsqu'Ibrâhîm, fils de Mahdî, fut proclamé khalife et que les 'Abbâsîdes eurent désapprouvé la conduite de Ma'moûn, Faḍl lui cacha pendant quelque temps ces événements. Mais 'Alî, fils de Moûsâ Riḍâ, vint trouver Ma'moûn et lui dit : « Émir des Croyants, le peuple à Baghdâdz te désapprouve de m'avoir fait proclamer héritier présomptif du trône et d'avoir aboli le
costume noir. Il t'a déposé et a prêté le serment de fidé- 302
lité à ton oncle Ibrâhîm, fils de Mahdî. » De plus, 'Alî[4] fit

l'accusation portée contre Ma'moûn et croit qu''Alî, fils de Moûsâ, mourut simplement d'une indigestion.

1. C'est, à mon avis, le sens de مت, que Cherbonneau (*J. A. P.*, avril 1846, p. 341) rend à tort, je crois, par : « *Et avait pris un empiètement considérable* ».

2. Cherbonneau (*loc. cit.*) traduit وعاقبه par : « *Et provoquait sa condamnation à la peine capitale* ».

3. Cherbonneau (*loc. cit.*) traduit : فامتنع الناس من كلام المامون = *il s'appliquait à interdire aux hommes d'État toute communication.*

4. Je crois que c'est lui et non Ma'moûn, qui fit venir les *qâïds*. Voy. le texte arabe, p. 302, l. 1, où rien n'indique un changement de sujet. Dans la phrase suivante, au contraire, l'auteur a nommé Ma'moûn, pour éviter toute équivoque. Cherbonneau (*loc. cit.*) a compris le contraire.

venir devant Ma'moûn une partie des *qâïds* pour lui confirmer cette nouvelle. Mais quand Ma'moûn les questionna, ils gardèrent le silence, puis dirent : « Nous craignons Faḍl, mais si tu nous garantis contre le mal qu'il pourrait nous faire, nous te mettrons au courant. » Ma'moûn leur assura sa protection et leur donna une sauvegarde écrite de sa main. Les *qâïds* l'informèrent alors de l'état des choses et lui firent connaître la perfidie de Faḍl [1], qui lui cachait les nouvelles et le maintenait dans une complète ignorance des affaires. Ils ajoutèrent : « Notre avis est que tu te transportes en personne à Baghdâdz et que tu préviennes l'anéantissement de ton autorité. Sinon le khalifat t'échappera des mains. » Ce fut peu de temps après cet entretien que Faḍl fut tué et que Riḍâ mourut, ainsi qu'il a été expliqué plus haut.

En conséquence, Ma'moûn partit à marches forcées pour Baghdâdz. Quand il y arriva, Ibrâhîm, fils de Mahdî, et Faḍl, fils de Rabî', avaient déjà pris la fuite. En entrant dans la ville, Ma'moûn fut reçu par les 'Abbâsîdes, qui l'entretinrent de leur désir de quitter la couleur verte pour reprendre la couleur noire. Zainab' [2], fille de Soulaimân, fils d''Alî, fils d''Abd Allâh, fils d''Abbâs, eut une entrevue avec lui ; elle était alors considérée autant que Manṣoûr [3].

Les enfants d''Abbâs avaient pour elle une haute considération [4], et c'est d'elle que les *zainabites* tirent leur

1. Selon Al-Mâkin (*Histoire des Sarrasins*, p. 132), ce fut Harthama ibn A'yan qui dénonça à Ma'moûn la trahison de Faḍl, fils de Sahl (note de Cherbonneau, *loc. cit.*).

2. Sur cette princesse de la maison d''Abbâs, voy. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VI, 234, 236, 238, 239. Cf. aussi *Kitâb al-aghânî*, Index, p. 365.

3. Cherbonneau (*J. A. P.*, avril 1846, 343) traduit في طبقة المنصور « *Du sang d'Al-Manṣoûr* » ; ce qui me paraît complètement inexact.

4. Cf. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VIII, 333, 335. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, 310. Je ne me souviens plus dans quel ouvrage j'ai lu que les 'Abbâsîdes considéraient Manṣoûr comme le plus grand homme de leur dynastie, et juraient sur sa tête. Ils l'appelaient le *chaikh* tout court.

nom[1]. Elle dit à Ma'moûn : « Émir des Croyants, quel motif t'a déterminé à faire passer le *khalifat* de ta maison dans celle d''Alî. — Ma tante, répondit-il, j'ai vu 'Alî, pendant son khalifat, faire du bien aux enfants d''Abbâs, nommer 'Abd Allâh au gouvernement de Baṣra, 'Oubaid Allâh à celui du Yémen, et Qoutham[2] à celui de Samar-
qand ; mais je n'ai vu aucun des princes de ma maison, 303
quand le pouvoir leur est échu, agir avec autant de générosité à l'égard des descendants d''Alî. C'est pourquoi j'ai voulu lui rendre le bien pour le bien[3]. » Zainab lui répondit : « Émir des Croyants, tu es plus à même de faire du bien aux descendants d''Alî, alors que tu es au pouvoir, que s'ils y étaient eux-mêmes. »

Ensuite, Zainab lui demanda d'abolir le port de la couleur verte. Ma'moûn le lui accorda[4] et ordonna à ses gens d'abandonner la couleur verte et de reprendre le noir.

Ma'moûn pardonna, dans la suite, à son oncle Ibrâhîm, fils de Mahdî[5], et, loin de lui adresser des reproches, il l'entoura de faveurs, et Ibrâhîm fut admis au nombre de ses familiers.

C'est de la même façon qu'il traîta Faḍl, fils de Rabî'. Ma'moûn, en effet, était doué d'une grande douceur de caractère et disait : « Si les gens savaient combien j'aime

1. Ceci a été mal compris par Cherbonneau (*loc. cit.*), qui a lu ينسب à l'actif au lieu du passif. En effet, il traduit : « *Et c'est d'elle que les 'Abbassides font descendre les Zaynabites* ». Cf. le texte arabe (éd. Derenbourg), p. 302, l. 5 d'en bas.

2. Cherbonneau (*J. A. P.*, avril, p. 343) transcrit à tort : *Koucham*.

3. Ce passage a été rendu par Cherbonneau (*loc. cit.*), اكافيه على احسانه, par : « *J'ai voulu m'acquitter envers sa mémoire, en les comblant de faveurs.* »

4. Cherbonneau traduit فاجابها الى ذلك, « *le lui promit* ».

5. Sur la demande de Boûrân, fille du vizir Ḥasan, fils de Sahl, et épouse de Ma'moûn. Elle demanda la grâce d'Ibrâhîm le jour même de son mariage. Voy. IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, VI, 279.

à pardonner, ils se rapprocheraient de moi en commettant des crimes [1]. »

C'est sous le règne de ce prince que se révolta, à La Mecque, Mouḥammad [2], fils de Dja'far aṣ-Ṣâdiq (sur lui soit le salut !). Il fut proclamé khalife et reçut le titre d'Émir des Croyants. Certains membres de sa famille l'avaient engagé [3] à faire ce coup d'État, quand ils ont vu les nombreuses dissensions et les troubles dont Baghdâdz était le théâtre, et aussi les révoltes des *Khârédjites*.

Mouḥammad, fils de Dja'far, était un des docteurs de la famille d'Aboû Ṭâlib, et l'on étudiait la science sous sa direction. Il avait transmis de nombreuses traditions qu'il tenait de son père (sur lui soit le salut !).

Il résida un certain temps à La Mecque, et ce furent son fils et un de ses cousins [4] qui prirent en mains la direction de ses affaires. Mais leur conduite ne fut pas digne d'éloges [5].

1. C'est ainsi que je comprends لتقربوا الى بالذ نوب. Voy. le texte arabe, p. 303. La traduction de Cherbonneau (*loc. cit.*) : « *Chacun viendrait me confesser ses fautes* », me semble tout à fait inexacte.

2. Sur ce personnage et les circonstances dans lesquelles eut lieu son élévation au khalifat, voy. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, 219-220. Il mourut en l'année 203 de l'Hégire. *Ibidem*, p. 252. Mas'oûdî (*Prairies d'or*, VII, 56-57) mentionne aussi cet 'Alide et lui donne pour grand-père Mouḥammad, tandis qu'Ibn al-Athîr nomme son grand-père 'Alî, ce qui est une erreur : Dja'far aṣ-Ṣâdiq était, en effet, le fils de Mouḥammad. Voy. ci-dessus, p. 269 note 1.

3. Cherbonneau (*loc. cit.*) ne me semble pas avoir du tout compris ce passage, quand il traduit وكان بعض اهله حسن له ذلك, par : « *Une grande partie des populations soumises à son autorité avait appuyé sa révolte* ». Le sens de حسن à la 2e forme est donné par Dozy, sous cette racine; cependant le mot *approuver* par lequel il le traduit ne me semble pas indiquer exactement la nuance que j'ai tâché de rendre dans ma traduction. Ce verbe signifie : *engager quelqu'un à faire une chose en lui en montrant les avantages.*

4. Son fils se nommait 'Ali et son cousin Ḥousain, fils d''Alî, dit al-Afṭas. Ce dernier fut nommé gouverneur de La Mecque par Ma'moûn en l'année 199 de l'Hégire. Sur ces deux personnages et leur dépravation, voy. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, 214-216 ; 218-219.

5. Cherbonneau (*J. A. P.*, avril 1846, 345), en traduisant لم يحمد سيرتهم

Ma'moûn envoya contre eux une armée, qui remporta la victoire. Mouḥammad tomba au pouvoir de Ma'moûn, qui lui pardonna.

Sous le règne de ce prince, Aboû-s-Sarâyâ[1] se révolta, et, sa puissance s'étant affermie, il invita les populations à se rattacher à la cause d'un des membres de la famille [d'Alî]; mais Ḥasan, fils de Sahl, lui livra une bataille; la 304
victoire resta à l'armée de Ma'moûn et Aboû-s-Sarâyâ fut tué.

Après ces événements, le règne de Ma'moûn devint plus calme et les guerres intestines s'apaisèrent.

Ma'moûn se chargea lui-même du fardeau du *khalifat* et de l'administration de l'empire avec les qualités qui caractérisent les plus fermes et les meilleurs d'entre les rois. Vers la fin de son règne, il se rendit à la citadelle de Ṭaraṣoûs, où il mourut en 218 (833 de J.-C.).

C'est à ce sujet qu'un poète a dit :

Nous n'avons pas vu que les astres aient protégé Ma'moûn,
quand il était à l'ombre de son royaume si bien gardé !
Ils l'ont laissé [2] à Ṭarasoûs, comme il ont jadis laissé son père
à Ṭoûs [3].

par : « *Comme il les dirigeait mal* », montre qu'il n'a pas compris la phrase. Ibn al-Athîr (*loc. cit.*) et les autres historiens témoignent que le malheureux Mouḥammad ne dirigeait guère son fils et son cousin, mais qu'il était leur jouet.

1. Ce khârédjite se nommait as-Sarî, fils de Manṣoûr. Sa révolte est racontée tout au long par Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, 212 et suiv. Il agissait pour le compte de l''Alîde Mouḥammad, dit Ibn Ṭabâṭabâ, un ancêtre de l'auteur de ce livre.

2. Cherbonneau a confondu غادر avec غدر, ou peut-être avec l'autre sens de la 3e forme, et il traduit : « *Ils l'ont trahi... comme ils ont trahi son père* » (*loc. cit.*).

3. Allusion à la mort de Hâroùn ar-Rachîd à Ṭoùs. Voy. *supra*, p. 334.

HISTOIRE DU VIZIRAT SOUS LE RÈGNE DE MA'MOÛN

Les premiers vizirs de ce prince furent les Banoû Sahl, dont le vizirat resplendit au front du temps comme une tache blanche [au front du cheval], comme une perle brillante dans la raie des cheveux de l'époque. Ce fut comme un abrégé de la dynastie des Barmékides, dont ils étaient d'ailleurs les créatures. Le premier d'entre eux qui devint vizir de Ma'moûn fut Faḍl, fils de Sahl[1].

VIZIRAT DE DZOÛ-R-RIÂSATAIN (*l'homme aux deux maîtrises*) FAḌL, FILS DE SAHL, SOUS LE RÈGNE DE MA'MOÛN

Faḍl fut surnommé *Dzoû-r-Riâsatain* (l'homme aux deux maîtrises), parce qu'il fut à la fois homme d'épée et de plume. Il descendait, dit-on, des rois mages de la Perse et avait été intendant (*qahramân*)[2] au service de Yaḥyâ, fils de Khâlid [le Barmékide]. Son père, Sahl, d'abord élevé dans la religion des mages, se convertit à l'islamisme sous le règne de Hâroûn ar-Rachîd. On ajoute que, voyant les brillantes qualités[3] de Ma'moûn dès son enfance, Faḍl, fils de Sahl, qui était versé en astrologie,
305 tira son horoscope; et, les astres lui ayant indiqué que ce prince serait un jour khalife, il fut assidu autour de lui, se mit à son service, s'occupa de ses affaires jusqu'à ce que, le khalifat étant échu à Ma'moûn, celui-ci le prit comme vizir.

1. Pour la bibliographie, voy. ci-dessus, p. 364 et note 1.
2. Le mot est persan. Cf. Dozy, *Suppl.* v° *cit.*
3. Traduire dans ce passage غُرَّة par *générosité*, comme l'a fait Cherbonneau (*loc. cit.*), est inexact.

Faḍl était bienfaisant, noble, l'émule des Barmékides en générosité; aussi rigide dans le châtiment que prompt à compatir, il était plein de mansuétude, éloquent, au courant des procédés en usage avec les rois, fertile en ressources, d'une très vive intelligence et grand amasseur de richesses ; on l'appelait généralement le Vizir-Émir[1].

Le poète Mouslim, fils de Walîd[2], était un des familiers de Faḍl, fils de Sahl, avant son vizirat. Il lui avait récité naguère les vers suivants :

D'aucuns disent : « Il n'a pas d'énergie[3], » — Non, c'est de l'argent que je n'ai pas.

Je n'ai pas la richesse[4] pour soutenir mon inspiration; et les hommes sont les uns solliciteurs, les autres avares.

Attendons que le temps amène au pouvoir des hommes, sous les auspices desquels notre sort puisse être amélioré, grâce au leur.

Lorsque Faḍl parvint à la haute situation où il atteignit, et qu'il fut investi du vizirat, Mouslim, fils de Walîd, vint le trouver. En le voyant, Faḍl lui témoigna de la joie et lui dit : « Eh bien ! la voilà l'époque des hommes, sous les auspices desquels ton sort sera amélioré, grâce au

1. Ce titre montre bien que le mot *Émir* s'applique surtout au chef militaire; il correspond ici à la « maîtrise de l'épée ».

2. Mouslim, fils de Walîd al-Anṣarî, né entre 130 et 140 de l'Hégire (= 747 et 757 de J.-C.), mort en 208 (= 803). Son *Diwân* a été publié par M. J. de Goeje, Leide, 1875. Cf. Brockelmann, *Geschichte der arabischen Litteratur*, I, 77. Sur ce poète, qu'on appelait « *la victime des belles* » (Ṣari' al-ghawânî), voy. Ibn Qotaiba, *Liber poesis et poetarum*, éd. de Goeje, p. 528, et le mémoire de M. Barbier de Meynard, dans les *Actes du Congrès des Orientalistes*, tenu à Paris en 1897, 3e section, pp. 1-21 (il en existe un tirage à part). Cf. aussi Hammer-Purgstall, *Litteraturgeschichte der Araber*, III, 643.

3. Cherbonneau (*loc. cit.*) traduit : « *Bien des poètes n'ont pas de verve* », mais cette manière de comprendre le vers me paraît bien sujette à caution. Voy. le texte arabe, p. 305.

4. جدة n'a pas le sens de : « *Force* », comme le croyait Cherbonneau (*loc. cit.*), qui prenait une racine assimilée pour une racine sourde.

leur. » En même temps, il ordonna de lui remettre 30.000 drachmes et le nomma surintendant de la poste de Djourdjân, où il acquit une fortune considérable.

Avant de parvenir aux grandeurs, l'ambition de Dzoû-r-Riâsatain était, dit-on, considérable. Un jour, sous le règne de Hâroûn ar-Rachîd, le précepteur de Ma'moûn dit à Faḍl : « Le prince royal est bien disposé en ta
306 faveur, et je suis presque convaincu que tu gagneras avec lui un million de drachmes. » Faḍl se mit alors en colère et lui dit : « As-tu donc de la haine contre moi ? T'ai-je fait du mal ? — Non, par Allâh ! dit le précepteur. Mes paroles ne sont inspirées que par l'affection que je te porte. — Eh bien, alors, reprit Faḍl, tu viens me dire : tu gagneras avec lui un million de drachmes, alors que — j'en jure par Allâh ! — je ne me suis point attaché à sa personne pour acquérir plus ou moins de fortune, mais bien pour que l'autorité de ce sceau (que tu vois à mon doigt) s'étende à la fois sur l'Orient et sur l'Occident. » En effet — par Allâh ! — il ne se passa guère longtemps qu'il n'atteignit l'objet de ses vœux. Faḍl, fils de Sahl, fut assassiné dans les conditions relatées plus haut, et cela en l'année 202 [1] (818 de J.-C.). C'est de lui que le poète [2] a dit :

Faḍl, fils de Sahl, a une main que l'on ne saurait comparer à rien d'aussi beau.

1. Cherbonneau (*J. A. P.*, avril 1846, p. 348) donne 203, qui ne se trouve pas dans le ms. A, dont il s'était servi.

2. Ce poète est Ibrâhîm, fils d''Abbâs aṣ-Ṣoûli, d'après le témoignage d'Ibn Khallikân (*Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 540, p. 26), qui donne ces trois vers. Ses poésies, dit un de ses biographes, sont de toutes petites pièces de quelques vers, rarement plus de dix. Il mourut en 243 de l'Hégire, à Sâmarrâ. Cf. Ibn Khallikân, *op. cit.*, notice 10; *Kitâb al-aghânî*, IX, 21-35 (les 3 vers sont donnés, p. 29); Hammer-Purgstall, *Litteraturgeschichte der Araber*, IV, 531.

L'intérieur de cette main est le siège de la générosité, et le dessus est le rendez-vous des baisers [respectueux].

Quand il l'étend, c'est pour enrichir; quand il la lève, c'est pour exterminer [1].

VIZIRAT DE ḤASAN [2], FILS DE SAHL, FRÈRE DE FAḌL, SOUS LE RÈGNE DE MA'MOÛN

Ma'moûn le prit comme vizir après son frère Faḍl. Il lui témoigna de la sympathie et chercha à le calmer, en le consolant de la douleur que lui avait causée l'assassinat de son frère, et il épousa sa fille Boûrân [3]. Le khalife se rendit avec sa famille, sa cour, ses soldats et ses émirs à *Fam aṣ-ṣoulḥ*, près de Wâsiṭ. Ḥasan entreprit de leur donner une hospitalité magnifique et distribua 307
de l'or et jeta des perles sur les assistants en quantité dépassant toute mesure. Il en était arrivé à faire confectionner des petits melons [4] d'ambre, dans chacun desquels il avait enfermé un billet donnant droit à une de ses terres. Il jeta les melons [aux convives], et tous ceux entre les mains de qui tombait un petit melon, l'ouvraient et se faisaient mettre en possession de la terre inscrite au dedans [5].

Ce fut une cérémonie magnifique, dépassant les limites

1. Littéralement : c'est pour le *terme, la mort*.

2. Pour les détails sur la biographie de ce vizir, voy. IBN KHALLIKÂN, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 176; *Kitâb al-aghânî*, Index, p. 297; DE HAMMER-PURGSTALL, *Litteraturgeschichte der Araber*, III, 56, 267 ; MAS'OÛDÎ, *Prairies d'or*, VII, 59, 66-77; IBN AL-ATHÎR, 212, 215 et *passim*.

3. La biographie de cette princesse est donnée par IBN KHALLIKÂN, *Wafayât al-a'yân*, éd. Wüstenfeld, notice 119. Son vrai nom serait Khadîdja. Cf. MAS'OÛDÎ, *Prairies d'or*, VII, 65-66; VIII, 395, 438. L'index de l'édition arabe, p. 462, donne: Boûrân, *fille* d'Al-Ma'moûn.

4. IBN KHALLIKÂN (*loc. cit.*) emploie le mot بنادق.

5. Récit conforme à IBN AL-ATHÎR, VI, 279, et IBN KHALLIKÂN, *op. cit.*, notice 119.

du faste et de l'abondance, à tel point que Ma'moûn traita son vizir de prodigue. On dit que les sommes dépensées par Ḥasan, fils de Sahl, durant la fête de Fam aṣ-ṣoulḥ se montaient à 50 millions de drachmes [1].

Ḥasan, fils de Sahl, avait fait étendre par terre, à l'intention de Ma'moûn, une natte tressée de fils d'or, et sur laquelle il [2] jeta 1.000 perles de la première grosseur.

En voyant cela, Ma'moûn s'écria : « Qu'Allâh combatte Aboû Nouwâs ! On dirait qu'il avait assisté à notre réunion quand il composait ce vers :

On dirait que les plus petites ou les plus grandes [3] de ses bulles [4] sont des graviers de perles sur une terre d'or.

On rapporte qu'un individu se présenta à la porte de Ḥasan, fils de Sahl, cherchant à bénéficier de sa libéralité et sa bienfaisance. Le vizir resta quelques instants sans faire attention à lui. Alors celui-ci lui écrivit [les vers suivants] :

La fortune et la raison sont du nombre des avantages qui permettent de stationner [5] devant la porte des princes.

Or, tu verras que je n'ai ni l'une ni l'autre, lorsque tu m'auras regardé, ô descendant des nobles seigneurs persans.

1. Chiffre emprunté à Ibn al-Athîr, *loc. cit.*

2. D'après Ibn al-Athîr (*op. cit.*, VI, 279), c'est la grand-mère paternelle de Boûrân, c'est-à-dire la mère du vizir, qui jeta les 1.000 grosses perles sur Ma'moûn au moment de son entrée dans la salle. Ma'moûn aurait fait ramasser ces perles et les offrit en cadeau à Boûrân. C'est à cette occasion que Boûrân demanda et obtint la grâce d'Ibrâhîm, fils de Mahdî, dont il a été question ci-dessus.

3. Ce vers a été critiqué par les grammairiens arabes, à cause de l'emploi du superlatif indéterminé. Voy. notamment cette discussion dans *la Perle du Plongeur de Harîrî*, apud S. de Sacy, *Anthologie gram.*, p. 82), mais ce n'est pas M. de Sacy qui a critiqué le vers, comme le croyait Cherbonneau (*J. A. P.*, avril 1846, p. 349). Cf. aussi Ibn Khallikân, trad. de Slane, I, 137 ; éd. Wüstenfeld, notice 119.

4. Les bulles qui se forment sur la coupe remplie de vin.

5. C'est comme cela que je comprends le mot مقام. Cherbonneau (*loc. cit.*) traduit : « *Qui donnent de l'importance* ». Le texte arabe ne me semble pas susceptible de cette interprétation, voyez-le, p. 307, 2e l. d'en bas.

Est-ce que mes habits ne t'indiquent[1] pas ma misère? Est-ce que mon visage ne te dit pas que je suis le roi des fous? 308

Et Allâh sait assurément que, dans l'empire, tu es le seul homme qui puisse assurer le bonheur ici-bas et maintenir la religion[2].

Ḥasan ordonna de lui remettre 10.000 drachmes et écrivit sur son placet [les deux vers suivants]:

Tu nous as pressé; aussi la précipitation de notre bienfaisance ne t'a offert qu'un présent modique; mais si tu nous avais attendu, le présent n'eût pas été modique.

Prends donc le peu [que nous t'offrons], et figure-toi que tu n'as rien demandé. De notre côté, nous nous considérerons comme n'ayant point été sollicité[3].

Ḥasan, fils de Sahl, était l'homme qui occupait la situation la plus considérable auprès de Ma'moûn, qui aimait beaucoup s'entretenir avec lui; lorsqu'il avait audience auprès de lui, le prince prolongeait à plaisir leur entretien, et chaque fois qu'il manifestait le désir de s'en aller, il l'en empêchait. Si bien que Ḥasan y perdait tout son temps[4]. Cette assiduité lui devint pénible; aussi négli-

1. L'emploi du futur « montreront » (Cherbonneau, *loc. cit.*) est ici impossible.

2. Ces vers ont pour auteur le poète Aboû Charâ'a, dont le véritable nom est Aḥmad, fils de Mouḥammad. Le *Kitâb al-aghânî* (XX, pp. 35-42), qui cite ces vers dans la longue notice qu'il consacre à ce poète, dit que la personne qu'Aboû Chara'a sollicitait était, non le vizir Ḥasan, fils de Sahl, mais Ḥasan, fils de Radjâ, qui paraît avoir été gouverneur de province dans le Fârs (cf. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VII, 152, et *Kitâb al-aghânî*, Index, p. 296). Sur ce poète, voy. encore Hammer-Purgstall, *Litteraturgeschichte der Araber*, III, 482.

3. La désinvolture avec laquelle les auteurs arabes attribuent les poésies à des poètes qui ne les ont jamais dites, est déconcertante. Les deux vers ci-dessus, je les ai trouvés dans le *Kitâb al-aghânî*, XVIII, 59, où, d'après un *isnâd* qui a toutes les apparences de l'authenticité, l'auteur les met dans la bouche du gouverneur du Khorâsân, 'Abd Allâh, fils de Tâhir, répondant à une sollicitation du fameux poète Di'bil al-Khozâ'î, sur lequel voy. ci-dessus, p. 30, note 3.

4. Cherbonneau (*loc. cit.*) traduit اقطع زمن الحسن بذلك par « *les journées d'Al-Ḥasan se trouvaient coupées* ».

geait-t-il de se rendre aux audiences tenues par Ma'moûn et déléguait-il un de ses secrétaires, comme Aḥmad, fils d'Aboû Khâlid[1] ou Aḥmad, fils de Yoûsouf[2], ou d'autres Bientôt, il fut atteint d'hypocondrie, dont la cause fut le chagrin qu'il conçut à la mort de son frère. Il se retira alors dans sa maison pour se soigner, et vécut dans une complète retraite, ne recevant personne. Cependant, il n'en demeura pas moins le plus haut dignitaire de l'État.

Alors, Mâ'moûn confia le vizirat à Aḥmad, fils d'Aboû Khâlid, qui ne manquait à aucun moment d'aller se mettre au service de Ḥasan, fils de Sahl. Et lorsque ce dernier se rendait au palais du khalife, il était traité comme le plus haut dignitaire [de la cour]. A l'époque où il se retira dans son palais, un poète composa contre lui cette épigramme :

309 Hasan[3], fils de Sahl, a quitté le pouvoir sans que j'aie humecté mon gosier de sa rosée[4].

Ne regrette pas son époque ; et qu'Allâh fasse pleurer [éternellement] les yeux de qui le pleure.

Ḥasan, fils de Sahl, mourut en 236[5] (850 de J.-C.), sous le règne de Moutawakkil.

VIZIRAT D'AḤMAD, FILS D'ABOU KHÛLID LE LOUCHE, SOUS LE RÈGNE DE MA'MOÛN

C'était un esclave affranchi, d'une haute valeur et comp-

1. Cf. *Prairies d'or*, VII, 3, 64. Dans les deux passages, le nom n'est pas donné de la même façon. C'est *fils d'Aboû Khâlid* qui paraît plus exact, comme dans le *Fakhrî* et dans le *Kitâb al-aghânî*, IX, 61 ; XIV, 37.
2. Voy. plus loin, la traduction correspondant aux pages 311 et suiv. du texte arabe.
3. Cherbonneau (*loc. cit.*) traduit تولت دولة الحسن بن سهل : « *La famille d'Al-Ḥasan* a quitté, etc. »
4. C'est-à-dire *sa générosité*.
5. Cherbonneau (*J. A. P.*, octobre 1846, p. 351) a lu 286.

tait parmi les hommes les plus intelligents. Écrivain habile, il était ferme, éloquent, judicieux, bien au courant des affaires [politiques].

Ma'moûn lui dit : « Ḥasan, fils de Sahl, s'est retiré complètement chez lui et je veux te conférer la charge du vizirat. » Aḥmad chercha à éviter cet honneur en disant : « Émir des Croyants, fais-moi la grâce seulement de ne pas prendre le titre de vizir et exige de moi tous les services qu'on peut exiger d'un vizir ; fais qu'il y ait aussi entre moi et le peuple une haute situation que mes amis me souhaitent et où mes ennemis craignent de me voir arriver[1] ; car quand on a gravi les sommets du pouvoir, on ne peut plus que déchoir. » Ma'moûn goûta fort sa réponse et lui dit : « Il faut que mon vœu s'accomplisse. » Et il lui confia le vizirat.

Au moment de confier à Ṭâhir, fils de Ḥousayn, le gouvernement du Khorâsân, Ma'moûn avait consulté Aḥmad[2], fils d'Aboû Khâlid, qui approuva le projet de nomination de Ṭâhir. « Je crains, cependant, lui dit Ma'moûn, qu'il ne me trahisse, qu'il ne se rende indépendant et ne secoue le joug de l'obéissance. — Je prends sur moi la responsabilité[3] de ce choix. » Alors, Ma'moûn nomma Ṭâhir

1. Cherbonneau (*J. A. P.*, octobre 1846, p. 352) ne semble pas avoir bien compris ce passage, quand il l'a traduit par : « Fais-moi grâce de ne point m'appeler au vizirat et *de ne pas m'imposer l'obligation d'en prendre les fonctions* ; accorde-moi *seulement une position au-dessus du vulgaire*, une *position telle* que mes ennemis soient *forcés de me craindre*. » Voy. le texte arabe, p. 309.

2. Sur ce vizir, voy. ci-dessus, p. 385 et sq. et DE HAMMER-PURGSTALL, *Litteraturgeschichte der Araber*, III, 58.

3. Le درك est un terme essentiellement juridique ; c'est le *recours en cas de trouble ou d'éviction*. Le rôle joué par Aḥmad, fils d'Aboû Khâlid, dans la nomination de Ṭâhir au gouvernement du Khorâsân est raconté par IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, VI, pp. 255-256. D'après cet auteur, un jour que Ma'moûn était en train de boire, Ṭâhir vint le trouver. En le voyant, le khalife éclata en sanglots. Ṭâhir lui demanda la raison de ce chagrin, mais le khalife ne consentit point à satisfaire sa curiosité. Par contre, il se montra moins réservé vis-à-vis de son jeune esclave, Ḥousain, qui lui versait à boire et lui dit : « Quand j'ai vu Ṭahir, je me suis rappelé mon

gouverneur du Khorâsân. Mais au bout de quelque temps, mécontent de sa conduite en certaines questions, il lui
310 écrivit une lettre remplie de menaces. Ṭâhir répondit au khalife par une lettre insolente et supprima la mention de son nom du prône (*khouṭba*) trois vendredis de suite. Ma'moûn, informé de cet acte de désobéissance, dit à Aḥmad, fils d'Aboû Khâlid : « C'est toi qui m'as conseillé de nommer Ṭâhir, en te portant garant des fautes qu'il pourrait commettre[1]. Maintenant, tu vois ce qu'il a fait, en supprimant mon nom de la *khouṭba* et en sortant de l'obéissance. J'en jure par Allâh, si tu ne t'ingénies pas à trouver une solution favorable à cette affaire, que tu as gâtée, je te ferai trancher le cou. » Aḥmad lui répondit : « Émir des Croyants, tranquillise-toi, avant peu de jours le courrier de la poste t'annoncera la mort de Ṭâhir. » En effet, le vizir envoya à Ṭâhir des présents, parmi lesquels se trouvaient des assaisonnements (*kawâmikhs*) empoisonnés. Ṭâhir aimait les *kawâmikhs* ; il en mangea et mourut sur-le-champ.

Selon d'autres, lorsque Ṭâhir fut nommé gouverneur du Khorâsân, Aḥmad, fils d'Aboû Khâlid, ne manqua pas de prévoir ce qui devait arriver par la suite[2], et, en conséquence, il donna en présent à Ṭâhir un esclave, auquel il remit du poison en lui disant : « Lorsque Ṭâhir supprimera le nom

frère Mouḥammad Amîn et les humiliations qu'il a subies ; les sanglots m'ont serré la gorge, et je me suis soulagé en versant des larmes. Ṭâhir ne manquera pas de recevoir de moi le châtiment qu'il redoute. » Ṭâhir, mis au courant par le jeune esclave, vint trouver le vizir Aḥmad, fils d'Aboû Khâlid, qui s'entremit pour le faire nommer gouverneur du Khorâsân et l'éloigner ainsi des yeux de Ma'moûn. Il reçut, dit-on, 10 millions de Ṭâhir pour prix de ce service.

1. Ce dernier membre de phrase n'a pas été compris par Cherbonneau (*J. A. P.*, octobre 1846, p. 352), qui traduit : « C'est toi... qui t'es porté *garant de mon choix.* »

2. Encore une locution que Cherbonneau (*J. A. P.*, octobre 1846, p. 353) n'a pas bien rendue ; il a traduit حسب هذا الحساب par « *il imagina cette perfidie* ».

de Ma'moûn de la *khouṭba* (prône), mets-lui ce poison dans un des mets qu'il aime le plus. » Et, en effet, le jour où Ṭâhir retrancha le nom de Ma'moûn de la *khouṭba*, l'esclave lui mit le poison dans du *kâmikh*. Ṭâhir en mangea et mourut quelques jours après.

La nouvelle de sa mort parvint à Ma'moûn par le courrier de la poste. Cet événement fut une des causes qui augmentèrent la puissance d'Aḥmad, fils de Khâlid, qui mourut de mort naturelle l'an 210 (825).

VIZIRAT D'AḤMAD, FILS DE YOÛSOUF, FILS DE QÂSIM [1], SOUS LE RÈGNE DE MA'MOÛN 311

Aḥmad était un esclave affranchi. Habile dans le style épistolaire, il avait d'éminentes qualités, et était, en outre, cultivé, poète, perspicace, parfaitement au courant des règles du gouvernement ainsi que des procédés en usage avec les rois.

On dit qu'à la mort d'Aḥmad, fils d'Aboû Khâlid, Ma'moûn consulta Ḥasan, fils de Sahl, pour savoir à qui il confierait la charge du vizirat. Ḥasan lui désigna Aḥmad, fils de Yoûsouf, et Aboû 'Abbâd, fils de Yaḥyâ, en ajoutant : « Ce sont les deux hommes qui, mieux que personne, connaissent le caractère de l'Émir des Croyants. — Eh bien! dit le khalife, choisis pour moi l'un d'eux. » Ḥasan ayant choisi Aḥmad, fils de Yoûsouf, Ma'moûn lui confia le vizirat.

Ce khalife demanda un jour à Aḥmad, fils de Yoûsouf, son avis sur un homme. Aḥmad, fils de Yoûsouf, lui en fit le portrait et lui vanta ses belles qualités. « O Aḥmad! lui dit alors le khalife, tu fais son éloge, malgré la mauvaise opinion que tu as de lui et son inimitié pour toi. » Aḥmad

1. Cherbonneau (*loc. cit.*) : Kasm. Le petit *alif* vertical était placé sur le *qâf*, selon l'habitude des copistes arabes.

reprit : « C'est parce que ma position à ton égard ressemble à ce qu'a dit le poète :

Je te paie suffisamment des bienfaits dont tu m'as comblé, en te disant la vérité sur mes amis comme sur mes ennemis [1],
Et [2] en te préférant à moi-même, chaque fois que tu fais appel à moi pour une affaire.

Ce vizir est l'auteur de beaux vers, dont ceux-ci :

Mon cœur t'aime, ô toi, désir de mon cœur, et déteste ceux qui t'aiment,
Parce que je voudrais être seul à t'aimer. Plût au ciel que je connusse les dispositions de ton cœur !

312 Un jour de *nauroûz* (premier jour de l'an), Aḥmad envoya à Ma'moûn un présent de la valeur d'un million de dinârs, accompagné de ces deux vers :

L'esclave a des devoirs à remplir. Il doit s'en acquitter, quelle que soit la grandeur, quels que soient les mérites de son maître.
Ne vois-tu pas que nous offrons à Dieu des choses qui lui appartiennent [3] et qu'il daigne les accepter, lui qui n'en a guère besoin ?

Ma'moûn dit à cette occasion : « C'est un homme d'esprit qui a fait un cadeau avec grâce [4]. »

1. Ce premier vers est donné par Ibn al-Athîr (*Chronicon*, VI, 288) avec une variante insignifiante. Quant à عداتى que donne ce texte, c'est probablement une faute de typographie. C'est le seul passage où il soit question de vizir.

2. Cherbonneau (*loc. cit.*) ne semble pas avoir saisi le sens du 2e vers, qui se rattache au premier par وانى, dont il complète l'idée. Il a pris ce mot avec le sens de فانى « *car* ».

3. Cherbonneau (*loc. cit.*) a traduit الم ترنا نهدى الى الله ما له par « *n'offrons-nous pas à Dieu les hommages qui lui sont dus.* » Telle n'est certainement pas la pensée du poète, qui a voulu dire : *Tout ce qui existe appartient bien à Dieu,* et cependant nous venons lui faire offrande des choses dont il a déjà la propriété.

4. L'interprétation de Cherbonneau (*loc. cit.*) : « *Un homme d'esprit fait*

Voici la cause de la mort d'Aḥmad :

Un jour qu'il était venu voir Ma'moûn au moment où celui-ci se parfumait avec une cassolette allumée, le khalife sortit la cassolette de dessous ses vêtements et ordonna de la placer sous les vêtements du vizir, pour lui faire honneur. Mais les ennemis d'Aḥmad rapportèrent au khalife qu'il avait dit : « Que signifie cette économie de parfums ? Ne pouvait-il donc pas m'offrir un peu de nouveau parfum[1] ? » Ce propos mécontenta Ma'moûn, qui s'écria : « Eh ! quoi, il m'accuse d'avarice, lui qui pourtant sait que ma dépense de chaque jour se monte à 6.000[2] dinârs ! Je n'ai pas eu d'autre intention que de lui faire honneur en lui offrant une cassolette qui était sous mes propres vêtements. » Une autre fois comme Aḥmad entrait chez le khalife, au moment où il se parfumait, celui-ci dit à ses esclaves : « Jetez des morceaux d'ambre dans une grande cassolette que vous placerez au-dessous de lui, en ayant soin de l'envelopper d'une couverture qui empêche la fumée de l'encens de s'échapper[3]. » L'ordre fut exécuté. Aḥmad supporta tout d'abord, mais bientôt, n'en pouvant plus, il s'écria : « Je me meurs ! je me meurs ! » Les esclaves le découvrirent[4], mais le vizir avait perdu connaissance. [*Quand il eut repris l'usage de ses sens*], il retourna chez 313

les cadeaux avec grâce » est plus jolie que le texte arabe, mais elle ne le traduit pas.

1. Cherbonneau (*J. A. P.*, avril 1846, p. 555) n'a pas saisi, je crois, le sens de la phrase arabe. Il traduit : « *Ne m'en offrira-t-il pas qui ont déjà brûlé ?* » C'est juste le contraire que demandait le vizir.

2. Corrigez le texte arabe en الاف, les noms de nombre cardinaux de trois à dix exigeant que le nom de la chose comptée soit au pluriel.

3. Cherbonneau (*J. A. P.*, avril 1846, p. 555) n'a pas bien rendu ce passage. Il a cru que le khalife avait ordonné « *de boucher les ouvertures de la cassolette de manière à comprimer la fumée de l'encens.* » Il a été dérouté par l'emploi, dans le texte arabe, des pronoms affixes, qu'il ne savait plus à quoi rapporter.

4. Cherbonneau (*loc. cit.*), fidèle à sa première erreur, traduit : « *Débouchèrent la cassolette.* »

lui, où il demeura plusieurs mois, souffrant d'un asthme, qui détermina sa mort.

Suivant un autre récit, il aurait été banni de la cour, pour une maladresse dont il se rendit coupable, et serait mort du chagrin que lui causa cette disgrâce.

VIZIRAT D'ABOÛ 'ABBÂD THÂBIT, FILS DE YAḤYÂ, FILS DE YASÂR AR-RÂZÎ, SOUS LE RÈGNE DE MA'MOÛN

Aboû 'Abbâd était habile dans le style épistolaire, versé dans le calcul, d'un caractère vif, emporté et brutal. On raconte que, lorsque Ma'moûn le voyait arriver, il récitait ce vers de Di'bil[1] à son sujet:

On dirait un furieux échappé de Dair Hizqil (le couvent d'Ezéchiel), traînant après lui les chaînes qui le liaient[2].

Quelqu'un dit à Ma'moûn que le poète Di'bil avait composé contre lui une satire[3]. Il répondit: « Com-

1. Cherbonneau (*loc. cit.*) « *Dihbal* ». Sur le fameux poète, Di'bil ibn 'Alî, né en 148 (= 765), mort en 246 (= 860), voy. BROCKELMANN, *Litteraturgeschichte*, I, 79; IBN QOTAIBA, *Liber poesis*, etc., éd. de Goeje, pp. 539-541.

2. Je ne crois pas que la traduction de ce vers que donne Cherbonneau (*loc. cit.*) soit exacte; la voici: « *On dirait que la guerre s'élance avec fureur du couvent d'Héraclius, traînant après elle les chaînes destinées aux captifs.* »

3. Cette anecdote a été donnée avec le quatrain satirique contre Ma'moûn, p. 30. Elle est également rapportée par le *Kitâb al-aghânî*, XVIII, 30 et 39, où l'on trouve la suite de l'épigramme lancée par Di'bil contre Aboû 'Abbâd. Dans les deux passages, on trouve هرقل *Hiraql*, mais c'est une faute, que démontre le mètre de ce vers. Le *Tâdj al-'aroûs*, VIII, 168, dit *Hizqil*, nom de lieu sur le paradigme de زبرج *zibridj*; MAS'OÛDÎ (*Prairies d'or*, VII, 198) dit qu'il existait, en effet, un hospice de fous à *Dair Hizqil* (l'éditeur et traducteur de cet ouvrage a imprimé هرقل, et traduit : couvent de Saint-Heraclius). Il n'y a aucun doute sur la transcription de ce nom de lieu, qui est situé entre Baṣra et 'Askar Moukram. YÂQOÛT, II, 706, donne beaucoup de détails sur ce lieu et cite le vers en question avec la variante حرد.

ment serais-je à l'abri des épigrammes d'un homme qui a osé satirisé Aboû 'Abbâd ? En d'autres termes : Comment celui qui a osé critiquer Aboû 'Abbâd, malgré son emportement, sa fureur et sa promptitude à punir, craindrait-il de lancer contre moi les traits de la satire, connaissant la douceur de mon caractère et mon amour de la clémence ? »

Aboû 'Abbâd était très emporté et irascible. Il lui arrivait souvent, quand il se mettait en colère contre une personne qui était devant lui, de lui lancer son encrier à la tête et de l'accabler d'injures et d'outrages.

Un jour, le poète Al-Ghâlibî vint le trouver et lui récita 314
ces vers :

Lorsque nous fîmes arrêter nos montures auprès du vizir pour nous mettre à l'abri de sa générosité, il nous fit des présents.

La meule de l'empire de l'Imâm[1] s'est raffermie en s'appuyant sur Thâbit[2] qui a fait déborder sur nous la justice et la bienfaisance.

Il accueille ceux qui viennent se soumettre, avec un visage souriant et une grande libéralité; mais les rebelles, il les reçoit avec les lames indiennes et les lances.

C'est un homme qui ne s'est pas lassé d'être pour ses semblables tel un gras pâturage. C'est un homme qui n'a jamais cessé d'ouvrir son cœur *à la générosité* et d'être secourable.

Quand le poète arriva aux mots *à la générosité*, il s'arrêta, sa langue s'embarrassa[3] et il se mit à répéter plusieurs fois : *à la générosité*, *à la générosité*; si bien qu'Aboû

1. Le khalife.

2. C'est le nom du vizir Aboû 'Abbâd. Il est impossible de rendre en français le jeu de mots que contient le vers. Voy. le texte arabe, p. 314, l. 3.

3. Cherbonneau (*loc. cit.*), ayant pris ce verbe pour la 8e forme de رج = ارتج, a traduit : « *Et fut saisi d'un tremblement général.* »

'Abbâd, impatienté, s'emporta et dit : « Eh bien ! cheikh, dis *cocu* [1] ou *claqué* [2], et laisse-nous la paix ! »

Tous les assistants partirent d'un éclat de rire tel, que le vizir, oubliant lui-même son dépit, se mit à rire avec les autres. Alors Al-Ghâlibî [3] acheva de rimer son vers par le mot *secourable* et reçut du vizir un présent.

VIZIRAT D'ABOÛ 'ABD ALLÂH MOUḤAMMAD, FILS DE YAZDÂD, FILS DE SOUAID, SOUS LE RÈGNE DE MA'MOÛN

Mouḥammad, fils de Yazdâd, fut le dernier des vizirs de Ma'moûn. Ses parents, originaires du Khorâsân, étaient de la religion des mages, mais ils embrassèrent ensuite l'islamisme, et entrèrent au service [4] des khalifes.

Souaid fut le premier d'entre eux qui se convertit à l'islamisme. Ayant perdu son père dès son enfance, sa mère le confia à un fonctionnaire de l'administration de la Perse. Il fit bientôt de grands progrès et acquit une foule de connaissances dans les sciences des Perses. Il s'appliqua ensuite à travailler assidûment au *diwân* de Marw.

Un jour qu'il pleuvait, le directeur du *diwân* arriva,
315 mais les secrétaires et les chefs de bureaux n'y étaient pas venus. Seul Souaid, le grand-père de Mouḥammad, était présent. Le directeur du *diwân* ayant eu besoin de faire un calcul [5], il n'y avait là, à sa disposition, aucun secrétaire. Alors il se mit lui-même à faire le calcul et commença l'opération, dont il écrivit une partie. Bientôt, se sentant pris d'une envie de dormir, il se retourna et aperçut Souaid. Il lui remit alors le compte et lui dit : « Garde-

1-2. Chacun de ces deux mots, en arabe, rime avec le vers précédent.
3. Je n'ai pu trouver aucun renseignement sur ce poète.
4. اتّصلوا. Cherbonneau (*loc. cit.*) traduit : « *Parvinrent aux emplois les plus élevés sous les khalifes.* »
5. Ou un compte.

le jusqu'au moment où je me réveillerai. » Puis le directeur du *diwân* s'endormit. Souaid examina alors le compte, l'acheva et le mit au net, dans une belle copie, de sa plus belle écriture et avec un très grand soin. Le directeur du *diwân* s'étant réveillé demanda le compte à Souaid, qui le lui remit. En le voyant terminé, selon toutes les règles de la comptabilité et dans la forme la plus parfaite, il dit : « Jeune homme, qui est-ce qui a fait ce compte ? — C'est moi, répondit Souaid. — Tu sais donc bien écrire ? — Oui », dit Souaid. Alors le directeur du *diwân* lui ordonna de se charger de la corbeille dans laquelle il mettait ses comptes, les souches de son administration, et, en général, tout ce qu'il devait garder avec soin, et il lui assigna une pension alimentaire. Souaid occupa successivement diverses fonctions [1] jusqu'à ce qu'il parvînt à une fortune considérable et à un rang éminent.

Après lui, son fils Mouḥammad reçut une bonne éducation et acquit une grande habileté en tout. Ma'moûn le prit pour vizir et lui confia toutes les affaires du royaume. Mouḥammad était poète et parlait très correctement. Voici des vers de sa composition :

Fatoûn [2] a troublé les cœurs par sa prunelle; et elle a trahi en amour un homme qui ne trahit point.

Elle prétend que j'en aime une autre qu'elle. Comment [cela se pourrait-il], mes yeux ne l'ayant point quittée.

O toi dont l'amour est caché et embusqué dans mon cœur, à la place de mon âme !

O toi qui prétends que je suis infidèle (et cela est impossible 316
à celui qui t'aime) !

Prends mon engagement de mes yeux et de mon regard, et cela te suffit comme garant, car je suis digne de confiance.

1. Cherbonneau (*loc. cit.*) traduit تنقل في الخدم par : « *Eut un avancement rapide* ».

2. Je pense que Fatoûn est ici un nom propre de femme. Cherbonneau (*loc. cit.*) l'a tout simplement sauté.

A la mort de Ma'moûn, Mouḥammad, fils de Yazdâd, occupait encore le vizirat.

Fin du règne de Ma'moûn et de l'histoire de ses vizirs[1].

VIII. — RÈGNE DE MOU'TAṢIM ABOÛ ISḤÂQ MOUḤAMMAD (218/833-227/842)

Mouḥammad fut reconnu khalife le jour où mourut Ma'moûn. L'année où eut lieu cet événement a déjà été indiquée plus haut[2]. Ce prince était doué d'un bon jugement et était d'une force remarquable. Il levait de terre un poids de 1.000 livres pesant et le portait à plusieurs pas. Il était réputé pour sa bravoure. On lui a donné le surnom de Huitainier, à cause de onze particularités. Ainsi il était le huitième des enfants d''Abbâs; il fut le huitième khalife de sa race et monta sur le trône à l'âge de trente-huit[3] ans. Il régna huit ans et huit mois. Né en cha'bân, qui est le huitième mois de l'année, il mourut à l'âge de

1. Ibn Khallikân (*Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 518) donne la biographie d'un autre vizir de Ma'moûn qu'il appelle 'Amr, fils de Mas'ada. Mais je pense qu'il s'agit ici, non pas du vrai vizir, mais d'un sous-secrétaire d'Etat, car il est à remarquer que les khalifes ont eu concurremment chacun plusieurs ministres, chargés des différents services ; mais c'est le premier, le chef du gouvernement, qui seul portait le titre de vizir. Les autres sont restés dans l'ombre, et c'est à peine si les historiens les nomment quelquefois.

2. Voy. ci-dessus, p. 381.

3. Les éditions, de même que le manuscrit A dont elles procèdent, donnent *dix-huit* ans. Cela est impossible, puisque, d'après la suite du récit, ce khalife mourut à l'âge de 48 ans environ, après un règne de 8 ans et 8 mois ; il avait donc environ 38 ans en montant sur le trône. Cela est conforme à Ibn al-Athîr (*Chronicon*, VI, p. 373), où notre auteur me semble avoir puisé ces renseignements. Cf. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VII, 102.

quarante-huit ans, laissant huit enfants mâles et huit filles. Il commanda en personne huit expéditions et laissa dans le trésor 8 millions de drachmes.

Le règne de Mou'taṣim fut illustré par des guerres et des conquêtes. Ce fut lui qui s'empara d''Ammoûrya [1] (Amorium), et voici pour quel motif. L'empereur des Grecs (Théophile), ayant fait une incursion dans le pays des Musulmans, s'était emparé d'une de leurs places fortes appelée Zibatra [2], avait fait prisonniers les femmes et les enfants et passé au fil de l'épée tous les hommes en état de porter les armes. On dit que, parmi les captives, se trouvait une femme de la famille de Hâchim, et qu'on 317
l'entendit s'écrier : « Au secours, ô Mou'taṣim ! » La nouvelle des cruautés exercées par l'empereur des Grecs sur les Musulmans fit frémir d'horreur le khalife, et, lorsqu'on lui rapporta les plaintes de la dame hâchimite, il s'écria au milieu du Conseil : « Je vais à ton secours ! je vais à ton secours ! » En même temps, il se leva et cria dans son palais : « Partons ! partons ! » Puis il monta à cheval, après avoir fait attacher derrière la selle une entrave, un pieu de fer et un sac qui renfermait ses provisions. Puis il sortit pour se mettre en route et ordonna aux troupes de s'y préparer. Jamais, sous les khalifes précédents, on n'avait vu des préparatifs de guerre aussi formidables. Lorsque Mout'aṣim fut disposé à partir et que les préparatifs furent terminés, il convoqua les qâḍîs [3] et les notaires et requit témoignage qu'il constituait ses biens et ses trésors en legs pieux de trois tiers : un tiers pour Allâh le Très-Haut, un tiers pour les enfants du khalife [4] et

1. Voy. *Géographie* d'Aboû-l-Fida, éd. Reinaud et de Slane, p. 235.
2. Voy. *op. cit.*, p. 254, et Ibn al-Athîr, *op. cit.*, VI, 339 ; Mas'oûdî, VII, 133.
3. C'était le qâḍî de Baghdâdz, 'Abdar-Raḥmân, fils d'Isḥâq, et un autre jurisconsulte, nommé Chou'ba, fils de Sahl. Ils étaient assistés de 328 témoins. Ibn al-Athîr, VI, 340.
4. Aboû-l-Fida, *Annales Moslemici* II, 171 ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, 339 et suiv.

pour ses proches, et le dernier tiers pour ses affranchis.

Ensuite il se mit en campagne. Un Grec était tombé en son pouvoir ; il lui demanda quelle était la ville la mieux fortifiée, la plus considérable et la plus importante aux yeux des chrétiens. Le Grec répondit qu'ʿAmmoûrya était la place la plus importante de leur empire. Mouʿtaṣim se dirigea avec son armée entière sur ce point, assiégea la ville et l'emporta d'assaut. Il porta le fer dans ʿAmmoûrya et la contrée environnante, après avoir réduit à la captivité une multitude d'habitants. La fureur dont il était animé le porta même à détruire ʿAmmoûrya de fond en comble et à effacer jusqu'à la trace de cette cité florissante. Il enleva une de ses portes qui était toute en fer et d'un volume prodigieux ; puis il la fit transporter à Baghdâdz, où on la voit encore de nos jours à l'une des entrées du palais du khalifat. C'est la porte du peuple. (*Bâb al-ʿÂmma*[1]).

Lors de cette expédition, Mouʿtaṣim avait parmi sa suite Aboû Tammâm aṭ-Ṭâ'î[2], qui a composé à sa louange
318 un poème rimant en *bâ* et qui commence ainsi[3] :

1. Cette porte se nommait aussi Porte d'Amorium (*Bâb ʿAmmoûriya*). Elle était munie d'un crochet de fer pour les exécutions. Cf. Aboû-l-Fida, *Geogr.*, trad. Stanislas Guyard, I, 67. C'est là qu'on brûla publiquement, sous le règne de Nâṣir, les traités théologiques et astronomiques de Roukn ʿAbd as-Salâm. Cf. Dugat, *Histoire des philosophes et théologiens musulmans*, p. 194. Voy. aussi Salmon, *Introduction topographique à l'histoire de Baghdâdz*, pp. 58 et 136. C'est là aussi que fut exécuté, sous Mouʿtaṣim, le général turc Afchîn, qui était autrefois à son service. Cf. Masʿoûdî, *Prairies d'or*, VI, 139.

2. Ce célèbre poète était, comme on le sait, d'origine chrétienne. Né près de Tibériade en 807, il mourut à Mossoul vers 846. C'est grâce surtout à sa magnifique *Anthologie des poètes arabes* que son nom est passé à la postérité. Voy. de nombreuses références dans Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 84-85 ; Cl. Huard, *Hist. de la Litt. arabe*, p. 89 ; de Hammer, *Litt. gesch. der Arab.*, III, 967.

3. Le vers en question a été traduit par S. de Sacy, dans sa *Chrestomathie arabe*, I, 88 et Cherbonneau (*J. A. P.*, octobre 1846, p. 329) a adopté cette traduction de la façon suivante : « ... *C'est à son tranchant qu'est attaché le succès, soit qu'il agisse sérieusement, soit qu'il badine.* » Je ne crois pas que tel soit le sens de ce vers et la traduction de الحد par le succès me semble impossible.

Le glaive est plus fidèle dans ses récits que les livres; son tranchant sépare la réalité du badinage.

On lit encore dans ce poème les vers suivants, adressés à Mou'taṣim :

Vicaire d'Allâh, qu'Allâh récompense le zèle que tu déploies pour faire respecter l'arbre de la religion, de l'Islâm et de la gloire [du pays] !
Tu as compris le bonheur suprême, et tu as vu que l'on ne peut y atteindre qu'en traversant un pont de fatigue.

Parmi les vers qui ont trait à l'acharnement avec lequel Mou'taṣim combattit et extermina les défenseurs d'Amorium, je citerai le suivant :

Ce jour-là, le soleil, en se levant, n'éclaira pas un seul père de famille, et, quand il disparut à l'occident, il ne restait plus un seul jeune homme.

Dans le passage où le poète décrit l'animosité qu'il avait contre les Grecs, on lit encore ceux-ci :

La demeure de *Mayya* [1], autour de laquelle circule *Ghailân* [2], toute vivante qu'elle est, n'est pas si pittoresque que ta demeure dévastée.
Et les joues de Mayya animées par l'incarnation de la pudeur ne sont pas plus attrayantes à mes yeux que ta joue ternie par la poussière (de tes ruines).

La bataille d'Amorium eut lieu en l'année 223 (= 837).

1. Mayya est le nom de la bien-aimée du poète Ghailân, dit *Dzoû-r-Roumma*, qui l'a chantée dans de beaux vers. Voy. la note suivante.
2. Ghailân, fils d''Ouqba, fils de Mas'oûd, est le nom du poète Dzoû-r-Roumma, qui mourut dans les environs de 107 de l'Hégire (= 719). Le poète Farazdaq ne partageait pas l'admiration de ses contemporains pour la poésie de Dzoû-r-Roumma. Il trouvait qu'il abusait de la description des campements abandonnés, de l'oiseau *qaṭâ* et des chameaux. Sur Dzoû-r-Roumma et ses amours, voy. le *Kitâb al-aghânî*, XVI, 110-135 et Index, pp. 348-349. Pour la bibliographie, cf. Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 58-59; Cl. Huart, *Hist. de la Litt. arabe*, 51; de Hammer-Purgstall, *Litteraturgesch.*, II, 401.

FONDATION DE SOURRA-MAN-RAA OU SÂMARRA
CAUSES ET RÉCIT DE CETTE FONDATION

319 Baghdâdz avait été le siège de la royauté et la résidence du khalife depuis Manṣoûr. Hâroûn ar-Rachîd, préférant Raqqa en Syrie, y fixa son séjour. Cependant, cette ville n'était pour lui qu'un lieu de plaisance, tandis qu'il avait ses palais, ses trésors, ses femmes et ses enfants à Baghdâdz, dans le Qaṣr-al-khould (palais de l'éternelle demeure)[1]. Les successeurs de ce khalife se fixèrent à Baghdâdz. En montant sur le trône, Mou'taṣim se méfia de la milice qui en formait la garnison. N'ayant aucune confiance en cette milice, il ordonna qu'on lui choisît un emplacement, pour y bâtir une ville et établir son camp. « Si les troupes de Baghdâdz, dit-il, venaient à me donner quelque inquiétude, je serai moi-même à l'abri et j'aurai le pouvoir de l'attaquer par terre et par eau. » Son choix s'arrêta sur l'emplacement où il fit bâtir Sâmarra et s'y transporta. On dit que ce prince avait un si grand nombre de mameloûks, que Baghdâdz ne pouvait plus les contenir. Bientôt les habitants eurent à souffrir de leur insolence. Ils les gênèrent même dans leurs maisons et attentèrent à l'honneur de leurs femmes. Chaque jour était signalé par une multitude de massacres.

Un jour que Mou'taṣim se promènait à cheval, un vieillard vint au-devant de lui en criant : « O Aboû Isḥâq[2] ! » Les gardes voulurent le frapper, mais le khalife les arrêta, en disant : « Vieillard, que veux-tu ? — Qu'Allâh ne te récompense pas, répondit l'homme, pour ton voisinage. Tu as été notre voisin depuis quelque temps et nous n'avons
320 jamais eu de plus mauvais voisinage. En installant au

1. Voyez ci-dessus, p. 355 note 2.
2. C'était le nom patronymique, *kounyâ*, du khalife.

milieu de nous cette tourbe effrénée d'esclaves turcs, tu as rendu, par leurs mains, nos femmes veuves et nos enfants orphelins. Au nom de Dieu ! nous te combattrons avec les flèches du point du jour [1]. » Par ces mots, le vieillard voulait dire l'imprécation. Après avoir entendu ce discours, Mou'taṣim rentra dans son palais, et l'on ne le vit plus sortir à cheval, qu'une année après, à pareil jour [2]. Il fit la prière en public et célébra la fête (le second Beïram); puis il se rendit à l'emplacement de Sâmarra, où il fit bâtir cette ville, et cela en l'an 221 de l'Hégire [3].

Lorsque Mou'taṣim fut attaqué par la maladie qui l'emporta au tombeau, il monta sur une barque, avec Zounâm [4], le joueur de flûte, qui était le plus habile musicien de son temps. En passant devant ses palais et ses jardins, situés sur la rive du Tigre, il disait à Zounâm : Joue-moi cet air :

O demeure dont les sites ne tombent pas de vétusté, à Dieu ne plaise que tes sites tombent de vétusté.

Ce ne sont pas tes sites que je pleure ! mais je pleure la vie que j'y passais au moment où elle me quitte.

1. *Ou* « les flèches des paroles que prononce le *muezzin* au lever de l'aurore. Cf. Dozy, *Supplément*, I, 636, *s. v.* Je transcris ici, sous toutes réserves, la note que Cherbonneau a consacrée à ce mot, sans indiquer ses sources : « Suivant les idées superstitieuses des Musulmans, lorsqu'on prie à la pointe du jour, سحر, pour obtenir justice contre un ennemi, dont on ne peut se défaire, Dieu lance sur lui sa vengeance avec la rapidité de la flèche. C'est cette croyance qui a donné lieu à la métaphore : « La flèche de la pointe du jour. » (Cherbonneau, *J. A. P.*, octobre 1846, p. 332.)

2. C'est, je crois, le sens du texte arabe. Toutefois Cherbonneau (*loc. cit.*) traduit : « Et on ne le vit plus sortir à cheval *sans qu'il lui arrivât une scène de ce genre* ».

3. Ce récit est emprunté à Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, 319. Cf. Mas'oûdi, *Prairies d'or*, VI, 118 et suiv.

4. Sur ce joueur de flûte, voy. Ibn Khallikân, trad. de Slane, I, p. 220; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, p. 373. Ce dernier auteur, qui paraît avoir été ici aussi la source où a puisé Ibn aṭ-Tiqṭaqâ, donne les trois vers dont il est question ci-dessus, sans variante appréciable.

Car la vie est le bien le plus doux que l'homme puisse regretter ! Il faut que l'affligé cherche à oublier son mal.

En rendant le dernier soupir, Mou'taṣim se prit à dire : Il n'y a plus de ressources, il n'y a plus aucune ressource ! » Puis il rendit le dernier souffle. Sa mort arriva l'an 227 de l'Hégire (= 841 de J.-C.).

RÉCIT DU VIZIRAT SOUS LE RÈGNE DE MOU'TAṢIM

Le premier qui fut vizir de ce prince lui avait servi de secrétaire avant son avènement au trône ; c'était Faḍl [1],
324 fils de Marwân, natif de Baradân [2]. Il était illettré et joignait, au manque d'instruction et à une profonde ignorance, des mœurs dépravées, et ne connaissait rien au maniement des affaires. Un poète du temps a dit à son sujet :

Tu fais le Pharaon, ô Faḍl, fils de Marwân ! Mais prends exemple sur le passé. Car avant toi l'on a vu passer au vizirat Faḍl, Faḍl et Faḍl.

Ces trois grands personnages ont disparu; les chaînes, la prison et le meurtre ont mis fin à leur puissance [3].

1. MAS'OÛDÎ (*Prairies d'or*, VII, 3 et 148) dit qu'il a été également vizir sous le règne de Ma'moûn, mais d'une manière pour ainsi dire officieuse. Voy. d'autres anecdotes sur ce vizir dans le *Kitâb al-aghânî*, XVII, 38, 178, 182 et XXI, 45. La biographie de ce vizir est donnée par IBN KHALLIKÂN, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 541. Cf. IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, VI, 320-321.

2. Cette localité est située en amont de Baghdâdz, à 4 parasanges de cette ville, sur le Tigre. C'est là qu'aboutit le canal dit *Nahr al-Khaliṣ*, qui part de Bâdjisrâ sur le *Tamarrâ*. Cf. G. SALMON, *Introduct. topographique à l'histoire de Baghdâdz*, p. 37. Lorsque Mou'taṣim résolut de quitter Baghdâdz à cause de sa milice (voy. ci-dessus), il campa d'abord à Baradân, mais il dut bientôt la quitter, ne la trouvant pas assez salubre, ni assez vaste. Cf. MAS'OÛDÎ, *Prairies d'or*, VII, 119 ; voy. aussi IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, VI, 320 ; ABOÛ-L-FIDÂ, *Géographie*, éd. Reinaud-Slane, p. 95.

3. Ces vers sont donnés par IBN KHALLIKÂN (*loc. cit.*), qui ajoute : « Al-Marzoubânî, dans son *Dictionnaire des poètes* (Mou'djam ach-chou'arâ'),

Les trois vizirs auxquels le poète fait allusion sont Faḍl, fils de Yaḥyâ, fils de Khâlid, Faḍl, fils de Saḍhl, et Faḍl, fils de Rabî'. Quand à Faḍl, fils de Marwân, comme il jouissait d'un grand crédit à la cour de Mou'taṣim, il ne put échapper aux traits de l'envie. Le khalife le destitua, confisqua ses biens et l'éloigna de sa personne. Réduit pendant longtemps à exercer successivement différentes fonctions publiques, il mourut sous le règne de Mousta'în [1].

VIZIRAT D'AḤMAD, FILS D''AMMÂR, FILS DE CHÂDZÎ, SOUS LE RÈGNE DE MOU'TAṢIM

L'homme auquel Mou'taṣim conféra la charge de vizir après Faḍl, fils de Marwân, s'appelait Aḥmad, fils d''Ammâr, fils de Châdzî. C'était un homme riche de la petite ville de Madzâr [2]. Il avait quitté sa patrie pour s'établir à Baṣra, où l'acquisition de plusieurs propriétés l'avait conduit à amasser une fortune considérable. A cette époque il exerçait la profession de meunier. Plus tard, il vint à Baghdâdz et y vécut dans l'opulence. On dit qu'il dépensait, chaque jour, en aumônes, 100 dinârs. Faḍl, fils de Marwân avait si chaudement vanté sa bonne foi au khalife, que celui-ci, après avoir destitué Faḍl, ne trouva personne plus digne du vizirat qu'Aḥmad, fils d''Ammâr. Il le prit donc comme vizir, mais c'était un homme tout à 322
fait dépourvu des qualités que doit posséder un ministre. Un poète de son temps a dit à son sujet :

et Zamakhchari, dans son *Rabî' al-abrâr*, attribuent ces vers à *Al-Haitham b. Firâs* aṣ-Ṣâmî », sur lequel on peut voir *Kitâb al-aghânî*, XX, 151.

1. Voy. plus loin, p. 417 et sq. et cf. IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, VII, 27, 81. Ce vizir mourut en 250 de l'Hégire. *Ibidem*, p. 89.

2. Sur cette localité, par où passait autrefois le Tigre, avant que son cours fût détourné, sous le règne de Cosroès Parvîz, voy. ABOU-L-FIDÂ, *Géographie*, éd. Reinaud-Slane, p. 321 ; SALMON, *Introduct. à l'hist. de Baghdâdz*, p. 35.

Louange à Dieu, le Créateur, l'Auteur de l'univers ! Tu es devenu vizir, ô fils d' 'Ammâr,
Toi qui étais meunier, sans boutique ni maison, obligé de pousser devant toi une mule.
Je nierais le destin, si tu n'avais pas dépassé en cela toutes les limites.

Aḥmad, fils d''Ammâr, resta quelque temps au vizirat, jusqu'au jour où le khalife ayant reçu d'un gouverneur une lettre dans laquelle celui-ci parlait de la fertilité de la province et de l'abondance du *kalâ*, demanda au vizir ce que ce mot signifiait. Le vizir ne sut que répondre. Alors Mou'taṣim fit venir Mouḥammad, fils d''Abd al-Malik az-Zayyât, un de ses familiers. Interrogé à son tour sur la signification du mot *kalâ*, Mouḥammad répondit : « La première pousse de la plante s'appelle *baql* ; on la nomme *kalâ* quand elle commence à grandir, et *ḥachîch* lorsqu'elle perd sa sève et devient sèche. » Le khalife dit alors à Aḥmad, fils d''Ammâr : « Toi, tu surveilleras les bureaux, et lui me donnera lecture des lettres. » Puis il conféra à Ibn az-Zayyât la charge de vizir et éloigna Ibn 'Ammâr avec quelques ménagements[1].

VIZIRAT DE MOUḤAMMAD, FILS D''ABD AL-MALIK AZ-ZAYYÂT

Son père était un riche négociant sous le règne de Ma'moûn. Devenu adolescent, Mouḥammad s'occupa d'étudier, de lire et de comprendre ; et la vivacité de son esprit le rendit si habile en toutes choses qu'il devint la merveille de son temps pour l'intelligence, la concep-

1. Cette anecdote a été rapportée par Reisk dans ses *Adnotationes hist.* sur Aboû-l-Fidâ, *Annales Moslemici*, II, 684 et par Sacy dans son *Anthologie grammaticale arabe*, p. 138. Ce dernier auteur a emprunté son récit à Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 706, biographie de Mouḥammad, fils d''Abd al-Malik az-Zayyât.

tion et la pénétration. Il excellait dans le style épisto-
laire, comme dans la poésie et la littérature. Il était
parfaitement au courant des principes du gouvernement et 323
de la politique des rois. Enfin, lorsque Mou'taṣim monta sur
le trône [1], il le prit comme vizir, ainsi qu'il a été expliqué
plus haut. Ibn az-Zayyât porta le fardeau du vizirat avec
une habileté qu'aucun vizir n'avait eue avant lui. C'était
un homme hautain, orgueilleux, dur, cruel, d'un accès dif-
ficile, détesté de tout le monde.

A la mort de Mou'taṣim, il remplissait encore les fonctions de vizir. Le khalife avait accordé à son fils Wâthiq une somme d'argent, dont il ordonna le paiement par Ibn az-Zayyât ; celui-ci s'y opposa et conseilla au khalife de ne rien donner à Wâthiq. Mou'taṣim accepta sa façon de voir et revint sur le don qu'il avait ordonné en faveur de Wâthiq. Alors celui-ci écrivit de sa propre main un acte où il jurait, par le pèlerinage, l'affranchissement et l'aumône [2], que, s'il devenait khalife, il ferait moumourir Ibn az-Zayyât de la mort la plus cruelle. Mou'taṣim étant mort, Wâthiq monta sur le trône du khali-

1. Cherbonneau (*J. A. P.*, octobre 1846, p. 335) ne semble pas avoir bien saisi le sens de ce passage, quand il a traduit d'un seul trait : « *En outre il avait approfondi les sciences politiques et les devoirs des rois jusqu'au règne d'Al-Mo'tasem qui lui conféra la charge de vizir.* » Cela semble dire qu'Ibn az-Zayyât avait approfondi les sciences en question en étudiant la conduite des rois jusque et y compris Mou'taṣim, ou encore qu'il n'a pas cessé de les étudier jusqu'au règne de ce prince. Je ne crois pas que telle soit la pensée de l'auteur. حتّى a ici le sens de فلمّا. Voy. le texte arabe, p. 323, l. 1.

2. Cela signifie qu'en cas de violation de son serment, c'est-à-dire dans le cas où il ne ferait pas mourir Ibn az-Zayyât, il jurait d'accomplir le pèlerinage à La Mecque, d'affranchir un esclave et de faire une aumône qui consiste généralement à donner à dix pauvres un *moudd* (modius) de nourriture à chacun. C'est ce qu'on appelle la *kaffâra*, « expiation ». Voy., pour plus de détails, notre ouvrage, *la Pierre de touche des Fétwas*, d'Ahmad al-Wanscharîsi, t. I, pp. 175-176 (*Archives marocaines*, vol. XII). C'est le sens de كفّر que Cherbonneau n'a pas bien rendu, comme on le verra plus loin.

fat. Il se rappela alors l'affaire d'Ibn az-Zayyât et voulut se hâter de le mettre à mort; mais il fut arrêté par la crainte de ne pas trouver un homme de son mérite.

En conséquence, il dit au chambellan : « Introduis auprès de moi dix secrétaires [du diwân]. Ceux-ci ayant paru auprès du khalife, il examina leurs capacités; il ne s'en trouva aucun qui le satisfît. Wâthiq dit alors au chambellan : « Fais entrer celui dont le royaume ne peut se passer, Mouḥammad, fils d'az-Zayyât. » Le chambellan l'ayant introduit, Ibn az-Zayyât demeura debout et tremblant devant le khalife. Celui-ci dit alors à un esclave : « Apporte-moi tel écrit. » L'esclave lui apporta l'acte qu'il avait écrit de sa propre main et où il avait juré de faire mourir Ibn az-Zayyât. Wâthiq le remit à Ibn az-Zayyât en lui disant : « Lis cet acte. » Après l'avoir lu, Ibn az-Zayyât répondit : « Émir des Croyants, je suis ton esclave; si tu me punis, tu en es maître; mais si tu daignes expier[1] ton serment pour m'épargner, ce sera
324 plus digne de toi. — Par Allâh ! reprit Wâthiq, je ne t'épargne que parce que je crains de priver l'empire d'un homme tel que toi. Oui, j'expierai [2] mon serment, car je trouverai le moyen de réparer la perte de mes trésors, tandis que je ne trouverai jamais le moyen de remplacer un homme tel que toi. » Puis Wâthiq expia son serment, prit Ibn az-Zayyât comme vizir, lui conféra les plus hautes dignités et lui confia les intérêts du royaume.

Ibn az-Zayyât était un poète habile. Dans une poésie où il regrette Mou'taṣim et fait l'éloge de Wâthiq, on lit ces vers :

J'ai dit, lorsqu'ils t'ont enfoui [3] dans la terre, et que [désolés],

1. Cherbonneau (*J. A. P.*, octobre 1846, 337) traduit partout le verbe كفّر à la 2e forme par « *violer* », ce qui est une erreur. Cela signifie, au contraire, *expier la violation d'un serment*.
2. Voy. la note 1.
3. Cherbonneau (*loc. cit.*) ne me semble pas avoir saisi le sens de غيّبوا, quand il le traduit par : « *Ils l'ont perdu* ».

ils frappaient leurs mains trempées dans l'eau et dans la boue:

Adieu ![1] oh ! le bon protecteur que le monde trouvait en toi ! oh ! le bon protecteur pour la religion !

Allâh ne guérit un peuple de la perte d'un homme tel que toi qu'en lui donnant un homme comme Hâroûn[2].

Mouhammad, fils d''Abd al-Malik az-Zayyât, demeura vizir de Wâthiq pendant toute la durée de son khalifat, et ce prince n'eut pas d'autre vizir que lui. Mais, à la mort de Wâthiq, son frère, Moutawakkil, étant monté sur le trône, fit arrêter et mettre à mort Ibn az-Zayyât.

On raconte qu'Ibn az-Zayyât avait fait construire un cylindre en fer, garni de clous à l'intérieur[3], pour y torturer ceux qu'il voulait faire souffrir, et qu'il y fut lui-même le premier[4] enfermé, pendant qu'on lui disait :

1. اذهب à l'impératif a ici le sens d'une interjection. Voy. Dozy, *Suppl.*, *s. v.*

2. C'est le nom de Wâthiq. Ces trois vers sont donnés aussi par Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VI, pp. 373-374, sans variantes importantes. La seule qui paraisse présenter quelque intérêt est الدين à la fin du 2e vers ; mais c'est plutôt un mauvais choix de l'éditeur, qui a rejeté la bonne leçon en note.

3. L'édition porte, conformément au manuscrit A, من حديدة و مسا ميرة, les deux derniers mots étant au génitif sous la dépendance de la préposition من. Je pense que le ة du premier mot est inutile et qu'il faut lire من حديد avec le sens que nous avons adopté dans la traduction ci-dessus. Cette hypothèse s'appuie sur le texte de Mas'oûdî (*op. cit.*, VII, 194), qui donne من الحديد, ce qui ne laisse aucun doute. Naturellement, cette correction entraîne la lecture de ومساميرة au nominatif.

4. Tel n'est pas le récit d'Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VII, 25. D'après cet auteur, le vizir s'était déjà servi de son instrument de supplice. Il y aurait enfermé un certain Ibn Asbâț al-Mișrî, dont il aurait confisqué les biens. Cet auteur donne (*loc. cit.*) une longue description de ce cylindre (proprement : fourneau), et ajoute, contrairement à Mas'oûdî et à Ibn at-Țiqțaqâ, que le cylindre était en bois, mais garni de clous en fer et à l'intérieur.

« Goûte ce que tu voulais faire goûter aux autres[1]. »

Ici finit l'histoire de l'époque de Mou'taṣim et de ses vizirs.

IX. — RÈGNE DE HÂROÛN WÂTHIQ BILLÂH (227/841-233/847)

Après Mou'taṣim régna son fils Hâroûn Wâthiq. Il reçut
le serment d'investiture en l'année 227 (841). Ce fut un
des meilleurs khalifes 'abbâsides[2]. C'était un homme
325 distingué, intelligent, éveillé[3], éloquent et poète. Il res-
semblait à Ma'moûn, dans ses mouvements et dans ses
pauses. Lorsqu'il arriva au trône, il se montra bienveil-
lant pour ses cousins, les descendants d'Aboû Ṭâlib, et
les combla de bienfaits[4]. Il ne se produisit guère sous
son règne de grandes conquêtes ni d'événements mémo-
rables dignes d'être consignés [dans les annales de
l'histoire].

Wâthiq mourut dans l'année 233 (847).

HISTOIRE DU VIZIRAT SOUS LE RÈGNE DE WÂTHIQ

Wâthiq n'eut pas d'autre vizir que Mouḥammad, fils d'Abd al-Malik az-Zayyât, qui avait été vizir de son père.

1. Nous ne pouvons, dans des notes, raconter toute la vie de ce malheureux vizir. Les documents sont nombreux et nous renvoyons notamment aux longues notices que lui ont consacrées Ibn Khallikân, *Wafayât*, n° 706 ; *Kitâb al-aghânî*, XX, 46-56 et Index, p. 605; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VII, 22-26 et *passim* ; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VII, 146-148, 194-197.
2. Littéralement, *un de leurs meilleurs khalifes*. Le chî'itisme de l'auteur apparaît, pour ainsi dire, à chaque ligne.
3. Cherbonneau (*J. A. P.*, février 1847, p. 141) traduit : *spirituel*.
4. C'est ce que dit Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VII, 21-22.

Nous avons donné plus haut un fragment de la biographie de ce personnage. Lorsque Wâthiq mourut, Ibn az-Zayyât occupait encore le vizirat.

Fin du règne de Wâthiq.

X. — RÈGNE DE DJA'FAR MOUTAWAKKIL (233/847-247/861)

Après Wâthiq régna son frère, Dja'far Moutawakkil. Ce prince était très hostile à la famille d''Alî (sur lui soit le salut !) et il fit passer, comme on sait, la charrue sur le mausolée [1] de Ḥousain (sur lui soit le salut !). C'est qu'Allâh voulait qu'il ne manquât rien à l'auréole de Ḥousain [2].

Ceux des historiens qui cherchent à justifier Moutawakkil, affirment qu'il partageait l'affection de son frère et de Ma'moûn pour les descendants d''Alî (sur lui soit le salut !), mais qu'il était entouré d'un groupe de courtisans, ennemis de la famille des 'Alîdes (sur eux soit le salut!), et qui ne cessaient de le pousser à la persécuter. Mais la première version est la plus vraie ; et il n'est point douteux que Moutawakkil se montra hostile à cette famille, et ce fut précisément pour cela que son fils Mountaṣir, poussé par les sentiments de la vengeance et de l'honneur, lui arracha la vie [3].

1. Ce mausolée était dans la plaine de Kerbala. Voy. ci-dessus p. 183 et suiv.

2. Cherbonneau (*J. A. P.*, février 1847, p. 143) a bien donné cette phrase dans le texte arabe, mais il l'a oubliée dans la traduction. La locution elle-même est empruntée au Qoran, IX, 32.

3. Les historiens ne disent nullement que c'est pour venger les 'Alîdes

RÉCIT ABRÉGÉ DU MEURTRE DE MOUTAWAKKIL

Il existait entre ce khalife et son fils Mountaṣir un sentiment de répulsion, et chacun d'eux détestait l'autre et le persécutait. Mountaṣir se concerta avec une partie des émirs pour tuer le khalife, ainsi que Fatḥ, fils de
326 Khâqân[1], qui était le principal et le plus distingué des émirs de Moutawakkil. En conséquence, ils le surprirent une nuit qu'il faisait une orgie, et le massacrèrent ainsi que Fatḥ, fils de Khâqân. Ils firent ensuite répandre le bruit qu'ils avaient tué Fatḥ parce qu'il avait assassiné le khalife. C'est à la suite de cet événement que Mountaṣir s'assit sur le trône, en l'an 247 (861).

HISTOIRE DU VIZIRAT SOUS LE RÈGNE DE MOUTAWAKKIL

Moutawakkil, ayant été proclamé khalife, prit pour vizir Mouḥammad, fils d''Abd 'al-Malik az-Zayyât; mais, quelque temps après, il le disgracia, le fit arrêter et mettre à mort, ainsi qu'il a été expliqué précédemment[2].

que Mountaṣir tua son père. Au contraire, IBN AL-ATHÎR (*Chronicon*, VII, 61-62) raconte, avec beaucoup de détails, que Mountaṣir subissait toutes sortes de vexations de la part de son père, qui, une fois ivre, le faisait battre, l'insultait devant les assistants, se moquait de lui, en lui donnant des sobriquets déshonorants. Cf. aussi MAS'OÛDÎ, *Prairies d'or*, VII, 273 et IBN KHALLIKÂN, *Wafayât*, notice 133.

1. Comme nous l'avons dit plus haut (voy. *supra*, p. 3, note 4), il existe deux personnages de ce nom. Celui dont il est ici question était un grand favori du khalife Moutawakkil, dont il devint plus tard le vizir. Il fut tué en même temps que ce prince en 247 (= 861) à la suite d'un complot de la milice turque et du propre fils du khalife. Cf. IBN KHALLIKÂN, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notices 133 et 479; MAS'OÛDÎ, *Prairies d'or*, Index, p. 147; *Kitâb al-aghânî*, Index, p. 536; HAMMER-PURGSTALL, *Litteraturgeschichte der Araber*, IV, 70, et aussi VI, 443 et 582; IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, VII, 60-64 et 66-68.

2. Voy. plus haut, p. 409.

Puis il prit pour secrétaire d'État, sans cependant lui donner le titre de vizir, un personnage d'entre ses scribes, nommé Aboû-l-Wazîr[1]. Celui-ci demeura en fonction pendant peu de temps et fut disgracié à son tour. Le khalife lui confisqua 200.000 dinârs, et appela ensuite au vizirat Al-Djardjarâ'î[2].

VIZIRAT D'ABOÛ DJA'FAR MOUHAMMAD, FILS D'AL-FADL AL-DJARDJARÂ'Î[3]

C'était un vieillard spirituel, très cultivé et célèbre par ses talents dans la musique. Moutawakkil l'ayant pris en amitié, lui confia le vizirat pendant quelque temps. Les mauvais rapports sur son compte s'étant multipliés, Moutawakkil le destitua, en s'écriant : « Je suis las des vieillards ; il me faut un jeune homme pour vizir. » On lui désigna alors 'Oubaid Allâh, fils de Yahyâ, fils de Khâqân.

1. Ce personnage est appelé Aḥmad, fils de Khâlid, par Ibn al-Athîr (*Chronicon*, VII, pp. 22-23), si toutefois le passage n'est pas interpolé, car Mas'oûdî (*Prairies d'or*, VII, 148-149, 197) le nomme seulement Aboû-l-Wazîr. Peut-être l'a-t-on nommé ainsi pour ne pas le confondre avec Aḥmad, fils d'Aboû Khâlid, le vizir de Ma'moûn; voy. ci-dessus, p. 388. Ibn al-Athîr (*op. cit.*, p. 7) raconte qu'en l'année 229, Moutawakkil condamna la plupart de ses hauts fonctionnaires à des amendes plus ou moins fortes. Aboû-l-Wazîr dut payer 140.000 dinârs.

2. Cherbonneau (*J. A. P.*, février 1847, p. 144) transcrit: *Djordjray*. Mais voyez Soyoûṭî, *Loubb al-Loubâb*, éd. Weth., p. 62 et Yâqoût, *Mou'djâm*, s. v. جرجرايا.

4. L'ethnique de ce vizir a donné lieu à une confusion. Des manuscrits des *Prairies d'or* et le *Kitâb al-aghânî*, IX, 69 et XVII, 127, le donnent comme étant de Djourdjân, donc *Djourdjânî*. Mais le témoignage d'Ibn al-Athîr (*Chronicon*, VII, 81 et 89), de même que le passage de Yâqoût, mentionné ci-dessus, démontrent qu'il était de Djandjarâyâ. C'est aussi la leçon à laquelle s'est rallié M. Barbier de Meynard, dans les *Prairies d'or*, VII, 197. D'après les passages d'Ibn al-Athîr indiqués ci-dessus, Mouḥammad, fils de Faḍl al-Djardjarâ'î, fut également vizir de Mousta'în et mourut en l'année 250 de l'Hégire (= 864).

VIZIRAT D'ʿOUBAID ALLÂH, FILS DE YAḤYÂ, FILS DE KHÂQÂN

ʿOubaid Allâh [1] joignait à une belle écriture la science de la comptabilité et des finances ; mais il était fantasque. Il avait beaucoup de chance, de sorte que sa bonne étoile
327 éclipsait ses imperfections. Il était généreux et doué d'un bon caractère, et sa générosité faisait passer inaperçus la plupart de ses défauts. Au demeurant, c'était un homme honnête.

On raconte que le vice-roi de l'Égypte lui envoya, à titre de présents, 200.000 dinârs et trente ballots remplis d'étoffes d'Égypte.

Lorsque ces objets furent apportés devant lui, il dit au mandataire du gouverneur de l'Égypte : « Non, par Allâh ! je n'accepterai pas ces cadeaux ; je ne voudrais pas lui être si onéreux. » Puis il fit ouvrir les ballots et y choisit un joli mouchoir, qu'il mit sous sa cuisse. Quant aux sommes d'argent, il ordonna de les faire porter au Trésor, où elles furent enregistrées. Ensuite, il les employa à l'achat de maisons pour le compte du gouverneur de l'Égypte [2].

La manière de gouverner d'ʿOubaid Allâh était douce; aussi était-il aimé de l'armée. Au moment de la révolution qui accompagna l'assassinat de Moutawakkil [3], il con-

1. Il ne faudrait pas confondre ce vizir avec son petit-fils, également ʿOubaid Allâh, qui, 60 ans plus tard, devint vizir du khalife Mouqtadir (voy. plus loin la traduction correspondante à la page 367 du texte arabe). Cette confusion n'a pas été évitée par les éditeurs de Masʿoûdî et d'Ibn al-Athîr. Ce qui permet de distinguer les deux personnages, c'est la *kounya* : celle du grand-père était Aboû-l-Ḥasan, celle du petit-fils Aboû-l-Qâsim.

2. Le mot دورا est d'une lecture douteuse. Je l'ai néanmoins adopté faute de meilleure leçon. Cherbonneau (*J. A. P.*, février 1847, p. 145) a lu روزا et traduit : « Ces présents lui donnèrent (au vizir) la mesure des dispositions du gouverneur de l'Égypte. » Je ne crois pas que cette traduction soit exacte.

3. Voy. ci-dessus, p. 412.

çut quelques alarmes ; mais les soldats se portèrent en foule devant la porte de sa demeure et lui dirent : « Tu nous as témoigné de la bienveillance pendant le cours de ton vizirat ; notre devoir le plus élémentaire nous commande de te protéger et de te garder pendant une révolution comme celle-ci. En conséquence, ils firent constamment bonne garde devant sa porte et le protégèrent. A la mort de Moutawakkil, 'Oubaid Allâh était encore vizir.

Ici finissent le règne de Moutawakkil[1] et l'histoire de ses vizirs.

XI. — RÈGNE DE MOUḤAMMAD MOUNTAṢIR[2] (247/861-248/862)

Après Moutawakkil régna son fils Mouḥammad Mountaṣir, qui reçut le serment de fidélité le lendemain matin de la nuit où son père fut assassiné. Ce prince était énergique, téméraire, sanguinaire. Lorsqu'on apprit qu'il avait assassiné son père, les gens disaient qu'il ne lui
survivrait pas longtemps. On le comparait au fils de Cos- 328
roës, Chîroûyéh (Siroès)[3], qui assassina son père, mais ne jouit guère longtemps[4] du trône après lui.

1. Ibn Khallikan (*Wafayât*, éd. Wüstenfeld, n° 133) consacre une substantielle notice à ce khalife. Cf. aussi de Hammer-Purgstall, *Litteraturgeschichte der Araber*, VI, 72.

2. Notice spéciale sur ce prince dans *Al-Wâfî bil-wafayât*, par Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, manuscrit de Paris, n° 5860, f° 213 v°. Cf. de Hammer-Purgstall, *Litteraturgeschichte der Araber*, IV, 33.

3. « Siroès était le fils aîné de Cosroës II, roi de Perse. Ce prince ayant disposé de la couronne en faveur d'un cadet, Siroès, irrité, mit son père en prison et le fit mourir quinze jours après, avec tous ses enfants. Ce fait arriva l'an de J.-C. 628. Siroès mourut lui-même peu de temps après (note de Cherbonneau, *op. cit.*, p. 146). Cf. Nöldeke, *Geschichte der Perser und Araber*, p. 166 ; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, II, 232-233 ; VII, 290-291 et aussi VI, 124-127 ; Ibn al-Athîr, I, 360 et suiv.

4. Huit mois. Cf. Ibn al-Athîr, *loc. cit.*

On raconte que lorsque Mountaṣir tua son père et qu'il fut proclamé khalife, il s'assit sur un tapis tel qu'on n'en avait jamais vu de pareil. Ce tapis était orné d'une magnifique inscription persane. Le khalife, en l'apercevant, la contempla avec plaisir, et dit aux personnes qui étaient présentes : « Est-il quelqu'un de vous qui comprenne le sens de cette inscription. » Les assistants se récusèrent, en disant : « Nous n'y comprenons rien. » Alors Mountaṣir fit venir un homme originaire de la Perse [qui se trouvait à Baghdâdz] et lui ordonna de lire l'inscription. L'étranger garda le silence ; mais le khalife insista, en disant : « Parle, il ne te sera fait aucun mal ; car il n'y a point là de ta faute. » Alors, l'étranger répondit : « Il est écrit sur ce tapis : « Je suis Chîroûyéh (Siroès), fils de Kisra (Cosroès) ; j'ai assassiné « mon père, et je n'ai joui de la couronne après lui que « pendant six mois [1]. » Le khalife tira un mauvais présage de cet incident et quitta la salle du Conseil, tout bouleversé [2]. Six mois n'étaient pas encore révolus, qu'il mourait, en l'an 248 (862).

HISTOIRE DU VIZIRAT SOUS LE RÈGNE DE MOUNTAṢIR

Lorsqu'il fut proclamé khalife, ce prince prit pour vizir son secrétaire Aḥmad, fils d'al-Khaṣîb [3].

VIZIRAT D'AḤMAD, FILS D'AL-KHAṢÎB, SOUS LE RÈGNE DE MOUNTAṢIR

Aḥmad était un homme incapable de remplir ses fonc-

1. Voy. ci-dessus, p. 415, note 3.
2. Cette anecdote est racontée aussi par Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VII, 290-291 ; de même dans le *Nigiaristân*, Marigny, III, p. 314.
3. Mas'oûdî (*Prairies d'or*, VII, 296) dit que le khalife ne tarda pas à se repentir de ce mauvais choix.

tions, et on le trouvait peu intelligent. Il avait cependant du caractère, mais il était emporté et étourdi. Pour peu qu'on pût supporter ses bizarreries, on obtenait de lui tout ce qu'on voulait. Un solliciteur, l'ayant rencontré, mit tant d'insistance à le prier que, marchant trop près de lui, il alla jusqu'à lui presser le pied dans l'étrier. Emporté par la colère, le vizir retira son pied de l'étrier, et le lança en plein dans la poitrine du solliciteur [1]. C'est à 329
ce sujet qu'un poète a dit de lui :

Dis au khalife : « O cousin du Prophète ! mets des entraves à ton vizir, car il rue [2].

« Il a déjà porté atteinte à notre honneur avec sa langue, et maintenant il nous lance des coups de pied dans nos poitrines. »

Lorsque Mountaṣir mourut, Aḥmad, fils d'al-Khaṣîb [3], était encore au vizirat.

Ici finit le règne de Mountaṣir.

XII. — RÈGNE DE MOUSTA'ÎN [4] (248/862-252/866)

Après Mountaṣir régna Mousta'în. Il se nommait Aḥmad, fils de Mouḥammad, fils de Mou'taṣim.

1. Mas'oûdî (*Prairies d'or*, VII, 296) ajoute que le solliciteur en mourut. Mais un autre ms. des *Prairies d'or* dit qu'il fut seulement renversé. La confusion entre فقتله et فقلبه est assez facile.

2. Ce premier vers se trouve dans Mas'oûdî (*loc. cit.*) avec d'autres anecdotes caractéristiques sur ce même vizir.

3. Sous le règne de Wâthiq, Aḥmad, fils d'al-Khaṣîb, occupa déjà des fonctions importantes au diwân. C'est à cette époque (229 de l'Hégire) qu'il fut condamné par le khalife à payer une amende d'un million de dinârs. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VII, p. 6 ; *Kitâb al-aghânî*, XXI, p. 253.

4. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VII, 193 et suiv., Ibn al-Athîr, VII, p. 76 et suiv.

Lorsque Mountaṣir mourut, les émirs et les grands d'entre les mameloûks se réunirent et dirent : « Quand nous aurons investi du pouvoir un des enfants de Moutawakkil, il nous réclamera son sang et nous fera périr. » Ils se mirent alors d'accord pour prêter le serment d'investiture à Mousta'în, en disant : « Il est le petit-fils de notre seigneur Mou'taṣim. En lui prêtant le serment d'investiture, le khalifat ne sera pas sorti des enfants de Mou'taṣim. » En conséquence, ils le reconnurent khalife en l'année 248 (862).

Cette époque fut une époque de guerres civiles, de guerres politiques, de révolte des Khârédjites. Parmi ceux qui levèrent l'étendard de la révolte à cette époque, est l'homme tué à Châhî, Aboû-l-Ḥousain Yaḥyâ [1], fils d''Omar, fils de Yaḥyâ, fils de Ḥousayn, fils de Zaid, fils d''Alî, fils de Ḥousain, fils d''Alî, fils d'Aboû Ṭâlib (sur eux soit le salut !).

Exposé de cette affaire. — Yaḥyâ, fils d''Omar, l'homme tué à *Châhî*, était arrivé du Khorâsân sous le règne de Moutawakkil, étant dans la gêne et tenu d'une dette.
330 Il en parla à un [2] des grands de la cour de Moutawakkil. Cet homme lui répondit durement et le mit en prison à Sâmarra. Puis, sa famille s'étant portée garante pour lui, il fut élargi et se rendit [3] à Baghdâdz. Il y resta

1. Cf. le récit de Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VII, 330-341. Cet auteur donne une généalogie différente, il appelle cet 'Alide Aboû-l-*Ḥasan* Yaḥyâ, fils d''Omar, fils de Yaḥyâ, fils de Ḥousain, fils d''*Abd Allâh, fils d'Ismâ'îl, fils d''Abd Allâh, fils de Dja'far aṭ-Tayyâr*, fils d'Ali. La confusion me paraît devoir être attribuée au copiste, car, de même qu'Ibn al-Athîr (*Chronicon*, VII, 82), Mas'oûdî (*loc. cit.*) donne la généalogie de la mère de l''Alide Yaḥyâ. C'est dans cette dernière généalogie qu'on trouve les noms que nous avons transcrits ci-dessus en italique. Le copiste a pu sauter une ligne et confondre ainsi les deux généalogies.

2. Ce personnage, d'après Ibn al-Athîr (*Chronicon*, VII, 86), se nommait 'Omar, fils de Faradj. Il était chargé, sous le règne de Moutawakkil, de tout ce qui concernait les 'Alides.

3. En suivant le cours du Tigre. C'est ainsi qu'il faut comprendre le verbe employé dans le texte arabe.

pendant un certain temps, dans une situation peu satisfaisante, par suite de sa pauvreté. Il était — Allâh lui fasse miséricorde ! — pieux, vertueux, très pratiquant des bonnes œuvres, d'une belle conduite. Étant revenu une seconde fois à Sâmarra, il parla de sa situation à l'un [1] des émirs de Moutawakkil, qui le traita avec dureté et lui dit : « Pour quel motif donnerait-on à un homme comme toi ? » Il revint alors à Baghdâdz, descendit de là jusqu'à Koûfa, et invita les populations à suivre l'élu de la famille de Mouḥammad. Un certain nombre des habitants de Koûfa, parmi les Chî'ites décidés, le suivirent, ainsi que quelques Arabes. Il se jeta sur Koûfa, s'empara de ce qu'il y avait dans le trésor public et le distribua à ses compagnons. Il fit sortir ceux qui étaient dans les prisons et chassa de Koûfa le gouverneur de cette ville. Ses troupes devinrent alors nombreuses.

L'émir de Baghdâdz, qui se nommait Mouḥammad, fils d''Abd Allâh, fils de Ṭâhir, envoya alors contre lui une armée. La rencontre eu lieu à Châhî, qui est un bourg à proximité de Koûfa. La victoire resta à l'armée d'Ibn Ṭâhir. Quand la poussière se dissipa, Yaḥyâ, fils d'Omar, était tué. Sa tête fut alors portée à Mouḥammad, fils d''Abd Allâh, fils de Ṭâhir, à Baghdâdz. Celui-ci tint audience pour recevoir les félicitations. Les hommes entrèrent alors auprès de lui par troupes nombreuses le félicitant. Parmi eux était un homme [2] de la postérité de Dja'far, fils d'Aboû-Ṭâlib (sur eux soit le salut !). Il dit au gouverneur : « O émir ! tu reçois des félicitations à l'occasion
du meurtre d'un homme pour lequel le Prophète, s'il était 331
vivant, aurait reçu des condoléances. » Mouḥammad, fils d''Abd Allâh, baissa la tête et les yeux vers le sol pendant

1. C'est le grand émir Waṣîf, qui joua un rôle très important sous le règne de Moutawakkil. Cf. Ibn al-Athîr, *loc. cit.*

2. Cet homme se nommait Aboû Hâchim Dâwoud, fils de Haitham al-Dja'farî. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VII, 84.

un moment, puis se leva et congédia l'assistance [1]. Les poètes pleurèrent Yaḥyâ, fils d''Omar, dans des élégies. Parmi ces poètes est Ibn ar-Roûmî [2], qui composa sur lui une élégie rimant en *djîm*, dont voici le commencement :

Devant toi, regarde lequel de tes deux chemins tu dois suivre ; — ce sont deux routes bien différentes : une droite et une tortueuse.

De cette élégie sont encore les deux vers suivants :

Salut, myrthe, repos et miséricorde sur toi ! et que sur toi s'étende une douce ombre !

Que sur la terre, dont tu es le voisin, palpite sans cesse la camomille éclose.

C'est une *qaṣîda* très violente, dans laquelle il a injurié les 'Abbâsides, en des termes que nous avons omis, pour ne pas en user. La rencontre de Châhî eut lieu en l'année 250 (864).

D'autres 'Alîdes [3] se révoltèrent contre Mousta'în, mais, dans toutes ces guerres, la victoire resta au khalife. Et sache que Mousta'în était regardé comme faible de jugement, d'intelligence et de discernement dans la conduite des affaires. Son époque fut remplie de guerres civiles, et son autorité fortement ébranlée. Il n'avait pas d'autres qualités louables que d'avoir été généreux, d'une grande libéralité. Il fut destitué en l'année 252 (866), puis ensuite mis à mort.

1. Ce récit est conforme à celui d'Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VII, 82 et sq.
2. Sur ce poète, voyez ci-dessus, p. 10, note 1.
3. L'auteur fait ici allusion à la révolte de Ḥasan, fils de Zaid, qui eut lieu tout de suite après la mort de Yaḥyâ et dont le récit est donné avec beaucoup de détails par Ibn al-Athîr, *op. cit.*, VII, 85 et Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VII, 342 et suiv.

DE L'ÉTAT DU VIZIRAT SOUS LE RÈGNE DE MOUSTA'ÎN

Lorsque Mousta'în prit possession du pouvoir, il maintint Aḥmad, fils d'al-Khaṣîb[1], dans sa dignité de vizir, pendant deux mois. Il prit ensuite comme vizir, après lui, Aboû Ṣâliḥ 'Abd Allâh, fils de Mouḥammad, fils de Yazdâd. 332

VIZIRAT D'ABOÛ ṢÂLIḤ 'ABD ALLÂH, FILS DE MOUḤAMMAD, FILS DE YAZDÂD[2]

C'était un homme lettré, supérieur. Ses réponses aux placets et ses lettres étaient parmi les plus belles du genre. Du nombre de ses réponses est la suivante, adressée à un homme : « Il ne t'arrivera aucun mal, tant qu'il n'arrivera de toi aucun mal. » On raconte que lorsqu'Aboû Ṣâliḥ, fils de Yazdâd, devint vizir de Mousta'în, il mit l'ordre dans les finances. Cela fut pénible aux émirs de l'empire, étant donné qu'il les avait mis à l'étroit. Ils le menacèrent alors de le tuer, et il dut fuir[3]. Puis, les événements se succédèrent, Mousta'în prit, tour à tour, Mouḥammad, fils de Faḍl al-Djardjarâ'î et Choudjâ', fils de Qâsim, comme secrétaires. Mais aucun d'eux n'eut le titre de vizir. Cette époque, d'ailleurs, ne fut pas longue. Elle fut marquée par des guerres civiles, des guerres politiques et un grand désordre.

Fin du règne de Mousta'în et de l'administration de ses vizirs[4].

1. Voy. ci-dessus, p. 416 et suiv.
2. Ce vizir me paraît être le fils de Mouḥammad, fils de Yazdâd, vizir de Ma'moûn (voy. ci-dessus, p. 396 et DE HAMMER-PURGSTALL, *Litteraturgeschichte der Araber*, III, 60). Cela me paraît d'autant plus vraisemblable que le vizir de Ma'moûn avait pour *kounya* : Aboû 'Abd Allâh (le père d'*'Abd Allâh*) et que le vizir de Mousta'în se nommait précisément 'Abd Allâh.
3. A Baghdâdz. IBN AL-ATHÎR, VII, 81.
4. D'après MA'SOÛDÎ (*Prairies d'or*, VII, 324 et 369), Mousta'în eut

XIII. — RÈGNE DE MOU'TAZZ[1] (252/866-255/868).

Après Mousta'în régna Mou'tazz billâh, dont le nom est Aboû 'Abd Allâh Mouḥammad, fils de Moutawakkil. Il reçut le serment d'investiture comme khalife en l'année 252 (866), à la suite de la destitution de Mousta'în. Mou'tazz était beau de physique, bien fait. Il n'y avait dans sa conduite, dans son jugement et dans son intelligence rien à reprocher. Mais les Turks s'étaient emparés du pouvoir royal depuis que Moutawakkil avait été tué, et méprisaient les khalifes. En sorte que le khalife fut entre leurs mains comme l'esclave qu'ils maintenaient ou destituaient ou tuaient selon leur gré.

Lorsque Mou'tazz s'assit sur le trône du khalifat, ses
333 intimes tinrent séance, firent venir les astrologues et leur dirent : « Voyez combien il vivra et combien il restera à la tête du khalifat. » Or, il y avait dans l'assistance un homme spirituel, qui dit : « Moi, je sais mieux que ces astrologues quelle sera la durée de sa vie et de son khalifat. — Combien crois-tu, dirent les assistants, qu'il vivra et régnera ? — Tant que les Turks le voudront bien ! » répondit l'homme. Il ne resta pas alors une personne dans l'assistance qui n'éclatât de rire.

Sous le règne de Mou'tazz, apparut Ya'qoûb, fils de Laith aṣ-Ṣaffâr[2], qui s'empara de Fâris. Il réunit de

encore un vizir : Aḥmad, fils de Ṣâliḥ, fils de Chîrzâd al-Qouṭrouboullî, qui devient plus tard vizir de Mou'tamid. Cf. *infra* la traduction correspondante à la page 347 du texte arabe.

1. Notice spéciale sur ce prince dans *Al-Wâfî bil-wafayât*, par Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, manuscrit de Paris, n° 5860, f° 214 v°. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VII, 92 et suiv.

2. Cf. le récit de Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VIII, 41-62. Voy. aussi la très intéressante notice consacrée à ce khârédjite par Ibn Khallikân, *Wafayât al-a'yan*, éd. Wüstenfeld, n° 838, pp. 53-76 ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VII, 128 et sq.

nombreuses troupes, et Mou'tazz ne put lui tenir tête. Puis, les Turks assaillirent Mou'tazz et lui réclamèrent une somme d'argent. Le khalife leur présenta ses excuses en leur disant qu'il n'y avait rien dans les caisses. Alors, les Turks tombèrent d'accord pour le destituer et le tuer. En conséquence, ils se présentèrent à sa porte et lui envoyèrent dire : « Sors nous trouver. » Le khalife donna comme excuse qu'il avait bu une médecine. Alors, les Turks l'assaillirent, le frappèrent avec leurs massues, mirent sa tunique en lambeaux et le firent rester debout au soleil. Il levait alors un pied et posait l'autre, tant le soleil était ardent. Un des Turks le souffletait, tandis que lui se garantissait avec la main. Puis, ils le placèrent dans une chambre, dont ils bouchèrent la porte, jusqu'à ce qu'il mourût, et cela après avoir fait constater par témoins à son encontre qu'il avait abdiqué[1]. Cela se passait en l'année 255 (868).

DE L'ÉTAT DU VIZIRAT SOUS LE RÈGNE DE MOU'TAZZ

Le premier de ses vizirs fut Aboû-l-Faḍl Dja'far, fils de Maḥmoûd al-Iskâfî.

VIZIRAT D'IBN AL-ISKÂFÎ, SOUS LE RÈGNE DE MOU'TAZZ

Ce vizir[2] n'avait ni instruction, ni culture, mais il gagnait 334
les cœurs par les largesses et les donations. Mou'tazz le détestait, et les gens l'accusaient de chî'itisme. Une fraction des Turks pencha vers lui, tandis que l'autre

1. Ce récit est textuellement emprunté à IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, VII, 132.

2. Je ne trouve aucun renseignement sur ce vizir. IBN AL-ATHÎR (*Chronicon*, VII, 148) le nomme une seule fois en disant qu'il était chargé des affaires sous le règne de Mou'tazz.

fraction le détestait. Une révolte ayant éclaté à cause de lui, Mou'tazz le destitua.

VIZIRAT D'ABOÛ MOÛSA 'ÎSÂ, FILS DE FARROUKHÂN CHÂH, SOUS LE RÈGNE DE MOU'TAZZ

Ce vizir[1] était généreux. On a raconté, à son sujet, qu'avant d'être vizir, il était chargé de l'un des bureaux des finances[2]. Il en fut destitué, par la suite, ayant encore droit à une somme de 1.000 dinârs. Il fit alors des démarches polies auprès du fonctionnaire qui lui succéda, jusqu'à ce que celui-ci lui rédigeât un écrit par lequel il lui donnait délégation sur un des fonctionnaires [du Trésor]. Lorsque la somme fut réalisée, ce lieutenant écrivit à 'Îsâ, fils de Farroukhân Châh, l'informant que la somme était prête et lui demandant l'autorisation de la faire porter chez lui, étant de ses amis. 'Îsâ, fils de Farroukhân Châh, lui écrivit : « *Un tel*, le poète, s'était attaché à moi pendant un certain temps, sans qu'il ait rien gagné de moi ; remets-lui cette somme. » Le fonctionnaire remit la somme au poète, qui la prit et s'en alla.

Une révolte ayant éclaté entre les Turks[3] à cause de ce vizir aussi, Mou'tazz le destitua.

1. 'Îsâ, fils de Farroukhân Châh, a été aussi vizir de Mousta'în. Cf. MAS'OÛDÎ, *Prairies d'or*, VII, 325. Il occupait encore le pouvoir en 246 (= 860). *Ibidem*, p. 346. D'après cet auteur, 'Îsâ occupa également le vizirat sous *Mouhtadî*. Voy. *op. cit.*, VIII, 2.

2. D'après IBN AL-ATHÎR (*Chronicon*, VII, p. 81) 'Îsâ était chargé de diriger le bureau de l'impôt foncier (le *kharâdj*) sous le règne de Mousta'în. Il succéda dans ces fonctions à Faḍl, fils de Marwân (voy. ci-dessus p. 404), en l'année 249 de l'Hégire.

3. 'Îsâ a même été frappé par la milice turque. Cf. IBN AL-ATHÎR, *op. cit.*, VII, 116.

VIZIRAT D'ABOÛ DJA'FAR AḤMAD, FILS D'ISRÂ'ÎL AL-ANBÂRÎ SOUS LE RÈGNE DE MOU'TAZZ

Ce vizir était un homme d'État habile et intelligent. Il retenait de mémoire, dit-on, tous les comptes pécuniaires, recettes et dépenses. On a raconté qu'une fois, un compte ayant été perdu du *diwân*, il l'établit de mémoire. Puis, le compte ayant été retrouvé, il était conforme à ce qu'avait 335
dit Aḥmad, sans plus ni moins. Les Turks ayant assailli par la suite Aḥmad, fils d'Isrâ'îl, se saisirent de lui, le frappèrent et lui enlevèrent tous ses biens. Mou'tazz et sa mère intercédèrent en sa faveur auprès du chef des Turks, qui se nommait Ṣâliḥ[1], fils de Waṣîf. Mais celui-ci, sans les écouter, le mit en prison, le frappa ensuite, sous le règne de Mouhtadî, jusqu'à ce qu'il mourût.

Après que Ṣâliḥ, fils de Waṣîf, eut ainsi agi envers Aḥmad, fils d'Isrâ'îl, il fit venir Dja'far, fils de Maḥmoûd al-Iskâfî, et le nomma, une seconde fois, vizir de Mou'tazz. Ce vizir a déjà été mentionné plus haut[2]. Lorqu'il prit possession du vizirat, la deuxième fois, un poète composa les vers suivants :

O mon âme ! cesse de prendre plaisir à démentir ! Berce, au contraire, mon cœur de douces promesses.

Espère ! maintenant que tu as vu ce qu'Allâh a donné à Dja'far, fils de Maḥmoûd[3].

Fin du règne de Mou'tazz et de l'administration de ses vizirs.

1. Voy., sur ce personnage, MAS'OÛDÎ, *Prairies d'or*, VII, 379, 396-397 ; VIII, 3 à 8 ; *Kitâb al-aghânî*, XIV, 113 ; IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, VII, 127 et suiv.
2. Voyez ci-dessus, p. 423.
3. La disgrâce d'Aḥmad, fils d'Isrâ'îl, et l'arrivée de Dja'far, fils de Maḥmoûd, au vizirat pour la seconde fois, sont racontées par IBN AL-ATHÎR (*Chronicon*, VII, 148) dans des termes identiques. D'après cet auteur, ces événements eurent lieu en l'année 255 (= 862 de J.-C.).

XIV. — RÈGNE DE MOUHTADÎ (255/868-256/869).

Après Mou'tazz, régna Mouhtadî billâh, qui se nommait Aboû 'Abd Allâh Mouḥammad, fils de Wâthiq.

Mouhtadî[1] était un des meilleurs khalifes quant à ses opinions religieuses, un de ceux qui avaient la plus belle conduite, la plus belle vie, enfin un de ceux qui montrèrent le plus de vertu religieuse, et qui furent les plus pratiquants. Il se comparait volontiers à 'Omar, fils d''Abd al-'Azîz (717-720), et disait : « J'ai honte que les Oumayyades comptent un homme tel que lui, sans que les 'Abbâsides aient un homme semblable [à leur opposer]. »

336 Quant il siégeait au criminel, il rendait la justice d'une manière dont les gens étaient satisfaits. Il apportait beaucoup de modération dans sa nourriture et son vêtement.

Certain Hâchimite[2] a raconté : « J'étais auprès de Mouhtadî durant une nuit de Ramaḍân. M'étant levé pour partir, il m'ordonna de m'asseoir. Je m'assis alors jusqu'à ce que Mouhtadî eût fait avec nous la prière du soir (*al-maghrib*). Il ordonna ensuite d'apporter la nourriture. On présenta alors un plateau en osier portant de petits pains minces et ronds, un récipient contenant du sel et un autre du vinaigre. Il mangea ; je mangeai aussi, mais peu, croyant qu'il se présenterait une nourriture plus délicate que la première. Voyant ma façon de manger, le khalife me dit : « Tu n'as donc pas jeûné ? — Mais si », répondis-je. Le khalife reprit : « Tu ne veux pas

1. Cette biographie de Mouhtadî est copiée mot à mot d'Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VII, 161-162.
2. Ce personnage se nommait Aboû-l-'Abbâs, fils de Hâchim, fils d'al-Qâsim al-Hâchimî. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VII, 162.

jeûner demain, alors ? — Comment non, répondis-je, quand demain c'est le mois de Ramaḍân ? — Eh bien ! alors, mange et finis ton souper, car, ici, il n'y a pas autre chose que ce que tu vois. » Je fus étonné et je lui dis : « Pourquoi cela, Émir des Croyants, quand Allâh a étendu largement sur toi ses faveurs et t'a pourvu abondamment des moyens d'existence ? » Il me répondit : « Les choses sont, en effet, telles que tu les dis, et j'en rends grâce à Allâh. Mais il me répugne qu'il y ait, parmi les Oumayyades, un homme tel qu''Omar fils d''Abd al-'Azîz, sans que les 'Abbâsides comptent parmi eux un homme comme lui. »

Mouhtadî avait rejeté loin de lui les divertissements, et interdit le chant et la boisson. Il défendit à ses compagnons [1] l'injustice et l'exaction.

Sous le règne de Mouhtadî eut lieu la révolte de l'homme des Zandj, dont le récit viendra sous le règne de Mou'tamid [2], si Allâh le Très-Haut le veut.

Mouhtadî, ayant mis à mort un esclave affranchi (un *mollâ*) [3], les Turks se révoltèrent contre lui, s'indignèrent
et le firent captif. Ils le torturèrent pour qu'il abdiquât, 337
mais il ne le fit pas. Alors, ils le destituèrent eux-mêmes, puis il mourut en l'année 256 (869).

1. Ibn al-Athîr (*loc. cit.*) dit avec plus de raison : « *Les compagnons du Sultan* ».

2. Voy. plus loin la traduction correspondante aux pages 341 et suiv. du texte arabe.

3. Les Mollas, comme on le sait, remplissaient à la cour des khalifes de Baghdâdz des services, parfois très importants, qui faisaient d'eux des personnages considérables. Le *Mollâ*, dont il est ici question, devint un des chefs les plus redoutés de la milice turque de cette époque. Il se nommait Baïkiâl. (Dans Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VII, 158 et sq. : Bâbkiâl). Sa révolte, à la suite de laquelle Mouhtadî fut destitué, puis mis à mort, est racontée par Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VIII, 6 et sq. ; Ibn al-Athîr, *loc. cit.*

EXPOSÉ DE L'ÉTAT DU VIZIRAT SOUS LE RÈGNE DE MOUTHADÎ

Lorsqu'il reçut le serment d'investiture comme khalife, il maintint Dja'far, fils de Maḥmoud al-Iskâfî [1] dans sa dignité de vizir. Ensuite, il le destitua et prit comme vizir Soulaimân, fils de Wahb.

VIZIRAT DE SOULAIMÂN, FILS DE WAHB, FILS DE SA'ÎD, AU SERVICE DE MOUHTADÎ

La famille de ce vizir est originaire d'un village de la province de Wâsiṭ. Ils furent d'abord chrétiens, puis embrassèrent l'Islamisme, et servirent dans les *diwâns*, jusqu'à ce que leur fortune les fît parvenir au point où ils parvinrent.

Aboû Ayyoûb Soulaimân, fils de Wahb, était un des meilleurs écrivains du monde, un de ses chefs par sa supériorité, sa culture, sa connaissance de l'art d'écrire les actes et de tenir les registres publics [2]. Il était un des hommes les plus intelligents de l'univers, un de ceux qui étaient doués de jugement [3]. Son fils 'Oubaid Allâh a raconté : « Voici ce que mon père m'a raconté : « Le début de ma for-

1. Voy. ci-dessus, p. 423 et 425.

2. C'est ainsi que je crois comprendre les termes techniques : كتابة الدرج والدستور employés par l'auteur. Le *katib ad-dardj* emprunte son nom au genre de papier dont il se servait ordinairement. Cf. Quatremère, *Mamloûks*, I, i, 175, II, ii, 221 ; Dozy, *Suppl.*, I, 431.

3. La biographie de Soulaimân est donnée par Ibn Khallikân (*Wafayât*, notice 276); par le manuscrit arabe de Paris, n° 2064, f° 184 (Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, *Al-Wâfî bil-wafayât*). Voy. aussi Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VII, 149; VIII, 10, 39, 64; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, 6, 31 et *passim*; de Hammer-Purgstall, *Litteraturgeschichte der Araber*, IV, 433, 581.

« tune, dit-il, fut que je me trouvais, alors que j'étais jeune
« homme, au service de Mouḥammad, fils de Yazdâd, le vizir
« de Ma'moûn (813-833). Nous étions quelques gens à son
« service; lorsqu'il s'en retournait le soir chez lui, l'un de
« nous passait la nuit au palais de Mâ'moûn, à tour de rôle,
« en prévision de quelque affaire importante survenant
« pendant la nuit.

« Quand vint mon tour de passer la nuit, un serviteur [du
« palais] sortit et dit: « Y a-t-il ici un des lieutenants de
« Mouḥammad, fils de Yazdâd ? — Parfaitement, lui dit le
« chambellan ; le voici », et il m'introduisit vers Ma'-
« moûn. « Prépare, me dit le khalife, un brouillon dans tel 338
« sens, laisse un large intervalle entre les lignes, et pré-
« sente-le, afin que j'y corrige ce que je désirerai y corri-
« ger. » Je sortis promptement, j'écrivis la lettre sans brouil-
« lon, je la mis directement au net et je la lui présentai.
« M'ayant aperçu, il me dit: « Tu as écrit le brouillon ? —
« Bien mieux, répondis-je, j'ai écrit la lettre. — L'as-tu mise
« au net, demanda-t-il ? — Parfaitement, répondis-je. » Il
« se mit alors à me regarder davantage, comme étonné de
« moi. Lorsqu'il lut la lettre, je reconnus la satisfaction sur
« son visage. Il leva la tête vers moi et dit: « Que c'est bien,
« ce que tu as écrit, jeune homme ! mais je désire que tu
« avances cette ligne et que tu recules cette autre » ; et il les
« marqua toutes les deux d'un trait de son *qalam*. Je pris la
« lettre et, sortant dehors, je restai à l'écart, puis j'effaçai
« les deux lignes, exécutai ce qu'il désirait et lui apportai
« la lettre. Or, il avait cru que j'annulerais cette lettre et en
« écrirais une autre. Aussi, la lut-il et, n'ayant pas reconnu
« l'endroit effacé, il en fut satisfait et me dit : « Jeune
« homme ! je ne sais quoi le plus admirer, de l'habileté
« de ta manière d'effacer ou de la promptitude de ton
« intelligence, ou de la beauté de ta calligraphie, ou enfin
« de ta rapidité. Qu'Allâh te bénisse ! »

« Alors, je lui baisai la main et sortis. Ce fut le premier

« degré de l'élévation de mon rang. Depuis, il ne se pré-
« sentait jamais quelque chose d'important sans que Ma'-
« moûn dît : « Amenez-moi Soulaimân, fils de Wahb. »

Lorsque cet événement arriva à Soulaimân, fils de Wahb, un poète lui écrivit les deux vers suivants :

Ton père [1] t'a imposé une lourde tâche, de même que jadis il se l'était imposée.

Ne récoltant pas d'éloges si tu l'égales, et ne trouvant pas d'excuse (si tu ne l'égales pas), étant précédé par un tel père, ne reste pas au-dessous de la tâche.

339 Soulaimân, fils de Wahb, avait, dit-on, de l'amour pour Ibrâhîm, fils de Maimoûn [2]. Celui-ci, de son côté, aimait une chanteuse répondant au nom de Khalâṣ [3]. S'étant réunis tous les trois pour une partie de vin, Ibrâhîm s'enivra. Alors Soulaimân, fils de Wahb, se pencha sur lui, l'embrassant sur la bouche et le suçant, pendant que Khalâṣ le regardait. Lorsqu'Ibrâhîm revint de son ivresse, Khalâṣ l'informa de ce que Soulaimân lui avait fait, et elle ajouta :

1. Le père de Soulaimân se nommait Aboû-l-Hasan Wahb, fils de Sa'îd. Il fut secrétaire des vizirs *Barmékides*, notamment de Dja'far, fils de Yaḥyâ. Après la disgrâce des *Barmékides*, il entra au service du vizir *Dzoû-r-Riâsatain* Faḍl, fils de Sahl, puis au service du frère de celui-ci, Ḥasan, fils de Sahl, qui le nomma gouverneur de Kirmân et de la province du Fâris. Il fut ensuite chargé par ce vizir de porter un message à Ma'moûn, mais il mourut en route, entre *Fam aṣ-Ṣoulḥ*, d'où il venait et Baghdâdz. Ibn Khallikân, *Wafayât al-a'yân*, éd. Wüstenfeld, n° 276.

2. Cet individu s'appelait plutôt Ibrâhîm, fils de Sawwâr, fils de Maimoûn. L'anecdote est rapportée dans le *Kitâb al-aghânî*, XX, 70. A ce propos, je signale que l'auteur de l'Index historique de l'*Aghânî*, 389, l. 6, dit que la poésie qu'on lira plus loin a été composée par Soulaimân, fils de Wahb, en réponse à une satire d'Ibrâhîm, fils de Sawwâr, fils de Maimoûn. Aucun texte cependant ne cite cette satire, dont il n'est même question nulle part. En me reportant au texte de l'*Aghânî*, XX, 70, l. 21, je trouve, comme dans le *Fakhrî*, فهجره Ibrâhîm *cessa de voir* Soulaimân. Je pense que l'auteur a dû lire فهجاه, mais cette lecture serait contredite par le 3e vers de la poésie de Soulaimân. Voy. le texte arabe.

3. *L'Aghânî*, XX, 70, nomme cette chanteuse *Roukhâṣ*, mais le calembour est ici moins bon que dans le *Fakhrî*.

« Comment mon cœur pourra-t-il t'appartenir sans arrière-pensée, quand tu es l'objet de pareils agissements. » Alors Ibrâhîm cessa toutes relations avec Soulaimân et resta fâché contre lui. C'est alors que Soulaimân lui écrivit les vers suivants :

Dis à celui dont les amoureux n'ont aucun espoir de délivrance [1] :
« Est-ce parce que Khalâṣ m'a aperçu quand je t'embrassais sur la bouche
« Que tu m'as fui ? qu'insulte et humiliation m'ont atteint ?
« Notre brouille a réjoui des gens, qui, sur notre compte, forgent des mensonges [2].
« Des calomniateurs les ont aidés, des calomniateurs avides de nous nuir.
« Tiens ! Exerce le talion sur moi, car les blessures sont punissables du talion. »

Voici ce qu'a raconté Aḥmad, fils d'al-Moudabbir [3] :

« Nous étions, dit-il, en prison, par ordre de Wâthiq (842-847), moi, Soulaimân, fils de Wahb, et Aḥmad, fils d'Isrâ'îl, tenus à raison de sommes d'argent. Un jour, Soulaimân, fils de Wahb, nous dit : « J'ai vu en songe comme « si quelqu'un me disait : Wâthiq mourra dans un mois. » Alors, Aḥmad, fils d'Isrâ'îl, se mit à crier au secours, et 340
dit à Soulaimân : « Par Allâh ! tu n'auras pas de cesse tant

1. Le calembour entre le mot خلاص « délivrance » et le même mot, *nom propre*, est évident, mais il est intraduisible.

2. *L'Aghânî*, *ibid.*, a une variante sans importance. Le vers commence par : وقائل, etc.

3. Son nom entier est : Aḥmad, fils de Mouḥammad, fils d'ʿOubaid Allâh Aboû-l-Ḥasan al-Kâtib, connu sous le nom d'Ibn al-Mouddabbir aḍ-Ḍibbî ad-Dastamisânî. Il était percepteur du kharâdj à Miṣr, et mourut, dit-on, en prison, en ṣafar 290 (janvier 903). Voy. Ibn Khallikân, édit. Wustenfeld, notice 844. Voy. aussi des anecdotes où Aḥmad, fils d'al-Moudabbir, a joué un rôle dans le *Kitâb al-aghânî*, IX, 29, 34 ; XVIII, 41, et XIX, 115.

« que notre sang n'aura pas été versé. » Il conçut une peur terrible que cette nouvelle ne se répandît sur notre compte. Je comptai, ajoute Ibn al-Moudabbir, trente jours à partir de ce jour-là, et lorsque fut le trentième jour, Aḥmad fils d'Isrâ'îl' me dit : « Où est donc la preuve de la vérité « de la chose et de la réalité du songe? » C'est qu'il avait calculé [1] la date et compté [les jours], sans que nous le sachions. « Le songe, lui répondit Soulaimân, fils de « Wahb, tantôt se réalise, tantôt ne se réalise pas. » Lorsqu'arriva l'heure de la dernière prière du soir, on frappa violemment à notre porte, pendant que quelqu'un criait : « Bonne nouvelle ! Bonne nouvelle ! Wâthiq est mort; allez[2] « où vous voudrez. » Aḥmad, fils d'Isrâ'îl, se mit à rire et dit : « Levez-vous, le songe s'est réalisé, et la joie consolatrice « est arrivée. — Comment pourrions-nous marcher à pieds, « dit Soulaimân, fils de Wahb, nos demeures étant éloi- « gnées ; mais, envoyons chercher des montures que « nous enfourcherons. » Aḥmad, fils d'Isrâ'îl, se mit alors en colère et la mélancolie s'empara de lui, car il était d'un caractère morose et difficile. Aussi, répondit-il à Soulaimân, fils de Wahb : « Malheur à toi, ô Soulaimân ! « tu veux attendre l'arrivée de ta jument, jusqu'à ce « qu'un autre khalife prenne possession du pouvoir ; alors « on lui dira : Il y a en prison quelques secrétaires [*du « diwân*], et il répondra : « Qu'on les laisse en l'état, « jusqu'à ce que nous examinions leurs affaires. » Nous « resterons alors encore plus longtemps en prison, et « cela pour que tu te rendes monté vers ta demeure, es- « pèce de gredin, de chenapan ! » Nous nous mîmes à rire,
341 et nous sortîmes à pied pendant la nuit. Nous fûmes unanimement d'avis d'aller nous cacher chez un de nos amis,

1. Lisez حصر au lieu de حضر. Texte arabe, p. ٣٤٠.

2. Lisez فاخرجوا, *id.*

jusqu'à ce que les nouvelles soient vérifiées. Or, par Allâh! nous rencontrâmes sur notre chemin deux hommes, dont l'un disait à l'autre : « Ce nouveau khalife a été « mis au courant de la situation de ceux des secrétaires et « des criminels qui sont incarcérés ; il a répondu : « Qu'on « ne relaxe aucun d'eux avant que j'examine sa situation. » Nous nous cachâmes alors, jusqu'à ce qu'Allâh — qu'il soit exalté! — nous eût touchés de sa faveur dans un très bref délai. A lui est due la louange ! »

Voici des vers composés par Aḥmad, fils d'al-Moudabbir:

Les malheurs du temps m'ont corrigé, et, seul, l'homme cultivé se laisse avertir.
J'ai goûté le doux et l'amer : la vie de l'homme est également diverse.
Il ne s'est passé aucun malheur, aucune volupté, sans que je n'en eusse eu ma part.

Les Banoû Wahb étaient des hommes dignes de la première place, capables, supérieurs, généreux. Leur famille au pouvoir était brillante, leur époque éclatante ; de leur temps, les foires des belles-lettres étaient florissantes, et les marques de générosité étaient évidentes. Quand Mouhtadî fut destitué, Soulaimân, fils de Wahb, était son vizir.

Fin du règne de Mouhtadî et de l'administration de ses vizirs.

XV. — RÈGNE DE MOU'TAMID[1] (256/869-279/892)

Après Mouhtadî régna Mou'tamid 'alâ-Allâh, qui se

1. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VIII, 32 et suiv. ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VII, 162. Une notice spéciale sur ce prince est donnée par le *manuscrit* n° 2130 de Paris, f° 92 (*Histoire de Baghdâdz*, par Mouhibb ad-Dîn ibn an-Nadjdjâr).

nommait Aboû-l-'Abbâs Aḥmad, fils de Moutawakkil. Il reçut le serment d'investiture en l'année 256 (869). Mou'tamid était regardé comme faible, et c'est son frère, Mouwaffaq Ṭalḥa an-Nâṣir, qui l'emportait sur lui. Le règne de Mou'tamid fut un règne d'un caractère étrange.
342 Mou'tamid et son frère, Mouwaffaq Ṭalḥa, étaient comme deux associés au khalifat; à Mou'tamid appartenaient la *khouṭba* (prône), le droit de battre la monnaie et le droit de porter le titre d'Émir des Croyants; à son frère Ṭalḥa, le droit d'ordonner et de défendre, la conduite des troupes, l'exercice des hostilités contre les ennemis, la garde des frontières, l'installation des vizirs et des émirs. Mou'tamid était distrait de tout cela par ses plaisirs.

A cette époque eurent lieu les événements du chef des Zandjs.

HISTOIRE DU CHEF DES ZANDJS, DE SA GÉNÉALOGIE ET DE CE QUI SE TROUVA SOUS SES ORDRES

Sous le règne de Mou'tamid, apparut un homme appelé 'Alî[1], fils de Mouḥammad, fils d'Aḥmad, fils d''Îsâ, fils de Zaid, fils d''Alî, fils de Ḥousain, fils d''Alî, fils d'Aboû Ṭâlib. Quant à sa généalogie, aux yeux des hommes versés dans cette science, elle n'est pas authentique; ils le mettent au nombre de ceux dont la généalogie est suspecte. Quant à sa situation, c'était un homme supérieur, d'une éloquence claire et persuasive, intelligent, qui gagna les cœurs des esclaves Zandjs[2] à Baṣra et dans ses envi-

1. Cf. Mas'oudi, *Prairies d'or*, VIII, 31, 404.
2. Ibn al-Athîr (*Chronicon*) donne beaucoup de détails sur les Zandjs et les troubles auxquels ils prirent part. L'abondance des renseignements a, comme toujours, empêché Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ de suivre le récit de son guide: il a préféré le résumer en quelques mots. Cf. le t. VII, p. 236 et suiv.; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VIII, 31 et seq. Déjà sous le règne de 'Abd al-Malik, en l'année 75 (= 695) il y a eu un soulèvement d'esclaves

rons. Il se réunit à lui, parmi ces esclaves Zandjs, beaucoup de monde, ainsi que des gens d'une autre provenance. Son importance grandit et sa puissance s'accrut. Au début de sa carrière, il était pauvre, ne possédant que trois sabres, au point que, ayant reçu comme cadeau une jument, il n'avait ni bride, ni selle pour la monter. Il enfourcha alors la jument avec une corde [comme bride]. Puis, il advint qu'il eut des combats et des incursions, où il fut vainqueur ; il s'enrichit de ce chef, sa situation devint considérable, de même que son butin. Ses soldats nègres se répandirent dans les pays de l''Irâq, dans le Baḥrain et à Hadjar[1]. Mouwaffaq Ṭalḥa marcha alors contre lui avec des troupes nombreuses. La rencontre eut lieu entre
Baṣra et Wâsit. La guerre dura entre eux pendant plu- 343
sieurs années. Ils bâtirent des villes dans cette région, et chacun des deux partis se mit à observer l'autre, mais à la fin la victoire resta à l'armée 'abbâsîde, qui consomma la perte des ennemis par le meurtre et la captivité. Le chef des Zandjs[2] fut tué, sa ville pillée. C'est lui qui l'avait bâtie et nommée Moukhtâra (l'Élue)[3]. Sa tête fut portée à Baghdâdz[3], et ce fut un jour mémorable.

Le nombre des tués, au cours de ces événements, fut, dit-on, de 2.500.000 hommes.

Mou'tamid mourut en l'année 279 (892).

venus à Baṣra de l'Afrique orientale et principalement de la côte des Somalis. C'était aussi des Zandjs. Ce soulèvement fut réprimé par le fameux Hadjdjâdj, le gouverneur des deux 'Irâq. Cf. Ṭabari, *Annales*, II, 871 ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, IV, 313 et suiv. ; J.-B. Périer, *Vie d'al-Hadjdâdj*, pp. 86-87.

1. Ces régions ont été souvent le théâtre de soulèvements importants, contre l'autorité des khalifes. C'est là qu'eut lieu, en 287, la révolte d'Aboû Sa'îd al-Djannâbî, le Qarmate, sous le règne de Mou'taḍid. Cf. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VIII, 193-194 ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VII, 344-345 et voyez plus loin, p. 413 et suiv.

2. On le nommait *al-Khabîth* (le vilain, l'ignoble). Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VII, 244.

3. Ibn al-Athîr, *ibidem*. De son côté, Mouwaffaq Ṭalḥa avait bâti une ville et l'avait nommée *Mouwaffaqiyya*. *Ibidem*.

DE L'ÉTAT DU VIZIRAT SOUS LE RÈGNE DE MOU'TAMID

Il a été dit précédemment que c'était le frère de Mou'tamid, Mouwaffaq, qui détenait en fait le khalifat. C'était lui qui destituait les vizirs et leur donnait l'investiture.

VIZIRAT D'ABOÛ-L-ḤASAN 'OUBAID ALLÂH, FILS DE YAḤYÂ, FILS DE KHÂQÂN, AU SERVICE DE MOU'TAMID

Lorsque Mou'tamid prit possession du khalifat, les avis tombèrent d'accord sur la personne de 'Oubaid Allâh, fils de Yaḥyâ, fils de Khâqân. En conséquence, il fut mandé et investi du vizirat, absolument contre son gré et en dépit de ses efforts pour y échapper et s'en défendre. 'Oubaid Allâh était bien au courant de l'état des sujets et des affaires, bon administrateur des finances. Il a, d'ailleurs, été mentionné précédemment, sous le khalifat de Moutawakkil (847-861)[1].

VIZIRAT DE ḤASAN, FILS DE MAKHLAD, AU SERVICE DE MOUT'AMID

Ḥasan, fils de Makhlad, devint vizir de Mou'tamid, lorsque mourut 'Oubaid Allâh, fils de Yaḥyâ [fils de Khâqân]. Mou'tamid investit du vizirat Ḥasan, fils de Makhlad, alors qu'il était secrétaire de son frère Mouwaffaq. En sorte qu'il cumula la qualité de vizir de Mou'tamid avec celle de secrétaire de Mouwaffaq. Ḥasan, fils de Makhlad, était

1. Voy. ci-dessus, p. 414, et cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VII, 63, 66 et suiv.; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VIII, 39, 125.

originaire de Dair-Qounnâ[1]. Son père était, dit-on, bate- 344
lier, et cependant son fils devint ce que l'on sait. Ḥasan était un des vizirs les plus capables de ce monde. Il avait, dit-on, un petit carnet, qu'il tenait lui-même, et dans lequel figuraient les ressources des provinces de l'empire et leurs importations, avec leurs dates. Chaque soir, il ne dormait pas, jusqu'à ce qu'il eût lu ce carnet et qu'il en eût appris indubitablement le contenu, en sorte que, s'il était interrogé, le lendemain, sur n'importe quoi de ce qui s'y trouvait, il répondait de mémoire, sans hésitation, ni recours à un registre.

« J'étais une fois, a raconté Ḥasan[2], fils de Makhlad, debout en présence de Mouwaffaq, fils de Moutawakkil ; je le vis alors palper de sa main son vêtement, puis me dire : « O Ḥasan ! cette étoffe m'a plu ; combien en avons-nous dans les magasins ? » Alors, je sortis sur-le-champ de ma bottine un petit rouleau, où figuraient les totaux des marchandises et des étoffes qui se trouvaient dans les magasins, exposés dans leurs détails. Je trouvai alors 6.000 pièces de l'espèce de ce vêtement. « O Ḥasan ! « me dit Mouwaffaq, nous voilà nus ; écris au pays de « [provenance] pour qu'on fabrique 30.000 pièces de cette « espèce et qu'on les expédie dans le plus bref délai. »

Mou'tamid le destitua[3], par la suite, et investit du vizirat Soulaimân, fils de Wahb, dont nous avons donné plus haut[4] une partie de la biographie. Depuis cette

1. Ville située sur le bord du Tigre, dans le canton de Nahrawân, en aval de Baghdâdz. Cf. Yâqoût, *Mou'djam*, *s. v.*; Sacy, *Chrestomathie*, I, 327-328 ; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, II, 300,453 ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, V, 310.

2. Sur ce khalife, voy. aussi Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VII, 245-246 ; VIII, 39 ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VII, 215.

3. En réalité, ce n'est pas le khalife qui destitua son vizir Ibn Makhlad; mais celui-ci prit lui-même la fuite lorsque le général de la milice turque, Moûsâ, fils de Boghâ, vint de Sâmarra à Baghdâdz, et cela en l'année 263 de l'Hégire. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VII, 215. Il revint au pouvoir l'année suivante, 264, pour prendre la fuite de nouveau, quelques mois après. *Ibidem*.

4. Voy. ci-dessus, p. 428 et suiv.

époque, la maison des fils de Wahb commença à s'élever.

VIZIRAT D'ABOÛ-Ṣ-ṢAQR ISMA'ÎL, FILS DE BOULBOUL

Mouwaffaq le nomma vizir de son frère Mou'tamid.
345 Aboû-ṣ-Ṣaqr[1] était généreux, très hospitalier, digne. Il atteignit dans le vizirat un rang considérable, et réunit entre ses mains les pouvoirs militaire et civil. En effet, il administra également les affaires militaires. Il fut appelé *al-wazîr ach-chakoûr* (le vizir très reconnaissant). Il eut dans sa jeunesse une conduite peu satisfaisante, puis arriva au rang que l'on sait. Les poètes, tels que Bouḥtourî[2], Ibn ar-Roûmî[3] et d'autres[4], firent à son sujet des panégyriques et des satires. Aboû-ṣ-Ṣaqr faisait remonter sa généalogie aux Banoû Chaibân. J'ai vu son arbre généalogique rattaché à Chaibân, écrit de la main d'un généalogiste. D'autres l'ont calomnié et ont dit : « C'est un enfant illégitime. »

Ibn ar-Roûmî l'avait loué dans une longue *qaṣîda* rimant en *noûn*, et dont voici le début :

De tendres rameaux et des mamelons de sables, où croissent deux espèces, des pommes et des grenades, ont produit pour toi le fruit de la douce intimité.

1. Il fut nommé vizir en l'année 265 (= 878 de J.-C.). Cf. IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, VII, 227. Il a dû être destitué quelque temps après, car nous le trouvons en 272 (= 885 de J.-C.) seulement secrétaire de Mouwaffaq. Plus tard, il trahit son maître pour gagner les bonnes grâces de Mou'tamid ; mais son complot ne réussit pas et il vit sa maison pillée par la milice qui s'était retournée contre lui. IBN AL-ATHÎR, *op. cit.*, VII, 306-309.

2. Voy. plus bas la traduction correspondante à la page 435 du texte arabe.

3. Voy. plus haut, p. 10, note 1.

4. Le philologue Moufaḍḍal aḍ-Ḍibbî était également du nombre de ses courtisans. C'est à la suite d'un cadeau donné à celui-ci qu'Ibn ar-Roûmî, jaloux, composa contre lui une mordante satire, que rapporte IBN KHALLIKÂN, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, n° 590.

Ce sont de tendres rameaux de saule portant des fruits à perpétuité, et cependant les fruits ne sont pas de ce que porte habituellement le saule.

Les gens appelèrent ce poème *Dâr al-baṭṭîkh* « le marché au melon », à cause du grand nombre des fruits qui y sont mentionnés. Or, l'endroit où se vendaient les fruits s'appelait « le marché au melon »[1].

De cette *qaṣîda* sont encore les vers suivants :

Aboû-ṣ-Ṣaqr, a-t-on dit, est issu de Chaibân. Nullement, leur répondis-je ; par ma vie, c'est plutôt Chaibân qui est issu de lui !

Que de fois un père est monté en noblesse, grâce à son fils, de même que, par l'Apôtre d'Allâh, 'Adnân[2] devint illustre !

Lorsqu'Aboû-ṣ-Ṣaqr entendit le passage où le poète a dit : « Aboû-ṣ-Ṣaqr, a-t-on dit, est issu de Chaibân. Nullement, leur répondis-je », il crut qu'Ibn ar-Roûmî s'en 346
était servi pour le blesser à mots couverts, et laisser entendre qu'il était enfant illégitime.

Le sens étant devenu ambigu pour lui, Aboû-ṣ-Ṣaqr s'accrocha inébranlablement à son idée et se détourna d'Ibn ar-Roûmî. Celui-ci chercha par tous moyens à lui faire comprendre la réalité de la situation, mais Aboû-ṣ-Ṣaqr n'admit, à ce sujet, l'explication de personne.

« Par Allâh ! lui dit-on, mais regarde le deuxième vers et la beauté de l'idée qui y est exprimée ! C'est une idée originale, dont la pareille n'a été appliquée à per-

1. Le marché, dont il est ici question, était situé à Baghdâdz et se tenait dans la *rue des savetiers* (darb al-asâkifa), la *rue de l'huile* (darb az-zait) et la *rue de l'ivoire* (darb al-'âdj). Sous le règne de Mahdî, le « marché aux melons » fut transféré à l'intérieur du quartier chî'ite de Baghdâdz, le *Karkh* (Cf. Yâqoût, *Mou'djam*, II, p. 317 ; Salmon, *Introduction topographique*, p. 100). Dans ce nouveau quartier, le marché se tenait en face du point où le *grand canal* rencontre le Nahr 'Îsâ. Salmon, *ibid.*, p. 155.

2. 'Adnân, comme on le sait, est le premier rejeton connu de la tige d'Ismâ'îl, depuis la génération de Kaidar. Voy. un résumé des sources arabes dans Caussin de Perceval, *Essai*, I, 179, 181 et suiv. ; Prince de Teano, *Annali del Islâm*, Introduction, § 29 et suiv.

sonne avant toi, dans un panégyrique! » Mais Aboû-ṣ-Ṣaqr ne voulut pas prêter l'oreille, demeura convaincu qu'Ibn ar-Roûmî a entendu lancer contre lui une satire; et il éloigna le poète. Alors Ibn ar-Roûmî composa contre lui des épigrammes et en fit de très méchantes. De ce nombre est le distique suivant:

L'on s'étonne qu'Aboû-ṣ-Ṣaqr ait été investi du *diwân*, après avoir été un domestique à gages;
C'est que la fortune a la vertu chimique de métamorphoser tout chien qu'elle touche en homme.

De même ces vers:

Doucement, Aboû-ṣ-Ṣaqr! Que de fois l'oiseau [1] tombe gisant après avoir plané dans les airs!
Tu as été marié à une félicité [2], dont tu n'étais pas digne [3]; qu'Allâh la préserve par une répudiation!
Point de bénédictions à une félicité dont tu t'es drapé! Que d'arguments y trouverait un manichéen!

Parmi les épigrammes curieuses qu'Ibn ar-Roûmî composa à son sujet, est le distique suivant:

Quelle présomption, de la part d'un petit oiseau dont le père est un chétif rossignol, de se surnommer « père du faucon », oh! dites, vous, les hommes des diwâns!
Enlevez-lui [4] ce surnom qui ne lui convient pas: on nomme « père du faucon » celui qui est fils de faucon [5].

1. Allusion au nom du vizir: « Père du faucon ».
2. Dans *l'Index* (p. 485) de l'édition arabe qui a servi de base à cette traduction, le mot نعمى « *félicité* » a été pris pour un *nom propre* de femme et classé comme tel dans l'index.
3. Pour comprendre ce vers, il est nécessaire de savoir qu'en droit musulman, le mari doit être de condition égale à celle de la femme; c'est ce qu'on appelle le كفوء. L'inobservation de cette condition peut donner lieu au divorce prononcé par le juge.
4. Je lis l'impératif, contrairement à l'édition arabe qui a le parfait. Le manuscrit n'a pas de voyelle (f° 234 v°, ligne dernière).
5. D'autres satires contre ce vizir sont rapportées par Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VIII, 258, 259.

Mou'tamid fit arrêter ce vizir, l'emprisonna, le frappa 347
d'une peine, puis le tua dans son cachot et confisqua tous ses biens.

Et sache que ces vizirs de Mou'tamid, comme Ḥasan, fils de Makhlad, Soulaimân, fils de Wahb, et Aboû-ṣ-Ṣaqr, fils de Boulboul, devinrent vizirs et furent destitués à diverses reprises, deux et même trois fois.

VIZIRAT D'AḤMAD[1], FILS DE ṢÂLIḤ, FILS DE CHÎRZÂD AL-QOUṬROUBOULLÎ, AU SERVICE DE MOU'TAMID

C'est Mouwaffaq qui le nomma vizir de son frère, Mou'tamid. Aḥmad était bon écrivain, éloquent, supérieur, sachant ce qu'un homme de sa condition doit savoir, écrivant bien en vers et en prose. Il a décrit une femme calligraphe en ces termes : « Son écriture est aussi belle que son physique. Son encre est comme la noirceur de ses cheveux, son papier comme l'épiderme de son visage, son *qalam* comme l'extrémité d'un de ses doigts, son éloquence comme le charme[2] irrésistible de sa prunelle, son couteau[3] comme l'œillade langoureuse de son regard, enfin son ivoire[4] comme le cœur de son amant. »

1. Aḥmad occupa déjà le vizirat sous Moustâ'în jusqu'à la destitution de ce prince. Cf. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VII, 324 et 369 *in fine*. Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ ne mentionne pas du tout ce vizir parmi ceux qui ont occupé ces hautes fonctions sous Moustâ'în. Voy. ci-dessus, p. 417 et suiv. ; mais voy. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VII, 87, 92.

2. Mahomet a déjà dit que l'éloquence est une véritable magie, dans une phrase qui est devenue proverbiale ان من البيان لسحرا. Sur les circonstances dans lesquelles Mahomet prononça ces mots, voy. Maidanî, *Proverbes*, éd. de Boulâq, I, p. 6 ; Qasṭallânî, *Commentaire sur Boukhârî*, VIII, p. 408. Cf. Doutté, *Magie et religion dans l'Afrique du Nord*, p. 108.

3. Pour tailler les *qalams*.

4. Le morceau d'ivoire ou d'os qu'on appelle مقط, et sur lequel on applique le roseau taillé pour en couper le bec, avant d'écrire. Naturellement, il est toujours tailladé.

Aḥmad, fils de Chîrzâd, demeura vizir environ un mois; il tomba ensuite malade et mourut. Cela se passait en l'année 265 (879).

VIZIRAT D''OUBAID ALLÂH, FILS DE SOULAIMÂN, FILS DE WAHB, AU SERVICE DE MOU'TAMID

'Oubaid Allâh, fils de Soulaimân, fut du nombre des grands vizirs et des maîtres des hommes d'État. Il était tout à fait supérieur dans son métier, capable, habile, intelligent, grave.

348 Mou'taḍid[1] ayant perdu une concubine qu'il aimait, en fut très affligé. Alors, 'Oubaid Allâh[2], fils de Soulaimân, lui dit : « Un homme tel que toi, ô Émir des Croyants ! supporte facilement les malheurs, car tu peux trouver un équivalent de tout ce que tu perds, tandis que personne ne peut trouver ton remplaçant. On dirait que le poète t'a visé dans ce vers :

On nous pleure, tandis que nous ne pleurons personne; c'est que nos poils sont plus gros que ceux des chameaux[3].

C'est au sujet d''Oubaid Allâh, fils de Soulaimân, que le poète dit :

Lorsque les deux mains d'Aboû Qâsim[4] nous donnent généreusement, on ne peut plus faire l'éloge des deux généreux par excellence : la mer et la pluie !

Lorsque pénètre son esprit ou le tranchant de sa résolution,

1. On s'attendait au nom de Mou'tamid. Cf. la note de l'édition arabe, p. 347.

2. La biographie de ce vizir est donnée par Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, *al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit arabe de Paris, nº 2066, fº 302 vº. Cf. Hammer-Purgstall, *Litteraturgeschichte der Araber*, VI, 1129; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VIII, 169, 252, 264.

3. Nous avons plus de prix.

4. C'est le surnom patronymique, *kounya*, du vizir 'Oubaid Allâh.

on voit reculer les deux pénétrants par excellence : l'épée et le destin.

Lorsque nous éclairent les lumières de son visage, on voit s'éclipser les deux grands luminaires : le soleil et la lune.

Quiconque n'a pas passé la nuit dans la crainte de son assaut impétueux, ignore encore ce que sont les deux inquiétants : l'effroi et la crainte.

C'est un homme qui arrive par la supposition à ce que la constatation visuelle est impuissante à faire connaître, et les deux témoins de ce que j'avance, c'est l'homme lui-même et sa réputation.

'Oubaid Allâh mourut en l'année 288[1] (900).

Fin du règne de Mou'tamid et de l'administration de ses vizirs.

XVI. — RÈGNE DE MOU'TAḌID[2] (279/892-289/902)

Après Mou'tamid, régna son neveu, Mou'taḍid, qui se nommait Aboû-l-'Abbâs Aḥmad, fils de Mouwaffaq Ṭalḥa, fils de Moutawakkil.

Mou'taḍid était énergique, intelligent, supérieur. Sa conduite fut jugée digne d'éloges. Quand il prit possession du pouvoir, tout était en ruines et les frontières abandonnées. Il s'occupa alors d'une manière satisfaisante jus- 349
qu'à ce que son empire devînt florissant, que les frontières fussent raffermies. Il avait une politique ferme et était dur

1. Cette date est confirmée par IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, VII, p. 352.
2. MAS'OÛDÎ, *Prairies d'or*, VII, 33 et suiv. ; IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, VII, 309 et sq.

pour les partisans du désordre. Il savait mettre un terme à l'avidité de ses troupes s'exerçant au détriment des sujets, et faisait du bien à ses cousins de la famille d'Aboû Ṭâlib. Son règne fut une époque de calamités et de révoltes de nombreux Khârédjites, dont 'Amr, fils de Laith aṣ-Ṣaffâr [1]. La situation de cet homme devint considérable et son pouvoir prit une grande importance. Il s'empara de la majeure partie des pays de la Perse. Il avait coutume de dire : « S'il me plaisait de jeter sur le fleuve de Balkh un pont en or, je le ferais. » Sa cuisine était transportée sur six cents chameaux. Il a fini, cependant, dans les liens, la captivité et l'humiliation.

Mou'taḍid s'occupa de réparer ce qui était gâté dans son empire, de maintenir l'équité entre ses sujets, jusqu'à ce qu'il mourût, laissant [2] dans le Trésor plus de 10 millions de dinârs. Sa mort eut lieu en l'année 289 (902).

DE L'ÉTAT DU VIZIRAT SOUS LE RÈGNE DE MOU'TAḌID

Ce prince maintint dans son vizirat 'Oubaid Allâh, fils de Soulaimân, fils de Wahb [3], dont une partie de sa biographie a été donnée plus haut. Puis, lorsque 'Oubaid Allâh mourut, Mou'taḍid résolut d'exterminer ses enfants et de confisquer tous leurs biens. Mais Qâsim, fils de 'Ou-

1. C'est le deuxième prince de cette petite dynastie des Ṣaffârides, qui régna avec un certain éclat sur une grande partie de la Perse, de l'année 254 (= 868) jusqu'à l'année 290 (= 903), époque à laquelle elle fut renversée par les *Samanides*. 'Amr, fils de Laith, régna 22 ans, de 265 (= 878) à 287 (900), après son frère Ya'qoûb. Cf. Stanley Lane-Poole, *The Mohammadan Dynasties*, pp. 129-130 ; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VIII, 200 et suiv. ; voy. aussi l'Index, p. 111. Voy. aussi la très intéressante notice d'Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, n° 838, pp. 53 à 76 ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VII, p. 290 et suiv.

2. Mou'taḍid a laissé la réputation d'un prince très avare. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VII, 356.

3. Voyez ci-dessus, p. 412.

baid Allâh, se présenta, fit appel à l'aide de Badr al-Mou'-tadidî [1] et signa une reconnaissance de 2 millions de di- 350
nârs; Mou'tadid le prit alors comme vizir.

VIZIRAT DE QÂSIM, FILS D''OUBAID ALLÂH, FILS DE SOULAIMÂN, FILS DE WAHB

Qâsim, fils d''Oubaid Allâh, était un homme des plus fins de l'Univers et un des meilleurs vizirs. Il était énergique, supérieur, plein de tact, ayant beaucoup d'acquis, généreux, imposant, fier. Il était suspecté quant à ses sentiments religieux. C'est lui qui tua Ibn ar-Roûmî [2] au moyen du poison. Ibn ar-Roûmî était entièrement attaché à cette famille et faisait leur panégyrique, tandis qu'ils ne faisaient pas pour lui tout ce qu'ils devaient, à de certains moments. Il composa alors contre eux des épigrammes, et c'était un satirique très violent.

C'est au sujet des fils de Wahb qu'Ibn al-Moû'tazz [3] a dit :

Je dois à la famille de Soulaimân, fils de Wahb, des bienfaits et des services qu'ils m'ont rendus précédemment.
Ce sont eux qui ont dressé pour moi le sort, d'abord rétif, et lavé le sang du vêtement de mon père [4].

Comme épigramme contre eux, voici ce qu'un poète a dit :

1. Je trouve une notice intéressante sur ce courtisan dans le manuscrit arabe de Paris, n° 1581, f°s 60 v°-61 r° (DZAHABÎ, *Ta'rîkh al-Islâm*). Il serait mort en 311 de l'Hégire (= 923 de J.-C.). Cf. MAS'OÛDÎ, *Prairies d'or*, 216-223 et *passim* ; IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, VII, 332 et suiv.
2. Voy. ci-dessus, p. 10, note 1.
3. Voy. ci-dessus, p. 457, note 5.
4. Le père du poète, le khalife Moû'tazz, mourut, en effet, assassiné. Voy. plus haut p. 423.

Lorsque tu vois les Banoû Wahb dans un local, tu ne saurais distinguer, parmi eux, l'homme de la femme;
Car chez eux la chemise de la femme est découpée par devant, tandis que les chemises des hommes se découpent par derrière [1].

Quand Mou'taḍid mourut, Qâsim, fils d''Oubaid Allâh, était encore vizir.

Fin du règne de Mou'taḍid et de l'administration de ses vizirs.

XVII. — RÈGNE DE MOUKTAFÎ (289/902-295/908)

Après Mou'taḍid régna son fils Mouktafî billâh, qui s'appelait Aboû Mouḥammad 'Alî, fils de Mou'taḍid. Il reçut le serment d'investiture en l'année 289 (902).

351 Mouktafî était du nombre des meilleurs khalifes. C'est lui qui bâtit la mosquée cathédrale dans la place dite Raḥba [2], à Baghdâdz.

Sous le règne de Mouktafî apparurent les Qarmates [3], qui sont une secte de Khârédjites. Ils se révoltèrent et coupèrent la route aux pèlerins, qu'ils cherchèrent à exterminer. Ils en firent un immense carnage. Mouktafî en-

1. Allusion aux mauvaises mœurs dont la famille de Wahb était accusée.

2. C'est, je crois, la place nommée Raḥba de Ya'qoûb fils de Dâwoud. Cf. SALMON, *Introduction topographique*, p. 124. C'est là que devait s'élever la mosquée en question. Sur les mosquées de Baghdâdz, voy. IBN BAṬOÛṬAH, *Voyages*, trad. Defrémery et Sanguinetti, II, 107, 109, 111.

3. Pour ce qui concerne cette révolte, nous renvoyons à l'excellent travail de M. DE GOEJE, *Mémoire sur les Carmathes du Bahraïn*, 2e édition, Leide, 1886, in-8.

voya contre eux des troupes nombreuses, leur livra combat et tua un de leurs chefs.

C'est Mouktafî qui bâtit le Tâdj [1], à l'endroit appelé *ad-dâr ach-châṭyya* [2] (la maison riveraine), à Baghdâdz.

Le décès de Mouktafî eut lieu en l'année 296 (908).

DE L'ÉTAT DU VIZIRAT SOUS LE RÈGNE DE MOUKTAFÎ

Lorsque mourut Mou'taḍid, Mouktafî était à Raqqa. Le vizir Qâsim, fils d''Oubaid Allâh, se chargea alors de recevoir le serment d'investiture au nom de Mouktafî, d'une manière satisfaisante. Il lui écrivit pour l'en informer, et lui adressa le manteau et le sceptre. Mouktafî vint alors à Baghdâdz, maintint Qâsim, fils d''Oubaid Allâh, dans son vizirat et lui conféra des surnoms honorifiques. Le pouvoir de Qâsim grandit sous le règne de Mouktafî et sa situation devint considérable. Lorsqu'il fut au moment de mourir, il conseilla à Mouktafî [de prendre comme vizir] 'Abbâs [3], fils de Ḥasan. Mouktafî le prit alors comme vizir.

VIZIRAT D''ABBÂS, FILS DE ḤASAN

Ṣoûlî a dit : « Parmi les vicissitudes du sort et les revirements des choses, les plus étonnants auxquels j'aie

1. Sur ce palais et l'emplacement sur lequel il a été construit, voy. les renseignements recueillis par M. G. Salmon dans sa thèse sur la topographie de Baghdâdz : *Introduction topographique à l'histoire de Baghdâdz* par GEORGES SALMON, p. 52 et sq. et p. 130 (Fasc. 148 de la Section des Sciences historiques et philologiques de l'Ecole des Hautes Etudes).

2. Ce palais appartenait précédemment à Dja'far, fils de Yaḥyâ le Barmékide. Après la disgrâce et la confiscation des biens de cette famille, le khalife Hâroûn ar-Rachîd le donna à son fils Ma'moûn, qui en disposa, à son tour, au profit de son vizir Ḥasan, fils de Sahl, dont il avait épousé la fille Boûrân. C'est ce palais qui fut nommé ainsi « la maison riveraine », nom qui a été défiguré en *dâr ach-châṭibiyya*, par Ḥamdallah Moustaufî, apud CH. SCHEFER, *Siaset Nâmeh*, Supplément, p. 147.

3. Il fut aussi vizir du khalife suivant, Mouqtadir; voy. *infra*, p. 418 et suiv. Cf. MAS'OÛDÎ, *Prairies d'or*, VIII, 248 et suiv. ; IBN AL-ATHÎR, VIII, pp. 6 et 10.

352 assisté est la scène suivante : J'ai vu 'Abbâs, fils de Ḥasan, au début du mercredi, avant la mort du vizir Qâsim, fils d''Oubaid Allâh ; il s'était présenté à la maison de celui-ci et embrassé la main de son fils. Puis, à la fin de ce même jour, Qâsim mourut, et Mouktafî ayant été revêtu des insignes et nommé vizir, 'Abbâs, fils de Ḥasan, le fils du vizir Qâsim, fils d''Oubaid Allâh, vint et lui embrassa la main. »

'Abbâs, fils de Ḥasan était fin, rusé, très cultivé, mais il était faible dans le calcul. Sa conduite ne fut pas digne d'éloges. Il était absorbé par ses plaisirs, pendant que les affaires étaient à l'abandon. Il avait coutume de dire à ses lieutenants dans les provinces : « Moi, je vous envoie mes ordres scellés ; mais vous, faites ce qui est avantageux. » Les affaires ne cessèrent pas d'être en désordre sous son administration, jusqu'à ce que Ḥousain, fils de Ḥamdân [1] et un groupe de soldats l'assaillirent et le tuèrent, et cela sous le règne de Mouqtadir (908-932) [2].

Fin du règne de Mouktafî et de l'administration de ses vizirs.

XVIII. — RÈGNE DE MOUQTADIR (295/908-320/932)

Après Mouktafî régna Mouqtadir billâh, qui se nommait Aboû-l-Faḍl Dja'far, fils de Mou'taḍid. Il reçut le

1. Cf. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VIII, 248-249 ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, 10-13.
2. Mas'oûdî (*loc. cit.*) donne la date exacte : onze jours avant la fin de Rabî' I de l'année 296 (= 908).

serment d'investiture du khalifat en l'année 295 (908 de J.-C.)[1], à l'âge de treize ans[2]. Mouqtadir était bienfaisant, généreux, très dépensier. Il rétablit la pompe, les traitements et les payes élevées, l'abondance des cadeaux et des présents, qui caractérisaient le khalifat. Il y avait dans sa maison 11.000 esclaves eunuques, grecs et nègres. Le garde-meuble des joyaux était, sous son règne, rempli de pierres précieuses. Il y avait, entre autres, le chaton en hyacinte, que Rachîd acheta pour 300.000 dinârs, et
« la perle orpheline » (unique) qui pesait 3 *mithqâls*[3], 353
ainsi que d'autres pierres précieuses. Il distribua tout cela et le dilapida en un très court délai.

Sous son règne, fut tué Al-Ḥallâdj[4].

Récit de cet événement. — Al-Ḥallâdj, dont le nom est Ḥousain, fils de Manṣoûr, et la *kounya* Aboû-l-Ghaith, était mage d'origine, de la population du Fârs. Il grandit à Wâṣit, ou selon d'autres à Toustar. Il fréquenta les ṣoufîs et se fit le disciple de Sahl[5] at-Toustari. Il vint ensuite à Baghdâdz et rencontra Aboû-l-Qâsim Djounaid[6]. Al-Ḥallâdj variait constamment : tantôt, il portait la

1. Cf. les *Prairies d'or*, VIII, 248.
2. *Ibid.*
3. Cf. Dzahabî, *Ta'rîkh al-islâm*, ms. de Paris, n° 1581, f° 58 v° l. 15.
4. Sur cet hérétique, voy. Ibn Khallikân, *Wafayat*, éd. Wüstenfeld, notice 186; Dzahabî, *Ta'rîkh al-islâm*, ms. de Paris, n° 1581, f°s 1 v°, 4 v°, 8 v°, et 37 r° ; L. Massignon, *La Passion d'Al-Hallâdj et l'ordre des Ḥallâdjiyya* (dans *Mélanges Derenbourg*, Paris, 1909, p. 311 et suiv.). M. Massignon travaille à une monographie sur Al-Ḥallâdj, où l'on trouvera réunis tous les passages des auteurs arabes qui ont trait à la question.
5. Ce mystique était un des principaux élèves de Dzoû-n-Noûn al-Miṣri, le fameux saint musulman de l'Égypte, né en 200 ou 201 (= 815 ou 816 de J.-C.); il mourut en 273 ou 283 (= 886 ou 896), à Baṣra. Sa biographie est donnée par Ibn Khallikân, *Wafayât*, notice 280; Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, ms. de Paris, n° 2065, f° 113 r.
6. Sur ce fameux mystique, né dans l''Irâq et mort en 297 (= 910), voy. C. Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.* I, 199; Cl. Huart, *Hist. de la Litt. arabe*, 269; Hammer, *Litt. Gesch. der Araber*, VII, 1243; Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 143; enfin on trouve une intéressante biographie de ce mystique dans le *manuscrit arabe* de Paris, n° 2133, f° 149, v° (*Supplément à l'histoire de Baghdâdz*, par Ibn ad-Doubaithî al-Wâsiṭî.)

laine[1] et les cilices, tantôt les vêtements teints, tantôt le grand turban et la *dourrâ'a*[2], tantôt la *qabâ'*[3] et le costume des soldats. Il parcourut les pays, puis arriva, en fin de compte, à Baghdâdz et y bâtit une maison. Les gens eurent, à son sujet, des opinions et des convictions différentes. Il montra un mélange de bons et de mauvais principes. Il passa d'un rite à un autre et chercha à égarer le peuple par des impostures (ou des jongleries) auxquelles il recourait délibérément. Ainsi, il creusait un trou dans le haut d'un chemin et y plaçait une outre contenant de l'eau ; puis il faisait un trou dans un autre endroit et y plaçait de la nourriture. Ensuite, il passe par cet endroit, ayant avec lui ses adeptes ; alors, quand ils ont besoin d'eau là-bas, pour boire et faire leurs ablutions, il s'avance, lui, vers l'endroit qu'il a précédemment creusé et y fouille avec un bâton muni d'un fer pointu. Alors l'eau sort, et lui et ses amis boivent et font leurs ablutions. Il agit ensuite de même à l'autre endroit, quand ils ont faim,
354 et fait sortir la nourriture du sein de la terre, leur faisant accroire qu'il s'agit là de miracles qu'accomplissent les hommes saints. Il faisait la même chose au moyen des fruits, qu'il cachait et conservait pour les sortir hors de leur saison. Les gens eurent alors pour lui une véritable passion.

Il parla le langage des ṣoûfîs, mais il mêlait des choses purement profanes qu'il n'est pas licite de mentionner.

Il est l'auteur de poésies. En voici un spécimen[4] :

Mon ami est étranger à toute injustice :
Il m'a fait boire de sa boisson, comme l'hôte agit envers son hôte.

1. Comme les Ṣoûfîs.
2. Sur la description de ce vêtement, d'origine arabe, voy. Dozy, *Dictionnaire détaillée des noms des vêtements arabes*, pp. 177-181.
3. Contrairement à la *dourrâ'a*, la *qabâ'* est un vêtement persan. Voy sa description dans Dozy, *op. cit.*, p. 352 et suiv.
4. Ces vers sont donnés par Dzahabî, dans le *Ta'rîkh al-islâm*, ms. de Paris, nº 1581, fº 6 rº.

Mais, lorsque la coupe eut circulé, il fit apporter le tapis de cuir [1] et le sabre [2].
Tel est le sort de celui qui, en été, boit le vin avec le Dragon.

On eut une telle passion et un tel engouement pour lui, que le vulgaire cherchait la guérison dans son urine. Il disait à ses adeptes : « Vous êtes Moïse, Jésus, Mouḥammad et Adam ; leurs âmes ont passé en vous. » Les ravages qu'il commettait ayant pris une grande extension, Mouqtadir ordonna à son vizir Ḥâmid, fils d''Abbâs [3], de le faire comparaître et de le soumettre à une controverse. En conséquence, le vizir le fit comparaître, réunit à son intention les qâḍis et les imâms, et la controverse eut lieu. Il reconnut alors certaines choses, qui rendirent sa mise à mort obligatoire. Il reçut 1.000 coups de lanières, dans l'intention qu'il en mourrait. Mais il ne mourut point. On lui coupa alors les mains et les pieds, on lui trancha la tête et on brûla son tronc. Au moment de sa mise à mort, il dit à ses adeptes : « Que cela ne vous effraie 355
point, car je reviendrai vers vous dans un mois. »

Avant sa mise à mort, il récita, dit-on, les vers suivants [4] :

J'ai cherché le paradis dans tout pays, mais je n'ai vu pour moi, dans aucun pays, un lieu de repos.
J'ai obéi à mes désirs, ils m'ont alors asservi ; si j'avais été sobre, j'aurais conservé ma liberté.

Cet événement se passa en l'année 309 (921) [5]. Le tom-

1. Sur ce tapis circulaire destiné à recueillir le sang du supplicié, voy. Ibn Khallikân, trad. de Slane, IV, 203, note 4 ; Dozy, *Supplément*, II, 883, *s. v.*
2. Pour le supplice.
3. Sur ce vizir, voy. plus loin, p. 365 du texte arabe. Il fut nommé vizir en 306 (= 918). Cf. *Les Prairies d'or*, VIII, 273 et *Ta'rîkh al-islâm* de Dzahabî, ms. de Paris, n° 1581, f° 4 r° qui donne d'intéressants détails.
4. Ces vers sont donnés par Dzahabî, *manuscrit cité*, f° 8 r°.
5. Cette date est confirmée par Dzahabî, *ms. cité*, *loc. laud.*

beau d'Al-Hallâdj est à Baghdâdz, sur la rive occidentale, près de la chapelle élevée sur le tombeau de Ma'roûf al-Karkhî[1] (qu'Allâh soit satisfait de lui !)[2]

A cette époque, les Qarmates arrachèrent la pierre noire, qui resta entre leurs mains pendant plus de vingt ans, jusqu'au jour où elle fut restituée par l'entremise du charîf Yaḥyâ[3], fils de Ḥousain, fils d'Aḥmad, fils d''Omar, fils de Yaḥyâ, fils de Ḥousain, fils de Zaid, fils d''Alî, fils de Ḥousain, fils d''Alî, fils d'Aboû Ṭâlib (sur eux soit le salut !).

Sache que le règne de Mouqtadir fut un règne plein de désordre, à cause du jeune âge du souverain et de l'empire que sa mère, ses femmes et ses serviteurs avaient sur lui, pendant que lui-même était absorbé dans la volupté. Aussi, sous son règne, l'empire fut-il en ruines, le trésor vide, le désaccord général. Mouqtadir fut destitué[4], puis restauré, puis tué.

356 A cette époque, apparut la dynastie Fâṭimîde[5] au Maghreb.

1. Lire الكرخي, sans ب, contrairement aux éditions. Il s'agit ici non pas du participe passif معروف, qui exige après lui l'emploi de la préposition ب, mais d'un nom propre, suivi d'un ethnique et qui n'a du participe passif que la forme. Je dois ajouter que le manuscrit (f° 240, *recto*) n'a pas le ب. Ma'roûf était un fameux dévot de Baghdâdz, où il accomplit, dit-on, de nombreux miracles. Son tombeau y est très vénéré. Il est enterré au cimetière dit de Bâb ad-Dair (*Porte du Couvent*). Cf. Salmon, *Introduction topographique à l'histoire de Baghdâdz*, p. 168 et *passim*. Ma'roûf était d'origine chrétienne. Mais il refusa d'accepter le dogme de la Trinité et même de prononcer seulement le chiffre *trois*. Finalement, il se convertit à l'islamisme et finit par y convertir ses parents. Cf. Ibn Khallikân, *Wafayât*, notice 739; Hammer-Purgstall, *Litteraturgeschichte der Araber*, III, 234.

2. Cf. le récit d'Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, 92-94.

3. Cf. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VII, 75; Ibn al-Athîr, *op. cit.*, VI, 310 (il s'agit ici de son bisaïeul).

4. En l'année 317. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, 147.

5. En dehors des Histoires générales, on peut consulter sur cette dynastie: John Nicholson, *An Account of the establishment of the Fatimite dynas-*

HISTOIRE ABRÉGÉE DE LA DYNASTIE 'ALÎDE, DE SES DÉBUTS ET DE SA FIN

Cette dynastie eut un vaste empire et une longue durée. Ses débuts coïncidèrent avec l'apparition du Mahdî au Maghreb, en l'année 296 (908); elle prit fin en l'année 567 (1171).

Peu s'en est fallu que cette dynastie n'ait exercé un empire universel et que les peuples ne se soient trouvés sous sa domination.

C'est à elle que le charîf Riḍa al-Moûsâwî[1] (qu'Allâh sanctifie son âme !) fait allusion dans les vers suivants :

Pourquoi resterai-je dans l'humiliation quand je possède une langue acérée et un nez fier ;

Quand mon orgueil me fait planer bien loin de l'oppression, comme un oiseau sauvage plane dans les airs ?

Pourquoi supporterai-je l'injustice dans le pays des ennemis, alors qu'à Miṣr règne le khalife 'Alîde (Fâṭimide).

Celui dont le père est mon père, dont le défenseur est mon défenseur, lorsque je suis opprimé par un ennemi, même le plus éloigné.

Notre origine à tous les deux se confond dans les deux seigneurs[2] de tout le genre humain, Mouḥammad et 'Alî.

Vivre abaissé dans ce pays-là est pour moi encore un honneur, et y souffrir de la soif m'est aussi doux que l'eau en abondance.

lle in Afric, Tubingue and Bristol, 1840, in-8° ; F. WÜSTENFELD, *Geschichte der Fatimiden Chalifen* ; DE GOEJE, *Mémoire sur les Carmates du Bahrain et sur les Fatimides*, Leide, 2e édition, 1890; PAUL CASANOVA, *les Derniers Fatimides*, dans les mémoires publiés par les membres de la Mission archéologique française au Caire, t. VI, pp. 415-445; MAQRÎZÎ, *Kilâb illi'âẓ al-ḥunafâ bi-akhbâr al-a'imma al-Khulafâ* (Fatimidengeschichte), édition Hugo Bunz, 1909.

1. Sur ce poète, voy. ci-dessus, p. 208, note 2. Sur la formule qui accompagne son nom, CH. CLERMONT-GANNEAU, *Recueil d'archéologie orientale*, VII, pp. 200-201.

2. Lisez le duel سيدا. Cette correction est d'ordre tout à fait paléographique, l'*alif* du duel disparaissant très souvent devant celui de l'article. D'ailleurs le ms. porte cette correction de la main de l'auteur.

Débuts de la dynastie fâṭimîde. — Le premier khalife de cette dynastie est Mahdî billâh, qui se nommait Aboû Mouḥammad 'Oubaid Allâh, fils d'Aḥmad, fils d'Ismâ'îl, le troisième du nom, fils d'Aḥmad, fils d'Ismâ'îl, le deuxième du nom, fils de Mouḥammad, fils de Ismâ'îl al-A'radj (le boiteux), fils de Dja'far aṣ-Ṣâdiq (sur eux soit le salut !). Leur généalogie a été quelquefois rapportée d'une autre
357 manière. Elle est l'objet d'un grand désaccord, mais ce qui est certain, c'est qu'ils sont 'Alîdes, descendants d'Ismâ'îl, d'une origine incontestable [1]. Cette généalogie, que j'ai citée ici, est celle qui a le plus de crédit ; elle porte les signatures des maîtres des généalogistes.

Mahdî était un des hommes marquants des Banoû Hâchim, à son époque. Il naquit, dit-on, à Baghdâdz en l'année 260 (873). Selon d'autres, il naquit à Salamya [2], puis arriva à Miṣr, déguisé en marchand. Il agit ouvertement au Maghreb et appela les gens à lui. On inclina vers lui et beaucoup de monde le suivirent. On le salua du titre de khalife. Sa puissance s'acrut et sa situation devint considérable. Il se retira ensuite vers la région de Qairouwân, et bâtit une ville qu'il nomma Maḥdîyya [3]. Il s'y fixa et se rendit maître d'Ifrîqîya, du pays du Maghreb et de toutes ces régions. Il s'empara ensuite d'Alexandrie, en perçut le *kharâdj*, de même que celui d'une partie du Ṣa'îd (Haute-Égypte), et mourut en l'année 322 (933) [4]. Ensuite ses successeurs se transmirent le *khalifat*, l'un

1. L'auteur, fervent 'Alîde, comme on le sait, ne veut pas discuter cette question, parce qu'il est très heureux de pouvoir citer une dynastie d''Alîdes. Cependant leur généalogie est très contestable, et la plupart des historiens arabes leur dénient toute parenté avec 'Alî. Il en est même qui les déclarent d'origine juive ou mage, voy. Soyoûṭî (*Tarîkh al-khoulâfa*, éd. du Caire, p. 56), qui cite le qâḍî Al-Bâqilânî. Voy. aussi Dzahabî, *ms. cité*, f° 105 r°.

2. *Salamias*, ville située dans le territoire d'Emèse ; Cf. les *Prairies d'or*, VI, 194 ; Ibn Khallikân, *Wafayât*, notice 365 ; Yâqoût, *Mou'djam*, s. v. ; Ibn al-Athîr, *op. cit.*, VIII, p. 22.

3. Ville bien connue de la Tunisie.

4. Le 15 Rabî' I. Cf. Dzahabî, *Ta'rîkh al-islâm*, ms. cité, f° 104 r°.

après l'autre, jusqu'à ce que le tour arrivât à 'Âḍid [1], le dernier khalife fâṭimîde, et qui s'appelait Aboû Mouḥammad 'Abd Allâh, fils de l'Émir Yoûsouf, fils d'Ḥâfiḍh lidîn Allâh.

FIN DE LA DYNASTIE FÂṬIMÎDE

'Âḍid reçut le serment d'investiture en l'année 555 (1160), étant encore enfant. Les émirs et les vizirs s'occupèrent alors de l'administration de son empire, jusqu'à ce que Asad ad-Dîn Chîrkoûh [2], oncle de Ṣalâḥ ad-Dîn (Saladin) Yoûsouf, fils d'Ayyoûb, se dirigea vers l'Égypte, à
cause du désordre qui s'est révélé dans l'état de l'empire, 358
par suite du jeune âge du khalife et de la divergence d'opinions de ses vizirs et de ses émirs. Ṣalâḥ ad-Dîn se mit en marche à contre-cœur avec son oncle Asad ad-Dîn Chîrkoûh. Mais celui-ci ne dura pas longtemps et mourut [3]. Ṣalâḥ ad-Dîn s'empara alors du royaume. 'Âḍid le prit comme vizir et le revêtit des insignes du vizirat en l'année 564 (1168 de J.-C.). Ṣalâḥ ad-Dîn [4] se rendit maître du pou-

qui résume les opinions exprimées par la plupart des historiens ; voy. aussi la biographie spéciale qu'il lui consacre, *op. cit.*, f° 118.

1. Il régna de 555 (= 1160) à 567 (= 1171). Cf. STANLEY LANE-POOLE, *The Mohammadan Dynasties*, p. 71, et les historiens arabes cités aux notes précédentes.

2. Les sources de renseignements sur Chîrkoûh sont nombreuses. Tous les historiens des croisades parlent de lui avec beaucoup de détails. En dehors de ces ouvrages auxquels nous renvoyons, on trouve sa biographie dans IBN KHALLIKÂN (*Wafayât*, notice 297), dans KHALÎL IBN AIBAK AṢ-ṢAFADI (*Al-Wâfî bil-wafâyât*, ms. de Paris n° 2065, f° 182 v°).

3. Au Caire en 564 (= 1168 de J.-C.). Cf. notamment IBN KHALLIKÂN, *loc. cit.*

4. Voy., pour toute cette partie, la longue notice qu'IBN KHALLIKÂN (*Wafayât*, n° 856 a consacrée à Ṣalâḥ ad-Dîn; ABOU CHÂMA, *Kitâb ar-Rauḍatain*, édition du Caire ; BAHÂAD-DÎN IBN CHADDÂD, *Vie de Saladin ;* STANLEY LANE-POOLE. *The Life of Saladin* ; la collection des *Historiens orientaux et occidentaux des Croisades*, publiée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, où une grande partie des documents arabes a été publiée et traduite. Cette note, d'ailleurs, n'a nullement la

voir, et sa famille l'ayant rejoint, il leur donna les plus beaux fiefs. Il écarta les partisans d''Âḍid et garda seul le pouvoir 'Âḍid tomba malade, et ses maladies furent bien longues; puis il mourut en 367 (1171 de J.-C.). Les gens s'abstinrent de désigner celui qu'on proclamerait khalife sur les *minbars* (chairs). Lorsqu'arriva le vendredi, un homme persan gravit le *minbar*, fit la *khouṭba* (prône) et mentionna le khalife Moustaḍî. Personne ne protesta contre lui, et l'on continua, à Miṣr, à faire la *khouṭba* (prône) au nom des 'Abbâsîdes. La dynastie des Fâṭimîdes s'éteignit dans ce pays, et Ṣalâḥ ad-Dîn Yoûsouf, fils d'Ayyoûb, devint le souverain indépendant de l'Égypte, sans compétiteur. Il mit en prison ceux des proches d''Âḍid qui s'étaient tenus à l'écart et fit main basse sur les trésors et les richesses, au nombre desquelles se trouvait « *la montagne de jacinthe* »[1], dont le poids était de 16 *mithqâls*. « Je l'ai vue, dit l'historien Ibn al-Athîr, et je l'ai pesée. » De ce nombre était encore un manche de couteau en émeraude, d'une longueur de quatre
359 doigts sur une largeur d'une phalange[2]. On trouva aussi un tambour près de l'endroit où restait 'Âḍid, et l'on crut qu'il a été fabriqué comme objet d'amusement. On railla alors 'Âḍid; mais un individu ayant joué de l'instrument, se mit à péter. Puis un autre individu joua de l'instrument, et il lui arriva la même chose qu'au premier. En sorte que quiconque battait du tambour se mettait à péter.

prétention d'être complète. Ce ne sont que *quelques* indications ; la bibliographie est une filière, et il suffit d'entr'ouvrir la porte pour que tout de suite on puisse suivre les autres anneaux de la chaîne. Il est à peine besoin de dire que les histoires générales qui ont été composées à l'époque de Saladin ou après contiennent toutes des chapitres plus ou moins longs sur le règne de ce prince et les circonstances qui l'ont élevé jusqu'au trône.

1-2. Cf. IBN KHALLIKÂN, *op. cit.*, notice 856, p. 48. Cet auteur dit que l'émeraude mesurait, *en longueur*, environ une poignée et demie, ce qui fait plus de quatre doigts. La citation d'Ibn al-Athîr se trouve dans *Chronicon*, t. XI, p. 242.

L'un d'eux le jeta alors de sa main et le brisa. Et l'on trouva que le tambour avait été fait pour [soulager] de la colique. On se repentit alors de l'avoir brisé.

Ces événements se passèrent sous le règne du khalife 'abbâside Moustaḍî [1]. Les bonnes nouvelles annonçant la conquête de l'Égypte et la célébration de la *khouṭba* en son nom dans ce pays parvinrent au khalife. Il manifesta publiquement sa joie, à Baghdâdz, et les poètes le complimentèrent. Moustaḍî adressa à Ṣalâḥ ad-Dîn le diplôme d'investiture du sultanat avec pleins pouvoirs [2] et délégation générale [3]. Gloire à celui qui donne le pouvoir à qui il veut, et qui l'enlève à qui il lui plaît [4] !

Revenons à la fin du khalifat de Mouqtadir.

Mouqtadir fut destitué et 'Abd Allâh, fils de Mou'tazz [5], reçut le serment d'investiture. Celui-ci demeura un seul jour khalife ; Mouqtadir l'emporta sur lui et, l'ayant pris, le tua. 'Abd Allâḥ, fils de Mou'tazz, ne fut pas compté au nombre des khalifes, à raison du peu de temps pendant lequel il fut investi du pouvoir.

Il y eut entre Mouqtadir et Mou'nis al-Mouẓaffar [6], l'émir des troupes, une dispute, qui amena une guerre, dans laquelle Mouqtadir fut tué. Sa tête fut tranchée et portée devant Mou'nis al-Mouẓaffar, et son cadavre demeura gisant sur le haut de la route. On raconte qu'un homme, 360
marchand de fagots d'épines, passant auprès de lui, vit sa nudité à découvert et jeta alors sur lui un fagot d'épines dont il le couvrit. Cet événement eut lieu en l'année 320 [7] (932 de J.-C.).

1. Voy. plus loin, p. 428 du texte arabe.
2-3. Termes empruntés à la langue juridique, au *fiqh* فقه.
4. Qoran, III, 25.
5. En dehors des traités d'histoire, voy. d'autres références sur ce khalife d'un jour dans Brockelmann, *Geschichte der arabischen Litteratur*, I, 81, et notamment la monographie de M. O. Loth, *Ueber Leben und Werke des 'Abdallah ibn al Mu'tazz*, Leipzig, 1882.
6. Sur ce fameux eunuque, voy. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VIII, 274 et suiv. et Index, p. 210; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, 123 et suiv.
7. Au mois de *Chawwâl*, le mercredi 27 (= 31 octobre 932). Cf. les

HISTOIRE DU VIZIRAT SOUS LE RÈGNE DE MOUQTADIR

Lorsque Mouqtadir s'assit sur le trône du khalifat, il maintint 'Abbâs, fils de Ḥasan, le vizir de son frère Mouktafî, dans son vizirat. Lorsqu'Abbâs, fils de Ḥasan, fut tué et que la guerre eut lieu entre Mouqtadir et 'Abd Allâh, fils de Mou'tazz, Mouqtadir triomphant fit venir Ibn al-Fourât et l'investit du vizirat.

VIZIRAT D'IBN AL-FOURÂT [1]

« La famille de ce vizir, dit Ṣoûlî, est originaire de Ṣarîfîn [2], dans la province de Doudjail. Les Banoû-l-Fourât étaient du nombre des hommes les plus distingués, par le mérite, la générosité, la capacité, le respect de la parole donnée, la grandeur d'âme. » Aboû-l-Ḥasan 'Alî, fils d'al-Fourât, dont il est ici question, était un homme des plus distingués, des plus éminents par la noblesse du caractère et la générosité. Son époque fut une série de fêtes pour le peuple.

Lorsque Mouqtadir fut victime de la révolution et des-

Prairies d'or, VIII, pp. 248 et 274. DZAHABÎ, *Ta'rîkh al-Islâm*, ms. de Paris, n° 1581, f° 93, r° v° et surtout les folios 58 et 59, où cet événement est raconté avec de nombreux détails. IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, VIII, 178 et suiv.

1. Sur ce vizir, voy. une intéressante notice dans IBN KHALLIKÂN, *Wafayât* n° 498. Sur ces disgrâces successives et finalement sa mort : DZAHABÎ, *Ta'rîkh al-Islâm*, ms. cité. f° 51 v° 52 r°. Les *Prairies d'or* ne donnent aucun détail sur ce grand vizir et se bornent à rappeler qu'il occupa trois fois le pouvoir. Cf. t. VIII, p. 273. Mais voyez, par contre, de nombreux détails dans IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, VIII, pp. 8, 47, 51, 72, 81, 101, 109.

2. Deux bourgs portent ce nom, l'un dont il est question ci-dessus, situé près de Baghdâdz, l'autre près de Wâsiṭ. Cf. SOYOÛṬÎ, *Loubb al-Loubâb*, p. 161 ; YÂQOÛT, *Mou'djam*, s. v.

titué, tandis qu'Ibn al-mou'tazz recevait le serment d'investiture, dès qu'il triompha de son adversaire et qu'il se fut affermi dans son khalifat, il envoya un message à Aboû-l-Ḥasan 'Alî, fils d'al-Fourât, le fit venir, l'investit du vizirat et lui en remit les insignes. Ce vizir s'occupa alors d'apaiser la guerre civile, de la meilleure façon, mit l'ordre dans le gouvernement en un seul jour, posa les principes fondamentaux, se concilia la population et ne passa point
cette nuit que tout était rentré dans l'ordre en faveur de 361
Mouqtadir, dont l'empire se trouvait en parfait état.

C'est à ce sujet qu'un poète du règne de Mouqtadir dit :

Tu as mis, en une heure, l'ordre dans un empire, qui aurait périclité [1], entre les mains d'un autre que toi, pendant des mois.

Ibn al-Fourât fut investi du vizirat à trois reprises, et au service de Mouqtadir. Quand Ibn al-Fourât, dit-on, prenait possession du vizirat, la chandelle, la neige et le papier augmentaient de prix, à cause du grand usage qui en était fait à cette occasion. En effet, aucune personne, quelle qu'elle fût, ne buvait chez le vizir, pendant les trois saisons [2], si ce n'est de l'eau glacée [3]. De même personne ne sortait de chez le vizir, après le coucher du soleil, sans être précédé d'une grande chandelle fine, qu'il s'agît d'un jeune ou d'une grande personne. Enfin, il y avait dans la maison du vizir un cabinet, connu sous le nom de « cabinet du papier », où toute personne qui entrait chez le vizir et avait besoin de papier prenait ce qui lui était nécessaire.

On a raconté, au sujet de ce vizir, qu'il aurait dit : « Je

1. Je crois qu'il vaut mieux, dans le cas présent, considérer le ب comme indiquant *l'instrument*, plutôt que rendant transitif le verbe qui le précède : تميل. Voy. le texte arabe, p. ٣٦١.
2. Printemps, été, automne.
3. Cf. Ibn Khallikân, *op. cit.*, notice 498, p. 95.

n'ai jamais vu, à ma porte, une personne ayant besoin de quelque chose, sans que ma préoccupation de lui faire du bien fût plus forte que la sienne. »

Avant d'être investi du vizirat, il avait coutume de mettre à la disposition de ses compagnons et de ses commensaux, des coussins sur lesquels ils s'appuyaient. Lorsqu'il fut investi du vizirat, les valets de chambre n'apportèrent pas ces coussins aux commensaux et aux compagnons. Le vizir désapprouva leur conduite et ordonna
362 d'apporter les coussins. Il ajouta : « Allâh ne me verra pas m'élever en dignité par l'abaissement du rang de mes amis. »

Lorsqu'eut lieu la révolte d'Ibn al-Mouʿtazz et que, ayant triomphé, Mouqtadir eut investi du vizirat Aboû-l-Ḥasan, fils d'al-Fourât, on présenta au vizir des placets émanant de quelques-uns des grands de l'Empire, indiquant leur sympathie pour Ibn al-Mouʿtazz et leur éloignement d'al-Mouqtadir. Un des assistants conseilla au vizir d'ouvrir ces placets et d'en prendre connaissance afin de savoir distinguer, par ce moyen, l'ennemi de l'ami. Mais Ibn al-Fourât ordonna d'apporter un brasero contenant du feu, et quand on l'apporta, il y mit ces placets en présence[1] des assistants, sans en lire quoi que ce soit. Il dit ensuite aux assistants : « Ces papiers émanent des grands de l'Empire; si nous en avions pris connaissance, nos dispositions à l'égard de ceux qui les ont écrits se seraient altérées, de même que leurs intentions à notre égard. Et alors, si nous les punissons, nous ferons périr des hommes utiles au gouvernement, et il en résultera une très grande faiblesse pour le royaume. Si, au contraire, nous les laissons tranquilles, nous les aurons laissés, alors que, de chaque côté, les intentions se sont altérées, de sorte que nous ne pourrons plus nous servir d'eux. »

1. Lire بِمَحْضَر.

Ibn al-Fourât ne cessa pas de revenir au vizirat jusqu'à la troisième fois, où il fut pris et mis à mort, et cela en l'année 312 (924 de J.-C.).

VIZIRAT D'AL-KHÂQÂNÎ

Il s'appelait Aboû 'Alî Mouḥammad, fils d''Oubaid Allâh, fils de Yaḥyâ fils de Khâqân[1].

Lorsque Mouqtadir arrêta Ibn al-Fourât, lors de son premier vizirat[2], il fit venir Al-Khâqânî, qui craignait Ibn al-Fourât, le rassura, le prit comme vizir et lui remit les insignes du vizirat.

Al-Khâqânî était d'une conduite et d'une administra- 363
tion déplorables. Il abusait des nominations et des destitutions. Il nomma, dit-on, en un seul jour, dix-neuf gouverneurs pour la ville de Koûfa, et reçut de chacun d'eux un cadeau. Ils se mirent en route l'un après l'autre, jusqu'à ce que, s'étant réunis à un point de la route, ils se dirent : « Comment allons-nous faire ? » L'un d'eux dit : « Si vous voulez agir selon l'équité, il convient que seul se rende à Koûfa le dernier d'entre nous qui a vu le vizir. C'est lui dont l'investiture est valable, car personne n'est venu après lui. » Ils se mirent alors d'accord là-dessus, et l'homme qui était arrivé le dernier se dirigea vers Koûfa, tandis que les autres revinrent trouver le vizir, qui les répartit dans un certain nombre de fonctions. Les poètes composèrent contre lui des épigrammes. Voici ce qu'on a dit contre lui, entre autres choses :

Depuis que tu es arrivé au pouvoir, les bureaux se lamentent

1. La biographie de ce vizir est donnée, d'après Ṣoûlî, par Dzahabî, *Ta'rîkh al-Islâm*, ms. cité, f° 66 v° et incidemment f° 52 r°. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, p. 47 et suiv.

2. Cette première disgrâce eut lieu en 299 (= 911 de J.-C.). Cf. les *Prairies d'or*, VIII, 272 et Dzahabî, *op. laud.*, f. 66 v°; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, p. 47.

et les recettes du *kharâdj* sont atteintes d'une longue maladie [1].

Lorsque les graves affaires te visitent, elles sont reçues par ton sot [2] jugement et ta pauvre intelligence.

Si vous [3] avez pu engraisser par la perfidie et l'injustice, rappelez-vous que la hauteur [4] s'accompagne d'un corps maigre.

Voici ce qu'on a dit encore contre lui :

C'est un vizir qui ne se lasse pas d'être impudent : il nomme à une fonction, puis en destitue une heure après.

Il rapproche celui dont il a reçu de l'argent et éloigne celui qui l'implore au nom de l'intercession du Prophète [5].

Lorsque les porteurs de cadeaux corrupteurs arrivent auprès de lui, le plus considéré parmi eux est celui dont le cadeau est le plus riche.

364 Mouqtadir le fit arrêter et mettre en prison [6], et investit du vizirat 'Alî, fils d'Îsâ, fils de Djarrâḥ [7].

1. Ibn al-Athîr (*Chronicon*, VIII, p. 48) raconte, en effet, que ce vizir ne lisait jamais la correspondance qui arrivait au diwân et s'occupait médiocrement de la rentrée des impôts.

2. Littéralement : *maigre, chétif*. Mais voyez, avec le sens que nous avons adopté, le mot غثاث chez Dozy, *Supplément aux Dictionnaires arabes*.

3. L'auteur emploie indifféremment tantôt le singulier, tantôt le pluriel de la 2e personne : c'est un détail auquel on ne regarde pas trop en arabe.

4. Il faut entendre ce mot au propre et au figuré.

5. Ce vers manque dans Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, p. 49.

6. Le 10 mouḥarram 301 (= 17 août 913 de J.-C.). Cf. Mas'oûdî, les *Prairies d'or*, VII, 272; Dzahabî, *manuscrit cité*, f° 66 v°, lignes 16-18. Il mourut en Rabî' I 312 (= juin 924). Cf. Dzahabî, *loc. cit.* La biographie d''Alî fils d''Isâ est donnée par Dzahabî, à la date de sa mort (334 = 915 de J.-C.) ms. cité f° 173 r°-v°.

7. Ce premier vizirat d'Ibn al-Djarrâḥ eut lieu le mardi 11 moḥarram 301 (= 18 août 913), le lendemain de la destitution d'Al-Khâqânî. Cf. les *Prairies d'or*, VIII, 272, *in fine*. Mais selon Dzahabî (*Ta'rîk al-Islâm*, manuscrit cité, f° 66 v°), sa nomination eut lieu le jour même de la destitution de son successeur, c'est-à-dire le 10 moḥarram (= 17 août 913). Il avait été mandé expressément de la Mecque où il se trouvait. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, 51. D'après cet auteur, c'est l'eunuque Mou'nis qui décida de sa nomination. Quant au khalife, son intention était alors de rappeler Ibn al-Fourât.

VIZIRAT D'ʿALÎ, FILS D'ÎSÂ, AU SERVICE DE MOUQTADIR

ʿAlî, fils d'ʿÎsâ, était un maître comme homme d'État. C'était un homme supérieur, religieux, scrupuleux, menant une vie d'austérité et d'abstinence. « Je ne sache pas, a dit Ṣoûlî, que les ʿAbbâsides aient eu un vizir qui ressemblât à ʿAlî, fils d'ʿÎsâ, quant à son abstinence, sa chasteté, sa connaissance par cœur du Qoran, sa science du sens intime de ce livre, son habileté comme écrivain et comme calculateur, ni qui ait fait autant d'aumônes et d'œuvres charitables que lui. »

Le revenu qu'ʿAlî, fils d'ʿÎsâ retirait, chaque année, de ses domaines ruraux était, dit-on, de plus de 80.000 dinârs, dont il dépensait la moitié au profit des pauvres et des indigents, et l'autre moitié pour lui, sa famille et ceux qui lui étaient attachés.

Il s'occupa activement des affaires du vizirat, mit de l'ordre dans les bureaux et la comptabilité, et en établit les règles fondamentales. Son époque fut la meilleure époque d'un vizir.

Le plus grave défaut, dit-on, qu'on ait eu à reprocher, à ʿAlî fils d'ʿÎsâ, c'est qu'on disait de lui qu'il considérait trop les détails des affaires, en sorte que, souvent, ils lui firent perdre la vue de l'ensemble. Lorsqu'il fut investi du vizirat, ses aumônes et ses œuvres charitables se répandirent partout. Il constitua en *waqf* (fondations pieuses) plusieurs immeubles, faisant partie des domaines du Sultan, et créa spécialemeut pour eux un bureau, qu'il appela « Bureau des œuvres pies », dont il destina les revenus à l'entretien des places frontières et aux deux Villes saintes et nobles [1]. Il tenait audience pour redresser

1. La Mecque et Médine.

les griefs depuis l'aube jusqu'à l'heure du *'asr*[1]. Il se borna à la nourriture la plus frugale et au vêtement le plus
365 grossier. Il fut investi du vizirat, au service de Mouqtadir, à diverses reprises. Lui et Aboû-l-Ḥasan 'Alî, fils d'al-Fourât, se succédaient à tour de rôle au vizirat, tantôt celui-ci, tantôt celui-là[2].

VIZIRAT DE ḤAMID, FILS D''ABBÂS

Ḥâmid s'était toujours occupé de l'administration financière du Sawâd ; il n'avait aucune expérience de la comptabilité financière de la capitale. Il était généreux, très charitable, magnifique, d'un commerce agréable, maître de lui, très galant homme. Il était, par contre, d'un cœur dur pour extorquer l'argent, peu persévérant, prompt à perdre patience et à s'emporter, mais sa générosité faisait passer tout cela inaperçu.

On a raconté à son sujet qu'il entra une fois au palais de Mouqtadir, et l'un des courtisans du khalife lui ayant demandé de l'orge pour ses montures, le vizir prit l'encrier et lui signa un bon pour 100 *kourr*[3]. Alors, un autre courtisan lui dit : « Moi aussi, j'ai besoin d'orge pour mes montures. » Et le vizir de lui signer un bon de 100 *kourr*. Les courtisans du khalife ne cessèrent pas de lui demander l'un après l'autre, et lui de signer, jusqu'à ce qu'il eut distribué 1.000 *kourr* en une heure. Aussi,

1. Entre 3 à 4 heures de l'après-midi, selon la saison. C'est à ce moment que s'accomplit la 3e prière de la journée, en quatre *rak'a*.

2. C'est ici que se place le second vizirat d'Ibn al-Fourât, qui occupa cette deuxième fois le pouvoir le 8 Dzoû-l-ḥiddja 304 (= 1er juin 917), le jour même de la destitution de son prédécesseur. Il fut destitué lui-même environ deux ans après, en *Djoumâdâ* I, 306 (= octobre 918). C'est alors que Ḥâmid arriva au pouvoir. Cf. les *Prairies d'or*, VIII, 273. Dzahabî, ms. cité, fos 3 vo et 4 ro ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, 72-73 et 81-83.

3. Mesure de capacité pour les matières sèches, en usage dans l''Irâq équivalente à six charges d'âne.

lorsque Mouqtadir connut le peu d'intelligence de Ḥâmid et son manque d'expérience des affaires du vizirat, il fit sortir, pour lui, de la prison 'Alî, fils d''Îsâ, fils d'al-Djarrâḥ et le lui adjoignit, en faisant de lui une espèce d'assesseur du vizir[1]. En sorte qu''Alî fils d''Isâ, par suite de son expérience, était le principal; tout ce qu'il concluait se réalisait, et tout ce qu'il dénouait cessait d'avoir aucune force. Nominalement, le vizirat appartenait à Ḥamid et, effectivement, à 'Alì, fils d''Îsâ, au point qu'un poète a dit :

Dis au fils d' 'Isâ une parole qu'accepterait Ibn Moudjâhid[2] lui- 366
même :
« C'est toi qui es le vizir; et l'on s'est simplement moqué de la barbe de Ḥâmid.
« On t'a placé auprès de lui[3] pour cacher [son incapacité] et pour remédier à une chose en mauvais état.
« Si tu en doutes, demande-lui combien un et un font-ils. »

Ḥâmid portait le vêtement noir[4] et s'asseyait sur le coussin du vizirat, tandis qu''Alî, fils d''Îsâ, s'asseyait devant lui comme un assesseur, sans porter de vêtement noir ni rien du costume des vizirs ; mais, en réalité, c'était lui le vizir. C'est ce qui a fait dire à un poète[5] :

Plus étonnant que tout ce que nous avons vu est la présence de deux vizirs dans une même ville.

1. Cf. les *Prairies d'or*, VIII, 273. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, 83.
2. Traditionniste célèbre par son exactitude scrupuleuse, mort vers 117 (= 735) Cf. Louis Cheikho S. I., *Mâdjânî*; VII, p. 659.
3. Je lis جعلوك عنده, seule construction conforme au sens général de ces quatre vers. Je crois qu'il y a eu une erreur de la part du copiste.
4. Adopté par les 'Abbâsides. Voyez l'article du Dozy, *Suppl. aux Dict. arabes*, I, 699, au mot سواد, et ci-dessus au khalifat de Ma'moùn, p. 375.
5. Ces deux vers sont donnés par Dzahabî, *Ta'rikhal-Islâm*, ms. cité, fo 61 vo, avec la variante تراه au lieu de رأينا. Le deuxième vers se trouve dans Ibn al-Athîr, *op. cit.*, VIII, p. 82.

Celui-ci est un costume noir sans vizir, et celui-là est un vizir sans costume noir [1].

Ḥâmid fut ensuite destitué, et Mouqtadir prit comme vizir, après lui, 'Alî, fils d'al-Fourât, auquel il remit l'ancien vizir. 'Alî, fils d'al-Fourât, le tua secrètement [2].

VIZIRAT D'ABOÛ-L-QASIM 'OUBAID ALLÂH, FILS DE MOUḤAMMAD, FILS D''OUBAID ALLÂH, FILS DE YAḤYÂ, FILS DE KHÂQÂN

Son vizirat ne fut pas long, et il n'eut pas une histoire méritant d'être relatée, ni mise par écrit. Les événements ayant été plus forts que lui, il fut contraint de payer une certaine somme, puis destitué. Il mourut en l'année 312 (924) [3].

367 VIZIRAT D'ABOÛ-L-'ABBÂS AḤMAD, FILS D''OUBAID ALLÂH, FILS D'AḤMAD, FILS D'AL-KHAṢÎB, AU SERVICE DE MOUQTADIR.

Ce vizir [4] avait une bonne culture intellectuelle ; il était d'une intelligence supérieure, bon calligraphe, éloquent, et citait de jolies anecdotes et de jolis vers. La cause de

1. Ce vers est traduit d'une manière plus libre, dans DOZY, *op. cit.*, I, 699.
2. C'est le troisième vizirat d'Ibn al-Fourât, qui commença en Rabî' II 311 (= juillet 923). Cf. IBN KHALLIKÂN, *Wafayât*, notice 498, p. 95. C'est le fils d'Ibn al-Fourât qui tua Ḥâmid, ainsi que cela est raconté en détail par DZAHABÎ, *Ta'rîkh al-Islâm*, manuscrit cité, f° 51 r° et surtout f°s 61 r°-62 r°, où l'on trouve une intéressante notice sur Ḥâmid. Voy. aussi IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, VIII, pp. 81 et 101 et suiv.
3. D'après DZAHABÎ, ms. cité, f° 53 v° l., 16, Ibn Khâqân ne mourut pas à cette date, mais en Radjab 314 (= septembre 926). Depuis 313 (925) il était en prison, dans son domicile par ordre d'Ibn al-Khaṣîb, son successeur. Sa biographie est donnée par DZAHABÎ, f° 72 v°. Il y est nommé 'Abdallâh. De même dans les *Prairies d'or*, VIII, 27, et IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, VIII, 110 et suiv. et 116.
4. Il fut appelé au vizirat en 313, après la destitution d'Al-Khâqânî, qui fut remis entre ses mains et eut à souffrir de ses mauvais traitements. Cf. DZAHABÎ, *Ta'rîkh al-Islâm*, ms. cité, f° 52 v°, l. 2 ; IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, VIII, p. 116. Son grand-père a été également vizir de Mountaṣir. Voy. ci-dessus p. 416 et cf. MAS'OÛDÎ, *Prairies d'or*, VII, 296-299, 302.

son arrivée au pouvoir fut une circonstance tout extraordinaire, dont voici le récit. Aboû-l-'Abbâs susnommé faisait la cour aux amis de Mouqtadir, leur témoignait de l'affection et leur faisait des cadeaux. De leur côté, ils l'aimaient, le protégeaient toujours et faisaient son éloge auprès de Mouqtadir. Or, il arriva qu'une calamité s'étant produite dans une certaine région, Mouqtadir équipa une armée et l'envoya, sous les ordres d'un de ses émirs, vers cette région. Depuis, Mouqtadir attendait impatiemment les nouvelles de cette armée. Ibn al-Khaṣîb envoya alors des pigeons voyageurs avec un de ses hommes de confiance, accompagnant l'armée. Il dit à son homme : « Lâche, chaque jour, des pigeons portant les nouvelles heure par heure. » Aussi, les nouvelles arrivaient-elles, par les pigeons, vers Aḥmad, fils d''Oubaid Allâh, fils d'al-Khaṣîb, qui les présentait à Mouqtadir, une heure après l'autre, au point que rien de ce qui touchait l'armée ne passait ignoré de Mouqtadir. Celui-ci en fut émerveillé et dit : « D'où Aḥmad, fils d'al-Khaṣîb, sait-il les nouvelles de cette armée ? » On le mit alors au courant de la manière dont la chose s'était passée, et on lui dit : « Celui dont le souci va jusqu'à faire une pareille chose, alors qu'il n'a aucun intérêt engagé dans cette affaire, quelle activité et quels efforts ne déploierait-il pas, s'il était vizir ? » C'est alors que Mouqtadir l'investit du vizirat.

Aboû-l-Abbâs Aḥmad, fils d''Oubaid Allâh, fils d'al-Kha- 368
ṣîb, était chaste, s'abstenait scrupuleusement des deniers du Sultan et des sujets, évitait la déloyauté et observait rigoureusement la bonne foi. Son autorité s'affaiblit par la suite, et il perdit les bonnes grâces de la douairière, la mère de Mouqtadir, dont il était le secrétaire avant d'être vizir. Il fut alors destitué, et ses biens confisqués, et cela en l'année 314 [1] (926 de J.-C.).

1. Cf. Dzahabî, *Ta'rîkh al-Islâm*, manuscrit cité, f° 52 v°, l. 14 ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, 119.

VIZIRAT D'ABOÛ 'ALÎ MOUḤAMMAD IBN MOUQLA, AU SERVICE DE MOUQTADIR[1]

Ce vizir est l'auteur de la belle écriture bien connue, et dont la beauté est devenue proverbiale. C'est lui qui, le premier, inventa cette écriture et l'emprunta au système *koûfique* pour en faire le système actuel[2]. Il fut ensuite suivi par Ibn al-Bawwâb[3].

Au début, il travaillait dans un des bureaux administratifs, moyennant six dinârs par mois. Ensuite, il s'attacha à Aboû-l-Ḥasan 'Alì, fils d'al-Fourât[4], le vizir, et devint son intime. Or Ibn al-Fourât était comparable à la mer en bienfaisance, et en générosité. Il éleva donc son rang et améliora sa position. Ibn Mouqla demeura alors à son service, lui présentant des placets ayant trait à des affaires importantes intéressant la population, et tirant lui-même profit de ce chef. Ibn al-Fourât lui ordonnait de percevoir des taxes de ce côté, dans le désir de le faire gagner. Il ne cessa pas d'être ainsi jusqu'à ce que sa situation s'élevât et que sa fortune augmentât. Lorsqu'Ibn al-Fourât fut investi du vizirat la seconde fois, Ibn Mouqla prit pied solidement dans son administration, sa position s'éleva et son influence grandit. Satan jeta ensuite la dis-

1. Ce vizir ne succéda pas immédiatement à Ibn al-Khaṣîb, mais après 'Alî ibn 'Îsâ, qui occupa une deuxième fois le vizirat, ainsi que cela est signalé d'un mot par MAS'OÙDÎ, *Prairies d'or*, VIII, 273 *in fine*, et par DZAHABÎ, *op. laud.*, f° 52 v°, l. 16. Alî ibn 'Îsâ demanda lui-même à être relevé de ses fonctions en 316 (= 928 de J.-C.). DZAHABÎ, *op. cit.*, f° 54 v°, l. 20-21. C'est alors qu'Ibn Mouqla arriva au pouvoir. Voy. IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, VIII, 119 et 133.

2. Voy. sur cette question PHILIPPE BERGER, *Histoire de l'écriture dans l'antiquité*, p. 291.

3. Ce célèbre calligraphe, mort en 413 de l'Hégire, est trop connu pour qu'il soit besoin de donner ici sa biographie. Voy. IBN KHALLIKÂN, *Wafayât al-a'yân*, éd. Wüstenfeld, notice 468 ; HAMMER-PURGSTALL, *Litteraturgeschichte der Araber*, III, 470 ; V, 496.

4. Voy. ci-dessus, p. 458 et suiv.

corde entre lui et Aboû-l-Ḥasan ʿAlî, fils d'al-Fourât, et chacun d'eux devint méfiant à l'égard de l'autre. Ibn
Mouqla renia le bien que lui avait fait Ibn al-Fourât, et 369
entra dans l'ensemble de ses ennemis et de ceux qui intriguaient contre lui, jusqu'à ce que la disgrâce eût atteint Ibn al-Fourât. Aussi, lorsqu'Ibn al-Fourât revint au vizirat, il fit arrêter Ibn Mouqla et le contraignit au paiement de 100.000 dinârs, que sa femme, qui était très riche, paya pour lui. Ibn Mouqla était un écrivain très habile, versé dans le style protocolaire. Ses réponses aux placets n'étaient pas mauvaises dans leur genre. Il est aussi l'auteur de poésies, dont voici un distique :

Le sort m'a mis à l'épreuve de ses revirements ; mais je n'ai point faibli devant ces changements.

Je me suis habitué à ses deux jours[1] ; que de fois l'on se fait à une chose à laquelle on n'était pas habitué !

Aboû[2] ʿAbd Allâh Aḥmad, fils d'Ismâʿîl, qui est connu sous le nom de Zandjî, secrétaire d'Ibn al-Fourât, a raconté : « Lorsqu'Ibn Mouqla fut disgracié et mis en prison, je n'entrai point auprès de lui dans sa prison; je ne lui écrivis point, et ne lui témoignai aucune compassion pour sa douleur malgré l'affection et l'amitié sincère qui existaient entre nous deux, par crainte d'Ibn al-Fourât. Puis, son épreuve s'étant prolongée, il m'écrivit un billet contenant les vers suivants :

Est-ce que les lettres ont été défendues entre les amis ? Explique-moi. Ou bien est-ce le papier qui est devenu trop cher ?

Quel mal y aurait-il eu, si tu nous avais demandé comment nous nous portions, alors que nous avons été surpris par un malheur, et quel malheur !

1. Celui du bonheur et celui du malheur.
2. Cette anecdote est également racontée par Dzahabî, *Ta'rîkh al-Islâm*, ms. cité, f° 141 v°, l. 20 et suiv., d'après le même narrateur.

Ton vrai ami est celui qui a des égards pour toi dans toute adversité [1], car, quand tu es dans l'abondance, tu vois tout le monde t'entourer d'égards.

Suppose même que tu sois mon ennemi et non mon ami, eh, bien, j'ai vu [2] les ennemis compatir à leurs ennemis.

370 De sa poésie, sont encore les deux vers suivants, qu'il a adressés à son fils, qui était tombé malade :

Que ton Seigneur t'accorde bonne santé et salut, et qu'il te préserve, en m'exposant à ta place, des coups du sort?

On m'a annoncé ta maladie, tandis que j'avais mon verre en main, je le mélangeai [3] alors de mes larmes, à la place de l'eau.

Les deux vers suivants sont également de lui [4] :

Je ne suis point humilié lorsque le sort me frappe, ni fier lorsqu'il m'est favorable.

Je suis un feu qui prend l'envieux à l'endroit où monte sa respiration, une eau coulante avec les amis.

Mouqtadir prit Ibn Mouqla comme vizir et le revêtit des insignes du vizirat, en l'année 316 (928) [5]. Il se chargea seul du fardeau du vizirat, tant pour les ordres que pour les défenses, et il donna, pour en être investi, une somme de 500.000 dinârs. Il fut ensuite destitué et arrêté, puis rappelé au pouvoir. Et il ne cessa pas d'être ballotté

1. Dzahabî (*loc. cit.*) donne la variante عند مصيبة.

2. Dzahabî (*loc. cit.*) donne à la fin du premier hémistiche فربما et au commencement du second : تكاد الاعادى. Les leçons du *Fakhrî* sont meilleures.

3. Métonymie, où le contenant est pris pour le contenu.

4. Ces deux vers sont données par Dzahabî, *loc. cit.*

5. Cette date est confirmée par Ibn Khallikân *Wafayât*, (notice 708) et par Dzahabî (*Ta'rîkh al-Islâm*, ms. cité, f[os] 141 v°-143 v°). Cette dernière notice est fort intéressante. On trouve aussi une bonne notice sur ce malheureux vizir chez Ibn ad-Doubaithî († 637-1239 de J.-C. Cf. Brockelmann, *Gesch. der Arab. Litt.*, I, 330), *Ta'rîkh Baghdâdz* (Supplément au *Ta'rîkh d'Al-Khaṭîb*), *manuscrit* de Paris, n° 2133, f° 49 v°. Voy. aussi Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, 234 et 258.

par le sort jusqu'au moment où Râḍî l'investit du vizirat. Puis, de graves événements[1] se produisirent, qui amenèrent Râḍî à l'emprisonner dans sa maison et à le mettre à l'étroit. Ses ennemis le calomnièrent auprès de Râḍî, auquel ils firent appréhender la méchanceté d'Ibn Mouqla. Alors, Râḍî l'amputa de la main droite. Ibn Mouqla demeura dans la prison pendant un certain temps, ayant la main amputée. Il se lamentait sur le sort de sa main et disait : « Une main avec laquelle j'ai écrit tant d'exemplaires du Qoran et tant de *ḥadîths* (traditions) parmi les *ḥadîths* du Prophète (puisse Allâh répandre ses faveurs sur lui et sa famille, et leur accorder le salut !), avec laquelle j'ai répondu aux requêtes de l'orient et de l'occident de la terre, serait donc coupée comme sont coupées les mains 371
des voleurs[2] ! »

Voici quelques-uns de ses vers, dans lesquels il fait allusion à l'amputation de sa main :

Je ne suis pas lassé[3] de la vie, mais j'ai eu confiance dans leurs[4] serments, et ma main droite[5] s'est alors séparée de moi.

Je fis ensuite de mon mieux, dans la mesure de mes forces, pour préserver leurs vies ; mais eux ne m'ont pas préservé.

1. Il avait intrigué contre Ibn Râ'iq, favori du khalife. Celui-ci feignit de se prêter aux agissements d'Ibn Mouqla, jusqu'au jour où il put l'arrêter au palais. C'est alors qu'Ibn Râ'iq demanda l'amputation de la main qui avait écrit sur lui tous les mauvais rapports dont il eut à souffrir. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, 258.

2. L'amputation de la main droite est la peine prononcée contre le vol, en droit musulman. Si cette main est paralysée ou privée de plusieurs doigts, on coupe *le pied gauche* ; à défaut de celui-ci, la main gauche et à défaut de celle-ci, le pied droit. Voy. notre traduction de *Wanscharisî*, dans *Archives marocaines*, XII, p. 292.

3. Dzahabî donne سئمت comme Ibn Khallikân, *loc. cit.*

4. Il fait probablement allusion aux faux amis qui l'ont trahi.

5. Il est impossible de rendre en français le calembour entre les mots arabes ايمان et يمين.

Il n'y a aucun plaisir à vivre après la disparition de sa main droite : ô ma vie ! ma main droite m'a quitté, quitte-moi [1] !

C'est à ce sujet qu'un poète a dit :

Si on l'a amputé d'une de ses deux mains, parce qu'on redoute ses *qalams* (plumes) et non ses épées tranchantes.

On ne l'a pas privé [2] de son intelligence, qui, lorsqu'il lui fait décrire des moulinets, te fait voir la mort entre les luettes et les larynx.

Lorsque Râḍî coupa la main d'Ibn Mouqla, celui-ci écrivit avec la main gauche comme il écrivait avec la droite. Il attacha ensuite un *qalam* sur son bras [3] dont la poignée a été coupée et écrivit avec ; on ne put pas distinguer entre son écriture faite avant l'amputation de sa main et celle faite après.

Parmi les coïncidences extraordinaires, on a remarqué qu'Ibn Mouqla fut investi du vizirat à trois reprises, fit trois voyages [4], et fut enterré trois fois. Il fut enterré au palais du khalife, quand il fut mis à mort, et cela peu de temps après l'amputation de sa main. Puis, les siens ayant demandé qu'il leur fût remis, on l'exhuma et on le leur remit ; ils l'enterrèrent à leur tour. Puis, sa femme l'ayant recherché, l'exhuma, puis l'enterra dans sa maison [5].

1. Entre le premier et le deuxième vers, Ibn Khallikân (*loc. cit.*) et Dzahabî (*ibidem*) intercalent le vers suivant :

بعت دينى لهم بد نياى حتى

حرمو نى دنياهم بعد دينى

« J'ai sacrifié pour eux ma religion afin de jouir des plaisirs de ce monde, mais ils m'en ont privé après m'avoir fait perdre ma religion. »

2. Littéralement : *amputé*.

3. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, 258-259 ; Dzahabî, *manuscrit cité*, *ibidem* ; Ibn Khallikân, *loc. cit.*

4. Deux fois à Chîrâz, où il aurait été exilé par ordre du khalife et une troisième fois à Mossoul, durant son vizirat. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, 260.

5. Ibn al-Athîr (*loc. cit.*) ajoute une troisième particularité : Ibn Mouqla aurait eu trois serviteurs spécialement attachés à sa personne.

VIZIRAT D'ABOÛ-L-QÂSIM SOULAIMÂN, FILS DE ḤASAN, FILS DE MAKHLAD, AU SERVICE DE MOUQTADIR 372

Ce vizir[1] n'eut pas une histoire méritant d'être rappelée, ni d'être racontée. Il ne fut pas du nombre des hommes intelligents, et il n'a atteint ce qu'il a atteint que par l'effort et la chance.

Il entra, dit-on, une fois, auprès de Qâsim, fils d''Oubaid Allâh, le vizir de Mou'taḍid et de Mouktafî. Le vizir lui fit bon accueil, se tourna vers lui et l'honora d'une manière qui dépasse ce qu'on fait d'ordinaire pour ses pareils. On en demanda la raison au vizir, qui répondit : « J'ai vu en songe comme si j'avais sur la tête une *qalansoua*[2], puis cet individu, l'ayant prise, la mit sur sa tête. Il n'y a pas de doute que ce jeune homme sera un jour investi du vizirat. » Les événements confirmèrent ses paroles.

La conduite d'Ibn Makhlad, durant son vizirat, ne fut pas digne d'éloges.

Lorsque Mouqtadir destitua Ibn Mouqla, il demanda conseil à 'Alî, fils d''Îsâ, fils de Djarrâḥ, au sujet de celui qu'il prendrait comme vizir. Ibn Djarrâḥ lui conseilla[3] alors Ibn Makhlad, et Mouqtadir l'investit du vizirat en l'année 318 (930). Il le fit ensuite arrêter[4], et confia le vizirat à Al-Kalwadzânî[5].

1. Ce vizir arriva au pouvoir après la première disgrâce d'Ibn Mouqla, c'est-à-dire en 318, comme il est dit plus bas. Cf. IBN KHALLIKÂN, *op. cit.*, notice 708, p. 43 et DZAHABÎ, *ms. cité*, f° 57 r°, l. 19 et suiv. La biographie de cet auteur est donnée par KHALÎL IBN AIBAK AṢ-ṢAFADÎ, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit arabe de Paris, n° 2064, f° 167, r°. IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, VIII, 159 ; MAS'OÛDÎ, *Prairies d'or*, VII, 245 ; VIII, 274, 309, 345.

2. Bonnet haut en forme de pain de sucre que portaient les khalifes 'Abbâsîdes, leurs vizirs et les qâḍîs. Cf. DOZY, *op. cit.*, II, p. 401.

3. Ce détail est confirmé par DZAHABÎ (*ms. cité*, f. 57 r°), qui ajoute : « Ibn Makhlad ne tranchait aucune question sans en référer à 'Alî, fils d''Îsâ ». Cf. aussi IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, VIII, p. 161.

4. En 319 (= 931 de J.-C.) DZAHABÎ, *loc. cit.*; IBN AL-ATHÎR, *op. cit.*, p. 166.

5. C'est ainsi qu'il faut lire cet ethnique. Le texte arabe porte à tort un

VIZIRAT D'ABOÛ-L-QÂSIM 'OUBAID ALLÂH, FILS DE MOUHAMMAD AL-KALWADZÂNÎ, AU SERVICE DE MOUQTADIR

Son vizirat ne fut pas long[1] et il ne put arriver à ses désirs. Les confiscations se multiplièrent sous son administration. L'armée se révolta contre lui et les soldats l'insultèrent et lui lancèrent des pierres, alors qu'il était dans une barque. Il jura alors qu'il n'entrerait plus désormais dans la charge de vizir. Il se retira dans sa maison et ferma sa porte. Son vizirat eut une durée de deux mois.

VIZIRAT DE ḤOUSAIN[2], FILS DE QÂSIM, FILS DE 'OUBAID ALLÂH, FILS DE SOULAIMÂN, FILS DE WAHB, AU SERVICE DE MOUQTAḌIR

373 On appelait ce vizir Aboû-l-Djamâl (le Père de la Beauté). Il est, dit-on, celui des hommes dont les racines plongent le plus profondément dans le vizirat. Lui-même était vizir de Mouqtadir; son père, Qâsim[3], vizir de Mou'taḍid et de Mouktafî; son aïeul, 'Oubaid Allâh[4], vizir de Mou'taḍid,

ḍhamma sur le lâm. Cf. Soyoûṭî, *Loubb al-loubâb*, éd. Weth, p. 224. Kalvâdzâ est en effet un petit village situé sur le Tigre, tout près de Baghdâdz. Cf. Yâqoût, *Mou'djam*, s. v. ; Ibn Hauqal, éd. de Goeje, p. 165.

1. Il dura deux mois. Ce vizir avait été imposé à Mouqtadir par le fameux eunuque Mou'nis. Dès que les rapports de celui-ci avec le khalife s'altérèrent, Mouqtadir en profita pour se débarrasser du vizir. Cf. Dzahabî, *manuscrit cité*, f° 57 v°. Ce vizir fut destitué en 319 (= 931), *loc. cit.* ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, pp. 166 et 169.

2. Déjà, au moment de la disgrâce d'Ibn Mouqla, le khalife Mouqtadir songea à confier le vizirat à Ḥousain, fils de Qâsim, mais l'eunuque Mou'nis, partisan d'Ibn Mouqla, chercha à faire rentrer celui-ci en grâce. Le khalife tint bon, mais on s'arrêta à une solution transactionnelle, chacun abandonna son candidat et l'on appela au vizirat Soulaimân, fils de Ḥasan, fils de Makhlad, dont la biographie a été donnée ci-dessus. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, 161.

3. Voy. ci-dessus, p. 444-7.

4. Voy. ci-dessus, p. 444.

et son bisaïeul, Soulaimân, fils de Wahb[1], vizir de Mouhtadî.

C'est à ce sujet que le poète lui dit :

O vizir, fils de vizir, fils de vizir, fils de vizir!
Toute une série, comme des perles, lorsqu'elles sont enfilées dans un collier ornant les cous des belles.

Ḥousain, fils de Qâsim, n'était pas remarquable dans sa profession, et sa conduite, dans son vizirat, ne fut pas louée. Il ne se passa pas longtemps pour lui qu'il se montrât au-dessous de la tâche[2] et que les événements furent plus forts que lui.

'Oubaid Allâh, fils d''Abd Allâh, fils de Ṭâhir, le loua en ces termes :

Si je t'offre des vers, c'est que je suis moi-même fils d'une famille[3] à qui on offre des vers.
Mais je te vois d'une famille [plus noble que la mienne]. Or, il n'y a aucune honte pour l'homme à avoir des seigneurs.

Par contre, Djaḥẓa[4] lança contre lui l'épigramme suivante :

Lorsque dans une ville le vizir se nomme Aboû-l-Djamâl, et le *moḥtasib*[5] Ad-Dâniyâlî[6],

1. Voy. ci-dessus, p. 428 et suiv.
2. Nous pensons qu'il vaut mieux lire عجز avec le *fatḥa* sur la 2e radicale, au lieu de عجز avec le *ḍhamma*, leçon adoptée par l'éditeur et qui signifierait « est devenu vieux ».
3. C'est en effet un descendant de Ṭâhir, le fameux général de Ma'moûn, qui fonda la dynastie des Ṭâhirides.
4. Chanteur et poète, de la lignée des Barmékides. Voy. sur lui Hammer, *Litt. gesch. der Arab.*, IV, 690 ; *Kitâb al-aghânî*, V, 32, 161 ; IX, 66 ; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VIII, 262-263. Djaḥẓa mourut en 324 ou 326 de l'Hégire (= 935 ou 937) à Wâsiṭ. Cf. Ibn Khallikân, *Wafayât al-a'yân*, éd. Wüstenfeld, notice 54 ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, p. 245.
5. Le moḥtasib est, comme on le sait, une espèce de préfet, chargé de la police des marchés et des rues. Voy. les renseignements que donnent sur ce fonctionnaire, A. von Kremer (*Culturgeschichte des Orients*) et surtout Behnnauer (*Journal asiatique de Paris*, 1860, II, pp. 119-190, 347-392 et 1861, I, p. 176). On peut, je crois, rapprocher ce fonctionnaire de l'édile curule à Rome. Leurs fonctions paraissent identiques. Cf. Paul-Frédéric Girard, *Manuel de droit romain*, 4e édition, p. 562 et suiv.
6. Ce Dâniyâlî est un personnage tout à fait curieux, sur lequel je ne

Laisse derrière toi cette ville, car, sous peu, tu y verras les jours transformés en nuits.

La gaîté est finie, disparue, et tout le reste annonce son prochain départ.

374 Lorsqu'apparurent clairement à Mouqtadir l'insuffisance et l'incapacité[1] du vizir, il le fit arrêter et le contraignit[2] par la torture à payer des sommes d'argent. Il demeura ainsi jusqu'au règne de Râdî et fut ensuite éloigné de l''Irâq. Puis, lorsqu'Ibn Mouqla fut investi du vizirat, il ordonna sa mise à mort, et dépêcha vers lui quelqu'un qui lui trancha la tête. Sa tête fut portée au palais du khalifat dans un panier en feuilles de palmier. On plaça le panier dans le trésor, car c'était leur habitude en pareil cas.

On a raconté que lorsqu'eut lieu la guerre civile, à Baghdâdz, sous le règne de Mouttaqî[3], on sortit du trésor un panier contenant une main coupée et une tête coupée. Sur la main était une étiquette collée, portant écrit : « Cette main est la main d'Aboû 'Alî ibn Mouqla, et cette tête est la tête de Ḥousain, fils de Qâsim. Cette main est celle-là même qui a écrit l'ordre de trancher cette tête. » Les gens en furent alors saisis d'étonnement.

trouve de renseignements que dans Ibn al-Athîr (*Chronicon*, VIII, p. 169 et suiv.). C'était un habile faussaire, qui parvint à une grande richesse en fabricant des documents soi-disant très anciens, où les faits les plus importants du khalifat étaient prévus. Il attribuait ces documents au prophète Daniel, d'où son nom de Dâniyâlî. C'est par un faux de ce genre qu'il parvint à convaincre le khalife de la nécessité de confier le vizirat à Ḥousain, fils de Qâsim, l'homme prédestiné d'après un livre de prédictions de Daniel. Ḥousain, une fois nommé vizir, n'oublia pas ses services et le nomma *moḥtasib*.

1. Mouqtadir avait pris ce vizir parce qu'il lui avait promis de verser annuellement une somme d'un million de dinârs. Cf. Dzahabî, *Ta'rîkh al-Islâm*, ms. cité, f° 57 v°.

2. Cet événement eut lieu en 320 (= 931). Cf. Dzahabî, *loc. cit.*, f° 58 r° ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, p. 176.

3. Voy. plus loin, p. 385 du texte arabe et cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, p. 220.

VIZIRAT D'ABOÛ-L-FADL [1] DJA'FAR, FILS D'AL-FOURAT

Son vizirat ne fut pas long, et il n'eut pas une conduite que la tradition ait transmise. Mouqtadir fut tué, alors qu'il était encore son vizir. Il se tint alors caché.

Fin du règne de Mouqtadir et de l'administration de ses vizirs [2].

XIX. — RÈGNE DE QÂHIR (320/932-322/933)

Après Mouqtadir régna son frère Qâhir. Il se nommait Aboû Manṣoûr Mouḥammad, fils de Mou'taḍid. Il fut proclamé kalife l'an 320 [3]. Il était redouté, prompt à verser le sang [4], d'un caractère violent. Il aimait rassembler des richesses et eut une politique déplorable. Il soumit à la torture plusieurs des esclaves affranchies, mères des enfants de Mouqtadir et tourmenta la mère de Mouqtadir.

1. C'est une erreur de la part d'Ibn Aṭ-Ṭiqṭaqa, qui a confondu le surnom patronymique de ce vizir avec son nom. D'après Dzahabî (*manuscrit cité*, f. 58 r°) et d'après les *Prairies d'or*, VIII, p. 274, il se nommait : Aboû-l-Fatḥ Faḍl, fils de Dja'far, fils d'al-Fourât. De même, Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, p. 176.

2. Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, dans son *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit de Paris, n° 2066, f. 300 r° et v°, cite un autre vizir de Mouqtadir qu'il nomme 'Oubaid Allâh, fils d'Aḥmad, fils de Khosrau Fîroûz.

3. Le jeudi 28 Chawwâl (= 3 novembre 932 de J.-C.). Cf. les *Prairies d'or*, VIII, 287 et Dzahabî, *Ta'rîkh al-Islâm*, ms. cité, f° 59 r°, qui donne le portrait de ce prince. Voyez aussi sa biographie dans Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit de Paris, n° 5860, f° 130 r° et v°. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, 180.

4. Les historiens racontent même qu'il se promenait dans son palais une pique à la main ; il en frappait tous ceux qui le mécontentaient. Voy. par ex. les *Prairies d'or*, VIII, 289 ; Ibn al-Athîr, *op. cit.*, VIII, 208 et suiv.

Il la fit suspendre par un pied, la tête en bas, et lui infli-
375 gea de cruelles variétés de coups et d'humiliations, et lui extorqua 130.000 dinârs [1]. Elle ne vécut ensuite que peu de jours. Elle succomba au chagrin que lui causa la mort de son fils et aux tortures qu'elle avait subies.

En l'année 322 (= 933), Qâhir fut déposé. La cause de cette déposition fut que son vizir Ibn Moukla s'était caché par crainte du khalife, et lui aliénait les cœurs des soldats [2] et les mettait en défiance à son égard. Sur ses conseils, ils se précipitèrent sur Qâhir, le dépouillèrent de l'autorité suprême et lui crevèrent les yeux, de manière qu'ils lui tombèrent sur les joues [3]. Puis on l'incarcéra dans le palais royal et il demeura ainsi quelque temps en prison. On l'en fit sortir ensuite lorsque les circonstances changèrent. Et tantôt on le retenait en prison, tantôt on l'élargissait [4]. Un jour, il sortit et s'étant mis debout près de la mosquée de Manṣoûr [5], il demandait l'aumône

1. Dzahabî (*loc. cit.*) dit seulement *cinquante mille*, et ajoute (f° 102 r°) qu'on ne trouva, à la mort de cette princesse, que cent trente mille dinârs.

2. Dzahabî, *loc. cit.*; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, 208, d'où ce récit a été certainement extrait.

3. Voy. notamment les *Prairies d'or*, VIII, 287, et Dzahabî, *ms. cité*, f° 103 r°.

4. Tout ce passage se trouve presque mot pour mot chez Dzahabî, *Ta'rîkh al-Islâm*, ms. cité, f° 104 r°. Cet auteur cite Mas'oûdî à ce sujet, et comme le passage ne se trouve pas dans les *Prairies d'or*, il faut croire que Dzahabî l'a copié dans *l'Histoire moyenne* (al-asaṭ) de Mas'oûdî, où Ibn Aṭ-Ṭiqṭaqa aurait également puisé.

5. Cette mosquée a été construite par le khalife Manṣoûr dans la ville qu'il fonda, *adînat Mal-Manṣoûr*, et à côté de son propre palais, *Qasr adz-dzahab* (le Palais de l'or). Elle aurait eu, au début, 200 coudées de chaque côté. Hâroûn ar-Rachîd la fit démolir puis reconstruire avec des briques cuites au feu, en l'an 192 ou 193. Devenue étroite pour contenir tous les fidèles, elle fut de nouveau démolie et agrandie en 280, sous le règne de Mou'taḍid. Cf. Al-Khaṭîb al-Baghdâdzî, *Introduction topographique à l'histoire de Bahgdâdz*, éd. Salmon, p. 145 et suiv. M. Guy Le Strange (*Baghdâd during the abbâsid Caliphate*, Oxford, 1900, in-8°) pense que des fouilles effectuées à l'emplacement de cette mosquée mettraient à jour tout ou partie de cet édifice. Au quatorzième siècle, Ibn Baṭoûta (*Voyages*, trad. Defrémery et Sanguinetti, II, pp. 107, 109 et 111) a vu cette mosquée encore debout ainsi que sept autres, réparties sur les deux rives du Tigre. Al-Khaṭîb al-Baghdâdzî (*op. cit.*, p. 146) fait mention d'une

aux gens. Son intention était par là de couvrir d'opprobre Moustakfî. Un des Hâchimites [1] le vit, l'en empêcha et lui donna 500 [2] dirhems. Et il ne se passa pas sous son règne d'aucun d'événement fameux qui mérite d'être conté [3].

HISTOIRE DU VIZIRAT SOUS LE RÈGNE DE QÂHIR [4]

Il prit pour vizir Ibn Mouqla, vizir de son frère. Ce fut le second vizirat d'Ibn Mouqla. Nous avons donné précédemment quelques détails curieux sur sa vie, et il n'est pas nécessaire d'y revenir.

Il investit ensuite du vizirat Mouḥammad, fils de Qâsim, fils d'Oubaid Allâh, fils de Soulaimân, fils de Wahb. Ce vizir n'eut pas une grande autorité et ne demeura pas longtemps au pouvoir. Le khalife le fit arrêter et le révoqua. 376
Peu après, il fut pris de coliques dont il mourut. Ici finit l'histoire de Qâhir et de ses vizirs.

DYNASTIE BOUYÎDE

Ce fut à cette époque qu'apparut la dynastie des Boûyîdes [5] (descendants de Bouwaih).

inscription placée à l'extérieur, au-dessus de la porte de la mosquée, dite *porte du Khorâsân* et portant le nom du khalife Hâroûn ar-Rachîd, l'ordre qu'il avait donné relativement à la construction de cette mosquée, le nom de l'architecte, du charpentier et la date.

1. Il s'appelait Aboû 'Abd Allâh, fils d'Aboû Moûsâ al-Hâchimî. Cf. Dzahabî, *ms. cit.*, f° 104 r°.
2. Ou mille. Dzahabî, *loc. cit.*
3. C'est un des règnes qu'Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ a, pour ainsi dire escamotés. Il y a eu assez d'événements *méritant d'être relatés*, mais il méprise ces petits khalifes 'Abbâsîdes et n'en fait mention que pour ne pas sauter un chaînon de cette dynastie. Voy. d'intéressants détails sur ce règne dans Dzahabî, *ms. cité*, f°s 101 v° à 104 r° et Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, 180 et suiv.
4. Qâhir mourut en Djoumâdâ I 339 (= 949 de J.-C.), âgé de 53 ans. Cf. Dzahabî, *manuscrit cité*, f°s 104 r°, l. 9 et 185 r° et v°.
5. Voy. aussi, sur les débuts de cette dynastie, un passage de Dzahabî, *Ta'rîkh al-Islâm*, manuscrit cité, f° 102 r° et v°.

HISTOIRE DE LA DYNASTIE DES BOUYÎDES, SES DÉBUTS ET SA FIN

Pour ce qui est de leur généalogie, elle remonte depuis Bouwaih en passant successivement par tous les rois des Perses, jusqu'à Juda, fils de Jacob, fils d'Isaac, fils d'Abraham, l'Ami d'Allâh, et ainsi de suite jusqu'à Adam, père de l'humanité. Les membres de cette famille, sans être originaires du Dailam, furent surnommés Dailamites, parce qu'ils séjournèrent dans cette région.

Pour ce qui est de son commencement, c'est une dynastie qui prit naissance d'une manière absolument inattendue et contrairement à toutes prévisions des hommes. Plus tard, elle abaissa les nations et domina le monde. Son autorité s'étendit sur le khalifat même. Elle déposa et éleva des khalifes, elle créa des vizirs qu'elle destitua ensuite. Ses princes soumirent à leurs décisions les affaires de la Perse et celles de l''Irâq, où d'un commun accord les grands du khalifat leur obéirent. Et tout cela après que cette famille avait eu à souffrir de la gêne, la pauvreté, l'humilité, la misère, les douleurs du besoin et de l'oppression, car leur grand-père Aboû Choudjâ' Bouwaih ainsi que son père et son grand-père étaient des gens du commun, de pauvres habitants du Dailam. Bouwaih était pêcheur et Mou'izz ad-Daula, après s'être rendu maître de tant de pays, reconnaissait de quelles faveurs Allâh l'avait comblé et disait : « J'étais autrefois un bûcheron portant ses fagots sur la tête ! » Le commencement
377 de leur grandeur fut tel que l'a rapporté Chahriâr [1], fils de Roustoum le Dailamite, en ces termes : Abou-Choudjâ' Bouwaih, à l'origine de sa fortune, était un de mes amis

1. Je ne trouve pas de renseignements sur ce personnage. Ibn al-Athîr (*Chronicon*, VIII, p. 197) le nomme seulement une fois et lui fait tenir le même récit qu'ici. Il est probable qu'Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ lui a emprunté tout ce passage.

intimes. J'entrai chez lui un jour. Sa femme venait de mourir, c'était la mère de ses trois fils qui s'emparèrent de tant de pays. Ces trois fils étaient 'Imâd ad-Daula Aboûl-Ḥasan 'Alî [1], Roukn ad-Daula Aboû 'Alî Ḥasan [2] et Mou'izz ad-Daula Aboû-l-Ḥousain Aḥmad [3]. La douleur que ressentit Aboû Choudjâ' Bouwaih de la perte de sa femme fut violente.

« Puis je le consolai et calmai sa peine et l'emmenai chez moi. Je lui présentai à manger et rassemblai auprès de lui ses trois fils, et tandis qu'ils étaient chez moi, voilà que passa devant la porte quelqu'un qui criait : « L'astronome ! « le magicien ! Celui qui explique les songes, qui écrit les « formules magiques et les talismans ! » Aboû Choudjâ' Bouwaih l'appela et lui dit : « J'ai eu hier un songe, « explique-le-moi. Il m'a semblé que j'urinais et que de ma « verge sortait un grand feu qui s'allongea et s'éleva si haut « qu'il touchait presque le ciel. Puis, ce feu se divisa et « forma trois branches ; de ces branches en naquirent un « certain nombre d'autres et le monde entier resplendit de « ces lumières. — C'est là un songe de grande importance, « dit l'astrologue, et je ne te l'expliquerai que si tu me « donnes un vêtement et un cheval. — Par Allâh, répon- « dit Bouwaih, je ne possède que les vêtements que j'ai

1. C'est l'aîné des trois fils de Bouwaih. Il est regardé comme le véritable fondateur de cette dynastie. Il mourut, âgé de 57 ou 58 ans, en 338 ou 339, à Chîrâz, après un règne de 16 ans environ. Cf. Ibn Khallikân, *op. cit.*, notice 491, et Dzahabî, *Ta'rîkh al-Islâm*, ms. cité, f°s 182 *verso* et aussi 163 *recto*, l. 1. Cet auteur le fait mourir en 338 (= 949). Cf. Stanley Lane-Poole, *The Moḥammadan Dynasties*, p. 141.

2. La biographie de ce prince est donnée par Ibn Khallikân, *Wafâyat*, éd. Wüstenfeld, notice 175. Il mourut en 366, à Rayy, âgé de 82 ans environ et après un règne de 44 ans. Cf. Dzahabî, *Ta'rîkh al-Islâm*, ms. cité, f° 311 r°. Cf. Stanley Lane-Poole, *Ibid.*

3. Il était surnommé Al-Aqṭa' (le Manchot), ayant perdu sa main gauche et une partie des doigts de la main droite dans une bataille contre les Kurdes de la province de Kirmân. Il mourut, âgé d'environ 53 ans, en l'année 356 (= 966). Il était le plus jeune des trois frères. Cf. Ibn Khallikân, *Wafayât*, notice 71. Dzahabî, *Ta'rîkh al-Islâm*, manuscrit cité, f°s 272 v°-273 r° ; Stanley Lane-Poole, *Ibid.*

378 « sur le corps et, si je te les donne, je resterai nu. » L'astrologue dit : « Eh bien ! 10 dinârs. — Par Allâh, répondit « Bouwaih, je ne possède pas deux dinârs, comment t'en « donnerais-je 10. » Enfin il lui donna une bagatelle et l'astrologue lui dit : « Sache que tu auras trois enfants qui « posséderont la terre et ses habitants, et dont la gloire « s'élèvera aussi haut que s'est élevée cette flamme. Et « ils auront pour fils des rois aussi nombreux que ces « rameaux de flamme que tu a vu se séparer les uns des « autres. — Ne rougis-tu pas, lui dit alors Bouwaih, de « te moquer de nous ? Je suis un homme réduit à la der- « nière misère, et mes enfants que voici sont pauvres et « malheureux ; qu'y a-t-il de commun entre eux et la « royauté. » L'astrologue reprit : « Apprends-moi à quelle « date [1] est né chacun de tes fils. » Bouwaih le renseigna à ce sujet.

« L'astrologue se mit à regarder son astrolabe et ses tables astronomiques, puis, se levant, il baisa la main de 'Imâd ad-Daula Aboû-l-Ḥasan 'Alî, et dit : « Par Allâh ! « c'est celui-ci qui régnera sur les contrées ; celui-ci ré- « gnera après lui », ajouta-t-il en saisissant la main du frère de 'Imâd ad-Daula, Aboû 'Alì Ḥasan. Alors Aboû Choudjâ' Bouvaih se mit en colère contre l'astrologue et dit à ses fils : « Souffletez-le, car ses moqueries à notre égard ont dépassé la limite. » Et ils le souffletèrent, tandis que nous, nous riions de lui. « Il n'y aura pas de mal à cela dit alors « l'astrologue, si vous vous rappelez cette circonstance, « lorsque vous serez les maîtres. » Alors Aboû Choudjâ' lui donna dix dirhems, et il partit.

Quant à l'élévation des fils d'Aboû Choudjâ' Bouwaih,
379 ils prirent l'uniforme des soldats, rejoignirent les armées et ne cessèrent, au service des rois de Perse qui se succédèrent, de passer de grade en grade, jusqu'au jour où la

1. Lisez و قت (Texte arabe, p. 378, ligne 8).

situation de 'Imâd ad-Daula devint prépondérante. Il fut promu au gouvernement de Karadj [1], que lui confia Mardâwîdj [2]. Puis il passa au gouvernement d'une autre province, au point, qu'il finit par réunir sous son autorité plusieurs territoires du Fârs. Dans la suite, son pouvoir s'étendit tellement qu'il écrivit au khalife Râḍî, le priant de lui donner comme apanage les districts du Fârs *à charge pour lui de faire porter chaque année au palais même du khalifat, outre les impôts et contributions ordinaires, une somme de huit cent millions de dirhems*. Le khalife devait lui envoyer le manteau d'honneur du sultanat et le diplôme d'investiture. Râḍî, en effet, les lui envoya par un messager qu'il lui dépêcha et auquel il recommanda de ne remettre à 'Imâd ad-Daula le manteau d'honneur et le diplôme qu'après avoir reçu de lui la somme entière. Le messager arrivé auprès d'Imad ad-Daula, celui-ci le trompa et lui enleva le manteau d'honneur dont il se revêtit. Il prit aussi le diplôme, dont il donna lecture aux principaux assistants. Son audace grandit. Il promit l'argent au messager et usa envers lui d'atermoiements [3]. Le messager mourut chez 'Imâd ad-Daula, et les affaires du khalifat furent bouleversées. 'Imâd ad-Daula suspendit tout paiement et se rendit tout à fait indépendant. Il fut le premier roi de la dynastie Boûyide. Puis ils régnèrent l'un après l'autre, jusqu'à la chute de leur dynastie. »

Pour ce qui est de la fin de cette dynastie, dans les derniers temps sa situation s'affaiblit et sa faiblesse ne

1. Quatre localités portent ce nom. Celle dont il s'agit ici est une ville située à moitié chemin d'Hamadzân et d'Ispahân. Elle comprenait plusieurs quartiers et ses campagnes étaient riches en blé et en troupeaux. Elle s'étendait sur une longueur de près d'un parasange. Cf. BARBIER DE MEYNARD, *Dictionnaire géographique de la Perse*, pp. 478-479.

2. Prince de Djourdjân de la dynastie des Ziârides, qui régna de 316 (= 928) à 323 (= 935). Cf. STANLEY LANE-POOLE, *The Mohammadan Dynasties*, 137 ; les *Prairies d'or*, IX, 15-29 et 85 ; IBN KHALLIKÂN, *Wafayât*, notice 550, p. 49 ; IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, VIII, p. 199.

3. Cf. DZAHABÎ, *Ta'rîkh al-Islâm*, manuscrit cité, f° 104 r°, l. 20 et suiv.

cessa de croître jusqu'au moment où l'ordre de succes-
380 sion amena au trône 'Izz ad-Daula, fils de Djalâl ad-Daula[1] Aboû Ṭâhir. Il se produisit entre celui-ci et Aboû Kâlîdjâr[2], des guerres qui forcèrent 'Izz ed-Daula à fuir devant son rival. Il se fixa à Chîrâz et mourut l'an 441. A sa mort, le pouvoir royal prit fin dans leur famille.

XX. — RÈGNE DE RÂ ḌÎ (322/934-329/940).

Après Qâhir régna son frère Râḍî billâh. Ce khalife se nommait Aboû-l-'Abbâs Aḥmad[3], fils de Mou'taḍid. Il reçut l'hommage d'investiture en l'année 322 (= 934). Il était poète, s'exprimait très correctement et était fort intelligent. Il fut le dernier des khalifes sous un certain nombre de points de vue. Il fut, entre autres choses, le dernier khalife dont les poésies fussent réunies en un seul recueil, le dernier qui ait gouverné seul son empire et le dernier qui ait prononcé la *khouṭba* (prêche) en chaire le vendredi. Il est le dernier aussi qui se soit assis familiè-

1. Ce prince régna de 416 (= 1025) à 435 (= 1043). Cf. STANLEY LANE-POOLE, *The Mohammadan Dynasties*, p. 141 ; IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, IX, p. 353 et suiv.

2. C'est le sultan bouwaihide du Fars, connu sous le nom d'Al-Marzoubân. Monté sur le trône vers 415 (= 1024), il réunit à son empire celui de 'Izz ad-Daula, fils de Djalâl ad-Daula sus-nommé, en l'année 435 (= 1043), ainsi que cela est raconté en détails par IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, IX, 352 et suiv.

3. On n'est pas d'accord sur le nom de ce khalife. Les uns l'appellent *Aḥmad*, les autres *Mouḥammad*. Je crois qu'il y a plus de présomption en faveur du premier, parce que le surnom patronymique (kounya), Aboû-l-'Abbâs accompagne généralement le nom Aḥmad. Toutefois cela n'est pas une règle absolue. Voy. la biographie de ce khalife dans DZAHABÎ, *manuscrit cité*, f° 147, r°-v°, et dans KHALÎL IBN AIBAK AṢ ṢAFADÎ, *Al-Wâfî bil-wayafât*, ms. de Paris, n° 5860, f° 216 v°.

rement avec des commensaux[1] et qui se soit rendu accessible aux savants; enfin, ce fut le dernier chez qui les dignités, les gratifications, les divers emplois des domestiques et des chambellans aient été réglés suivant les principes des anciens khalifes.

Ce fut sous son règne, en l'année 322 (934 de J.-C.), que l'autorité de Mardâwîdj[2] prit une grande extension à Ispahân[3]. Ce fut un homme qui se révolta dans ces régions et on raconta qu'il voulait s'emparer de Baghdâdz, transporter l'empire en Perse et détruire la dynastie arabe. Mais sous le règne de Râḍî la nouvelle arriva que les pages de Mardâwîdj avaient conspiré contre lui et l'avaient mis à mort.

Et ce fut encore sous le règne de Râḍî que s'éleva 381
l'autorité d'Aboû-l-Ḥasan ʿAlî, fils de Bouwaih[4], et, sous ce même règne de Râḍî, l'autorité du khalifat ʿabbâside s'affaiblit. La Perse était aux mains d'ʿAlî, fils de Bouwaih, tandis que Rayy, Ispahân et Djabal étaient au pouvoir de son frère Ḥasan, fils de Bouwaih[5], et Mossoul, Diâr-Bakr, Diâr Rabîʿa et Mouḍar aux mains des Ḥamdanides[6], l'Égypte et la Syrie aux mains de Mouḥammed, fils de Ṭoughdj[7], puis aux mains des Faṭimides, l'Espagne aux mains

1. Cf. Dzahabî, *manuscrit cité*, f. 110, r°.
2. Voy. ci-dessus, p. 483, note 2.
3. Ceci est raconté aussi par Dzahabî, *Ta'rîkh al-Islâm*, manuscrit cité, f. 102 R° *in fine* et Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, p. 213.
4. Voy. ci-dessus, p. 481, note 1, et Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, p. 204.
5. Voy. ci-dessus, p. *idem*, note 2.
6. Cette dynastie occupa le pouvoir de l'année 317 (= 929 de J.-C.), jusqu'à l'année 394 (= 1003 de J.-C.). Cf. Stanley Lane-Poole, *The Mohammadan Dynasties*, pp. 111-113. Voy. aussi les *Prairies d'or*, VIII, 346-350 et *passim*.
7. Ce prince est plus connu sous le nom d'Aboû Bakr Mouḥammad al-Ikhchîdz, le fondateur de la dynastie Ikhchîdzite. Il demeura au pouvoir de 323 (= 935 de J.-C., à 334 (= 946 de J.-C.). Voy. sa biographie dans Ibn Khallikân, *Wafayât*, notice 700; Dzahabî, *Ta'rîkh al-Islâm*, manuscrit cité, f° 174 r°. Cet auteur fait commencer son règne en Egypte depuis 321 selon une version que rapporte également Ibn Khallikân, *loc. laud.* — Voy. aussi Dzahabî, *ms. cité*, f° 161, r°. Cf. 21 et suiv. — Dans le texte arabe, *lis* طغج Toughdj.

d'ʿAbd ar-Raḥmân [1], fils de Mouḥammed l'Oumayyade, le Khorasan et les pays orientaux dans les mains de Naṣr [2], fils d'Aḥmad le Samanide. — Râḍî mourut en l'année 329 (940 de J.-C.).

HISTOIRE DU VIZIRAT AU TEMPS DE RÂḌÎ

Le premier vizir qu'il eut fut Aboû ʿAlî, fils de Mouqla [3]. Ce fut là le troisième des vizirats d'Ibn Mouqla. Il dépensa, pour obtenir ce vizirat, 500.000 dinârs, si bien que Râḍî le nomma vizir. Ensuite les troupes se mutinèrent et une sédition se produisit, qui rendit nécessaire le renvoi du vizir. Râḍî le destitua [4] donc et nomma à sa place ʿAbd ar-Raḥmân, fils d'ʿÎsâ, fils de Dâwoud, fils de Djarrâḥ. Ce que nous venons de dire de l'histoire d'Ibn Mouqla peut suffire.

VIZIRAT D'ʿABD AR-RAḤMÂN, FILS D'ʿÎSÂ, FILS DE DJARRÂḤ, SOUS LE RÈGNE DE RÂḌÎ

Râḍî, lorsqu'il eût fait arrêter Ibn Mouqla, fit venir
382 ʿAlî, fils d'ʿÎsâ, fils de Djarrâḥ, et lui offrit le vizirat. ʿAlî refusa et s'excusa, alléguant sa faiblesse de santé. Le khalife alors lui demanda qui il devait investir du vizirat. ʿAlî lui conseilla de prendre son frère ʿAbd ar-Raḥmân,

1. Il s'agit ici d'ʿAbd ar-Raḥmân III, surnommé al-Khalifa an-Nâṣir et qui régna de 300 (= 912) à 350 (= 961). Cf. STANLEY LANE-POOLE, *The Mohammadan Dynasties*, p. 398.
2. C'est Naṣr II, fils d'Aḥmad, fils d'Ismâʿîl, qui régna de 301 (= 913) à 331 (= 942). Cf. STANLEY POOLE-LANE, *op. cit.*, p. 132 ; IBN AL-ATHÎR, *op. cit.*, VIII, 154-156, 291-294.
3. Voy. ci-dessus, p. 468 et sq.
4. C'est à la suite d'une intrigue des chefs de l'armée qu'Ibn Mouqla tomba du pouvoir. Voy. DZAHABÎ, *Ta'rîkh al-Islâm*, ms. cité, f°s 106 v° *in fine* et 107, r° ; IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, VIII, p. 258 et sq. Cf. ci-dessus, p. 471.

fils d'ʿÎsâ [1]. Le khalife le fit venir et l'investit du vizirat, et ʿAbd ar-Raḥmân monta à cheval et fit la promenade solennelle, précédé par tout le cortège officiel. Les jours de son vizirat furent courts. Les affaires prenant pour lui une mauvaise tournure, il demanda à être déchargé des fonctions de vizir. Râḍî le fit alors arrêter [2]. La vie de ce vizir n'offre rien qui mérite d'être rapporté.

VIZIRAT D'ABOÛ DJAʿFAR MOUḤAMMAD, FILS DE QASIM AL-KARKHÎ, SOUS LE RÈGNE DE RÂḌÎ BILLÂH

Lorsque Râḍî eut fait arrêter ʿAbd ar-Raḥmân, fils d'ʿÎsâ, il nomma vizir Aboû Djaʿfar Mouḥammad, fils de Qâsim al-Karkhî [3]. C'était un homme très court de taille, d'une petitesse si excessive qu'on fut forcé de rogner de quatre doigts les pieds du trône du khalifat pour qu'il devînt possible au vizir al-Karkhî de s'entretenir avec le khalife. Les gens tirèrent de ce fait de fâcheux augures et dirent : « C'est là l'indice de la destruction de la dynastie. » Et il en fut comme ils l'avaient dit. Ce vizir se vit accablé par le désordre et la confusion, qui se mirent dans les affaires de l'État. Alors il se cacha [4]. Voici ce qu'on raconte. Lorsqu'il voulut se cacher, il enleva la partie supérieure

1. Voy. Dzahabî, *Ta'rîkh al-islâm*, *loc. laud.*, où les diverses phases de cette intrigue sont racontées avec quelques détails. Sur le vizir lui-même, voyez une notice intéressante dans Khalîl ibn Aibak aṣ Ṣafadî, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit de Paris, n° 2066, f°s 157, r° et v° ; Ibn al-Athîr, *op. cit.*, VIII, pp. 211, 234.

2. L'arrestation de ce vizir eut lieu en Radjab 324 (= 936). Il avait eu une administration financière déplorable. Cf. Dzahabî, *Ta'rîkh al-Islâm* ms. cité, f°, 107 r° *in fine*. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, 235.

3. Ce vizir, en prenant possession du pouvoir, mit à la torture son prédécesseur, ʿAbd ar-Raḥmân, et son frère ʿAlî, qui ne recouvrèrent la liberté qu'après avoir payé chacun 70.000 dinârs Cf. Dzahabî, *ms. cité*, f° 107 r° ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, 235.

4. En Chawwâl 324 (= 935 de J.-C.). Cf. Dzahabî, *ms. cité*, f° 107 v°, l. 5 ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, 240.

d'une grande jarre de terre et s'assit à l'intérieur. Cette jarre fut ensuite transportée au dehors comme si ce n'eût été qu'une jarre et rien de plus, mais le vizir était caché dedans. Il demeura ainsi jusqu'au jour où, s'étant montré, il fut contraint de payer de l'argent au Trésor, puis libéré.

VIZIRAT DE SOULAIMÂN, FILS DE ḤASAN, FILS DE MAKHLAD, SOUS LE RÈGNE DE RÂḌÎ BILLÂH

Al-Karkhî ayant été incapable[1] de soutenir le fardeau
383 du vizirat et s'étant caché, Râḍî billâh manda auprès de lui Soulaimân, fils de Ḥasan, fils de Makhlad, l'investit du vizirat et le revêtit des insignes du vizirat. Mais ce vizir fut bientôt impuissant[2] à gouverner, à cause de la prépondérance absolue que les soldats avaient dans le gouvernement. Alors, le khalife Râḍî voyant l'impuissance de son vizir Soulaimân, fils de Hasan, fils de Makhlad, envoya chercher Ibn Râ'iq[3], qui était le plus grand émir. Il chercha à le gagner, lui confia les affaires, le nomma émir des émirs (*Emir al-Oumarâ*[4]) et le chargea du gouvernement de l'empire. Les chefs de l'armée firent cause commune avec lui. Et, se réunissant en une seule bande, se présentèrent devant le khalife. Celui-ci les fit asseoir à

1. Je préfère lire : عجز *'adjaza* ; voy. le texte arabe.

2. Même observation qu'à la note 3.

3. Ce grand émir, *Emir al-Oumarâ*, dont le nom est Aboû Bakr Mouḥammad, était devenu tout-puissant à Baghdâdz, où l'autorité des khalifes était tout illusoire. Sous le khalifat de Râḍî, il fut le véritable maître de l'empire. Voy. notamment l'excellente notice d'Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 498 (et aussi 708) ; trad. de Slane, III, 267-271 ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, Index, pp. 545-546 ; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VIII, 207-208 ; IX, 26-27 ; 31-33 ; Defrémery, *Mémoire sur les émirs al-oméra*, dans les *Mémoires présentés par divers savants à l'Acad. des Inscript. et B. L.*, II, 114, 115 ; 124, 131, 163 ; G. Weil, *Gesch. der Chalifen*, II, 663-665 et *passim*.

4. Voy. le mémoire de Defrémery cité à la note précédente.

une place plus élevée que celle du vizir. Ibn Râ'iq, émir[1] des émirs, revendiqua pour lui seul les affaires du gouvernement. Il nomma les gouverneurs et les fonctionnaires, c'est à lui que fut déférée la correspondance de l'État. La décision de toutes les affaires fut remise à son jugement et il ne resta au vizir que le titre de vizir, sans autorité et sans pouvoir[2].

A partir de cette époque, le khalifat 'abbâsîde fut en butte aux entreprises violentes. Le pouvoir lui échappa et les étrangers, les émirs, les hommes d'épée se rendirent maîtres du pouvoir au détriment de la dynastie. Ils firent rentrer les impôts et, écartant des affaires la main du khalife, lui assurèrent peu de chose et une petite pension alimentaire, et depuis ce temps-là l'autorité du khalifat demeura très faible.

VIZIRAT D'ABOÛ-L-FATḤ FAḌL, FILS DE DJA'FAR, FILS D'AL-FOURÂT, AU SERVICE DE RÂḌÎ BILLÂH

Lorsque l'émir des émirs Ibn Râ'iq s'empara du pouvoir, il conseilla à Râḍî billâh de conférer le vizirat à Faḍl, fils de Dja'far, fils d'al-Fourât[3]. Il pensait que celui-ci ferait rentrer à son profit l'argent de l'impôt. Râḍî le fit donc 384
appeler et l'investit du vizirat.

Aboû-l-Ḥasan Ṭhâbit[4], fils de Sinân, a raconté ce fait,

1. Il faut lire le mot *émir* au nominatif, comme apposition. Le *fatḥa* donné par l'édition se trouve dans le manuscrit, mais il est injustifiable.
2. Le même récit est donné par DZAHABÎ, *manuscrit cité*, f° 107 v°.
3. Ce vizirat d'Ibn al-Fourât date de 325 (= 936). Cf. DZAHABÎ, *manuscrit cité*, f° 108 r°, *in fine*. Ibn al-Fourât mourut en 327 (= 938). DZAHABÎ, *op. laud.*, f° 136 *verso*.
4. L'édition et le manuscrit portent Aboû-l-Ḥasan *fils* de Ṭhâbit, mais il faut supprimer le mot *fils de*. Thâbit est en effet le nom même du fameux médecin et annaliste, comme son grand-père Ṭhâbit, fils de Qourra, et mourut en 365 (= 973). Cf. BROCKELMANN, *Geschichte der arabischen Litteratur*, I, 324; IBN AL-QIFṬÎ, *Ta'rikh al-ḥoukamâ*, éd. Lippert, pp. 109-111; IBN KHALLIKÂN, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 128; trad. DE SLANE, I,

qu'il tenait d'Aboû-l-Ḥousain 'Alî, fils de Hichâm[1] : « Lorsque Faḍl, fils de Dja'far, fils d'al-Fourât, fut investi du vizirat, je fis la rencontre d'Ibn Mouqla, qui, dépossédé de son emploi, en était réduit à se cacher. « Tu as tort, lui « dis-je, de tarder ainsi à aller voir ce ministre et à lui pré- « senter tes félicitations. » Il me répondit : « Je me défie de « lui et je n'ai pas besoin de me rencontrer avec lui. » Je lui dis alors : « Il convient que tu lui écrives un billet dans « lequel tu t'excuses de n'être pas allé le voir et dans lequel « tu lui présentes tes félicitations. Ce billet suppléera ainsi « ta présence auprès du vizir. » Il me répondit : « Je crains « qu'il ne me fasse une réponse telle que cela nécessite « ma présence. » Et il me récita ces vers de sa composition :

Combien de femmes m'ont dit : « Tu as perdu en négligeant ce nouveau vizir. »

Et moi je leur ai répondu : « Puissiez-vous vivre toujours dans la joie, et ne jamais rien dire qui ne soit juste !

« Est-ce qu'un homme tel que moi peut se résoudre à se montrer humilié, solliciteur. »

289-290 ; Docteur L. Leclerc, *Histoire de la médecine arabe*, I, p. 368 ; Hammer-Purgstall, *Litteraturgeschichte der Araber*, IV, p. 352 ; V, pp. 513-514 ; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, III, 443 ; IV, 55 ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, p. 476 ; Hartwig Derenbourg, *Un passage tronqué du Fakhrî*, dans *Orientalische Studien Theodor Nöldeke zum siebzigsten Geburstag*, I, p. 195 (p. 2 du tirage à part), note 2. Il faut corriger dans cette dernière note 363 date supposée de la mort de Ṯhâbit, fils de Sinân, en 365, conformément au texte d'Ibn al-Athîr, *loc. laud.*

1. La biographie de ce traditionniste est donnée par le manuscrit de Paris, n° 2131, f° 69 r° (*Ta'rîkh Baghdâdz*), Histoire de Baghdâdz, par Mouhibb ad-Dîn ibn an-Naddjâr. Ce manuscrit a été attribué à tort à *Al-Khaṭib al-Baghdâdzî*, ainsi que je crois l'avoir démontré dans le *Journal asiatique de Paris*, numéro de mars-avril 1908, pp. 237-242. Cf. Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 329 et 360. Voy. aussi l'*Introduction topographique à l'histoire de Baghdâdz*, par G. Salmon, Paris, 1904.

VIZIRAT D'ABOÛ 'ABD ALLÂH AL-BARÎDÎ, SOUS LE RÈGNE DE RÂḌÎ BILLÂH [1]

C'était un homme d'un caractère téméraire, ambitieux, plein de noblesse d'âme, plein de préoccupations élevées. Il passa successivement d'emplois en emplois et sa fortune subit de grandes vicissitudes. Après avoir été tour à tour malheureux et heureux, après avoir connu les extorsions et les destitutions, son ambition, sa force d'âme et son amour des grandes pensées l'amenèrent à rassembler
des soldats et à affronter les dangers. Il s'empara ensuite 385
des provinces du Khoûzistan et de Baṣra. Ce fut alors que Râḍî le nomma vizir. Dans la suite il le destitua [2] et donna le vizirat à Soulaimân, fils de Ḥasan, fils de Makhlad. Nous en avons déjà parlé [3] et il n'est pas besoin d'y revenir. Ce fut le dernier des vizirs de Râḍî.

Fin du règne de Râḍî billâh, fils de Mouqtadir et de l'administration de ses vizirs.

1. Cet intitulé ne se trouve pas dans l'édition, ni dans le manuscrit. Il doit être ajouté, car le récit qui suit ne se rapporte pas à Ibn al-Fourât, mais à son successeur, Al-Barîdî. Cf. Mas'oûdî, les *Prairies d'or*, VIII, 309 ; le *Livre de l'Avertissement*, 494 ; voy. aussi Dzahabî, *manuscrit cité*, f. 110 *recto*, l. 16. D'après ce passage, le nom du vizir serait Aboû 'Abd Allâh Aḥmad fils de Mouḥammad al-Barîdî, contrairement aux *Prairies d'or*, où il est nommé Aboû 'Abd ar-Raḥmân, fils de Mouḥammad. Le texte de Dzahabî est confirmé par 'Arîb, *Tabari continuatus*, éd. M. J. de Goeje, p. 138. Cf. Ibn Taghrî-Bardî, *Annales*, II, pp. 285 ; Ch. Defrémery, *Mémoire sur les émirs el-oméra*, p. 147-149 ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, p. 266 ; H. Derenbourg, *Un passage tronqué*, etc., p. 196.

2. Plus exactement, c'est Badjkam qui destitua ce vizir. Cf. Dzahabî. *manuscrit cité*, f° 110 *recto*, ligne 26 et suiv. La destitution de l'ancien ministre et la nomination de son successeur eurent lieu en l'année 328 (= 939 de J.-C.). Dzahabî, *loc. laud.* ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, p. 271.

3. Voy. ci-dessus, p. 488.

XXI. — RÈGNE DE MOUTTAQÎ LILLÂH (329/940-333/944)

Après Râḍî régna son frère Mouttaqî lillâh Aboû Isḥâq Ibrâhîm, fils de Mouqtadir billâh. Il fut proclamé khalife en l'an 329 (940 de J.-C.)[1]. Son histoire n'offre rien qui mérite d'être raconté. Les événements furent plus forts que lui, et un des émirs du Dailam s'empara du pouvoir à son détriment. Cet homme s'appelait Toûzoûn[2]. Alors Mouttaqî, avec son fils et sa famille, s'enfuit à Mossoul. Il craignait pour lui-même, au cas d'un conflit dans Baghdâdz. Dans ces temps se produisirent des guerres et des séditions. Le palais du khalifat fut livré au pillage et on s'empara de tout ce qu'il contenait. Puis Toûzoûn écrivit à Mouttaqî pour chercher à le gagner, il lui fit de grands serments, lui jurant qu'aucun mal de sa part ne l'atteindrait. Mouttaqî se laissa prendre à ces promesses et, descendant le fleuve de Mossoul vers Baghdâdz, parvint à Sindiyya[3], au confluent du Nahr ʿÎsâ[4]. Toûzoûn sortit à sa rencontre avec toute la population de Baghdâdz. Toûzoûn, aussitôt qu'il aperçut le khalife, baisa la terre. Il avait recommandé secrètement à une troupe de ses fa-

1. Il avait en ce moment 34 ans. Cf. Dzahabî, *manuscrit cité*, fᵒ 110 vᵒ et suiv., où l'on trouve d'intéressants détails sur le règne de ce prince.

2. Voy. les *Prairies d'or*, VIII, 346 et suiv., Toûzoûn mourut en 334 (945) à Hît. Cf. Dzahabî, *ms. cité*, 160 vᵒ ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, 296-299 et index, p. 196.

3. C'est une petite bourgade située près de *Nahr ʿÎsâ* (voy. la note ci-après), vis-à-vis de Tibq, dans le district de Bâdoûrya. Cf. Masʿoûdi, *Prairies d'or*, VIII, 377 ; Dzahabî, *Ta'rîkh al-Islâm*, ms. cité, fᵒ 159 vᵒ, l. 19 ; Yâqoût, *Mouʿdjam*, *s. v.*

4. Le canal qui porte ce nom limitait la vieille Baghdâdz (*Madînat al-Manṣoûr*) au sud. Il formait l'extrême limite du quartier de *Karkh*. Cf. G. Salmon, l'*Introduction topographique à l'histoire de Baghdâdz*, p. 48, et figure I, p. 37. Guy Le Strange, *Baghdâdz during the abbasid Caliphate*, apud Salmon.

miliers d'entourer le khalife; ils l'entourèrent donc et le firent entrer dans la tente de Toûzoûn. Ensuite, celui-ci, ayant fait arrêter le khalife, lui arracha les yeux. Puis le déclarant déchu du khalifat [1], prêta l'hommage d'investiture à Moustakfî. Mouttaqî mourut en l'année 350 (= 961 de J.-C.).

HISTOIRE DU VIZIRAT SOUS LE RÈGNE DE MOUTTAQÎ 386

Il confirma Soulaimân, fils de Ḥasan, fils de Makhlad [2], dans son vizirat. Mais, quatre mois après, il appela aux fonctions de vizir Aboû-l-Khair Aḥmad [3], fils de Mouḥammad, fils de Maimoûn [4], qui n'eut du vizirat que le titre et dont la vie n'offre rien qu'on doive mentionner. Puis, des événements se produisirent qui amenèrent son arrestation et sa destitution.

VIZIRAT D'ABOÛ 'ABD ALLÂH AL-BARÎDÎ, SOUS LE RÈGNE DE MOUTTAQÎ

Nous avons déjà raconté la manière dont il s'empara de l'autorité; nous avons parlé de l'énergie de son âme et

1. Le samedi 3 Ṣafar 333 (= 944 de J.-C.). Cf. les *Prairies d'or*, VIII, 344; Dzahabî, *ms. cité*, fº 159 *verso*.

2. Cf. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, VIII, 345; Dzahabî, *manuscrit cité*, fº 111, rº, l. 1. Cet auteur ajoute qu'Ibn Makhlad n'avait du vizir que le titre, car toutes les prérogatives en étaient exercées par Al-Koûfî, le secrétaire de Badjkam. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, p. 275 et suiv.

3. D'après Ibn al-Athîr, *Chronicon* (passages cités à la note suivante) donne *Aboû-l-Ḥousain*, comme surnom patronymique (*koûnya*) du vizir Aḥmad, fils de Mouḥammad, fils de Maimoûn. Mas'oûdî, au contraire, lui donne, comme *koûnya*, Aboû-l-Ḥasan, qui n'est peut-être qu'une forme fautive, pour Aboû-l-Ḥousain, d'Ibn al-Athîr.

4. Il était secrétaire particulier de Mouttaqî, avant son avènement au trône. Cf. Mas'oûdî, *Prairies d'or*, loc. laud., et Dzahabî, *manuscrit cité*, ibid. La destitution de l'ancien vizir et la nomination de son successeur eurent lieu en l'année 329 (= 940 de J.-C.). Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, 278-279.

nous avons dit de quelle manière il groupa les troupes autour de lui. Dans la suite, sous le règne de Mouttaqî, il se rendit à Bagdhâdz avec beaucoup de monde. Mouttaqî, à sa vue, fit paraître une grande joie et lui conféra le vizirat, malgré lui [1]. Un échange de messages eut lieu entre Mouttaqî et lui, qui aboutit à ce que le vizir usa de menaces envers le khalife et le terrifia. Il lui fit porter alors 500.000 dinârs. Puis des conflits éclatèrent entre Al-Barîdî et les chefs de l'armée. Ils pillèrent sa maison. Il se sauva alors à Wâsiṭ. Il avait porté le titre de vizir moins d'un mois [2].

VIZIRAT D'ABOÛ ISḤÂQ MOUḤAMMAD, FILS D'IBRÂHÎM [3] AL-ISKAFÎ, CONNU SOUS LE NOM D'AL-QARÂRÎṬÎ, SOUS LE RÈGNE DE MOUTTAQÎ.

Le temps de son administration ne fut pas long. Il occupa le vizirat quarante jours environ [4]. La cause de son élévation au vizirat fut celle-ci : Il se présenta un jour chez l'émir des émirs, *Emir al-Oumarâ*, dans un moment où celui-ci essayait, à force de mauvais traitements, de tirer
387 quelque argent d'un certain nombre de fonctionnaires de l'administration, qui s'obstinaient à le lui refuser. Al-Qarârîṭî, prenant à part un des amis de l'émir des émirs, lui dit : « Si l'émir me faisait parvenir au vizirat, je lui fournirais le double de ce qu'il demande en ce moment; je lui

1. Dzahabî, *manuscrit cité*, f. 111 r°, l. 11. D'après cet auteur, c'est Al-Barîdî qui sollicita le vizirat, que le khalife, vu sa popularité, n'osa pas lui refuser.

2. Dzahabî, *manuscrit cité*, f° 111 *recto*, l. 12-13; Ibn al-Athîr, *op. cit.*, VIII, p. 279.

3. Dzahabî (*manuscrit cité*, f° 111 r°, l. 14) et Mas'oûdî (*Prairies d'or*, VIII, 345) donnent fils « d'Aḥmad » au lieu d' « Ibrâhîm ». De même, Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, 282 et *passim*.

4. Quarante-trois jours exactement. Cf. Dzahabî, manuscrit cité, *loc. laud.* ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, 282.

réunirais les fonds et il n'aurait pas besoin de se donner tant de tracas. » Deux jours plus tard, Toûzoûn [1] le faisait parvenir au vizirat. Mais, après quelques jours, il le fit arrêter et porta au vizirat Al-Karkhî (l'homme de Karkh). Celui-ci non plus n'eut pas un long vizirat, il ne demeura en charge que cinquante jours environ [2].

TROISIÈME VIZIRAT D'AL-BARÎDÎ [3]

Mouttaqî lui conféra le vizirat et lui écrivit de se rendre à Baghdâdz. Al-Barîdî quitta donc Wâsiṭ pour venir à Baghdâdz. Le khalife le nomma vizir et il demeura dans le vizirat moins d'un mois, il ne mena à bien aucune affaire, et des conflits s'élevèrent entre Mouttaqî et lui. D'ailleurs toute cette époque fut remplie de dissensions et de révoltes.

Lorsqu'Aboû 'Abd Allâh al-Barîdî parvint au vizirat, Aboû-l-Faradj al-Ispahânî [4], l'auteur du *Kitâb al-aghânî* (le livre des chansons) [5], l'attaqua dans un long poème qui commence ainsi :

1. Voy. ci-dessus p. 492.
2. Cinquante-trois jours. Voy. Dzahabî, manuscrit cité, *loc. laud.* Ce vizir se nommait Aboû Dja'far Mouḥammad, fils de Qâsim al-Karkhî. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, p. 282.
3. L'édition porte *deuxième*, contrairement au manuscrit, dont la leçon a été adoptée, avec raison, par M. Ahlwardt. Cf. d'ailleurs Hartwig Derenbourg, *Un passage tronqué du Fakhrî*, dans *Mélanges Noldeke*, I, p. 195.
4. Sur ce fameux auteur, dont le nom entier est : Aboû-l-Faradj 'Alî, fils de Ḥousain, fils de Mouḥammad, fils d'Aḥmad al-Qourachî al-Iṣbahânî (né en 284 = 897 ; mort en 356 = 967), voy. Brockelmann, *Geschichte der arab. Litt.*, I, 146 ; Cl. Huart, *Histoire de la Litt. arabe*, p. 184 ; de Hammer-Purgstall, *Litt. Gesch. der Araber*, V, 549.
5. On connaît l'importance de cet ouvrage, capital pour l'histoire des Arabes païens et des trois premiers siècles de l'Hégire. L'auteur, sous prétexte de donner des fragments des cent chants dont Hâroûn ar-Rachîd confia le choix à trois de ses meilleurs musiciens, a réuni une foule de renseignements sur les poètes, leurs œuvres, avec des fragments de celles-ci et l'indication des circonstances où ces poésies ont été dites. Le récit est, d'autre part, animé par des anecdotes, des traits de carac-

Tombe, ô ciel, et tremble, ô terre ! Le fils d'Al-Barîdi est parvenu au vizirat.

On trouve encore dans cette pièce les vers suivants :

Au secours, ô gens de ma tribu ! Le feu consume ma poitrine, les gémissements, la soif ardente me tourmentent, et mon cœur est dévoré par sa flamme,

Depuis qu'un jeudi l'armée [1] a défilé avec Al-Barîdî revêtu de vêtements noirs (costume officiel).

388 L'imâm les lui a donnés : il a fait un choix (indigne) et s'est appuyé sur un soutien qui n'en est pas un [2].

Ce sont des manteaux d'honneurs qui retirent[3] les honneurs et un étendard qui, une fois noué, a dénoué l'aiguillette [4].

VIZIRAT D'ABOÛ-L-ʿABBÂS AḤMAD, FILS D'ʿOUBAID ALLÂH D'ISPAHÂN, SOUS LE RÈGNE DE MOUTTAQÎ [5]

Ce vizir demeura au pouvoir cinquante jours environ.

tères, des vers cités à propos. On sait tout le parti que Caussin de Perceval a tiré de cet ouvrage pour son *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'Islâm* à une époque où le *Kitâb al-aghânî* était encore en manuscrit. Aujourd'hui, grâce aux excellentes tables dressées par M. I. Guidi en collaboration avec d'autres savants orientalistes, l'ouvrage est facilement utilisable. Voy. HARTWIG DERENBOURG, *Revue critique*, 14 octobre 1895, p. 222.

1. Entre les mots *armée* et *jeudi*, il y a un calembour intraduisible en français. Voyez le texte arabe.

2. Autre calembour entre *s'appuyer* et *soutien*.

3. Calembour entre *manteau* et *retirent*.

4. Le calembour entre les trois mots de ce dernier hémistiche est intraduisible. L'auteur veut dire que l'arrivée d'Al-Barîdî au vizirat est un événement extraordinaire, capable de dénouer l'aiguillette.

L'arrivée d'Al-Barîdî au vizirat est indiquée ici par les mots « l'action de nouer l'étendard ». On sait, en effet, que l'investiture de fonctions publiques, surtout militaires, avait lieu, dès les débuts de l'islamisme, au moyen d'une bande d'étoffe que le chef suprême nouait lui-même au bout de la lance du nouvel émir. Les exemples de ce genre sont très nombreux dans les textes arabes historiques, surtout ceux qui se rapportent au temps de Mahomet et des premiers khalifes. J'ajoute un dernier mot sur « *dénouer l'aiguillette* » : c'est une croyance très répandue chez les Musulmans. Les jurisconsultes, les praticiens ont même envisagé, pour le défendre, le salariat appliqué à celui qui se charge de « dénouer l'aiguillette » Cf. MOUHAMMAD AL-BACHÎR AT-TOUÂTÎ, *Madjmoûʿ al-ifâda fi ʿilm ach-chahâda* (Tunis, 1293), p. 70, ligne 2.

5. DZAHABÎ (*Ta'rîkh al-Islâm*, manuscrit cité, f° 157 r° *in fine*) dit que

Il n'avait ni science acquise dans les affaires, ni coup d'œil. A cette époque, l'autorité du vizirat et des vizirs s'affaiblit beaucoup.

VIZIRAT D'ABOÛ-L-ḤOUSAIN 'ALÎ, FILS D'ABOÛ 'ALÎ MOUḤAMMAD, FILS DE MOUQLA, AU SERVICE DE MOUTTAQÎ

Élevé au vizirat par Mouttaqî, il n'y demeura pas longtemps. Lorsque Mouttaqî fut déposé, Ibn Mouqla était encore son vizir.

Fin du règne de Mouttaqî et de l'administration de ses vizirs.

XXII. — RÈGNE DE MOUSTAKFÎ BILLÂH (333/944-334/946).

Après Mouttaqî régna Aboû-l-Qâsim 'Abd Allâh Moustakfî, fils de Mouktafî, fils de Mou'taḍid. Il fut proclamé en l'année 333 (944 de J.-C.).

La nouvelle lui étant parvenue de l'arrivée de Mou'izz ad-Daula, fils de Bouwaih, il eut grand'peur[1], et tout le

pendant toute cette période (331 et suiv.), Mouttaqî prit comme vizirs dix hommes sans aucune valeur, qui ne jouissaient d'ailleurs d'aucune espèce d'autorité. Tel cet Aboû-l-'Abbâs (dont il est question au texte), qui avait comme escorte d'honneur deux hommes en tout. Voy. aussi une simple mention dans Mas'oûdî (*Prairies d'or*, VIII, 345), qui donne *Abdallah* comme nom du père de ce vizir. De même, Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, 297, 302.

1. Il se cacha même avec son vizir Ibn Chîrzâd, et ne sortit de sa retraite que dans la suite. Cf. Dzahabî, *Ta'rîkh al-Islâm*, ms. cité, f° 160

monde fut dans le trouble. Moustakfî envoya à Mou'izz ad-Daula des présents et lui offrit des fruits. Mou'izz ad-Daula se présenta devant Moustakfî, qui lui confia la dignité d'émir des émirs (Emir al-Oumarâ) et lui donna le collier et le bracelet d'investiture et tous les insignes du sultanat ; il lui noua un étendard[1], et c'est le premier des Boûyides qui ait exercé le pouvoir royal dans la capitale
389 des khalifes. C'est à lui que le khalife donna le surnom honorifique de Mou'izz ad-Daula, de même qu'il donna à l'un de ses frères le surnom de Roukn ad-Daula et à l'autre celui de 'Imâd ad-Daula, et le khalife ordonna que leurs surnoms fussent gravés sur les monnaies d'or et d'argent. Les Dailamites vinrent loger dans les habitations des gens de Baghdadz, chose inconnue jusqu'alors. Quelque temps après, Mou'izz ad-Daula monta à cheval et se rendit au palais du khalife. Il salua Moustakfî et baisa la terre en sa présence. Moustakfî donna un ordre, et aussitôt on dressa un siège pour Mou'izz ad-Daula qui s'assit. Puis, deux Dailamites s'avancèrent vers Moustakfî. Ils étaient de connivence avec Mou'izz ad-Daula. Comme ils étendaient leurs mains vers Moustakfî, celui-ci crut qu'ils voulaient lui prendre la main pour la baiser; il la leur tendit, mais eux la lui tirèrent violemment, le renversèrent de son trône et, lui ayant placé son turban autour du cou, le traînèrent. Mou'izz ad-Daula se leva alors, tambours et trompettes retentirent, tout le peuple fut en tumulte. Les Dailamites firent irruption dans le ḥarem de Moustakfî, qu'on transporta dans la maison de Mou'izz ad-Daula, où il demeura captif. Il fut dépouillé du khalifat, son palais fut mis au pillage et on lui creva les yeux[2]. Sa captivité

recto ; Ibn al-Athîr (*Chronicon*, VIII, p. 337 et suiv.) auquel notre auteur semble avoir emprunté son récit.

1. Cf. la note 4 de la page 496.

2. En l'année 334 (= 946), après un règne d'un an, quatre mois et deux jours. Cf. Dzahabî, *Ta'rîkh al-Islâm*, ms. cité, f° 160 *verso*.

dans la résidence du sultan se prolongea jusqu'à sa mort, qui eut lieu en l'année 338 (949) [1].

HISTOIRE DU VIZIRAT SOUS LE RÈGNE DE MOUSTAKFÎ

Le premier de ses vizirs fut As-Sâmarî [2] Aboû-l-Faradj Mouḥammad, fils d'ʿAlî. Il n'eut ni autorité, ni pouvoir personnel, et son administration ne dura qu'un temps court [3], au bout duquel on se saisit de sa personne [4]. Un poète l'attaqua dans une satire, où il disait : 390

Maintenant, si l'avare cache sa nourriture, on lui dit : « Tu as commis le crime d'infidélité : redoute le châtiment du feu. »
En serai-je réduit à cette honte et à cette opprobre de n'avoir pour monture que mon pied et pour chamelle que ma bottine,
Alors que cet homme de Sourra-man-Ra'â possède dans son étable deux cents bêtes de race, vives, choisies.
Un ignorant, tel un chien, un âne, dispose des meilleurs chevaux, tandis qu'un écrivain plein de talent n'a qu'à peine le moyen de se louer un âne !
J'en suis tout stupéfait. O vous, dites-moi, est-ce là de la justice dans les destinées ?

La condition du khalifat [5] ne tarda pas à être en proie au

1. Cf. Dzahabî, *ms. cité*, f° 182 v°. Il avait alors 46 ans. *Ibid.* Le récit ci-dessus paraît emprunté textuellement à Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII p. 237 et suiv.
2. C'est ce vizir que l'édition d'Ibn al-Athîr, VIII, p. 315 nomme, as-Sârî, qui est une faute évidente, pour as-Sâmarrî. Mais voy. la p. 336 et Masʿoûdî, *Prairies d'or*, VIII, p. 378.
3. Même pendant son court vizirat, l'autorité appartenait en réalité à Ibn Chirzâd. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, p. 315.
4. Par ordre de Toûzoûn, qui lui extorqua trois cent mille dinars. Ce vizir demeura quarante jours au pouvoir. Cf. Dzahabî, *ms. cité*, f° 159 v°.
5. L'auteur, après avoir rappelé plus haut qu'As-Sâmarrî fut le premier vizir de Moustakfî, n'indique pas quels furent les autres. Il est probable qu'Ibn Aṭ-Tiqṭaqâ qui suivait pas à pas l'ouvrage de Ṣoûlî, sur les vizirs, s'était trouvé sans ressources bibliographiques à partir du règne de Moustakfî, Ṣoûlî étant mort en 335 (946). C'est seulement à partir du règne de Qâ'im biamr Allâh qu'il a repris son récit détaillé sur les

trouble et au désordre. Il ne lui resta plus aucun prestige, et le vizirat fut réduit à rien. Les Boûyîdes s'emparèrent de l'autorité et le vizirat demeura entre leurs mains. Ils se rendirent maîtres aussi de toutes les fonctions publiques. On alloua aux khalifes une maigre somme pour leurs dépenses.

Fin du règne de Moustakfî et de l'administration de ses vizirs.

XXIII. — RÈGNE[1] DE MOUṬÎʿ LILLÂH (334/945-363/973)

Après Moustakfî régna Mouṭîʿ lillâh Aboû-l-Qâsim Faḍl, fils de Mouqtadir. On lui prêta l'hommage d'investiture en l'an 334 (945). Son autorité fut faible. Ce fut sous son règne que la pierre noire fut rapportée à sa place. Elle avait été prise par les Qarmates hérétiques[2]. Ils la rendirent donc en disant : « C'est sur un ordre que nous l'avons prise, c'est sur un ordre que nous la rendons. » Mais bientôt la paralysie de Mouṭîʿ s'aggrava, et sa

vizirs, ayant ressaisi d'autres documents. Cf. H. Derenbourg, *Introd. à l'édit. arabe*, p. 24. — D'après Dzahabî, *manuscrit cité*, fº 159 *verso*, *in fine*, Moustakfî eut pour vizir, après As-Sâmarrî, Aboû Djaʿfar ibn Chîrzâd, qui lui fut désigné par Toûzoûn, dont il était le secrétaire. Masʿoûdî (*Prairies d'or*), qui suivait également le récit de Ṣoûlî sur les vizirs, est muet sur cette période.

1. C'est un des règnes qu'Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ a, pour ainsi dire, escamotés. Six lignes de texte arabe pour un souverain qui a régné environ trente ans, c'est vraiment trop peu. Quant aux vizirs que l'auteur se plaisait à présenter longuement au lecteur, il n'en parle pas du tout. Nous en avons dit la raison plus haut.

2. Dzahabî (*ms. cité*, fº 158 *verso*-159 *verso*) donne une intéressante notice sur Djannâbî et sur les chefs Qarmates en général.

langue n'articulait plus que difficilement. Un jour, Sobok-téguîn [1], chambellan de Mou'izz ad-Daula, entra chez le khalife et l'invita à abdiquer et à faire reconnaître son fils Ṭâ'i' liamr Allâh, ce qu'il fit. Ayant fait prêter hommage à son fils, il abdiqua. Ce khalife mourut en l'année 391
364 (974 de J.-C.)[2].

XXIV. — RÈGNE DE ṬÂ'I' LIAMR ALLÂH (363/973-381/991)

Après Mouṭi' régna son fils 'Abd al-Karîm Aboû Bakr Ṭâ'i' liamr allâh. On lui rendit l'hommage d'investiture en l'an 363 (973)[3]. Tâ'i' était très fort. Il y avait chez lui, dans ses jardins, un bélier de montagne qu'on gardait comme étalon et dont personne n'osait s'approcher. Tâ'i' s'avança vers lui. Le bélier le chargea, mais Tâ'i' l'attendit de pied ferme jusqu'à ce qu'il lui eût saisi les cornes. Puis il fit appeler un menuisier à qui il commanda de scier les deux cornes du bélier, ce que fit le menuisier tandis que Tâ'i' maintenait l'animal.

Ce fut sous le règne de ce khalife que s'accrut la puis-

1. Ceci est raconté textuellement par Dzahabî, *ms. cité*, f° 242 *recto* et *verso*. La biographie de Soboktéguîn est donnée au folio 305. Ce chambellan mourut en 364 (974 de J.-C.), la même année que le khalife. Sa biographie est aussi donnée par Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit de Paris, n° 2064, f° 115 *recto*.

2. En dehors des événements qui se passèrent sous le règne de ce prince, et qui occupent environ 150 folios du ms., Dzahabî donne la biographie de ce prince au folio 306 *recto* du ms. cité. Le khalife mourut à Wâsiṭ, au mois de Mouḥarram de l'année 364. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, 333; Mas'oûdî, *Prairies d'or*, IX, p. 1 et suiv.

3. Ces événements sont racontés par Dzahabî, *manuscrit cité*, dans les folios 245 *verso* et suiv.

sance des Boûyîdes. Aḍoud ad-Daula arriva à Baghdâdz et la puissance des Boûyîdes prit une grande extension. Ils se saisirent de la personne de Tâ'i' en l'an 381 (991) [1] et on rendit les hommages d'investiture à Qàdir.

Fin du règne de Ṭâ'i' liamr Allâh.

XXV. — RÈGNE DE QÂDIR (381/991-422/1031).

Après Ṭâ'i' régna Qâdir Aboû-l-'Abbâs Aḥmad, fils d'Isḥâq, fils de Mouqtadir. On lui rendit l'hommage d'investiture en 381 (991). Qâdir fut un des meilleurs khalifes 'abbâsîdes [2]. Sa conduite et ses mœurs étaient bonnes, il était fort attaché à la bienfaisance et à la religion, il aimait à obliger et avait de la dévotion. Il épousa la fille de Bahâ ad-Daula, fils d''Aḍoûd ad-Daula, en payant une dot de 100.000 dinârs. Sous son règne reparut peu à peu la dignité de la dynastie 'abbâsîde, son éclat s'accrut et ses affaires
392 prirent de la force. Qâdir [3] demeura longtemps khalife et mourut en 422 (= 1031).

1. Le 19 Cha'bân de cette année (= 1er novembre 991). DZAHABÎ, *manuscrit cité*, f° 248 r°.

2. *Littéralement* : « un des meilleurs parmi *leurs* khalifes ». Le chî'itisme de l'auteur se montre toujours intransigeant.

3. AL-KHAṬÎB AL-BAGHDÂDZÎ (Le Prédicateur de Baghdâdz) dans son *Histoire* de cette ville, manuscrit de Paris, n° 2129, f° 85 *recto*, donne une intéressante notice sur ce khalife, dont il était le contemporain.

XXVI. — RÈGNE DE QÂ'IM BI-AMR ALLÂH (422/1031-467/1075).

Après lui régna son fils Aboû Dja'far 'Abd Allâh al-Qâ'im bi-amr Allâh. On lui rendit l'hommage d'investiture en l'an 422 (1031). Qâ'im fut un des meilleurs khalifes 'abbâsides et un des plus pieux. Il demeura longtemps khalife et grâce à lui la dignité du khalifat s'accrut et sa force augmenta. C'est sous son règne que prit fin la dynastie des Boûyides et qu'apparurent les Saldjoûqides.

HISTOIRE DE LA DYNASTIE SALDJOÛQÎDE[1]; SES COMMENCEMENTS ET SA FIN

C'est une dynastie dont la puissance fut considérable, son empire s'étendit au loin et ses ordres s'exécutèrent à la face même du khalifat. Puis elle se rendit maîtresse du khalifat, la prière fut faite dans les chaires en son nom, et les noms de ses souverains furent frappés sur les monnaies d'or et d'argent.

Récit des commencements de la dynastie saldjoûqîde.

C'étaient des gens d'origine turque khazare. Ils étaient au service des rois turcs. Quand leur grand-père Sald-

1. L'histoire des Saldjoûqides de Perse (en langue persane) vient d'être publiée, avec une introduction allemande, par M. KARL SÜSSHEIM, *Das Geschenk aus der Saldschukengeschichte*, Leide, 1909 et العراضة فى الحكاية السلجو قية. Le Caire, 1326. Voy. dans le *J. A. P.*, septembre-octobre 1909, p. 343, une appréciation de cet ouvrage par M. Cl. Huart. On peut consulter toujours avec fruit le travail, déjà ancien, de CH. DEFRÉMERY (*Histoire des Seldjoûcides*), paru dans le *Journal asiatique de Paris*, 1847-1848.

joûq grandit, les marques de la noblesse brillaient sur lui et les indices d'une haute fortune se montraient dans toutes ses allures. Le roi des Turcs l'approcha de sa personne,
393 en fit son ami particulier et lui donna le surnom de Chabâchî, ce qui dans leur langage signifie chef de l'armée. Alors Saldjoûq apparut comme un homme doué de sentiments élevés et chercha à gagner les cœurs par sa générosité et son intelligence, et les grands s'attachèrent à lui.

On raconte que la femme du roi des Turcs dit à son époux : « Je pressens que Saldjoûq s'emparera du pouvoir à ton détriment. Mon avis est que tu le fasses périr, car les gens se portent beaucoup vers lui. » Il lui répondit : « Je verrai plus tard ce que je ferai à son sujet. » Saldjoûq eut quelque pressentiment de ces projets et le changement dans les dispositions du roi ne lui échappa pas. Alors il rassembla sa famille et ses clients et quiconque voulut le suivre. Il leur fit prêter un serment [d'obéissance] et, attirant ainsi tous ceux qui se trouvaient sous son obéissance, il devint un chef jouissant d'une grande autorité sur les Ghouzz. Avec tous ces gens il quitta les pays des Turcs pour les pays des musulmans [1]. Dès qu'il y fut entré, il professa extérieurement l'islamisme, afin que les Musulmans l'aidassent et lui permissent de jouir de leurs pâturages et de leurs d'habitation. Il fit donc halte à Djanad [2] armée et commença à faire des incursions dans les diverses tribus turques qui se trouvaient proches de lui. Le roi des Turcs percevait un tribut de ces pays qui lui étaient contigus. Saldjoûq l'intercepta et chassa les lieu-

1. Tout ce récit est presque textuellement emprunté à Ibn al-Athîr, *Chronicon*, VIII, p. 321 et sq.

2. L'édition n'a pas relevé ce mot dans l'index des noms des lieux. Il faut dire qu'à la vérité la confusion avec le nom commun *djound* (*armée*) est facile. Je n'aurais pas soupçonné qu'il s'agissait ici d'un nom de lieu sans le texte d'Ibn al-Athîr (*Chronicon*, IX, p. 322), auquel notre auteur a presque textuellement emprunté son récit.

tenants du roi des Turcs. — Saldjoûq mourut âgé de cent ans.

Ses enfants crurent encore en force, en richesse et en puissance. Ils se rendirent maîtres de tous les pays de l'Empire persan qui leur semblèrent faibles, et leur puissance alla toujours croissant jusqu'au moment où Ṭoughroul-beg[1], le premier d'entre eux qui prit le titre de sultan, étendit son pouvoir sur toute une partie des pays persans, et son autorité alla toujours s'accroissant jusqu'au moment où Al-Baçâcîrî[2] s'empara de Baghdâdz, la pilla, en massacra 394
la population et en fit sortir le khalife Qâ'im, qu'il enferma dans la citadelle d'Al-Ḥadîtha. Et cette révolte, dont Al-Baçâcîrî fut l'auteur, fut vraiment une grande révolte. Ce fut alors que Qâ'im écrivit à Toughroul-beg, le priant de se rendre à Baghdâdz pour lui prêter secours contre Al-Baçâcîrî. Alors Toughroul-beg se mit en marche vers Baghdâdz avec son armée.

A cette nouvelle, Al-Baçâcîrî voyant ses affaires complètement ruinées, quitta Baghdâdz. Ṭoughroul-beg y entra et fit revivre l'éclat de l'autorité des khalifes. Son nom fut prononcé à la prière dans les chaires de Baghdâdz avec la mention de son titre de sultan. Et Ṭoughroul-beg fut en effet le premier sultan saldjoûqîde qui ait porté ce titre en présence des khalifes.

Pour ce qui est de la manière dont finit cette dynastie saldjoûqîde, ses affaires ne cessèrent d'aller de mal en pis jusqu'à leur ruine complète, sous le règne de Nâṣir[3], c'est-à-dire en 590 (1193 de J.-C.) — Allâh soit exalté ! — Qâ'im mourut en l'an 467 (1074 de J.-C.).

1. Le premier grand sultan Saldjoûqîde, qui régna de 429 (= 1037) à 455 (= 1063). Cf. Stanley Lane-Poole, *The Mohammadan Dynasties*, p. 153; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, IX, p. 322 et suiv. Voy. aussi la notice substantielle d'Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice n° 701.

2. Sur le rôle joué par ce grand feudataire, voy. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, IX, 380 et suiv. et Index, p. 175. Nombreuses références dans Sacy, *Chrestomathie arabe*, I, pp. 234, note 13, et 326.

3. Voy. plus loin la traduction correspondant aux pages 433 et suiv. du texte arabe.

HISTOIRE DU VIZIRAT SOUS LE RÈGNE DE QÂ'IM

Il eut pour vizir Fakhr ad-Daula Abou Naṣr Mouḥammad, fils de Mouḥammad, fils de Djahîr[1].

VIZIRAT D'IBN DJAHÎR

Fakhr ad-Daula était un des hommes les plus intelli-
gents et les plus fins. A ses débuts, il était pauvre et misé-
rable ; mais il eut des chances nombreuses. Il lui arriva
ceci entre autres choses. Un jour il était assis à Karkh[2] ;
vint à passer auprès de lui un de ces lavandiers qui lavent
395 dans les maisons en ruine, ayant de vieux chatons dont la
couleur était passée. Il les lui acheta pour trois dinârs et
frotta quelques-unes de ces pierres, et voilà qu'une d'elles
se trouva être un rubis rouge, une autre était une ma-
gnifique turquoise. Il fit faire pour chacune de ces deux
pierres un anneau d'or. Puis les circonstances l'amenèrent
à être envoyé en qualité d'ambassadeur auprès du roi des
Grecs. Il fit hommage des deux bagues au roi qui lui donna
20.000 dinârs. Ce fut là l'origine de sa richesse et de sa for-
tune. Puis, passant d'emplois en emplois, il finit par entrer
au service d'Ibn Marwân, seigneur de Diyâr-Bakr[3]. Il y
demeura quelque temps et rassembla de grandes richesses.

1. La biographie de ce vizir est donnée par KHALÎL IBN AIBAK AṢ-ṢAFADÎ, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit de Paris, n° 5860, f° 39 *recto*, et par IBN KHALLIKÂN, *Wafayât*, éd. Wustenfeld, notice 711. IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, X, pp. 11, 39-41 et Index, p. 479.

2. Sur ce quartier de Baghdâdz, où habitaient surtout les *chî'ites*, voy. ci-dessus, p. 334, note 2.

3. Cet Ibn Marwân est celui qui est plus connu sous le nom de Naṣr ad-Daula ibn Marwân et dont le nom est Aḥmad, le troisième prince de cette petite dynastie des Marwânides, qui régna sur le Diyâr-Bakr pendant le onzième siècle. Aḥmad régna de 402 (= 1011) à 453 (= 1061). Cf. STANLEY LANE-POOLE, *The Mohammadan Dynasties*, p. 118 ; IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, IX, p. 244 et suiv.

Puis son ambition se haussa au point qu'il prétendit devenir vizir du khalife. Alors il envoya en secret un messager auprès du khalife, se proposa à lui et lui offrit 30.000 dinârs. Qâ'im envoya un de ses confidents en ambassade à Ibn Marwân, et son but, en envoyant cet ambassadeur, était qu'il eût une entrevue avec Fakhr ad-Daula et qu'il traitât avec lui la question du vizirat. L'envoyé se rencontra donc secrètement avec Fakhr ad-Daula et traita avec lui sur les bases qui lui convinrent. Puis, lorsque l'ambassadeur voulut s'en retourner à Baghdâdz, Fakhr ad-Daula sortit aussi de la ville sous couleur de l'accompagner quelque temps et de lui faire ses adieux, puis, il descendit avec lui à Baghdâdz. Il avait auparavant disséminé ses richesses en différents pays et il en avait fait parvenir une partie à Baghdâdz. Lorsque l'envoyé arriva à Baghdâdz en compagnie de Fakhr ad-Daula, Qâ'im envoya vers celui-ci les membres de sa cour pour lui faire accueil, et ensuite il le revêtit des insignes du vizirat. Et Fakhr ad-Daula prit en main les affaires du vizirat de la manière la plus heureuse du monde. Or, les régions frontières de l''Irâq étaient en
rebellion contre l'autorité du khalife ; comme les princes 396
qui les gouvernaient étaient grands amis de Fakhr ad-Daula, il échangea avec eux des correspondances, leur envoya des ambassades et reçut les leurs, cherchant à les gagner. En effet, ils rentrèrent dans l'obéissance au khalife.

Dans la suite, Fakhr ad-Daula fut destitué du vizirat à cause d'une brouille qui survint entre lui et Niẓâm al-Moulk[1], vizir du sultan, puis il fut rappelé à ses fonctions. Lors de sa réintégration dans sa dignité, Ibn Faḍl[2] le poète dit ces vers à sa louange :

1. Ce vizir est trop connu pour qu'il soit besoin de donner ici sa biographie. C'est lui qui fonda à Baghdâdz la fameuse université qui porte son nom, la *Nizâmiyya*. Cf. WÜSTENFELD, *Die Academien der Araber*, pp. 29 et sq. ; IBN KHALLIKÂN, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 178 ; HAMMER-PURGSTALL, VI, 121.

2. Il s'agit ici du poète qui est beaucoup plus connu par son sobriquet

Le droit est enfin rentré à sa place primitive, et certes tu en es plus digne que tous les hommes ensemble.

Tu as été le glaive qu'une main a tiré du fourreau mais qu'elle n'a pas tardé à y remettre [1].

Lorsqu'il redevint vizir, le peuple en témoigna une très grande joie. On raconte qu'un porteur d'eau tua le seul bœuf qu'il possédât et en distribua la chair en aumônes. Le vizir lui fit don d'une mule avec son harnachement et lui fit remettre, en outre, une certaine quantité d'or.

A la mort de Qâ'im, le vizir Fakhr ad-Daula mena à bien son entreprise de faire reconnaître Mouqtadî. La durée de son vizirat sous les deux khalifes Qâ'im et Mouqtadî est de quinze ans et un mois. Il mourut après cela en l'an 483 (= 1090 de J.-C.) [2].

VIZIRAT DE RA'ÎS AR-ROU'ASÂ (LE CHEF DES CHEFS) 'ALÎ, FILS DE HOUSAIN, FILS D'AḤMAD, FILS DE MOUḤAMMAD, FILS D'OMAR, FILS D'AL-MOUSLIMA

Il fut vizir de Qâ'im avant Ibn Djahîr et ce fut à son
sujet que se produisit la révolte d'Al-Baçâcîrî. Il était,
397 avant son élévation au vizirat, un des magistrats asses-
seurs [3] du qâḍî de Baghdâdz et comptait parmi les gens sa-
vants en jurisprudence et qui ont une certaine connais-

Ṣourr-Dourr (groupe de perles) et dont le nom véritable est Aboû Manṣoûr 'Alî, fils de Ḥasan, fils de Faḍl, mort dans le Khorâsân, en 465 (= 1073). Cf. IBN KHALLIKÂN, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notices 485 et 672; BROCKELMANN, *Geschichte der arabischen Litteratur*, 1, pp. 251-252; HAMMER-PURGSTALL, *Litteraturgeschichte der Araber*, VI, 797. Sur l'origine de son sobriquet, voy. IBN KHALLIKÂN, *loc. cit.*

1. La poésie, dont ces deux vers sont extraits, est donnée par IBN KHALLIKÂN, *loc. cit.*

2. Cf. IBN KHALLIKÂN, *loc. cit.*; IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, X, p. 161. Il mourut à Mossoul, *ibidem*.

3. Son grand-père, Aboû-l-Faradj Aḥmad était également notaire. Il mourut en l'année 315 de l'Hégire (= 927 de J.-C.). Cf. IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, IX, p. 240.

sance des sciences religieuses et de la transmission des traditions. Sa situation prit de l'éclat et son rang s'éleva, mais une fâcheuse affaire se produisit entre lui et Al-Baçâcirî Aboû-l-Ḥârith le turc, un des émirs. Les circonstances amenèrent à la fin Al-Baçâcirî à s'enfuir. Mais il rassembla des troupes et, arrivant à Baghdâdz il s'en empara. Il se saisit alors du Ra'îs ar-Rou'asâ Ibn al-Mouslima, et en tira une vengeance exemplaire. Voici une partie de ce qu'il lui fit souffrir : il le jeta en prison, puis l'en fit sortir chargé de chaînes, portant une robe de laine et un haut bonnet de feutre rouge, ayant à son cou un collier avec de petits morceaux de cuir semblables aux amulettes. On le fit monter sur ue âne et on lui fit faire le tour des divers quartiers de Baghdâdz, tandis que derrière lui un homme le frappait d'une lanière et criait qu'on le vînt voir. Pendant ce temps, Ra'îs ar-Rou'asâ récitait ce verset du Qoran : « Dis : O Allâh qui possèdes l'empire, tu le donnes à qui il te plaît et tu l'arraches à qui tu veux[1]. » Al-Baçâcirî le fit donc ainsi promener dans la ville, mais lorsqu'il passa auprès de Karkh[2] les gens de ce faubourg lui lancèrent leurs vieilles savates et lui crachèrent à la face. Puis on le fit tenir debout devant le palais du khalifat du côté de l'Occident. Enfin, on le fit revenir [3]. Un pieu avait été planté pour lui à la porte dite Porte du Khoràsân [4]. On le fit descendre d'âne et on cousit sur lui la 398
peau d'un bœuf qu'on venait d'écorcher, on lui en plaça

1. Qoran, III, 25.
2. C'est le quartier chî'ite de Baghdâdz, dont il a été plusieurs fois question dans ce livre (voy. ce mot à l'Index). Sous le vizirat de Ra'îs ar-Rou'asâ, il y eut une émeute dans ce quartier, où la populace se laissa aller aux plus graves excès contre les chî'ites. Voy. l'intéressant récit que donne de ces événements Ibn al-Athîr, *Chronicon* IX, p. 394 et suiv.
3. Au camp d'al-Baçâcirî. Ibn al-Athîr, *op. cit.*, IX, p. 443.
4. Cette porte est une des trois qui donnent entrée aux quartiers de la rive gauche de Baghdâdz. Les autres portes étaient : *Bâb ach-Chammâsiyya* et *Bâb-Baradân*. Cf. Al-Khatîb al-Baghdâdzî, *Introduction topographique à l'histoire de Baghdâdz*, éd. et trad. Salmon, Index.

les cornes sur la tête, et on le suspendit au moyen d'un crochet qui lui entrait dans la gorge. On le laissa vivant au poteau jusqu'à sa mort, qui survint le même jour.

XXVII. — RÈGNE DE MOUQTADÎ BI-AMR ALLÂH (467/1075-487/1094)

Après Qâ'im bi-amr Allâh régna son petit-fils Mouqtadî bi-amr Allâh et dont le nom est Aboû-l-Qâsim 'Abd Allâh, fils de Dzakhîra, fils de Qâ'im. Il reçut les hommages d'investiture en l'an 467 (= 1075 de J.-C.).

Mouqtadî avait l'esprit élevé et connaissait bien les affaires. Il fut un des meilleurs khalifes 'abbâsîdes. Il lui arriva avec le sultan Malik-Châh [1] une aventure étrange. Le sultan Malik-Châh avait marché sur Baghdâdz. Il y parvint en l'an 485 (1092), mais ses intentions au sujet de Mouqtadî n'étaient déjà plus les mêmes. Il lui envoya dire de sortir de Baghdâdz et d'aller habiter quelque pays qu'il voudrait. Cette injonction troubla Mouqtadî, qui demanda un délai d'un mois. « Pas même une heure », répondit Malik-Châh. Et ils échangèrent des messages. Puis la situation s'arrangea par l'entremise de Tâdj al-Moulk Aboû-l-Ghanâ'im, vizir de Malik-Châh, qui pria son maître d'accorder au khalife un délai de dix jours. « Soit », dit Malik-Châh.

1. Sur ce grand sultan saldjoûqîde, le troisième de cette dynastie, et qui régna de 465 (= 1072) à 485 (= 1092), cf. STANLEY LANE-POOLE, *The Mohammadan Dynasties*, p. 153. Contrairement au *Fakhrî* (p. 402 du *texte arabe*), Lane-Poole donne à ce souverain le surnom honorifique de *Djalâl ad-Dîn*, au lieu de *Djalâl ad-Daula*. La leçon du *Fakhrî* est confirmée par IBN KHALLIKÂN, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 750, où l'on trouve une intéressante biographie de ce prince. IBN AL-ATHÎR, t. X, *passim*.

Puis, le jour de la rupture du jeûne, le sultan, après avoir 399
fait ses prières, partit pour la chasse. La fièvre l'y saisit, on lui fit une saignée et il mourut vers la moitié du mois de Chawwâl. Lui mort, sa femme Zoubaida Khâtoûn[1] se mit résolument à la tête de l'armée et un arrangement fut conclu avec Mouqtadî, aux termes duquel le fils de la reine, Maḥmoûd, fut élevé au sultanat. Son âge était alors de six ans. La prière fut donc dite en son nom, Mouqtadî lui donna les insignes d'investiture, et l'armée, la reine et le fils de Malik-Châh, Mahmoûd[2] fils de Malik-Châh, sortirent de Baghdâdz se rendant à Ispahân. Ainsi Allâh garda Mouqtadî du mal que lui avait voulu faire Malâk-Châh. Mouqtadî mourut subitement en 487 (= 1094 de J.-C.).

HISTOIRE DU VIZIRAT SOUS LE RÈGNE DE MOUQTADÎ

Lorsque Mouqtadî fut proclamé khalife, il confirma dans son vizirat Fakhr ad-Daula Ibn Djahîr[3], vizir de son père, et nous en avons déjà parlé précédemment d'une manière qui nous dispense d'y revenir.

VIZIRAT DE SON FILS 'AMÎD AD-DAULA MOUḤAMMAD, FILS DE MOUḤAMMAD FILS DE DJAHÎR, AU SERVICE DE MOUQTADÎ

Qâ'im et Mouqtadî l'employaient dans les ambassades

1. Sur cette princesse et les événements auxquels elle a été mêlée, voyez notamment IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, X, pp. 145 et suiv.; 152, etc. C'est la même qui est appelée dans d'autres passages Tourkân Khâtoûn.
2. Il succéda à son père comme grand sultan Saldjoûqide, et régna de 485 (= 1092) à 487 (1094). Cf. STANLEY LANE POOLE, *The Mohammadan Dynasties*, p. 153. Ne pas confondre ce sultan avec celui du même nom, qui était son neveu (Maḥmoûd fils de Mouḥammad, fils de Malak-Châh) et qui occupa aussi le sultanat à Baghdâdz, de l'année 512 (= 1118) à l'année 525 (= 1131), sous le règne de Moustaẓhir billâh. Ibn Aṭ-Tiqṭaqâ ne parle pas de ce sultan, mais voy. STANLEY LANE-POOLE, *op. cit.*, p. 154, et IBN KHALLIKÂN, *op. cit.*, notice 724.
3. *Voy.* ci-dessus, p. 506.

qu'ils envoyaient aux sultans et elles réussissaient bien entre ses mains. C'était un homme de grands talents, doué d'un jugement solide. Niẓâm al-Moulk, vizir du sultan, avait beaucoup de goût pour lui et, admirant ses qualités, il disait : « J'aurais aimé avoir un fils tel que lui. » Il lui fit épouser sa fille, et Mouqtadî l'éleva au vizirat et lui confia les affaires. Ensuite il le destitua. Mais Niẓâm al-Moulk intercéda pour lui et il fut rétabli dans sa charge de vizir. Ce fut alors qu'Ibn al-Habbâriyya[1] le
400 poète lança contre 'Amîd ad-Daula ce vers satirique :

Sans Ṣafiyya[2] tu n'aurais pas été élevé une seconde fois au vizirat. Remercie donc une femme[3] grâce à laquelle tu es devenu notre seigneur le vizir.

Cette Ṣafiyya, c'était la fille de Niẓâm al-Moulk le vizir, qu'avait épousée 'Amîd ad-Daula. Dans la suite il survint entre 'Amîd ad-Daula et entre les sultans de Perse une affaire. Ils demandèrent au khalife sa destitution, que les amis du khalife lui conseillèrent aussi. Il le destitua donc. 'Amîd ad-Daula, tenu captif dans l'intérieur du palais du khalifat n'en sortit que mort pour être enterré. Il aimait à réciter des vers et, parmi ces vers, ceux-ci :

1. Le *chérif* Aboû Ya'lâ Mouḥammad, connu sous le nom d'Ibn al-Habbâriyya, était un *hachémite*, descendant d'Ibn 'Abbâs. Il vivait avec d'autres poètes à la cour du grand vizir des Saldjoûqides, le très célèbre Niẓam al-Moulk, qui avait pour lui une estime toute particulière. Il excellait dans la poésie légère, humoristique et dans la satire. Il mourut vers 504 (=1100) à Kirmân. Voy. la bibliographie dans Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 252-253; Cl. Huart, *Hist. de la Litt. arabe*, 107-109 ; de Hammer-Purgstall, *Litteraturgesch. der Araber*, VI, 832. Voy. aussi une intéressante notice sur ce poète dans le *manuscrit* arabe de Paris, n° 5860, f° 42 r° - 43 r° (*Al-Wâfî bil-wafayât*, par Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî).

2. Ṣafiyya est le nom de sa femme, la fille de Nizâm al-Moulk. Toutefois, Ibn Khallikan (*Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 711, p. 56), qui rapporte ce vers avec un autre, dit que la fille de Nizâm al-Moulk se nommait Zoubaida. Voyez encore sur ce vizir les nombreux passages d'Ibn al-Athîr, *Chronicon*, index, p. 462, et le manuscrit arabe de Paris, n° 5860, folio 39 verso (*Al-Wâfî bil-wafayât*, par Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî).

3. Le terme arabe est beaucoup moins discret.

Jusques à quand dans les haltes et les voyages convoiteras-tu la grandeur quand les honneurs coûtent si cher ?

O toi qui poursuis la gloire, avant d'arriver à la gloire il y a un combat à subir, dont les péripéties mettent en danger la fortune et la vie.

Les nuits ont des revirements qui ne se plient que bien rarement à la volonté d'un homme dont les efforts ne sont pas secondés par l'argent.

VIZIRAT D'ABOÛ CHOUDJÂ' ẒAHÎR AD-DÎN MOUḤAMMAD FILS DE HOUSAIN AL-HAMADZÂNÎ [1], AU SERVICE DE MOUQTADÎ

C'était un homme excellent, parfait, très bienfaisant, qui répandait beaucoup d'aumônes. On trouva un jour, dans ses papiers, un compte de dépenses faites exclusivement pour des motifs de bienfaisance et de charité qui se montait à 120.000 dinars, et l'homme qui fournit ce compte était un des dix secrétaires qu'il employait spécialement à tenir registre de ses aumônes. Lorsque Ẓahîr ad-Dîn dont nous 401
parlons arriva au vizirat, Ibn al-Ḥarîrî [2], l'auteur des *Séances*, lui adressa ces vers :

Grand bien te fassent les honneurs ! Use des honneurs en homme de bien, toi que voilà gratifié de fonctions élevées.

Comme tes nobles parents tu t'es montré digne de cette haute charge du vizirat.

Tout jeune encore tu as assumé la charge du vizirat. Ainsi Jean-Baptiste tout jeune reçut la sagesse [3].

1. La biographie de ce vizir est donnée par IBN KHALLIKÂN, *Wafayât al-a'yân*, éd. Wustenfeld, notice 712. D'après cet auteur, le vizir *Ẓahîr ad-dîn* était originaire de *Roûdzrâwar* (canton voisin de *Nehawend*, dans la province du Djabal. Cf. BARBIER DE MEYNARD, *Diction. géogr. etc., de la Perse*, 267). Voyez aussi une intéressante notice sur ce vizir dans KHALÎL IBN AIBAK AṢ-ṢAFADÎ, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit arabe de Paris, n° 5860, f° 245 v°. IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, X, 74, 75 et *passim*.

2. Voy. ci-dessus, p. 20 note 2.

3. Voy. Qoran XIX, 13 : « *Nous avons donné la sagesse à Jean quand il n'était qu'un enfant.* »

Son habitude était, la prière de midi une fois faite, de tenir, jusqu'aux approches du coucher du soleil, une audience consacrée aux affaires pénales. Les huissiers appelaient les gens en criant : « Que quiconque a quelque affaire la présente. » Parmi les traits de sa vie on raconte que lorsqu'éclatèrent les troubles entre chî'ites et sunnites à Baghdâdz[1] dans les faubourgs de Karkh et de la porte de Baṣra, il évita l'effusion du sang à tel point que Mouqtadî lui dit : « Les affaires ne vont pas du tout avec cette douceur dont tu uses, et tu as excité les passions des gens par ta longanimité et ton indulgence. Il faut absolument que soient détruites les maisons de dix des principaux habitants des faubourgs, pour que le gouvernement se maintienne et que ces dissensions s'apaisent. » Le vizir alors envoya chercher le *mouḥtasib* et lui dit : « Le khalife a ordonné la destruction des maisons de dix des principaux habitants des faubourgs et je ne puis[2] le faire revenir sur cette décision.
402 Je ne suis pas sûr qu'il ne se trouve parmi eux quelqu'un qui ne mérite pas le châtiment ou qui ne soit pas le propriétaire. Je veux donc que tu envoies tes hommes de confiance à ces faubourgs et que tu fasses acheter ce que possèdent ces gens soupçonnés. Puis, lorsque leurs propriétés seront ainsi devenues les miennes, je les détruirai, évitant ainsi de commettre un péché et d'encourir la colère du khalife. » Et, sur-le-champ, le vizir donna au *mouḥtasib* l'argent nécessaire à ces achats ; le *mouḥtasib* exécuta les ordres du vizir, qui envoya alors des gens détruire ces maisons.

Ẓahîr ad-Dîn fit le pèlerinage de la Ka'ba et on ne rap-

1. Voyez ci-dessus, p. 509, note 2.
2. L'édition a voyellé ce mot, de façon à en faire le nom d'action de la 5e forme de مكن. Mais je crois qu'il vaut mieux lire تمكنى, aoriste de la 4e forme. Le manuscrit n'a point de voyelles et son *techdîd* est jeté un peu au hasard sur le mot.

porte pas qu'aucun autre vizir que lui ait fait ce pèlerinage étant vizir. En effet, avant lui, les vizirs faisaient le pèlerinage après avoir quitté le vizirat. Il faut excepter pourtant les Barmékides, qui firent le pèlerinage étant vizirs.

Le sultan Malik-Châh, surnommé Djalâl ad-Daula, demanda à Mouqtadî la destitution de ce vizir. Mouqtadî fit donc paraître un décret de destitution, mais conçu en termes très aimables et tels qu'on n'en employa jamais pour destituer un vizir. Ẓahîr ed-Dîn se retira dans sa maison en récitant ces vers :

Il est parvenu au vizirat et alors il n'avait pas un ennemi; il a quitté le vizirat et il ne lui restait plus un ami [1].

Il prit donc le parti de la retraite et, embrassant la vie contemplative, s'habilla de vêtements de coton et partit pour le pèlerinage. Il fixa son séjour à Médine. Il s'occupait à balayer la mosquée du Prophète, étendait les nattes,
allumait les lampes, toujours vêtu de l'étoffe de coton la 403
plus grossière. Il se mit à apprendre par cœur le Qoran et, lorsqu'il eut achevé de l'apprendre, il célébra cela par une fête. Il est l'auteur de poésies qui ne sont pas mal. En voici quelques vers :

Certes, Celui qui a dispersé tout ce qui était réuni peut bien rassembler une famille.
Je ne suis pas porté à désespérer quand même la séparation se prolongerait : combien de séparations se sont terminées par des réunions.
Et si la réunion succède à la séparation, elle n'en est que plus douce au cœur.

Il mourut en 513 (1119). Dieu l'ait en sa miséricorde ! Ici finit le règne de Mouqtadî et l'administration de ses vizirs.

1. Ce vers est donné dans la biographie de ce vizir par IBN KHALLIKÂN, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 715.

XXVIII. — RÈGNE DE MOUSTAẒHIR BILLÂH (487/1094-512/1118)

Après Mouqtadî régna son fils Moustaẓhir billâh Aboû-l-'Abbâs Aḥmad. Il reçut l'hommage d'investiture au khalifat en l'an 487 (1094). Moustaẓhir était généreux et aimait à donner. Il était d'un bon naturel, avait de nobles idées, était d'un caractère facile et savait être ami sincère. Il avait l'amour du bien et la haine de l'injustice[1]. Sous son règne, les affaires des Bâṭéniens prirent un caractère de grande gravité. Ils s'emparèrent des châteaux et des forteresses dans le Khorâsân et le chef de leur propagande dans le Khorâsân était Ḥasan, fils de Ṣabbâḥ[2]. C'était un homme originaire de Marw. Il fit un voyage au Caire, où il reçut des prédicateurs 'alîdes les principes de la secte. C'était un homme doué d'intelligence et rusé. Plus tard il revint du Caire dans le Khorâsân et devint le chef de la propagande qui s'exerçait en faveur des 'Alîdes. Il
404 employa toutes sortes de moyens, si bien qu'il finit par se rendre maître d'une citadelle du pays du Dailam nommée Roûdẓbâr[3]. Lorsqu'il s'en fut emparé, ses affaires

1. Lis. الظلم.

2. Sur ce chef des Bâṭéniens, voyez notamment Ibn al-Athîr, *Chronicon*, X, pp. 213 et suiv., 299 et suiv., et aussi l'Index, p. 233; Hammer-Purgstall, VI, 56 et, d'une façon générale, les mémoires écrits sur les Ismâ'élites. Voy. ci-dessus. Cf. aussi le *Mémoire sur les Nabatéens* de Quatremère (1835, in-8); Defrémery, *Histoire des Ismaéliens* et *Nouvelles Recherches sur les Ismaéliens*, 1855, in-8; Sacy, *Recherches sur l'initiation à la secte des Ismaéliens*, 1824, in-8°. S. Guyard, *Fragm. relatifs à la doctrine des Ism.*, 1874, in-4° ; *Goldziher*, *Casanova*, etc.

3. Le canton de ce nom est situé à 6 parasanges au nord de Qazwîn. Il tire son nom de la rivière de Châh-Roûdz qui le traverse. Une des forteresses principales de ce canton est la forteresse d'*Alah Amoût* (qui signifie le *nid de l'aigle*) devenu par l'usage Alamoût et qui fut bâtie en 246. Elle fut détruite en 654, par ordre de Hoûlâgoû-Khân. Cf. Hamdallah

se trouvèrent en forte situation, il chercha à gagner des groupes d'hommes, et la secte baṭénienne s'étendit et grandit et plusieurs personnages de la plus haute importance s'y affilièrent en secret et sa situation ne cessa de prendre de l'extension, jusqu'au moment où les armées mongoles s'étaient dirigées vers leurs citadelles, où elles firent ce qu'elles firent. Moustaẓhir mourut en l'an 512. (= 1118 de J.-C.).

HISTOIRE DU VIZIRAT, SOUS LE RÈGNE DE MOUSTAẒHIR

Sous son règne, pas un vizir ne jeta grand éclat. On compte parmi ses vizirs Za'îmar-Rou'asâ Aboû-l-Qâsim 'Alî [1], fils de Fakhr ad-Daula, fils de Djahîr. Son temps fut court et son histoire n'offre rien qui mérite d'être mentionné. Après quelque temps de vizirat, il fut destitué et mis en état d'arrestation [2].

VIZIRAT D'ABOÛ-L-MA'ALÎ HIBAT ALLÂH, FILS DE MOUḤAMMAD, FILS DE MOUṬṬALIB, SOUS LE RÈGNE DE MOUSTAẒHIR

Ce fut un homme capable parmi les serviteurs les plus capables de la dynastie 'abbâside. Moustaẓhir le nomma vizir après Za'îmar-Rou'asâ Ibn Djahîr. Avant son vizirat, il était chargé du ministère des finances. Un de ses amis a raconté cette anecdote à son sujet : « J'entrai un jour

MOUSTAUFÎ, *Nouzhat al-qouloûb*, apud BARBIER DE MEYNARD, *Dictionn. géogr.*, p. 266, note 1.

1. C'est le fils du grand vizir d'*Al-Qâ'im bi-amr Allâh*, Mouḥammad, fils de Mouḥammad, fils de Djahîr, sur lequel on peut voir l'intéressante notice d'IBN KHALLIKÂN, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, nº 711, et ci-dessus, p. 511.

2. Ce vizir fut arrêté en l'année 500 (= 1106). Cf. IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, X, 305. L'intérim fut rempli par le grand qâḍî Aboû-l-Ḥasan ibn ad-Dâmaghânî, et c'est seulement un mois plus tard que fut nommé le vizir titulaire Ibn al-Mouṭṭalib, dont il est question ci-dessus.

chez lui avant son élévation au vizirat, alors qu'il était chargé de l'administration d'un ministère. Je le vis soucieux, l'esprit troublé. Je lui demandai la cause de ce trouble. Il dit : « J'avais rendu compte l'an dernier à Moustaẓhir de mes « efforts pour la culture du pays, la fixation de l'impôt fon-
405 « cier et l'augmentation du revenu. Et je lui dis : Il est résulté de ces mesures, cette année, un produit de 12.000 « kourres[1], et l'année prochaine, ce seront 20.000 kourres. « Il me répondit par des remerciements et des éloges, et il « m'honora du don d'une partie de ses vêtements. Je « ressentis une grande joie et dis : « Voilà le fruit du « zèle. » Je redoublai d'application pour l'agriculture, et je « mis en œuvre tous mes efforts et tout mon pouvoir « pour faire réussir les récoltes prochaines. Mais il advint « qu'une digue se rompit, une grande partie du revenu « périt et il se produisit encore d'autres événements qui « amenèrent une telle diminution du revenu qu'il se trouva « inférieur au revenu de l'année précédente. J'adressai « alors un rapport au khalife pour lui apprendre la dimi- « nution du revenu. Je lui dis seulement à combien se « montait le revenu et ne lui expliquai pas la cause de sa « diminution et je me dis en moi-même : « S'il m'inter- « roge au sujet de la cause, je la lui exposerai. » Mais la « réponse qu'il me fit parvenir était pleine de remercie- « ments et d'éloges pour moi et il m'honora du don de « quelques-uns de ses vêtements ainsi qu'il avait fait l'an- « née précédente, et je me dis : « Hélas ! voilà sur quel pied « je suis avec lui aussi bien quand les affaires vont bien que « quand elles vont mal. Il m'a remercié dans deux cas op- « posés, et cela montre bien qu'il ne réfléchit pas à ce qu'il « dit ni à ce qu'il fait. Et qui m'assure que quelqu'un de « mes ennemis qui ait accès auprès de lui ne viendra pas « dire à mon sujet des choses qui causeront ma perte. Et

1. Mesure de capacité pour les grains équivalente à *six* charges d'âne.

« lui n'examinera pas l'affaire mais se hâtera de donner des « ordres conformes à ce que se sera proposé mon en- « nemi. » Celui qui a conté ce fait ajoute : « Alors je lui 406
« dis : « Allâh te protège et te préserve de ce que tu « crains ! » — et je ne cessai de lui parler ainsi que lors- « que je l'eus consolé et eus fait cesser son chagrin. »

Cet Aboû-l-Ma'âlî, fils de Mouṭṭalib [1], fut un des plus savants vizirs, un des plus éminents et un des meilleurs [2].

C'est ici que finit l'histoire de Moustaẓhir billâh et de ses vizirs.

XXIX. — RÈGNE DE MOUSTARCHID ABOÛ MANṢOÛR (512/1118-529/1135)

Après Moustaẓhir régna son fils Moustarchid Aboû Manṣoûr Faḍl, fils de Moustaẓhir billâh. Il reçut les hommages d'investiture au khalifat en 512 (1118). Moustarchid était un homme de talent. Lorsqu'il fut élevé au khalifat, son frère l'émir Aboû-l-Ḥasan prit la fuite, se cacha et se retira à Ḥilla, demandant asile à Doubais [3],

1. Ce vizir fut destitué en l'année 502 (= 1108 de J.-C.) et remplacé par un de ses prédécesseurs Aboûl-Qâsim 'Alî, fils d'Aboû Naṣr ibn Djahîr (voy. ci-dessus, p. 517). Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, X, 330. Il revint ensuite au vizirat et en fut de nouveau destitué dans le courant de l'année 503 (1109). C'est encore Ibn Djahîr qui le remplaça. Ibn al-Athîr, *loc. cit.*, pp. 335-336.

2. Ibn al-Athîr (*Chronicon*, X, p. 375) cite encore comme ayant occupé le vizirat sous ce prince : 1° Sadîd al-Moulk Aboû-l-Ma'âlî al-Moufaḍḍal, fils d''Abd ar-Razzâq Al-Iṣbahânî; 2° Nizâm ad-Dîn Aboû Manṣoûr Ḥousain, fils de Mouḥammad, et comme intérimaires: 1° Amîn ad-Daula Aboû Sa'd b. al-Mauṣilâyâ ; 2° le grand qâḍî Aboû-l-Ḥasan 'Alî, fils d'ad-Dâmaghânî.

3. Noûr ad-Daula Aboû-l-A'azz Doubais fils de Saif ad-Daula Aboû-l-Ḥasan Sadaqa, fils d'Alî, fils de Mazyad al-Asadî, est le cinquième prince

fils de Sadaqa, maître de Ḥilla. Or, Doubais, fils de Sadaqa, était l'un des hommes les plus généreux du monde. C'était un grand seigneur, patron de nombreux clients. Il savait protéger et défendre. Tous ses jours étaient des fêtes et, de son temps, Ḥilla fut le lieu où les hommes accouraient de toutes parts, le refuge des malheureux qui s'y rendaient remplis d'espoir, l'asile du banni et le refuge du proscrit craintif. Doubais combla d'honneurs sans limites l'émir Aboû-l-Ḥasan, lui assigna en propre une habitation et lui donna de nombreuses marques de dignité et Aboû-l-Ḥasan demeura chez lui un certain temps dans la plus heureuse situation. Mais lorsque son frère Moustarchid billâh apprit qu'il était chez Doubais, il en fut inquiet et craignit qu'il ne lui arrivât quelque affaire de ce côté-là. Il envoya donc le grand syndic des chî'ites, 'Alî, fils de Ṭirâd le Zainabite [1], à Ḥilla avec son anneau et un sauf-conduit et lui commanda d'exiger de Dou-
407 bais la reconnaissance de sa qualité de khalife et de lui demander la remise entre ses mains de l'émir Aboû-l-Ḥasan. Doubais dit : « Quant à l'hommage à rendre au khalife, je m'empresse d'obéir à l'ordre de l'Émir des Croyants — et il prononça le serment d'hommage, — mais pour ce qu'il est de vous livrer mon client, non, par Dieu ! je ne vous le livrerai pas, lui qui est mon client et mon hôte, quand je devrais périr en le défendant, à moins qu'il n'y

de cette petite dynastie et le deuxième du nom. Il régna sur les Arabes de la vallée du Tigre de 501 (= 1107) à 529 (= 1134), époque à laquelle il fut assassiné par ordre du sultan Mas'oûd le Saldjoûqide. Cf. IBN KHALLIKÂN, *Wafayât*, notice 225 ; STANLEY LANE-POOLE, *The Mohammadan Dynasties*, pp. 119-120 ; IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, X, 373 et suiv.

La biographie de ce principicule est donnée par KHALÎL IBN AIBAK AṢ-ṢAFADÎ, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit arabe de Paris, n° 2064, f° 50 r° et v°.

1. L'ambassade d'Ibn Ṭirâd est racontée par IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, X, 376-378. Précédemment le même Doubais avait eu maille à partir avec le Sultan saldjoûqide Mas'oûd, au sujet d'un homme que Doubais avait également protégé contre le châtiment du sultan. Voy. IBN AL-ATHÎR, *op. cit.*, X, p. 307.

consente lui-même. » L'émir Aboû-l-Ḥasan refusa de se rendre auprès de son frère en compagnie du grand syndic. Celui-ci partit donc seul. Par la suite, Moustarchid s'empara de lui et lui imposa dans une de ses maisons une réclusion qui n'avait rien de dur.

Il se produisit entre le khalife Moustarchid et entre le sultan Mas'oûd [1] une brouille. L'affaire devint sérieuse et aboutit à la guerre. Le khalife Moustarchid se mit en campagne, menant avec lui l'armée et les grands dignitaires de l'empire. Mas'oûd de son côté, se prépara à les recevoir. Lorsqu'ils se rencontrèrent et que le combat s'engagea, l'armée du khalife Moustarchid fut rompue et la victoire se déclara pour le sultan Mas'oûd. Ses soldats enlevèrent à l'armée du khalife de grandes richesses. On raconte que les caisses qui contenaient l'argent étaient portées par 170 mulets. La somme se montait à 4 millions de dinârs. Cinq cents chameaux portaient les bagages et le khalife avait avec soi 10.000 turbans et 10.000 *djoubba* et 10.000 robes, le tout en étoffes magnifiques. Il les avait ainsi disposés à l'avance pour en faire des dons d'honneur, au cas où il serait vainqueur.

On dit que le total de ce qui fut pillé se monta à
50 millions de dinârs. Mas'oûd défendit l'effusion du 408
sang. Il fit arrêter les partisans du khalife et les transporta dans la citadelle de Ḥilla. Pour ce qui est du khalife, il lui assigna une tente pour habitation et lui donna tout un personnel de domestiques et de gardes. Puis Mas'oûd, et le khalife avec lui, se mit en marche pour Marâgha. Une lettre du sultan Sandjar parvint à Mas'oûd, lui ordonnant de bien

1. Ghiyâth ad-Dîn Mas'oûd, sultan saldjoûqide, qui régna sur l''Irâq et le Kurdistân de 527 (= 1133) à 547 (= 1152). Cf. STANLEY LANE-POOLE, *The Mohammadan Dynasties*, p. 154; IBN KHALLIKÂN, *Wafayât al-a'yân*, éd. Wüstenfeld, notice 730; DEFRÉMERY, *Histoire des Sultans Saldjoûqides*, *passim*.

2. Robe ample et sans manches. Sur sa description, voy. DOZY, *Dictionnaire détaillé des noms de vêtements*, pp. 107 à 117.

traiter le khalife et de le faire retourner à Baghdâdz, chargé de dignités et d'honneurs, et de remettre sa situation dans son état primitif et de lui rendre ses richesses, et de lui constituer une suite, un train et des richesses plus grandes et plus belles que celles qu'il avait perdues, et de le ramener à Baghdâdz avec la plus grande pompe possible. Mas'oûd se conforma à tout cela et lui donna en fait d'équipages, de richesses, de tentes et d'argent produit des impôts, de belles choses. Puis il résolut de s'en retourner à Baghdâdz. Mais Mas'oûd et ses soldats ayant eu un moment d'inattention, une troupe de Bâṭéniens se jeta sur Moustarchid. Ils le frappèrent de leurs couteaux alors qu'il était dans sa tente. Ce fait se produisit dans un village distant de Marâgha d'un parasange. Ils tuèrent avec lui un certain nombre de ses compagnons. Mas'oûd, dès qu'il apprit cela, monta à cheval tout ému et laissant paraître un grand trouble. Il s'empara des auteurs de ce meurtre et les fit périr. Moustarchid fut ensuite transporté à Marâgha sur la tête des émirs et des oulémas. C'est à Marâgha qu'il fut enterré. Son tombeau s'y trouve encore aujourd'hui. Il y est bien connu. Il se trouve sous une belle coupole, que j'ai vue lorsque je vins à Marâgha en 697 (= 1297 de J.-C.)[1].

On fut divisé d'opinion, lors du meurtre de Moustarchid, au sujet de la cause de ce meurtre. Des gens dirent que Mas'oûd n'en avait rien su et n'y avait pas
409 donné son consentement, d'autres dirent que bien au contraire c'était lui qui avait conclu l'affaire avec les Bâṭéniens pour l'assassinat du khalife et qu'il le leur avait commandé parce qu'il craignait le khalife qui a eu assez de courage pour rassembler des troupes et traîner après soi des armées. Or, il ne pouvait pas le tuer publiquement. Les bons traitements dont il le combla, il les fit

1. Tous ces événements sont racontés en détails par Ibn al-Athîr, *Chronicon*, X, p. 14 et suiv.

donc aux yeux de tous, puis, d'une manière cachée, il le fit périr. Il fit sortir ensuite des prisons une certaine quantité de criminels qu'il fit mettre à mort en donnant à croire aux gens que c'étaient là les meurtriers du khalife. Mais ces meurtriers, il les fit secrètement échapper. Cela se passait en l'an 529 (= 1134 de J.-C.).

HISTOIRE DU VIZIRAT SOUS LE RÈGNE DE MOUSTARCHID

Parmi ses meilleurs vizirs on compte Aboû 'Alî Ḥasan, fils d''Alî, fils de Ṣadaqa[1]. Il avait des talents, était habile à trouver des expédients, connaissait les règles du gouvernement et était honnête homme. Moustarchid l'éleva au vizirat en l'an 513 (= 1119) et lui donna les surnoms de Djalâl ad-Dîn, chef des vizirs (*Sayyid al-ouzarâ*), maître de l'Orient et de l'Occident, auxiliaire de l'Émîr des Croyants. Il connaissait la comptabilité et savait surveiller la gestion de la province, mais on ne lui peut imputer rien qui marque de la générosité. Dans la suite, Moustarchid le fit arrêter et le dépouilla du vizirat. Ce ne fut pas par un effet de la volonté du khalife, ce fut la nécessité qui exigea qu'on s'assurât de sa personne[2]. En effet, le vizir du sultan s'acharnait contre lui. Mais, peu de temps après, cet obstacle cessa. Moustarchid le rappela[3] donc au vizirat et le fit revêtir des insignes de cette qualité, et il ordonna aux plus grands personnages de l'empire de

1. Ce vizir fut appelé au pouvoir en l'année 513 (= 1119), après le fils de Rabîb ad-Daula, qui était lui-même vizir du sultan Mas'oûd. IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, X, p. 394.
2. Cette première disgrâce du vizir Ibn Ṣadaqa eut lieu en l'année 516, sur l'instigation du vizir du sultan Mas'oûd. Cf. IBN AL-ATHÎR, *ibidem* p. 423. Le khalife appela alors, pour l'intérim du vizirat, le syndic des 'Alides, Ibn Ṭirâd az-Zainabî ; mais bientôt le sultan saldjoûqide imposa au khalife un vizir de son choix, le fils du grand Niẓâm al-Moulk, ainsi qu'on le verra plus loin.
3. Ce retour d'Ibn Ṣadaqa au vizirat eut lieu l'année suivante, en 517. Voy. les détails dans IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, X, pp. 433-444.

410 le précéder à pied en courant lorsqu'il se rendait au diwân. Et c'est le premier vizir devant lequel les grands personnages de l'empire aient marché à pied. Ibn Ṣadaqa, le vizir, était un jour assis sur le siège du vizirat, lorsque Sadîd ad-Daula, fils d'al-Anbârî[1], rédacteur du protocole, se présenta à lui. Il avait dans sa manche des vers où il attaquait le vizir. Le papier étant tombé de sa manche, le vizir, étendant vite la main, s'en empara. Parmi les vers qui s'y trouvaient, on rencontre ceux-ci :

Tu es celui dont l'existence est une perversité dans ce monde de perversité.

Lorsque Sadîd ad-Daula vit ce papier entre les mains du vizir, sa crainte et sa confusion furent telles que ses forces l'abandonnèrent. Le vizir, ayant lu les vers, comprit la chose[2] et détourna la satire de lui-même sur Sadîd ad-Daula, à qui il dit: « Je connais ces vers, parmi lesquels on trouve celui-ci :

« C'est par ignorance qu'on l'a surnommé *Sadîd* (droit) car il manque complètement de droiture (*sadâd*). »

Le vizir fit ce vers sur-le-champ. Sadîd ad-Daula, fils d'Al-Anbârî, demeura tout honteux et ne répondit rien.

Lorsque le sultan Sandjâr résolut de marcher sur Baghdâdz, il prodigua au khalife les menaces pour l'effrayer. Le vizir Ibn Ṣadaqa lui écrivit : « Par Allâh, si tu te mets en mouvement, je te couperai entièrement les communications derrière toi. Si tu t'avances d'un parasange, j'avan-
411 cerai vers toi de deux parasanges. » Dans les derniers

1. Sur ce personnage, voyez Ibn al-Athîr, *op. cit.*, X, 399 et suiv. et *Index*, p. 303.

2. Lis. فطن للقصة. L'édition donne القصة à l'accusatif, mais cela semble inadmissible, le verbe فطن étant intransitif. Notre correction est d'ailleurs confirmée par le manuscrit.

temps de son administration, le vizir Ibn Ṣadaqa tomba malade. Moustarchid le vint visiter et lui dit ce vers :

Grâce à toi nous avons repoussé les malheurs, si bien que lorsqu'ils t'ont assailli, toi nous manquant, nous n'avons plus de moyen de les repousser de toi.

Et son état ne cessa d'empirer jusqu'à ce qu'il mourût en 522 (= 1128 de J.-C.)[1].

VIZIRAT DU CHÉRIF ABOÛ-L-QÂSIM, FILS DE ṬIRÂD LE ZAINABITE

Ce vizir se nommait Aboû l-Qâsim ʿAlî, fils de Ṭirâd, fils de Mouḥammad, administrateur principal de la grande mosquée, fils d'Aboû-l-Kâsim ʿAlî, grand syndic des ʿAlîdes, fils de Ḥasan, fils de Mouḥammad, fils d'ʿAbd al-Wahhâb, fils de Soulaimân, fils d'ʿAbd Allâh, fils de Mouḥammed, fils d'Ibrâhîm l'imâm, fils de Mouḥammed, fils d'ʿAlî, fils d'ʿAbd Allâh, fils d'ʿAbbâs, mais ils sont connus sous le nom de Zainabites parce que leur mère fut Zainab[2], fille de Soulaimân, fils d'ʿAlî, fils d'ʿAbd Allâh, fils d'ʿAbbâs. Elle leur a donné son nom.

Le vizir Aboû-l-Qâsim était très versé dans les règles du vizirat et les principes du gouvernement; c'est lui qui ameuta la population pour la déposition du khalife Râchid, il fut l'agent le plus actif de cette déposition et s'employa énergiquement pour faire rendre à Mouttaqî l'hommage d'investiture au khalifat. Il s'était entendu pour cela avec le sultan Masʿoûd et fut vizir de deux khalifes, Mous- 412
tarchid et Mouktafî, et lorsque Moustarchid lui eût confié le vizirat et l'eût proclamé solennellement ministre, il lui dit : « Tous ceux qu'on a élevés au vizirat s'en sont trouvés

1. Le premier Radjab (= 1er juillet 1128). Cf. IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, X, p. 459.
2. Voyez ci-dessus, pp. 378-379.

honorés, mais toi, au contraire, tu honores le vizirat en en remplissant les fonctions. » On lui porta du palais du khalife un trône fort richement orné. Le khalife ordonna aux grands dignitaires de l'empire de marcher à pied devant le vizir lorsqu'il se rendrait au diwân. Les choses demeurèrent en cet état pendant peu de temps, puis Moustarchid le fit arrêter et le destitua du vizirat. Ensuite, il le rappela et lui fit une situation plus brillante que jamais.

Lorsque Moustarchid partit pour aller combattre Mas'oûd [1], ainsi que nous l'avons exposé plus haut, le vizir Aboû-l-Qâsim partit avec lui [2]. Et lorsqu'il advint à Moustarchid ce qui lui advint, Aboû-l-Qâsim fut en grande considération auprès du sultan Mas'oûd. Celui-ci l'approcha de sa personne, augmenta son rang et ses dignités et l'emmena avec lui lorsqu'il marcha sur Baghdâdz. Ce vizir servit le sultan Mos'oûd en procédant à la destitution de Râchid et à l'intronisation de Mouktafî avec un zèle dont le sultan Mas'oûd lui fut reconnaissant et lui sut le plus grand gré. Le reste de l'histoire d'Aboû-l-Qâsim viendra lorsque nous parlerons de son vizirat sous le règne de Mouktafî.

VIZIRAT DU VIZIR ABOU NAṢR AḤMAD, FILS DU VIZIR NIẒÂM AL-MOULK, AU SERVICE DE MOUSTARCHID

Ce vizir était généreux, beau de physique. Il fut vizir de Moustarchid billâh, et sa conduite fut louée. Lorsque Moutarchid résolut de construire la muraille d'enceinte de Baghdâdz, il répartit sur la population [une contribution] de 25.000 dinârs. Alors le vizir Aboû Naṣr s'en

1. Voy. ci-dessus, p. 522.
2. Cf. IBN AL-ATHÎR (*Chronicon*, XI, p. 15), qui donne la liste des grands personnages qui accompagnèrent Moustarchid dans son expédition contre le sultan Mas'oûd.

chargea et la paya de ses deniers, à la place de la popu- 413
lation. Son vizirat ne fut pas long, et il mourut en l'année 544 (1149).

VIZIRAT D'ANOÛCHARWÂN, FILS DE KHALID, FILS DE MOUHAMMAD AL-QÂCHÂNÎ, AU SERVICE DE MOUSTARCHID

C'était un des hommes supérieurs les plus distingués et les meilleurs de la population. Il fut investi du vizirat au service des sultans et des khalifes. Il demandait toujours à être dispensé du vizirat; on lui répondait favorablement, puis on le sollicitait pour cela, et il acceptait à contre-cœur. C'est en son honneur qu'Ibn al-Ḥarîrî [1] composa les *Séances* (*maqâmâts*) *ḥarîriennes*, et c'est à lui qu'il fit allusion au début de ses *Séances*, en disant : « Une personne dont le conseil est un ordre, et à la laquelle obéir est un bonheur inattendu, m'engagea à [2]... »

Al-Arradjânî [3], le poète, demanda au vizir Anoûcharwân une tente, ayant résolu de faire un voyage. Anoûcharwân n'ayant pas de tente, lui fit tenir une grosse somme d'argent, en lui disant : « Achète une tente avec cet argent. » Al-Arradjânî dit alors à ce sujet :

Quel excellent homme qu'Ibn Khâlid ! Il a ressuscité pour nous la générosité après sa disparition.

1. Comme on le voit, l'auteur des *maqâmâts* est appelé ici Ibn al-Ḥarîrî, contrairement à tous ses biographes qui l'appellent Al-Ḥarîrî tout court. Voy. ci-dessus p. 20 note 2.

2. En dehors de la préface de Ḥarîrî, où l'on trouve raconté son entretien avec le vizir Anoûcharwân, cela est rapporté par Ibn Khallikân, Voyez le n° 546. Cf. S. de Sacy, *Chrestomathie*, III, p. 174.

3. Nâṣiḥ ad-Dîn Aboû Bakr Aḥmad, fils de Mouḥammad, fils de Ḥousain al-Qâḍî al-Arradjânî, célèbre poète, né en 460 (= 1068), mort en 544 (= 1149). Sa biographie est donnée par Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 62. Cf. Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 254; Cl. Huart, *Hist. de la Litt. arabe*, p. 111; de Hammer, *Litt. Gesch. der Araber*, VII, 988. Il était qâḍî de la ville de Toustar. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, XI, 96-97, qui cite de lui cinq vers.

je lui ai demandé une tente pour m'y abriter, et il m'a donné généreusement de quoi remplir une tente d'or.

Anoûcharwân, fils de Khâlid, était très modeste, connu comme tel, se levant pour toute personne qui entrait chez lui. Aussi Ibn al-Habbâriyya[1], le poète, lança-t-il contre lui l'épigramme suivante :

414 Cette fameuse modestie dont tu te pares est une modestie d'ostentation, et c'est à cause d'elle qu'on t'accuse d'orgueil.
Tu ne bouges pas quand il s'agit de donner le cadeau à celui qui l'espérait, et tu te lèves pour lui : c'est là se lever contre les solliciteurs et non pour eux.

C'est à son sujet aussi que ce poète a dit, faisant allusion à son habitude de se lever fréquemment :

Je vis sa boisson en train d'être mise dans de petites outres, entre les mains du domestique,
Et je me dis : « Il n'absorberait pas des drogues s'il n'était pas malade. »
Mais lui, cependant, n'en a guère besoin : il est tout le temps debout.

Il y avait, entre Anoûcharwân fils de Khâlid et le vizir Az-Zainabî, une inimitié, une haine réciproque et une rivalité au sujet du vizirat. Le vizir Az-Zainabî ayant été destitué et Anoûcharwân étant arrivé au pouvoir[2], les gens cherchèrent à se concilier ses bonnes grâces en dénigrant Az-Zainabî. Al-Ḥais Baiṣ[3], le poète, se présenta alors chez le vizir, et lui récita une *qaṣîda*, dont voici le commencement :

1. Voyez ci-dessus, p. 512.
2. Ce vizirat d'Anoûcharwân eut lieu en l'année 526 de l'Hégire. Précédemment, Anoûcharwân occupa à diverses reprises le vizirat pour le sultan Mas'oûd. Cf. IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, X, pp. 452 et 480.
3. Ce poète se nommait en réalité Chihâb ad-dîn Sa'd, fils de Mouḥammad. Il était aussi jurisconsulte châfi'ite estimé de la ville de Rayy. Il mourut en 547 (= 1119 de J.-C.). Ses contemporains lui reprochaient d'être trop fier. Sa biographie est donnée par IBN KHALLIKÂN, *Wafa-*

Je remercie mon sort dans mon cœur et par ma bouche, puisqu'il a remplacé un bienfaiteur par un bienfaiteur.

... faisant ainsi allusion à Anoûcharwân et à Az-Zainabî. Les gens admirèrent son procédé et y reconnurent la preuve de sa fidélité et de son indépendance.

Puis, Anoûcharwân, fils de Khâlid, mourut, et Az-Zainabî fut rappelé au vizirat. Les gens cherchèrent alors à se
concilier ses bonnes grâces en injuriant[1] Anoûcharwân. 415
Mais Al-Ḥaiṣ-Baiṣ se présenta chez lui et lui récita :

Que ta vie soit conservée, et que ta sandale ne te fasse pas glisser ! Car j'ai perdu mon courage le jour de la perte d'Ibn Khâlid.

Anoûcharwân mourut en l'année 532 (1137)[2].

XXX. — RÈGNE DE RÂCHID (529/1134-532/1137)

Après Moustarchid régna son fils Râchid billâh Aboû Dja'far Manṣoûr, fils de Moustarchid.

Il reçut le serment d'investiture du khalifat après l'arrivée de la nouvelle de l'assassinat de son père, en l'année 529 (1134).

yât, éd. Wüstenfeld, notice 257; traduction de Slane, I, 559. Voy. aussi Aboû Châma, *Kilâb ar-rauḍatain*, éd. du Caire, I, 135; Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit arabe de Paris, n° 2064, f° 122 r°; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, XI, p. 300.

1. Lire بمسبّة.

2. Précédemment Anoûcharwân avait été destitué par le khalife en 529 et par le sultan en 530. Il occupait, en effet, le vizirat alternativement tantôt pour le khalife, tantôt pour le sultan saldjoûqide Mas'oûd. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, XI, pp. 9, 11, 29.

Râchid équipa une très nombreuse armée et partit en guerre contre Mas'oûd. Celui-ci, de son côté, se dirigea vers l''Irâq, cherchant à s'en emparer[1]. Il arriva à Baghdâdz à la tête de 5.000 cavaliers et y pénétra. Râchid s'abstint alors de le combattre, et sortit de Baghdâdz, se dirigeant vers Mossoul. Le sultan Mas'oûd entra à Baghdâdz et s'empara de la direction des affaires. Il montra de l'équité et empêcha ses soldats de faire du mal. Il réunit les *qâḍîs* et les notaires et prit leurs signatures attestant l'incapacité de Râchid. Il dressa un acte authentique signé par des témoins, prononçant la déposition de Râchid, et le fit approuver par les qâḍîs. Ce fut le vizir Az-Zainabî qui s'en occupa pour lui. Mas'oûd avait consulté Az-Zainabî sur la personne qu'il investirait du khalifat, et Az-Zainabî lui avait répondu : « Seigneur ! Il y a là-bas (à Baghdâdz) un homme qui convient au khalifat. Mas'oûd lui ayant demandé le nom de cet homme, le vizir
416 lui répondit : « Seigneur ! si je le nommais, je craindrais qu'on ne le tue. Mais, quand nous entrerons à Baghdâdz, je te dirai son nom. »

Aussi, lorsqu'ils eurent besoin d'installer un khalife, Az-Zainabî lui nomma-t-il Aboû 'Abd Allâh Mouḥammad Mouqtafî, oncle de Râchid[2]. Mas'oûd lui fit prêter le serment d'investiture et l'installa sur le trône du khalifat[3]. Quand à Râchid, n'ayant pas du tout réussi à Mossoul, il la quitta pour Ispahân. Alors quelques hérétiques l'assaillirent et le tuèrent auprès de la porte d'Ispahân ; et cela en l'année 532 (1137). Sa tombe est connue là-bas.

HISTOIRE DU VIZIRAT SOUS LE RÈGNE DE RÂCHID

Lorsque le khalifat arriva aux mains de Râchid, il

1. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, XI, pp. 22 et 26.
2. Voyez plus loin, p. 531.
3. Cf. le récit d'Ibn al-Athîr, *Chronicon*, XI, pp. 26 et suiv.

prit comme vizir Djalâl ad-Dîn Aboû-r-Riḍâ Mouḥammad, fils de Ṣadaqa[1], dont le vizirat ne fut pas long. Ce vizir, effrayé par les événements qui s'étaient produits, chercha un refuge auprès de Zangui fils d'Aqsounqour, prince de Mossoul, qui le prit sous sa protection et lui fit du bien. Puis, lorsque Râchid quitta Baghdâdz, cet Aboû-r-Riḍâ fut employé dans certaines fonctions autres que le vizirat. Il mourut en l'année 556 (1160) sans avoir eu une histoire méritant d'être relatée.

Fin du règne de Râchid et de l'administration de ses vizirs.

XXXI. — RÈGNE DE MOUQTAFÎ (530/1135-555/1160)

Après Râchid régna son oncle paternel, Mouqtafî liamr Allâh Aboû 'Abd Allâh Mouḥammad, fils de Moustaẓhir billâh. Il reçut le serment d'investiture du khalifat en l'année 530 (1135).

Mouqtafî fut un des meilleurs khalifes. Lorsque Mas'oûd l'installa et lui fit prêter le serment d'investiture, il lui envoya dire par un messager : « Indique-[moi] tout ce dont tu auras besoin, toi et tous ceux qui sont à ta charge, afin que je te constitue des fiefs pour cette somme. » Mas'oûd avait, en effet, pris tout ce qui se trouvait dans le palais du khalifat : or, meubles, ustensiles et autres 417
objets. Alors Mouqtafî lui envoya dire : « Nous avons à la maison 80 mulets pour transporter du Tigre l'eau des-

1. Cf. ci-dessus, p. 523 et note 2.

tinée à la boisson de ceux qui sont à notre charge. Juge toi-même ce qu'il faudra à un homme dont la maison consomme pour la boisson, chaque jour, une quantité d'eau que transportent 80 mulets. » — « Nous avons installé au khalifat, dit alors Mas'oûd, un homme considérable. Puisse Allâh le Très-Haut nous préserver de son mal ! [1] »

Sous le règne de Mouqtafî eurent lieu des guerres civiles et des guerres politiques entre lui et les sultans de la Perse, dans lesquelles la victoire lui resta. Sous son règne aussi, les émeutiers et les fauteurs de troubles s'agitèrent; mais il s'occupa d'une manière parfaite de les réduire à l'impuissance.

Mouqtafî mourut en l'année 555 (1160).

HISTOIRE DU VIZIRAT SOUS LE RÈGNE DE MOUQTAFÎ

Le premier de ses vizirs fut Az-Zainabî Aboû-l-Qâsim Alî, fils de Ṭirâd al-'Abbâsî, vizir de Moustarchid, frère de Mouqtafî. Il le prit comme vizir au moment où il reçut lui-même le serment d'investiture, car c'est Az-Zainabî qui s'occupa de son investiture et qui le désigna au choix de Mas'oûd[2]. Az-Zainabî demeura un certain temps comme vizir de Mouqtafî, puis ils eurent l'un à l'égard de l'autre une méfiance, à la suite de laquelle le vizir, craignant le khalife, chercha un asile au palais du Sultan (Mas'oûd) et y demeura pendant un certain temps en sûreté contre
418 Mouqtafî, jusqu'à ce que le khalife reçut à son sujet un message de la part du Sultan[3]. Il l'autorisa alors à revenir

1. Tout ce passage semble emprunté textuellement à Ibn al-Athîr, *Chronicon*, XI, p. 28.
2. Voy. ci-dessus, p. 530.
3. La brouille qui s'est produite entre le vizir et le khalife avait pour origine l'indépendance trop grande que le vizir avait prise vis-à-vis de son souverain; il contrecarrait, dit Ibn al-Athîr, tous ses projets et n'obtempérait jamais à ses ordres. Pendant sa retraite dans la maison du sultan, l'intérim du vizir fut assuré d'abord par son cousin, le grand

à sa maison, entouré de respect. Az-Zainabî revint à sa maison, et y demeura en disponibilité[1]. Sa puissance disparut, sa situation s'affaiblit, et il éprouva une grande misère et une gêne bien dure, au point que, ayant désiré, pendant sa maladie, quelques fleurs odorantes, il ne put pas se les payer. Il avait dépensé la majeure partie de sa fortune, lorsqu'il était réfugié au palais du Sultan, pour ses parents par alliance, sa suite et ses partisans. Ses dons allaient faire profiter la plupart des grands de l'empire et d'autres qu'eux, parmi les savants, les visiteurs et les solliciteurs. Lorsqu'il fut atteint de la maladie dont il mourut, Mouqtafî lui écrivit un billet, dans lequel il chercha à se le concilier et lui promettant toute sorte de biens. Alors le vizir appliqua à la circonstance le vers suivant :

Elle[2] est venue, quand les fossés de la mort me séparent d'elle; et elle m'a accordé gracieusement ses faveurs, quand elles ne peuvent plus me profiter.

« Mon testament, dit-il, c'est qu'on prenne soin de mes femmes et de mes enfants. » Lorsqu'il mourut[3], Mouqtafî se chargea de tout ce dont ses enfants, grands et petits, auraient besoin et leur servit de larges pensions.

VIZIRAT DE NIẒÂM AD-DÎN ABOÛ NAṢR MOUẒAFFAR, FILS D'ALÎ, FILS DE MOUḤAMMAD, FILS DE DJAHÎR AL-BAGHDADZÎ, AU SERVICE DE MOUQTAFÎ.

Ce vizir[4] avait une certaine connaissance des sciences et

qâḍî Az-Zainabî, ensuite par Sadîd ad-Daula ibn al-Anbârî. Cf. IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, XI, p. 50.

1. IBN AL-ATHÎR, *op. cit.*, p. 59.
2. La bien-aimée.
3. Il mourut en l'année 538 (1143), au mois de Ramaḍân. Cf. IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, XI, 64.
4. Il succéda à Sadîd ad-Daula ibn al-Anbarî, dont il a été question ci-dessus comme intérimaire au vizirat après Az-Zainabî. Il arriva au pouvoir après la mort de Sadîd ad-Daula, en l'année 535 de l'Hégire

419 une compétence en matière de *ḥadîth* (traditions) du Prophète (sur lui soient les bénédictions d'Allâh !).

Son vizirat ne fut pas long, et il n'eut pas d'histoire méritant d'être relatée.

VIZIRAT DE MOU'TAMAN AD-DAULA ABOÛ-L-QÂSIM 'ALÎ, FILS DE ṢADAQA [1], AU SERVICE DE MOUQTAFÎ

Sa famille est une famille célèbre par les vizirs qu'elle a donnés, connue par les hauts fonctionnaires qu'elle a fournis. Mou'taman ad-Daula était agréable de physique et de caractère; mais il n'avait aucune connaissance des règles du vizirat. Il était fervent adorateur et très charitable. Mouqtafî liamr Allâh l'investit du vizirat.

Mou'taman ad-Daula, le vizir dont il est question, s'occupait peu de science, il était faible dans la lecture des livres. Il s'était constamment appliqué à la lecture d'une seule section du Qoran et d'un seul livre de littérature. Cette section du Qoran et ce livre étaient toujours devant lui et il y lisait très bien. De sorte que son ignorance passa inaperçue des gens, pendant la durée de son vizirat. Lorsqu'il mourut, cela se divulgua. Il n'eut pas d'histoire méritant d'être relatée.

VIZIRAT D' 'AUN AD-DÎN ABOÛ-L-MOUẒAFFAR YAḤYÂ [2], FILS D'HOUBAIRA, AU SERVICE DE MOUQTAFÎ

Ce vizir grandit tout d'abord dans un village connu

(= 1140 de J.-C.). Auparavant, il occupait les fonctions d'*Ostodâr* du khalife. Cf. IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, XI, p. 52.

1. Le manuscrit arabe de Paris, n° 2133 *(Supplément à l'histoire de Baghdâdz* par MOUHIBB AD-DÎN IBN AN-NADJDJÂR), f° 146 r°, donne une intéressante notice sur le père de ce vizir.

2. La biographie de ce vizir est donnée avec beaucoup de détails par IBN KHALLIKÂN, *Wafayât al-a'yân*, éd. Wüstenfeld, n° 817 ; le *manuscrit* arabe de Paris, n° 2133 (IBN AD-DOUBAITHÎ AL-WÂSIṬÎ, *Ta'rîkh Baghdâdz*, f° 19 v°), donne une intéressante notice sur le petit-fils de ce vizir.

sous le nom de Doûr[1], de la province du Petit-Tigre (Doudjail). Ce village est connu aujourd'hui sous le nom de « Doûr al-Wazîr » (les maisons du vizir), du nom d'Ibn Houbaira. Le père de celui-ci était laboureur au village
susdit; il incitait son fils à acquérir la culture littéraire et 420
à enrichir son esprit des connaissances utiles. Il l'emmenait fréquemment, quand il était jeune, à Baghdâdz et le présentait aux séances tenues par les grands savants, et aux savants qui tiennent le premier rang dans les séances.

D'ailleurs, le fils lui-même avait des dispositions spéciales comme on l'a dit :

« ... Elle possède par elle-même une gaîté[2]... »

Son père étant mort, tandis que lui était encore enfant, il s'occupa exclusivement[3] d'étude. Les vicissitudes du sort le ballottèrent, il éprouva des malheurs et endura les horreurs de la pauvreté. Il changea successivement de fonctions et il ne sortait d'un emploi que pour en occuper un plus important[4]. Il ne cessa pas de passer ainsi d'un emploi à un autre plus élevé, jusqu'à ce qu'il fût investi du vizirat, sous Mouqtafî. Il demeura dans cette fonction pendant un certain temps, avec un traitement[5]

1. Ce village était situé un peu en aval de Takrît, sur la rive gauche du Tigre. C'est là que prenait son point de départ un grand canal parallèle au fleuve, qui aboutissait à Al-Moubârak, en amont de Fam-as-Ṣilḥ. Cf. AL-KHATÎB AL-BAGHDÂDZÎ, *Introduction topographique à l'histoire de Baghdâdz*, éd. et trad. G. Salmon, p. 36; IBN KHALLIKÂN, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 817, p. 72.

2. Hémistiche d'un vers, dont le sens nous paraît certain. Peut-être s'agit-il d'une chanteuse, qui est naturellement gaie sans avoir besoin d'être mise en train par la musique, par exemple !

3. Lire فتفرد, à la 5e forme, au lieu de فيفرد que porte le texte arabe, et qui ne donne aucun sens satisfaisant. Dans le manuscrit, la 2e lettre du mot n'a pas de points diacritiques.

4. Il fut nommé d'abord Ministre des Finances (*Diwân az-zimâm*) en l'année 542 (=1147) et quitta ces hautes fonctions pour le vizirat en l'an-

5. Il est remarquable que l'auteur emploie le terme مشاهرة, « mensualité » pour dire *traitement annuel*. Voy. le texte arabe, p. ٤٢٠.

annuel de 100.000 dinârs. Il était noble, généreux, bienveillant.

Il n'arrivait jamais au bout de l'année ayant encore dans son coffre un seul dirhem de son traitement. Mouqtafî et Moustandjid disaient : « Jamais les 'Abbâsides n'ont eu un vizir comme Yaḥyâ fils d'Houbaira, sous tous les rapports. » Il déploya dans la lutte contre les Saldjoûqîdes une grande puissance et d'excellentes ruses. Il était digne, doux, modeste.

Lorsqu'il fut investi du vizirat, il entra au *diwân*, portant les insignes du vizirat et voyant un des jeunes serviteurs du *diwân* se tenant debout à l'écart, il le fit appro-
421 cher, lui sourit et ordonna de lui donner une quantité d'or et un costume. Puis il dit : « Il n'y a aucun dieu en dehors d'Allâh ! Je me souviens qu'en entrant une fois dans ce bureau, je m'étais assis sur un siège, lorsque ce jeune esclave vint me tirer par le bras, en me disant : « Lève-« toi, ce n'est pas ici ta place. » Or, je viens de le voir debout et il était facile de lire la crainte sur son visage. J'ai voulu alors, en le traitant avec familiarité, dissiper la peur qui l'étreignait.

Un autre jour, le vizir voyant un soldat au ministère dit à son huissier : « Donne à ce soldat 20 dinârs et six charges d'âne de froment, et dis-lui qu'il ne remette plus les pieds au *diwân* et qu'on ne voit plus son visage. » Les assistants s'interrogèrent des yeux les uns et les autres, intrigués qu'ils étaient de savoir le motif de tout cela. Le vizir s'en étant aperçu, leur dit : « Ce soldat était commissaire de police dans notre village. Un des habitants du village ayant été assassiné, ce commissaire vint arrêter quelques habitants du village et m'emmena avec eux, ligoté au milieu d'une bande de Persans [1]. Il m'ac-

née 544 (1149). Cf. IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, XI, 81, 96 ; IBN KHALLIKÂN, *loc. cit.*

1. Cette traduction est conforme au texte adopté par l'éditeur, d'après

cabla d'outrages et de coups. Ensuite, s'étant fait remettre de l'argent par chacune des personnes arrêtées, il leur rendit leur liberté, et je restai seul avec lui. Alors, il me dit : « Donne-moi quelque chose et reprends [1] ta liberté. « Je te jure par Allâh, lui dis-je, que je ne possède absolument rien. » Il se mit alors à me frapper de nouveau et à m'accabler d'outrages, après quoi il me laissa partir, en me disant : « Va, qu'Allâh te maudisse ! » C'est pourquoi je n'aime pas voir son visage. »

Parmi ses plus sages réflexions, on cite la suivante. On sait que les vizirs qui l'ont précédé se faisaient donner des surnoms honorifiques, entre autres celui de *Sayyid al-Ouzârâ*, le Seigneur des Vizirs. [Une fois vizir], Ibn Hou- 422
baira ordonna à ses secrétaires de ne plus écrire ce titre parmi les siens. Et il dit à ce sujet : « En réfléchissant à cette question, j'ai vu qu'Allâh (qu'il soit exalté !) a donné à Aaron ce titre de vizir, puisqu'il a dit dans le Qoran, mettant ce discours dans la bouche de Moïse [2] : « Donne-« moi un *vizir* [choisi] dans ma famille. Que ce soit mon « frère Aaron. Fortifie-moi par lui. » J'ai entendu aussi que le Prophète (sur lui soit le salut !) aurait dit : « J'ai « deux vizirs parmi les habitants des cieux, [les archanges] « Gabriel et Michel, et deux vizirs parmi les habitants de « de la terre, Aboû Bakr et 'Omar. » Il a dit aussi (sur lui soit le salut !) : « Allâh (qu'il soit exalté !) a choisi pour moi « des compagnons, dont il a fait et mes vizirs et mes auxi-« liaires. »

Un des familiers d'Ibn Houbaira a raconté à son sujet l'anecdote suivante : « Nous étions, dit-il, chez lui, un

le manuscrit qui donne ici toutes les voyelles. Mais je crois qu'il vaudrait mieux lire الفرس « le cheval » et traduire : « Et m'emmena avec eux ligoté derrière son cheval.

1. Il faut corriger le texte arabe (p. 421, l. 5 d'en bas) et lire واخلص, à l'impératif.

2. Qoran, XX, 30, 31, 32.

jour, lorsque l'huissier entra et dit : « Seigneur, il y a à « la porte un homme du Sawâd qui se dit être un tel, fils « d'un tel. Il porte avec lui un sac roulé en boule et de- « mande à être introduit auprès de vous. » Le vizir ayant reconnu de qui il s'agissait, dit à l'huissier : « Fais-le en- « trer. » Nous vîmes alors entrer un grand vieillard de la population du Sawâd, portant un vêtement grossier en cotonnade, un turban de coton [1] bigarré et, aux pieds, des souliers d'étoffe dits *djoumdjoum* [2]. Il salua le vizir et ajouta : « Monseigneur, la mère des petites [3] (il voulait « dire ma femme) ayant su que je venais à Baghdâdz, « m'a dit : « Salue de ma part le vieux Yaḥyâ, fils d'Hou- « baira et dis-lui combien nous regrettons de ne l'avoir « pas vu depuis longtemps. » Elle a même préparé ces « petits pains à ton intention. » Le vizir sourit et lui
423 dit, avec beaucoup d'amabilité : « Que Dieu la récom- « pense. » Puis il ouvrit le sac et y trouva des pains d'orge trempés dans une marmelade de mûre. Le vizir en prit deux, en disant : « Voilà ma part de ce présent. » Et il distribua le reste aux hauts fonctionnaires qui étaient là. Ensuite il demanda au paysan de quelles choses ils pouvaient avoir besoin, lui et sa femme, et les lui donna. Après quoi, s'adressant aux assistants, il leur dit : « Cet homme était mon voisin au village, et nous étions associés « dans une petite culture. Je le connais pour être un brave « homme. »

Parmi les circonstances où il employa la ruse, on cite le cas suivant. Il y avait dans une ville de la Perse un homme qui, chaque fois que l'on prononçait le prône [4] du

1. Sur l'étoffe dite فوط, voy. l'article de Dozy, *Suppl.*, II, 288.

2. « Souliers de derviches, faits de coton et dont la semelle consiste en une vieille pièce d'étoffe. » Vullers, apud Dozy, *Suppl.*, I. 211.

3. Dans l'Index (p. 469 *a*, ligne avant-dernière) de l'édition arabe qui a servi de base à cette traduction, ces mots ont été pris pour un nom propre.

4. C'est la *khoutba*, où l'on mentionne le nom du khalife.

vendredi à la mosquée-cathédrale, se levait, proférait des injures à l'adresse du khalife et formait des vœux pour le Sultan. Lorsque la chose parvint à Ibn Houbaira, il fit venir un Baghdâdzien et lui enjoignit de se rendre à la ville en question, en lui remettant 10 dînârs en or et une bouteille contenant de la teinture d'indigo. « Lorsque, une fois entré dans la ville, — lui recommanda-t-il, — tu assisteras à l'office du vendredi à la mosquée-cathédrale, dès que tu verras l'homme qui injure le khalife, va à sa rencontre, déguisé en commerçant de passage, et réponds *amen* à tout ce qu'il dit. Fais semblant de pleurer quand tu l'entendras injurier le khalife, et ajoute : « Oh ! « oui, que Dieu l'accable de malheurs ! Si j'ai quitté ma « famille et ma patrie et si je suis tombé dans la misère, « c'est bien par sa faute. » Tu agiras de la même façon le vendredi suivant [1] et tu lui diras : « J'ai juré de te rem- « plir la bouche de dînârs d'or », et, en ce disant, bourre-lui la bouche de ces dînârs et sors. Hâte-toi ensuite de te lotionner le visage et la barbe avec cette teinture, 424
qui a la vertu de brunir le visage et de rendre noirs les poils de la barbe. Puis, déguise-toi, de façon à ne pas être reconnu, car, autrement, tu pourrais périr. » L'homme exécuta les ordres du vizir. Et comme les dînârs étaient empoisonnés, dès que l'insulteur du khalife rentra chez lui, il ne cessa pas d'être en proie à d'horribles convulsions et mourut le jour même. Quant à l'envoyé du vizir, il fit usage de la teinture, et, étant devenu ainsi méconnaissable, il retourna à Baghdâdz.

Parmi les ruses de ce vizir, on cite aussi la suivante. Il avait l'habitude d'écrire aux rois des pays voisins de toutes petites dépêches sur du parchemin très fin. Il faisait ensuite dans l'épiderme du pied du courrier une incision suffi-

1. Ajoutez au texte arabe الثانية qui y manque et qui se trouve dans le manuscrit.

sante pour y enfermer la dépêche, la laissait se cicatriser, puis envoyait le courrier à telle destination qu'il voulait.

Sa fermeté d'âme et son sang-froid étaient tels qu'un jour, alors qu'il siégeait au diwân, ayant devant lui les émirs, les hauts fonctionnaires et les grands dignitaires, un énorme serpent tomba du plafond et vint s'abattre sur l'épaule du vizir, puis descendit jusque sur ses genoux. Tous les hauts fonctionnaires qui étaient là sautèrent de leurs places et quittèrent précipitamment leurs sièges. Quant au vizir, il continua à rester assis, sans bouger de sa place, ni quitter le coussin qui lui sert de siège, comme si rien n'était tombé sur lui. Ensuite, sur son ordre, les esclaves tuèrent le serpent devant lui.

Bref, Ibn Houbaira était du nombre des vizirs les plus distingués, les plus notables et les plus illustres. Il gou-
425 vernait l'empire et l'administrait avec beaucoup de talent. Il surpassait ses contemporains par ses connaissances et ses ouvrages. Voici deux vers, pris parmi beaucoup d'autres, dont il est l'auteur.

La dignité de l'homme s'accommode mal avec son avidité [après la fortune]. L'une augmente quand l'autre diminue.

Cependant, quand la fortune d'un homme diminue, ses amis deviennent plus rares, et l'on trouve mauvais chez lui tout ce qu'on admirait autrefois.

Vers la fin de sa vie, Ibn Houbaira fut atteint d'un engorgement [des voies respiratoires] par la pituite [1]. Il mourut un jour qu'il était prosterné [en faisant sa prière], en l'année 560 (1164).

Fin du règne de Mouqtafî liamr Allâh et de l'histoire de ses vizirs.

1. D'après d'autres auteurs, il mourut empoisonné par ses ennemis politiques. Cf. Ibn Khallikân, *Wafayât*, notice citée, pp. 79-80 ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, XI, 211.

XXXII. — RÈGNE DE MOUSTANDJID BILLÂH (555/1160-566/1170)

Après Mouqtafî régna son fils *Moustandjid billâh* Aboû-l-Mouẓaffar Yoûsouf, qui reçut le serment de fidélité, après la mort de son père, en 555 (1160 de J.-C.). C'était un prince énergique, parfaitement au courant du maniement des affaires publiques. Dès qu'il fut proclamé khalife, il abolit les péages et les taxes arbitraires. Toutefois, il commit une grande faute, en décrétant l'abolition des tenures, qu'il a réintégrées dans la catégorie des terres de *kharâdj* [1]; cette mesure fut très onéreuse aux 'Alîdes qui habitaient Koûfa et les chapelles des imâms 'alîdes. Ils attribuèrent l'initiative de cette mesure à Ibn Houbaira, qu'ils maudirent dans lesdites chapelles.

Sous le règne de Moustandjid, commença la conquête de l'Égypte et la décadence de la dynastie fâṭimide qui y régnait. Cette conquête fut achevée sous le règne de son fils Moustaḍî, par Ṣalâḥ ad-Dîn Yoûsouf, fils d'Ayyoûb.

Moustandjid mourut étranglé au bain, au moment où 426
il venait à peine de se relever d'une grave maladie dont il souffrait. Il fut étranglé par les grands dignitaires de sa cour, à qui il inspirait de vives alarmes [2]. Cet événement eut lieu en l'année 566 (1170 de J.-C.).

HISTOIRE DU VIZIRAT SOUS LE RÈGNE D'AL-MOUSTANDJID

En montant sur le trône du khalifat, il maintint dans sa

1. Voy. sur la question du *kharâdj* le travail de M. Max van Berchem, *La propriété territoriale et l'impôt foncier sous les premiers califes : étude sur l'impôt du Kharâdj*, in-8°, 1886 (75 pp.).
2. Voy. sur les intrigues à la suite desquelles le khalife fut tué, Ibn al-Athîr, *Chronicon*, XI, p. 236 et suiv.

charge Ibn Houbaira, le vizir de son père, et même il l'éleva encore dans les dignités. Nous avons suffisamment parlé ci-dessus de la biographie d'Ibn Houbaira, pour n'avoir plus à y revenir [1].

VIZIRAT DE MOUḤAMMAD, FILS DE YAḤYÂ, FILS DE HOUBAIRA, FILS DU PRÉCÉDENT

Le surnom honorifique de ce vizir était *'Izz ad-Dîn* (majesté de la religion). Il fut chargé de l'intérim du vizirat après la mort de son père. C'était un homme supérieur, ayant toutes les qualités d'un bon chef et qui respirait la noblesse. Poète aux pensées élégantes, il était également versé dans la littérature et les traditions du Prophète. Il fut jeté en prison après la mort de son père, et depuis on ne sut plus ce qu'il advint de lui.

On cite les deux vers suivants comme étant de sa composition :

Que de fois j'ai fait preuve devant l'adversité d'une noble patience ! Que de fois je me suis plu à me figurer que son amertume [2] était un doux nectar !

Que de fois, enfin, j'ai dit à celui qui me reprochait mes tourments et mon désespoir : « Passe ton chemin » [3].

VIZIRAT DE CHARAF AD-DÎN ABOÛ DJA'FAR MOUḤAMMAD, FILS D'ABOÛ-L-FATḤ, FILS D'AL-BALADÎ [4], SOUS LE RÈGNE DE MOUSTANDJID BILLÂH.

Avant d'être vizir, Ibn al-Baladî était gouverneur de Wâsiṭ.

1. Voy. ci-dessus, pp. 534-540.
2. Littéralement : *sa coloquinte*.
3. Il y a, en arabe, à la fin de ce vers, un joli jeu de mots, intraduisible en français. Voy. le texte arabe p. 426.
4. Une biographie spéciale de ce vizir est donnée par le manuscrit arabe nº 2133 de Paris, fº 49 vº (*Supplément à l'histoire de Baghdâdz*, par Mouḥibb

Il fit preuve, pendant son administration de cette ville, d'une grande capacité et d'une grande fermeté de caractère. Il versait constamment au trésor royal des sommes considérables[1] provenant des revenus de Wâsiṭ. Mous- 427
tandjid le prit en grande estime, et il lui fit écrire à Wâsiṭ en des termes qui impliquaient, de la part du khalife, l'intention de le prendre pour vizir[2]. Les choses se précisèrent d'avantage, et Ibn al-Baladî exerçait toutes les prérogatives d'un vizir, tout en étant à Wâsiṭ. Il répondait aux placets qu'on adresse habituellement aux vizirs, correspondait avec les princes des pays limitrophes, toujours sans quitter Wâsiṭ.

Il se rendit ensuite à Baghdâdz, d'où le cortège officiel contenant tous les grands dignitaires sortit à sa rencontre. Or, l'*ostodâr*, 'Aḍoud ad-Dîn[3] Aboû-l-Faradj Mouḥammad, fils de Ra'îs ar-Rou'asâ, était en mauvais termes avec Ibn al-Baladî. En conséquence, il lui répugna de sortir à la rencontre du vizir, et il offrit au khalife 5.000 dînârs[4] pour être dispensé de prendre part au cor-

AD-DÎN IBN AN-NADJDJÂR). Toutefois, cet auteur, de même qu'IBN KHALLIKÂN (*Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 691, p. 117) et IBN AL-ATHÎR (*Chronicon*, XI, p. 219 et *passim*) nomment le vizir en question *Aḥmad*, fils de Sa'îd. L'erreur paraît être du côté d'Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ.

1. ارتفاعات نامية « revenus fonciers abondants ». C'est ainsi du moins que je comprends ces mots. DOZY, qui a relevé ce passage du *Fakhri*, le traduit par : « *Des talents supérieurs* ». Cf. *Supplément aux diction. arabes*, I, 542 b. FLEISCHER n'a pas relevé, dans ses *Studien über Dozy's Supplement*, cette acception évidemment erronée, attribuée par DOZY au mot ارتفاع. D'ailleurs, en citant ce passage, il y a donné un autre mot erroné حلوم pour حمول.

2. Cf. IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, XI, p. 219.

3. 'Aḍoud ad-Dîn appartenait à une grande famille de fonctionnaires. Son père, Aboû-l-Foutoûḥ 'Abdallâh, fils d'Hibat-Allâh, fils d'Al-Mouẓaffar, fils de Ra'îs ar-Rou'asâ, avait occupé les hautes fonctions d'*ostodâr* sous le khalife Mouqtafî. A sa mort, en 549 (= 1154), son fils aîné 'Aḍoud ad-Dîn lui succéda dans ces hautes fonctions. Cf. IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, XI, p. 132.

4. Lire : الاف dans le texte arabe.

tège. Le khalife lui fit répondre que s'il payait cette somme comptant, il le dispenserait de sortir. La somme fut donc pesée et versée au trésor; mais, une fois qu'elle fut en caisse, le khalife ordonna à 'Aḍoud ad-Dîn de sortir à la rencontre du vizir, en lui faisant dire : « L'argent que tu as versé est une amende que tu as encourue pour avoir contrevenu à notre désir et cherché à nous faire revenir[1] sur nos ordres royaux. » 'Aḍoud ad-Dîn perdit donc son argent et dut traverser le fleuve pour se rendre sur la rive occidentale avec tout le cortège. Tout le monde se rendit à Ṣarṣar[2], où eut lieu la rencontre avec le vizir. Dès que le regard d''Aḍoud ad-Dîn tomba sur le vizir, il voulut mettre pied à terre, mais le vizir lui cria aussitôt : « Je jure par Allâh que si tu mets pied à terre, je le ferai aussi. » Alors 'Aḍoud ad-Dîn vint lui présenter ses hommages, et tous deux se donnèrent l'accolade à cheval sur leurs montures. Ensuite 'Aḍoud ad-Dîn se mit en marche
428 devant le vizir, qui arriva près du palais du Tâdj[3]. Il traversa le fleuve sur une embarcation et vint se présenter devant le khalife. Celui-ci lui donna de vive voix le titre de vizir, lui fit revêtir les pelisses d'honneur qui constituent les insignes du vizirat. Il lui recommanda de nouveau de s'occuper des intérêts du diwân. Ibn al-Baladî se chargea en conséquence du fardeau du vizirat. Il ne cessa pas de suivre une sage politique, jusqu'au jour où Moustandjid périt victime de la coalition d' 'Aḍoud ad-Dîn et des grands émirs, qui le firent entrer malade au bain, où il mourut de l'excès de chaleur[4]. 'Aḍoud ad-Dîn

1. Je lis تراجع, c'est-à-dire la troisième forme au lieu de la sixième, et l'aoriste indicatif au lieu du parfait, qui est adopté par l'édition.
2. Il s'agit ici de *Nahr Ṣarṣar*, canal qui relie l'Euphrate au Tigre, et qui est situé entre le *Nahr 'Isâ* et le *Nahr al-Malik*. Cf. G. SALMON, *Introduction topographique à l'histoire de Baghdâdz*, pp. 36-37.
3. Voy. ci-dessus, page 447 note 1.
4. Ci-dessus, p. 541, l'auteur avait dit que Moustandjid était mort *étran-*

fit paraître ensuite Moustaḍî, le fils du khalife défunt, et lui prêta le serment de fidélité. Il lui fit prendre des engagements corroborés par de graves serments, entre autres l'engagement de le prendre comme vizir, et son fils comme *ostodâr*. Il lui fit promettre également de nommer un tel chef de l'armée, un tel à telle fonction, etc. Moustaḍî prit tous ces engagements envers eux et s'y lia par de graves serments. Il reçut ensuite le serment de fidélité des membres de la cour, à l'intérieur même du palais royal. On y invita aussi le vizir, mais quand il fut au palais, on le conduisit dans un endroit retiré, où on lui trancha le cou. Son cadavre fut ensuite enlevé et jeté sur un tas de fumier à Bâb al-Marâtib[1] (*Porte des degrés*); de là il fut traîné par terre et jeté dans le Tigre. C'était un homme d'une conduite irréprochable et d'un caractère auquel on rendait hommage.

Fin du règne de Moustandjid et de l'histoire de ses vizirs.

glé. L'opinion rapportée ici est confirmée par Ibn al-Athîr (*Chronicon*, XI, p. 236), qui dit tenir la chose de personnes bien renseignées.

1. Cette porte était une des nombreuses portes qui donnaient accès au *Ḥarîm*, enceinte fortifiée qui occupait un tiers environ de la rive gauche de Baghdâdz, et où se trouvaient, en même temps que les palais du khalife, quelques demeures de particuliers, ainsi que des marchés destinés à pourvoir à la subsistance de ce quartier aristocratique. Le *Bâb al-Marâtib* était considéré comme une des principales portes d'honneur, et le chambellan qui y était préposé comptait parmi les plus hauts fonctionnaires. A l'époque de Yâqoût, cette porte ouvrait dans un quartier abandonné, où se dressaient encore de vieux hôtels particuliers ayant appartenu autrefois à l'aristocratie de Baghdâdz. Cf. Yâqoût, *Mou'djam*, I, p. 451; Aboû-l-Fidâ, *Géographie* (trad. Stanislas Guyard), II, 67-68; G. Salmon, *Introd. topogr.*, p. 59.

2. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, XI, 237.

XXXIII. — RÈGNE DE MOUSTAḌÎ (566/1170-575/1180)

Après Moustandjid, régna son fils Moustaḍi Aboû Mouḥammad Ḥasan. Il fut proclamé khalife en l'an-
429 née 566 (1170 de J.-C.). Sa conduite ne fut pas mauvaise. C'est sous son règne qu'arriva à Baghdâdz la bonne nouvelle de la conquête de l'Égypte et de la chute de la dynastie fâṭimide[1].

En montant sur le trône du khalifat, il ordonna la mise à mort d'Ibn al-Baladî[2], le vizir de son père. Il mourut lui-même en l'année 575 (1179 de J.-C.).

HISTOIRE DU VIZIRAT SOUS LE RÈGNE DE MOUSTAḌÎ

Le premier de ses vizirs fut 'Aḍoud ad-Dîn Aboû-l-Faradj Mouḥammad, fils d'Aboû-l-Foutoûḥ 'Abd Allâh, fils de Ra'îs ar-Rou'asâ, qui était auparavant *ostodâr*.

'Aḍoud ad-Dîn était du nombre des hommes les plus distingués et les plus notables. Il occupait les fonctions d'*ostodâr*[3] sous le règne de Moustandjid.

Lorsque celui-ci fut assassiné dans les conditions que l'on sait, 'Adoûd ad-Dîn s'empara du pouvoir et s'appliqua à faire sortir Moustaḍî de sa prison et à le faire proclamer khalife. Il se chargea ensuite du fardeau du vizirat, dans des conditions satisfaisantes. Le jour où il s'assit sur

1. Voy. sur ces importants événements: Ibn al-Athîr, *Chronicon*, XI, p. 241 et suiv.; Paul Casanova, *les Derniers Fâṭimîdes*, dans les *Mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française du Caire*, t. XVI, pp. 415-445, et d'une façon générale les ouvrages qui traitent de la conquête de l'Égypte par Saladin.
2. Voyez ci-dessus, p. 542 et sq.
3. Voy. ci-dessus, p. 543.

le coussin du vizirat, il distribua beaucoup d'or et de froment à ceux qui habitaient les chapelles des imâms 'alîdes, les grandes mosquées, les universités et les casernes fortifiées des frontières. Il dirigea les affaires de l'empire avec une douceur qu'on n'attendait guère de sa part. Sa famille était d'ailleurs célèbre pour avoir fourni de nombreux hommes d'État. Ils étaient connus jadis sous le nom de famille de Roufail. Le poète Ibn at-Ta'âwîdzî[1], de Baghdâdz, était leur poète familial et leur était entièrement dévoué. Il passa la majeure partie de sa vie avec eux, et c'est précisément à eux qu'il s'adresse dans les vers sui- 430
vants :

J'ai usé la moitié de ma vie à faire votre éloge, croyant que vous en étiez dignes.

Maintenant j'achève le reste de ma vie à vous accabler de satires, de sorte que j'ai perdu pour vous toute ma vie.

Ce poète est l'auteur de nombreuses pièces de vers, où il fait l'éloge de la famille de Roufail. En voici une entre autres :

Je ne cessais pas d'être sous l'égide de la famille de Roufail, à l'abri de l'injustice, et bénéficiant largement de la sécurité et de l'abondance.

Si parfois je commets le crime de louer d'autres qu'eux, les oiseaux aussi, quand ils n'ont rien dans l'estomac, se laissent attirer par le grain.

Si la bienveillance du vizir Mouḥammad[2] m'était rendue, mes

1. Aboû-l-Fatḥ Mouḥammad, fils d''Oubaid Allâh, dit ibn at-Ta'âwîdzî (le marchand d'amulette), né en 1225 à Baghdâdz, il devint plus tard aveugle (en 1183) et mourut en 1188. Le recueil de ses poésies qui ne manquent pas de grâce, a été édité par M. S. D. Margoliouth. Voy. sur ce poète, Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.*, 248; Ibn Khallikân, *Wafayât*, notice 562; Cl. Huart, *Hist. de la Litt. arabe*, p. 101-102. Voy. une appréciation du *diwân* d'Ibn at-Ta'âwîdzî par M. Hartwig Derenbourg, *Journal des savants*, 1905.

2. C'est le nom du vizir 'Aḍoud ad-Dîn.

rêves les plus éloignés seraient ainsi réalisés et les difficultés s'aplaniraient pour moi.

C'est un vizir dont les avis, quand le temps est malade, sont comme une poix dont on l'enduit pour le guérir de sa gale [1].

'Aḍoud ad-Dîn ne cessa pas de suivre une sage politique jusqu'au jour où il fut arrêté par ordre de Moustaḍî. Sa destitution eut lieu de la façon suivante. Un jour qu'il était assis dans le cabinet du vizirat, un des esclaves du khalife entra brusquement, et lui dit : « On n'a plus besoin de toi ! » En même temps il lui ferma son encrier. Pendant ce temps, les soldats de la milice turque et de l'armée régulière pénétrèrent dans les appartements du vizir, qu'ils saccagèrent. La populace y entra aussi et l'on réduisit en miettes, à coups de matraques, les coffrets d'ébènes et d'ivoires. On emporta tout ce qu'ils renfermaient. Alors 'Aḍoud ad-Dîn sortit en criant : « J'atteste qu'il n'y a pas de Dieu en dehors d'Allâh et que Mahomet est son prophète [2]. » Il disait aux miliciens turcs : « Vous ne me respectez donc pas ? N'avez-vous pas été reçus par moi dans ma maison ? N'avez-vous pas mangé de ma nourriture [3] ? » Cela ne lui servit à rien, car il ne se passa pas plus d'une heure que sa maison était devenue un lieu
431 désert. Il fut ensuite transporté lui-même au Ḥarîm [4], et

1. Nous avons conservé, dans ce vers, l'image telle quelle, pour donner une idée des comparaisons que font les poètes arabes, et qui sont parfois absolument intraduisibles en français. Sur l'emploi de la poix, pour guérir les chameaux de la gale, voy. l'ouvrage du colonel Villot, *Mœurs et coutumes des Arabes de l'Algérie*, p. 128. Ce traitement est tellement répandu que, dans les formules d'actes de société, pour l'exploitation du transport à dos de chameaux, on prévoit toujours l'achat de la poix (هناء ou قطران). Cf. Mouḥammad al-Bachir At-Touâtî, *Kitâb madjmoû' al-ifâda fî-ilm ach-chahâda*, éd. Tunis, 1293, p. 86, l. 5 d'en bas.

2. C'est le credo de la religion musulmane. On prononce souvent cette formule devant un événement inouï, une calamité, etc.

3. On ne doit point trahir celui dont on a partagé la nourriture.

4. Je pense qu'il s'agit du quartier Al-Ḥarîm aṭ-Ṭâhirî, sur lequel on peut consulter G. Salmon, *Introduction topographique à l'histoire de Baghdâdz*, pp. 114, 165 et *passim*, et voyez ci-dessus la note sur Bâb al-Marâtib, p. 545, note 1.

mis en surveillance pendant un certain temps. Moustaḍî le rappela[1] ensuite au vizirat, lui donna toute latitude de faire ce qu'il lui plaisait, et dissipa son chagrin. Le bonheur lui revint et sa situation devint considérable. Il fit beaucoup de bien et de libéralités, et fut aimé de tous. C'était d'ailleurs un homme généreux, très libéral et doué d'une grande noblesse de caractère. Il n'acheta jamais, dit-on, pour l'usage de sa maison pour moins de 1.000 dînârs de sucre.

Un de ses esclaves a raconté l'anecdote suivante : « Une fois, le vizir ayant eu besoin de 1.000 dînârs, il lui répugna de les emprunter à ses enfants ou à d'autres personnes. Comme il avait l'habitude de me traiter avec familiarité, il me dit : « Mon enfant, j'ai besoin [que tu me prêtes] 1.000 « dînârs. Je te les rendrai dans quelques jours. — Volon« tiers, Monseigneur », répondis-je. Puis je partis et je lui rapportai 5.000 dînârs, en lui disant : « Monseigneur, « tout cet argent, j'en jure par Allâh, je l'ai gagné à ton « service ; prends-en donc tout ce qu'il te plaira. » Il réfléchit un instant en baissant la tête, puis me dit : « Par Allâh ! « je n'en prendrai pas un liard ; ramasse ton argent et va« t'en ? »

Puis il débita ce vers :

C'est très laid de voir le maître qui a des suivants poursuivre ce qu'ils ont entre les mains.

Pendant son second vizirat, il ne cessa pas de suivre une sage politique, jusqu'au jour où il mourut. Ayant demandé au khalife l'autorisation d'aller en pèlerinage à La Mecque, il la lui accorda. Le vizir prit alors avec lui des bagages et des provisions tels qu'on n'en avait jamais

1. Le khalife voulut le rappeler au vizirat dès l'année 566 ; mais il dut y renoncer devant l'opposition intransigeante du chef de la milice turque Qoutb ad-Dîn Qâ'imâz. Voy. les détails dans Ibn al-Athîr, *Chronicon*, XI, 270 et 282.

vu de pareils. Il traversa ensuite le Tigre, se rendant à la
432 partie occidentale de Madînat as-Salâm (Baghdâdz), pour aller ensuite à Ḥilla, puis à Koûfa et de là à La Mecque. Pendant que devant lui marchaient tous les grands de l'empire, un homme vint à sa rencontre à un endroit connu là-bas sous le nom de Qaṭouftâ [1], en criant : « Monseigneur, je suis victime d'une injustice, je suis victime d'une injustice ! » Et en même temps il lui tendit un placet. Le vizir le prenait de sa main, quand l'homme bondit furieusement sur lui et lui porta un coup de couteau à la clavicule. En même temps, un autre homme bondit sur lui de l'autre côté et lui porta un coup à la hanche. Enfin, un troisième assassin s'élançait sur lui, brandissant un couteau à la main, mais il ne put se faire jour jusqu'à lui. On se jeta alors de toutes parts sur les trois assassins, qui furent mis à mort. Bientôt après, le vizir mourait lui-même. On dit sur lui les prières funèbres, et il fut enterré dans le caveau de sa famille. Ses trois assassins étaient, dit-on, de la secte des Bâṭéniens [2], de la montagne de Soummâq. Voici ce qu'a raconté un homme de Qaṭouftâ. « J'étais entré, deux heures avant l'assassinat du vizir, dans une mosquée de Qaṭouftâ, et j'y vis alors trois hommes ; ayant placé l'un d'eux devant le *miḥrâb* et l'ayant couché, les deux autres dirent sur lui la prière des morts. Puis cet homme se leva, et un autre s'étant couché, les deux restants dirent sur lui la prière des morts. Ils continuèrent ainsi jusqu'à ce que chacun d'eux eût prié sur les autres. Pendant ce temps-là, je les voyais sans être aperçu d'eux et je fus très étonné de cette scène. Quand le vizir fut tué et qu'on eut mis à mort les

1. Ce village est situé tout près de Baghdâdz. Cf. YÂQOÛT, *Mou'djam*, *s. v.* ; ṢOYOÛṬÎ (*Loubb al-Loubâb*, éd. Weijers, *s. v.*) semble dire qu'on doit prononcer Qouṭouftâ. C'est du moins ce que l'on peut déduire de l'ethnique dont il a précisé la vocalisation.

2. Voyez ci-dessus, p. 516.

trois assassins, j'examinai attentivement le visage de ceux-ci, et je trouvai que c'étaient ceux-là même que j'avais vus dans la mosquée[1]. »

VIZIRAT DE ẒAHÎR AD-DIN ABOÛ BAKR MANṢOÛR, FILS D'ABOÛ-L-QÂSIM NAṢR IBN AL-'AṬṬÂR

Ibn al-'Aṭṭâr[2] était, au début, commerçant. Il fréquenta 433
ensuite les percepteurs des finances et fut en grand honneur auprès de Moustaḍî, qui le prit pour vizir. Il était dur pour les sujets, et le peuple le détestait. Il demeura au pouvoir jusqu'à la mort de Moustaḍî et à l'avènement de Nâṣir au trône du khalifat. C'est le dernier des vizirs de Moustaḍî.

Fin du règne de Moustadî et de l'histoire de ses vizirs.

XXXIV. — RÈGNE DE NÂṢIR[3] LIDÎN ALLÂH (575/1180-622/1225)

Après Moustaḍî, régna son fils, l'imâm NÂṢIR LIDÎN ALLÂH Aboû-l-'Abbâs Aḥmad, fils de Moustaḍî. Il fut proclamé khalife en l'année 575 (1179).

1. L'assassinat du vizir 'Aḍoud ad-Dîn eut lieu en l'année 573 (1177) ainsi que le dit, dans deux passages différents, IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, XI, pp. 296 et 303.
2. Voy. plus loin, sous le règne suivant, une biographie plus complète de ce vizir.
3. Voy. une notice spéciale sur ce prince dans le *Supplément à l'Histoire de Baghdâdz* (Dzail Ta'rîkh Baghdâdz), par MOUḤIBB AD-DÎN IBN AN-NADDJÂR, manuscrit de Paris n° 2133, f° 7 v°. Ce ms. a été attribué à tort au Prédi-

Ce prince était des plus grands et des plus distingués parmi les khalifes. Parfaitement au courant du maniement des affaires publiques, il avait de l'expérience et de la politique. Il était imposant, audacieux, bien informé et courageux. Il avait, en outre, le jugement droit, l'esprit pénétrant, la riposte vive, l'intelligence et la perspicacité toujours en éveil. Enfin il était éloquent, et on ne pouvait lui contester le mérite que donne la connaissance des sciences ou la vivacité remarquable de l'intelligence. Il discutait en connaisseur avec les savants, et maniait les affaires publiques en homme clairvoyant. Il partageait d'ailleurs les vues des *imâmites*[1].

Il eut un règne long et heureux. Il aimait s'occuper en personne des affaires de ses sujets, au point qu'il avait l'habitude de se promener la nuit dans les rues de Baghdâdz, pour se mettre au courant des affaires du peuple et de ce qui se dit dans ce milieu. Fonctionnaires et sujets, tous le craignaient et se tenaient sur leurs gardes, comme si le khalife les observait tous dans leurs propres maisons. Ses
344 espions et ses informateurs auprès des souverains et à l'étranger étaient en très grand nombre. Il existe, sur lui, à ce point de vue, d'extraordinaires anecdotes. Il composa des livres, entendit réciter les *ḥadîths* (traditions) du Prophète (sur lui soit le salut !) et les récita lui-même à d'au-

cateur de Baghdâdz (Al-Khaṭib al-Baghdâdzî), voy. notre mémoire dans le *Journal Asiatique de Paris*, n° mars-avril 1908, pp. 237 à 242 (et tirage à part). — On peut voir encore sur ce khalife, dont le règne ne manque pas d'éclat, surtout quand on le compare au néant politique où vivaient ses prédécesseurs, G. Weil, *Geschichte der Chalifen*, III, 364-454 ; Noë Desvergers. *l'Arabie*, p. 465; Ibn Khaldoûn, *'Ibar*, III, p. 528; Ibn Taghri Bardî, *An-Noudjoûm az-Zâhira* (on peut consulter les mss. de Paris, n°s 1779 à 1781, le continuateur de Juynboll pour l'édition d'*An-Noudjoûm*, M. W. Popper, n'étant pas encore arrivé à cette partie de l'ouvrage d'Aboû-l-Maḥâsin). On trouvera aussi de nombreux renseignements sur ce règne dans la *Collection des Historiens orientaux des croisades*, dans Aboû Châma, *Kitâb ar-Rauḍatain*, Ibn al-Athir, *Chronicon*, t. XI et XII, *passim*.

1. C'est une raison suffisante pour que notre auteur fasse de ce khalife, d'ailleurs remarquable, un éloge pompeux.

tres. Il revêtit les insignes de l'ordre de la *Foutouwa* [1] (virilité), et les conféra lui-même à d'autres. Un nombre considérable d'hommes, depuis l'orient jusqu'à l'occident de la terre reçurent de ses mains les insignes de cet ordre. Il tirait de l'arbalète, et apprit à beaucoup d'autres l'art de s'en servir [2]. En un mot, c'était l'homme le plus éminent de son temps, le héros de son siècle [3]. Sous son règne s'éteignit entièrement la dynastie des Saldjoûqides. Ce prince fit des œuvres de bienfaisance et des fondations en nombre incalculable. Il bâtit des caravansérails pour héberger gratuitement les voyageurs de passage, des mosquées, des casernes-frontières, en quantité considérable. Avec cela, il faisait de ridicules économies. Il passait tout son temps à administrer les affaires de l'empire, à nommer et à destituer les fonctionnaires, à leur faire rendre gorge et à amasser des richesses.

On raconte qu'ayant rempli d'or un bassin, il continua à y mettre encore de l'or pour le *remplir* [4] entièrement et

1. On sait que ce mot désigne, en arabe, l'ensemble des qualités qui caractérisent l'homme, dans la plus noble acception du mot, le *vir* des Latins. L'ordre de la *foutouwa* comprenait des descendants de la famille du Prophète, auxquels venaient s'affilier des amis ou des clients. Les insignes consistaient en un pantalon, سراويل, une tunique, et d'autres vêtements que l'on se transmettait de père en fils. Le chevalier de cet ordre recevait ensuite une coupe, كأس الفتوة, dont il ajoutait ordinairement la figure à ses armes, soit seule, soit en même temps que la figure représentant le pantalon. Pour plus de détails et pour les références, voy. l'art. de Dozy, dans le *Suppl.*, II, 241.

2. Cf. Dozy, *Supp. aux diction. arabes*, I, 559.

3. Ibn al-Athir, qui n'avait pas les mêmes raisons que notre auteur pour porter aux nues le khalife « qui partageait l'opinion des imâmites », le juge, au contraire, très sévèrement. C'est pour lui le pire des khalifes. Sa *foutouwa*, ses fondations pieuses, ce n'était que de l'ostentation. D'ailleurs, il passait son temps à défaire ce qu'il venait à peine de faire. Sous son règne « les spoliations étaient incalculables et l''Irâq fut littéralement dévasté ». Tout ce passage (*Chronicon*, (XII, p. 286) est très intéressant.

4. Je ne trouve nulle part ce sens du verbe عاز.

même le faire déborder un peu. Un jour, en voyant ce bassin, il s'écria : « Ah ! vivrai-je encore assez pour le remplir ! » Mais il mourut avant d'avoir réalisé son vœu. Et l'on raconte que son fils Moustanṣir, en voyant ce bassin, s'était écrié : « Vivrai-je encore assez pour l'épuiser ? » Et il tint parole.

Nâṣir mourut en l'année 622 (1225).

HISTOIRE DU VIZIRAT SOUS LE RÈGNE DE NÂṢIR

En montant sur le trône, Nâṣir maintint Ibn al-'Aṭṭâr[1], le vizir de son père, dans sa charge, pendant peu de temps.
435 Ensuite, il le disgracia, le fit arrêter et emprisonner à l'intérieur même du palais du khalifat[2]. On le sortit mort quelques jours après et on le remit à sa sœur pour l'ensevelir et l'enterrer. Sa sœur l'ayant lavé, le fit ensuite porter dans un cercueil placé sur la tête d'un portefaix, pour aller l'enterrer. Mais celui-ci fit un signe d'intelligence à quelques personnes, qui lui lancèrent des pierres. Aussitôt le portefaix jeta par terre le cercueil et

1. Voy. ci-dessus, p. 551. Ce vizir était fils d'un riche habitant de Baghdâdz, originaire de Ḥarrân, où il naquit en 484 (= 1091). Son père se nommait Aboû-l-Qâsim Naṣr, fils de Manṣoûr, fils de Ḥousain, fils d'al-'Aṭṭar, mort en 553 (= 1160) à Baghddâz, où il se distingua par sa charité et son assiduité à lire le Qoran. Quant au fils, il occupa d'abord les fonctions de *ṣâḥib al-makhzin* (صاحب المخزن) à Baghdâdz en l'année 566 (= 1170). Il y demeura jusqu'à l'année 570 (= 1174), époque à laquelle il fut maltraité par le Turc Qouṭb ad-Dîn Qâ'imâz, qui fit brûler sa maison et l'obligea à fuir. D'ailleurs Qouṭb ad-Dîn lui-même, par un juste retour des choses, eut bientôt à souffrir des mêmes procédés. Sur l'ordre du khalife, la populace envahit l'hôtel de Qouṭb ad-Dîn, qui fut mis à sac. Lui-même dut prendre la fuite et mourut de soif et de privations, sur la route de Baghdâdz à Mossoul, dans cette même année 570 (= 1174). Trois ans après, Ẓahîr ad-Dîn devint vizir de Moustaḍî (en l'année 572 = 1177). Il fut maintenu à son poste par le khalife suivant Nâṣir, qui le disgracia ensuite de la manière racontée au texte. Cf. IBN AL-ATHÎR, *Chronicon*, XI, 158, 241 281, 303-304.

2. Au palais du *Tâdj*. Cf. IBN AL-ATHÎR, *op. cit.*, XI, 304.

prit la fuite. Alors la populace s'empara du cercueil, sortit le cadavre de l'ex-vizir et le mutila. On lui attacha ensuite une corde au pied et au membre viril et on se mit à le traîner, après lui avoir mis dans la main un gros bâton [1] enduit d'excréments humains. Et la populace criait autour de lui : « Eh ! seigneur Ẓahîr ad-Dîn, appose ton sceau sur nos placets ! » Parmi les coïncidences curieuses qui se produisirent lors de cet événement, on rapporte l'anecdote suivante. Un Turc construisit un bain, et fit passer la rigole de décharge devant la maison d'un de ses voisins. Celui-ci, incommodé par la rigole, porta plainte devant le vizir, qui le renvoya sans aucun ménagement et sans lui prêter main-forte; même il lui dit : « Si tu ne gardes pas le silence, je te mettrai la tête dans cette rigole. » Or, on raconte que, lorsqu'Ibn al-ʿAṭṭâr fut mutilé et traîné par terre par la populace, on vint à passer devant la porte du bain en question et, par une curieuse coïncidence, le cadavre de l'ex-vizir tomba dans la rigole et y fut traîné quelques pas. Tous ceux qui étaient là en furent saisis.

VIZIRAT DE DJALÂL AD-DÎN ABOÛ-L-MOUẒAFFAR ʿOUBAID ALLÂH

Au début de sa carrière, ʿOubaid Allâh [2] était un des notaires assesseurs du qâḍî [3]. Puis il monta de degré en degré jusqu'à ce qu'il parvînt au vizirat. Nâṣir l'envoya à la tête d'une nombreuse armée pour faire la guerre

1. Une louche en bois, dit Ibn al-Athîr, *loc. cit.*
2. Il se nommait ʿOubaid Allâh, fils de Yoûnous. Ibn al-Athir, *Chronicon*, XI, 372.
3. Ce qâḍî était beaucoup plus âgé que le vizir, et comme il était obligé de marcher à pied au milieu du cortège de dignitaires qui accompagnait le vizir, il ne cessait pas, dit-on, de maudire, tout le long du chemin, le sort qui l'avait fait vivre si vieux, pour l'obliger à une pareille humiliation. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, 372.

au sultan Ṭoughroul[1], fils d'Arslân, fils de Ṭoughroul le
436 Saldjoûqîde. Les deux partis en vinrent aux mains, et la victoire resta à l'armée du Sultan. Les troupes du khalife furent mises en déroute, mais le vizir demeura à son poste. On le fit prisonnier et il resta quelque temps en captivité. Ayant été ensuite relâché, il arriva à Baghdâdz incognito. Il ne survécut pas longtemps à cet événement.

VIZIRAT DE MOU'IZZ AD-DÌN SA'ÎD, FILS D'ALÎ IBN ḤADÎDA AL-ANṢÂRÎ [2]

C'était un homme distingué, honnête, aisé, même très riche.

On raconte que le syndic (*naqîb*) des 'Alides de Baṣra, le poète Aboû Dja'far Mouḥammad, fils d'Aboû Ṭâlib, fit le voyage à Baghdâdz pour porter plainte devant ce vizir contre le gouverneur de Baṣra; il lui récita une pièce de vers (*qaṣîda*), dont voici un passage :

Les tribus des Anṣârs (*auxiliaires de Mahomet*) sont nombreuses, mais les Banoû Ghounm [3] sont les meilleurs.

C'est à eux qu'appartient Aboû Ayyoûb [4], dont Mahomet habita la maison, et qui fut choisi [d'entre tous] par l'Élu.

1. Ce prince appartient à la branche des Saldjoûqîdes qui domina en 'Irâq et dans le Kurdistân. Il est le neuvième et dernier prince de cette branche, qui, depuis, fut remplacée par les châhs du Khwârezm. Il régna de 573 (= 1177) à 590 (= 1194). Cf. Stanley Lane-Poole, *The Mohammadan Dynasties*, p. 154, et Ibn al-Athîr, *Chronicon*, XII, 15.

2. La biographie de ce vizir est donnée par Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit de Paris, n° 2064, f° 126. Cet auteur le nomme *Sa'd* et lui donne comme *laqab* ou surnom honorifique « Mou'în ad-dîn ». Voy. aussi le folio 141 v° de ce même manuscrit. Voy. aussi Ibn al-Athîr (*Chronicon*, XII, 198), qui le nomme Sa'd, mais en confirmant le *laqab* Mou'izz ad-dîn que lui donne Ibn aṭ Ṭiqṭaqâ.

3. Les Banoû Ghounm sont une tribu Bakrite, descendant de Chaibân. Cf. Caussin de Perceval, *Essai*, II, 449; *Kitâb al-aghânî*, XVI, p. 131, l. 13; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, III, 196, l. 4 d'en bas.

4. Aboû Ayyoûb al-Anṣârî était un habitant de Médine, un des premiers qui embrassèrent l'Islâm. C'est dans sa maison que Mahomet, lors de son émigration à Médine, vint s'installer, ce qui devint pour lui et ses

Or je descends, par une filiation évidente, de Mahomet, et toi, tu es issu de cette tribu [*les Banoû Ghounm*]; je suis donc par cela même ton voisin.

Je suis descendu chez toi comme Mahomet est descendu dans la maison de ton ancêtre. Or, l'hôte doit être protégé.

Pourquoi donc serais-je victime de l'injustice, alors que ma parenté me rattache à Mahomet, et que ta tribu ce sont les Anṣârs.

Lorsque le vizir eut entendu cette poésie, il fut, dit-on, pris de compassion pour le poète Aboû Dja'far et versa des larmes. Il le revêtit ensuite d'une pelisse d'honneur, lui fit des cadeaux et lui donna satisfaction pour tout ce dont il avait besoin. Il lui rendit aussi justice contre le gouverneur de Baṣra, qu'il destitua. Ce vizir mourut lui-même destitué en 616 (1219 de J.-C.)[1].

VIZIRAT DE MOUAYYAD AD-DÎN ABOÛ-L-MOUẒAFFAR MOUḤAMMAD, FILS D'AḤMAD, FILS D'AL-QAṢṢAB 437

Ce vizir était d'origine persane. Son père vendait de la viande en haut de la rue dite *Darb al-Baṣriyyîn*[2], à

descendants un titre à la vénération des Musulmans. Cf. CAUSSIN DE PERCEVAL, *Essai sur l'hist. des Ar.*, III, 20; PRINCE DE TEANO, *Annali del Islâm*, I, introd. § 331 et année I, § 35. Il mourut sous les murs de Constantinople, pendant le siège de cette ville par les armées de Mo'âwiya. C'est là qu'est son mausolée, objet de la plus grande vénération; voy. notre traduction du *Mi'yâr*, tome XII des *Archives marocaines*, p. 232.

1. D'après IBN AL-ATHIR (*Chronicon*, XII, p. 198), ce vizir mourut au mois de *Djoumâdâ* I de l'année 620 (= juin 1223). Il était déjà en ce moment dans la retraite. Peut-être pourrait-on concilier ces données contradictoires des deux historiens, en admettant que la date de 616, donnée par Ibn aṭ-Tiqṭaqâ, est celle de la destitution du vizir, tandis que la date de 620, donnée par Ibn al-Athîr, est celle de sa mort. Ce dernier auteur ajoute que le cercueil du vizir fut transporté à Koûfa et enterré près du mausolée d''Alî. Cela laisserait à supposer que la sépulture d''Alî était encore connue à cette époque, mais l'on sait que les historiens arabes ne sont guère d'accord sur l'emplacement où fut enterré le khalife 'Alî.

2. Dans sa *Topographie de Baghdâdz*, AL-KHAṬÎB AL-BAGHDÂDZÎ (éd. et trad. Salmon, Paris, 1904) ne donne pas le nom de cette rue.

Baghdâdz. Le fils, au contraire, passa sa jeunesse à étudier les sciences et les lettres. Il acquit une très grande habileté dans les sciences des fonctionnaires des finances, comme le calcul, les *kouroûth* [1], l'arpentage et les perceptions de l'impôt en nature. Il étudia ensuite les moyens d'arriver au vizirat.

C'était un homme d'une forte volonté et d'une grande ambition. Il dirigea des armées et fit des conquêtes. En un mot, il réunissait en lui les talents d'un homme d'épée et de plume. Il dirigea une expédition dans le pays du Khoûzistân [2], qu'il conquit et organisa. Il se rendit ensuite avec l'armée en Perse, dont il conquit la majeure partie. Mais sa dernière heure sonna, et il mourut dans ce pays [3].

VIZIRAT DU SAYYID NAṢÎR AD-DÎN FILS DE MAHDÎ AL-ʿALAWÎ AR-RÂZÎ, SOUS LE RÈGNE DE NÂṢIR

Originaire du Mâzandarân, où il était né, ce vizir fut élevé à Rayy et habita Baghdâdz, où il mourut.

Il était du nombre des hommes capables, distingués,

1. Ce mot كروث est ainsi écrit dans le manuscrit et les deux édititions. Il ne semble pas avoir de sens connu ; aucun dictionnaire ne le mentionne, sauf Dozy (*Suppl.*, II, 453), qui ajoute d'ailleurs : « J'ignore ce que ce mot signifie dans *Fakhrî*. » Fleischer, dans ses *Studien über Dozy's Supplément*, ne l'a pas non plus expliqué. On pourrait peut-être hasarder la conjecture suivante : تكّث signifie « *se casser* » en parlant d'une *corde* ; كروث pourrait être un pluriel d'un mot كرث qui signifierait « fragment d'une corde ». Le علم الكروث serait dans ce cas synonyme d'*arpentage*, *mesurage des terrains*, les Arabes ayant l'habitude de mesurer les terres avec des cordes. Ce n'est là naturellement qu'une conjecture que nous proposons sous toutes réserves.

2. Sur cette importante expédition, que le vizir entreprit surtout dans l'intention secrète de se rendre plus tard indépendant, voy. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, XII, p. 71 et suivantes. Cette expédition eut lieu l'année même de l'arrivée d'Ibn al-Qaṣṣâb au vizirat, c'est-à-dire en 590 (= 1193), *Ibidem*.

3. Hamadzân, en 592 (= 1195). Ibn al Athîr, *Chronicon*, XII, p. 81.

notables et remarquables par leurs talents. Il étudia, dans sa jeunesse, les belles-lettres et en acquit une bonne connaissance. Il s'occupa ensuite des questions administratives, où il acquit une maîtrise toute particulière.

Il avait été, au début, suppléant du *naqîb* 'Izz ad-Dîn Mourtaḍâ al-Qoummî, syndic des 'Alîdes de toute la Perse. C'est sous la direction de ce personnage qu'il apprit les principes qu'un chef doit connaître. Or le naqîb 'Izz ad-Dîn était un des hommes les plus illustres de la terre et des plus considérables. 'Izz ad-Dîn ayant été mis à mort par 438
ordre de 'Alâ' ad-Dîn Khârezmchâh[1], son fils, le *naqîb* Charaf ad-Dîn Mouḥammad prit la fuite et se dirigea vers Madînat as-Salâm (Baghdâdz), pour se mettre sous la protection du khalife Nâṣir. Il était accompagné de son suppléant Naṣîr ad-Dîn, fils de Mahdî, qui était un homme d'une grande intelligence. Le khalife ayant examiné les capacités de Naṣîr ad-Dîn, s'aperçut qu'il était intelligent, judicieux, et qu'il avait le jugement droit. Il prit alors l'habitude de le consulter, en secret, dans les questions de politique extérieure[2]. Il le trouva parfaitement au courant de la politique des sultans de la Perse, connaissant leurs affaires, leurs institutions et le caractère de chacun d'eux. Et chaque fois qu'il le consultait sur une question de ce genre, il constatait qu'il trouvait la vraie solution. Alors, il se l'attacha, le nomma d'abord syndic des Ṭâlibites, puis lui confia la charge du vizirat[3]. Naṣîr ad-Dîn demeura dans ces fonctions pendant un certain temps, pratiquant une très sage politique. Il était généreux, libéral, et joignait une

1. 'Ala' ad-Dîn Mouḥammad Khârezmchâh régna de 596 (= 1199) à 617 (=1220). Cf. Stanley Lane-Poole, *The Mohammadan Dynasties*, p. 177. Une intéressante biographie de ce prince est donnée par Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit de Paris, n° 2064, f° 36 r° et n° 5860, f° 209 r° ; Ibn al-Athîr, *Chronicon*, XII, 30 et sq.

2. Littéralement : *dans ce qui se rattache aux souverains des pays voisins*.

3. En l'année 592 (1195), c'est-à-dire l'année même où périt Ibn al-Qaṣṣâb à Hamadzân. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, XII, p. 81.

grande élévation de caractère à la noblesse de l'âme.

On raconte à son sujet l'anecdote suivante. Un jour qu'il était assis dans le salon du vizirat, ayant à la main un gros morceau de bois odorant, il remarqua qu'un des grands dignitaires, qui étaient là présents, ne quittait pas des yeux le morceau de bois. Alors le vizir, s'adressant à cet homme, lui dit : « Ça te plaît ? » L'autre répondit en adressant des vœux à Dieu pour le bonheur du vizir. Celui-ci lui ayant fait cadeau du bois odorant, l'homme se leva pour sortir ; mais, dès qu'il se fut éloigné de la salle d'audience, le vizir le fit rappeler rapidement et lui dit : « Tu veux donc nous couvrir de ridicule et rendre vrai à nos dépens ce proverbe : *Il l'a parfumé en le laissant tout nu ?* » Puis il donna l'ordre de le revêtir d'une pelisse d'honneur, et lui fit remettre un ballot de vêtements, en lui disant : « Parfume-toi vêtu de ces habits. »

439 Le poète persan Abharî[1] composa à la louange du vizir Naṣîr ad-Dîn un poème, très connu parmi les Persans et dans lequel il disait, au milieu d'autres vers élogieux :

C'est le Vizir de l'Orient et de l'Occident, qui fait triompher la

1. Nous avons peu de renseignements sur ce poète. Originaire d'Abhar, en Perse, entre Qazwin et Zandjân, Rafî'ad-Dîn Abharî Qazwînî est un poète qui a laissé un diwân de 3.000 vers. Il était l'ami d'Athîr ad-Dîn Ammânî et de Kamâl Isma'îl, le premier ayant été l'élève de l'astronome Naṣîr ad-Dîn Ṭoûsî (sur lequel voyez plus loin, p. 583) et le second étant mort en 635 (= 1237 de J.-C.). Ces synchronismes montrent que Rafî' ad-Dîn Abharî est bien le poète dont parle ici Ibn aṭ-Ṭiqṭaqâ. Cf. Riza-Qouly-Khan, *Madjmâ' al-fuṣaḥâ*, t. I, p. 234. Je dois les éléments de cette note à l'extrême obligeance de M. Clément Huart, professeur de langue persane à l'Ecole des Langues O. V., qui a bien voulu me signaler aussi que l'indication du mètre, telle qu'elle est donnée par l'édition du texte arabe, est inexacte. En effet, les deux vers d'Abharî sont, non pas du mètre *basîṭ*, mais du *moudjtathth*, tel qu'il est usité en persan, c'est-à-dire : ᴗ–⏓/ᴗᴗ––/ᴗ–⏓–/⏓⏓–.

« Il faut, en outre, lire au deuxième vers : كشفِ مشكلاتِ et داوود exigé par la prosodie. » Le manuscrit, il est vrai, porte داود avec un seul *wâw*. — Cf. aussi Barbier de Meynard, *Dictionnaire géogr. de la Perse*, p. 12, note 1.

nation et la religion, qui par sa haute intelligence sera à jamais triomphant.

Le bruit de ta plume, qui, lorsque tu travailles à résoudre les difficultés des affaires publiques, est semblable à la mélodie de David récitant les psaumes [1]. . . . .

Al-Abharî envoya cette poésie avec un commerçant qui partait avec une caravane, en lui disant : « Fais parvenir cette poésie au vizir et, si tu peux, tu tâcheras de ne pas lui dire quel en est l'auteur. » La poésie ayant été présentée au vizir, il en fut satisfait. Il fit alors mander le commerçant et lui remit 1.000 dînârs d'or, en lui disant : « Tu remettras ces 1.000 dînârs à Al-Abharî et tu ne lui diras pas de qui ils proviennent. »

Nâṣir fit arrêter ce vizir, à la suite de certaines questions [2] qu'il désapprouvait, et qui exigeaient l'arrestation du vizir. Cet événement eut lieu en l'année 604 (1207 de J.-C.). Le vizir fut ensuite transporté dans un appartement faisant partie de la maison du khalife, il y demeura surveillé [3] avec beaucoup d'égards et de ménagements, jusqu'à ce qu'il mourût, toujours surveillé, en l'année 617 (1220 de J.-C.) [4].

1. Le sens ne s'arrête pas ici; il devait y avoir un troisième vers achevant le sens de la phrase (Observation de M. Cl. Huart).

2. Ce vizir était très dur à l'égard des émirs turcs qui entouraient le khalife. Il se montra peu accommodant avec l'émir du pèlerinage (*émir al-ḥâdjdj*), Sounqour, dit Wadjh as-Sabou' (visage du lion), qui fut réduit à fuir vers la Syrie pour échapper aux persécutions dont il était l'objet de la part du vizir. On en arriva même à faire contre lui des poésies, où l'on exposait les doléances de ses victimes, et qu'on faisait parvenir au khalife. Voyez-en un spécimen dans Ibn al-Athîr, *Chronicon*, XII, p. 183.

3. Voy. Dozy, *Suppl.*, II, 87 *a*, et Ibn al-Athîr, *Chronicon*, XII, 183.

4. D'après Ibn al-Athîr (*op. cit.*, XII, p. 261), l'ex-vizir mourut à Baghdâdz. La prière des morts fut dite dans la chapelle du Palais khalifien, en présence de tous les grands dignitaires de l'Empire.

VIZIRAT DE MOUAYYAD-AD-DÎN MOUḤAMMAD, FILS DE MOU-
ḤAMMAD FILS D'ʿABD AL-KARÎM BARZ AL-QOUMMÎ [1], SOUS LE
440 RÈGNE DE NÂṢIR.

Ce vizir[2] était originaire et natif de Qoumm ; mais il fit son éducation et mourut à Baghdâdz. Sa généalogie remontait à Miqdâd, fils d'al-Aswad al-Kindî [3]. Il était — qu'Allâh lui fasse miséricorde ! — parfaitement au courant des affaires publiques, et, à la connaissance des principes du gouvernement, il joignait celle des règlements et de la pratique administrative des bureaux. Il était, en outre, versé dans le calcul, avait de profondes connaissances dans tous les genres littéraires, savait par cœur les plus belles poésies et pouvait raconter de jolies anecdotes. Il s'occupait avec une patience assidue des affaires du *diwân*, qu'il ne quittait pas depuis le matin jusqu'au soir.

Au début de sa carrière, il entra au service des sultans de la Perse. Pendant sa jeunesse, alors qu'il n'avait pas encore atteint vingt ans, il s'était attaché à Ispahân à un vizir persan, qui était lassé des secrétaires qu'il avait à son service, et auxquels il reprochait de contrevenir à ses ordres. En conséquence, il les renvoya et prit pour secré-

1. Une intéressante notice sur ce vizir est donnée par le *manuscrit arabe* de la Bibliothèque nationale, n° 5860, f° 48 r° et v° (Khalîl ibn Aibak aṣ-Ṣafadî, *Al-Wâfî bil-wafayât*).

2. Ce vizir ne succéda pas immédiatement au précédent ; il y eut un intervalle d'un an et huit mois (depuis le 22 Djoumâdâ II 604 jusqu'au mois de Rabîʿ I 606 = 13 janvier 1208 à septembre 1209), pendant lequel l'intérim du vizirat fut assuré par Fakhr ad-Dîn Aboû-l-Badr Mouḥammad, fils d'Aḥmad, fils d'Amsainâ, de Wâsiṭ. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, XII, 183 et 189.

3. Sur ce *compagnon* du Prophète, voy. *Kitâb al-aghânî*, XIV, 15, 16 ; Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 501. Ne pas le confondr avec Miqdâd fils d'ʿAmr, autre compagnon du Prophète, sur lequel, voy. aussi le *Kitâb al-aghânî*, IV, 20 ; Masʿoûdî, *Prairies d'or*, IV, 255, 275-276 ; Caussin de Perceval, *Essai*, III, 29, 38, 45, 97, 155 ; Prince de Teano, *Annali del Islâm*, index, 1383.

taire le Qoummî, pensant que, ne fût-ce qu'à raison de
son jeune âge, il n'oserait pas contrevenir à ses ordres.
Le Qoummî lui servait de secrétaire depuis déjà quelque
temps, lorsqu'un jour on apporta devant le vizir une
quantité de pièces de brocart, les unes entières, les autres
entamées. Alors le vizir fit venir le Qoummî auprès de
lui pour vérifier le nombre des vêtements et les porter
ensuite au magasin. Il lui annonçait : *tant de pièces
entières*, mais le Qoummî écrivait : *tant de pièces*, sans
ajouter le mot : *entières*. « Pourquoi n'écris-tu pas comme 441
je te le dis ? lui demanda le vizir. — Monseigneur, répondit le secrétaire, il n'est pas besoin de mentionner expressément les pièces qui sont entières, car lorsque j'arriverai à une pièce qui ne l'est pas, je mentionnerai au-dessous du chiffre que la pièce est entamée ; ainsi, en mentionnant exclusivement les pièces entamées, cela indique que celles pour lesquelles cette mention manque sont entières. — Non, dit le vizir, écris exactement comme je te le dis. » Le Qoummî lui ayant de nouveau répliqué, le vizir se mit en colère, éleva la voix, puis, se tournant vers les assistants, il s'écria : « J'ai révoqué les vieux secrétaires que j'avais à mon service, précisément à cause de leur entêtement et de ce qu'ils ne font pas toujours ce que je dis. Et j'ai pris ce jeune homme comme secrétaire, pensant qu'à raison de son âge il n'aurait pas l'audace et l'esprit de contradiction qu'avaient les autres. Or, je trouve qu'il est encore plus entêté qu'eux. » Pendant ce temps, un des serviteurs du Sultan, qui était assis tout près de la salle où se tenait le vizir, sortit et demanda quelle était la cause de tant de cris et de la colère[1] du vizir. On informa le serviteur de la scène qui venait de se passer entre le vizir et

1. Il faut lire حَرَد, nom d'action au lieu du verbe, que l'édition a adopté. Toutefois le manuscrit est conforme à la leçon de l'édition ; mais notre manière de voir reste la même.

le Qoummî. Le serviteur revint raconter ce qui lui a été dit au Sultan, qui lui répondit : « Va dire au vizir : Ce qu'a fait le jeune secrétaire, c'est juste ce qu'il y avait à faire. » Le Qoummî prit alors de l'importance aux yeux des autres et sa situation en devint plus élevée. Il devint familier avec le serviteur, qui lui demandait souvent conseil, lui confiait ses secrets et recherchait son intimité.
442 Or, il arriva que le Sultan chargea ce serviteur ainsi qu'un autre homme de porter un message à la cour du khalife. Le serviteur sollicita alors d'être accompagné du Qoummî ; ce qui lui fut accordé. Ils se rendirent à Baghdâdz et, le serviteur et son compagnon s'étant présentés chez le vizir Ibn al-Qaṣṣâb, lui dirent de vive voix l'objet du message et écoutèrent la réponse. Or, c'était une réponse qui n'avait aucun rapport avec le message ; c'était plutôt une espèce de sophisme. Mais le serviteur et son compagnon s'en contentèrent, ne s'aperçurent guère qu'elle n'avait aucune valeur et quittèrent le vizir. Le Qoummî revint alors devant le vizir et l'entretint secrètement : « Monseigneur, lui dit-il, la réponse n'a aucun rapport avec le message transmis par les serviteurs. — Tu dis vrai, lui répondit le vizir, mais laisse-les dans leur bêtise, et n'éveille pas leur attention là-dessus. — Volontiers, dit le Qoummî. » Puis, le vizir Ibn al-Qaṣṣâb écrivit au khalife une lettre dans laquelle il lui disait : « Il est arrivé, en compagnie du serviteur du Sultan, un jeune homme de Qoumm, nommé *Un tel*, qui a fait preuve d'un esprit éveillé dans telle et telle circonstances. Un homme pareil mérite qu'on se l'attache par des libéralités et des bienfaits et qu'on s'assure ses services. » Le khalife écrivit au vizir, en lui ordonnant de ne pas laisser ce jeune homme partir avec les deux autres serviteurs. On lui trouva alors un prétexte, et il fut séparé de ses compagnons. Ceux-ci partirent, tandis que le Qoummî, resté à Baghdâdz, fut désigné comme rédacteur à la Chancellerie, où il exerça pendant quelque temps ces fonctions.

Ensuite, il fut nommé vizir et il acquit à la cour une influence que n'eut aucun de ses pareils. Il était l'homme unique de son temps en toute chose estimable; il fit de 443
nombreuses œuvres pies, beaucoup de bienfaisances et de larges aumônes.

Badr ad-dîn Âyâz, l'esclave de ce vizir, a raconté à son sujet l'anecdote suivante : « Une nuit, le vizir demanda des sucreries préparées avec du sucre candi. On en prépara sur-le-champ de nombreux plats, qu'on lui présenta cette nuit même. Alors il me dit: « Âyâz, tu peux me garder « ces sucreries, en les mettant de côté jusqu'au jour du Ju- « gement dernier. — Seigneur, lui répondis-je, comment « faire pour cela? Est-ce possible? — Parfaitement, me « dit-il; tu iras tout de suite au mausolée de Moûsâ [1] et « d'Al-Djâwâd [2] (sur eux soit le salut!) et tu mettras ces plats « devant les orphelins des 'Alîdes. De cette façon, ils « seront réservés pour moi jusqu'au jour de la Résurrec- « tion. » Alors, reprit Âyâz, je répondis : « Vous serez obéi. » Et je me mis en route — il était minuit en ce moment-là, — vers le mausolée. [*Une fois arrivée*], j'ouvris les portes, et, réveillant les petits orphelins, je mis les plats devant eux, et m'en retournai. »

Le Qoummî ne cessa pas de pratiquer une sage politique, occupant le vizirat sous Nâṣir, Ẓâhir et Moustanṣir, jusqu'au jour où il fut arrêté par ce dernier khalife, qui l'emprisonna pendant un certain temps à l'intérieur du palais du khalifat. Étant tombé malade, on le sortit de sa prison dans cet état, et il mourut (qu'Allâh lui fasse miséricorde!) en l'année 629 (1231 de J.-C.).

Fin du règne de Nâṣir lidîn Allâh et de l'histoire de ses vizirs.

1. Voyez ci-dessus, p. 259, note 1.
2. Voyez ci-dessus, p. 259, note 2.

XXXV. — ẒÂHIR BIAMR ALLÂH (622/1225-623/1226)

Après Nâṣir, régna son fils Aboû Naṣr Mouḥammad Ẓâhir biamr Allâh, fils de Nâṣir lidîn Allâh. Il reçut le serment de fidélité en 622 (1225 de J.-C.). Son règne
444 ne fut pas long, et il ne s'y produisit aucun événement qui mérite d'être relaté, si ce n'est l'incendie qui a détruit la sainte coupole (*qoubba*) du mausolée de Moûsâ et d'Al-Djâwâd (sur eux soit le salut!). Ẓâhir en fit commencer la reconstruction, mais il mourut avant qu'elle fût terminée. La reconstruction en fut achevée par Moustanṣir. De même, c'est Ẓâhir qui a fait construire le nouveau pont, qui existe aujourd'hui à Baghdâdz. Quand il l'acheva, les poètes lui adressèrent des compliments en vers, dans lesquels ils faisaient la description du pont. Parmi ceux qui composèrent des poésies à cette occasion, il y avait Mouwaffaq ad-Dîn Aboû-l-Qâsim, fils de Aboû-l-Ḥadîd [1], secrétaire-rédacteur de la chancellerie. En voici un fragment :

C'est un imâm qui a proscrit l'humiliation de la mendicité et qui pratique la vraie générosité.

Il a établi une route sur le Tigre, pour ceux qui veulent y aller ou le quitter.

Il opposa à un pont, qui était déjà sur un point du Tigre, un nouveau pont sur un autre point,

Comme deux lignes d'écriture sur un papier blanc tracées [1] avec art par la plume (*qalam*) du calligraphe,

Comme deux colliers d'ambre qui encadrent la blancheur de la poitrine d'une jeune fille aux seins arrondis,

1. Nous connaissons un Ibn Abî-l-Ḥadîd, poète, qui vivait précisément à cette époque (né en 586 = 1190, mort en 655 = 1257), et sur lequel on peut voir, *infra*, la traduction correspondante à la page 456 du texte arabe. Serait-ce son fils?

Comme deux files parallèles de chameaux, debout sur une grande place.

Ẓâhir mourut en l'année 623 (1226 de J.-C.)[1].

HISTOIRE DU VIZIRAT SOUS LE RÈGNE DE ẒÂHIR 445

Ce prince maintint le Qoummî, le vizir de son père, dans ses fonctions, et ne prit pas d'autres vizirs.

XXXVI. — MOUSTANṢIR BILLÂH (623/1226-640/1242).

Après Ẓâhir, régna son fils Aboû Dja'far Manṣoûr *Moustanṣir billâh*, qui fut reconnu khalife en 623.

Moustanṣir était un prince énergique, généreux, qui rivalisait avec le vent en libéralité[2] et en générosité. Ses actes de bienfaisance et ses dons furent trop célèbres pour être indiqués, et trop considérables pour être comptés. On peut dire, sans exagérer, qu'il n'eut pas de pareil parmi les khalifes de la famille 'abbâside. Il érigea de grands monuments, entre autres — et c'est le plus important — l'Université Moustanṣiriyya[3], dont la beauté dépasse toute description, et qui est trop célèbre pour qu'il soit besoin de la faire connaître; le caravansérail et le pont en pierre de Ḥarbâ[4]; le caravansérail de Nahr

1. Voyez un éloge de ce khalife dans Ibn al-Athir, *Chronicon*, XII, 287 et 298.
2. Voyez ci-dessus, p. 36.
3. Voy. ci-dessus, p. 25, note 2.
4. Sur cette localité, voyez ci-dessus, p. 113, note 3.

Sâbous[1], dans le district de Wâsiṭ; le caravansérail d'Al-Khirnînî[2], et une foule d'autres monuments : mosquées, casernes fortifiées, hôtelleries gratuites[3].

Moustanṣir disait souvent : « Je crains qu'Allâh ne me rétribue pas pour les libéralités et les dons que je fais, car il a dit dans le Qoran[4] : *Vous n'atteindrez à la [vraie] piété que lorsque vous aurez fait l'aumône de ce que vous chérissez le plus.* » Or, moi, par Allâh ! je ne fais pas de différence entre la poussière de la terre et l'or. »

Le règne de ce prince fut une période de bonheur. L'empire se développait dans la paix; les richesses affluaient et les provinces étaient prospères.

446 Sous son règne eut lieu la prise d'Irbil. Il envoya contre cette ville Iqbâl[5] l'Échanson, accompagné de l'inspecteur général des troupes, aussitôt après la mort du possesseur d'Irbil, Mouzaffar[6] ad-Dîn, fils de Zain ad-Dîn ʿAlî Koûdjouk[7].

Moustanṣir mourut en l'année 640 (1242).

HISTOIRE DU VIZIRAT SOUS LE RÈGNE DE MOUSTANṢIR

En montant sur le trône du khalifat, Moustanṣir maintint pendant quelques années dans sa charge le Qoummî[8],

1. Cette localité, qui tire son nom d'un cours d'eau qui la traversait, était situé à une journée de Wâsiṭ et comprenait un certain nombre de petits villages. Cf. Yâqoût, *Mouʿdjam*, IV, 840.
2. Je n'ai trouvé aucun renseignement sur ce nom propre.
3. Il y en avait un certain nombre à Baghdâdz, presque dans tous les quartiers et sur les deux rives. Chaque hôtellerie avait à sa tête un homme de confiance chargé de distribuer aux pauvres, tous les jours du mois de Ramaḍân, un dîner copieux, composé de viande de mouton, de légumes et de deux livres de pain blanc. Cf. Ibn al-Athîr, *Chronicon*, XII, p. 184.
4. III, 86.
5. Voyez ci-dessus, p. 51, note 5.
6. Ce prince mourut en 630 (= 1232 de J.-C.). Cf. Stanley Lane-Poole, *The Mohammadan Dynasties*, p. 165 et ci-dessus, p. 51, note 5.
7. Voyez ci-dessus, p. 51, note 5.
8. Voyez ci-dessus, p. 54, note 1.

le vizir de son père et de son grand-père. Il le fit ensuite arrêter, et ce vizir eut le sort que nous avons raconté précédemment.

VIZIRAT DE NAṢÎR AD-DÎN ABOÛ-L-AZHAR AḤMAD, FILS DE MOUḤAMMAD, FILS D'AN-NÂQID

Après le Qoummî, Moustanṣir prit pour vizir Aboû-l-Azhar Aḥmad, fils d'an-Nâqid, qui était, au début de sa carrière, administrateur du domaine privé du khalife. Il demeura quelque temps dans ces fonctions, puis les quitta pour devenir *ostodâr* et ensuite vizir. Il se chargea du fardeau du vizirat avec beaucoup de talent, et s'occupa de l'administration de l'empire dans des conditions satisfaisantes. C'était un homme d'une grande probité, d'une politique ferme et qui était très redouté des fonctionnaires des finances. Il a mis un terme à la maladie des concussions et des malversations. On lança, dit-on, contre lui une épigramme en deux vers; lorsque le vizir l'entendit [loin de se fâcher], il en fut satisfait. La voici.

Notre vizir est très abstinent; les gens aussi s'abstiennent de lui rien demander. Si bien que, des deux côtés, on est privé de toute jouissance.

Son époque ressemble au mois du jeûne [1] : elle est exempte de péchés, mais on y souffre de la faim et de la soif.

Sa fortune politique ne le quitta pas jusqu'à la fin de sa 447
vie. A propos de sa chance incroyable, on raconte l'anecdote suivante, qui fut une coïncidence des plus extraordinaires. Avant son vizirat, il fit, dit-on, préparer, à l'occasion d'une fête religieuse, beaucoup de pâtisserie fourrée dite *sanboûsadj*. Voulant jouer une farce à un de ses amis, il donna ordre de fourrer soixante-dix pièces

1. Ramaḍân.

avec des graines de lin et du son et de les mettre à part. On prépara aussi beaucoup de ces pâtisseries selon la manière habituelle. Ensuite, s'étant rendu au palais du khalife, il fut requis de préparer une certaine quantité de ladite pâtisserie. Il répondit qu'il en avait déjà de toute prête et ordonna à un esclave d'aller chercher le *sanboûsadj* qu'il avait chez lui. L'esclave partit, et, ne sachant pas qu'il y en avait une partie fourrée avec de la graine de lin, il mêla le tout et le mit sur des plateaux pour le porter au palais du khalife. Mais les jeunes femmes de la maison et les esclaves survinrent et réclamèrent leur part de ces friandises. Ils en prirent une centaine. L'esclave porta ensuite les plateaux avec leur contenu au palais du khalife. Dès que les pâtisseries y furent apportées, Ibn an-Nâqid s'en retourna chez lui, et demanda aussitôt ce qu'on avait fait du *sanboûsadj* fourré avec de la graine de lin : « Nous n'en savions rien, lui répondit-on ; l'esclave *un tel* est venu, il a tout mêlé ensemble, puis l'a emporté. » Le vizir n'eut plus aucun
448 doute que sa dernière heure avait sonné, et il faillit tomber en défaillance, de peur et de honte. « Mais, n'en est-il donc rien resté ? demanda-t-il. — Si, répondit-on ; les jeunes femmes de la maison et les esclaves en ont pris environ une centaine. — Apportez-les », s'écria-t-il. Les *sanboûsadjs* ayant été apportés, on les ouvrit devant lui et on trouva que les soixante-dix *sanboûsadjs* remplis de graine de lin étaient restés entre les mains des jeunes femmes de la maison et des esclaves, dans l'ensemble de ce qu'ils avaient pris pour eux. Il n'en était pas parti un seul au palais du khalife.

Naṣîr ad-Dîn mourut en l'année 642 (1224 de J.-C.), sous le khalifat de Mousta'ṣim.

Fin du règne de Moustanṣir et de l'histoire de ses vizirs.

XXXVII. — RÈGNE DE MOUSTA'ṢIM (640/1242-656/1258)

Après Moustanṣir, régna son fils Aboû Aḥmad 'Abd Allâh Mousta'ṣim, élevé au khalifat en l'année 640 (=1242). Il fut le dernier des khalifes. C'était un prince bon, pieux, d'un commerce facile, d'une humeur commode, retenu dans ses paroles et réglé dans sa conduite. Il savait le Qoran par cœur, et avait une très belle écriture. Ses mœurs étaient douces, et il laissait à peine sentir son autorité ; mais il avait peu de jugement et manquait d'énergie ; il ne connaissait point les affaires de l'empire et se laissait facilement gouverner, n'inspirait aucune crainte, et ne voyait point les choses sous leur vrai point de vue. Il passait la plus grande partie de son temps à entendre de la musique ou à regarder des bouffons [1] ; quelquefois il s'occupait dans sa bibliothèque, mais d'une manière peu utile. Ses courtisans, qui étaient tous des gens sans 449
aucun mérite et de la dernière classe du peuple, le dominaient entièrement ; il n'en faut excepter que son vizir Mouayyad ad-Dîn Mouḥammad, fils d'Al-'Alqamî [2], homme de beaucoup de talents et du premier mérite ; mais il avait en quelque sorte les mains liées, et ses avis étaient mal reçus ; il s'attendait à chaque instant à être destitué et arrêté.

Les khalifes avaient coutume de tenir leurs enfants et tous leurs proches dans une étroite réclusion, et cet usage s'était constamment observé jusqu'à la fin du règne de Moustanṣir. Mousta'ṣim, monté sur le trône, ne renferma

1. Sacy (*Chrestomathie arabe*, I, p. 65, note 3) a lu مساحرة, et traduit, en conséquence, ce mot par joueurs de goblets, mais le manuscrit porte un point sur le *khâ*.

2. Sur ce vizir, voyez plus loin, pp. 580 et sq.

point ses enfants, et leur laissa toute liberté. Ils étaient au nombre de trois : l'aîné était l'émir Aboû-l-'Abbâs Aḥmad, qu'on nommait communément Aboû Bakr, quoique ce ne fût pas vraiment son nom, mais parce que l'on prétendait que le pillage de Karkh[1] avait été fait par son ordre et à son instigation ; celui qui tenait le milieu entre les trois princes était l'émir Aboû-l-Faḍâ'il-'Abd ar-Raḥmân, homme de beaucoup d'énergie ; ce fut lui qui alla se présenter au sultan Hoûlâgoû, et lui parla d'une manière qui plut infiniment au sultan ; le plus jeune était l'émir Aboû-l-Manâqib.

Voici une aventure que j'ai ouï raconter à Ṣafî ad-Dîn. 'Abd al-Mou'min[2], d'Ourmia, fils de Fâkhir. Abd al-Mou'-min, avait été admis à l'intimité de Mousta'ṣim sur la fin de son règne, et avait joui de sa faveur. Le khalife, vers ce même temps, avait formé une nouvelle bibliothèque ; il y avait fait transporter les livres les plus précieux, et en avait
450 confié les clefs à 'Abd al-Mou'min. Celui-ci se tenait ordinairement près de la porte de la bibliothèque, et s'occupait à transcrire ce qui lui plaisait : quand il prenait envie au khalife de venir passer quelque temps dans la bibliothèque, il se rendait à celle-ci, ayant abandonné tout à fait l'ancienne bibliothèque, dont la garde était confiée au chaikh Ṣadr ad-Dîn 'Alî, fils de Nayyâr. « J'étais donc un jour, me disait 'Abd al-Mou'min, occupé à transcrire quelque chose dans une petite chambre dans laquelle il y avait un coussin destiné au khalife (c'était là qu'il s'asseyait quand il venait

1. Nous avons déjà donné ci-dessus, p. 334, note 2, des renseignements sur ce quartier de Baghdâdz, dont la majorité des habitants était *chî'ite*. A l'époque du géographe Yâqoût, il n'y avait pas un seul *sunnite* demeurant dans ce quartier. *Cf. Mou'djam*, IV, p. 255. Quant à la raison pour laquelle le fils aîné du khalife fut nommé Aboû Bakr, c'est par allusion au premier khalife, Aboû Bakr, qui se montra si injuste envers 'Alî, pour le forcer à le reconnaître comme successeur légitime de Mahomet. Voyez aussi sur Karkh l'importante note de Sacy, *Chrestomathie arabe*, I, p. 66, note 7.

2. Sur ce célèbre musicien, voyez ci-dessus, p. 87, note 1.

en ce lieu); sur ce coussin était étendue une couverture pour le garantir de la poussière. Un jeune eunuque y étant venu, s'assit près du coussin; et s'étant endormi d'un profond sommeil, il s'agita si bien, qu'à la fin il se trouva enveloppé dans la couverture qui était étendue sur le coussin; il n'en resta pas là, et, continuant à se remuer, ses deux pieds se trouvèrent placés sur le traversin. Tandis que j'étais occupé à mon travail, ayant entendu marcher dans le vestibule, je regardai : je vis que c'était le khalife, et qu'il me faisait signe de venir lui parler, et évitait de faire du bruit en marchant. Je me levai précipitamment, et je baisai la terre devant lui. « Vois-tu, me dit-« il, ce jeune eunuque qui s'est endormi? Le voilà enve-« loppé dans cette couverture et ses deux pieds sont sur le « traversin; si je m'approche de lui sans qu'il s'y attende, « quand il viendra à se réveiller et à s'apercevoir que je « l'aurai vu dans cette situation, il sera glacé d'effroi; ré-« veille-le donc tout doucement, je vais, pendant ce temps, « passer dans le jardin et je reviendrai ensuite. »En même 451
temps il sortit; pour moi, j'entrai dans la chambre, je réveillai l'eunuque et nous arrangeâmes le coussin; après quoi le khalife rentra. »

Un habitant de Baghdâdz m'a raconté le trait suivant; celui duquel il l'avait appris disait le tenir du chaikh Ṣadr ad-Dîn 'Alî, fils de Nayyâr, qui avait la confiance du khalife. « J'entrai un jour, disait Ṣadr ad-Dîn, suivant mon usage, dans la bibliothèque; j'avais dans ma manche une serviette où étaient renfermées un grand nombre de requêtes[1] qui m'avaient été remises par différents particuliers, pour les présenter au khalife; je jetai la serviette avec les requêtes à ma place, et je sortis pour quelque affaire. Rentré à la bibliothèque au bout d'un certain

1. Sur la manière dont étaient rédigées ces requêtes, ou plutôt les réponses que l'on y faisait, voyez les extraits d'auteurs arabes donnés par Sacy, *Chrestomathie arabe*, I, pp. 71-72.

temps, je dénouai la serviette où étaient les requêtes, pour les examiner et présenter d'abord de préférence celles qui me paraîtraient les plus importantes : je m'aperçus qu'elles étaient toutes répondues de la main du khalife, conformément aux désirs de ceux qui les avaient présentées. Je reconnus que le khalife était entré pendant mon absence dans la bibliothèque, et qu'ayant vu cette serviette où étaient les requêtes, il les avait toutes ouvertes et répondues [1]. »

Mousta'ṣim fut le dernier des khalifes de la maison d''Abbâs qui régnèrent à Baghdâdz. Il ne se passa sous son règne aucun événement digne de souvenir, si ce n'est le pillage de Karkh; et c'est une aventure qui lui fait peu d'honneur.

Sur la fin de son règne, le bruit de l'approche de l'armée mogole, commandée par Hoûlâgoû, s'accentua de plus en plus [2]; mais tout cela ne put ni le tirer de son engourdissement, ni réveiller en lui la moindre étincelle de courage et le déterminer à faire quelque effort. Plus on parlait des préparatifs et des sages dispositions du
452 Sultan, plus le khalife montrait d'insouciance et de négligence : il ne se représentait pas la position des affaires, telle qu'elle était réellement, et il ne connaissait pas bien la puissance contre laquelle il avait à se défendre. (Que Dieu donne au gouvernement sous lequel nous vivons la facilité de faire le bien, et qu'il l'élève au plus haut degré

1. Tout ce règne a été traduit par Sacy (*Chrestomathie*, I, p. 60). Je ne crois pas pouvoir mieux faire que de conserver la traduction de cet orientaliste de génie. Je me suis permis toutefois de me séparer de lui sur quelques points, mais en rappelant dans une note la traduction que j'ai rejetée, pour que le lecteur soit à même de juger.

2. Sacy (*loc. cit.*, p. 61) traduit : «... l'approche de l'armée des Mogols, commandée par Hoûlâgoû, *augmenta beaucoup les désordres qui troublaient l'empire.* » Mais je ne crois pas que le mot اراجيف ait ici le sens que lui donne l'éminent orientaliste. Cf. *Mouḥîṭ*, I, p. 757 *b*, l. 6 ; *Tâdj al-'arous*, VI, p. 113, *in fine*.

de gloire!) Son vizir Mouayyad ad-Dîn, fils d'Al-ʿAlqamî, savait bien ce qui en était ; il lui écrivait sans cesse pour l'engager à se mettre en état de défense, et pour le tirer de son assoupissement ; il n'épargnait pas les avis, afin de le réveiller et de le déterminer à faire des préparatifs ; mais le khalife ne s'en abandonnait que plus complètement à l'apathie. Les courtisans de ce prince lui persuadaient que le danger n'était pas si grand, et qu'il n'y avait pas de raison de s'alarmer ; que le vizir grossissait les sujets d'inquiétude afin de se faire valoir [1] et de tirer de l'argent, sous prétexte de mettre des troupes sur pied, et qu'il en détournait une partie à son profit. Ainsi le khalife s'endormant toujours d'un sommeil plus profond, tandis que l'activité allait constamment en augmentant du côté de l'ennemi, l'armée du Sultan s'avança jusqu'à Hamadzân, où elle demeura quelque temps. De là, le Sultan envoya députés sur députés au diwân de Moustaʿṣim. Le diwân fit enfin choix de Charaf ad-Dîn ʿAbd Allâh, fils de Djauzî [2], et dont le père était grand-maître (*ostodâr*) du palais impérial, pour l'envoyer en ambassade à Hamadzân vers le Sultan. Quand il y fut arrivé, et qu'on eut entendu les paroles dont il était porteur, on reconnut que le but de cette réponse n'était que de tromper l'ennemi et de gagner du temps. On commença donc tout de bon à marcher vers Baghdâdz et à y envoyer des détachements. Une armée nombreuse de Mogols, sous la conduite de Bâdjoû, s'avança vers Takrît pour y traverser le fleuve, et se porter sur la rive occidentale. Ainsi ce corps marchait vers la capitale

1. On l'avait même accusé d'avoir entretenu des intelligences avec l'ennemi. Cf. Sacy, *Chrestomathie arabe*, I, p. 66.

2. Sur les circonstances dans lesquelles Ibn al-Djauzî fut envoyé en ambassade auprès d'Hoûlâgoû, voy. notamment Aboû-l-Faradj, *Ta'rîkh*, éd. et trad. Pocock, I. p. 516 et II, p. 337. Cet Ibn al-Djauzî était un des trois fils de Mouhyî-d-Dîn ibn al-Djauzî, qui remplit lui-même diverses ambassades auprès des petits princes qui étaient en relations avec le khalife de Baghdâdz. Voy. de nombreux détails dans le manuscrit arabe de Paris, nº 1703, fᵒˢ 126 *verso* et 127 *recto* (Ibn Wâṣil).

453 pour l'attaquer du côté du couchant, tandis que le corps d'armée commandé par le Sultan venait l'investir du côté du levant. Quand l'armée de Bâdjoû eut passé le Tigre à Takrît et fut redescendue dans le territoire de Baghdâdz, une foule de gens accoururent du Doudjail ou Petit-Tigre[1] et des cantons d'Isḥâqî[2], de Nahr al-Mélik[3] et de Nahr 'Isâ[4], et entrèrent dans la ville avec leurs femmes et leurs enfants. Les hommes et les femmes se précipitaient dans les eaux du Tigre ; quand un batelier avait passé quelqu'un dans sa barque d'une rive à l'autre, il recevait pour salaire un bracelet d'or, une garniture d'habit en or trait, ou plusieurs pièces d'or.

Enfin l'armée du Sultan, qui montait à plus de 30.000 ca-

1. Sur le Petit-Tigre, voyez la note de SACY, *Chrestomathie arabe*, I, pp. 70-71, note 12.

2. « Isḥâqi, dit YÂQOÛT (*Mou'djam*, IV, p. 844), est à l'est de *Nahr al-Mardj*, tout près de Takrît », sans autre renseignement. Je pense qu'il s'agit d'un de ces petits canaux qui sillonnaient toute la région.

3. Le canal qui relie l'Euphrate au Tigre est situé entre le canal dit Nahr 'Isâ et celui qui porte le nom de Nahr Qoûṭâ. Le canton du même nom contenait, dit-on, trois cent soixante villages. La tradition arabe rapporte que c'est Alexandre qui fit creuser ce canal. (Voy. l'extrait du *Marâṣid al-iṭṭilâ'* donné par SACY, *Chrestomathie arabe*, I, p. 74, note 14). Mais une autre tradition, rapportée par le Prédicateur de Baghdâdz, attribue au dernier roi nabatéen, du nom d'Afqoûrchâh, le creusement de ce canal. Ce roi légendaire aurait régné 200 ans. Cf. G. SALMON, *Introduction topographique à l'histoire de Baghdâdz*, p. 23.

4. Le canton de *Nahr 'Isâ*, qui emprunte son nom au canal qui le traverse et qui relie l'Euphrate au Tigre, était situé à l'occident de Baghdâdz et contenait un grand nombre de villages. Le canal lui-même prenait sa source dans l'Euphrate, à Dimmâ, et se jetait dans le Tigre au-dessus de Baghdâdz. Ce canal portait autrefois le nom de *Nahr ar-Roufail* et se jetait dans le canal dit *Ṣarât*. Il emprunta son nom à un cultivateur d'origine persane, appelé *Roufail*, qui fut converti à l'Islâmisme par Sa'd, fils d'Aboû Waqqâs. Plus tard un descendant de la famille de Hâchim, nommé 'Isâ, fils d''Alî, fils d''Abd Allâh, fils d''Abbâs, prolongea ce canal jusqu'au Tigre, en le faisant passer auprès du château qu'il habitait. Depuis, le canal porta le nom de *Nahr 'Isâ*. De là l'origine des confusions entre ces deux noms. Cf. SACY, *Chrestom. ar.*, I, p. 74, note 15 ; G. SALMON, *L'Introduction topographique à l'histoire de Baghdâdz*, pp. 36 et 152. D'une façon générale, on peut consulter sur ce système de canaux, en dehors du chapitre ci-dessus indiqué de *l'Introd. topogr.*, l'ouvrage de M. GUY LE STRANGE, *Description of Mesopotamia and Baghdad*, pp. 68 et 285; YÂQOÛT, *Mou'djam*, IV, 842.

valiers, étant arrivée au canton du Petit-Tigre, les troupes du khalife sortirent à sa rencontre, sous la conduite du général en chef Moudjâhid ad-Dîn Aibak le Dawîdâr[1]. Cette armée formait un très petit corps de troupes. On en vint aux mains au couchant de Baghdâdz, près de la ville : les troupes du khalife eurent d'abord quelque avantage; mais l'armée du Sultan ayant fait un retour offensif, fit un grand carnage et beaucoup de prisonniers. Ce qui contribua surtout à augmenter la perte de l'armée du khalife, ce fut un canal que les assiégeants avaient ouvert durant la nuit; le chemin par lequel les vaincus fuyaient étant rempli de boue, il ne se sauva que ceux qui prirent le parti de se jeter dans les eaux, ou qui gagnèrent le désert et se retirèrent droit en Syrie. Le Dawîdâr, avec
un petit nombre des siens, échappa au carnage et parvint 454
à Baghdâdz. Bâdjoû, de son côté, continuant sa marche, entra dans la ville par la partie du couchant; il s'arrêta avec ses troupes vis-à-vis du Tâdj[2], et ses soldats se répandirent dans les maisons pour piller[3].

Bâdjoû demeura plusieurs jours en face du Tâdj. Le jeudi 4 de Mouharram 656[4], l'armée du Sultan s'avançant

1. Le *dawadâr* ou *dawîdâr*, dont le nom signifie le *porte-écritoire*, devint à la fin un des plus importants, sinon le plus important, personnages de la cour des khalifes, de même qu'il devint plus tard, en Égypte, sous les Mamloûks, un des plus grands officiers du sultan. Voyez Sacy, *Chrestomathie arabe*, I, p. 136 et sq.; Quatremère, *Mamlouks*, I, I, p. 118; dans un autre passage de son livre (voyez ci-dessus, p. 130), *Ibn at-Tiqtaqâ* dit que Moudjâhid ad-Dîn était *le petit Dawadâr*, autrement dit le *Dawadâr adjoint*, ou vice-chancelier. Plus tard, après le sac de Baghdâdz par les Mogols, le catholicos Makikha éleva une église sur l'emplacement même de l'hôtel du vice-chancelier Moudjâhid ad-*Dîn*, et cela par ordre du sultan Hoûlâgoû et de la reine Dogouz-Khâtoûn. Cf. J.-B. Chabot, *Vie de Mar Jabalaha*, p. 117.

2. Sur ce palais, voy. ci-dessus, p. 447, et Sacy, *Chrest. ar.*, I, p. 74, note 17.

3. Comme l'a déjà fait remarquer Sacy (*op. cit.*, p. 75, note 18), ces mots sont une allusion au Qoran (chapitre XVII, 5) : « Lorsque l'accomplissement de la première menace arriva, nous envoyâmes contre vous nos serviteurs, hommes d'une terrible violence, *ils pénétrèrent jusque dans l'intérieur de vos maisons*, et la menace fut accomplie. »

4. D'après les *Vergleichungs-Tabellen*, de Wüstenfeld, le 4 *Mouharram*

vers Baghdâdz, une nuée de poussière parut à l'orient de cette ville, sur le chemin nommé Darb Ba'qoûbâ [1], et couvrit toute la ville. Aussitôt la rumeur fut grande dans Baghdâdz : on montait sur les toits et au haut des minarets, pour voir ce que cachait cette poussière. Enfin, on découvrit l'armée du Sultan, sa cavalerie, ses équipages et tout le train qui suivait l'armée[2] : la face de la terre en était entièrement couverte. Il environna Baghdâdz de toutes parts, et commença à faire jouer toutes les machines employées pour les sièges. Les troupes du khalife se défendirent, et travaillèrent à repousser les assiégeants jusqu'au vingt-neuvième jour de Mouḥarram; ce jour-là, à l'instant où l'on s'y attendait le moins, on vit les drapeaux du Sultan des Mogols paraître sur les murs de Bagdâdz, du côté d'une tour nommée Bourdj al-'Adjamî [3], qui était près d'une des portes de la ville qu'on appelle la porte de Kalwâdza [4]. Cette tour était la plus basse de toutes celles dont le mur était flanqué. Les troupes du Sultan se précipitèrent en foule dans la ville : le meurtre, le pillage, les mutilations remplirent Baghdâdz. Les malheurs de cette ville, rapportés en gros, seraient terribles à entendre[5]; que

656 tombe le *vendredi* 11 janvier 1258. De sorte que, si l'on veut conserver à tout prix le *jeudi*, il faudrait adopter la date du 3 *Mouḥarram*.

1. Cette route n'est pas mentionnée par Yâqoût. Je pense que c'est la route qui menait à la ville de Ba'qoûbâ, située sur le canal de Diyâlâ, à 10 parasanges de Baghdâdz. Cf. Yâqoût, *Mou'djam*, I, s. v.; Soyoûṭî, *Loubb al-loubâb*, p. 40, *s. v.*

2. Voy. la note de Sacy (*op. cit.*, p. 75, note 19) sur le mot arabe ainsi traduit.

3. Ce fortin s'élevait au milieu de l'enceinte fortifiée de Baghdâdz, à l'endroit où se trouvait autrefois la porte dite *Bâb al-khâṣṣa*, qui était vis-à-vis de la porte dite Bâb Kalwâdzâ, dont il sera question plus loin. Cette porte avait entièrement disparu au temps du géographe Yâqoût. Cf. *Mou'djam*, I, 444, et Quatremère, *Histoire des Mongols*, I, 283-284; G. Salmon, *L'Introduction topographique à l'histoire de Baghdâdz*, pp. 58 et 141.

4. Comme nous l'avons dit ci-dessus, cette porte était vis-à-vis de *Bâb al-khâṣṣa*, et par conséquent du fortin Bourdj al-'Adjamî, qui l'a remplacée plus tard. Voyez les auteurs cités à la note précédente.

5. Sacy (*Chrest. arabe*, I, p. 63) a traduit معظم سماعه par «... seraient

serait-ce si on en faisait un récit détaillé ? Je ne rappor- 455
terai pas les suites de ces tragiques événements, on peut s'en faire une idée, sans en exiger de moi le récit. Le Sultan donna ordre que le khalife se rendît auprès de lui avec ses femmes et ses enfants, ce qui fut exécuté. Le khalife parut donc à l'audience du Sultan : on lui fit, dit-on, des reproches et de vives réprimandes dans des termes qui montraient sa nonchalance, sa faiblesse et son insouciance ; après quoi, on le livra, lui et deux de ses fils, l'aîné et le second, à la rigueur des lois pénales du Yâsâ[1]. Pour ses filles, elles demeurèrent captives.

Mousta'ṣim fut mis à mort le 4 de ṣafar 656 (3 février 1258).

DE L'ÉTAT DU VIZIRAT SOUS LE RÈGNE DE MOUSTA'ṢIM

Lorsque Mousta'ṣim reçut le serment d'investiture du khalifat, il maintint dans sa dignité le vizir de son père, qui était Naṣîr ad-Dîn Aḥmad, fils d'An-Nâqid[2], jusqu'à sa mort. Puis, lorsque celui-ci mourut, il prit, comme vizir, Mouayyad ad-Dîn Mouḥammad, fils d'Al-'Alqamî.

longs à raconter ». Je crois que le verbe عظم n'a pas ici le sens que lui attribue cet éminent orientaliste.

1. Le *Yâsâ* est, comme on le sait, le nom du code pénal des Mogols, auquel Djenguiz-khân avait ajouté un grand nombre d'ordonnances. On sait aussi que beaucoup d'historiens arabes écrivent *Yâsâq*, et que *Maqrîzî* avait cherché dans ce mot l'origine du mot *siyâsa* (سياسة) *politique*. Le passage en question a été donné, avec d'autres extraits, par SACY dans sa *Chrestomathie arabe*, II, pp. 158 et suiv., et 180, 184. Voy. aussi les détails sur ce code et les extraits qui en ont été donnés par LANGLÈS dans *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi*, V, pp. 205 et suiv.; 592 et suiv.; MURADGEA D'OHSSON, *Histoire des Mongols*, I, p. 315.

2. Voyez ci-dessus, p. 569 et suiv.

VIZIRAT DE MOUAYYAD AD-DÎN MOUḤAMMAD, FILS D'AL-'ALQAMÎ

Ce vizir était *asadite*, sa famille originaire de Nail[1]. Son aïeul fut appelé Al-'Alqamî, parce que c'est lui qui avait creusé le canal nommé *Al-'Alqamî*. C'est le canal que l'ordre auguste du Sultan ordonna de creuser et qu'on appelle [aujourd'hui] *Al-Qâzânî*[2].

Pendant sa jeunesse, ce vizir s'occupa de belles-lettres et y excella. Il avait une belle calligraphie, un style épistolaire éloquent, et écrivait selon la bonne orthographe. C'était un homme supérieur, parfait, plein de tact, noble, digne, aimant l'autorité, très courtois, apte au commandement, attaché aux règles du pouvoir, bien au courant
456 des procédés de la politique, très habile dans les choses du vizirat. Il aimait les gens de lettres et honorait les savants. Il acquit des livres précieux en grande quantité.

Son fils, Charaf ad-Dîn Aboû-l-Qâsim 'Alî (Allâh lui fasse miséricorde !) m'a raconté : « La bibliothèque de mon père, dit-il, renferma 10.000 livres reliés, parmi les livres précieux. » Des auteurs composèrent leurs livres en son honneur. Du nombre de ceux qui firent des ouvrages à son intention est le lexicographe Aṣ-Ṣâghânî[3], qui composa pour lui *al-'Oubâb* (l'Océan) ; c'est un ou-

1. Ainsi dans le manuscrit ; mais il semble qu'on doive lire Nîl. Cette localité était située sur le canal du même nom, dérivé de l'Euphrate et creusé par ordre du fameux général Ḥadjdjâdj ibn Yoûsouf, qui lui donna le même nom que le fleuve d'Égypte. Cf. Yâqoût, *Mou'djam*, IV, p. 861 ; Balâdzourî, *Fotoûḥ al-bouldân*, éd. de Goeje, p. 290 ; Ibn Khallikân, *Wafayât*, éd. Wüstenfeld, notice 191 *in fine* ; Soyoûṭî, *Loubb al-loubâb*, éd. Weijers, p. 270, *s. v.*

2. Du nom du sultan Qâzân, sur lequel voyez ci-dessus, p. 54, note 1.

3. Ḥasan, fils de Mouḥammad, fils de Ḥasan aṣ-Ṣaghânî, est un célèbre lexicographe, qui compléta les travaux de Djauhari, l'auteur du *Ṣaḥâḥ*. Né en 577 à Lahore, il mourut à Baghdâdz en 650 (= 1252). On trouve sur lui une intéressante notice dans le manuscrit arabe de Paris, nº 2070, 27 rº-28 rº. (*Al-Manhal aṣ-ṣâfî*, par Aboû-l-Maḥâsin ibn Taghrî Bardî). Cf. aussi Brockelmann, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 129 ; de Hammer-Purgstall, *Litteraturgesch. der Araber*, VII, 626.

vrage important, considérable sur la langue des Arabes. De même, 'Izz ad-Dîn 'Abd al-Ḥamîd [1], fils d'Aboû-l-Ḥadîd, composa à son intention l'ouvrage intitulé *Charḥ nahdj al-balâgha* [2] (Commentaire sur le Chemin de l'éloquence), comprenant 20 volumes. Le vizir récompensa ces deux auteurs, et leur donna une belle gratification. Il était comblé d'éloges. Les poètes firent son panégyrique et les hommes éminents accoururent auprès de lui [pour obtenir ses faveurs]. Parmi ceux qui chantèrent ses louanges est Kamâl ad-Dîn, fils d'Al-Boûqî, qui le fit dans une *qaṣîda*, dont le vers suivant :

Mouayyad ad-Dîn Aboû Ṭâlib Mouḥammad fils d'Al-'Alqamî, le vizir.

Et c'est un beau vers, dans lequel l'auteur a réuni le surnom honorifique (*laqab*) du vizir, son surnom patronymique (*kounya*), le nom [3] de son père et sa profession.

Le vizir Mouayyad ad-Dîn s'interdisait scrupuleusement les biens du trésor public et ceux des sujets ; il était exempt de toute action déshonorante, au-dessus de toute vilenie.

Badr ad-Dîn [4], le seigneur de Mossoul, lui envoya, dit-on, un cadeau, comprenant des livres, des vêtements et de

1. Poète et philologue chî'ite, né à Madâ'in (Ctésiphon) en 586 (= 1190), mort à Baghdâdz en 655 (1257). Nous n'avons pas son commentaire sur le *Nahdj al-balâgha*. Sa *biographie* est donnée par IBN CHÂKIR AL-KOUTOUBÎ, *Fawât*, I, 248 ; KHALÎL IBN AIBAK AṢ-ṢAFADÎ, *Al-Wâfî bil-wafayât*, manuscrit de Paris, n° 2066, 132 r° ; ABOÛ-L-MAḤÂSIN IBN TAGHRÎ BARDÎ, *Al-Manhal aṣ-ṣâfî*, manuscrit arabe de Paris, n° 2071, f° 35 r° ; voy. aussi BROCKELMANN, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 249 et 282 ; CL. HUART, *Hist. de la Litt. arabe*, p. 105.

2. Sur cet ouvrage, attribué au khalife 'Alî, voy. ci-dessus p. 21, note 2.

3. Un lecteur anonyme a écrit en marge du manuscrit de Paris (folio 306 *recto*) وفي قوله واسم ابيه نظر. « Ce que dit l'auteur au sujet du nom du père est sujet à examen. » Cette remarque est judicieuse, car le poète n'a pas mentionné le *nom* du père, mais seulement son *ethnique* (*nisba*), qui est aussi l'ethnique du fils : *Al-'Alqamî*.

4. Sur ce prince, voyez ci-dessus, p. 7, note 3.

457 jolis objets d'une valeur de 10.000 dînârs. Lorsque ce cadeau arriva au vizir, celui-ci le fit porter en présence du khalife, et dit : « Le seigneur de Mossoul m'a envoyé cela en cadeau et je n'ai pas osé le lui retourner. Aussi l'ai-je fait porter [devant vous] en sollicitant son accceptation. » Le présent fut accepté. Puis, le vizir envoya à Badr ad-Dîn, en échange de son présent, une quantité de jolis objets de Baghdâdz d'une valeur de 12.000 dînârs, en le priant de ne plus lui rien envoyer, à l'avenir, comme cadeau.

Tous les intimes du khalife détestaient le vizir et lui portaient envie, tandis que le khalife avait confiance en lui et l'aimait. Ils le desservirent tellement auprès du khalife, que celui-ci l'éloigna de la plupart des affaires.

On l'accusa d'avoir trahi, mais cela n'est pas vrai. Une des plus fortes preuves de sa non-trahison, c'est la sécurité dont il a joui sous cette dynastie. En effet, le sultan Hoûlâgoû, lorsqu'il conquit Baghdâdz et tua le khalife, confia la ville au vizir, se montra bienveillant à son égard et fit de lui son fondé de pouvoirs. Or, s'il avait trahi le khalife, on n'aurait pas eu confiance en lui.

Kamâl ad-Dîn Aḥmad, fils d'Aḍ-Ḍaḥḥâk[1], qui était le neveu (fils de la sœur) du vizir Mouayyad ad-Dîn, fils d'Al-ʿAlqamî[2], m'a raconté : « Lorsque le sultan Hoûlâgoû campa devant Baghdâdz, il envoya un messager demander que le vizir sortît vers lui. Le khalife envoya alors chercher le vizir, qui se présenta chez lui avec moi. Le khalife lui dit : « Le Sultan a envoyé te demander, « et il convient que tu ailles le trouver. » Le vizir en fut
458 ému et dit : « Seigneur, lorsque je serai sorti, qui est-« ce qui dirigera la ville et qui s'occupera des affaires « importantes ? — Il est indispensable que tu sortes, lui « dit alors le khalife. — Volontiers », dit le vizir. Puis il

1. Je n'ai trouvé aucun renseignement sur ce personnage.
2. Voy. Hartwig Derenbourg, *Introd. à l'édition arabe*, p. 10, n° 2.

se rendit à sa maison, fit ses préparatifs et sortit. Lorsqu'il fut en présence du Sultan et que celui-ci entendit son discours, il eut le bonheur de lui plaire, étant donné que celui qui s'était occupé de soigner sa réputation auprès de Sa Majesté le Sultan, c'était le vizir bienheureux (*al-wazîr as-sa'îd*) Naṣîr ad-Dîn Mouḥammad aṭ-Ṭoûsî[1] (qu'Allâh sanctifie son âme!) Aussi, lorsque Baghdâdz fut conquise, fut-elle confiée à lui et 'Alî Bahâdour[2], le préfet. Le vizir resta quelques mois, puis tomba malade et mourut (Allâh l'ait en miséricorde!) en Djoumâdâ première, de l'année 656 (5 juin-4 juillet 1258).

Ici finit l'histoire de la dynastie des 'Abbâsides et celle de leurs vizirs, et c'est par là que finit le livre. Et louange à Allâh seul! Que les bénédictions et le salut d'Allâh soient sur notre seigneur Mouḥammad le Prophète, sur sa bonne et pure famille!

L'auteur de ce livre en a terminé la composition et la copie dans une période dont le commencement est le mois de Djoumâdâ II de l'année 701 (1er février-2 mars 1301) et dont la fin est le 5 Chawwâl (3 juin) de l'année susdite, à Mossoul la Bossue[3]. Ceci est l'écriture de sa main; qu'Allâh lui pardonne!

1. C'est le fameux astronome, pour lequel Hoûlâgoû fit élever à Marâgha un observatoire. C'est lui qui fit mettre de côté les livres provenant des bibliothèques de Baghdâdz, de la Syrie et de la Mésopotamie, à la suite du pillage de ces contrées. Né en 607 (= 1210) à Ṭoûs, il mourut en 672 (= 1273) à Baghdâdz. Cf. BROCKELMANN, *Gesch. der arab. Litt.*, I, 508-512; CL. HUART, *Histoire de la Litt. arabe*, pp. 318-319; DE HAMMER-PURGSTALL, *Litteraturgeschichte der Araber*, V, 211-261.

2. Cet 'Alî Bahâdour était gouverneur de Malaṭia, au moment de l'arrivée des troupes mogoles commandées par Bâdjoû, en l'année 1568 de l'ère d'Alexandre (= 1245 de J.-C. = 643 de l'Hégire). Il entra ensuite au service des Mogols. Cf. GRÉGOIRE ABOÛ-L-FARADJ, *Ta'rîkh*, éd. Pococke, partie arabe, p. 510; trad. latine, p. 333.

3. Sur cette épithète, voyez ci-dessus, p. 28, note 1.

INDEX DES NOMS CITÉS

A

B

E

F

G

H

I

J

K

L

M

O

P

Q

S

T

V

TABLE DES MATIÈRES

ERRATUM

P. 1, note 1, lisez *Kabbale*.
P. 72, supprimer la note 1.



2563. — Tours, imprimerie E. ARRAULT et Cie.

ARCHIVES MAROCAINES

Tomes I à VIII. **Mélanges archéologiques, historiques, géographiques et littéraires**. 8 volumes in-8 . . . . . **12** fr.

IX et X. **Kitâb elistiqsâ.** 4e partie. Chronique de la dynastie alaouie du Maroc (1631-1894), traduite par Eug. Fumey, premier drogman de la Légation de France à Tanger. 2 vol. in-8. **24** fr.

XI. **Mélanges.** In-8 . . . . **12** fr.

XII, XIII. **La Pierre de touche des fétwas** de Ahmad Al-Wanscharîsî. Choix de consultations juridiques des Faqîhs du Maghreb, traduites ou analysées par Émile Amar. I. Statut personnel. II. Statut réel. 2 vol. in-8 . . . . **24** fr.

XIV. **Hébræo-phéniciens et Judéo-berbères.** Introduction à l'histoire des juifs et du judaïsme en Afrique, par Nahum Slouschz. In-8 . . . . **12** fr.

XV. **Mélanges.** Un vol. en 3 fascicules. In-8 . . . . **12** fr.

Le fasc. III comprend : *Touhfat al-Qouddât bi bad Masâïl ar-Rouât* (Recueil des questions relatives aux bergers et décisions prises sur ces questions par un grand nombre de jurisconsultes). Par le Faqîh Al-Malouy. Texte arabe et traduction par Michaux-Bellaire, Marin et Paquignon.

XVI. **Al-Fakhrî.** Histoire des dynasties musulmanes depuis la mort de Mahomet, jusqu'à la chute du khalifat Abbâside de Baghdâdz (11-656 de l'hégire = 632-1258 de J.-C.), avec des prolégomènes sur les principes du gouvernement, par Ibn At-Tiqtaqâ, traduit de l'arabe et annoté par Émile Amar. In-8. . . . **12** fr.

XVII. (*Sous presse*).

REVUE DU MONDE MUSULMAN

MENSUELLE

Paris, **25** fr. — Départements, **26** fr. — Étranger, **30** fr.

2563. — Tours, imprimerie E. Arrault et Cie.

INDEX DES NOMS CITES

A

S

TABLE DES MATIERES

ERRATUM

P. 1, note 1, lisez *Kabbale.*
P. 72, supprimer la note 1.